













13

I

1802

BULLETIN  
DE  
CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE





4021  
B  
( ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES )

---

# BULLETIN

'''

DE

# CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE

—  
ΔΕΛΤΙΟΝ

ΕΛΛΗΝΙΚΗΣ ΑΛΛΗΛΟΓΡΑΦΙΑΣ

---

ONZIÈME ANNÉE

1887

31633



ΑΘΗΝΗΣΙ

ΑΔΕΛΦΟΙ ΠΕΡΡΗ ΕΚΔΟΤΑΙ-ΤΥΠΟΓΡΑΦΟΙ

ΕΠΙ ΤΗΣ ΠΛΑΤΕΙΑΣ ΤΟΥ ΠΑΝΕΠΙΣΤΗΜΙΟΥ

PARIS

ERNEST THORIN LIBRAIRE-ÉDITEUR

7 RUE DE MÉDICIS 7

---

DF  
10  
B9  
v. 11

TÊTE DE FEMME  
TROUVEE DANS LES RUINES DU SANCTUAIRE  
D'APOLLON PTOOS

---

(Planche VII)

---

C'est au mois de février 1886 que furent découvertes à Athènes, entre le Parthénon et l'Erechthéion, au cours des fouilles ordonnées par la Société Archéologique, ces statues de femmes de style archaïque, dont la réunion a fait du Musée de l'Acropole une collection sans égale pour l'histoire de la plastique grecque primitive. Un peu plus tard, au mois de mai, j'avais moi-même l'heureuse fortune de trouver à *Perdico-Vrysi*, dans l'enceinte du sanctuaire d'Apollon Ptoos, un fragment de sculpture dont les analogies avec les figures de l'Acropole paraissent évidentes dès l'abord : c'est la tête de femme, représentée par l'héliogravure de la planche VII en face et en profil (1).

Dans cette ressemblance, il n'y a rien qui doive surprendre. Les statues de l'Acropole, comme l'ont justement remarqué M. Reinach (2) et M. Kavvadias (3), ne font guère que repro-

(1) Marbre blanc-grisâtre. Hauteur: 0,22. Le col est brisé suivant une ligne très-irrégulière; l'extrémité du nez manque; le menton est éraflé.— La tête est emmanchée d'une tige de fer, qui la traverse de part en part; ce détail mérite d'être remarqué et donne lieu à un nouveau rapprochement avec les statues de l'Acropole. D'ordinaire, en effet, les têtes de ces statues « sont » surmontées d'un clou de bronze fixé au milieu du crâne et dont on ne peut que difficilement comprendre l'emploi. Peut-être servait-il à supporter un parasol destiné à préserver ces statues, placées en plein air, de la pluie et du soleil . . . » (Kavvadias, *Musées d'Athènes*, p. 6).

(2) *Gaz. des Beaux-arts*, 1886, p. 422-424.

(3) *Musées d'Athènes*, p. 6-7.

duire, avec de fines et très-instructives variantes, un type général, déjà connu des archéologues, et qui, pendant une longue suite d'années, semble avoir servi de motif de prédilection à la plupart des ateliers grecs; à parler exactement, elles ne forment que le groupe le plus important d'une série nombreuse dont les premiers exemplaires avaient été découverts à Délos, par M. Homolle, et à Eleusis, lors des récentes explorations de la Société Archéologique. Le type uniforme, que répètent toutes ces statues, en le diversifiant à peine, peut être décrit en quelques mots: une femme est représentée debout, immobile, dans une attitude rigide, la tête fixe, les jambes serrées l'une contre l'autre; plusieurs pièces d'étoffe superposées, plus ou moins richement ouvragées, drapent tout le corps et tombent à plis droits; l'un des bras, d'ordinaire le bras droit, dirigé en avant à partir du coude, porte quelque attribut; l'autre bras, détendu, pend le long du corps, et la main fermée saisit et relève doucement, en l'attirant un peu en dehors, le bord flottant de la robe. C'est à une statue de cette sorte qu'appartenait le fragment retrouvé à *Perdico-Vrysi*, ainsi qu'il résulte des rapprochements suivants:

1°. — Un haut diadème, au contour sinueux, surmonte le front et ceint la tête; sur la face antérieure de ce diadème court une zone de méandres peints en blanc (1). — De même, une tête de femme trouvée à Eleusis et reproduite dans l' *'Egghēric 'Aρχαιο.λογική* (2) est couronnée d'un diadème élevé, décoré de fleurs et de palmettes. Dans la description qu'a faite M. Kavvadias des figures de l'Acropole, je relève ce qui suit: « . . . . La chevelure est divisée par devant en grandes tresses . . . . retenues le plus souvent par un diadème rayonnant orné d'une palmette, et quelquefois, par une bizarrerie » *singulière, de méandres* » (3).

(1) Cette peinture blanche dont on aperçoit des traces à la surface du marbre, n'est sans doute que la couche de céruse sur laquelle étaient appliquées des couleurs variées, aujourd'hui disparues.

(2) *'Egghē. 'Aρχαιο.λ.*, 1883, pl. 5, 2, et p. 95.

(3) *Musées d'Athènes*, p. 6.

2°. — Aux oreilles pendent de larges disques, qui recouvrent le lobe tout entier; chaque disque est étoilé d'une rosace, peinte en blanc, radiée, à huit folioles. — La tête qui provient des fouilles d'Eleusis porte des pendants d'oreille de même forme où est peinte, en vert, une rosace (1). Les statues de l'Acropole sont ornées de bijoux tout-à-fait semblables (2).

3°. — Voici quelle est la disposition, un peu compliquée, de la coiffure: sur le sommet du crâne, les cheveux sont simplement striés en travers de larges ondulations parallèles; — au-dessous du diadème, une rangée de petites boucles, peignées avec un soin minutieux, s'allonge symétriquement d'une oreille à l'autre, encadrant tout le haut du visage; — derrière la tête, la chevelure est étalée en une nappe ondée qui couvrait la nuque et retombait jusque sur le dos; — des deux côtés du visage, derrière chaque oreille, quatre grosses boucles, détachées de la masse principale des cheveux, puis ramenées en avant, devaient flotter, éparses, sur l'épaule et la poitrine. — Or, l'arrangement de la chevelure dans les figures trouvées sur l'Acropole et à Eleusis est presque identique (3). Parmi les statues de l'Acropole, je citerai de préférence, à titre de rapprochement, celle qui est reproduite aux planches III et IV des *Musées d'Athènes*: les petites torsades, régulièrement alignées, pendantes sur les tempes et le front, lui donnent un grand air de ressemblance avec le fragment que j'ai découvert.

4°. — La face est large et pleine; le front, bas, rétréci encore par la chevelure, s'incline et fuit un peu; les pommettes forment deux bosses proéminentes; les yeux, fendus en amandes, aux paupières épaisses, au globe saillant, sont posés très-obliquement; les lèvres, gonflées et débordantes, se relèvent

(1) *Ἐφημ. Ἀρχαιολ.* 1883, pl. 5, 2, et p. 96.

(2) V. en particulier: *Musées d'Athènes*, pl. II, IV, V, VI, VII.

(3) *Eleusis*: *Ἐφημ. Ἀρχαιολ.*, 1883, pl. 5, 2; 1884, pl. 8, 1, 1<sup>a</sup>, 5<sup>a</sup>, 6, 6<sup>a</sup>, 7, 7<sup>a</sup>. — Cf. aussi les statues trouvées à Délos; *Bull. de Corr. hellén.*, pl. II, III, VI, VII, XIV, XV, XVII.

aux commissures. — Ces traits caractéristiques du visage, on les retrouve à première vue, aussi bien que les détails de décoration énumérés plus haut, et dans la tête d'Eleusis déjà mentionnée, et dans les figures de l'Acropole.

Il en faut convenir cependant : si nombreuses soient-elles, les analogies qu'on peut relever entre le fragment découvert à *Perdico-Vrysi* et les marbres d'Athènes, demeurent toujours de simples analogies d'ensemble, d'un caractère surtout extérieur et général, et plus apparentes en somme que réelles. Ce qui donne à l'œuvre d'art sa marque et son prix, le style, est, ici et là, de mérite très-inégal. Une expression de vie très-intense, en même temps une élégance un peu précieuse et pourtant discrète, une grâce ingénieuse, étudiée, poussée presque jusqu'à la coquetterie, je ne sais quel mélange singulier, sans disparate, de maniérisme précoce et de naïveté primitive, voilà quelques-unes des qualités dont la rencontre inattendue étonne et séduit dans la plupart des statues de l'Acropole. Rien de pareil dans notre fragment : tout d'abord, le jeu de la physionomie est à peu près nul ; en dépit de l'effort mécanique qui distend la bouche et retrousse les lèvres, le visage ne sourit pas, — il s'essaye à sourire. Aucun mouvement de vie intérieure n'en dérange l'équilibre trop exact, n'en anime l'immuable placidité. — D'autre part, c'est chose trop visible, le sentiment des nuances, la recherche des délicatesses légères et des fines élégances n'occupe pas encore le sculpteur, observateur attardé et docile des traditions apprises ; son œuvre est correcte, mais d'une correction un peu terne et morne ; elle laisse une impression de gaucherie et de pesanteur ; les traits sont lourds, les chairs trop rondes, les contours trop épais ; ce qui manque à cette sculpture, c'est le tour aisé, l'adresse heureuse, ce sont toutes les qualités insaisissables qui sont les composantes secrètes d'où résulte la grâce ; le charme attique fait défaut : rien ne pourrait le remplacer.

La découverte d'un débris de statue de femme parmi les ruines d'un sanctuaire d'Apollon est faite pour étonner quelque peu. Voici l'explication que j'en propose. J'ai trouvé à

*Perdico-Vrysi* un grand nombre de fragments de poteries et plusieurs ustensiles en bronze portant, gravée à la pointe, la dédicace suivante: Ἀθηναιζὶ Προναιζὶ. On en doit conclure que devant le temple d'Apollon Ptoos, comme devant celui d'Apollon Delphien (1), s'élevait un sanctuaire consacré à Athéna, sous le vocable de *Pronaia*. J'admets volontiers que la statue de marbre dont la tête seule subsiste, aussi bien qu'une statuette de bronze qui sera prochainement publiée, étaient des ex-votos offerts à Athéna Pronaia et conservés soit à l'intérieur, soit à l'extérieur du temple. — Reste maintenant une question, la même qu'on a dû se poser lors des trouvailles de l'Acropole et qu'on n'a pu encore résoudre. La statue de *Perdico-Vrysi* était-elle l'image de la déesse elle-même ou seulement le portrait d'une de ses prêtresses? Jusqu'à présent il paraît difficile de hasarder une réponse (2).

MAURICE HOLLEAUX.



## INSCRIPTIONS DE LAGINA

Les ruines du célèbre temple d'Hécate qui s'élevait à Lagina de Carie ont fourni déjà un certain nombre d'intéressantes inscriptions. M. Newton, qui les a, le premier, soigneusement explorées et décrites, a recueilli plusieurs documents curieux sur le culte de la déesse et les fêtes célébrées en son honneur (3). Après lui, MM. Hauvette-Besnault et Dubois ont

(1) Foucart, *Mém. sur les ruines et l'histoire de Delphes*, p. 10 et suiv.

(2) Sur ce sujet, Reinach, *Gaz. des Beaux-arts*, 1886, p. 424; Kavvadias, *Musées d'Athènes*. p. 7.

(3) Newton, *Halicarnassus, Cnidos and Branchidae*, chap. 24, et App. t. II, p. 789-803.

publié quelques textes relatifs au même sujet (1). Peu après, l'expédition autrichienne dirigée par MM. Benndorf et Niemann a, en 1881-1882, trouvé sur l'emplacement du temple d'Hécate une riche série d'inscriptions, dont la plus grande partie — une quarantaine environ — était jusqu'ici demeurée inédite (2) : enfin, au mois de mai 1885, nous avons découvert à Lagina un nombre assez considérable de textes épigraphiques, parmi lesquels le Sénatus-consulte de l'an 81 avant J. C., que nous avons déjà fait connaître (3). En publiant aujourd'hui le reste des documents recueillis par nous à Lagina, nous avons la bonne fortune d'y pouvoir joindre les textes découverts par l'expédition autrichienne. M. Benndorf en effet, avec une rare courtoisie et une parfaite obligeance, nous a non-seulement communiqué gracieusement les inscriptions encore inédites trouvées par lui à Lagina : mais en outre, jugeant préférable au point de vue scientifique que l'ensemble des textes relatifs au temple d'Hécate fût publié en un même recueil, il a bien voulu nous autoriser à faire connaître les documents découverts par l'expédition autrichienne. Nous sommes heureux d'exprimer ici à M. Benndorf notre vive reconnaissance d'un procédé si parfaitement aimable, aussi bien que de la complaisance avec laquelle il a mis à notre disposition ses estampages et ses copies. De la sorte nous avons pu reprendre l'ensemble de la question de Lagina, fixer certains points controversés, coordonner enfin et compléter les renseignements que nous possédons jusqu'ici sur le culte d'Hécate (4).

I. Les listes des prêtres d'Hécate. — Il était d'usage à Lagina d'inscrire sur les murailles du temple le nom des prêtres

(1) *Bull. de Corr. hellén.* V, 185-191. Cf. aussi Le Bas et Waddington, *Inscr. d'Asie Mineure*, nos 536-548.

(2) Quelques inscriptions ont été publiées par M. Benndorf dans son rapport préliminaire (*Arch. Epigr. Mittheil. aus Oest.* VI, 164) et dans les *Reisen in Lykien und Carien*, I, 155-156.

(3) *Bull. de Corr. hellén.*, IX, 437-474.

(4) Nous avons pris soin d'indiquer exactement les inscriptions que nous devons à la communication de M. Benndorf.



tres de la déesse, parfois aussi la mention des services qu'ils avaient rendus. Un grand nombre d'inscriptions appartiennent à cette série. Toutefois un soin fort exact ne semble point avoir toujours été apporté à la gravure de ces documents: quelquefois les noms se trouvent rangés en colonnes régulières, où la succession même des mentions permet de rétablir l'ordre chronologique; plus souvent au contraire les inscriptions s'entrecroisent et s'enchevêtrent, différentes par le temps et par le caractère de la gravure; quelquefois, (n<sup>os</sup> 1 et 2), la mention de la grande fête quinquennale (1) (πενταετηρίς), scrupuleusement inscrite d'ordinaire à côté du nom du prêtre qui l'a célébrée, ne se rencontre point à la place où on l'attendait, et il devient presque impossible d'essayer d'établir dans ces listes quelque semblant d'ordre chronologique. En outre, par l'effet de cette disposition si mal ordonnée, un grand nombre d'inscriptions nous sont parvenues d'une manière incomplète et fragmentaire: plus d'une fois, le même bloc de pierre porte des indications appartenant à trois ou quatre documents différents. Il y a donc grand intérêt à publier tous les fragments, mêmes les plus insignifiants, découverts jusqu'ici, le hasard d'une nouvelle trouvaille pouvant fournir la partie complémentaire. Mais il n'en est pas moins certain que ces négligences dans la disposition des textes nous ont fait perdre sans retour beaucoup d'inscriptions: heureusement le nombre des documents appartenant à cette série est assez grand pour qu'on en puisse tirer des renseignements précieux.

1.— A Lagina, sur l'emplacement du temple d'Hécate, ainsi que les n<sup>os</sup> 1-7. Bloc de marbre, complet à droite.

Ι Ε . . . Ε Η Σ Μ Ε Ν Ε Κ Ρ Α Τ Ο Υ Τ Ο Υ  
 Ι Ε Ρ Ο Κ Λ Ε Ο Υ Σ Κ Ω Ρ Α Ι Ε Υ Σ  
 Λ Ε Ω Ν Λ Ε Ο Ν Τ Ο Σ Τ Ο Υ Α Ρ Τ Ε Μ Ι Δ Ω /

(1) Cf. *Bull. de Corr. Hellén.* IX, 150, où, dans le décret relatif au droit d'asile, on trouve la mention de la πενταετηρίς, et *ibid.* IX, 472.

Κ Α Θ Υ Ο Θ Ε Σ Ι Α Ν Δ Ε Ι Ε Ρ Ο Κ Λ Ε Ι Ο Υ Σ /  
 5 Λ Ε Ω Ν Δ Ρ Α Κ Ο Ν Τ Ο Σ Κ Ω Ρ Α Ζ Ε Υ Σ  
 Α Ρ Τ Ε Μ Ι Δ Ω Ρ Ο Σ Α Ι Ν Ε Ο Υ Κ Ο Λ Ι Ο Ρ Γ Ε Υ /  
 Μ Ε Ν Ι Π Π Ο Σ Δ Ι Ο Γ Ν Η Τ Ο Υ Κ Ω Ρ Α Ξ Ε /  
 Μ Η Τ Ρ Ο Δ Ω Ρ Ο Σ Π Ο Λ Ε Μ Ω Ν Ο Σ Ι Ε

Ἴε[ροκλ]έης Μενεκράτου τοῦ

Ἴεροκλέους Κωραιεύς

Λέων Λέοντος τοῦ Ἀρτεμιδώ[ρου].....

καθ' ὕθεσίαν δὲ Ἴεροκλείους.....

5 Λέων Δράκοντος Κωραζεύς

Ἀρτεμιδώρος Αἰνέου Κολιοργεῦ[ς,

Μένιππος Διογνήτου Κωραξέ[υς

Μητροδώρος Πολέμωνος Ἴε[ροκωμήτης].

L. 3-4. A droite, sur un autre bloc, était indiquée la κόμη à laquelle appartenait le père naturel de Λέων, et à la ligne suivante, celle de son père adoptif.

A gauche, les lettres plus grandes [Κωρα]ζεύς faisaient partie d'une autre liste perdue.

2.— Bloc de marbre, complet à droite.

Ι Ε Ρ . . Σ  
 / Ξ Ι Ι Ε Ρ Ο Κ Λ Ε Ο Υ Σ Τ Ο Υ Β Ω Λ Ι Ω Ν Ο Σ /  
 Α Ν Δ Ρ Ω Ν Δ Ι Ο Ν Υ Σ Ι Ο Υ Κ Ω Ρ Α Ι Ε Υ Σ  
 Ι Α Σ Ω Ν Α Π Ο Λ Λ Ω Ν Ι Ο Υ Λ Ο Β Ο Λ Δ Ε Υ Σ  
 5 Ε Π Α Ι Ν Ε Τ Ο Σ Δ Ι Ο Ν Υ Σ Ι Ο Υ Τ Ο Υ Ε Π Α Ι Ν Ε Τ Ο Υ Κ Ω  
 Μ Ε Ν Ι Π Π Ο Σ Α Π Ο Λ Λ Ω Ν Ι Ο Υ Τ Ο Υ Μ Ε Ν Ι Π Π Ο Υ Κ Ω . Α .  
 Ι Α Σ Ω Ν Μ Ε Λ Α Ν Τ Ι Χ Ο Υ Τ Ο Υ Μ Υ Ο Σ Κ Ω  
 / Ε Ω Ν Π Ο Λ Ι Τ Ο Υ Τ Ο Υ Λ Ε Ο Ν Τ Ο Σ Κ Ο Λ Ι Ο Ρ Γ Ε Υ Σ  
 / Λ Ε Μ Ω Ν Δ Η Μ Η Τ Ρ Ι Ο Υ Κ Α Θ Υ Ο Θ Ε Σ Ι Α Ν Δ Ε /  
 10 / Η Μ Ι Ω Ν Μ Ε Ν Ι Π Π Ο Υ . . . Α Ζ Ε . .

Ἴεφ[εῖ]ς

Βωλι]ων Ἴεροκλέους τοῦ Βωλίωνα[ς

Ἄνδρων Διονυσίου Κωραιεύς

- Ἰάσων Ἀπολλωνίου Λοβολδέυς  
 5 Ἐπαινέτος Διονυσίου τοῦ Ἐπαινέτου Κο(λιοργεὺς)  
 Μένιππος Ἀπολλωνίου τοῦ Μένιππου Κω[ρ]α[ι]εὺς  
 Ἰάσων Μελαντίχου τοῦ Μυὸς Κω(ραιεὺς)  
 Λ]έων Πολίτου τοῦ Λέοντος Κολιοργεὺς  
 Πο]λέμων Δημητρίου καθ' ὕθεσίαν δὲ . .  
 10 . . .]ημίων Μένιππου [Κωρ]αζι[ε]ύς.

Les lignes 1-2, 7, 9-10 sont gravées en caractères plus grands que le reste de l'inscription.

L. 3. Le même personnage se rencontre dans une autre liste de prêtres (n° 4) et dans une inscription de Stratonicée (C. I. G. 2726): il exerça deux fois la prêtrise.

Les démotiques sont tantôt écrits en entier, tantôt abrégés.

3.— Communiqué par M. Benndorf. Bloc d'ante. H. 0,43. L. 1,29. E. 0,71. Côté nord du temple. L'inscription *a* est gravée en fort mauvais caractères.

<i>a</i>	<i>b</i>
Ι Λ Λ Υ Ζ	ΑΡΤΕΜΙ    ςζ/
/ ΕΑΣΟΝΥΣΙΟΥΚΑ	ΔΗΜΗ    -ΜΕΛΑ/
/ ΟΘΕΣΙΑΝΔΕΑΡΤΕΜΙ	ΑΡΙΣΤΕΑΣΑΝΙΗΝΟΡΟΣΤΥ/
ΔΩΡΟΥΛΟΒΟΛΔΕΥΣ	ΜΕΝΕΚΡΑΤΗΣΜΕΛΑΝΟ/
5    ΙΕΡΕΥΣ	5 ΕΡΜΟΓΕΝΗΣΕΥΜΗΛΟΥ//
ΙΕΡΟΚΛΗΣ	ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣΑΝΤΙΠΑ/
/ ΥΣΟΚΛΕΟΥΣΙΕΡΟΚΩ	ΜΕΝΙΠΠΟΣΑΡΙΣΤΕΟΥΤΟΥΜ/
/ ΟΛΛΛ/	ΓΛΑΥΚΟΣΜΕΝΙΠΠΟΥ
	ΛΕΩΝΑΝΤΙΠΑΤΡΟΥΚΑΘ/
	10 ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΣΔΗΜΗ/
	// // // ΕΙΤΟΥΑ..ΣΑΝ/

<i>a</i>	<i>b</i>
Ἰε[ρ]εὺς	Ἄρτεμι[δωρ]ος . . .
Ἄριστ]έας (Δι?)ονυσίου κα-	Δημή[τριος] Μέλα[νος] . . .
θ' υἱ]θεσίαν δὲ Ἄρτεμι-	Ἄριστέας Ἀντήνορος τοῦ . .

- |   |                             |                                      |
|---|-----------------------------|--------------------------------------|
|   | δώρου Λοβολδεύς             | Μενεκράτης Μέλανος                   |
| 5 | Ἴερεὺς                      | 5 Ἐρμογένης Εὐμήλου . .              |
|   | Ἴεροκλῆς                    | Ἄλέξανδρος Ἀντι[πάτρου] . . . .      |
|   | Διονύσοκλέους Ἴεροκω(μήτης) | Μένιππος Ἀριστέου τοῦ Με[νίππου]     |
|   |                             | Γλαῦκος Μενίππου . . . . .           |
|   |                             | Λέων Ἀντιπάτρου καθ' ὑπόθεσιν δὲ . . |
|   |                             | 10 Ἀρτεμίδωρος Δημη[τρίου]           |

4. — Communiqué par M. Benndorf. Bloc. H. 47. L. 0,93.  
E. 0,41. Côté Nord.

— L  
/ \_ Λ Ε Ο Ν Ν Α Τ /

/ Λ Ι Ο Ρ Γ Ε Υ Σ Κ Α Τ Α Π Ε Ν Τ Α  
/ Η Ρ Ι Δ Α Τ Η Ν Α Χ Θ Ε Ι Σ Α Ν Μ Ε Τ Α  
/ Ο Υ Σ Π Ο Λ Ε Μ Ο Υ Σ Π Ρ Ω Τ Η Ν

5 / Ρ Ω Ν Δ Ι Ο Ν Υ Σ Ι Ο Υ Κ Ω Ρ Α Ι Ε Υ Σ  
/ Τ Ο Δ Η Μ Ο Σ Μ Ε Ν Ε Κ Ρ Α Τ Ο Υ Κ Ο Λ /  
/ Τ Ε Α Σ Η Ρ Ω Δ Ο Υ Τ Α Ρ Μ Ι Α Ν Ο Σ  
/ Ν Δ Ρ Ο Σ Η Ρ Α Κ Λ Ε Ι Τ Ο Υ Κ Ω Ρ Α Ι Ε Υ /  
/ Τ Ε Ν Τ Α Ε Τ Η Ρ Ι Δ Α

. . . . Λεοννάτου

Κολιοργεύς κατὰ πεντα-  
ετηρίδα τὴν ἀγθεῖσαν μετὰ  
τοὺς πολέμους πρώτην

- 5 Ἄνδρων Διονυσίου Κωραιεύς  
Ἄριστόδημος Μενεκράτου Κολιοργεύς  
Ἄριστέας Ἡρώδου Ταρμιανός  
Μένανδρος Ἡρακλείτου Κωραιεύς  
κατὰ πενταετηρίδα.

L. 3-4. On ne saurait dire de quelles guerres il est ici question. Il s'agit peut-être de la guerre de Mithridate, peut-être de l'invasion des Parthes conduits par Labiénus, qui toutes deux éprouvèrent cruellement Stratonicee (Cf. *Bull. de Corr. hellén.*, IX p. 461-2, 472). On verra plus loin (n° 56) que, probable-

ment durant ces derniers évènements, le temple d'Hécate fut dévasté, et le sanctuaire violé, si bien qu'Auguste jugea nécessaire une reconstruction complète. C'est sans doute après l'interruption qui signala cette époque troublée que la fête quinquennale fut de nouveau régulièrement célébrée.

5.— Communiqué par M. Benndorf. H. 0,47. L. 1,21. E. 0,72. Côté Nord.

/ Ε Ο // Λ Ε Ι Ο Υ . Σ Ι /  
 Α Π Ο Λ Λ Ω Ν Ι Ο Υ Κ Ω Ρ Α Ζ Ε Υ Σ  
 Ι Ε Ρ Ε Υ Σ Κ Α Τ Α Π Ε Ν Τ Α Ε Τ Η Ρ Ι Δ Α  
 Σ Ω Σ Α Ν Δ Ρ Ο Σ Δ Η Μ Α Ι Ν Ε Τ Ο Υ Κ Ω Ρ /  
 5 Α Ρ Ι Σ Τ Ε Ο Υ Τ Α Ρ Μ Ι Α Ν Ο Σ  
 Δ Ι Ο Ν Υ Σ Ι Ο Σ Ε Κ Α Τ Α Ι Ο Υ Τ Ο Υ Ε Ρ Μ Ο Κ Ρ Α Τ Ο Υ  
 / Ι // Λ Χ Ο Σ Α Θ Η Ν Α Γ Ο Ρ Ο Υ Λ Ο Β /

. . . . . 'Ι[ε][ρ]ο[κ]λείους 'Ι[ε](ροκωμήτης?)

. . . . . 'Απολλωνίου Κωραζεύς

'Ιερεύς κατὰ πενταετηρίδα

Σώσανδρος Δημαινέτου Κωραζεύς . .

5 . . . . . 'Αριστέου Ταρμιανός

Διονύσιος Ἐκαταίου τοῦ Ἑρμοκράτου

Καλλίμαχος Ἀθηναγόρου Λοβολδεύς.

6.— Communiqué par M. Benndorf. H. 0,63. L. 1,15. E. 0,42. Côté Nord-Est.

/ Ι Π Π Ο Σ Λ Ε Ο Ν Τ Ο Σ Κ Α Θ Υ  
 / Ο Κ Λ Ε Ο Υ Σ Μ Ο Υ Σ Α Ι Ο Υ Λ Ο Β

Ι Ε Ρ Ε Υ Σ  
 Ε Π Α Ν Γ Ε Ι Λ Α Μ Ε Ν Ο Σ Δ Ι Ο Ν Υ Σ Ι Ο Σ Ε Υ Μ Ο Λ Λ Ο Ν Τ Ο /  
 5 Τ Ο Υ Π Α Π Ι Ω Ν Ο Σ Κ Ζ Ι Ε Ρ Ε Ι Α Η Γ Υ Ν Η Α . Τ Ο Υ  
 Α Ρ Τ Ε Μ Ε Ι Σ Α Ρ Γ Υ Ρ Ο Υ Κ Ζ Κ Λ Ε Ι Δ Ο Φ Ο Ρ Ο Σ  
 Ε Π Α Ν Γ Ε Ι Λ Α Μ Ε Ν Η Η Θ Υ Γ Α Τ Η Ρ Α Υ Τ Ο Υ

ΕΠΑΙΝΕΤΙΣ ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ Κ̄ΖΟΥΙΟΣ ΑΥΤΩΝ  
 ΟΚΑΙ ΠΑΡΑ ΠΟΜΠΟΣ ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ ΔΙΟΝΥΣΙΟ/  
 10 ΠΑΠΙΩΝ Κ̄Ζ

Μέν]ιππος Λέοντος καθ' ὑ[οθεσίαν δὲ]  
 Ἱερ]οκλέους Μουσαίου Λοβ[ολδεύς]

Ἱερεὺς

ἐπανγελίχμενος Διονύσιος Εὐμόλλοντο[ς

5 τοῦ Παπίωνος Κ(ωρα)ζ(εύς). Ἱέρεια ἡ γυνὴ α[ὐ]τοῦ

Ἀρτέμεις Ἀργύρου Κ(ωρα)ζ(ίς). Κλειδοφόρος

ἐπανγελιαμένη ἡ θυγάτηρ αὐτοῦ

Ἐπαινέτις Διονυσίου Κ(ωρα)ζ(ίς)· ὁ υἱὸς αὐτῶν

ὁ καὶ παραπομπὸς Διονύσιος Διονυσίω[υ

10 Παπίων Κ(ωρα)ζ(εύς).

7. — Au village de Lagina, dans la maison de Kerimoglu Hadji-Osman. Brisé en deux morceaux. Communiqué par M. Benndorf.

	Ω Σ Δ Ε
/ Ι Λ Ο	Ο Σ Π Α Ν Τ Α
/ Α Ν Θ	Υ Ν Κ Λ Ε Ι Δ Ο
Φ Ο Ρ Ο Υ	Ε Π Α Ν Γ Ε Λ /
5 Α Σ Τ Η	Ρ Ο Σ Μ Ο Υ
Ι Ο Υ Ἰ	Σ Η Ν Η Σ Κ Α Ι
Σ Υ Ν Ι Ε	Ο Υ Σ Η Σ Μ Ο Ι Μ Ε
Τ Α Κ Λ	Α Ν Μ Υ Ρ Τ Α Λ Η Σ
Μ Ε Ν Ε	Α Π Φ Ι Α Σ Τ Η Σ
10 Τ Ο Υ Α	Ο Υ Θ Υ Γ Α Τ Ρ Ο Σ
Σ Υ Ν Φ Ι	Ε Ν Ο Υ Μ Ο Ι Τ Ο /
Υ Ι Ο Υ Ι	/ Ι Ο Υ Λ ! /
Ε Ν Ο	

. . . . . ως δὲ [καὶ

φ]ιλο[τίμως πρ]ὸς πάντα[ς

ἀνθ[ρώπους, σ]υνκλειδο-

φοροῦ[σης ἐξ] ἐπανγελ[ί-

5     ας τῆ[ς θυγατ]ρός μου  
       'Ιουλι[ας . . .]σηνης και  
       συνιε[ρατευ]ούσης μοι με-  
       τὰ κλ[ιδοφορί]αν Μυρτάλης  
       Μενε[. . . .] 'Απφίας τῆς  
 10    τοῦ 'Α[ριστέ]ου θυγατρὸς  
       συνφι[λοτειμουμ]ένου μοι το[ῦ]  
       υἱοῦ [ . . . . . ] 'Ιουλι[ου]  
       . . . . .

8.— Au village de Lagina, dans la maison de Derwis-Mehmet. H. 0,27. L. 0,42. Communiqué par M. Benndorf.

Ι Ε Ρ Ε Υ Σ  
 Ε Κ Α Τ Α Ι Ο Σ Σ Ω Σ Α Ν  
 /// Ρ Ο Υ Κ Ο Ι Ε Ρ Ε Ι Α Α Φ  
 /// /// Ο Ν Ι Ε Ρ Ο Κ Λ Ε Ο Υ Σ  
 5    /// Ι Σ Δ Ι Ο Γ Ε Ν Ο Υ Σ Κ Ω  
 /// ' Ο Σ Α Υ Τ Ω Ν Σ Ω  
       Σ Α Ν Δ Ρ Ο Σ

Ἱερεὺς  
 Ἐκαταῖος Σωσάν-  
 δ]ρου Κο(λιοργεὺς) Ἱέρεια Ἄφ-  
 φι]ον Ἱεροκλέους  
 5    δ]ίς Διογένους Κω(ραζίς)  
       ὁ υἱὸς αὐτῶν Σώ-  
       σανδρος.

9.— A Lagina, sur l'emplacement du temple d'Hécate, ainsi que les n<sup>os</sup> 9 et 45. H. 0,47. L. 1,12. E. 0,72. Côté Nord. Communiqué par M. Benndorf.

/// Γ Ι Σ Τ Ο Μ Ε Ν Η Σ Χ Ρ Υ Σ Α Ο Ρ Ο Σ Κ Ω Ρ Μ /  
 Κ Α Τ Α Π Ε Ν Τ Α Ε Τ Η Ρ Ι Δ Α  
 / Τ Ω Ν Ε Ρ Μ Ι Ο Υ Τ Ο Υ Ε Κ Α Τ Ω Ν Ο Σ Κ Α Θ Υ Ι Ο Θ Ε Σ Ι Α Ν /

5 / ΛΑΟΣΦΙΛΙΠΠΟΥΚΑΘΥΟΘΕΣΙΑΝΔΕ /  
 ΙΕΡΟΚΩΜΗΤΗΣ

/ΤΕΜΙΔΩΡΟΣΕΡΜΙΟΥΤΟΥΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΥ /  
 /ΥΣ ΕΚΑΤΛΙΩΣΖΩΠΥΡΟΥΙΦ

Ἄριστομένης Χρυσάορος Κωρα[ιεύς

κατὰ πενταετηρίδα

Ἐκάτων Ἐρμίου τοῦ Ἐκάτωνος καθ' ὑποθεσίαν [δὲ . . . .

Μενέλαος Φιλίππου καθ' ὑποθεσίαν δὲ . . . .

5 Ἱεροκωμήτης

Ἄρτεμιδώρος Ἐρμίου τοῦ Ἄρτεμιδώρου . . .

. . . . Ἐκαταῖος Ζωπύρου Ἱεροκωμήτης)

10.— Communiqué par M. Benndorf. Bloc d'ante de l'angle Nord-Ouest. H. 0,47. L. 1,31. E. 0,74. La face du bloc tournée à l'Ouest ne porte aucune inscription.

a	b
/ ΔΙΟΥΔΕΥΙΕ /	ΚΟΛΙΣ
ΙΕΡΕΥΣΚΑΤΑΠΕΝΤΑ	ΠΟΛΕΜΩΝΧΡΥΣΑΟΡΟΣΤΙ ΙΚ
ΤΗΡΙΔΑΧΡΥΣΑΩΡΙΑΣΟ	ΛΕΜΩΝΟΣΙΕΡΟΚΩΜΗΤΗΣΚΑΤΑ
ΝΟΣΚΩΡΑΙΕΥΣ	ΠΕΝΤΑΕΤΗΡΙΔΑ
5	ΑΡΙΣΤΕΑΣΜΕΝΕΛΑΟΥ
	ΛΟΒΟΛΔΕΥΣ

ΙΕΡΕΥΣ  
 ΕΡΜΟΚΡΑΤΗΣΕΡΜΙΟΥ

a	b
Ἱερεὺς τὸ δευτέρου	. . . . Κολιο[ργεὺς
Ἱερεὺς κατὰ πεντα-	Πολέμων Χρυσάορος τοῦ Π]ο-
ε]τηρίδα Χρυσάωρ Ἰάσω-	λέμωνος Ἱεροκωμήτης κατὰ
νος Κωραίου	πενταετηρίδα
5	Ἄριστεάς Μενελάου
	Λοβολδεὺς

Ἱερεὺς  
 Ἐρμοκράτης Ἐρμίου . .



L. 2. Πολέμων Χρυσόζορος. Ce personnage mentionné dans l'inscription *b* se retrouve dans un autre texte (Newton, n° 98).

11.— Communiqué par M. Benndorf. H. 0,47. L. 1,04. E. 0,72. Côté Nord.

Ι Ε Ρ Ε Υ Σ  
 / Ε Ω Ν Μ Ε Ν Ε Σ Θ Ε Ω Σ Τ Ο Υ  
 Μ Ε Ν Ι Π Π Ο Υ Λ Ο Β Ο Λ Δ Ε Υ Σ  
 Ι Ε Ρ Ε Υ Σ  
 5 Α Ρ Ι Σ Τ Ε Α Σ Μ Ε Ν Ε Δ Η Μ Ο Υ Κ Ο Ο Υ Λ Κ Λ Ι

Ἱερεὺς  
 Δ]έων Μενεσθέως τοῦ  
 Μενίππου Λοβολδεὺς  
 Ἱερεὺς  
 5 Ἀριστέας Μενεδήμου Κο(λιοργεὺς) Οὐλιζ[δης?

L. 5. Les quatre dernières lettres de la ligne 5 sont fort incertaines. Si la lecture est exacte, elles appartiennent à une inscription distincte du texte principal.

12.— Communiqué par M. Benndorf. Bloc d'ante de l'angle Nord-Est. H. 0,47. L. 1,02. E. 0,71. Les caractères sont très effacés.

<i>a</i>	<i>b</i>
<p style="text-align: center;">/ Ο Ν Τ Ο Σ Κ Α Θ Υ Ο Θ Ε Σ Ι                  Ι Ν Δ Ε Η Ρ Ω Δ Ο Υ Κ Ω Ρ Α                  Ζ Ε Υ Σ                  Ι Ε Ρ Ε Υ Σ                  5 Κ Α Τ Α Π Ν Τ Α Ε Τ Η Ρ Ι Δ Α                  Ι Ξ Τ Ε Α Σ Α Ε Τ Ι Ω Ν Ο Σ Κ Ξ                  Κ Ω</p>	<p style="text-align: center;">Δ Ι Ο Ν                  Ε Π Α Ι Ι                  Φ Α Ν Ι Α Σ                  Π Ο Λ Ι Τ                  5 Γ Λ Α                  Ε Π Α Ι                  Τ Ε Ι Σ                  Μ Ε Ν Ε                  Π Υ Θ /                  10 Ν Ι ΄</p>

<i>a</i>	<i>b</i>
.....Λέ]οντος καθ' ὑοθεσί-	Διον[ύσιος . . .
αν δὲ Ἑρώδου Κωρα-	Ἐπαίν[ετος . . . .
ζεύς.	Φανίας . . .
Ἱερεὺς	Πολίτ[ης . .
5 κατὰ π(ε)νταετηρίδα	5 Γλα[ῦκος . .
Ἄρι]στέας Ἀετίωνος Κ(ωρα)ζ(εύς)	Ἐπαί[νετος . .
.....Μενελάου Κωραιεύς	Ἱεῖς [ . .
	Μενέ[λαος . .
	Πυθα[γόρας . . .
	10 Νι[ . . .

13.— Communiqué par M. Benndorf. Bloc d'ante portant sur une face les inscriptions *a* et *b*, sur l'autre l'inscription 65. H. 9,44. L. 1,32. E. 0,72.

<i>a</i>	<i>b</i>
.....	
..... ΕΜ . . .	
ΙΕΡΕΥΣ	ΔΙΟΔΩΡΟΣ ΠΟΛ...
/ΥΒΟΥΛΙΔΗΣ ΔΙΟΓΕ	ΧΡΥΣΑΩΡ ΖΩΙΛΟ...
/ΝΟΥΣΤΟΥΤΙΜΑΙΟΥ	ΛΙΑΔΗΣ ΛΓ...
5 ΛΟΒΟΛΔΕΥΣ	ΟΥΛΙΑΔΗΣ
ΙΕΡΕΥΣ	

<i>a</i>	<i>b</i>
Ἱερεὺς	Διόδωρος Πολίτου
Εὔβουλίδης Διογέ-	Χρυσάωρ Ζωίλο[υ
νους τοῦ Τιμαίου	Οὐ]λιάδης Λέ[οντος
5 Λοβολδεὺς	
Ἱερεὺς	Οὐλιάδης

14.— Communiqué par M. Benndorf. H. 0,62. L. 1,29. Côté Nord.

a

/ ΕΙΔΟΦΟΡΟΣ  
/ ΛΑΥΔΙΑΝΥΜΦΙΔΙΑ  
ΠΑΝΤΑΕΠΟΙΗΣΕΝ  
ΕΥΣΕΒΩΣ ΚΑΙ ΦΙΛΟ  
5 / ΕΙΜΩΣ Ξ

b

ΙΕΡΕΥΣ . . . ΕΥΤΕΡΟΝΑΝΟΔ/  
ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ ΤΟΥ ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ  
ΣΥΝΙΕΡΩΜΕΗΣ (sic) ΑΥΤΩΤΗΣ ΓΥΝ/

ΘΕΟΔΩΡΟΣ  
/ ΕΟΔΩΡΟΣ ΝΕ  
/ ΤΟΝΝΕ/

a

Κ]λειδοφόρος  
Κ]λαυδία Νυμφιδία  
πάντα ἐποίησεν  
εὐσεβῶς καὶ φιλο-  
5 τ]είμωσ

b

Ἴερ]εὺς [τὸ δ]εύτερον Ἄνοδ . . .  
Δημητρίου τοῦ Διονυσίου  
συνιερωμέ(ν)ης αὐτῶ τῆς γυν[αικὸς . . .

Θεόδωρος  
Θ]εόδωρος Νε(ώτερος)  
/ τοννε . . .

15.— Bloc de marbre. Belle gravure.

ΙΕΡΕΥΣ  
ΜΕΝΙΠΠΟΣ ΑΝΔΡ/  
ΛΕΟΝΤΙΣΚΟΣ ΕΚΑΤΩΝ/  
ΩΝΔΡΕΥΣ

Ἴερεὺς  
Μένιππος Ἄνδρ[ωνος  
Λεοντίσκος Ἐκάτων[ος  
. . . . .ωνδρεὺς

16.— Bloc complet à droite.

a

/ ΑΠΕΛΛΕΙΟΥΣ  
  
/ ΥΚΩΡΑΖΕΥΣ

b

/ ΙΧΕΔΗΜΟ . . ΕΝΙΠΠΟ.  
ΛΟΒΟΛΔΕΥΣ ΚΑΘΥΘΕΣΙ  
ΑΝΔΕΛΕΟΝΤΟΣ ΚΩΡΑΖΕΥΣ

/ ΡΙΔΑ  
5 / ΟΛΔΕΥΣ

ΧΑΙΡΗΜΩΝΕΚΑΤΑΙΟΥΤΟΥ  
ΧΑΙΡΗΜΟΝΟΣΚΩΡΑΙΕΥΣ

ΛΕΩΝΠΑΙΩΝΙΟΥΚΟΛΙΟΡΓΕΥ,  
ΚΑΘΥΘΘΕΣΙΑΝΕΠΑΙΝΕ/

a  
... ] Ἀπελλείους  
...  
..ο]υ Κωραζεύς  
ἱερεὺς κατὰ πενταετη]ρίδα  
5 . . . . . Λοβ]ολδεὺς

b  
Ἄρ]χέδημο[ς Μ]ενίππο[υ  
Λοβολδεὺς καθ' ὑθεσί-  
αν δὲ Λέοντος Κωραζεύς  
Χαιρήμων Ἐκαταίου τοῦ  
Χαιρήμονος Κωραιεὺς

Λέων Παιωνίου Κολιοργεὺ[ς  
καθ' ὑθεσίαν Ἐπαινέ[του

17.— *Ibid.*

ΙΕΡΕΥΣ ΔΗΜΗΤΡ/  
ΜΥΩΝΙΔΟΥΟΚΑ/  
ΛΑΣΙΕΡΟΚΩΜΗΤΗ/

Ἱερεὺς Δημήτρ[ιος  
Μυωνίδου ὁ κα[ὶ Δαμύ-  
λας Ἱεροκωμήτη[ς

18.— Complet à droite.

/ Σ Δ Ι Ο Γ Ε Ν Η Σ  
/ Ο Γ Ε Ν Ο Υ Σ Κ Ω

Ἱερεὺς Διογένης  
τοῦ Δι]ογένους Κω[ραιεὺς

19.— Bloc complet à droite.

Ι Ε Ι . . . Σ Ε Π . . . . . Σ Λ Ε \_ /  
Ν Ο /  
/ Ε Ρ Ο Κ Λ Η Σ Μ Ε Ν Τ Ο Ρ Ο Σ Κ Ω Ρ Α Ι Ε Υ Σ  
Ο Κ Α Ι Α Ρ Ι Σ Τ Ο Φ Α Ν Η Σ Π Α Σ Π Α Λ Α Σ Ι Ε Ρ Ε Υ /  
Α Ρ Χ Α /  
Ι Ε Ρ Ε Υ Σ  
5 Ε Π Α Ν Γ Ι Λ Α Μ Ε Ν Ο Σ  
/ Ε Ι Δ Η Σ Ι Ε Ρ Ο Κ Λ Ε Ο Υ Σ Τ Ο Υ Θ Ε Υ Δ Ω Ρ Ο Υ

Ἴε[ρεὺς] ἐπ[α]νγειλάμενος  
 Ἴ]εροκλῆς Μέντορος Κωραιεύς  
 ὁ καὶ Ἀριστοφάνης Πασπάλας  
 Ἴερεὺς

ὁ ἐπανγειλάμενος  
 Ἀριστ]είδης Ἴεροκλέους τοῦ Θεοδώρου

20.—*Ibid.*

a

b

/ ΤΟΥ ΚΟΛΙΟΡΓΕΥΣ  
 / Ν Τ Ο Σ Κ Ω Ρ Α Ϊ Ε Υ Σ  
 5 / Δ Δ //

ΝΙΚΑΝ\_/  
 / ΚΡΑΤΗΣΕΠΑ . . Ο Δ Ι Τ Ο Υ  
 Ε Π Ι Μ Ε Λ Η Τ Η . Α Ν Ι Α Σ Κ Α Λ Ι Σ  
 Θ Ε Ν Ο Υ  
 Ι Ε Ρ Ε Υ Σ  
 Ε Ν Π Ε Ν Τ Α Ε Τ Η Ρ Ι Δ Ι  
 Α Π Ο Λ Λ Ο Δ Ο Τ Ο Υ Κ Ω

a

b

. . . ] του Κολιοργεὺς  
 . . . Δράχο]ντος Κωραζεὺς  
 5 κατὰ πενταετηρί]δα . . .

Νίκανδ[ρος . . .  
 Ἴερμ]οκράτης Ἐπα[φρ]οδίτου  
 ἐπιμελητῆς [Φ]ανίας Καλίσ-  
 θένου  
 Ἴερεὺς  
 ἐν πενταετηρίδι  
 . . . ] Ἀπολλοδότου Κω(ραιεὺς)

21.— Communiqué par M. Benndorf. H. 0,46. L. 0,69.  
 Côte Nord.

ΕΡΕΥΣ  
 ΙΑΤΡΟΚΛΕΟΥΣ ΚΩ  
 ΙΕΡΕΥΣ  
 / \_ Ν Ι Π Π Ο Σ Α Ρ Ι Σ Τ Ε /  
 Κ Ο Τ Υ Λ Ω Ν

Ἴ]ερεὺς  
 . . . Ἴατροκλέους Κο(λιοργεὺς)  
 Ἴερεὺς  
 Μέ]νιππος Ἀριστέ[ου]  
 5 Κοτύλων

22.— Communiqué par M. Benndorf. H. 0,42. L. 0,84.  
 E. 0,74. Côte Nord.

ΙΕΡΕΥΣΚΑΤΑΠΕΝΤΑΕΤ		Ἱερεὺς κατὰ πενταετ[η-
ΡΙΔΑΜΕΝΙΠΠΟΣΜΕΝ		ρίδα Μένιππος Μεν[ίππου
ΚΟΤΥΛΩΝ		Κοτύλων
ΚΟΣ	ΙΖ	...χος Ἱε[ρεὺς
	ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ	5 Διονύσιος . . . .

23.—*Ibid.*

	<i>a</i>		<i>b</i>
			ΙΕΡΕΥΣΤ /
			ΜΕΝΙΠΠΟΣΜΕ /
			ΚΟΤΥΛ /
	/ ΠΠΟΥΚΖ		
5	/ ΡΕΥΣ		
	/ / ΕΝΙΠΠΟΥΚΑΘΛΕΩΝΙΔ /		
	/ ΕΥΠΕΝΑΙ		

	<i>a</i>		<i>b</i>
			Ἱερεὺς τ[ὸ δ]εύτερον
			Μένιππος Με[νίππου
			Κοτύλ[ων
	. . . Μενί]ππου Κ(ωρα)ζ(εὺς		
5	. . . Ἱε]ρεὺς		
	. . . Μ]ενίππου καθ' ὑ[ποθεσίαν δὲ] Λεωνίδ[ου		
	. . . ]ευπεναι . .		

## 24.— Pierre brisée à droite et à gauche.

/ ΣΤΕΟΥΚΑΘΥΟ /		... Ἀρι]στέου καθ' ὑ[ποθεσίαν δὲ
		. . . . .
/ ΟΥΤΟΥΙΑΤΡΟ /		. . . . .]ου τοῦ Ἱατρο[κλέους
/ ΚΩΡΑΙΕΥΣ		. . . . . Κωραιεὺς
/ Σ	ΕΡΜΟΚΡΑ /	5 . . .ς Ἐρμοκρά[της . . .
/ Σ	ΝΟΣΚΑΘΥ /	. . .ς νος καθ' ὑ[ποθεσίαν δὲ . . .
	ΤΩΝΟΣΚ	τωνος Κ[
/ ΩΜΗΤΗΣ		. . Ἱεροκ]ωμήτης

25.—*Ibid.* Complet à gauche.

ΛΕΩΝΧΡΥΣΑΟΡΟΣ /		Λέων Χρυσάορος . .
ΑΡΙΣΤΕΑΣΑΡΙΣΤΕ /		'Αριστέας 'Αριστέ[ου] . .
ΑΛΥΣΙΝΣΥΝΑΣΠΙ /		αλυσιν σὺν ἀσπι[ . .
ΣΥΙ /		σι[ .
ΔΙΟΝΥΣΙΚΛΗΣΘΕΟΦ /	5	Διονυσικλῆς Θεοφ[άνους] . .
ΚΑΙ /		καὶ [ . .

26.—Marbre blanc. Brisé à droite et à gauche.

/ Α Ζ Ε Υ Σ		. . . Κωραζ[ε]ύς
/ Μ Ε Ν Ε Δ Η /		. . . ] Μενεδή[μου] . .
/ Ε Υ Σ Κ Α Τ Α Π Ε /		ἱερ[ε]ύς κατὰ πε[νταετη]ρίδα
/ Δ Ε Δ Η Μ Η Τ Ρ Ι Ο Υ /		. . καθ' ὑποθέσιν] δὲ Δημητρίου
/ Α Ρ Ο Υ Λ Ο Β Ο Λ /	5	. .]αρου Λοβολ[ιδε]ύς
/ Υ Μ Ε Λ Α Ν Ο Σ /		. .το]υ Μέλανος
/ Ω Ρ Α Ζ Ε Υ Σ		. . Κ]ωραζεύς
/ Ω Ρ Α Ζ Ε Υ Σ		. . Κ]ωραζεύς

27.—*Ibid.* Bloc complet à droite.

/ Π Ο Λ Λ Ω Ν /		. . . 'Απόλλων [ . .
/ Ω Ν Ο Σ Ι Ε Ρ Ο Κ Ω Μ Η /		. . . ]ωνος 'Ιεροκωμή[της
/ Ν Ι Δ Ο Υ Λ Ο Β Ο Λ Δ Ε Υ Σ		. . . ]νίδου Λοβολιδεύς
/ Κ Λ Ε Ο Υ Σ Κ Ω Ρ Α Ι Ε Υ Σ		. . . ]κλέους Κωραιεύς
/ Ρ Ι Δ Α	5	ἱερ[ε]ύς κατὰ πενταετη]ρίδα
/ Ρ Α Ι Ε Υ Σ		. . . . Κω]ραιεύς

28.—*Ibid.* Cassé à droite et à gauche.

	a		b
	/ Χ Ρ Υ Σ Α Ο Ρ Ο Σ	ΚΟ	Χ Ρ Υ Σ Α Ω Ρ Μ - /
	/ Ι Σ Τ Ε Ο Υ Κ Ζ		
	/ Μ Ε Ν Ε Κ Ρ Α Τ Ο Υ Σ Τ Ο Υ Ε /		
	/ Ν Δ Ε Ε Π Α Ι Ν Ε Τ Ο Υ Κ Ω Ρ /		
5	/ Κ Α Τ Α Π Ε Ν Τ Α Ε Θ Η Ρ Ι Δ /		

<p style="text-align: center;"><i>a</i></p> <p>. . . .] Χρυσάορος Κο(λιοργεὺς)  . . . Ἄρ]ιστέου Κ(ωρα)ζ(εὺς)</p> <p>. . . .] Μενεκράτους τοῦ Ε . .  καθ' ὑθεσία]ν δὲ Ἐπαινέτου Κωρ[αιεὺς  5 ἱερεὺς] κατὰ πενταετηρίδ[α</p>	<p style="text-align: center;"><i>b</i></p> <p>Χρυσάωρ Με . . . .</p>
--	---

29.— *Ibid.*

<p>/ Α Ν Α Ρ Ι Σ Τ Ε Ο Υ</p> <p>/ Α Η</p> <p>/ Η Ν Ζ Ω Ι Λ Ο Υ Ι Ε</p> <p>/ Κ Ω Μ Η Τ Η Ν</p> <p>/ Ρ Ο Ν Δ Η Μ Α Ι Ν Ε /</p>	<p>. .]αν Ἄριστέου</p> <p>. .]αη</p> <p>. .]ην Ζωίλου Ἴε(ροκωμήτην)</p> <p>. . Ἴερο]κωμήτην</p> <p>5 . .]ρον Δημινιέ[του</p>
--	--

## 30.— Bloc complet à droite.

/ Ο Σ Δ Ι Ο Ι . . . Ο Υ  
/ Δ Ω Ρ Ο Υ Κ Ω Ρ Α Ζ Ε Υ Σ  
/ Λ Ι Ο Υ Κ Ο Λ Ι Ο Ρ Γ Ε Υ Σ  
/ Ν Δ Ε Φ Α Ν Ι Ο Υ Π Α Ν Α Μ Α Ρ Ε Υ Σ  
5 / Ω Ν Ο Σ Τ Ο Υ Ι Ε Ρ Ο Κ Λ Ε Ι Ο Υ Σ  
/ Κ Ω Μ Η Τ Η Σ  
/ Ρ Ι Δ Α

. . .]ος Διουυσίου  
καθ' ὑθεσίαν δὲ Θεο]δώρου Κωραζεὺς  
. .]λιου Κολιοργεὺς  
καθ' ὑθεσία]ν δὲ Φανίου Παναμαρεὺς  
5 . .]ωνος τοῦ Ἴεροκλείους  
Ἴερο]κωμήτης  
Ἴερεὺς κατὰ πενταετη]ρίδα



31. — Communiqué par M. Benndorf. H. 0,46. L. 0,90.  
E. 0,69. Côté Sud.

Μ Ε Ν Ε Σ Τ Ρ Α Τ Η  
Ι Ε ρ [οκλ] ης Η Σ  
Κ Ρ Υ Σ Ξ Ω Ρ Θ Ε  
Τ

Μενεστρότη[ς]. . .  
Ἴερ[οκλ]ῆς. . .  
Χρυσ[ά]ωρ Θε. . .

32. — Communiqué par M. Benndorf. H. 0,47. L. 0,91.  
E. 0,44. Côté Nord.

Ν Δ

Λ Λ Ι  
Α Π Ο Λ Λ Ω Ι

Α Π Ο Λ Λ Ο Φ Α Ν Η Σ  
Α Ρ Ι Σ Τ Ι Π Π Ο ς Ε Κ Α  
Ξ Ι Λ Ι Ν Δ Ρ Ο - Α Ρ Ι Σ Τ  
Σ Τ Ρ Α Τ Ω Κ Α Θ Υ Ι Ο Θ Ε Σ Ι Α Ν Δ Ε Ι Ε Ρ  
Α Ξ Τ Τ Ρ Α

Ἄπολλων . . .  
Ἄπολλοφάνης . . . . .  
Ἄριστιππος Ἐκα[ταίου] . . . . .  
Μέ]γανδρος Ἄριστ[ίππου]. . . . .  
καθ' υἰοθεσίαν δὲ Ἴερ[οκλέους]. . . . .

33. — Communiqué par M. Benndorf. H. 0,47. L. 0,71.  
Côté Sud. Caractères très effacés.

Μ Α Ν Ε Ι Λ Ι Ο Σ Κ Α Λ Λ Ι Ο Υ /  
/ Λ Ι Ο Υ  
Τ Η Μ Ε Γ Ι Σ Τ Η Θ Ε Α Ε /  
/ Τ Λ Ω Θ Ο Ν Ι Α Σ /  
Θ / Η Σ /

Μανειλίου Καλλίου  
. . . . . λίου  
τῆ μεγίστη θεᾶ Ἐ[κάτη  
. . . . .  
. . . . .

34. — Les lignes 4 à 7 de l'inscription *b* sont gravées en très grands caractères.

	<i>a</i>	<i>b</i>
	/ Σ Ε Σ Ε . . . . . Ο Σ Λ Ο Ι Π . . Σ	
	/ Ω Π Ο Λ Λ Α Κ Ι Σ Κ Α Ι Δ Ι Α Ψ Η Φ Ι Μ Α Τ Ω Ν	
	/ Ι Τ Ο Ν Κ Α Ι Ε Ρ Μ Ι Α Ν (sic)	
	/ Η Μ Η Τ Ρ Ι Ο Υ Δ Α Μ Υ Λ Α Ν Τ Ο Ν Ι Ε Ρ Ε Υ Σ	
5	/ Σ Μ Ε Ν Α Ν Δ Ρ Ο Σ Δ Ι Ο Ν Υ /	
	Λ Ε Ο Ν Τ Ι Σ Κ Ο Υ Κ Ο Λ Ι Ο Ρ Γ /	
	Λ Ω Ν Δ Α Ρ Γ Ε Υ Σ	

	<i>a</i>	<i>b</i>
	... ]ΣΕΣΕ . . . . . ΟΣΛΟΙΠ . . Σ	
	.. ]Ω πολλάκις και διά ψηφι(σ)μάτων	
	.. 'Ηρακλε]ίτον και 'Ερμίαν	
	. . . . τὸν υἱὸν Δ]ημητρίου Δαμύλαν τὸν	'Ιερεὺς
5	. . . ]ς	Μένανδρος Διονυ[σίου φύσει δὲ Λεοντίσκου Κολιοργ[έως Λωνδαργεύς.

Les lignes 2 à 5 de l'inscription *a* semblent appartenir à un décret honorifique analogue au n° 48.

L. 4. Sur Damulas fils de Démétrius, cf. une inscription publiée par Benndorf et Niemann, *Reisen*, I, 156, où ce personnage est mentionné avec son frère Méneclès.

35. — Communiqué par M. Benndorf. H. 0,47. L. 1,10. E. 0,71. Côté Nord-Est.

	Ι Ε Ρ Ε Υ Σ
	Α Ρ Ι Σ Τ Ε Α Σ Μ Ε Ν Ε Κ Λ Ε Ο Υ Σ Κ
	Λ Ω Ν Δ Α Ρ Γ Ε Υ Σ
5	Ι Ε Ρ Ε Υ Σ
	Ω Ν Ι Δ Η Σ Ζ Ω Ι Λ Ο Υ Ι Ε Ρ Ο Κ Ω Μ Η





dans les diphthongues  $\alpha\upsilon$  et  $\epsilon\upsilon$  est remplacé par  $\omicron$ . En tout cas, le nom "Ανδ[ρων] doit être restitué au nominatif, comme le prouve le mot  $\iota\acute{\epsilon}\rho\epsilon\iota\alpha$ . Le personnage porte un second nom, Λέων, ce qui est assez fréquent dans les inscriptions de Stratonicee.

38. — Communiqué par M. Benndorf. H. 0,46. L. 0,84. E. 0,73. Côté Nord.

ΙΕΡΕΥΣ  
ΕΚΑΤΟΜΝΟΣΕΠΑΙ  
ΝΕΤΟΥ ΚΩ ΜΑΓΙΔΩΝ

Ἰερεὺς  
Ἐκάτομνος Ἐπαι-  
νέτου Κο(λιοργεύς) Μαγίδων.

39. — Communiqué par M. Benndorf. H. 0,41. L. 0,74. E. 1,42. Bloc d'ante. Côté Nord.

*a*  
ΙΕΡΕΥΣΕΠΑΝΓΕΙ  
ΛΑΜΕΝΟΣΕΝΠΕΝ  
ΤΑΕΤΗΡΙΔΙΝΕΙΚΑΝ  
ΔΡΟΣΜΕΝΙΠΠΟΥΛΟ

*b*  
||| ||| ∪ ∟ ΤΗΣ ΠΟΛΕΩΣ  
ΚΟΛΟΒΟΣ

*a*  
Ἰερεὺς ἐπανγεί-  
λάμενος ἐν πεν-  
ταετηρίδι Νείκαν-  
δρος Μενίππου Λο(βολδεύς)

*b*  
υἱὸς τῆς πόλεως  
Κόλοβος.

40. — Pierre brisée à droite et à gauche.

*a*  
/ Ι Σ Ε Ξ Π Α Ν Γ Γ Ε Λ Ι Ω Ν (sic)  
/ Α Σ Π Α Ν Α Ι Τ Ι Ο Υ  
/ Ρ Θ Ρ Α Σ Ω Ν Ο Σ Ι Ε

	<i>b</i>	<i>c</i>
	/ ΟΝ	
5	/ ΡΤΕΜΙΔΩΡΟΥΤ̄Ε	ΙΕΡΕΥΣΕΠΑΝΓΙΛΑΜΕΝΟ/
	/ ΩΝΙΕΡΕΩΝΙΕΡΕΙ	ΜΙΝΝΙΩΝΟΣΤΟΥΔΙΟ
	/ ΥΤΟΝΑΡΤΕΜΙΔΩ	
	/ ΒΩΣΜΕΝΤΑΠΡΟΣ	
	/ ΟΤΕΙΜΩΣΔΕΠΡΟΣ	
10	/ ΥΣΞΕΝΟΥΣΠΑΝΤΑΠΟΙ	

*a*

Ἱερεὺς ἐξ(ε)πανγγελιῶν  
 ..... ]ας Παναγιῶτος  
 Χρυσῶ]ρ Θράσωνος Ἱε[ροκωμήτης]

	<i>b</i>	<i>c</i>
	... ]ον	
	... Ἱερ]τεμιδώρου Ἱε[ροκωμήτης]	Ἱερεὺς ἐπανγγιλάμενο[ς Ἀριστέας
	ιερεὺς ἐκ τῶν ιερέων. Ἱέρει-	Μιννίωνος τοῦ Διο[γένους Κωραιεύς
	α...ο]υ τοῦ Ἀρτεμιδώ-	
	ρου εὐσε]βῶς μὲν τὰ πρὸς	
	τὴν θεὰν φιλ]οτειμῶς δὲ πρὸς	
	τοὺς πολίτας καὶ το]ῦς ξένους πάντα ποι-	
	[ήσαντες]	

L'inscription *b* est gravée en caractères de plus basse époque.

Le personnage nommé dans l'inscription *c* se rencontre dans un texte publié dans le *Bull. de Corr. hellén.* V, p. 190, d'après lequel ont été faites les restitutions.

41. — Marbre blanc, caractères de basse époque. A droite de l'inscription, une torche.

Ι Ε Ρ Ε Υ Σ Ε Ξ Ι Ε Ρ Ε Ω Ν Δ Ι Ο Ν Υ  
 Γ Ι Ο Σ Δ Ι Σ Ε Π Α Φ Ρ Α Σ Ο Κ Α Ι Θ Ρ Α  
 Γ Ω Ν Ι Ε Ρ Ε Ι Α Σ Ε Σ Κ Η Ν Ι Α Π Ω Λ  
 Λ Α Γ Υ Ν Η Α Υ Τ Ο Υ Π Ρ Ο Ι Ε Ρ Α Τ Ε Υ

5 ΚΟΤΕΣΚΑΙΤΟΥΠΑΝΗΜΕΡΙ  
 ΟΥΔΙΟΕΚΛΙΔΟΦΟΡΟΣΕΜ.  
 ΑΡΙΣΤΟΝΙΚΗΕΠΙΜΕΛΗ  
 ΤΗΕΤΩΝΜΥΕΤΗΡΙΩΝ  
 ΔΗΜΗΤΡΙΟΣΜΟΙΩΝΙΔΟΥ  
 10 ΕΥΤΥΧΩΣ

Ἱερεὺς ἐξ ἱερέων Διονύ-  
 σιος δις Ἐπαφρᾶς ὁ καὶ Θρά-  
 σων. Ἱέρεια Σεσκήνια Πώλ-  
 λα γυνὴ αὐτοῦ· προιερατευ-  
 5 κότες καὶ τοῦ Πανημερί-  
 ου Διός. Κλιδοφόρος Σεμ[πρωνία]  
 Ἀριστονίκη. Ἐπιμελη-  
 τῆς τῶν μυστηρίων  
 Δημήτριος Μοιωίδου.  
 10 Εὐτυχῶς.

42. — Inscription brisée en deux morceaux se rejoignant exactement. La partie *a* est complète à gauche dans les lignes 4-7, le haut brisé à gauche, la partie *b* est complète à droite.

a b

//// ΑΝΓΕΙΑ..... ΕΝΠΕΝΤΑΕΤΗΡΙΔΙΤΟΠΕ//  
 /ΘΕΟΦΙΛΟΥ Ι . ΝΞΙΜΟΣ ΤΟΝ  
 ΙΕΡΕΥΣΕΠΑΝΓ..ΛΑΜΕΝΟΣΤΟΔΕΥΤΕΡΟΝ

5 ΔΙΑΛΙΠΩΝΜΕΣΑΕΤΗΔΥΟΘΕΟΦΙΛΟΣΘΕΟΦΙΛΟΥΙΕ  
 ΟΣΚΑΙΕΠΗΝΓΙΛΑΤΟΤΟΥΚΑΙΣΑΡΟΣΜΗΝΟΣΤΗΠΡΩΤΗΣΕΒΑΣΤ/  
 ΚΑΙΑΜΑΤΗΥΠΟΣΧΕΣΙΤΟΤΕΙΕΡΟΝΗΝΥΣΕΚΑΙΤΗΝΘΕΟΝΕΥΣΞ /  
 ΚΑΙΤΑΠΡΟΣΤΟΥΣΑΝΘΡΩΠΟΥΣΕΦΙ.ΟΤΙΜΗΘΗ

Ἱερεὺς ἐπ[αν]γελ[ά]μενος ἐν πενταετηρίδι τὸ π[έ]μ[π]τον  
 Θεόδωρος Θεοφίλου [Κί]νξιμος

Ἱερεὺς ἐπ[αν]γ[ει]λάμενος τὸ δεύτερον

διαλιπὼν μέσα ἔτη δύο Θεόφιλος Θεοφίλου Ἱε[ρο]κωμήτης]

5 ὅς καὶ ἐπηνήγατο τοῦ Καίσαρος μηνὸς τῆ πρώτης σε[β]αστ[ῆ]

καὶ ἄμα τῇ ὑποσχέσ[ε]ι τό τε ἱερὸν ἤνυξε καὶ τὴν θεὸν εὐσέ[β]ησε  
καὶ τὰ πρὸς τοὺς ἀνθρώπους ἐφι[λ]οτιμήθη . . . .

L. 2. La restitution est faite d'après l'inscription 43 où se rencontre le même personnage Θε]όδωρος Θεοφίλου Κίνξιμος.

L. 5. Le mois Καισάριος est le premier du calendrier asiatique (24 sept. — 24 oct.). Cf. Saglio, *Dict. des Antiquités*, art. Calendrier (p. 829 sqq.), *Rev. Arch.* 1883, II, p. 86 et *C.I.G.*, 2722. L'adjonction de σεβαστή à la mention de certains jours se retrouve dans le calendrier égyptien.

43. — Communiqué par M. Benndorf. H. 0,47. L. 0,73. E. 1,37.

ΙΕΡΕΥΣ		Ἴερεὺς
/ ΑΝΓΕΙΛΑΜΕΝΟΣ		ἐπ]ανγειλάμενος
/ ὉΔΩΡΟΣΘΕΟΦΙΛΟΥ		Θε]όδωρος Θεοφίλου
ΚΙΝΞΙΜΟΣ		Κίνξιμος
//// ΕΥΣΕΠΑ Μ Γ Γ	5	Ἴερ]εὺς ἐπανγε[ιλ]άμενος
//// ΜΟΛΕΣ		Ἐρ]μόλε[ω]ς
ΥΓΕΡΝ		τ]οῦ Ἐρμ[ίου].

44. — Complet à droite.

	/ ΤΑΙΟΣ ΜΕΝΙ ΠΠΟ . . ΟΥ ΕΚΑΤΑΙΟΥΙΕ
	ΙΕΡΕΥΣ
	/ ΑΤΑΙΟΣ ΜΕΝΙ ΠΠΟΥ ΤΟΥ ΕΚΑΤΑΙΟΥΙΕ
	/ ΕΤΙΑΝ ΕΞΗΣ ΠΡΩΤΟΣ ΠΑΝΤΩΝ
5	ΚΑΙ ΜΟΝΟΣ
	/ ΥΣ
	ΙΕΡΕΥΣ
	ΕΠΑΝΓΙΛΑΜΕΝΟΣ ΜΕΝΙ ΠΠΟΣ
	ΕΚΑΤΑΙΟΥΝΙΚΑΝΩΡ . . ΙΕ
	/ ΟΡΟΥ ΚΩΡΑΖΕΥΣ



Ἐκα]ταῖος Μενίππο[υ τ]οῦ Ἐκαταίου Ἰε[ροκωμήτης]  
 Ἰερεὺς  
 Ἐκα]ταῖος Μενίππου τοῦ Ἐκαταίου Ἰε[ροκωμήτης]  
 διὰ δι]ετίαν ἐξῆς πρῶτος πάντων  
 5 καὶ μόνος  
 Ἰερεὺς  
 ἐπανγιλόμενος Μενίππος  
 Ἐκαταίου Νικάνωρ[ος] Ἰε[ροκωμήτης]  
 . . .]ορου Κωραζεύς.

45. — Communiqué par M. Benndorf. H. 0,62. L. 1,07.  
 E. 0,48. Côté Nord.

ΧΑΡΙΛΑ \_ Λ ΜΠ/ΛΛ \_ ΝΘ\_ι \_ Λ  
 ΛΟΤΕΙΜΟΥΜΕΝΟΥΑΡΤΕΛ ΡΟΥΒΜΕΝΕΔΙ//  
 ΤΟΥΥΟΥΤΟΥΙΕΡΕΩΛΚΑΙΤΑΤΙΑΣΤΗΜ\_ι/  
 ΠΟΥΚΖΤΗΜΗΤΡΟΣΤΟΥΙΕΡΕΩΩΕΝΗΕΩ//  
 5 ΙΕΡΕΥΣ  
 ΕΞΕΠΑΝΓΕΛΙΑΣΘΡΑΣΩΝΙΕΡΟΚΛΕΟΥΣΛΕΩΝΙΕΕΤΩΝΙ  
 ΜΕΤΑΑΡΧΙΕΡΩΣΥΝΗΝΗΝΕΤΕΛΕΣΕΝΩΝΕΤΩΝΔΕΚ/  
 ΚΕΓΥΜΝΑΣΙΑΡΧΙΑΝΗΝΕΤΕΛΕΣΕΝΩΝΕΤΩΝΔΕΚ/  
 ΕΝΟΣΚΑΙΙΕΡΩΣΥΝΗΝΤΟΥΜΕΓΙΣΤΟΥΘΕΟΥΔΙΟΣ  
 10 Π'ΑΝΑΜΑΡΟΥΗΝΕΤΕΛΕΣΕΝΩΝΕΤΩΝΔΕΚΑΕΞΚΑΙΙΕ  
 ΡΩΣΥΝΗΝΤΟΥΠΡΟΠΑΤΟΡΟΣΔΙΟΣΧΡΥΣΑΟΡΕΙΟΥΗΝΕ  
 ΤΕΛΕΣΕΝΕΤΩΝΕΙΚΟΣΙΚΑΙΣΕΙΤΩΝΙΑΝΩΝΑΥΤΟΙΥ  
 ΠΕΣΧΟΝΤΟ\*ΛΛΑΝΑΠΟΔΟΤΩΝΤΗΠΟΛΕΙ  
 ἸΕΡΕΙΑΗΓΥΝΗΑΥΤΟΥΑΠΦΙΑΣΑΡΤΕΜΙΔΡΟΥΚ  
 15 /ΥΣΗΣΤΗΣΘΥΓΑΤΡΟΣΑΥΤΩΝΑΜΜ  
 /ΟΣΑΠΦΙΑΣ-ΣΥΝΦΙΛΟΤΕΙΜΟΥ

Χαρίλα[ος . . . . .] . .] σ[υνφι-  
 λοτειμουμένου Ἄρτεμ[ιδώ]ρου Β Μενεδή[μου]

τοῦ ὑοῦ τοῦ ἱερέως καὶ Τατίας τῆς Με[νίπ-  
που Κ(ωρα)ζ(ίδος) τῆ[ς] μητρὸς τοῦ ἱερέως ΝΗΕCΟ

5

Ἱερεὺς

ἕξ ἐπανγγελίας Θράσων Ἱεροκλέους Λέων Ἱεροκωμήτης) ἐτῶν .  
μετὰ ἀρχιερωσύνην ἦν ἐτέλεσεν ὧν ἐτῶν δέκα [α  
κ(αι) γυμνασιαρχίαν ἦν ἐτέλεσεν ὧν ἐτῶν δέκα  
ἐνὸς καὶ ἱερωσύνην τοῦ μεγίστου θεοῦ Διὸς

10 Παναμάρου ἦν ἐτέλεσεν ὧν ἐτῶν δέκα ἕξ καὶ ἱε-  
ρωσύνην τοῦ Προπάτορος Διὸς Χρυσασορείου ἦν ἐ-  
τέλεσεν ἐτῶν εἴκοσι καὶ σειτωνίαν ὧν αὐτοὶ ὑ-  
πέσχοντο (δηνάρια) μ(ύρια) ἀναποδό(ν)των τῆ πόλει.  
Ἱέρεια ἡ γυνὴ αὐτοῦ Ἀμφίας Ἀρτεμιδώρου Κ[. . ?

15 Κλειδοφορ]ούσης τῆς θυγατρὸς αὐτῶν Ἀμμ[ι-  
ας τοῦ Θράσων]ος Ἀμφίας . . σμφιλοτειμου[μένου].

L. 6. Thrason, fils d'Hiéroclès, est connu par d'autres inscriptions (*C. I. G.* 2720, 2721) de date antérieure à celle que nous publions: il vivait au temps des Antonins et appartenait à une des grandes familles sacerdotales de la cité. Le chiffre 1 qui se trouve à la fin de la ligne ne peut être exact, puisque Thrason avait au moins vingt ans; il y avait probablement Κ et un second chiffre sur un autre bloc à droite.

Les inscriptions de Lagina nous ont jusqu'ici fait connaître 165 personnages investis de la charge de prêtre d'Hécate, parmi lesquels 22 sont désignés comme ayant célébré la fête quinquennale de la déesse (1). Mais les inscriptions que nous possédons comprennent un espace de temps bien supérieur à deux siècles. Les plus anciennes appartiennent sans nul doute au 1<sup>er</sup> siècle avant l'ère chrétienne, d'autres descendent au contraire jusqu'au temps des Antonins (*C. I. G.* 2719) et de Sep-

(1) Il semble d'ailleurs que cette fête n'était pas régulièrement célébrée tous les cinq ans: en temps de guerre et de trouble elle dut être interrompue. On trouve en effet dans l'inscription 4 la mention de «πενταετηρίδα τὴν ἀχθεῖσαν μετὰ τοὺς πολέμους πρώτην».

time-Sévère (Newton, 97; Waddington, 517); quelques-unes (n<sup>os</sup> 40 b et 41) appartiennent à une époque postérieure et nous montrent le culte d'Hécate encore florissant au milieu ou à la fin du 3<sup>e</sup> siècle après notre ère.

Les noms des prêtres ou prêtresses sont accompagnés de l'indication du bourg auquel ils appartenaient. Strabon expliquant l'organisation du *σύστημα χρισσορικόν* nous apprend que chaque ville comprenait plusieurs *κώμαι* et que Stratonicée en particulier en comptait un assez grand nombre (XIV, 2, 25). Voici ceux qu'on peut relever dans les inscriptions de Lagina:

Ἱεροκωμήτης, abrég. Ιε (Liv. XXXVIII, 13; Steph. Byz. Ἱερὰ κώμη) à distinguer de Hiéracomé en Lydie dont parle Polybe (XVI, 1, 8; XXXII, 27, 11).

Κολιοργεύς abrég. : Κο

Κωραιεύς abrég. : Κω

Κωραζεύς abrég. : Κζ

Λοβολδεύς abrég. : Λο

Λωνδαργεύς (n<sup>os</sup> 34, 35).

Παναμαρεύς (n<sup>o</sup> 30). Les inscriptions recueillies, en 1886, sur l'emplacement du temple de Zeus Panamaros permettront de faire mieux connaître Londarga et surtout Panamara.

Ταρμιανός (n<sup>os</sup> 4, 5). Voyez les inscriptions sur le *κοινὸν Ταρμιανῶν* (Cousin et Deschamps, *Bull. de Corr. hellén.* X, p. 485).

Τραλλ. . . . (C. I. G., 2731, ethnique d'un dème ou d'une ville de Carie, distincte de la grande cité du Méandre (*St. Byz.* éd. Meineke, p. 688).

. . . ωνδρεύς (n<sup>o</sup> 16).

Les cinq premiers d'entre ces villages semblent avoir été de beaucoup les plus importants des dèmes stratonicéens. Seuls en effet leurs noms se trouvent fréquemment abrégés dans les textes, au lieu que les autres démotiques y sont toujours écrits en toutes lettres. En outre, s'il est permis de tirer une semblable conclusion de documents forcément incomplets, on peut observer que les cinq premiers dèmes fournissent au temple d'Hécate la plupart de ses prêtres. Hiéracomé est représentée

28 fois sur la liste, Coraza et Coliorga 22 fois, Coraia 16 fois, Lobolda 13 fois; les autres comptent seulement un ou deux représentants. Sans doute il faut avouer que 54 noms ont perdu leur démotique: toutefois la proportion de ceux qui nous ont été conservés paraît significative.

Dans deux inscriptions (Newton, *Cnidus*, p. 794; *Bull. de Corr. hellén.* V, p. 794) se trouve la mention ἐν Ἀλώσσω, ἐν Λώσσω, mais Alossos ou Lossos désigne une localité plutôt qu'un bourg.

Πήδασα, Θερμησσός, Κέρραμος dont il est question dans le sénatus-consulte de Lagina (*Bull. de Corr. hellén.* IX, p. 446, 469) étaient des villes dont Stratonicee revendiquait la possession et non des bourgs faisant partie de son territoire.

Nous sommes assez embarrassés pour expliquer les désignations suivantes :

Φανίας Ἐκαταίου τοῦ Φανίου Λο(βολδεδῦς) Κανθαρίων (n° 36)

Ἐκάτομνος Ἐπαινέτου Κο(λιουργῦς) Μαρτίδων (n° 38)

Κανθαρίων et Μαρτίδων désignent-ils la tribu? On ne s'expliquerait pas pour quelle raison, cette indication est ajoutée seulement dans deux cas. C'est peut-être un second nom, et nous avons vu que le fait est fréquent à Stratonicee; mais dans les exemples analogues, ce nom est placé avant et non après la mention du bourg.

La prêtrise d'Hécate était annuelle. Une seule fois, une exception fut faite pour Hécataios, fils de Ménippos, qui resta en charge deux ans de suite (n° 44); mais l'inscription qui nous apprend ce fait, remarque expressément que ce fut la première et unique fois que telle chose se produisit. Toutefois, après un intervalle plus ou moins long, un même personnage pouvait briguer à nouveau la dignité qu'il avait déjà revêtue. Ainsi l'inscription 42 nous montre Théophilos fils de Théophilos choisi comme prêtre d'Hécate pour la seconde fois, après un intervalle de deux semestres: et les autres documents font connaître plusieurs personnages investis à différentes reprises de la prêtrise d'Hécate (n°s 2 et 4, 10,

14, 22 et 23, 46; Newton, 62; *Bull. de Corr. hellén.* V, p.187); quelques-uns ont même rempli jusqu'à cinq fois cette charge considérable (n° 42. Newton, 96). C'étaient là cependant des cas exceptionnels, toujours mentionnés soigneusement à la suite du nom du personnage: en général, la plupart des prêtres inscrits sur les listes semblent avoir rempli ces fonctions une seule fois seulement. Mais, si chaque personnage n'était prêtre d'Hécate qu'une fois dans sa vie, il paraît bien, d'autre part, qu'il s'était formé un certain nombre de familles sacerdotales, dont les membres apparaissent à chaque génération sur les listes des prêtres. Les inscriptions font connaître plusieurs de ces familles, celle par exemple d'Héras fils d'Héras, qui pendant trois générations occupe la prêtrise d'Hécate (*Bull. de Corr. hellén.* V, p.186-187), celle d'Hiéroclès fils de Panaitios, qui exerce avec ses fils tous les grands sacerdoces de la cité (n° 45; *C. I. G.* 2720, 2721), et surtout la grande famille de Ti. Flavius Aeneas, dont les membres apparaissent pendant plusieurs générations dans la charge de prêtre d'Hécate, et celle de Claudius Aristeas, qui à l'époque des Antonins exerce la plupart des grandes charges religieuses (1). Aussi bien chaque prêtre d'Hécate associait à sa dignité d'autres membres de sa famille: tantôt sa mère (*Bull. de Corr. hellén.* V, p.187), tantôt sa femme (nos 6, 41, 45, 48, 57, 63; *Bull. de Corr. hellén.* V, p.190. Newton, 96), remplissaient les fonctions de prêtresse; tantôt sa fille occupait la charge de clidophore (nos 6, 7, 45, 47. *Bull. de Corr. hellén.* V, p. 186);

(1) On trouve, pour la première famille: Ti. Flavius Aeneas fils de Léon (*C. I. G.*, 2719. Newton, 97) et son frère Ti. Flavius Ariston (*C. I. G.*, 2719), le fils de ce dernier, Léon Aeneas (Waddington, 517), et dans nos inscriptions, Ti. Flavius Dioclès (n° 46), Flavius Jason (n° 57), Ti. Flavius Diomédès (n° 58), enfin Tib. Flavius Aeneas Théophanès (n° 57), tous prêtres d'Hécate.

A la famille des Claudii, qui peut-être se rattachait à la précédente, appartiennent: Claudius Aristeas (Newton, 97), son fils Tib. Claudius Aristeas Menandros (Newton, 97, Waddington, 517) et sa fille Claudia Leontis (Benndorf et Niemann, *Reisen*, I, 156): enfin Tib. Claudius Théophanès et son fils Tib. Claudius Laenas (Waddington, 525), et Tib. Claudius Philocalos (Waddington, 531).

enfin ses frères (*Reisen*, I, 156) et ses enfants participaient de même aux honneurs et aux charges du sacerdoce. Ainsi se constituaient de véritables familles sacerdotales pour lesquelles la prêtrise devenait une source de noblesse: c'est ce qu'indiquent les expressions *ιερείς ἐξ ιερέων* (n<sup>os</sup> 40, 41; *Newton* 96), ou *υἱὸς τοῦ ιερέως* (n<sup>os</sup> 37, 45), qui accompagnent plusieurs fois le nom des prêtres mentionnés.

De nombreux sacerdocees précédaient d'ailleurs l'exercice des hautes fonctions de prêtre d'Hécate; c'est ce que montre l'inscription 45, qui nous a conservé pour l'un de ces personnages un véritable *cursus honorum*. Grand-prêtre du culte impérial à 10 ans, chargé à 11 ans de la gymnasiarchie, Thrasion fils d'Hiérocès est à 16 ans prêtre de Zeus Panamaros, à 20 ans prêtre de Zeus Chrysaoréen, après quoi il est revêtu de la prêtrise d'Hécate. Les deux importants sacerdocees de Zeus Chrysaoréen, le grand-dieu de la nation carienne, et de Zeus Panamaros, protecteur particulier, avec Hécate, de la ville de Stratonicee (*Waddington*, 513, 519-520), étaient la préparation ordinaire à la charge de prêtre d'Hécate: beaucoup des personnages nommés dans les inscriptions s'honorent de les avoir remplies, (n<sup>os</sup> 37, 41, 46, 60; *C. I. G.* 2719, 2720; *Waddington*, 525).

Le service de la déesse comportait, outre la charge de prêtre, plusieurs autres dignités religieuses. On trouve à côté de lui la prêtresse (n<sup>os</sup> 8, 41, 46, 57, 63; *Newton* 62, 101; *Bull. de Corr. hellén.* V, p.186-187), généralement sa femme ou sa mère, mais qui pouvait appartenir aussi à une autre famille ou à un autre dème que le prêtre (n<sup>o</sup> 64; *Newton*, 101). Puis venait la *κλειδοφόρος*, c'est-à-dire la prêtresse chargée de porter dans la procession solennelle la clef, symbole d'Hécate (n<sup>os</sup> 7, 14, 41, 47, 57; *Newton*, 96; *Reisen*, I, 156); on rencontre, par exception dans une inscription, un prêtre investi de cette dignité (*Bull. de Corr. hellén.*, V, p.186). On trouve ensuite le néocore (*Newton*, 62), le cosmophore (*Bull. de Corr. hellén.* V, p.186) chargé de porter les ornements destinés à parer la statue d'Hécate, le mystagogue, (*Reisen*, I, 156), l'épi-

mélète des mystères (n<sup>os</sup> 20. 41; Newton, 96), le παραπομπός (n<sup>o</sup> 6); enfin des eunuques étaient attachés au service du temple, (Waddington, 519-520).

II. Les inscriptions relatives au culte.— Comme toutes les divinités du monde souterrain, Hécate avait ses mystères (n<sup>o</sup> 41; Newton 96); comme toutes les grandes déesses, elle avait ses fêtes solennelles (1). Outre les fêtes ordinaires, qui se célébraient dans l'enceinte sacrée et revenaient plusieurs fois au cours d'une année (εορτάσιμοι και επίσημοι τῆς θεοῦ ἡμέραι, n<sup>o</sup> 63. Cf. Newton, 62, 96), il y avait une grande cérémonie, appelée la procession de la clef (κλειδὸς πομπή ou ἀγωγή, Newton, 96-97), qui avait lieu successivement dans l'enceinte sacrée et dans la ville voisine de Stratonicée pendant plusieurs jours; puis c'était la grande fête quinquennale (πενταετηρίς) où des jeux étaient célébrés en l'honneur d'Hécate (*Bull. de Corr. hellén.* IX, p.450), et d'autres solennités encore, dont nous trouverons le détail dans les inscriptions. C'est au prêtre en fonctions que revenait dans ces circonstances l'honneur et la charge de faire les frais du culte. Outre les sacrifices qu'il avait à célébrer (Newton, 101), les chœurs qu'il devait engager et instruire pour chanter les hymnes de la déesse (2) (n<sup>o</sup> 63; *Reisen*, I, 156), il offrait aux assistants de nombreux divertissements: chasses (Newton, 97), exercices gymnastiques (Newton, 96-97; *Bull. de Corr. hellén.* V, p.190; *Reisen*, I, 156) représentations théâtrales (*Bull. de Corr. hellén.* V, p.186, 187), qui duraient plusieurs jours; il faisait des cadeaux aux sacrificeurs (n<sup>o</sup> 63; *Reisen*, I, 156); il donnait des banquets aux fidèles qui venaient assister aux fêtes (Newton, 62, 96, 97; *Reisen*, I, 156), il faisait des distributions de vin (*Reisen*, I, 156), de blé et d'huile (Waddington, 517; *Reisen*, I, 156), et des distributions en argent à chacun des assistants (φιλοδω-

(1) Cf. sur Hécate, Decharme, *Mythologie de la Grèce antique*, 2<sup>e</sup> éd. p. 140-142, et sur les mystères, *ibid.* p. 384 sqq.

(2) On trouve Hécate honorée δι' ὕμνωνδίας προσόδου και θρησκευίας (Waddington, 519-520). Cf. sur la manière dont on composait ces chœurs, Waddington 519-520.

ρίαι, Newton, 97). Or, à ces fêtes, l'affluence était considérable: non seulement les habitants de l'enceinte sacrée, mais les citoyens de Stratonicee y venaient prendre part (Newton, 62); les villes étrangères qui avaient reconnu le droit d'asile du temple se faisaient représenter à la fête quinquennale (*Bull. de Corr. hellén.* IX, p. 450); enfin une multitude d'étrangers, dont le prêtre devait assurer l'entretien, accouraient à ces grandes solennités (nos 48, 50, 51; Newton, 96. *Bull. de Corr. hellén.* V, p. 190). Tout ce monde avait part aux largesses: les gens du commun recevaient deux ou trois deniers par tête (Newton, 97; N° 48), ou bien deux, cinq ou dix drachmes (nos 46-52; *Reisen*, I, 154; *Arch. Epigr. Mittheil.* VI, 164); les grands personnages davantage (*Arch. Epigr. Mitth.* VI, 164). Nul n'était exclu de la distribution: les femmes, les paysans, les esclaves même (n° 47; *Reisen*, I, 156), touchaient une légère somme d'argent: enfin le prêtre faisait parfois aussi des largesses à la ville de Stratonicee (n° 45; Newton, 62).

L'usage où l'on était à Lagina de relever par de telles générosités l'éclat des cérémonies religieuses explique certains termes fréquemment employés dans les inscriptions. Continuellement on trouve à côté du nom des prêtres la mention ἐξ ἐπανγγελίας ou ἐπανγγελλόμενος; ailleurs il est question de promesses faites et tenues par les prêtres (n° 42 ἅμα τῇ ὑποσχέσει; n° 53 καθ' ὅτι ὑπέσχετο; Newton, 97, ὑποσχόμενον. Cf n° 45). Il est probable que, la condition requise pour exercer le sacerdoce étant de pouvoir faire les grandes dépenses accoutumées, chaque prêtre, avant d'entrer en charge, annonçait par quelles largesses se signalerait son administration. C'est à ces promesses que se rapportent évidemment les mots ἐπανγγελία et ἐπαγγέλλομαι (1): et l'on a avec raison traduit le terme ἐξ ἐπανγγελίας par « conformément à sa promesse » (2).

Naturellement chacun tâchait de faire plus et mieux que ses prédécesseurs; et plusieurs personnages se vantent dans les inscriptions d'avoir été les premiers à imaginer telle ou

(1) Cf. Waddington, 253, 254.

(2) La κλειδοφόρος aussi faisait certaines promesses. (Cf. nos 6 et 14).

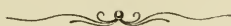


telle largesse (Newton, 97; *Reisen*, I, 156). Aussi les dépenses qu'exigeait l'exercice du sacerdoce étaient-elles considérables, et il n'est pas rare de voir le prêtre en fonction assisté dans les frais de sa charge par certaines personnes de sa famille: c'est ce que désigne le mot *συμφιλοτιμούμενοι*, que l'on rencontre dans plusieurs inscriptions (n<sup>os</sup> 7, 45, 63; *Bull. de Corr. hellén.*, V, p. 186; *Reisen*, I, 156).

Pour récompenser ceux d'entre les prêtres qui avaient rempli avec un éclat particulier les obligations de leur sacerdoce, on les autorisait, ce semble, à faire graver à la suite de leur nom sur les murailles du temple l'énumération des fêtes et des largesses par lesquelles ils avaient rehaussé la splendeur du culte. Parfois aussi la ville de Stratonicée leur votait des décrets honorifiques ou leur élevait des statues (n<sup>os</sup> 34, 48; Newton, 96): c'est sans doute aussi en échange de semblables services que certains personnages portent les titres de *οἰὸς τῆς πόλεως* (n<sup>os</sup> 39, 57, 61; *C. I. G.*, 2719; Waddington, 525) ou de *θυγάτηρ τῆς πόλεως* (n<sup>o</sup> 47).

CHARLES DIEHL. GEORGES COUSIN.

(A suivre)



## FOUILLES A ÉLATÉE

LE TEMPLE D'ATHÈNA CRANAIA.

(Planches I, II et VI)

Pausanias est le seul auteur ancien qui ait parlé du temple d'Athèna Cranaia, près d'Élatée; mais les renseignements qu'il donne sont trop précis pour qu'aucun voyageur moderne ait

pu se méprendre sur l'emplacement de l'édifice. « A vingt  
 « stades environ d'Élatée, dit-il, se trouve l'hiéron d'Athèna  
 « surnommée Cranaia. La route est assez montante, mais on  
 « ne sent pas la fatigue, et l'on s'aperçoit à peine que l'on  
 « monte. Au bout de la route se dresse une éminence presque  
 « partout coupée à pic, mais de surface et de hauteur médio-  
 « cres. C'est là que le temple a été bâti; il y a aussi des por-  
 « tiques, et, au milieu des portiques, des maisons . . . ».

L'anglais Dodwell, qui a voyagé en Grèce de 1801 à 1806, semble être monté le premier à l'hiéron, dont les habitants du village d'Éleuta (ancienne Élatée) lui avaient indiqué la position. Il décrit avec un certain soin la route qu'il a suivie. Le passage est intéressant, et la traduction n'en est pas ici superflue, car elle sert à montrer avec quelle rapidité se modifie en Grèce l'aspect des ruines, même de celles qui semblent le mieux protégées par leur position naturelle.

« Au village d'Éleuta, nous cherchâmes à obtenir quelques  
 « renseignements concernant le temple de Minerve Cranaia  
 « qui, selon Pausanias, était à vingt stades d'Élatée. Nous ap-  
 « prîmes que des murailles et des colonnes antiques se voyaient  
 « sur les hauteurs, à trois quarts d'heure du village. Nous  
 « nous décidâmes à y aller, accompagnés d'un guide. Pausa-  
 « nias dit que la route monte doucement. Nous nous dirigeâ-  
 « mes vers le nord, et après avoir passé un torrent descendu  
 « des hauteurs voisines, qui font cercle à droite, nous montâ-  
 « mes doucement, et atteignîmes en une demi-heure une église  
 « avec des bloes tout autour, et un grand vase brisé en pierre,  
 « probablement l'ancien réceptacle d'une fontaine qui jailli-  
 « sait là du roc. Quatorze minutes après, nous parvînmes aux  
 « ruines du temple, situé précisément comme Pausanias le dé-  
 « crit, sur un roc escarpé, de hauteur et de dimensions moyen-  
 « nes. Il était ceint d'un péribole. Le côté sud est soutenu par  
 « une solide muraille de grande antiquité, à présent composée  
 « de onze assises de pierres assemblées avec une certaine irrégularité; c'est presque l'appareil polygonal.

« Ce mur est percé de plusieurs trous pour l'écoulement des

« eaux, trois sur une ligne, superposés. Le péribole était fermé  
 « par une porte dont la ruine se voit à l'angle nord-ouest ;  
 « c'est par là que nous entrâmes.

« Plusieurs constructions apparaissent autour du temple ;  
 « elles le reliaient sans doute au portique, et servaient aux  
 « prêtres et aux serviteurs.

« Le temple lui-même était de petites dimensions, moins  
 « grand que le Théseion d'Athènes, et bâti sur le même plan.  
 « Les parties inférieures de quatre colonnes sont encore de-  
 « bout à leur place. Elles sont en pierre, cannelées suivant le  
 « mode dorique. Elles ont deux pieds sept pouces de diamè-  
 « tre, et l'entrecolonnement est de cinq pieds six pouces. La  
 « vue qu'on a du temple commande la plaine d'Élatée et les  
 « montagnes qui l'entourent ».

(Dodwell; — A classical and topographical tour trough  
 Greece — 1801-1805-1806).

C'est probablement d'après Dodwell que l'Etat major fran-  
 çais a marqué sur la grande carte de Grèce dressée en 1852,  
 d'une façon assez exacte, le « temple de Minerve ». En 1877  
 M. Lolling (1) a fait à son tour l'ascension et publié, en même  
 temps qu'une importante inscription, une courte description  
 des ruines, qui corrige et complète les détails donnés par Dod-  
 well. Il remarque que les quatre bases de colonnes, que le  
 voyageur anglais avait vues encore en place, ont disparu.

« Le peuple, ajoute-t-il, prend le mur du péribole pour l'en-  
 ceinte d'une forteresse et appelle le lieu du nom étrange de  
 κίστρο τοῦ Λασοῦ. Au mur d'enceinte s'appuient un grand  
 nombre de compartiments attenants les uns aux autres, et  
 appartenant à une construction qui s'étend le long du mur,  
 à l'intérieur, sans doute les στοazi. L'ensemble donne l'idée—  
 qu'on me permette l'expression — d'un ancien cloître ruiné ».

Au mois d'août 1883, je visitai ces ruines et les étudiâi  
 avec soin. La pensée me vint alors que des fouilles pratiquées  
 en cet endroit auraient quelque chance de succès.

Un angle du mur de soutènement en appareil polygonal,

(1) *Mittheil. Instit. Athen.* 1878, p. 19.

quelques assises du mur du péribole, affleurant le sol, étaient les seuls vestiges des constructions helléniques. Comme l'a dit M. Lolling, les colonnes vues par Dodwell avaient disparu; mais la plate-forme en pente douce du côté qui domine la plaine de Phocide, en face du Parnasse, était vallonnée; il semblait qu'il y eût une assez épaisse couche de terre sous le gazon dru et les chênes buissonneux (πουρνύρια) qui couvraient la surface, entre les murs à fleur de sol décrits par Dodwell et M. Lolling. Parmi les chênes se trouvaient amoncelées des pierres antiques taillées dont quelques-unes avaient évidemment servi à des constructions assez récentes. Du côté opposé la montagne était abrupte, et la pente très-rude tombait en précipice jusqu'à un torrent profond. Mais cette pente même était couverte en beaucoup d'endroits de gazon, ce qui dénonçait une assez grande épaisseur de terre végétale où pourraient avoir été retenus bien des débris du temple écroulé. Le sol était partout semé de débris céramiques. Enfin l'inscription publiée par M. Lolling prouvait qu'il y avait espoir de trouver d'autres documents épigraphiques, et l'on sait combien ceux qu'on a trouvés dans cette partie de la Phocide sont rares. La situation exceptionnelle du temple, au sommet d'une montagne, aujourd'hui inaccessible aux chars, l'éloignement des villages, l'abandon des lieux, que fréquentent seulement des bergers, laissaient penser que les débris du sanctuaire pourraient être retrouvés.

Il me semblait aussi qu'à côté de l'exploration des grands temples de la Grèce, qui exige des ressources considérables, l'étude d'un sanctuaire de médiocre importance, presque inconnu même, comme celui d'Athènes Cranaia, pourrait offrir quelque intérêt. On y apprendrait peut-être par des inscriptions des détails curieux sur un culte local, par des fragments d'architecture et de sculpture des renseignements sur la construction et la décoration d'un édifice de second ordre. Enfin il n'était pas impossible de retrouver quelques-uns des objets qui formaient le mobilier du temple, ex-voto consacrés à la déesse, ustensiles religieux, etc.

C'est ce que j'ai tenté de faire; des fouilles, commencées au mois de décembre 1883, interrompues quelques jours après par le froid et la neige, ont recommencé au mois de mai 1884 pour durer sans interruption jusqu'au 15 juillet.

## I.

## ÉTAT DES LIEUX AVANT LES FOUILLES.— LA ROUTE.— LE PLATEAU.

Dodwell est parti du village d'Éleuta pour monter au temple d'Athèna Cranaia. Il n'y a plus aujourd'hui de village portant ce nom. Le bourg important de Drakmani, (Dragomano dans quelques livres de voyageurs) est à une demi-heure de l'endroit que désigne encore Éleuta, mot dérivé sans doute d'Élateia, et où l'on voit encore des ruines de constructions de diverses époques, une chapelle entourée d'un bouquet d'arbres (Hagios Georgios), une autre chapelle ruinée, et un moulin abandonné. On arrive à Éleuta par un sentier qui, sortant de Drakmani, se dirige vers le sud-est, coupe, en suivant la même direction, un ruisseau profond qui va tomber dans le Céphise. On rejoint bientôt le mur d'enceinte de l'ancienne Élatée, reconnaissable à de gros blocs de pierre émergeant d'un remblai; ce mur et le sentier décrivent un arc de cercle courbé vers le sud. A l'extrémité du sentier, où se trouve une fontaine, finit la plaine. On commence alors à s'élever au-dessus du moulin d'Éleuta, à droite d'un torrent qui devient de plus en plus encaissé, et que l'on traverse au point même où il reçoit un affluent à gauche. Le sentier gravit alors avec peine un premier escarpement, à droite du nouveau torrent couvert de lauriers, d'arbousiers et de platanes, et débouche sur un plateau verdoyant que les indigènes appellent τὰ παλιούρα, du nom d'un arbuste épineux, qui y croît en abondance, parmi les agnus castus aux odorantes grappes violettes. Il faut alors tourner à gauche et gagner en zig-zag, à travers un chaos de rochers, la petite plate-forme où se trouvent encore les ruines signalées par Dodwell. La vasque de pierre

qu'il mentionne a disparu. Enfin on gravit le dernier escarpement de la montagne au sommet de laquelle on n'aperçoit qu'assez tard le mur du *ναός*. C'est ainsi que les habitants de Drakmani et de Zeli, autre village situé à deux heures de là, dans la montagne, m'ont toujours désigné les ruines du temple; le nom rappelé par M. Lolling, *ναός του Λασοῦ*, ne semble plus être en usage.

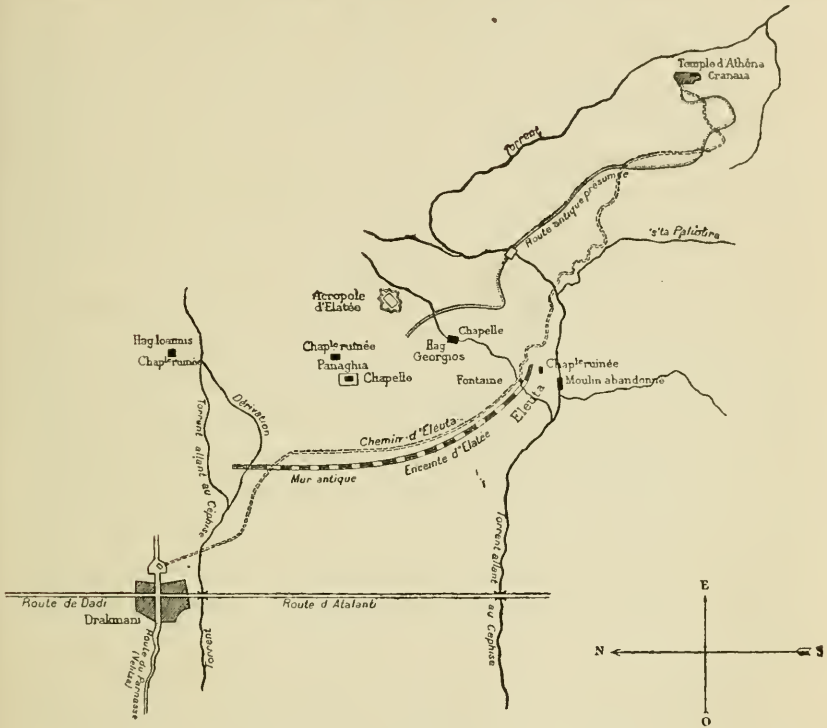
L'ascension, depuis Éleuta, demande tout près d'une heure et demie, et elle est très pénible, quoiqu'en dise Dodwell, sans doute pour se mettre d'accord avec Pausanias. Il est impossible que le sentier aujourd'hui fréquenté se confonde avec la route suivie par le périégète. Aussi ai-je plusieurs fois cherché des vestiges de route antique. En deux endroits seulement j'ai retrouvé des traces évidentes, la montagne ayant été entamée. Il est très probable que la route antique, partant de l'acropole d'Élatée, gagnait par une pente douce un plateau très-élevé au-dessus du lit du grand torrent et dont le niveau correspond à peu-près à celui d'une tranchée pratiquée en face, dans la montagne. Cette tranchée conduit sans peine à un petit terre-plein situé juste au-dessus de la chapelle ruinée, signalée par Dodwell, et de là, la route contournait la montagne jusqu'à un petit col d'où l'on aperçoit pour la première fois le *ναός*; par une série de lacets, elle gagnait enfin la porte d'entrée, à l'angle nord-ouest du péribole (1).

Cette porte, à moitié démolie, était assez étroite; les angles extérieurs des murs auxquels s'adaptaient les battants de la porte, un peu en retrait, sont arrondis. Les chambranles ont roulé en dehors; l'un, presque entier, porte à une extrémité une entaille où devait s'adopter la traverse supérieure.

Le plateau s'élève d'abord en pente douce. Du mur qui le bordait, à droite, il reste une et parfois deux assises de granit gris entremêlé de quelques cubes de pierre poreuse. Ce mur a une longueur d'environ cent mètres, et s'arrête brusquement, à angle droit, contre le mur de soutènement d'une ter-

(1) Voir la carte ci-jointe, dont l'approximation est suffisante pour faire comprendre la situation du temple, et le chemin qui y conduit.

rasse dont le niveau est à peu-près d'un mètre plus élevé. C'est le mur d'appareil polygonal décrit par Dodwell qui, à l'intérieur du plateau, à gauche, prend une direction oblique, s'abaisse peu à peu, et, réduit à une seule assise, se perd



bientôt sous les buissons. A droite, il se relève au contraire dans le prolongement du premier et, sur une longueur de 32 mètres et demi (sauf vers le milieu, où un éboulement s'est produit), il reste encore 8 assises superposées. C'est cette partie de l'enceinte qui attire les regards de loin et à valu à l'ensemble du plateau le nom de κάστρο. La construction est soignée; l'assemblage des blocs polygonaux n'est pas toujours parfait, mais les angles qui s'embroient sont cependant agencés avec art; la surface extérieure est bombée, et le granit gris a pris par endroits une belle teinte dorée. Des buissons verts ont poussé çà et là dans les interstices des pierres, ce qui contribue encore à donner à l'ensemble un aspect très-

pittoresque. Par les trois trous superposés dont parle Dodwell, et dont l'usage est sans doute celui qu'il indique, l'écoulement des eaux, on voit que la terrasse est formée d'un amoncellement de pierres non dégrossies, jetées sans ordre, et recouvertes de terre. La poussée de cette masse incohérente doit être fort grande, et il faut que le mur de soutènement ait une résistance considérable; il ne s'est produit qu'un éboulement, à une époque très récente.

Le mur tourne à angle droit, et prend une direction sud-nord. Avant les fouilles, il était découvert sur une longueur de 25 mètres environ, puis il disparaissait sous la terre et les buissons, au point culminant du plateau. La pente, de ce côté, est très-rapide, et aboutit à un ravin profond. Elle est couverte de rochers et d'arbres qui rendent l'escalade presque impossible; on voit en face des montagnes inaccessibles. Parallèlement à cette arête, si l'on tourne à gauche de la porte d'entrée, le plateau est bordé à l'ouest par un mur formé de pierres antiques entassées à une époque relativement récente.

Le plateau forme donc une sorte de trapèze, borné à l'est, au sud, à l'ouest par des murailles, au nord par des rochers.

M. Lolling a bien décrit l'aspect que présentaient les ruines intérieures avant les fouilles. Il me semble seulement que le souvenir du texte de Pausanias lui a fait admettre trop facilement la comparaison avec un cloître de monastère. Ces compartiments, dont il voyait les murs à la surface du sol, l'ont fait songer aux portiques et aux habitations des prêtres qui avoisinaient autrefois le temple, et il a cru sans doute en reconnaître les ruines. Mais une étude attentive, avant même que les fouilles eussent éclairci ce point, m'a fait comprendre que tous ces murs enchevêtrés sans ordre étaient construits en partie avec des pierres antiques, mais dataient d'une époque bien postérieure au mur d'enceinte. A l'angle sud-est de la terrasse, on devinait même, à son chevet arrondi, les ruines d'une chapelle chrétienne.



## II.

## LE TEMPLE. — ETAT ACTUEL. — PLAN.

Il était naturel de chercher le temple au point culminant du plateau. C'est en effet à cet endroit qu'il avait été construit. J'en ai retrouvé les débris sous une couche de terre qui variait entre cinquante centimètres et un mètre et demi d'épaisseur.

La surface entière de l'édifice était encombrée de murs irréguliers, formés de pierres antiques provenant du temple lui-même et systématiquement brisées. Les monnaies byzantines trouvées en assez grand nombre dans les déblais (elles n'ont du reste aucun intérêt) prouvent que la destruction du temple a été assez ancienne. Quelques-unes portent l'effigie de Justinien et de Justin II (fin du VI<sup>e</sup> siècle). Tous les fragments caractéristiques d'architecture ou de sculpture, tous les matériaux même de moindre importance provenant de l'édifice ont tellement souffert, des morceaux qui se complètent l'un l'autre ont été trouvés en des endroits si éloignés, dans des constructions si différentes, que, très probablement, la place a été plusieurs fois abandonnée et réoccupée, les édifices plusieurs fois abattus et relevés.

J'ai dû démolir toutes ces murailles parasites et même défoncer un assez large morceau de mosaïque grossière pour arriver jusqu'aux fondations mêmes du temple et retrouver le plan.

Voici les principaux détails que j'ai remarqués ; je m'arrêterai surtout à ceux qui me semblent particuliers au temple d'Athéna Cranaia. La position exceptionnelle de l'édifice a exigé des procédés de construction spéciaux qui ne manqueront sans doute pas d'intérêt pour les architectes occupés de l'art antique.

M. V. Blavette, ancien pensionnaire de l'Académie de France

à Rome, mon ami, a bien voulu dresser d'après mes mesures le plan auquel je renverrai (Planche I).

Le temple était construit sur le roc. Voilà ce qu'il ne faut pas perdre de vue.

Avant que le sommet de cette montagne ait été choisi pour porter un sanctuaire, la crête devait être hérissée de rochers comme la partie nord de l'enceinte sacrée. Le premier soin de l'architecte a été de préparer une plate-forme ayant les dimensions de l'édifice projeté. En effet, sous la terre et les débris d'époque byzantine, j'ai retrouvé un grand rectangle de surface à peu près plane, où se reconnaît sans conteste un travail de nivellement.

Le rectangle est orienté du nord au sud, c'est-à-dire que les petits côtés parallèles occupent les positions respectives de nord et sud. La surface est aplaniée sommairement. Les arêtes des stries rocheuses qui sont marquées sur le plan par d'irrégulières lignes obliques ont été coupées, mais sans recherche d'une régularité absolue.

Il n'en est plus ainsi sur les bords mêmes du rectangle. Là le travail a été exécuté avec beaucoup de soin. Le rocher a été taillé et rendu absolument uni à l'extrémité nord du grand côté ouest, sur toute la longueur du petit côté nord, sur la plus grande partie du grand côté est, et sur une partie du petit côté sud. A l'angle sud-ouest le rocher s'abaisse; il n'a pas été travaillé, naturellement, puisque pour établir le niveau il fallait en cet endroit exhausser le sol et non plus l'abaisser.

Le petit côté sud et le grand côté ouest sont marqués par une seule plate-bande, le petit côté nord et la partie rocheuse du grand côté est sont formés par deux plates-bandes parallèles d'inégale largeur et de niveau différent. Toutes les plates-bandes, du reste, sont à un niveau très-sensiblement inférieur à celui de la surface qu'elles circonserivent, sans que toutefois on puisse songer à des marches d'escalier.

Il faut enfin remarquer qu'en deux points du côté ouest (grand côté), et en un point du petit côté sud, le rocher étant creusé naturellement, il en résulte des interruptions dans la

surface, partout ailleurs continue, des plates-bandes. Rien n'indique par quel moyen le sol était exhaussé en ces quelques points et à l'angle sud-ouest. Cependant il est probable qu'on engageait, dans les fentes, des pierres taillées suivant la forme de la fente même. A l'extrémité nord du grand côté est, c'est évidemment ainsi qu'a été comblée l'entaille quadrangulaire marquée en noir dans la plate-bande; seulement, en cet endroit, la régularité de la cassure semble prouver qu'elle a été retaillée par un ouvrier.

L'étude du grand côté ouest est la plus intéressante, car il s'est en partie conservé sous la terre. Cette heureuse circonstance est due à la position même du temple. En effet, on le sait déjà, ce côté se confond avec l'arête même de la montagne qui se coupe brusquement et tombe à pic. Il était donc nécessaire, en cet endroit, de soutenir l'ensemble des constructions pesantes qui allaient s'y élever. Pour cela, il a suffi de construire un large mur contre lequel s'appuyait la colonnade du temple, et qui empêchait cette colonnade d'être suspendue directement sur le précipice.

Le mur existe encore sur une longueur de 18 mètres 80, et cinq tambours inférieurs de colonnes lui sont encore adossés, à leur place primitive; on n'a jamais songé à le détruire, parce que les constructions d'époque ultérieure avaient besoin, comme les constructions primitives, d'être soutenues et séparées du précipice. (Planche II).

Vu du dehors, ce mur est ainsi construit. Le roc, capricieusement découpé, forme une série d'arêtes séparées par des creux. On a bouché ces intervalles avec des pierres dures, sorte de moellons dont la face extérieure n'a pas été taillée. Sur cette première assise grossière ont été établies, en retrait de trente centimètres l'une sur l'autre, deux assises de pierres poreuses dont la face visible est taillée, mais très irrégulièrement. Ces trois premières assises, très solidement fondées, étaient sans doute cachées par de la terre; c'est ce qui explique le peu de soin qu'on a mis à en dégrossir les matériaux. Ce sont les véritables fondations du temple, qui ne devaient

pas être à découvert. Obligé, pour des raisons qui seront exposées en leur lieu, de fouiller jusqu'aux moindres interstices du roc en cet endroit, j'ai dû dégager complètement ces fondations.

Le mur, dans la partie qui émergeait de terre, est construit d'une façon toute différente. Il se compose d'une seule assise de blocs polygonaux d'égale hauteur, mais de largeur et d'épaisseur différentes, très bien ajustés l'un contre l'autre. La face extérieure est régulièrement taillée, sans être polie; des stries tracées au pic indiquent, ou que le travail n'a pas été poussé très loin, à dessein, ou que le mur avait un revêtement dont elles rendaient l'adhérence facile.

En arrière de cette ligne de granit s'en trouve une seconde, composée de la même manière, mais moins haute, et parallèle à la première. L'intervalle entre les deux est comblé de petites pierres non taillées, de vrais moellons formant une sorte de blocage. L'ensemble compose un mur solide, très épais, élevé au-dessus du niveau du pavé du temple; il servait de support à l'édifice, et peut-être aussi de garde-fou.

Vue du dehors, l'arête supérieure présente une courbe assez prononcée, dont la convexité est tournée vers le haut.

Il reste très peu de chose de la colonnade qui était appuyée contre ce mur, à l'intérieur: un stylobate large de 0<sup>m</sup>80 sur lequel reposent, encore en place, les bases de cinq colonnes. Les trois tambours qui sont marqués en noir sur le plan ont été trouvés dans les fouilles et placés par mes soins. (Planche I).

On peut, à première vue, étant donné l'état de destruction du temple, se demander si vraiment ces colonnes sont à leur place. La chose est certaine pour plusieurs raisons.

D'abord, quand on examine attentivement les colonnes, on s'aperçoit que l'une d'entre elles, la dernière à droite du plan, est incomplètement cannelée. Les cannelures n'étaient tracées et évidées qu'une fois la colonne entière dressée; or ici, comme la colonne est presque exactement appuyée contre le mur, l'ouvrier n'a pas eu la place de passer son outil entre le mur

et le tambour de colonne pour conduire la cannelure jusqu'au stylobate. L'évidement s'arrête au niveau du mur d'appui, ce qui prouve aussi que ce mur ne s'élevait pas autrefois plus haut qu'aujourd'hui.

Ensuite, si l'on compare l'espace compris entre les centres de la première et de la troisième colonne en place à gauche, et celui qui est compris entre les centres de la troisième et de la cinquième, on constate une différence de quelques centimètres en faveur de ce dernier. Or, on sait qu'aux angles des temples doriques, les entrecolonnements sont plus étroits, pour permettre aux métopes d'angle d'avoir la forme carrée des autres. Enfin, si l'on suppose le stylobate prolongé jusqu'à l'extrémité de la première plate-bande rocheuse (petit côté nord) et la colonnade continuée, on trouve exactement la place de cinq colonnes, c'est-à-dire pour toute la rangée treize colonnes, nombre canonique pour toute une catégorie de temples doriques dans laquelle nous verrons qu'il faut ranger celui d'Athènes Cranaia.

Les colonnes ont à la base 0<sup>m</sup>75 de diamètre; elles comptent vingt cannelures dont l'arc est, contre le stylobate, de 0<sup>m</sup>13. J'ai mesuré les arcs de divers fragments trouvés dans les déblais: ils varient entre 0<sup>m</sup>10 et 0<sup>m</sup>12.

Les colonnes sont en pierre poreuse; mais cette matière, parfois très friable et légère, a ici une certaine densité.

J'ai retrouvé sur l'emplacement du temple plusieurs chapiteaux assez bien conservés pour qu'on puisse en avoir les mesures exactes. Ils sont de deux modèles, reproduits l'un et l'autre sur la planche I. Il est à remarquer que l'abaque a la même surface dans tous les deux, mais non la même épaisseur. La différence principale consiste dans la forme de l'échine, dont la coupe donne ici une ligne droite, là une courbe très prononcée. Dans ce dernier modèle, le diamètre de la partie cannelée est de 0<sup>m</sup>64, dans l'autre de 0<sup>m</sup>545. Il semble donc que le premier chapiteau ait appartenu à une colonne plus haute ou de proportions moins élégantes. Je ne saurais dire lequel des deux appartient aux colonnes du temple, le-

quel aux portiques que Pausanias a vus dans l'enceinte sacrée.

Quant au stylobate lui-même, qui s'élève au-dessus du rocher aplani, comme une marche d'escalier, il n'offre rien de particulier que trois pierres d'inégales dimensions, dépassant l'alignement des autres. Ces amorces indiquent sans doute que le stylobate était continué dans l'intérieur du temple par un dallage de même niveau.

On s'explique du reste très bien que cette partie de l'édifice ait été conservée, tandis que les autres ont disparu. En effet, après la destruction du temple, des constructions ont remplacé le monument antique. J'ai démoli plusieurs murs byzantins formés de pierres provenant du temple, et même de fragments de statues; à la place du dallage indiqué par les amorces du stylobate, se trouvait un parquet en briques plates, grandes et grossières. Ces constructions avaient exigé la démolition complète du temple jusqu'à ses fondations; seule la partie qui reste pouvait être et a été utilisée. En effet les bâtiments nouveaux avaient besoin d'un mur de soutènement et d'appui, tout comme le temple. A la place de la colonnade devait s'élever un mur plein que le stylobate était heureusement disposé pour supporter; les colonnes mêmes pouvaient servir à la construction de ce mur. Il suffisait d'engager entre les bases conservées des pierres qui fermaient les intervalles. J'ai retrouvé la première assise de cet appareil grossier, à qui est due la conservation d'un certain nombre de fragments intéressants, outre les colonnes.

Les autres membres d'architecture trouvés dans les décombres sont:

1° Plusieurs morceaux du larmier; dans quelques creux des moulures, il reste des traces de couleur rouge; la planche I donne le profil du morceau le mieux conservé.

2° Un fragment de triglyphe (Voir la planche I). Toujours, jusqu'à présent, on a trouvé les trois parties du triglyphe sculptées dans un seul bloc. Ici, je ne sais pour quelle raison; la pierre représente une partie d'un caisson de métope et une

seule moulure du triglyphe. Il devait y avoir un raccord. Autant qu'on peut en juger par ce document, par malheur unique et incomplet, les triglyphes suivaient le canon dorique ordinaire; ils avaient la mesure d'un module, c'est-à-dire un demi-diamètre de colonne à la base. De la manière dont le triglyphe se détache sur la pierre on peut inférer que les métopes étaient lisses. Comme la métope connue d'Ilion, celles du temple d'Athèna Cranaia faisaient corps avec les triglyphes, et n'étaient pas indépendantes.

Les détails donnés jusqu'ici ont permis d'établir les faits suivants:

Le temple était situé contre l'arête supérieure de la montagne, au point culminant;

Il comptait sur le grand côté treize colonnes cannelées; chaque colonne avait vingt cannelures;

Il était en pierre, et construit suivant le canon ordinaire des temples doriques. Ces deux derniers points acquis, il était à prévoir que le petit côté devait être formé par un portique de six colonnes. En effet, si l'on mesure la première plate-bande de rocher nivelé, on trouve exactement la place de six colonnes, en tenant compte du rapprochement nécessaire des colonnes d'angle.

Le temple était donc hexastyle. Dodwell, d'après ce qu'il en avait pu voir, l'avait déjà comparé au Théseion d'Athènes. Le rapprochement s'impose maintenant avec plus de raison encore. Les dimensions des deux édifices sont à peu près les mêmes. Mais le temple d'Athèna Cranaia, cela semble naturel, était moins riche que celui de Thésée.

Le Théseion est construit en marbre, tandis que le temple d'Athèna Cranaia était tout en pierre(1). Mais cela serait peu significatif, car l'usage de la polychromie annulait presque la différence que les modernes établissent entre le marbre et la

(1) J'ai en vain cherché, sur les pierres provenant du temple ou des autres constructions helléniques, les marques d'ouvriers que l'on trouve quelquefois en assez grand nombre (à Eleusis par exemple). Une seule pierre portait la lettre **B**, profondément grayée.

pierre. Les temples de Pæstum et ceux de Sicile, dont les formes architecturales sont si belles, sont construits en pierre.

Mais l'ornementation du temple d'Élatée le cédait de beaucoup à celle du Théseion. J'ai dit que les métopes étaient lisses, comme le prouve le fragment de triglyphe que j'ai recueilli. Il serait du reste bien étonnant qu'aucun fragment de bas-relief, si les métopes eussent été décorées de bas-reliefs, ne se fût conservé. Rien ne dit non plus qu'une frise sculptée, comme celle du Parthénon ou du Théseion, ait couru le long des murs de la cella.

Le toit du temple n'était pas formé de tuiles de marbre, comme cela avait lieu d'ordinaire, mais de tuiles en terre-cuite. J'ai recueilli une grande quantité de ces tuiles, la plupart très grandes, et affectant des formes variées, qui aideraient certainement un architecte à retrouver l'assemblage, et par conséquent les constructions totales du toit. Beaucoup de ces tuiles portaient des inscriptions qui seront étudiées dans un chapitre spécial.

### III.

#### DÉCORATION EXTÉRIEURE DU TEMPLE.

Le temple d'Athèna Cranaia était loin d'être sans valeur artistique. Les proportions devaient en être élégantes et harmonieuses ; les détails en étaient soignés.

On peut juger surtout la décoration extérieure du temple par une série d'ornements dont un certain nombre s'est conservé, et qui, tout mutilés qu'ils sont pour la plupart, ne laissent pas d'avoir de l'intérêt.

Je veux parler d'abord de mufles de lions, en terre-cuite. La gueule largement ouverte, armée de crocs aigus, servait de gargouille ; les mufles étaient flanqués à droite et à gauche d'enroulements très-gracieux qui s'affrontaient ; l'assemblage de tous ces fragments de châteaux formait une sorte de frise dont le temple était entouré (Planche II).



Ce n'est pas la première fois que l'on trouve une série de lions de ce genre. Sans parler de Pompeï, où le mufle de lion sert de décoration courante à la plupart des maisons, et pour s'en tenir aux monuments et à l'art purement helléniques, on a trouvé à Olympie une certaine quantité de fragments semblables à ceux qui nous occupent ici. Ils ont été publiés en planches photographiques dans la grande publication allemande «*Ausgrabungen zu Olympia*» (1875-76, pl. XX; 1878-79, pl. XXVIII, XXIX; 1879-81, pl. XXX). Par malheur, il n'est pas dit exactement, dans le texte qui accompagne ces planches, et qui est très sommaire, où ont été trouvés ces mufles de lions, et de quels monuments d'Olympie ils proviennent, ce qui eût permis de fixer d'une façon à peu près certaine la date de la construction du temple d'Athéna Cranaia (1). Le rapprochement n'en a pas moins un intérêt assez considérable. La Phocide ne semble pas avoir marqué dans le développement artistique de la Grèce; cette région a fourni peu de belles œuvres aux musées et aux collections de l'Europe; il semblait que par sa position même qui l'engageait en des guerres sans nombre, et tournait vers les affaires politiques toute l'activité de ses habitants, elle eût été contrainte de rester, au point de vue des arts, dans une infériorité relative. C'est à peine si, grâce à quelques œuvres céramiques dont l'authenticité et l'origine n'étaient pas très certaines, on pourrait soupçonner que l'art, ou plutôt l'industrie des coroplastes avait pris une extension intéressante. Montrer que certains ornements du temple d'Athéna Cranaia n'eussent pas déparé les portiques célèbres d'Olympie, cela ne suffit-il pas à réhabiliter quelque peu la réputation des Phocidiens?

Il y a plus, les mufles d'Élatée me semblent plus beaux que ceux d'Olympie. Ils sont d'un modèle plus original, et semblent moins les produits d'une industrie un peu routinière qui multiplie en grand nombre les épreuves d'un moulage invariable. Si l'on veut comparer les figures de la planche II

(1) Boetticher, *Olympia*, publie cependant deux mufles de lions trouvés dans les ruines du portique d'Echo (Echohalle); fig. 66, 67; pag. 356.

aux photographies d'Olympie mentionnées plus haut, on verra que la comparaison est toute à l'avantage des premières.

Les mufles de lion d'Élatée appartiennent à deux modèles principaux, qui sont l'un et l'autre de grande beauté.

La crinière épaisse s'épanouit autour du front qui se plisse; les yeux, profondément enfoncés dans l'orbite hors de laquelle saillit la prunelle, donnent à la bête cette expression de colère et de férocité que Stace a si bien décrite dans un vers un peu obscur, mais énergique (*Sylv.* II. V. 15):

. . . . . et totas duxere in lumina frontes.

Les naseaux sont énormes et largement ouverts, les lèvres épaisses et contractées en un rictus effrayant, qui dénude les crocs acérés.

La touche est franche et vigoureuse, le modelé large. Le coroplaste a bien compris que cette frise devait être vue d'en bas, et que, par suite, il fallait laisser à la distance l'office d'adoucir les ombres et d'établir les transitions entre les plans largement taillés.

L'intérêt de la série réside surtout dans la variété que les ouvriers ont su donner, par d'habiles retouches, à des modèles sortis d'un même moule. On reconnaît la main d'un artiste qui s'est plu à donner à chacune de ces figures identiques un caractère propre. Il a suffi pour cela de quelques coups d'ébauchoir bien dirigés, creusant une prunelle, ou une narine, accusant les plis des babines, aiguissant les crocs, séparant ici les poids des crinières en masses lourdes, les divisant là en mèches longues, séparées par des raies d'ombre parallèles.

J'ajoute que certaines parties de la tête étaient peintes, et que les coroplastes ont trouvé là une nouvelle source de variété. D'ordinaire, c'est la crinière, sur laquelle se détache la gueule, comme un tableau sur un cadre, qui reçoit la nuance la plus foncée, une sorte de brun tirant sur le violet.

Des fleurons qui formaient le chéneau à droite et à gauche des mufles, il m'a été impossible de reconstituer une arabes-

que complète. J'ai pourtant recueilli onze morceaux qui faisaient certainement partie de ce chéneau; il ressemblait beaucoup à celui d'Olympie (1875-76, pl. XX). Le bord supérieur était orné d'une moulure sur laquelle on voit encore les traces d'une décoration en couleur brune; c'est une sorte de grecque.

J'ai aussi recueilli un nombre considérable d'antéfixes dont quelques-uns sont d'une élégance tout à fait remarquable. Le plus souvent ils sont décorés d'ornements en relief, une palmette soutenue sur des fleurons qui s'affrontent ou s'opposent en s'enroulant. J'ai fait reproduire les spécimens les plus intéressants.

Le plus gracieux, celui dont le modelé est le plus savant, est gravé en haut de la planche VI; le relief est très-bas, mais les palmettes et les fleurons sont disposés avec tant de légèreté et d'élégance, que l'œil saisit nettement l'ensemble, et en goûte l'harmonie. On a transporté à Athènes 5 antéfixes de ce modèle, complets, et 3 fragments. Le modèle au bas de la même planche, est moins léger, mais il est fortement dessiné; il a cet intérêt spécial que le fond sur lequel se détachent les fleurons en relief, est peint en rouge sombre. On a trouvé la même disposition à Olympie (1878-79, pl. XXIX). On n'a retrouvé que 2 antéfixes de ce type.

Il en reste 4 semblables à celui qui est reproduit sur la planche II, à gauche. Comme les précédents, ils sont peints en rouge sombre ou brun, dans la partie plane. Ce qui les distingue surtout des autres, c'est un motif de décoration tiré de la flore locale. On trouve en effet sur toutes les montagnes qui entourent la Phocide, et dans la plaine même d'Élatée, une sorte d'héliotrope sauvage dont la fleur blanche, réunion de petites clochettes disposées tout le long d'une tige, se recroqueville gracieusement à l'extrémité; cette fleur a certainement donné l'idée de l'arabesque particulière à ce modèle d'antéfixe.

Il est difficile de dire lequel de ces trois antéfixes avait adopté l'architecte pour le temple même; il ne serait pas impossible que la forme en eût été variée. Le fait est que les trois modèles se sont rencontrés presque indifféremment sur

l'emplacement du temple, et aux abords immédiats. Cependant il me semble que le dernier type, qui s'est rencontré en nombre très-considérable (je ne mentionne ici que les exemplaires apportés à Athènes) et où se retrouve le même fleuron qui flanque les mufles de lions, convenait particulièrement à la décoration du sanctuaire.

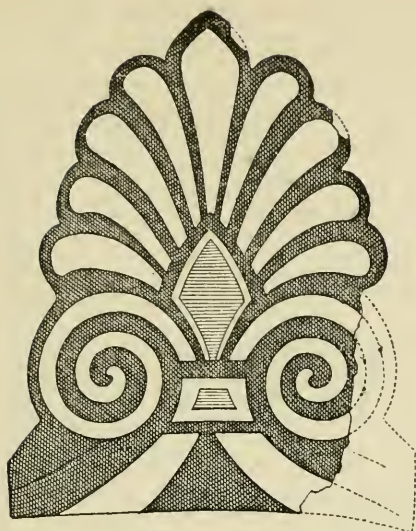
L'antéfixe au bas de la planche VI est un exemplaire unique; la photographie ne rend pas bien la souplesse et la variété des beaux fleurons qui ornent le bas; il y a surtout, à droite et à gauche, deux fleurs, de grands lys sans doute, d'un dessin original, et d'une habile perspective.

Sur un antéfixe de forme différente (planche VI, au milieu), le relief est peint en blanc, et le fond en rouge; l'emploi semble en avoir été fréquent, car j'ai recueilli beaucoup de fragments semblables. L'ornement est simple, mais ne manque pas de grâce.

Des deux côtés sont reproduits deux petits antéfixes d'un joli dessin, qui proviennent sans doute d'un édicule; et dans le haut, à gauche, une sorte d'antéfixe angulaire, bordé en haut d'un rang d'oves, décoré sur les deux faces extérieures de palmettes et de fleurs très heureusement disposées. Les bords de ces deux faces sont découpés. L'espace compris entre les deux faces de l'angle dièdre est plein, et le tout était surmonté d'un ornement dont on ne voit plus que la base arrondie.

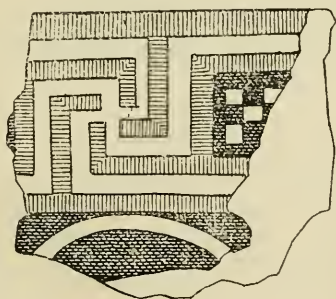
Un autre type d'antéfixe à trois pointes, décoré de deux cornes renversées, était peint en blanc et rouge.

J'ai recueilli aussi deux antéfixes dont les ornements étaient, non plus moulés en relief, mais dessinés sur une surface plane, et peints. Sur l'un, les couleurs ont absolument disparu; sur l'autre, elles sont très bien conservées. Les deux faces sont également planes, et également décorées; c'est sans doute un de ces antéfixes de faitage, comme on en a découvert un certain nombre à Olympie, par exemple. Il ressemble beaucoup à celui qui a été photographié (1878-9, pl. XXIX). Les trois couleurs seules employées sont le noir, le rouge et le jaune. H. 0,27; L. max. 0,20.

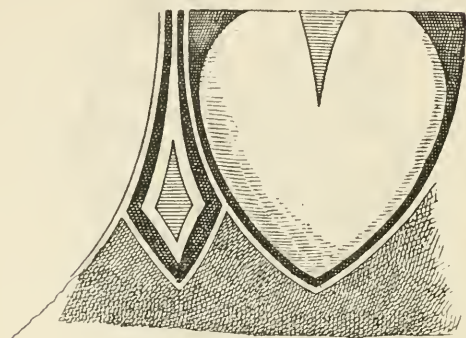


Les parties laissées en blanc sont teintées en jaune sur l'original; les parties ombrées sont noires; les hachures représentent la couleur rouge. Elle ne se trouve qu'au centre de l'antéfixe.

Les terres-cuites colorées n'étaient du reste pas rares au temple d'Athèna Cranaia. Voici un fragment qui mérite d'être signalé. Il ressemble fort à une bande de même genre trouvée à Olympie (1878-9, pl. XXVIII) qui supportait le chéneau à gueules de lions dont il a déjà été parlé. Les couleurs, comme celles de l'antéfixe ci-dessus, sont le noir, le rouge et le jaune.

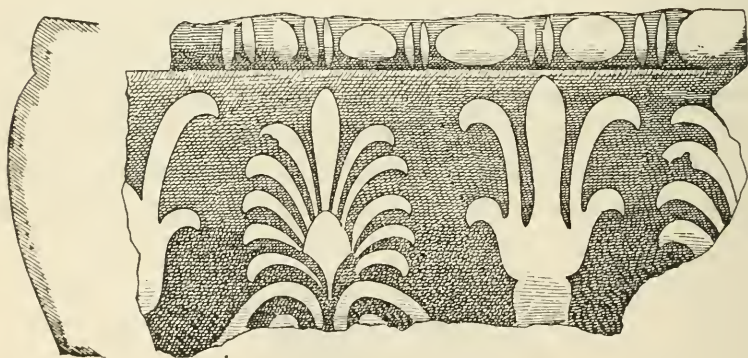


Un grand nombre de larges briques étaient décorées d'une petite moulure, portant en relief des rais de cœurs peints (blanc, rouge et noir). (Grandeur naturelle).



Plusieurs grandes briques du même genre, mais sans moulure, portent sur l'épaisseur une baguette et des feuilles de laurier en relief. Il ne reste pas de traces de coloration.

Je citerai enfin le morceau de corniche dont voici le croquis. Les palmettes sont jaunes sur fond noir, ainsi que les oves de la bande supérieure. L. 0,29. H. 0,14.



IV.

LES PORTIQUES. — LA TERRASSE DU TEMPLE.

Il n'est rien resté des portiques ni des habitations des prêtres que Pausanias a vus autour du temple.

L'inscription suivante, gravée sur une plaque de marbre brisée en plusieurs morceaux, et trouvée dans un mur, près des ruines de la petite chapelle du moyen-âge (angle nord-ouest de la terrasse), est tout ce qui, dans les fouilles, a rappelé le souvenir de ces constructions.

\ Ε                    Ϻ Ι Υ Λ Η Ι Ϻ  
 \ Ε Υ Α            Ν Τ Α Κ Τ Η Ν Κ Τ Ο Α  
                           C Y Π Ο Χ Ρ Ο Ν Ο Υ  
                                   Θ Ε Ω  
                                   Τ (

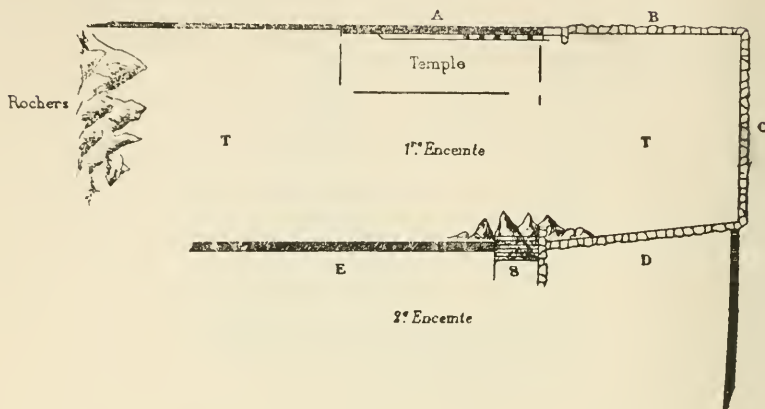
'Αγ]αθ[ῆι τύχηι.  
 . . . . κατασ]κευά[σα]ντας τήν στοά[ν  
                           . . . . . Ϻ ὑπὸ χρόνου  
                           . . . . . Θεῶ.

La forme des lettres indique une période déjà avancée de l'empire romain. Autant qu'on peut en inférer d'un texte aussi incomplet, l'inscription avait rapport à des personnages qui avaient restauré le portique endommagé par le temps.

Θεῶ, qui désigne vraisemblablement Athèna Cranaia, est une forme curieuse à une époque aussi basse.

J'ai pourtant découvert, en faisant des sondages sur le plateau, à l'ouest du téménos, une longue assise de pierres qui peut avoir appartenu à un portique. La disposition en est curieuse. C'est une longue rangée de dalles, en pierre poreuse, qui est située à 41 mètres à l'ouest du temple, en contre-bas, et parallèle au grand côté du temple. Elle était enfouie sous une couche moyenne de deux mètres de terre. Je l'ai suivie sur une longueur de plus de 30 mètres, la découvrant complètement à droite et à gauche. On ne peut se rendre un compte exact de la limite où finissait ce soubassement, au nord, ni de ce qu'il était destiné à soutenir. Cependant, il semble assez

bien disposé pour recevoir une colonnade; mais je n'ose rien affirmer sur ce point. (E).



A l'est, la rangée de pierres bute tout à coup contre des rochers et contre un autre mur de nature toute différente qui le coupe à angle droit. Ce mur, très court, est construit en gros blocs polygonaux assez bien ajustés. Il s'appuie d'un côté contre le rocher, de l'autre il se perd, sans qu'on puisse savoir jusqu'où il se prolongeait. Il ne se compose actuellement que de trois assises de blocs à surface extérieure plane (D).

Le rocher lui-même, en cet endroit, affecte une forme intéressante. Il est taillé par la main d'ouvriers, de façon à former une série de saillies peu proéminentes disposées comme un escalier, mais sans régularité (S).

Je me suis demandé, sans m'arrêter définitivement à cette solution, si en effet il n'y aurait pas eu un escalier en ce point.

J'ai dit que le temple, situé tout au sommet de la montagne, avait devant lui, au sud, une terrasse soutenue par un gros mur en appareil polygonal (B,C,D); le mur, qui tourne vers le nord, s'il n'était pas détruit avant d'y arriver, tomberait juste contre le fragment de mur polygonal dont je viens de parler, et la longue assise de pierres poreuses est à peu près dans son prolongement. On peut alors se figurer que le temple et



ses abords immédiats formaient une première enceinte dans l'enceinte générale, qu'ils étaient élevés sur une terrasse à laquelle on accédait justement par un escalier appuyé sur le roc, en l'endroit que j'ai dit. La différence de niveau est assez considérable pour motiver quelques marches. Dans ce cas, il faut renoncer à l'idée que la longue assise de pierres poreuses soutenait un portique; c'est simplement la base du mur qui portait, à l'ouest, la terrasse du temple.

## PIERRE PARIS.



INSCRIPTIONS  
DE PISIDIE, DE LYCAONIE ET D'ISAURIE (1)

## III. ISAUURIE.

37. — *Apa.* — Pierre avec cartouche, encastrée dans un escalier; maison d'Hadji-Hassan.

ΜΑΠΑΠΠΑΘΥΓΑΤ  
ΗΡΠΑΡΘΕΝΟΟΚ·ΚΑΤΑΓΕ  
ΝΟCΙΕΡΕΙΑΤΗCΘΕΟΥΚ  
ΤΩΝΑΓΙΩΝΕΚΤΩΝΙ  
ΔΙΩΝΑΝΕΛΑΒΕΝΚ  
ΕΚΕΡΑΜΩCΕΝΤΟΝΝΑΟΝ

M. 'Α. Παππᾶ θυγάτ-  
ηρ, παρθένος κ(αι) κατὰ γέ-  
νος ἱέρεια τῆς θεοῦ κ(αι)  
τῶν ἁγίων, ἐκ τῶν ἱ-  
δίων ἀνέλαβεν κ(αι)  
ἕκεράμωσεν τὸν ναόν.

38. — *Ibid.* — Stèle funéraire, avec bas-relief, chez le hodja Abdullah-Effendi. Triptyque. 1. Panneau du milieu: fronton triangulaire avec une tête de face; au-dessous, un guerrier romain à cheval, marchant vers la gauche, tenant de la main gauche un bouclier et un fouet de la main droite. 2. Panneau

(1) V. *Bull. de Corr. hellén.*, X, p. 500 et sqq.

de droite: fronton à coupole arrondie, surmonté comme le précédent d'acrotères, le champ du fronton formé d'une coquille; au-dessous, un homme et une femme drapés, la main droite collée à la poitrine; attitude de deuil. 3. Panneau de gauche: même fronton; deux femmes dans la même attitude que le groupe précédent.

||| Ι Ν Φ Ρ Ο Ν Τ Ω Ν Ο Σ Θ Υ Γ Α Τ Ε Ρ Α Κ Α Τ Α Δ Ι  
Κ Τ Η Λ Ε Φ Ο Ν Τ Ο Ν Α Ν Δ Ρ Α Θ Η Κ Α Σ  
Α Α Υ Τ Η Σ

. . . ιν, Φρόντωνος θυγατέρα  
κ(αι) Τήλεφον, τὸν ἄνδρ-  
α αὐτῆς, κατὰ διαθήκας.

39. — *Ibid.* — Autel brisé, dans un champ, près de la rivière Sarista. Partie supérieure: sur chaque face, un fronton en fer-à-cheval avec une coquille formant le champ. Les extrémités du fer-à-cheval reposent sur des chapiteaux couronnant des colonnettes. Entre chaque fronton, à l'angle de la pierre, un aigle, les ailes éployées, tenant une couronne dans son bec. Une corniche surmonte l'autel.

— A. — Inscription de la face postérieure;

Θ Ε Ο Φ Ι Λ Ο Σ Θ Ε Ο Φ Ι Λ Ο Υ Ι Ε Ι

a, — sur la bande de la corniche:

Ε Υ Ε Δ Ι Ο Ν Υ Ε Ο Υ Κ . Π Α Ν Θ Ε Ο Υ Α Ν

b, — sur le fer à cheval en lettres plus petites:

— B. — Inscription de la face antérieure;

Ρ Ω Μ Ο Ν Ο Ν Δ Ι Ε Ρ Ε Υ Ε Ο Θ Ε Ο

a, — sur la bande de la corniche:

Ι Ε Φ Ι Λ Ο Σ

Ε Ξ Ε Τ Ε

Ε Ε

au-dessous, en lettres plus petites.

— C. — Sur le fer à cheval :

Χ + ΕΥ Η Δ Ι Ο Ν Υ Σ Ω Ε Χ Ω Ν Π Α Ρ Ο Ο Υ Ν Ο Μ Α

à côté du fer à cheval :

A

A. Θεόφιλος Θεοφίλου [ε[ρ]-  
εὺς Διονύσου κ(αί) Πάνθεου ἄν-  
[έθηκεν].

La mention d'un Πάνθεος est singulière.

B. [B]ωμὸν τὸν δ' ἱερεὺς ὁ θεοῖς φίλος ἐξετέλεσσε.

Hexamètre ; les deux σ d'ἐξετέλεσσε sont un allongement poétique. L'auteur de la dédicace joue sur son nom, Θεόφιλος, dont il fait ὁ θεοῖς φίλος.

C. . . . Διονύσω, ἔχων πα[τ]ρὸς οὐνομα.

Il y a probablement là encore un jeu de mots.

La rivière Sarista est traversée par un petit pont; parmi les dalles encastrées dans ce pont, un grand nombre porte des inscriptions. Mais elles sont illisibles.

40. — *Tachtali*. — Stèle en marbre encastrée dans le mur du djami; fronton; dans le champ du fronton :

Γ Α Ι Ο Σ Π Ο Λ Ε  
Μ Ω Ν Ο Ο Θ Ε Ι Μ Ο Θ Ε Ο Υ  
Ε Γ Γ Ο Ν Ο Ο Κ Α Ι  
Θ Ε Ι Μ Ο Θ Ε Ο Ο Ι Ν Ν Ε Ο Υ

Γάϊος Πολέ-  
μωνος, Θειμοθέου  
ἔγγονος, καὶ  
Θειμόθεος Ἰννέου.

Au-dessous, un guerrier qui brandit une lance de la main droite. Entre la lance et la bande :

Π Ρ Ω Τ Ο Ι Τ  
Κ Ω Μ Η

Πρωτοί τ[ῆ]  
κώμη.

41. — *Ibid.* — Même endroit; mur opposé; grande dalle encastrée.

ΜΟΝΤΑΝΟC ΜΑΡΙΟΥΑΝΕ  
ΚΕΤΑΤΤΑΝΓΥΝΑΙΚΑΑΥΤ  
ΜΝΗΜΗCΧΑΡΙΝ

Μόντανος Μαρίου ἀνέ[θη]-  
κε Ταττᾶν γυναῖκα αὐτ[οῦ]  
μνήμης χάριν.

V. le commentaire du n° 12.

42. — *Ibid.* — Statue de femme, brisée à la ceinture. Sur le piédestal:

ΗΡΑΚΛΕΙΔΗC

Ἡρακλείδης.

43. — *Ibid.* — Grande dalle; première ligne brisée.

Ο Γ Α Λ Ι Λ Α Δ Ε Ν Α Ε  
Λ Ο Υ Κ Ι Ο C Α Χ Ι Λ Λ Ε Ω C Τ Α Ν Ε Θ Η Κ Ε Ν Τ Ο  
Ν Α Δ Ε Λ Φ Ο Ν Κ Λ Ε Ο Ν Ε Ι Κ Ο Ν Μ Ν Η Μ Η C Χ Α Ρ Ι Ν

. . . ος Ἄ[χιλλέως οὐ]δενά . . .

Λούκιος, Ἄχιλλέως [υἱός, ?] ἀνέθηκεν τὸ-  
ν ἀδελφὸν Κλεόνεικον μνήμης χάριν.

44. — *Ibid.* — Pierre encastrée dans le mur d'une maison.

Κ Α C C Ι Α Α Ν  
Τ Η C Ε Τ Α Ρ Α C  
Ρ Α Α Υ Τ Η C  
Ζ Ο Η  
Δ Ε Λ Φ

Κασσία ἀν[έσ]-  
τησε Ταράσ[ιν]  
[ἄνδ]ρα αὐτῆς  
[καί] Ζόη[ν]  
[τὴν ἀ]δελφ[ήν].

5

L. 2. Ταράσις, *C. I. G.*, 9259.

L. 3. Ζόη, *ibid.*, 3765, l. 11.

45. — *Kinik*. — Bas-relief encastré dans une fontaine, sur la place du village.

Δ Ο Γ Λ Α Σ Α Τ Ο Υ Υ Ι Ο Ι Δ Ο Γ Λ Α Σ Α Τ Η Ν Τ Ο Ν  
ΠΑΤΕΡΑ ΚΑΙ ΚΑΚΚΙΝ ΤΗΝ ΜΗΤΕΡΑ ΚΑΙ  
ΝΑΝ // ΑΝ ΕΥΝΟΙΑΣ ΕΝΕΚΕΝ

Δογλασάτου υιοί Δογλασάτην τόν  
πατέρα και Κάκκιν τήν μητέρα και  
νά[ν]αν εύνοίας ένεκεν.

L. 2. V. plus haut le commentaire du n° 12.

46. — *Isaura*. — Sur la montagne qui domine Hadjilar, parmi les ruines de l'ancienne Isaura. Au nord-ouest, près des remparts, du côté d'Olobounar. Entablement brisé en deux morceaux.

a. Υ Ρ Ε Ω Ν Η Β Ο Υ Λ Η Κ Α Ι Ο Δ Η Μ Ο Σ Ο Ι Τ Ε Σ Υ  
b. Μ Π Ο Λ Ε Ι Τ Ε Υ Ο Μ Ε Ν Ο Ι Ρ Ω Μ Α Ι Ο Ι

[Ίσα]υρέων ή βουλή και ό δήμος οί τε συ-  
μπολιτευόμενοι Ίρωμαίοι.

Les Isauriens, comme les Pisidiens, avaient souvent donné du souci à Rome (1). P. Servilius dirigea contre eux une expédition fameuse, prit et détruisit Isaura, ce qui lui valut le surnom d'Isaurique. Pour contenir ces remuantes populations de bandits, Rome envoya parmi eux des colonies de citoyens romains. Elle établit ces colonies dans les villes les plus fortes et les mieux situées. Nous connaissons l'existence de colonies romaines à Antioche de Pisidie, à Cremna, à Olbasa (V. Waddington. *Rev. Numism.*, 1853, p. 21. — Duchesne, *La colonie romaine d'Olbasa en Pisidie*, *Bull. de Corr. hellén.*, I,

(1) Isaura était un « de ces plus obstinés repaires de brigands que l'antiquité ait connus ». Renan, *Saint-Paul*, p. 43 et n. 1.

p. 332 et suiv.; 336 et suiv.). Notre inscription montre qu'à cette liste il faut ajouter Isaura. Le choix d'un nid d'aigle comme Isaura était des plus heureux. La possession d'une pareille forteresse assurait aux Romains la domination de la contrée.

Les colonies romaines formaient à côté du sénat local et du peuple comme une troisième assemblée. (V. Ménadier, *Ephesi*, p. 14).

47. — *Ibid.* — Entablement tombé près d'une grande arcade dont Hamilton a donné le dessin (*Asia Minor*, II, p. 332).

ΑΙΑΝΟΥΥΙΩΘΕΟΥΝΕΡΟΥΑΥΙΩΝΩΕ

. . . θεοῦ Τρ]χιανοῦ υἱῶ, θεοῦ Νερούα υἱωνῶ . . .

Inscription en l'honneur d'Hadrien. Cette inscription n'est pas la même que celle publiée par Texier (*Descr. de l'Asie Mineure*, II, p. 137). Il y avait à Isaura un arc d'Hadrien.

48. — *Ibid.* — Dans le même endroit que l'inscription précédente. Base de statue que nous avons fait déterrer.

ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑΚΑΙ  
 ΡΑΜΑΡΚΟΝΑΥΡΗΛΙ  
 ΟΝΑΝΤΩΝΕΙΝΟΝ  
 ΣΕΒΑΣΤΟΝΓΕΡΜΑ  
 ΝΙΚΟΝΣΑΡΜΑΤΙΚΟΝ 5  
 ΙΣΑΥΡΕΩΝΗΒΟΥΛΗ  
 ΚΑΙΟΔΗΜΟCΔΙΕΠΙ  
 ΜΕΛΗΤΟΥΟΡΕCΤΟΥ  
 ΤΙΒΕΡΙΟΥΑΡΧΙΕΡΕΩC

Αὐτοκράτορα Καίσα-  
 ρα Μάρκον Αὐρήλι-  
 ον Ἀντωνεῖνον  
 Σεβαστὸν, Γερμα-  
 νικὸν, Σαρματικὸν,  
 Ἴσαυρέων ἡ βουλὴ  
 καὶ ὁ δῆμος δι' ἐπι-  
 μελητοῦ Ὁρέστου  
 Τιβερίου ἀρχιερέως.

Inscription en l'honneur de Marc-Aurèle. On a déjà publié une autre inscription d'Isaura relative au même empereur (*C. I. G.*, 4385). Dans cette dernière inscription, Marc-Aurèle

a les titres d'Ἀρμενιᾶκός, Μηδικός, Παρθικός. Il ne prend le premier titre qu'à partir de 164, les deux autres qu'à partir de 166. Il prend le titre de Γερμανικός à partir de 172 et le titre de Σαρματικός à partir de 175. Notre inscription est donc postérieure à cette dernière date.

49. — *Ibid.* — Grande dalle, à l'ouest, près des remparts.

Τ	ΣΠΟΤΑΙΣ	Τ[οῖς δε]σπότηις
Η Μ Ω Ν		ἡμῶν,
Ι Κ Α Ν Ε Ι Κ Η Τ Ο Ι Σ		τοῖς ἀνεικῆτοις
Σ Ε Β Α Σ Τ Ο Ι Σ		Σεβαστοῖς
Γ Α Λ Ε Ρ Ψ Ο Υ Α Λ Ε Ρ Ι Ψ	5	Γαλερ[ψ] Οὐαλερίψ
Μ Α Ξ Ι Μ Ι Α Ν Ψ		Μαξιμιανῶ
Κ Α Ι Γ Ο Υ Α Λ Ε Ρ Ι Ψ		καὶ Γ. Οὐαλερίψ
Μ Α Ξ Ι Μ Ε Ι Ν Ψ		Μαξιμείνψ
Κ Α Ι Φ Λ Α Ο Υ Ι Ο Υ		καὶ Φλαοῦιου
Ο Υ Α Λ Ε Ρ Ι Ο Υ	10	Οὐαλερίου
Κ Ο Ν Σ Τ Α Ν Τ Ε Ι Ν Ο Ν Σ Ε Β		Κονσταντεῖνον Σεβ(αστόν)
Κ Α Ι Ο Υ Α Λ Ε Ρ Ι Ο Υ Λ Ι Κ Ι Ν		καὶ Οὐαλερίου Λικιν-
Ν Ι Α Ν Ο Υ Λ Ι Κ Ι Ν Ν Ι Ο Υ		νιανοῦ Λικίννιο[ν]
Σ Ε Β Α Σ Τ Ο		Σεβαστό[ν].

On remarquera le changement de construction à partir de la ligne 9. Peut-être la seconde partie de l'inscription a-t-elle été ajoutée.

Inscription en l'honneur de Galère, de Maximin Daza, de Constantin et de Licinnius. L'expression ἀνεικῆτοις Σεβαστοῖς ne se rapporte, croyons-nous, qu'aux deux premiers personnages, Galère et Maximin Daza.

Constantin et Licinnius sont nommés tout simplement Σεβαστοί. Galère exerçait sur les trois autres membres de la tétrarchie une sorte de prééminence. C'était le plus ancien des quatre empereurs. César en 293, il était devenu Auguste en 305, lors de l'abdication de Dioclétien. Maximin Daza avait été fait César dans cette même circonstance. En 306, après la

mort de son père Constance Chlore, Constantin avait été reconnu César par Galère. Quant à Licinnius, il fut proclamé Auguste par Galère, à *Carnuntum*, le 11 novembre 307, sans avoir jamais été César. A cette nouvelle, Maximin Daza se fit aussi proclamer Auguste par ses troupes (308). Constantin se fit également reconnaître la même dignité. En 308 donc, au lieu de deux Augustes et de deux Césars, il y eut quatre Augustes rangés, d'après leur ancienneté de promotion à la dignité de César, dans l'ordre suivant : 1. Galère ; 2. Maximin Daza ; 3. Constantin ; 4. Licinnius. Cet ordre est celui qui est suivi dans notre inscription. Galère meurt en 311. Notre inscription est donc comprise entre les années 308 et 311.

50. — *Ibid.* — Sur une colonne, au centre des ruines; lettres hautes de 10 centimètres.

A N E I K H T O I C  
C E B A C T O I C

Ἀνεικήτοις  
Σεβαστοῖς.

V. l'inscription précédente, l. 3 et 4.

51. — *Ibid.* — Sur une colonne située un peu au sud de la colonne précédente :

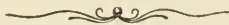
A P X I Π P Y T A N E Y Σ A N  
T O Σ

Ἀρχιπρυτανεύσαν-  
τος.

Cette inscription, comme le prouvent la forme des lettres et particulièrement la forme du sigma, est antérieure aux inscriptions qui précèdent.

Le préfixe *αρχι* indique l'existence à Isaura d'un collège de prytanes. (Cf. Le Bas et Waddington, *Inscr. d'Asie Mineure*, 212, 235).

G. RADET. P. PARIS.





ΕΠΙΓΡΑΦΑΙ ΤΗΣ ΝΗΣΟΥ ΚΩ

Α'.

Ὅμοιοι καὶ τὸν αὐτὸν φέρουσαι τύπον τῇ ὑπὸ Rayet (Mém. sur l'île de Cos σελ. 51) καὶ ἐν τῷ *Bull. de Corr. hellén.*, Δ', 1881, σελ. 205 ἐκδοθείσῃ ἐπιγραφῇ, δι' ἧς κηρύσσεται πρόξενος τῆς πόλεως τῶν Κώων ὁ Τύριος Θήρων Βουδαστράτου, εἶναι καὶ αἱ ἐξῆς δύο, ὧν μόνον ἢ μία σώζει τὸ ὄνομα Πρωτομάχου Ἐπινίκου τοῦ Κιανοῦ (ἐκ τῆς πόλεως Κίου) προξένου τῆς πόλεως Κώων. — Ἡ φράσις «γνώμα προστατῶν» ἀναγινώσκεται ἀκριβῶς καὶ ἐν τῇ ἐπιγραφῇ ταύτῃ, ὅπως ἐν τῇ τοῦ Ἀσκληπιδίου τῇ ἐν τῷ *Δελτίῳ τῆς Ἐ.ἑ.ἑ. ἀ.ἑ.ἑ.λογ.*, Δ' 1881, σελ. 213. Μετ' ἐκτυπωμάτων.

Ἄρ. 1.

ΞΕΝΟΚΡΙΤΟΣΕΙΠΕΠΡΩΤΟΜΑΧΟΝ  
 ΕΠΙΝΙΚΟΥΚΙΑΝΟΝΠΡΟΞΕΝΟΝ  
 ΗΜΕΝΤΑΣΠΟΛΙΟΣΤΑΣΚΩΙΩΝΚΑ  
 ΕΚΓΟΝΟΣΗΜΕΝΔΑΥΤΟΙΣΕΣΠΛΟΥΝ  
 5 ΚΑΙΕΚΠΛΟΥΝΚΑΙΕΜΠΟΛΕΜΩΙΚΑΙ  
 ΕΝΕΙΡΑΝΑΙΑΣΥΛΕΙΚΑΙΑΣΠΟΝΔΕΙ  
 ΚΑΙΑΥΤΟΙΣΚΑΙΧΡΗΜΑΣΙΕΔΟΞΕ  
 ΤΑΙΒΟΥΛΑΙΚΑΙΤΑΙΕΚΚΛΗΣΙΑΙΓΝΩ  
 ΜΑΠΡΟΣΤΑΤΑΝ. . ΗΣΘΑΙΤΑΙ vide  
 10 ΞΓ = - Ω

Ξενόκριτος εἶπε Πρωτόμαχον  
 Ἐπινίκου Κιανὸν πρόξενον  
 ἡμεν τᾶς πόλιος τᾶς Κωίων κα[ι]

ἔκγονος, ἡμεν δ' αὐτοῖς ἔσπλουν  
 5 καὶ ἔκπλουν καὶ ἐμ πολέμωι καὶ  
 ἐν εἰράναι ἀσυλεὶ καὶ ἀσπονδεὶ  
 καὶ αὐτοῖς καὶ χρήμασι. Ἐδοξε  
 τᾶι βουλᾶι καὶ τᾶι ἐκκλησίαι, γνώ-  
 μα προστατᾶν . . ΗΣΘΑΙΤΑΙ  
 10 ξε . . . . .

Ἄρ. 2.

Ι Α Σ  
 Τ Ω Ι Δ Α Μ Ω Ι Ε Ρ /  
 Τ Ε Α Υ Τ Ο Ν Κ Α Ι Η Μ Ε Ν  
 Ν Ο Ν Τ Α Σ Π Ο Λ Ι Ο Σ Τ Α Σ  
 5 Κ Α Ι Ε Κ Γ Ο Ν Ο Σ Η Μ Ε Ν Δ Α Υ  
 Ε Σ Π Λ Ο Υ Ν Κ Α Ι Ε Κ Π Λ Ο Υ Ν  
 Π Ο Λ Ε Μ Ω Ι Κ Α Ι Ε Ν Ε Ι Ρ Α Ν Α  
 Α Σ Υ Λ Ε Ι Κ Α Ι Α Σ Π Ο Ν Δ Ε Ι  
 Α Υ Τ Ο Ι Σ Κ Α Ι Χ Ρ Η Μ Α Σ Ι  
 10 Ε Δ Ο Ξ Ε Τ Α Ι Β Ο Υ Λ Α Ι Κ Α Ι

. . . . .  
 Ἐδοξε] τῶι δάμωι ΕΡ . . .  
 ΤΕ αὐτὸν καὶ ἡμεν [πρόζε-  
 νον τᾶς πόλιος τᾶς [Κώϊων  
 5 καὶ ἔκγονος, ἡμεν δ' αὐ[τοῖς  
 ἔσπλουν καὶ ἔκπλουν [καὶ ἐν  
 πολέμωι καὶ ἐν εἰράνα[ι  
 ἀσυλεὶ καὶ ἀσπονδεὶ [καὶ  
 αὐτοῖς καὶ χρήμασι  
 10 ἔδοξε τᾶι βουλᾶι καὶ . . .

Σημ. Ἡ μὲν πρώτη εὐρηται ἐν τῷ κήφω Ἐμμ. Τζακνόγλου, πρῶτην Ναλμπάντογλου, ἡ δ' ἑτέρα παρ' ἐμοί.

## B'.

## ΘΕΣΙΣ ΤΟΥ ΓΥΜΝΑΣΙΟΥ ΤΩΝ ΝΕΩΝ ΚΑΙ ΕΦΗΒΩΝ.

Ἐν τῷ κήπῳ Γιουσουφ Σαράρα, ἔνθα σώζονται αἱ δυσμετακόμιστοι καὶ ἐν τῷ *Bull. de Corr. hellén.*, 1881, Δ, σελ. 231, 232 καὶ 236 ἐκδοθεῖσαι περὶ γυμνασίου ἐπιγραφαί, ἀνωρύχθησαν ἐσχάτως πλὴν ἄλλων ἀρχαίων λειψάνων, ὡς σπονδύλου ἀρχαίας στήλης καὶ μέρους ἀγάλματος ἀπὸ τῆς ὁσφύος μέχρις ἄνω τοῦ γόνατος, καὶ πλήθους τεμαχίων οἰκοδομήματος ῥωμαϊκῆς ἐποχῆς αἱ ἐξῆς δύο ἐπιγραφαί, αἵτινες ἦσαν γεγλυμμέναι ἐπὶ στήλης ὁμοίας τῇ ὑπὸ Rayet (*Inscr. de l'île de Cos*, σελ. 17) ἐκδοθείσῃ καὶ ὑπὸ τὴν πλάτανον ἐντετειχισμένη νῦν. Πρόκειται περὶ τῶν γυμνασιάρχων Αὐρηλίου καὶ ἐτέρου οὐτινος δὲν ἀναγινώσκωμεν τὸ ὄνομα. Μετ' ἐκτυπωμάτων.

## Ἄρ. 3.

Α [γαθῇ τύχῃ]

Ἡ β] Ο Υ Λ ἡ καὶ ὁ δῆμος ἐτεί-

μ Η Σ Α Ν

Ν Α Σ Τ

5 Ο Π . Μ Ι

Ε Ι Τ Ο Υ Υ ἰον γυμνασιαρ-

Χ Η Σ Α Ν Τ α τῶν νέων καὶ τῶν

Ε Φ Η Β Ω Ν ἐκ τῶν ἰδίων

Ε Ν Δ Ο Ξ Ω ς καὶ ἐπιφανῶς

10 Α Λ Ε Ι Ψ Α Ν τ α

Η Μ Ε Ρ Α Ι Σ

Ε Λ Α Ι Ω Ν ἡσαντα

Τ Α Μ Ι Ε Υ Σ αντα

Π Ο Λ Ε Ω Σ

15 Α Γ Ο Ρ Α Ν Ο μήσαντα

Φ Υ Λ Α Ρ Χ Η σαντα φιλο-

Τ Ε Ι Μ Ω Σ Φ

Ω . Ν . Σ Ε Ι Τ Ω νήσαντα τῇ

Π Α Τ Ρ Ι Δ Ι Τ  
 20 Τ Η Ν Α Υ Τ Ο  
 Α Ρ Κ Ε Σ Θ Ε  
 Τ Ο Υ Ψ Η Φ ἰσματος  
 Τ Η Ν Δ Ε Τ οὔ ἀνδριάντος  
 Α Ν Α Σ Τ Α Σ ἰν ἐκ τῶν ἰδίων  
 25 Π Ο Ι Η σάμενον

Ἄρ. 4.

Α Β Ο	Ἄ β ο [υλὰ καὶ ὁ δᾶ-
Μ Ο Σ	μος [έτειμησαν Μ.
Α Υ Ρ Η Λ	Αὐρήλ[ιον . . . . .
Σ Ι Ο Ν Α Λ Ε	σιον ἀλε[ίψαντα
Γ Υ Μ Ν Α Σ Ι Α Ρ	5 γυμνασιαρ[χῆσαντα
Τ Ω Ν Ν Ε Ω Ν	τῶν νέων [καὶ τῶν ἐφή-
Β Ω Ν Ε Ν	των ἐν[δόξως καὶ
Ε Π	ἐπ[ιφανῶς.

Γ'.

#### ΘΕΣΙΣ ΤΟΥ ΘΕΑΤΡΟΥ.

Κατὰ τὴν εἰς Βούριναν ὁδὸν περὶ τὸν ἐλαιῶνα Βασιλείου Χ. Βασίλογλου, ἔνθα σώζεται κεφαλὴ κολοσσαίου ἀγάλματος ῥωμαϊκῆς ἐποχῆς, μετὰ τεμάχην ζωηφόρου μετὰ τριγλύφων καὶ πληθὺς λίθων λελαξευμένων ἀρχαίου κτιρίου ὑπάρχει ἡ ἐξῆς ἐπιγραφή ἐπὶ μαρμάρου (μηκ. 2 μετρ. πλατ. 0,50 καὶ βαθ. 0,40) ὀρθίου καὶ μεταβληθέντος εἰς κρήνην τοῦ ποτε κήπου Μουσταφᾶ Βέη, γεγλυμμένη γράμμασι μεγίστοις κατὰ τὸ βῆθος αὐτοῦ ἐπὶ τριῶν βαθμίδων ἐν εἴδει προσόψεως οἰκοδομήματος, εἰς τιμὴν τοῦ παρὰ τῷ αὐτοκράτορι Κλαυδίῳ Κῶου ἰατροῦ Ξενοφῶντος, εἰς ὃν ἀναφέρεται ἡ ὑπ' ἀριθ. 3 ἐπιγρ. Rayet καὶ περὶ οὗ ἀρκεῖ τὰ ἐνταῦθα τῷ κ. Rayet σεσημειωμένα (1).

(1) L'inscription a été déjà publiée par M. Dubois, *Bull. de Corr. hellén.* V, p. 476.

Ἐν τῷ κήπῳ τούτῳ ἔκειτο πιθανῶς τὸ θέατρον, ὡς δύναται τις εἰκάζειν ἐκ τοῦ τοξοειδοῦς σχηματισμοῦ τοῦ ὑψώματος, τῶν ὑπὸ τὴν πλάτανον μετακομισθέντων μαρμαρίνων ἐδωλίων, καὶ ἴσως ἐκ τῆς ἐκεῖ ἐν τῷ βακουρικῷ πύργῳ τετειγισμένης ὀγκώδους βάσεως χαλκίου ἀγάλματος τοῦ Διονύσου, ἐφ' ἧς ἀναγινώσκεται τὸ καλὸν καὶ ἀκέραιον τοῦτο ἐπίγραμμα εἰς τιμὴν τοῦ περιφήμου ἀύλητοῦ Ἀρίστωνος. Μετ' ἐκτυπώματος.

Ἄρ. 5.

ΦΟΙΒΩΙΚΑΙΒΑΚΧΩΙΜΕΠΙΝΙΚΙΟΝΙΛΑΟΝΑΥΛΟΙΣ  
ΟΥΝΟΜΑΚΑΙΤΕΧΝΗΝΠΑΤΡΟΣΕΝΕΝΚΑΜΕΝΟΥ  
ΔΗΜΟΣΕΠΕΓΡΑΨΕΝΚΩΙΩΝΔΙΟΝΥΣΟΝΑΡΙΣΤΩΝ  
ΜΑΡΤΥΡΑΣΟΙΣΤΕΦΑΝΩΝΕΛΛΑΔΟΣΕΥΡΥΧΟΡΟΥ

- 5 ΑΝΦΟΤΕΡΗΣΟΦΙΗΒΟΣΙΑΣΑΥΛΟΙΣΙΝΑΡΙΣΤΩΝ  
ΠΥΘΟΙΚΗΝΝΕΜΕΗΙΚΛΩΝΑΣΕΡΕΨΑΜΕΝΟΣ  
ΚΑΙΠΙΤΥΝΕΞΙΣΘΟΜΟΙΟΠΑΛΛΑΙΜΟΝΙΠΥΚΝΑΛΛΕΥΣΑΝ  
ΑΣΠΙΔΑΤΕΞΕΑΡΓΟΥΣΑΜΦΙΔΙΟΣΚΟΤΙΝΩΝ  
ΚΑΙΤΟΝΑΠΟΥΚΑΓΡΙΟΥΠΑΝΑΘΗΝΑΙΟΙΣΙΝΕΛΛΑΙΟΣ
- 10 ΝΕΙΦΟΜΕΝΟΝΔΩΡΟΙΣΚΡΩΣΣΟΝΕΝΕΝΚΑΜΕΝΟΣ  
ΧΑΛΚΕΟΝΑΒΡΟΧΙΤΩΝΑΘΥΩΝΗΣΠΑΙΔΑΜΕΒΑΚΧΟΝ  
ΔΩΡΙΔΟΣΕΚΠΑΤΡΗΣΑΝΘΕΜΑΔΗΜΟΣΙΗΙ  
ΦΟΙΒΩΙΚΑΜΑΥΤΩΙΚΕΧΑΡΙΣΜΕΝΟΝΕΙΣΑΤΟΤΕΧΝΗΣ  
ΗΝΠΑΤΡΟΣΕΚΦΙΛΙΗΣΑΥΣΑΘΟΜΩΝΥΜΙΗΣ

Φοῖβωι καὶ Βάκχῳ μ' ἐπινίκιον ἴλαον αὐλοῖς  
Οὔνομα καὶ τέχνην πατρὸς ἐνεγκάμενου,  
Δῆμος ἐπέγραψεν Κώϊων Διόνυσον ἀρίστων  
Μάρτυρά σοι στεφάνων Ἑλλάδος εὐρυχόρου.

- 5 Ἄνφοτέρα σοφία, βοσίας αὐλοῖσιν Ἀρίστων  
Πυθοῖ κῆν Νεμέηι κλῶνας ἐρεψάμενος  
Καὶ πῖτυν ἐξ Ἴσθμοῦ Παλαίμονι πυκνὰ λαλεῦσαν  
Ἄσπίδα τε ἐξ Ἄργους ἀνφὶ Διὸς κοτίνων  
Καὶ τὸν ἀπ' οὐκ ἀγρίου Παναθηναίοισιν ἔλαιος
- 10 Νειφόμενον δώροισ κρωσσὸν ἐνεγκάμενος

Χάλκειον ἀβροχίτωνα Θυώνης παῖδά με Βάκχον  
 Δωρίδος ἐκ πάτρης ἄνθεμα δημοσίῃ  
 Φοῖβωι κάμαυτῶι κεχαρισμένον εἶσατο τέχνης  
 Ἦν πατρός ἐκ φιλίης αὔσαθ' ὄμωνυμής.

Δ'.

## ΨΗΦΙΣΜΑ ΙΑΣΩΩΝ.

Εὑρηται ἐν τῇ οἰκίᾳ Ἀλεξ. Θυμανάκη. Μετ' ἐκτυπώματος.

Ἄρ. 6.

ΕΔΟΞΕΤΗΒΟΥΛΗΚΑΙΤΩΙΔΗΜΩΙΠΡΥΤΑΝΕΩΝ  
 ΓΝΩΜΗΙΠΕΡΙΩΝΕΠΗΛΘΟΝΠΡΟΣΤΑΤΑΙΚΑΙΣΤΡΑ  
 ΤΗΓΟΙΕΠΕΙΔΗΤΕΛΕΥΤΙΑΣΘΕΥΔΩΡΟΥΚΩΙΟΣ  
 ΑΝΗΡΚΑΛΟΣΚΑΙΑΓΑΘΟΣΕΣΤΙΝΕΙΣΤΗΝΠΟΛΙΝ  
 5 ΚΑΙΙΔΙΑΙΤΕΤΟΙΣΕΝΤΥΝΧΑΝΟΥΣΙΝΤΩΝΠΟΛΙΤ.Ν  
 ΕΥΧΡΗΣΤΩΝΔΙΑΤΕΛΕΙΚΑΙΚΑΤΑΚΟΙΝΟΝΠΑΝΤΙ  
 ΤΩΙΔΗΜΩΙΕΥΝΟΥΣΥΓΓΑΡΧΕΙΑΕΙΤΙΚΑΙΛΕΓΩΝ  
 ΚΑΙΠΡΑΣΣΩΝΥΠΕΡΤΟΥΓΛΗΘΟΥΣΙΝΑΕΓΓΑΙΝΕΘΗ  
 ΤΕΥΠΟΤΗΣΒΟΥΛΗΣΚΑΙΤΟΥΔΗΜΟΥΚΑΙΣΤΕΦΑΝ.  
 10 ΘΗΧΡΥΣΩΙΣΤΕΦΑΝΩΙΑΠΟΓΛΗΘΟΥΣΟΣΟΥ  
 ΠΛΙΣΤΟΥΕΞΕΣΤΙΕΚΤΩΝΝΟΜΩΝΓΕΝΗΤΑΙΔΕ  
 ΚΑΙΠΡΟΞΕΝΟΣΤΗΣΠΟΛΕΩΣΔΟΘΗΔΕΑΥΤΩΙΚΑ.  
 ΠΟΛΙΤΕΙΑΜΕΤΕΧΟΝΤΙΠΑΝΤΩΝΩΝΚΑΙΤΟΙΣΑ.  
 ΛΟΙΣΠΟΛΙΤΑΙΣΜΕΤΕΣΤΙΝΤΑΔΕΑΥΤΑΥΓΓΑΡΧΗΤΙΜ  
 15 ΑΚΑΙΤΟΙΣΕΚΓΟΝΟΙΣΑΥΤΟΥΥΓΓΑΡΧΗΔΕΑΥΤΩΚΑ.  
 ΠΡΟΕΔΡΙΑΕΝΤΟΙΣΑΓΩΣΙΠΑΣΙΟΙΣΗΠΟΛΙΣΤΙΘ  
 ΣΙΚΑΙΙΝΑΟΑΓΩΝΟΘΕΤΗΣΕΠΤΙΜΕΛΕΣΠΟΙΗΣΗΤ  
 ΟΠΩΣΑΝΑΝΓΕΛΗΟΣΤΕΕ (sic) ΦΑΝΟΣΩΙΤΕΤΙΜΗ  
 ΤΑΙΤΕΛ..Τ..ΣΕΝΤΟΙΣΠΡΩΤΟΙΣΔΙΟΝΥΣΙΟ  
 20 ΔΕΔΟΧΘΑΙΙΑΣ....ΕΓΓΑΙΝΕΣΑΙΤΕΛΕΥΤΙΑΝ  
 ΘΕΥΔΩΡΟΥΚΩΙΟΝΕΥΝΟΙΑΣΕΝΕΚΕΤΗΣΕΙΣΤΗΝ  
 ΛΙΝΚΑΙΣΤΕΦΑΝΩΣΑΙΧΡΥΣΕΩΙΣΤΕΦΑΝΩΙ  
 ΓΛΗΘΟΥΣΟΣΟΥΠΛΕΙΣΤΟΥΕΞΕΣΤΙΝΕΚΤΩΝΝ

ΟΜΩΝΑΡΕΤΗΣ ΕΝΕΚ ΕΝ ΚΑΙ ΕΥΝΟΙΑ ΣΤΗΣΕΙ // // //  
 25 ΤΟ ΠΛΗΘΟΣ ΤΟΙΑΣ ΕΩΝΕΙΝ ΑΙΔΕ ΚΑΙ ΠΡΟΕΔΡΙΑΝ  
 ΤΟΙΣ ΑΓΩΣΙ ΠΑΣΙ ΥΠΑΡΧΕΙΝ ΔΕ ΑΥΤΟΝ ΚΑΙ ΠΡΟΞΕΝ  
 ΤΗΣ ΠΟΛΕΩΣ ΔΕ ΔΟΣΘΑΙ ΔΕ ΑΥΤΩ ΙΚΑΙ ΠΟΛΙΤΕΙΑΝ  
 // // // ΧΟΝΤΙ ΠΑΝΤΩΝ ΩΝ ΚΑΙ ΤΟΙΣ ΑΛΛΟΙΣ ΠΟΛΙΤΑΙΣ ΜΕ  
 ΤΕΣΤΙ ΕΠΙ ΚΛΗΡΩΣ ΑΙΔΕ ΑΥΤΟΝ ΚΑΙ ΕΠΙ ΦΥΛΗΝ ΝΕΤΟΙΣ  
 30 ΕΝΝΟΜΟΙΣ ΧΡΟΝΟΙΣ ΤΑ ΔΕ ΑΥΤΑ ΥΠΑΡΧΕΙΝ ΚΑΙ ΤΟΙΣ Ε  
 ΝΟΙΣ ΑΥΤΟΥ ΤΟΝ ΔΕ ΑΓΩΝΟ ΘΕΤΗΝ ΕΠΙ ΜΕΛΕΣ ΠΟ  
 ΣΑΣΘΑΙ Ο ΠΩΣ ΑΝ ΑΝΓΕΛΗΟΣ ΤΕ ΦΑΝΟΣ ΩΙ ΤΕ ΤΙ ΜΗ  
 ΤΕΛΕΥΤΙΑ ΣΤΗΣ ΑΝ ΑΝΓΕΛΙΑΣ ΓΙΝΟΜΕΝΗΣ ΕΝ  
 ΤΟΙΣ ΠΡΩΤΟΙΣ ΔΙΟΝΥΣΙΟΙΣ ΜΕΤΑ ΤΗΝ ΠΟΜΠΗΝ ΙΝ  
 35 ΚΑΙ ΚΩΙΟΙ ΕΙΔΗΣΩΣ ΙΤΗΝ ΤΕΛΕΥΤΙΑ ΚΑΛΟΚΑΓΑΘΙΑΝ  
 ΞΦΟΝΕΥΧΑΡΙΣΤΙΑΝ ΕΛΕΣΘΑΙ ΠΡΕΣ ΒΕΥΤ  
 ΤΑ ΑΦΙΚΟΜΕΝΟΝ ΠΡΟΣ ΚΩΙΟΥΣ ΓΕ  
 ΓΑΘΙΑΣ ΚΑΙ ΤΗΣ ΠΡΟΣ ΤΟΝ  
 ΡΑΚΑΛΕΙΝΟΙΚΗΟ  
 40 ΟΝΤΑΣ ΤΗΣ ΠΟ  
 ΥΗΦΙΣΜ....

Ἔδοξε τῇ βουλῇ καὶ τῶι δήμῳ, πρυτάνεων  
 γνώμῃ, περὶ ὧν ἐπήλθον προστάται καὶ στρα-  
 τηγοί, ἐπειδὴ Τελευτίας Θευδώρου Κώιος  
 ἀνὴρ καλὸς καὶ ἀγαθὸς ἐστὶν εἰς τὴν πόλιν  
 5 καὶ ἰδίαι τε τοῖς ἐντυγχάνουσιν τῶν πολιτ[ῶ]ν  
 εὐχρηστῶν διατελεῖ καὶ κατὰ κοινὸν παντὶ  
 τῶι δήμῳ εὖνους ὑπάρχει, αἰεὶ τι καὶ λέγων  
 καὶ πράσων ὑπὲρ τοῦ πλήθους, ἵνα ἐπαινεθῇ  
 τε ὑπὸ τῆς βουλῆς καὶ τοῦ δήμου καὶ στεφαν[ω]-  
 10 θῇ χρυσῶι στεφάνῳ ἀπὸ πλήθους ὅσου  
 πλείστου ἔξεστι ἐκ τῶν νόμων, γένηται δὲ  
 καὶ πρόξενος τῆς πόλεως, δοθῆι δὲ αὐτῶι κα[ι]  
 πολιτεία, μετέχοντι πάντων ὧν καὶ τοῖς ἄ[λ]-  
 λοις πολίταις μέτεστιν, τὰ δὲ αὐτὰ ὑπάρχῃ τιμ[ι]-  
 15 α καὶ τοῖς ἐγγόνιοις αὐτοῦ, ὑπάρχῃ δὲ αὐτῶ κα[ι]  
 προεδρία ἐν τοῖς ἀγῶσι πᾶσι οἷς ἡ πόλις τίθῃ-  
 σι, καὶ ἵνα ὁ ἀγωνοθέτης ἐπιμελὲς ποιήσῃ τ[αι]

- ὅπως ἀνανγγελῆ ὁ στέφανος ὦι τετίμη-  
 ται Τελ[ευ]τ[ία]ς ἐν τοῖς πρώτοις Διονυσίο[ις].
- 20 Δεδόχθαι Ἰασ[εύσιν] ἐπαινέσαι Τελευτίαν  
 Θευδώρου Κῶιον εὐνοίας ἔνεκε(ν) τῆς εἰς τὴν [πό-  
 λιν καὶ στεφανῶσαι χρυσέωι στεφάνωι [ἀπό  
 πλήθους ὅσου πλείστου ἕξεστιν ἐκ τῶν ν[ό-  
 μων ἀρετῆς ἔνεκεν καὶ εὐνοίας τῆς εἴ]ς
- 25 τὸ πλήθος τὸ Ἰασέων, εἶναι δὲ καὶ προεδρίαν [ἐν  
 τοῖς ἀγῶσι πᾶσι, ὑπάρχειν δὲ αὐτὸν καὶ πρόξεν[ον  
 τῆς πόλεως, δεδόσθαι δὲ αὐτῶι καὶ πολιτείαν [με-  
 τέ]χοντι πάντων ὧν καὶ τοῖς ἄλλοις πολίταις μέ-  
 τεστι, ἐπικληρῶσαι δὲ αὐτὸν καὶ ἐπὶ φυλὴν ἐν τοῖς
- 30 ἐννόμοις χρόνοις, τὰ δὲ αὐτὰ ὑπάρχειν καὶ τοῖς ἐ[κγό-  
 νοις αὐτοῦ, τὸν δὲ ἀγωνοθέτην ἐπιμελὲς ποι[ιή-  
 σασθαι ὅπως ἀνανγγελῆ ὁ στέφανος, ὦι τετίμη[ται  
 Τελευτίας, τῆς ἀνανγγελίας γινομένης ἐν  
 τοῖς πρώτοις Διονυσίοις μετὰ τὴν πομπήν· ἱν[α δὲ
- 35 καὶ Κῶιοι εἰδήσωσι τὴν Τελευτία καλοκαγαθίαν [καὶ  
 τὴν Ἰα]σέων εὐχαριστίαν, ἐλέσθαι πρεσβευτ[ὴν  
 τα ἀφικόμενον πρὸς Κῶιους πε  
 καλοκα]γαθίας καὶ τῆς πρὸς τὸν  
 πα]ρακαλεῖν οἴκηο  
 40 οντας τῆς πο  
 ψηφισμέν

Ε΄.

## ΝΟΜΙΣΜΑΤΑ ΚΩΑΚΑ.

Ὅμοιον τῷ 13 νομίσματι συλλογῆς Dapper (Descrip. de l'Archipel.) εἶδον ἀργυρᾶ νομίσματα τρία μὲν ἐν τῷ χωρίῳ «ἡ Κέφαλος», δύο δ' ἐν τῇ πόλει, κάλλιστα καὶ ὡσεὶ νῦν προῆλθον ἀπὸ νομισματοκοπείου, ἔχοντα πάντα ἐξ ἑνὸς μὲν κεφαλῆν Ἡρακλέους, ἐξ ἑτέρου δὲ ἄνωθι μὲν ΚΩΙΟΝ, κάτωθι δὲ καρκίνον τὸ σύμβολον τῆς νήσου καὶ Ἡρακλέους, κάτωθι δ' αὐτοῦ τὸ ῥόπαλον ὀρίζοντίως, εἶτα δὲ τὸ μὲν ἐν νόμισμα φέρει ΠΟΛΥΑΡΧΟΣ, τὸ δεύτερον ΠΥΘΙΩΝ, τὸ τρίτον ΚΟΔΡΟΣ, τῶν δ' ἐν τῇ πόλει τὸ μὲν ΑΡΙΣΤΙΩΝ,



τὸ δὲ ΦΙΛΩΝ. Τὰ ὀνόματα ταῦτα τυράννων (Ἡροδ. 7, 164 — Στρ. 14, 657) ἢ μονάρχων (Ἐπιγρ. Ross 1842. B, 175—Ἐπιγρ. Rayet ἀρ. 2 καὶ 11 — *Bull. de Corr. hellén.* 1881, Δ, σελ. 239) τῶν Κῶων νῦν πρῶτον ἀπαντᾷ.

Σ. Κ. ΠΑΝΤΕΑΙΔΗΣ.

---

## EXPLORATION DE LA PLAINE DE L'HERMUS

PAR

M. ARISTOTE FONTRIER

---

Notre correspondant, M. Aristote Fontrier, dont les lecteurs du *Bulletin* ont pu apprécier le zèle pour les antiquités helléniques, a complété en 1886 les recherches qu'il avait commencées en 1885 (1) dans la Lydie. Il a étudié en particulier la plaine de l'Hermus, en explorant un triangle qui aurait pour base le cours de l'Hermus depuis Magnésie du Sipyle jusqu'à Sardes et pour sommet Thyatire. Les inscriptions inédites découvertes par M. Fontrier contiennent des renseignements nouveaux sur les établissements des Perses et des Macédoniens dans la plaine de l'Hermus; elles ont donné à l'auteur le moyen de fixer avec certitude l'emplacement de plusieurs des villes renversées dans le célèbre tremblement de terre de l'an 17, dont parle Tacite (*Annal.* II, 47). En même temps que M. Fontrier publiait dans le *Μουσεῖον* de la Société Evangélique de Smyrne les résultats de son exploration, il a eu l'obligeance de nous communiquer les copies et les estampages des inscriptions qu'il avait relevées (2). Nous donnons

(1) *Bull. de Corr. hellén.*, IX, p. 394-398. Les inscriptions de M. Fontrier ont établi l'existence et l'emplacement de trois *κατοικίαι* dépendant de Magnésie du Sipyle: ce sont les bourgs Ὀρμοιτηγῶν, Τυανωλλειτῶν, Δαρειουκωμητῶν.

(2) La lettre E indique les inscriptions que j'ai revues sur l'estampage.

dans cet article celles qui ont le plus d'intérêt pour l'histoire et la géographie de cette région de la Lydie.

1. — E. MAGNÉSIE DU SIPYLE. Dans le jardin Μημήκου τοῦ Χωματᾶ.

ΟΡΑΝΕΓΓΟΝΟΝΣΤΕΦΑΝΗΦΟΡΩΝΤΟΝ  
 ΚΑΙΑΘΗΝΑΙΟΝΚΑΙΣΜΥΡΝΑΙΟΝΚΑΙΤΑΡ  
 ΕΑ-ΝΙΚΗΣΑΝΤΑΟΛΥΜΠΙΑΤΑΜΕΓΑΛΑ  
 ΤΑΕΝΠΕΙΣΗΙΑΝΔΡΩΝΠΑΛΗΝΠΡΩΤΟ  
 5 ΚΑΙΜΟΝΟ... ΑΠΑΙΩΝΟΣΜΑΓΝΗΤΩΝ  
 ΤΗΙΣΚΘΟΥ.Π.ΑΔΙ

. . . οραν ἔγγονον στεφανηφόρων τὸν  
 καὶ Ἀθηναῖον καὶ Σμυρναῖον καὶ Ταρ-  
 σ]ία νικήσαντα Ὀλύμπια τὰ μεγάλα  
 τὰ ἐν Πείσει ἀνδρῶν πάλην πρῶτο[ν  
 5 καὶ μόνο[ν τῶν] ἀπ' αἰῶνος Μαγνητῶν  
 τῆι σκθ' Ὀλυ[μ]π[ι]άδι.

Sur le côté gauche du marbre.

Θ Ε Ξ Η Σ	κα]θεξῆς [τὰ Πανα-
Θ Η Ν Α Ι Α Κ Α Ι Τ Α	θήναια καὶ τὰ . . . .
Τ Α Π Α Ι Δ Ω Ν Π Α Λ Η Ν	τα παίδων πάλην
Κ Α Ι Τ Α Ε Ξ Η Σ Α Γ Ε Ν Ε Ι	καὶ τὰ ἐξῆς ἀγενεῖ[ων
Π Α Λ Η Ν Κ Α Ι Π Ε Ρ Γ Α Μ Ο	5 πάλην καὶ Πέργαμο[ν καὶ
Ε Φ Ε Σ Ο Ν Ο Ι Ν Ο Ν Α Σ	Ἐφρσον [κ]οινὸν Ἀσ[ίας.
vide Δ Ε Ι Α Ν Κ Α	. . . . .

Statue élevée à un athlète vainqueur aux jeux Olympiques dans la 229<sup>me</sup> Olympiade. Comme un grand nombre de villes avaient fondé des jeux Olympiques, on a pris soin d'ajouter la mention ἐν Πείσει. Cet athlète avait reçu le droit de cité dans plusieurs villes: Athènes, Smyrne, Tarse. Ces distinctions, à l'époque impériale, étaient prodiguées aux athlètes et

aux artistes dionysiaques. Sur le petit côté de la base, on avait gravé les victoires remportées précédemment dans les jeux les plus importants: les Panathénées, les jeux que le *κοινὸν Ἀσίαις* célébrait à Éphèse et à Pergame. A la dernière ligne, les lettres ΔΕΙΑΝ sont la fin d'un nom de localité où des jeux étaient célébrés. Eckhel a décrit une monnaie de Magnésie du Sipyle portant la légende ΕΝΜΟΝΙΔΕΙΑ dans une couronne. Il suppose, pour l'expliquer, qu'il faut lire ἐν Μονιδείαις et que c'est une localité inconnue du territoire de Magnésie où des jeux avaient lieu (t. III, p.107). On pourrait, en adoptant cette conjecture, restituer ici [καὶ Μονι]δείων.

2. — E. Le marbre est maintenant à Magnésie du Sipyle, mais il a été apporté de Sari-Tsam, situé à 5 h. au Nord de Magnésie à gauche de la route qui va de cette ville à Thyatire.

Α Σ Υ Λ Ι Α Ν Τ Η Σ Π Α Ρ Υ Μ Ε Ι Ν Π Ε Ρ Σ Ι Κ Η  
 Ε Π Ι Τ Ο Υ Τ Ω Ι Β Ε Β Α Ι Ω Μ Ε Ι Ν Ν Ε Φ Ω Μ  
 Ε Ν Τ Η Ι Δ Ω Ρ Ε Α Τ Α Υ Τ Η Ι Α Λ Λ Α Γ Η Ν Α  
 Σ Υ Ν Η Θ Ε Ι Α Ν Η Ν Ε Χ Ε Τ Ε Ε Ι Π Ε Ρ Α Λ Η Θ  
 5 Γ Ρ Α Φ Ε Ν Τ Α Λ Α Β Ο Ν Τ Ε Σ Π Α Ρ Α Τ Ε Τ  
 Κ Α Ι Τ Ω Ν Ε Μ Ω Ν Π Ρ Ο Γ Ο Ν Ω Ν Τ Α Υ Τ Η  
 Δ Υ Ο Δ Ε Ο Ν Τ Ω Ν Ψ Η Φ Ι Σ Μ Α Τ Ω Ν Α Μ  
 Ο Ι Υ Μ Ε Τ Ε Ρ Ο Ι Π Ρ Ε Σ Β Ε Ι Σ Κ Α Ι Σ Χ Ε Δ Ο Ν  
 Μ Ι Α Ν Π Ρ Ο Σ Α Υ Τ Α Υ Π Η Γ Ο Ρ Ε Υ Σ Α Ε Π Ι Τ Α Γ  
 10 Γ Ρ Α Φ Ε Ι Σ Α Ν Τ Υ Π Ω Τ Ο Ι Σ Δ Υ Σ Ι Ν Υ Μ Ω Ν  
 Ε Κ Ε Λ Ε Υ Σ Α Δ Ο Θ Η Ν Α Ι Κ Α Ι Τ Α Ο Ν Ο Μ Α Τ Α  
 Υ Μ Π Ρ Ε Σ Β Ε Υ Σ Α Ν Τ Ω Ν Α Υ Τ Ο Ι Σ

Les lettres sont grasses, hautes de quatre centimètres et très distinctes. A la première ligne et à la sixième, une lettre est en saillie à gauche, pour marquer les paragraphes; il y en a deux, comptant chacun six lignes. La fin des lignes manque à droite, soit qu'elle ait été gravée sur une autre pierre, soit qu'elle ait été brisée. Le marbre se trouve maintenant chez un tailleur de pierres à Magnésie et il est bien probable que,

sans le passage de M. Fontrier, ce monument, comme tant d'autres, n'aurait pas tardé à disparaître. En supposant qu'il manque seulement peu de lettres à droite, je pense qu'on peut compléter l'inscription de la manière suivante :

Ἀσυλίαν τῆς παρ' ὑμῶν Περσικῆς θεᾶς  
 ἐπὶ τούτῳι βεβαίῳ ὑμῶν ἐφ' ᾧ μ[η]δαμῶς  
 ἐν τῇ δωρεᾷ ταύτῃ ἀλλαγῆνα[ι τὴν  
 συνήθειαν ἣν ἔχετε, εἴπερ ἀληθ[ιν]ῶς  
 5 γραφέντα λαβόντες παρά τε τ[οῦ] πατρὸς  
 καὶ τῶν ἐμῶν προγόνων ταύτη[ν] ἔχετε.  
 Δύο δὲ ὄντων ψηφισμάτων ἃ μ[οι] ἔδωκαν  
 οἱ ὑμέτεροι πρέσβεις καὶ σχεδὸν [ὁμοίων  
 μίαν πρὸς αὐτὰ ὑπηγόρευσα ἐπιταγ[ῆν] ἣν  
 10 γραφεῖσαν τύπῳ τοῖς δυσὶν ὑμῶν [πρέσβευσι  
 ἐκέλευσα δοθῆναι καὶ τὰ ὀνόματα [τῶν  
 συμπρεσβευσάντων αὐτοῖς.

La restitution comporte depuis quatre jusqu'à huit et neuf lettres à droite; mais on remarquera que chaque ligne commence par un mot complet, par conséquent on avait aussi gravé un mot complet à la fin de la ligne précédente, et pour éviter de le couper, on avait préféré avoir des lignes d'une longueur un peu inégale.

Il est possible que l'inscription soit entière. Dans l'original manuscrit, il y avait en tête les formules ordinaires d'envoi et de salutation, à la fin, les noms des ambassadeurs, mais il n'est pas certain qu'on eût reproduit sur le marbre ce commencement et cette fin. Probablement, la décision avait été gravée sur les murs du temple avec d'autres documents du même genre prouvant que le droit d'asile avait été reconnu au temple d'Artémis Persique. L'inscription donne un sens complet. « Je confirme l'inviolabilité du temple de la Déesse Persique qui est chez vous, à la condition que cette faveur n'entraînera aucun changement dans la coutume que vous avez, si du moins il est vrai que vous la possédiez après l'a-

voir reçue par écrit de mon père et de mes ancêtres. — Vos ambassadeurs m'ayant remis deux décrets et ceux-ci étant à peu-près semblables, je n'y ai fait qu'une seule réponse, et j'ai ordonné de délivrer une copie de cette décision à vos deux ambassadeurs avec les noms de ceux qui les ont accompagnés dans leur mission ».

La lettre émane de l'un des Séleucides et est adressée aux habitants d'une ville voisine de Magnésie. Ceux-ci avaient demandé au roi la confirmation du droit d'asile du temple d'Artemis Persique. Après avoir rédigé un premier décret où ils exposaient leur requête, et que porta une première ambassade, il paraît qu'ils n'en furent pas satisfaits. Ils rédigèrent un second décret qui, pour le fond, ne pouvait que ressembler au premier, mais où ils se flattaient sans doute de faire valoir leurs droits d'une manière plus persuasive. Une seconde ambassade fut chargée de le porter au roi. Celui-ci déclare qu'il ne fera qu'une seule réponse. Sans repousser leur demande, le roi met comme condition qu'il ne sera rien changé à la coutume qui existait précédemment; cette restriction empêchait, par exemple, d'augmenter l'étendue du terrain sur lequel existait l'ἀσυλία, de recevoir de nouvelles catégories de fugitifs. La réserve énoncée l. 4-7 n'est pas moins significative. Les titres qu'alléguaient les habitants étaient des chartes accordées par les prédécesseurs du roi: leur authenticité, paraît-il, n'était pas incontestable. La question ne fut pas examinée sur le moment, mais la concession fut subordonnée à l'existence réelle des titres délivrés par les rois précédents. Extension indéfinie du droit d'asile, production de titres faux, voilà les faits qui se produisaient déjà du temps des Séleucides et qui provoquèrent les réserves mises par le roi à la confirmation demandée du privilège. On voit qu'il faut faire remonter à une époque assez ancienne les abus qui amenèrent l'enquête instituée devant le sénat romain: « Crebrescebat enim Græcas per urbes licentia atque impunitas asyla statuendi; complebantur templa pessimis servitiorum; eodem subsidio obæрати adversum creditores, suspectique capitalium criminum receptabantur:

nec ullum satis validum imperium erat coercendis seditionibus populi flagitia hominum, ut caerimonias deum, protegentis». (Tacit. *Annal.* III, 60).

3. — E. *Sari-Tsam*. — Dans le champ de Boz-Ahmet.

ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΙΤΙΒΕΡΙΩΚΛΑΥΔΙΩΚΑΙΣΑΡΙ  
ΣΕΒΑΣΤΩΓΕΡΜΑΝΙΚΩΥΠΑΤΩΤΟΓ  
ΓΑΙΟΣΛΑΡΤΙΔΙΟΣΜΑΡΚΟΥΥΙΟΣΠΑ  
ΛΑΤΙΝΑΝΙΓΕΡΕΠΙ  
5 ΟΚΑΙΤΟΥΠΟΚΙΜΕΝΟΝΕ. . . ΝΙΔΙΩΝ  
ΣΤΡΩΜΑΠΟΙΗΣΑΣ

Αὐτοκράτορι Τιβερίω Κλαυδίω Καίσαρι  
Σεβαστῶ Γερμανικῶ ὑπάτῳ τὸ γ'  
Γάιος Λαρτιδίου Μάρκου υἱὸς Πα-  
λατίνα Νίγερ ἐπι[τροπος τοῦ Σεβαστοῦ]  
5 ὁ καὶ τὸ ὑποκείμενον ἐ[κ τ]ῶν ἰδίων  
στρῶμα ποιήσας.

Dédicace à l'empereur Claude datée de son troisième consulat, entre 43 et 46. Elle est faite par un citoyen romain C. Lartidius Niger. Après les lettres *επι* il semble, d'après l'estampage, que rien n'avait été gravé jusqu'à la fin de la ligne; la restitution la plus simple est celle de *procurator Augusti*.

4. — E. *Sari-Tsam*.

ΤΕΙΜΟΘΕΟΣΔΙΑΓΟΡΟΥ  
ΛΑΒΡΑΝΤΙΔΗΣΚΑΙΜΟΣΧΙΟ  
ΤΕΙΜΟΘΕΟΥΗΓΥΝΗΑΥΤΟΥ  
ΘΕΩΙΥΨΙΣΤΩΙΕΥΧΗΝΤΟΝ  
ΒΩΜΟΝ  
ΔΙΑΓΟΡΑΣΤΕΙΜΟΘΕΟΣΠΥΘΕΟΣ  
ΟΙΤΙΜΟΘΕΟΥΤΟΥΔΙΑΓΟΡΟΥΥΙΟ  
ΛΑΒΡΑΝΤΙΔΑΙΤΑΣΛΥΧΝΑΨΙΑΣ  
ΥΨΙΣΤΩΑΝΕΘΗΚΑΝ

Τειμόθεος Διαγόρου  
Λαβραντίδης καὶ Μόσχο[ν  
Τειμοθέου ἡ γυνὴ αὐτοῦ  
Θεῶι Ὑψίστῳι εὐχὴν τὸν  
βωμόν.

5 Διαγόρας, Τειμόθεος, Πύθεος  
οἱ Τειμοθέου τοῦ Διαγόρου υἱοῖ  
Λαβραντίδαι τὰς λυχναψίας  
Ὑψίστῳι ἀνέθηκαν.

La seconde partie de l'inscription, depuis la ligne 6, n'est pas gravée de la même main;  $\Gamma$  au lieu de  $\Sigma$ , la barre de l' $\text{E}$  n'arrive pas jusqu'à la ligne verticale.

Le nom de *Λαβραυντίδης* qui indique la descendance, est un gentilicium ou un nom de tribu, d'origine fort ancienne. Suivant Plutarque (*Quæst. græc.* 45), *λαβρυς* est un mot lydien qui signifie *hache*; à cette racine se rattache l'épithète de *Λαβραυνδῆς* donnée au Zeus Karien qui est représenté armé de la double hache.

APOLLONIDEA. La position de la ville fondée par Attale I en l'honneur de sa femme Apollonis est assez exactement indiquée par Strabon, en décrivant la route de Pergame à Sardes. Προϊόντι δ' ἀπὸ τοῦ πεδίου καὶ τῆς πόλεως ἐπὶ μὲν τὰ πρὸς ἑὸ μέρη πόλις ἐστὶν Ἀπολλωνία, μετεώροις ἐπικειμένη τόποις· ἐπὶ δὲ τὸν νότον ὄρεινὴ ῥάχις ἐστίν, ἣν ὑπερβάσι καὶ βαδίζουσιν ἐπὶ Σαρδέων πόλις ἐστὶν ἐν ἀριστερᾷ Θυάτειρα, κατοικία Μακεδόνων, ἣν Μύσων ἐσχάτην τινὲς φασιν· ἐν δεξιᾷ δ' Ἀπολλωνίς (1), διέχουσα Περγᾶμου τριακοσίους σταδίους, τοὺς δὲ ἴσους καὶ τῶν Σάρδεων, ἐπώνυμος δ' ἐστὶ τῆς Κυζικηνῆς Ἀπολλωνίδος (XIII, iv, 4).

M. Fontrier a découvert, à quelques minutes au Nord du village de Palamout, une acropole dont l'enceinte rappelle par la construction les murailles de Pergame, à l'époque des Attalides. La position correspond exactement aux données de Strabon: elle est à égale distance de Pergame et de Sardes, et elle est à droite de Thyatire pour le voyageur qui vient de Pergame. Les inscriptions suivantes, maintenant à Palamout, ont été trouvées dans les ruines; aucune d'elles cependant ne donne le nom de la ville ancienne.

5. — E. *Palamout*. — Dans la cour de Yani Bousoulas.

(1) Pour la forme du nom, les monnaies donnent Ἀπολλωνιδέων (Eckhel, t. III, p. 92); Pline, Apollonidienses (V, 33); Tacite, Apollonidenses (II, 47); le monument de Pouzzoles, Apollonidea (*C. I. L.* X, 1624).

ΒΑΣΙΛΕΥΟΝΤΟΣ ΕΥΜΕΝΟΥ  
 ΕΤΟΥΣ ΖΛ' ΜΗΝΟΣ ΠΕΡΙΤΙΟ  
 ΟΙ ΕΚ ΔΟΙΔΥΗΣ ΜΑΚΕΔΟΝ

Βασιλείοντος Εὐμένου[ς  
 ἔτους ζλ' μηνὸς Περιτίου  
 οἱ ἐκ Δοιδύης Μακεδόν[ες].

La 37<sup>me</sup> année du règne d'Eumène II correspond à l'année 160 avant notre ère. Aucun auteur n'a parlé de la localité appelée Δοιδύη, dont la lecture est certaine; d'après l'inscription, elle avait reçu, sous les successeurs d'Alexandre, une colonie de Macédoniens, qui fut peut-être rattachée à la ville nouvelle d'Apollonidea.

6. — E. *Ibid.* — Maison Toubli.

(Voir le texte épigraphique p. 87).

Στεφανηφοροῦντος καὶ γυμνασιαρχοῦντος Ἀπολλωνίου τοῦ  
 Ἀπολλωνίδου, τοῦ δὲ αὐτοῦ καὶ ἀλίφροντος τὸν ἐνιαυτὸν ἐκ τῶν ἰδί-  
 ων δαπανημάτων, ἐφηβαρχοῦντος Ἀπολλωνίδου τοῦ Ἀπολλωνίου  
 οἱ ἐφηβεύσαντες ἐπ' αὐτῶν δωρεάν· διατεῖς μὲν·

- |    |  |  |
|----|--|--|
| 5  | Ἀπολλωνίδης Ἀπολλωνίου<br>ὁ προγεγραμμένος ἐφηβαρχος<br>Διονύσιος Ἡρακλειδώρου<br>Τρύφων Γλύκωνος<br>ἐφέτειοι δέ·                | Ἀπολλωνίδης Γλύκωνος<br>Μηνόφαντος Τρύφωνος<br>Ξένων Ἀρτεμιδώρου<br>Δημήτριος Μηνοδώρου<br>Πάπης Ἀσκληπιάδου ὁ καὶ |
| 10 | Γλύκων Γλύκωνος ὁ καὶ Γάτιος<br>Πρωτόμαχος Φιλοξένου Ἰνδῶς<br>Διόγνητος Μηνοφάντου<br>Ἀρτεμίδωρος Ἀνδρέου<br>Ἄτταλος Ἀρειδαί[ου] | Στεφανίων<br>Παπίας Τειμοθέου<br>Μενάνδρος Τειμοθέου<br>Δημήτριος Τειμοθέου<br>Μηνόφαντος Παπίου                   |
|    | · · · · ·  | · · · · ·  |

Les lettres sont d'une assez bonne époque; le seul nom ro-



ΣΤΕΦΑΝΗΦΟΡΟΥΝΤΟΣΚΑΙΓΥΜΝΑΣΙΑΡ<sup>vide</sup>ΧΟΥΝΤΟΣΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥΤΟΥ  
 ΑΠΟΛΛΩΝΙΔΟΥΤΟΥΔΕΑΥΤΟΥΚΑΙΑΛΙΦΟΝΤΟΣΤΟΝΕΝΙΑΥΤΟΝΕΚΤΩΝΙΔΙ  
 ΩΝΔΑΠΑΝΗΜΑΤΩΝΕΦΗΒΑΡΧΟΥΝΤΟΣΑΠΟΛΛΩΝΙΔΟΥΤΟΥΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ  
 ΟΙΕΦΗΒΕΥΣΑΝΤΕΣΕΠΑΥΤΩΝΔΩΡΕΑΝ ΔΙΕΤΕΙΣΜΕΝ  
 5 ΑΠΟΛΛΩΝΙΔΗΣΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ ΑΠΟΛΛΩΝΙΔΗΣΓΛΥΚΩΝΟΣ  
 ΟΠΡΟΓΕΓΡΑΜΜΕΝΟΣΕΦΗΒΑΡΧΟΣ ΜΗΝΟΦΑΝΤΟΣΤΡΥΦΩΝΟΣ  
 ΔΙΟΝΥΣΙΟΣΗΡΑΚΛΕΟΔΩΡΟΥ ΞΕΝΩΝΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΥ  
 ΤΡΥΦΩΝΓΛΥΚΩΝΟΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΣΜΗΝΟΔΩΡΟΥ  
 ΕΦΕΤΕΙΟΙΔΕ ΠΑΠΗΣΑΣΚΛΗΠΙΑΔΟΥΟΚΑΙ  
 10 ΓΛΥΚΩΝΓΛΥΚΩΝΟΣΟΚΑΙΓΑΙΟΣ ΣΤΕΦΑΝΙΩΝ  
 ΠΡΩΤΟΜΑΧΟΣΦΙΛΟΣΞΕΝΟΥΙΝΔΟΣ ΠΑΠΙΑΣΤΕΙΜΟΘΕΟΥ  
 ΔΙΟΓΝΗΤΟΣΜΗΝΟΦΑΝΤΟΥ ΜΕΝΑΝΔΡΟΣΤΕΙΜΟΘΕΟΥ  
 ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΣΑΝΔΡΕΟΥ ΔΗΜΗΤΡΙΟΣΤΕΙΜΟΘΕΟΥ  
 ΑΤΤΑΛΟΣΑΡΕΙΔΑΙ ΜΗΝΟΦΑΝΤΟΣΠΑΠΙΟΥ  
 15 ΛΟΣ.Ε.....ΤΟΥΣ Γ...Ο...Π

main est Caius qui est employé comme surnom ; l'inscription peut remonter jusqu'à la seconde moitié du deuxième siècle avant notre ère.

L'éponyme est le stéphanéphore qui remplit en même temps les fonctions de gymnasiarque et qui fournit à ses frais l'huile nécessaire aux exercices gymnastiques. On lui associe comme éponyme des éphèbes son fils qui était en cette année leur chef ou ἐφέβαρχος.

Le marbre est brisé dans le bas et la liste incomplète ; on ne peut donc rien en tirer pour le chiffre de la population. Un détail intéressant est la division des éphèbes en διετεῖς et ἐφέττειοι. Les premiers ne sont que trois, il en ressort que si quelques jeunes gens passaient une seconde année dans les exercices de l'éphébie, une seule année cependant était exigée.

Une dédicace à Aphrodite a déjà été publiée dans le *Bulletin* (X, p. 521) d'après une copie de M. Contoléon qui indique comme provenance le village de Sasoba.

7. — *Passa-Kewi*. — Au Sud de Palamout. Sur le couvercle d'un sarcophage en marbre rouge. Maison de Osman Pasioglou Méhémet.

- 1 + Ἰχνησιν Ἀποστόλων ἐπιβὰς ἀνὴρ ὧδε ἐν σαρκί τε μὴ κατὰ σάρκα ἱερατευ-
- 2 σάμενος, καὶ ταύτῃ μακάρων ἀτραποὺς ἐλθῶν, ἐνθάδε σκῆνος ἐνθέου ψυχῆς ἀπολέλυπεν.
- 3 Πολὺς μὲν λάμπας ἀσκήσει, πολὺς δὲ ἀγάπη γενόμενος Ἐπίσκοπος θεῖος· ὅς δὴ καὶ κατὰ πά-
- 4 σης αἰρέσεως ὀπλισάμενος τὴν ἀληθῆ τῶν πατέρων τῆς Καθολικῆς Ἐκκλησίας διεσώσατο
- 5 Μακεδόνιος οὗτος λαμπρὸν ἐντάφιον ἐπιτελεῖ καὶ τὸ κατὰ τοῦ ἀνομοίου δαί[νυσι]
- 6 ἐν πολλοῖς τοῖς ὑπὲρ Χριστοῦ διωγμοῖς ἀπενενκάμενος κλέος.

M. Fontrier pense que c'est l'építaphe de Macedonios qui

devint patriarche sous Anastase en 495, puis fut exilé en 511.

8. — E. MOSTENI. — *Tsobanissa*, rive gauche de l'Herminus, sur le chemin de fer de Magnésie à Sardes.

Ἐπίχαρις κατ[εσκεύασεν τὸ  
 μνημεῖον Α . . . . [τῷ ἀνδρὶ  
 καὶ ἑαυτῇ κα[ὶ  
 καὶ ἐκγόνοις· [μηδενὸς ἔχοντος  
 5 ἐξουσίαν εἰσ[ενεγκεῖν ἄλλ-  
 ον νεκρὸν ἢ ε . . . . .  
 το· ὅς δ' ἂν τολ[μήσῃ, δώσει  
 εἰς τὸν φίσκ[ον δηνάρια χί-  
 λια. Τοῦτου ἀ[ντίγραφον ἐτέ-  
 10 θη] εἰς τὸ ἐν Μ[οσσηνοῖς  
 [ἀρχεῖον].

L'intérêt de cette inscription funéraire consiste dans la mention de la ville dans les archives de laquelle Epicharis avait déposé la copie de ses dispositions. La restitution de M. Fontrier (l. 10) Μ[οσσηνοῖς] paraît certaine (1). Il a vu dans le village voisin de Hadjiléri plusieurs monnaies portant la légende Μοσσηνῶν Μακεδόνων. La ville des Mosteni était une des douze villes renversées par le tremblement de terre de l'année 17 (Tacit. *Annal.* II, 47).

9. — E. A *Hadjiléri*, à 20 minutes au Nord de Tchobanissa.

.....	[Τιθέριος Καίσαρ]
Θ Ε C	Θεο[ῦ Σεβασ]-
Τ Ο	το[ῦ υἱός, Θεοῦ]
Ι Ο Υ Α Ι	Ἰουλι[ου υἱωνός]
Σ Ε Β	Σεβ[αστός, ἀρχιερ]-
Ε Ι	5 ε[ὺς μέγιστος, δημαρχι].

(1) Après le M on distingue une moitié de O.

ΚΗ		κῆ[ς ἐξουσίας]
ΛΓΑΥΤΟ	ΩΡ	λγ', αὐτο[κράτ]ωρ
ΗΥΠΑΤΟΣ		ἡ', ὑπατος [ε']
ΚΤΙΣΤΗΣΕΝΙΚΑΙ		κτίστης ἐνὶ και-
ΡΩΔΩΔΕΚΑΠΟ	10	ρῶ δώδεκα πό-
ΛΕΩΝΤΗΝΠΟΛΙΝ		λεων τὴν πόλιν
ΕΚΤΙΣΕΝ		ἔκτισεν.

Inscription en très grandes lettres (6 à 6 1/2 centimètres). La partie droite des six premières lignes est complètement effacée. A la ligne 7, je suis certain de la lecture ΛΓ.

Il s'agit de l'empereur Tibère qui releva les douze villes renversées par le tremblement de terre de l'année 17. Sa 33<sup>me</sup> puissance tribunitienne et sa 8<sup>me</sup> salutation impériale correspondent à l'année 31.

L'inscription, comme Tacite (*Annal.* II, 17), parle seulement de 12 villes. S'il y en a 14 sur le monument de Pouzzoles (*C. I. L.* X, 1624), c'est qu'on avait ajouté deux noms: celui de Cibyra renversée en 23 (*Tacit. Annal.* IV, 13) et celui d'Éphèse (voyez les notes du Corpus).

On a trouvé à Sardes une inscription, malheureusement incomplète, mais dont Bœckh a très bien reconnu le sens. D'après son explication, adoptée par M. Waddington, les députés des villes s'étaient réunis à Sardes pour délibérer sur le témoignage de reconnaissance à offrir à l'empereur. Ils votèrent à ce sujet une résolution et leur vote est constaté par la formule ἔδοξεν. Le premier nom conservé est . . . . Σαβεῖνος Μοστηνός· ἔδοξεν. (Le Bas et Waddington, *Inscr. d'Asie Mineure*, 620).

10. — E. A *Dérékeuï*. — Rive droite de l'Hermus, à 3/4 d'heure au Nord-Est d'Hadjiléri. Maison de Hassan Mahmoud.

ΞΕΝΟΥ	Φιλο[?]ξένου
ΦΥΣΕΙΔΕΜΑΤΡΕ	φύσει δὲ Ματρέ[ου]
ΩΝΗΤΗΣ	ὠνητῆς

ΠΡΩΤΩΝ ΠΡΟΣΟΔΩ		πρωτῶν προσόδω[ν
ΤΗΣΘΕΑΣΤΟΝΘΥΡ	5	τῆς θεᾶς τὸν θυρ-
. ΝΑΒΩΜΟΝΚΑΙΤΟ		[ᾧ]να, βωμὸν καὶ τὸ[ν
ΕΝΔΕΞΙΟΙΣΤΟΥΝΑΟ		ἐν δεξιόις τοῦ ναοῦ
ΛΟΥΤΗΡΑΚΑΙΤΗΣΘΕΑΣ		λουτῆρα καὶ τῆς θεᾶς
ΤΑΜ. . . . . ΝΑΑΠΟΡ		. . . . .
Π Μ ΤΩΝΙΔΙ	10	. . . . . ἐκ] τῶν ἰδι-
ΩΝΕΠΟΙΗΣΕΝ		ων ἐποίησεν.

En haut, il y a quelques traces de lettres; les lignes 9-10 sont très effacées.

Une dédicace déjà découverte par M. Fontrier (*Bull. de Corr. hellén.*, IX, p. 398) montre que Dérékeuï doit être identifié avec la Δαρειοζωμητῶν κατοικία. Le nom de Δαρείου κώμη est un souvenir des établissements fondés dans cette région par les rois perses. La déesse est probablement la Δημήτηρ Καρποφόρος nommée dans cette dédicace.

11. — E. MACEDONES HYRCANI. — Village de Papisli, à 3 h. de Magnésie, sur la pente Nord du Tchal-Dagh.

. . . . .		[Αὐτοκράτορα Καίσαρα]
ΝΕΙΝΟΝΕΥΣΕΒΗ		Ἄντω]νεῖνον Εὐσεβῆ
ΟΥΜΕΝΗΣ		Σεβαστὸν, τῆς οἰκ]οιμένης
ΚΤΙΣΤΗΝΚΑΙΣ		δεσπότην καὶ]κτίστην καὶ σ[ω-
ΝΗΜΑΚΕΔΟ		τῆρα . . . . . ν ἢ Μακεδό-
ΝΩΝΥ. . . . . ΑΝΩΝΠΟΛΙΣ	5	νων Ἰ[ρχ]ανῶν πόλις
ΤΗΣΤΟΥΚΥΡΙΟΥΚΑΙΣΑΡΟΣΑΝΤΩ		Τῆς τοῦ κυρίου Καίσαρος Ἄντω-
ΝΕΙΝΟΥΚΑΘΙΕΡΩΣΕΩΣ		νεινοῦ καθιερώσεως
ΠΡΟΝΟΗΣΑΜΕΝΩΝ . Λ. ΒΕΤΤΙΟΥ		προνοησαμένων Λ. Βεττίου
ΦΑΥΣΤΕΙΝΟΥΚΑΙ . Κ. ΒΕΤΤΙΟΥ		Φαυστεῖνου καὶ Κ. Βεττίου
ΚΡΙΣΠΕΙΝΟΥΚΑΙΜΕΝΕΚΡΑΤΟΥ	10	Κρισπεῖνου καὶ Μενεκράτου[ς
ΤΟΥΜΗΝΟΦΙΛΟΥΣΤΡΑΤΗΓΟΥΝ		τοῦ Μηνοφίλου στρατηγούν-
ΤΟΣ . Ἰ Β . ΚΑΙΕΠΙΜΕΛΗΘΕΝΤΟΣ		τος τὸ β' καὶ ἐπιμεληθέντος
ΤΗΣΑΝΑΣΤΗΣΕΩΣΤΟΥΚΟΛΟΣΣΟΥ		τῆς ἀναστάσεως τοῦ κολοσσού.

L. 10. Les lettres soulignées sont peu distinctes sur l'estampage. La lecture de M. Fontrier doit être exacte, d'autant plus que dans ce même village de Papisli on a trouvé plusieurs monnaies d'Hyrcanis, entre autres un bronze portant au droit la tête laurée de Commode et au revers la légende Στρα. Α. Οὐετ. Ἀντωνείνου Μακεδ. Ὑρκανῶν, avec l'enlèvement de Proserpine, tel que le décrit Eckhel (*Lydia*, p. 104). Au-dessus du village, sur la montagne qui le domine, est une enceinte fortifiée, de petites dimensions; à l'est du village, on trouve de nombreux débris de constructions en marbre, et à l'ouest, des inscriptions sépulcrales. Il n'y a donc aucun doute sur l'existence d'une ville ancienne en cette place et sur son identification avec la ville d'Hyrcanis. Le nom de Macedones Hyrcani rappelle à la fois l'établissement des colonies fondées par les rois de Perse (1) et par les successeurs d'Alexandre.

L'empereur auquel la ville élève une statue colossale est un de ceux qui ont porté le nom d'Antoninus Pius; c'est très-probablement Caracalla. On savait que Caracalla avait passé à Nicomédie l'hiver de 214 à 215; les inscriptions publiées par M. Clere ont appris de plus que l'empereur avait aussi séjourné à Thyatire et qu'il avait érigé cette ville en *conventus juridicus* (2). C'est sans doute pendant ce voyage que Caracalla passa par Hyrcanis; la ville reçut de lui quelque faveur en reconnaissance de laquelle elle lui décerna les titres de fondateur et de sauveur et lui éleva une statue colossale. La proposition fut faite par les deux frères Vettius et exécutée par les soins de Ménécraès qui était alors stratège pour la seconde fois.

12. — E. Dans le champ d'Omer-aga, près de Tepé Erien-Déré, à 1 h. de Ali-Beili et 1 h. 3/4 de Papisli.

(1) Εἶτα τὸ Ὑρκάνιον πῆδιον, Περσῶν ἐπονομασάντων καὶ ἐποίκους ἀγαγόντων ἐκείθεν (*Strab.* XIII, 5, 13). — Dans la dédicace des villes d'Asie à Tibère, Hyrcan[is] (*C. I. L.*, X, 1624). — Smyrnaeum conventum magna pars Aelie... frequentat; praeterque, Macedones Hyrcani cognominati et Magnetes a Sipylo (*Plin.* V, 31). — Quique Mosteni aut *Macedones Hyrcani* vocantur (*Tac. Annal.*, II, 47).

(2) *Bull. de Corr. hellén.*, X, p. 406 et 417.

ΗΜΟΣΕΤΕΙΜΗΣΕΝ		Ὁ δ]ῆμος ἐτείμησεν
ΥΚΙΟΝΟΥΕΙΒΙΟΝΛΕΥΚΙ		Λε]ύκιον Οὐείβιον Λευκί-
ΥΙΟΝΡΩΜΙΛΙΑΟΥΑ.ΟΝ		ου] υἰόν Ῥωμιλία Οὔα[ρ]ον
ΦΙΑΝΟΝΤΟΝΕΥΕΡ.Ε		. . . φιανον τὸν εὐερ[γ]έ-
ΚΑΙΠΑΤΡΩΝΑΔΙΑΤΕ.ΗΝ	5	την] καὶ πάτρωνα διὰ τε [τ]ήν
ΣΤΕΤΟΥΣΕΚΤΟΥ		πρό]ς τε τοὺς ἐκ τοῦ
ΤΟΥΣΤΕΦΑΝΗΦΟ		. . . . . στεφανηφό-
ΑΙΤΟΣΕΜΝΟΝΚΑ		ρους] καὶ τὸ σεμνὸν κα[ἰ
ΗΤΟΝΤΗΣΓΕΙ		ἀγαπ]ητὸν τῆς . . . . .
ΑΥΤΟΥΚΟΙΝΗΚΑΙΚΑΘ	10	. . . . ἀυτοῦ κοινῇ καὶ καθ'
Λ.ΣΑΝΤΑΚΑΙΕΝΤΩ		ιδίαν] . . . . σαντα καὶ ἐν τῶ
ΣΕΙΤΟΔΗΑΣΚΡΙΟΩΝΙ		χρόν]ω] σειτοδῆας κρι[θ]ῶν
ΟΛΗ		. . . . .
Σ		. . . . .
Η		. . . . .
ΙΝ	15	. . . . .
Ο Σ Ι Τ Ο Σ		. . . . .

Les lettres, surtout dans la seconde partie, sont rongées. Ma lecture diffère un peu de celle de M. Fontrier, sans que j'ose assurer qu'elle soit plus exacte. Je suis plus sûr des cinq premières lignes. Le peuple élève une statue à un citoyen romain L. Vibius L. f. Varus . . . fianus, de la tribu Romilia, patron et bienfaiteur de la ville. L'orthographe Λεύκιος pour la transcription du prénom romain Lucius, n'a guère persisté au-delà du règne d'Auguste.

HIÉROCÉSARÉE. — L'emplacement de Hiérocésarée n'avait pas été fixé jusqu'ici et on ne connaissait aucune inscription qui pût lui être certainement attribuée. Le Bas avait donné comme provenant de cette ville un fragment d'inscription funéraire trouvé à Kassaba (*Inscr. d'Asie Mineure*, 617), mais cette localité est à 10 h. des ruines d'Hiérocésarée dont M. Fontrier a déterminé la situation. A 2 h. 1/2 au nord de Paspasli et à une égale distance au S.-O. d'Ak-Hissar, sur la rive gauche du Koum-Tschaï, affluent de l'Hermus, s'élève un mon-

ticule que le sable du fleuve, chassé par les vents du Nord, a couvert d'une couche épaisse. Ça et là, on reconnaît des colonnes et des constructions antiques. Ces ruines fournissent des matériaux aux habitants des deux villages turcs de Sasoba et de Beiboba situés dans la plaine à une distance de 10 minutes.

13. — E. A *Sasoba*. — Sur un sarcophage encastré dans le puits du village.

ΕΙΤΙΣΔΕΑΓΟΡΑ		εἴ τις δὲ ἀγορά-
ΣΗΗΠΑΡΑΤΑΥ		ση ἢ παρὰ ταῦ-
ΤΑΤΙΠΟΙΗΣΗ		τά τι ποιήση,
ΥΠΟΧΟΣΕΣΘΩ Ω (sic)		ὑποχος ἔσθω
ΤΗΙΕΡΟΚΑΙΣΑΡΕ	5	τῆ Ἱεροκαίσαρέ-
ΩΝΠΟΛΙΔΗΝΑΡΙ		ων πόλι δηναρί-
ΟΙΣΔΙΣΧΕΙΛΙΟΙΣ		οις δισχειλίους.
ΤΑΥΤΗΣΤΗΣ		Ταύτης τῆς
ΕΠΙΓΡΑΦΗΣ		ἐπιγραφῆς
ΑΝΤΙΓΡΑΦΟΝ	10	ἀντίγραφον
ΕΘΗΕΙΣΤΟ		ἐτ]έθη εἰς τὸ
ΑΡΧΕΙΟΝ		ἀρχεῖον.

La mention de l'amende à payer à la ville en cas de violation de sépulture (l. 5) prouve que les ruines voisines sont bien celles de Hiérocésarée.

14. — E. A *Sasoba*, sur une colonne de 20 centimètres de diamètre.

ΑΘΗΝΟΔΩΡΟΣ		Ἀθηνόδωρος
ΜΙΘΡΗΟΥΣ		Μιθρήους
ΤΟΥΚΡΑΤΗΤΟΣ		τοῦ Κράτητος
ΙΕΡΕΥΣΓΕΝΟΜΕ		ιερεὺς γενομέ-
ΝΟΣΡΩΜΗΣ	5	νος Ῥώμης
ΑΠΟΛΛΩΝΙΠΑΙΑΝΙ		Ἀπόλλωνι Παιᾶνι.



D'après la forme des lettres et le culte de la déesse Roma sans l'association de l'empereur, je crois que la dédicace est antérieure à l'empire. Le génitif Μιθρήουζ s'est déjà rencontré dans une inscription de Magnésie (Le Bas et Waddington, *Inscr. d'Asie Mineure*, 1660 c).

15. — A *Sasoba*, maison de Kara-Oglou.

Ἀγαθῆι τύχῃ  
 Αὐρήλιον Διογένην  
 τὸν στεφανηφόρον  
 ἡ πατρίς.

16. — A *Sasoba*, maison X. Ἀλῆ.

Λούκιος Θε-  
 ᾧ Ὑψίστῳ ε-  
 ὑχῆν.

17. — E. A *Beioba*, dans le cimetière ture.

Θ Ε Ο Ι Σ Σ Ε Β Α Σ Τ Ο Ι Σ Κ Α Ι Α Ρ Τ Ε Μ Ι Δ Ι Π Ε Ρ Σ Ι  
 Κ Η Κ Α Ι Τ Ω Ι Δ Η Μ Ω Ι Δ Ι Ο Ν Υ Σ Ι Ο Σ Π Α Π Ι Ο Υ Τ Ο Υ  
 Δ Ι Ο Ν Υ Σ Ι Ο Υ . . . . . Ο Σ Κ Α Ι Α Σ Κ Λ Α Π Ω Ν Κ  
 Δ Ω Ρ Ο Θ Ε Ο Σ Ο Ι Υ Ι Ο Ι Α Υ Τ Ο Υ Α Ν Ε Θ ὞  
 5 Π Υ Λ Η Ν Κ Α Τ Α Σ Κ Ε Υ Α Σ Α Ν Τ Ε Σ Φ

Θεοῖς Σεβαστοῖς καὶ Ἀρτέμιδι Περσι-  
 κῆι καὶ τῷ δήμῳ Διονύσιος Παπίου τοῦ  
 Διονυσίου . . . . . ος καὶ Ἀσκλάπων καὶ  
 Δωρόθεος οἱ υἱοὶ αὐτοῦ ἀνέθηκ[αν τὴν  
 5 πύλην κατασκευάσαντες [ἐκ τῶν ἰδίων.

Le culte d'Artémis Persique à Hiérocéсарée remontait à Cyrus, suivant les prétentions que les habitants de cette ville firent valoir devant le sénat, lors de la discussion du droit

d'asile: «*Altius Hierocæsarienses exposuere, Persicam apud se Dianam, delubrum rege Cyro dicatum; et memorabantur Perpennæ, Isaurici, multaque alia imperatorum nomina, qui non modo templo, sed duobus millibus passuum eamdem sanctitatem tribuerant*». (Tacit. *Annal.* III, 72).

Pausanias (V, 27) rapporte qu'à Hiérocésarée comme à Hy-pæpa, le prêtre plaçait, sur un autel portant des cendres éteintes, du bois sec qui s'enflammait spontanément. Les détails montrent que le culte d'Artémis remontait à une haute antiquité; le prêtre est appelé *ἄνῆρ μάγος*, il était coiffé de la tiare, il lisait dans un livre des invocations barbares que les Grecs ne pouvaient comprendre. Ce prodige, où l'on pourrait aussi voir un souvenir du culte du feu chez les Perses, se produisait encore au temps de Pausanias. Il est rappelé par la représentation d'une monnaie de Hiérocésarée, décrite par Eckhel (t. III, p. 104): au droit une tête d'Artémis avec la légende ΠΕΡΣΙΚΗ, au revers ΙΕΡΟΚΑΙΣΑΡΕΩΝ et un autel en flammes.

L'inscription suivante apprend que des jeux étaient célébrés en l'honneur d'Artémis et des empereurs.

18. — E. A *Beioba*, dans le cimetière turc.

ΑΘΗΤΥΧΗΙ		'Αγ]αθῆι τύχηι
ΑΜΕΓΑΛΑΣΕΒΑ		Τ]ὰ μεγάληα Σεβα[σ-
ΤΑΑΡΤΕΜΕΙΣΙΑΕ		τὰ 'Αρτεμείσια <ε>
ΕΝΕΙΚΑΠΥΓΜΗΝ		ἐνείκα πυγμῆν
ΜΑΥΡ.ΜΗΝΟΓΕΝ	5	Μ. Αὐρ. Μηνογέν[ης
ΒΤΟΥΛΕΩΝΙΔΟ		β' τοῦ Λεωνίδου
ΙΕΡΟΚΑΙΣΑΡΕΥΣ		'Ιεροκαισαρεύς
ΤΟΝΑΝΔΡΙΑΝ		τὸν ἀνδριάντ[α
ΑΝΑΣΤΗΣΑ		ἀναστήσα[ντος
ΑΥΡΔΙΟΦΑ	10	Αὐρ. Διοφύ[νους
ΤΟΥΑΓΩ		τοῦ ἀγω[νοθέ-
ΤΟΥ		του.

19. — A *Beïoba*. — Tchifflik de Rosout-Pacha.

Ἀγαθῆ τύχη  
 Φλ. Βασιλιανός  
 ὑπὲρ Φλ. Βασιλ[ι-  
 ανοῦ καὶ Φλ. Μη-  
 5 ν]ογενιανοῦ τῶ[ν  
 ὑῶν κατὰ εὐχὴν  
 ἀνέθηκε τῷ Θεῷ  
 τὸν βωμόν.

20. — E. A *Beïoba*.

Κ Α Τ Ε Κ Κ Ε Υ Α Σ Ε Ν Τ Ο Ν Τ Α  
 Φ Ο Ν Ο Υ Ν Τ Ω Π Α Ρ Α Κ Ε Ι Μ Ε Ν Ω  
 . Ο Π Ω Ε Ν Ω Ο Π Ι Θ Ε Ν Κ Ε Ι Τ Α Ι Π  
 . Ο Σ Ο Ν Κ Α Τ Ε Γ Ρ Α Ψ Α Μ Η Ν Π Α Ρ Α  
 5 Α Υ Ρ . Ε Υ Τ Υ Χ Ι Α Σ Α Υ Ρ . Μ Ε Ν Ι Π Π Ο Υ  
 . Α Π Α Ε Α Υ Τ Η Κ Α Ι Τ Η Π Ρ Ο Ε Ν Ο .  
 Σ Η Μ Ο Υ Θ Υ Γ Α Τ Ρ Ι Π Ε Ρ Π Ε Ρ Ι Λ Λ Η  
 Κ Α Ι Α Υ Ρ . Μ Ο Σ Χ Ι Α Ν Ω Κ Α Ι Ι Ο Υ Λ Ι Α  
 Ν Ω Τ Ο Ι Σ Τ Ε Κ Ν Ο Ι Σ Μ Ο Υ Μ Η Δ Ε  
 10 Ν Ο Σ Ε Τ Ε Ρ Ο Υ Ε Χ Ο Ν Τ Ο Σ Ε Ξ Ο Υ Σ Ι  
 Α Ν Α Λ Λ Ο Ν Τ Ι Ν Α Ε Π Ε Ν Β Α Λ Ε Ι Ν  
 Η Ε Ξ Α Λ Λ Ο Τ Ρ Ι Ω Σ Α Ι Τ Ο Λ Μ Η Σ Ε Ι  
 . Α Ρ Α Τ Α Ω Ρ Ι Σ Μ Ε Ν Α Υ Π Ε Μ Ο Υ Δ Ω  
 Σ Ε Ι Ε Ι Σ Τ Ο Ι Ε Ρ Ω Τ Α Τ Ο Ν Τ Α Μ Ε  
 15 Ι Ο Ν \* Β Φ  
 Τ Ο Υ Τ Ο Υ Α Ν Τ Ι Γ Ρ Α Φ Ο Ν Ε Τ Ε Θ Η  
 Ε Ι Σ Τ Ο Ε Ν Θ Υ Α Τ Ε Ι Ρ Ο Ι Σ Α Ρ Χ Ε  
 . Ν Ε Ν Α Π Λ Ω Α Ν Θ Υ Π Α Τ Ω Α Σ Ι Ν  
 . . . Σ Α Β Ε Ι Ν Ι Α Ν Ω Μ Α Π Ε Λ Λ Α Ι Ο Υ

Κατεσκεύασεν τὸν τάφον σὺν τῷ παρακειμένῳ [τ]όπῳ ἐν ᾧ ὄπιθεν  
 κεῖται π[ρ]ὸς ὃν κατεγραψάμην πρὸς Αὐρ. Εὐτυχίας, Αὐρ(ηλία)  
 Μενίππου .απα ἑαυτῆ καὶ τῆ προενο[ύ]ση μου θυγατρὶ Περπερίλλη

καὶ Ἀῤ. Μοσχινῶ καὶ Ἰουλιανῶ τοῖς τέκνοις μου· μηδεὶς ἐτέρου ἔχοντος ἐξουσίαν ἄλλον τινὰ ἐπενβαλεῖν ἢ ἐξἄλλοτριῶσαι· τολμήσει [π]αρά τὰ ὠρισμένα ὑπ' ἐμοῦ, δώσει εἰς τὸ ἱερώτατον ταμίειον \* βρ'.

Τούτου ἀντίγραφον ἐτέθη εἰς τὸ ἐν Θυατείροις ἀρχεῖον ἐν ἀπλῶ, ἀνθυπάτῳ Ἀσιν[νίῳ] Σαβεινιανῶ μη(νός) Ἀπελλαίου.

La copie des dispositions avait été déposée en simple aux archives de Thyatire. Il est possible qu'à cette époque Hiéro-césarée ou une partie de son territoire ait été rattachée à Thyatire. Il est encore plus simple de supposer que le marbre a été acheté à un marbrier d'Ak-Hissar, qui est à une assez petite distance de Beïoba, pour être placé sur un tombeau.

Le proconsul Asinius Sabinianus est nouveau. On connaît deux proconsuls de ce nom : Cn. Asinius du temps de la république (Waddington, *Fastes*, n° 17) et C. Asinius Gallus consul en l'an 8 (n° 58). Mais ils sont, l'un et l'autre, beaucoup plus anciens qu'Asinius Sabinianus. D'après la forme des caractères, celui-ci doit être du second siècle. Il est bon d'ajouter que les lettres A C I N sont très-nettes sur l'estampage et ne permettent pas de penser à Junius Rufinus Sabinianus proconsul d'Asie vers 169 (n° 151).

THYATIRE. — Les inscriptions de cette ville ont été trouvées non seulement à Ak-Hissar, mais aussi à Méder et à Sélendi et dans un rayon assez étendu autour d'Ak-Hissar(1).

## 21. — Ak-Hissar, maison de Théologos Marinós Kékaya.

Η ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟΣ  
ΕΤΕΙΜΗΣΕ . ΟΥΛΙΑΝΟΝ  
ΙΟΥΛΙΑΝΟΥ ΣΟΛΩΝΟΣ  
ΓΕΡΜΑΝΟΥ ΥΙΟΥ ΠΑΤΡΟΣ

Ἡ βουλή καὶ ὁ δῆμος  
ἐτείμησε [ν] Ἰουλιανόν  
Ἰουλιανοῦ Σόλωνος  
Γερμανοῦ υἱοῦ [ν] πατρὸς

(1) Voyez l'article de M. Clerc: Inscriptions de Thyatire et des environs (*Bull. de Corr. hellén.*, X, p. 398-423. Dans le numéro 24, p. 415, la ligne 6 a été oubliée; il faut rétablir καὶ ἀνρθαλεύσαντα).

ΕΙΡΗΝΑΡΧΟΥΚΑΙΔΕΚΑΠΡ	5	εἰρηναρχοῦ καὶ δεκάπρω-
ΤΟΥΚΑΙΕΝΤΑΙΣ...ΠΑΙΣΤ		του καλῆν ταῖς [πομ.] παῖς τῆς
ΠΟΛΕΩΣΧ		πόλεως χ[ρήσιμον γεγονότα
.....		[τῆ πατριδῆ].

J'ai donné le texte épigraphique d'après une copie de M. Radet. L.6, une partie des lettres ΠΑΙΣ est seule visible; on attendrait plutôt le mot *χρεῖαις*.

22. — E. *Okiou-s-ini*, à 3/4 d'heure à l'Est d'Ak-Hissar.

. ΛΕΞΑΝΔΡΟΣΜΗΝΟΦΙΛΟΥΘΥΑΤΕΙΡΗΝΟΣΤΗΝΣΟΡΟΝΕΑΥ  
 ΤΩ  
 ΟΥΔΕΝΙΔΕΕΤΕΡΩΞΕΣΤΑΙΘΕΙΝΑΙΤΙΝΑΕΙΣΤΗΝΣΟΡΟΝΟΥ  
 ΑΠΑΛΛΟΤΡΙΩΣΑΙΚΑΤΑΟΥΔΕΝΑΤΡΟΠΟΝΕΙΔΕΜΗΟΠΑΡΑΤΑ  
 ΤΙΠΟΙΗΣΑΣΔΩ...ΤΗΘΥΑΤΕΙΡΗΝΩΝΠΟΛΕΙ\*ΔΙΣΧΕΙΛΙΑΠΕΝ  
 ΤΑ  
 5 ΚΟΣΙΑΤΑΥΤΗΣΤΗΣΕΠΙΓΡΑΦΗΣΑΝΤΙΓΡΑΦΟΝΕΤΕΘΗΕΙΣΤΟ  
 ΑΡΧΕ  
 ΟΝΑΝΘΥΠΑΤΩΑΙΜΙΛΙΩΙΟΥΝΚΩΜΗΞΑΝΔΙΚΟΥΟΚΤΩΚΑΙ  
 ΔΕΚΑΤΗ

Ἄ]λέξανδρος Μηνοφίλου Θυατειρηνὸς τὴν σορὸν ἑαυτοῦ.  
 Οὐδενὶ δὲ ἐτέρῳ ἔξεσται θεῖναι τινα εἰς τὴν σορὸν οὐ[δὲ  
 ἀπαλλοτριῶσαι κατὰ οὐδένᾳ τρόπον· εἰ δὲ μὴ, ὁ παρὰ τα[ῦτά  
 τι ποιήσας δώ[σει] τῇ Θυατειρηνῶν πόλει \* δισχειλία πεντα-  
 5 κόσια. Ταύτης τῆς ἐπιγραφῆς ἀντίγραφον ἐτέθη εἰς τὸ ἀρχε[ῖ-  
 ον, ἀνθυπάτῳ Αἰμιλίῳ Ἰούκῳ, μη(νὸς) Ξανδικῶ ὀκτωκαιδεκάτῃ.

L'inscription est complète à gauche; peu de lettres manquent à droite. Le nom du proconsul est au datif pour traduire l'ablatif latin. On connaît un M. Juncus gouverneur de la province d'Asie en 75 avant notre ère (Waddington, *Fastes*, 19), mais il est douteux que l'inscription remonte à une date aussi ancienne. Un diplôme militaire dont la lecture n'a été définitivement fixée que dans ces dernières années fait connaître un

L. Æmilius Juncus, consul suffect en 127 (*C. I. L.* III, p. 874; cf. X, 7854; Klein, *Fasti consulares*). Il est probable que c'est lui qui obtint la province d'Asie. Deux inscriptions d'Athènes et de Sparte donnent quelques renseignements sur les charges qu'il remplit avant le consulat (*C. I. A.* III, 622; *C. I. G.* 1346).

Thyatira 240a

23. — E. A Méder, encasté dans le puits du village.

ΑΓΑΘΗΤΥΧΗ

ΙΒΑΦΕΙΣΕΤΕΙΜΗΣ  
 ΑΡΚΟΝΜΕΝΑΝΔΡΟΥ  
 ΡΑΦΙΛΟΤΕΙΜΟΝΚΑΙΛ  
 ΟΥΡΓΟΝΕΠΙΜΕΛΗΘΕΝ  
 ΑΤΟΥΤΩΝΒΑΦΕΩΝΕΡΓΟΥ  
 ΟΛΛΑΚΙΣΚΑΙΥΠΕΡΤΩΝΤΕ  
 ΩΝΣΤΡΑΤΗΓΟΝΑΓΟΡΑΝΟ  
 ΟΝΣΕΙΤΩΝΗΝΓΡΑΜΜΑΤΕ  
 ΟΥΛΗΣΔΗΜΟΥΓΡΑΜΜΑΤΟΦΥ  
 ΑΚΑΔΕΚΑΠΡΩΤΟΝΕΛΕΩ  
 . . ΑΛΕΙΨΑΝΤΑΕΡΓΕΠΙΣΤΑ  
 . . ΝΕΡΩΤΩΝΤΩΝΕΝΤΩΕΚΑ  
 . ΝΤΑΣΤΥΛΩ-ΚΕ-ΚΑΙΟΙΚΟΒ  
 ΙΛΙΚΟΥΤΟΥΤΗΣΓΕΡΟΥΣΙΑΣ  
 ΑΙΠΑΡΑΤΕΙΧΙΣΜΑΤΟΣΥΔΡΑ  
 ΩΓΙΟΥΕΝΤΩΛΥΚΩΠΟΤΑΜΩ  
 ΠΙΜΕΛΗΤΗΝΘΕΩΡΙΩΝΑΝΤΑ  
 ΟΝΤΑΒΟΥΛΗΣΔΗΜΟΥΒ·ΚΑΙ  
 ΝΕΤΕΡΟΙΣΠΛΕΙΟΣΙΝΧΡΗΣΙΜΟΝ  
 ΓΕΓΟΝΟΤΑΤΗΠΑΤΡΙΔΙ

Ἄγαθῆι τύχηι

Οἱ βαφεῖς ἐτείμησ[αν  
 Μ]άρκον Μενάνδρου [ἄν-  
 δ]ρα φιλότειμον καὶ λε[ι-  
 5 τ]ουργόν. ἐπιμεληθέν-  
 τ[α] τοῦ τῶν βαφείων ἔργου  
 π[ο]λλάκις καὶ ὑπὲρ τῶν τέ-  
 κ[νων], στρατηγόν, ἀγορανό-  
 μ[ον], σειτώνην, γραμματέ[α  
 10 β]ουλῆς, δήμου, γραμματοφύ-  
 λ[ακ]α, δεκάπρωτον, ἐλέω  
 συν[α]λείψαντα, ἐργεπιστά-  
 τη[ν] Ἐρώτων τῶν ἐν τῷ ἑκα-  
 το[ν]ταστύλῳ κέ' καὶ οἰκοβ[α-  
 15 σ]ιλικοῦ τοῦ τῆς γερουσίας  
 καὶ παρατειχίσματος ὑδρα-  
 γ[ω]γίου ἐν τῷ Λύκῳ ποταμῷ  
 . . . . .  
 ἐ]πιμελητὴν θεωριῶν, ἀντά[ρ-  
 χ]οντα βουλῆς, δήμου β' καὶ  
 20 ἐ]ν ἑτέροις πλείοσιν χρήσιμον  
 γεγονότα τῇ πατρίδι.

Les corporations d'artisans avaient à Thyatire une importance qui témoigne du grand développement industriel de cette ville. On connaît par les inscriptions celles des κεραμεῖς (*C. I. G.* 3485), des ἀρτοκόποι (3498), des βυρσαῖς (3499), des λινουργοί (3504), des χαλκτεῖς χαλκότυποι (Clere, *Bull. de Corr. hellén.* X,

p.407) des *συτοτόμοι* (*Ibid.* p.422). La corporation des teinturiers *βυφῆς* (*C.I.G.* 3496, 3497, 3498) était l'une des plus célèbres. La teinture rouge de Thyatire était renommée dans l'antiquité; elle devait sa supériorité à ses eaux et à la qualité des garances qui poussaient sur son territoire (*Strab.* XIII, iv, 14). Cette industrie, d'après les renseignements de M. Fontrier, a continué à prospérer jusqu'à ces dernières années où les couleurs obtenues par les procédés chimiques ont anéanti la culture de la garance.

La ligne 17 ἐν τῷ Λύκῳ ποταμῷ confirme l'exactitude d'un renseignement donné par Pline (V, 31): «Thyatira alluitur Lyco». Le Lycus est ainsi identifié avec le Gurdük-Tchaï qui passe près de Méder. L'ancienne ville de Thyatire s'étendait donc jusqu'à Méder, où d'ailleurs ont été découvertes de nombreuses inscriptions.

Par cette inscription et par celles que j'ai citées plus haut, on voit que les citoyens les plus considérables tenaient à honneur de protéger les corporations. Marcus, en son nom et au nom de ses enfants, avait rendu de nombreux services aux *βυφῆς*; il avait en outre rempli presque toutes les charges de la cité, surveillé la construction ou l'embellissement de plusieurs édifices, entre autres du portique aux cent colonnes décoré d'Amours, du palais de la *γερονσία*, du canal du Lycus.

24. — E. A Méder. — Maison d'Ali-Pacha.

Α Γ Α Θ Η Ι Τ Υ Χ Η Ι

Η Κ Ρ Α Τ Ι Σ Τ Η Κ Α Ι Φ Ι Λ Ο Σ Ε Β Α Σ Τ Ο Σ Τ Η Σ Λ Α Μ  
Π Ρ Ο Τ Α Τ Η Σ Κ Α Ι Δ Ι Α Σ Η Μ Ο Τ Α Τ Η Σ Κ Α Ι Ι Ε Ρ Α Σ  
Τ Ο Υ Π Ρ Ο Π Α Τ Ο Ρ Ο Σ Θ Ε Ο Υ Η Λ Ι Ο Υ Π Υ Θ Ι Ο Υ

5 Τ Υ Ρ Ι Μ Ν Α Ι Ο Υ Α Π Ο Λ Λ Ὢ Ν Ο Σ Θ Υ Α Τ Ε Ι Ρ Η Ν Ὢ Ν  
Π Ο Λ Ε Ὢ Σ Β Ο Υ Λ Η Ε Τ Ι Μ Η Σ Ε Ν Τ Ι Β . Κ Λ . Μ Η Ν Ο Γ Ε  
Ν Η Ν Κ Α Ι Κ Ι Λ Ι Α Ν Ο Ν Τ Ο Ν Ε Κ Π Α Τ Ε Ρ Ὢ Ν Δ Ι Α Β Ι Ο Υ  
Ι Ε Ρ Ε Α Τ Ο Υ Κ Α Θ Η Γ Ε Μ Ο Ν Ο Σ Δ Ι Ο Ν Υ Σ Ο Υ Κ Α Ι Α Ρ Χ Ι Ε  
Ρ Ε Α Τ Η Σ Α Σ Ι Α Σ Κ Α Ι Τ Η Σ Π Α Τ Ρ Ι Δ Ο Σ Κ Α Τ Α Τ Ο Α Υ Τ Ο

10 . Α . Α Γ Ὢ Ν Ο Θ Ε Τ Η Ν Υ Ι Ο Ν Κ Λ . Ἐ Κ Ρ Α Τ Ο Υ Ἐ Ἐ Α Κ Ε Ρ

...ΙΑΝΟΥΑΓΩΝΟΘΕΤΟΥΚΑΙΣΤΕΦΑΝΗΦΟΡΟΥ  
 ΑΙΔΙΣΠΡΥΤΑΝΕΩΣΚΑΙΑΡΧΙΕΡΕΩΣΚΑΙΙΕΡΕΩΣ  
 ΤΟΥΔΙΟΝΥΣΟΥΚΑΙΙΟΥΛ·ΜΗΝΟΓΕΝΙΔΟΣΤΗΣΑΝ  
 ΘΕΙΣΗΣΤΟΥΣΞΥΣΤΟΥΣΤΗΠΑΤΡΙΔΙΑΓΩΝΟΘΕΤΙ  
 15 ΔΟΣΚΑΙΣΤΕΦΑΝΗΦΟΡΟΥΚΑΙΠΡΥΤΑΝΕΩΣΘΥΓΑ  
 ΤΡΟΣΤΗΣΠΟΛΕΩΣΦΥΣΕΙΔΕΜΗΝΟΓΕΝΟΥΣΑΓΩ  
 ΝΟΘΕΤΟΥΚΑΙΣΤΕΦΑΝΗΦΟΡΟΥΚΑΙΠΡΥΤΑΝΕΩΣ  
 ΕΚΓΟΝΟΝΚΛ·ΣΩΚΡΑΤΟΥΣΚΑΙΑΝΤΩΝΙΑΣΚΑΙΚΙ  
 ΛΙΑΣΤΩΝΑΡΧΙΕΡΕΩΝΤΗΣΑΣΙΑΣΚΑΙΑΓΩΝΟΘΕ  
 20 ΤΩΝΚΑΙΣΤΕΦΑΝΗΦΟΡΩΝΚΑΙΠΡΥΤΑΝΕΩΝ  
 ΑΝΔΡΑΗΘΟΥΣΕΝΕΚΑΚΑΙΠΑΙΔΕΙΑΣΚΑΙΑΡΕΤΗΣΤΕ  
 ΠΑΣΗΣΕΝΤΟΙΣΠΡΩΤΟΙΣΤΗΣΑΣΙΑΣΚΑΤΑΡΙΘΜΟΥ  
 ΜΕΝΟΝΕΝΤΕΠΡΕΣΒΕΙΑΙΣΚΑΙΧΟΡΗΓΙΑΙΣΚΑΙ  
 ΕΡΓΩΝΚΑΤΑΣΚΕΥΑΙΣΚΑΙΠΑΣΑΙΣΦΙΛΟΤΙΜΙΑΙΣ  
 25 ΚΑΙΠΑΣΙΚΑΙΡΟΙΣΤΟΙΣΕΠΕΙΓΟΥΣΙΝΕΠΙΔΕΙΚΝΥ  
 ΕΝΟΝΤΗΝΤΕΙΣΕΑΥΤΗΝΚΑΙΤΗΝΠΑΤΡΙΔΑ  
 Ω ΕΥΝΟΙΑΝ Ω

Ἄγαθῆι τύχη.

Ἡ κρατίστη καὶ φιλοσέβαστος τῆς λαμ-  
 προτάτης καὶ διασημοτάτης καὶ ἱερᾶς  
 τοῦ προπάτορος θεοῦ Ἡλίου Πυθίου

5 Ἐπιμεναίου Ἀπόλλωνος Θυατειρηῶν  
 πόλεως βουλὴ ἐτίμησεν Τιβ. Κλ. Μηνογέν-  
 νην Καικιλιανὸν τὸν ἐκ πατέρων διὰ βίου  
 ἱερέα τοῦ καθηγεμόνος Διονύσου, καὶ ἀρχιε-  
 ρέα τῆς Ἀσίας καὶ τῆς πατρίδος κατὰ τὸ αὐτὸ,

10 κ]α[ί] ἀγωνοθέτην, υἱὸν Κλ. Σωκράτους Σακερ-  
 δωτ]ιανοῦ ἀγωνοθέτου καὶ στεφανηφόρου

κ]αὶ δις πρυτάνεως καὶ ἀρχιερέως καὶ ἱερέως  
 τοῦ Διονύσου καὶ Ἰουλ. Μηνογενίδος τῆς ἀν[α]-  
 θεΐσης τούς ξυστούς τῆι πατρίδι, ἀγωνοθέτι-

15 δος καὶ στεφανηφόρου καὶ πρυτάνεως, θυγα-  
 τρὸς τῆς πόλεως, φύσει δὲ Μηνογένους ἀγω-  
 νοθετοῦ καὶ στεφανηφόρου καὶ πρυτάνεως,  
 ἔκγονον Κλ. Σωκράτους καὶ Ἀντωνίας Καικι-



λίας τῶν ἀρχιερέων τῆς Ἀσίας καὶ ἀγνοθη-  
 20 τῶν καὶ στεφανηφόρων καὶ πρυτάνεων,  
 ἄνδρα ἡθους ἕνεκα καὶ παιδείας καὶ ἀρετῆς τε  
 πάσης ἐν τοῖς πρώτοις τῆς Ἀσίας καταριθμού-  
 μενον, ἐν τε πρεσβείαις καὶ χορηγίαις καὶ  
 25 ἔργων κατασκευαῖς καὶ πάσαις φιλοτιμίαις,  
 καὶ πᾶσι καιροῖς τοῖς ἐπιείγουσιν ἐπιδεικνύ-  
 μενον τὴν τε εἰς ἑαυτὴν καὶ τὴν πατρίδα  
 εὖνοιαν.

L'inscription énumère non-seulement les charges remplies par le personnage honoré, mais aussi celles de ses parents et de ses ancêtres.

Tib. Claudius Ménogénès Cæcilianus était prêtre à vie de Dionysos, sacerdoce qu'il avait reçu de ses pères; il avait été ἀρχιερεὺς Ἀσίας et dans le même temps grand-prêtre des empereurs à Thyatire, agnothète.

Son père Claudius Socratès Sacerdotianus, agnothète, stéphanéphore, deux fois prytane, grand-prêtre, prêtre de Dionysos.

Sa mère Julia Ménogénis, elle aussi, agnothète, stéphanéphore et prytane, avait reçu le titre de *fille de la ville*.

Le grand-père maternel, Ménogénès, agnothète, stéphanéphore et prytane.

Les grands-parents paternels Claudius Socratès et Antonia Cæcilia, tous deux, ἀρχιερεῖς Ἀσίας, agnothètes, stéphanéphores et prytanes.

Ainsi, à l'époque impériale, il s'était formé à Thyatire, comme dans les autres villes de la province d'Asie, une aristocratie de fait. Sans avoir aucun droit légal, les membres de ces familles, les femmes aussi bien que les hommes, exerçaient les charges civiles ou religieuses de la cité et parfois de la province. Les dernières lignes de l'inscription (l. 23-26) montrent comment on se faisait une place dans ces familles du premier rang: c'était par des ambassades, surtout à Rome, dont on supportait les frais, par les chorégies, les construc-

tions d'édifices, les distributions à l'occasion des fêtes ou des nécessités publiques. Ces moyens de parvenir n'étaient à la portée que des familles riches et généreuses; la ville les payait par des honneurs et par des magistratures qui entraînaient à leur tour de grandes dépenses.

La divinité nationale de Thyatire était *Τυρίμνας*. Bœckh (t. II, p. 830) a supposé que c'était un héros macédonien introduit lors de la fondation de la colonie par Séleucus; je croirais plutôt que c'est un dieu lydien, de caractère solaire, assimilé au dieu hellénique qui s'en rapprochait le plus, Apollon Pythien (Voyez *C. I. G.* 3493, 3497, 3500; Clerc, *Bull. de Corr. hellén.* X, p. 424).

SÉLENDI (1). — Village situé sur la rive droite de l'Hyllos, à 3 h. au Sud d'Ak-Hissar (Thyatire), à 1 h. à l'Est de Sasoba, à 1 h. au Nord de Merméreh.

25. — E. Sur un marbre encastré dans la fontaine à un quart d'heure du village.

Σ Ι Λ Ε Α Φ Ι Λ Ι Π Π Ο Ν  
Α Η Κ Ο Δ Η Μ Ο Σ

[Βα]σιλέα Φίλιππον  
[ἡ βου]λή καὶ ὁ δῆμος.

Les lettres sont assez belles et régulières. Cependant leur forme, et surtout l'emploi d'une abréviation pour καὶ n'indiquent pas une date antérieure au second siècle. Il s'agirait donc de Philippe V de Macédoine. — La dédicace est placée sur le côté du marbre. La face portait une inscription qui avait au moins neuf lignes; mais quelques lettres seulement sont distinctes, elles ne suffisent pas pour indiquer le sens.

26. — E. A un quart d'heure au Nord de Sélendi, dans le cimetière ture.

(1) Voyez les inscriptions de Sélendi publiées par M. Clerc (*Bull. de Corr. hellén.* X, p. 419). Dans le numéro 28, la lecture de M. Fontrier pour la dernière ligne *ἀγαθὰ γένηται* est plus exacte.

Ἰ Σ Ε Ν Ο Τ Α Τ Ο Σ Δ Η Μ Ο Γ Ε Τ Ε  
 Η Σ Α Ν . Γ . Σ Α Λ Λ Ο Υ Σ Τ Ι Ο Ν  
 Π Ι Α Ν Ο Ν Α Ρ Ι Σ Τ Ε Φ Α Ν Ο Ν  
 Ι Δ Ο Σ Α Ρ Χ Ι Κ Ο Ν Δ Ε Κ Α Π Ρ Ω  
 5 Α Ν Τ Α Α Γ Ω Ν Ο Θ Ε Τ Η Σ Α Ν  
 Μ Ε Γ Α Λ Ω Ν Σ Ε Β Α Σ Τ Ω Ν  
 Μ Ν Η Ω Ν Α Γ Ω Ν Ω Ν Θ Υ Μ Ε Λ  
 Κ Α Ι Γ Υ Μ Ν Ι Κ Ω Ν Θ Ε Μ Α Σ Ι Ν  
 Τ Ε Ι Μ Η Μ Α Σ Ι Ν Π Α Ρ Α Υ Τ Ο Υ Α Ξ  
 10 Ω Σ Π Α Σ Α Σ Τ Α Σ Ε Ι Σ Τ Ο Ν Θ Ε Ο  
 Ε Ι Σ Τ Ο Υ Σ Κ Υ Ρ Ι Ο Υ Σ Α Υ Τ Ο Κ Ρ Α  
 Α Σ Ε Υ Χ Α Σ Κ Α Ι Θ Υ Σ Ι Α Σ Κ Α  
 Σ Ε Ι Θ Ι Σ Μ Ε Ν Α Σ Τ Ο Ι Σ Π Ο Λ Ε Ι  
 Σ Κ Α Ι Τ Ο Ι Σ Σ Υ Ν Π Α Ν Η Γ Υ Ρ  
 15 Σ Ι Ν Δ Ω Ρ Ε Α Σ Α Φ Θ Ο Ν Ω Σ  
 Μ Ε Γ Α Λ Ο Π Ρ Ε Π Ω Σ Π Ε Π Λ Η  
 Τ Α Α Λ Ε Ι Ψ Α Ν Τ Α Ε Ν Τ Ω  
 Θ Ε . Γ Υ Μ Ν Α Σ Ι Ω Τ Ο Υ Σ Π  
 Ρ Ι Ζ Ο Ν Τ Α Σ Π Ο Λ Ε Ι Τ Α Σ  
 20 Ο Υ Σ Ε Π Ι Δ Η Μ Ο Υ Ν Τ Α Σ Π  
 Ε Κ Τ Ε Ν Ω Σ Σ Ε Ι Τ Ω Ν Η Σ Α  
 Ν Ω Σ Κ Α Ι Π Ο Λ Υ Δ Α Π Α Ν Ω  
 Γ . Σ Α Λ Λ Ο Υ Σ Τ Ι Ο Υ Σ Τ Ε Φ  
 . . . . . Τ Ρ Α Τ Η . Ο Υ Κ Α Ι Φ  
 25 . . . Ο Υ Ε Ν Π Α Σ Ι Ν Γ Ε Γ Ο Ν Ο Τ Ο  
 Τ Η Ν Π Α Τ Ρ Ι Δ Α Α Δ Ε Λ Φ Ο  
 Σ Α Λ Λ Ο Υ Σ Τ Ι Ο Υ Ε Ρ Μ Ω Ν Ι Α  
 Μ Φ Ι Θ Α Λ Ε Ω Ν Ε Π Ι Μ Ε Λ  
 Τ Ο Σ Τ Ο Υ Α Ν Δ Ρ Ι Α Ν Τ Ο Σ Λ  
 30 Β . Ο Φ Ε Λ Λ Ι Ο Υ Τ Ο Υ Τ Ρ Ο

[Ἡ κρατίστη βουλή καὶ]  
 ὁ] σε(μ)νότατος δῆμος ἐτε[ί-  
 μ]ησαν Γ. Σαλλούστιον  
 Ἄπ?]πιανόν, ἀριστέφανον

- πατρ]ίδος ἀρχικόν, δεκαπρω-  
 5 τεύς]αντα. ἀγωνοθετήσαν-  
 τα τῶν] μεγάλων Σεβαστῶν  
 Τυρι]μνήων ἀγώνων, θυμελ[ι-  
 κῶν] καὶ γυμνικῶν θέμασιν  
 καὶ] τειμήμασιν παρ' αὐτοῦ ἄξ[ιο-  
 10 λόγ]ως, πάσας τὰς εἰς τὸν θεῖ[ν  
 καὶ] εἰς τοὺς κυρίους αὐτοκρά-  
 τορ]ας εὐχὰς καὶ θυσίας κα[ὶ  
 τὰς] εἰθισμένας τοῖς πολει-  
 ται]ς καὶ τοῖς συνπληγυρ[ί-  
 15 ζου]σιν δωρεὰς ἀφθόνως  
 καὶ] μεγαλοπρεπῶς πεπλη-  
 ρωκό]τα. ἀλείψαντα ἐν τῷ  
 ἔνω]θε[ν] γυμνασίῳ τοὺς π[α-  
 νηγυ]ρίζοντας πολεῖτας  
 20 καὶ τ]οὺς ἐπιδημοῦντας π[ά-  
 ντας] ἐκτενῶς, σειτωνήσα[ν-  
 τα ἀγ]νῶς καὶ πολυδαπάνω[ς,  
 υἱὸν] Γ. Σαλλουστίου στεφ[α-  
 νηφόρου] καὶ σ]τρατη[γ]οῦ καὶ φι[λο-  
 25 τίμ]ου ἐν πᾶσιν γεγονότο[ς  
 εἰς] τὴν πατρίδα, ἀδελφὸ[ν  
 . . . Σαλλουστίου, Ἐρμωνια-  
 νοῦ ἀ]μφιθαλέων· ἐπιμελ[η-  
 θέν]τος τοῦ ἀνδριάντος Λ.  
 30 Τι]β. Ὀφελλίου τοῦ Τρο. . . .

La lecture est assez difficile pour quelques lignes de la seconde partie, notamment l. 17-18, 23-26. Je me suis guidé sur les inscriptions analogues, où il est d'usage d'ajouter aux titres du personnage honoré ceux des membres de sa famille qui se sont distingués.

La mention des grands jeux scéniques et gymniques en l'honneur de Tyrimnas (l. 6-7) est une nouvelle preuve de l'importance de ce culte à Thyatire. C'est aussi la preuve que

l'inscription provient de cette ville; elle est plus éloignée de Sélendi que Hiérocésarée, mais elle est en communication plus directe par la route de Sardes.

Je laisse de côté les inscriptions de Merméreh où M. Fontrier place la ville d'Attalea. Cette identification soulève quelques objections, et M. Radet a découvert en 1886 une inscription qui sera publiée prochainement dans le *Bulletin* et qui ne laisse aucun doute sur l'emplacement d'Attalea.

P. FOUCART.



Nous joignons à cet article une carte de la plaine au Nord de l'Herminus. Elle a été faite par M. Radet d'après la carte que M. Weber a dressée sur les indications de M. Fontrier. On a ajouté le district au Nord de Thyatire pour y placer les deux villes dont l'emplacement a été fixé par les inscriptions que M. Radet a découvertes en 1886: Stratonicée-Hadrianopolis et Attalea (1). Les noms anciens sont écrits en lettres grecques.

(1) Pour la première, voyez l'article suivant: *Lettres de l'empereur Hadrien*; les inscriptions relatives à la seconde seront publiées dans un prochain numéro.

## LETTRES DE L'EMPEREUR HADRIEN

A LA VILLE DE STRATONICÉE - HADRIANOPOLIS

---

J'ai copié les inscriptions suivantes, en Mai 1886, au village de *Yamourli*, situé en face de *Kirk - Agatsch*, dans la vallée de l'ancien Caïque, aujourd'hui *Bakir-Tchaï*. Ni *Yamourli*, ni le hameau de *Sélédik*, qui est voisin, ne figurent sur la carte de Kiepert (1).

Les trois inscriptions sont gravées, à la suite l'une de l'autre, sur un même bloc de marbre, très long, qui est encastré dans le bas d'une fontaine, près du *Khaïré-Djami*; il forme le devant d'une grande auge où viennent boire les bœstiaux. Le côté droit du bloc était engagé profondément dans un dallage qui précède la fontaine; j'ai fait démolir ce dallage et j'ai copié la partie du texte qu'il recouvrait. Mais je n'ai pu déblayer le reste de la pierre; le bas de la troisième inscription, placé dans un angle que forme avec la fontaine un mur en saillie, disparaissait sous une masse de ciment que les Turcs ne m'ont pas permis de détruire. Cet appareil de ciment protégeait, en effet, et enclavait des tuyaux de brique qui prennent l'eau de la fontaine pour la conduire souterrainement dans le village.

La première inscription était en assez bon état. Pour les deux autres, il n'y avait de lisible que ce qui était enfoui sous le dallage. La partie apparente était usée par le frottement ou rongée par l'air. En outre, les trous des lettres étaient empâtés de ciment, ce qui fait que la lecture est souvent incertaine et qu'on ne peut déchiffrer sur les estampages rien de plus que sur le marbre.

(1) Voyez la carte de la plaine de l'Hermus, pl. XIV.

## I.

ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡΚΑΙΣΑΡΘΕΟΥΤΡΑΙΑΝ..  
 ΠΑΡΘΙΚΟΥΥΙΟΣΘΕΟΥΝΕΡΟΥΑΥΙΩΝΟ.  
 ΤΡΑΙΑΝΟΣΑΔΡΙΑΝΟΣΕΒΑΣΤΟΣΑΡ...  
 ΡΕΥΣΜΕΓΙΣΤΟΣΔΗΜΑΡΧΙΚΗΣΕΞΟ...  
 5 ΑΕ ΤΙΑ ΥΠΑΤΟΣ ΤΓ ΑΔΡΙΑΝΟΣ.  
 ΛΕΙΤΩΝΣΤΡΑΤΟΝΕΙΚΕΝΤΟΙΣΑΡΧ...  
 ΣΙΚΑΙΤΗΒΟΥΛΗΚΑΙΤΩΙΔΗΜΩΙΧΑΙΡΕΙΙ  
 ΔΙΚΑΙΑΑΖΙΟΥΝΜΟΙΔΟΚΕΙΤΕΚΑΙΑΝΑΓΚΑΙΑΛ  
 ΤΙΓΕΙΝΟΜΕΝΗΠΟΛΕΙΤΑΤΕΟΥΝΤΕΛΗΤΑΕΙ  
 10 ΤΗΣΧΩΡΑΣΔΙΔΩΜΙΥΜΕΙΝΚΑΙΤΗΝΟΙΚΙΑΝΤΙ.  
 ΚΛΑΥΔΙΟΥΣΩΚΡΑΤΟΥΣΤΗΝΟΥΣΑΝΕΝΤΗΙ..  
 ΛΕΙΗΕΠΙΣΚΕΥΑΖΕΤΩΣΩΚΡΑΤΗΣΗΑΠΟΔΟ  
 ΩΤΙΝΙΤΩΝΕΠΙΧΩΡΙΩΝΩΣΜΗΧΡΟΝΩΙΟ.  
 ΜΕΛΙΑΙΚΑΤΑΡΙΦΘΕΙΗΤΑΥΤΑΕΠΕΣΤΕΙΛΑΚΑΙ  
 15 ΡΑΤΙΣΤΩΙΑΝΟΥΠΑΤΩΙΣΤΕΡΤΙΝΙΩΙΚΟΥΑΡ...  
 ΚΑΙΤΩΙΕΠΙΤΡΟΠΩΙΜΟΥΙΜΠΗΙΩΙΣΕΟΥΙ...  
 ΕΠΡΕΣΒΕΥΣΕΝΚΛΚΑΝΔΙΔΟΣΩΤΟΕΦΟΔΙ..  
 ΔΟΘΗΤΩΕΙΜΗΠΡΟΙΚΑΥΠΕΣΧΗΤΑΙ  
 ΕΥΤΥΧΕΙΤΕΚΑΛΑΝΔΑΙΣΜΑΡΤΙΑΙΣΑΠΟΙΟ  
 20 ΙΗΣΚΛΚΑΝΔΙΔΟΣΑΠΕΔΩΚΑΤΗΝΕΠΙΣΤΟ  
 ΗΝΛΟΛΛΙΩΡΟΥΣΤΙΚΩΑΡΧΟΝΤΙΤΗΠΡΟΑΙΔΟ.  
 ΜΑΙΩΝΕΝΤΗΕΚΚΛΗΣΙΑΙ

## II.

ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡΚΑΙΣΑΡΘΕΟΥΤΡΑΙΑΝΟΥΠΑΡΘ.  
 ΚΟΥΥΙΟΣΘΕΟΥΝΕΡΟΥΑΥΙΩΝΟΣΤΡΑΙΑΝΟ.  
 ΑΔΡΙΑΝΟΣ. . Β . . . ΑΡΧΙΕΡΕΥΣΜΕΓΙΣΤΟΣΔ.  
 ΜΑΡΧΙΚΗΣΕΞΟΥ. . . Σ.ΟΙΑΥΠΑΤΟΣΤΟΓ  
 5 ΑΔΡΙΑΝΟΠΟΛΙΤΩΝΣΤΡΑΤΟΝΙΚΕΩΝΤΟΙΣΑΡΧ...  
 ΣΙΚΑΙΤΗΒΟΥΛΗΚΑΙΤΩΙΔΗΜΩΙΧΑΙΡΕΙΝ  
 .ΟΙΣΕΠΙΣΤΑΛΕΙΣΙΝΥ.ΥΜΩΝΕΝΤΥΧΩΝΕ  
 . . . ΟΝΟΤΙ,ΑΡΙ ΙΠΕΠΙΣΤΑΣΘΕΑΟΥΙΔΙΩΙΟΥ.

.ΩΝΩΙΚ . . ΤΙΣΤΩΙΩΣΕΥΠΟΙΗΣΑΝΤΙΥΜΑΣ  
 10 Ι / Ι Τ Ο Ν Τ Η Σ Α Ν Ο Υ Η Α Τ Ε Ι Α Σ Χ Ρ Ο Ν Ο Ν .  
 . Ι Α Σ Τ Ε Υ . Η ᾿ Κ Α Ν Δ Ι Δ Ο Σ Ι Ο Υ Λ Ι Α Ν Ο Σ  
 . Ι Τ Υ Χ Ε Ι Τ Ε Γ Ι Δ Ω Ν Φ Ε Β Ρ Ο Υ Α Ρ Ι Ω Ν . .  
 Ω Ι Ω Ι Ι Ι . . . . Ν Δ Ι Δ Ο Σ Ι Ο Υ Λ Ι Α Ν Ο Σ .  
 Ι Ε Μ Π Ι Σ Τ Ο Λ Η Ν Λ Ο Λ Λ Ι Ω Ρ Ο Υ . .  
 15 Ι Κ Ω Α . . . . . Η . . . Α Ι Δ Ω Ν Μ Α Ι Ω Ν Ε Ν  
 . Ι . . . . . Α Ι

## III.

. Υ Τ Ο Κ Ρ Α Τ Ω Ρ . . . . . Τ Ρ Α Ι Α Ν Ο Υ Π Α Ρ Θ Ι  
 Κ Ο Υ Υ Ι Ο Σ Θ . . . . . Ρ Ο Υ Α Υ Ι Ω Ν Ο Σ Τ Ρ Α Ι Α Ν Ο Σ Α  
 . . . . . Α Ρ Χ Ι Ε Ρ Ε Υ Σ Μ Ε Γ Ι Σ Τ Ο Σ Δ Η  
 . Α Ρ Χ Ι Κ Ι . . . . . Ι Α Σ Τ . Ι Α Υ Π Α Τ Ο Σ Τ Ο Γ .  
 5 . Ρ Ι Α Ν Ο Γ . . . . . Ν Ι Κ Ε Ω Ν Τ Ο Ι Σ Α Ρ Χ Ο . .  
 Ι Κ Α Ι . . . . . Δ Η Μ Ω Ι Χ Α Ι Ρ Ε Ι Ν  
 . Ν Ε Τ Ι Χ Ο . . . . . Φ . . . . . Υ Μ Ω Ν Δ Ι Ο Υ Κ Λ . . .  
 . Ω Ι Κ Α Ν Δ Ι Δ Ω Ι Ι Ο Υ Λ . . . Ζ Ι Χ Α Ρ Ι Ν Η Π Ι Σ Τ Α Σ . . .  
 . . . . Φ Ι Λ Ο Τ Ι Μ Ι Α Π Ε Ρ Ι Τ Η Ν Π Ο Λ Ι Ν Ε Π Ι Ε . . . . .  
 10 Ι Α Π Ο Λ Λ Ω Ν Ι Ο Σ Φ Ι Λ Ι Π Π Ο Υ Ε Υ Τ Υ Χ Ι . .  
 Ι Γ Ι Δ Ω Ν Φ Ε Β Ρ Ο Υ Α Ρ Ι Ω . Α Π Ο Ρ Ω Μ Η Σ  
 . Π Ο Λ Λ Ω Ν Ι Ο Σ Φ Ι Λ Ι Π Π . . . Ε Δ Ω Κ Α Τ Η Ν . . . .  
 . Ο Λ Η Ν Λ Ο Λ Λ Ι Ω Ρ Ο Υ Σ . . . . . Χ Ο Ν Τ Ι Τ Η . . . .  
 . Ι Δ Ω Ν . Α Ι Ω Ν Ε Ν . . . . .  
 15 Ι Π Α Π Ο Σ Ι  
 Ο Λ

## I.

Ἀὐτοκράτωρ Καῖσαρ θεοῦ Τραϊαν[οῦ]  
 Παρθικοῦ υἱός, θεοῦ Νερούα υἱωνός[ς,  
 Τραϊανός Ἀδριανός Σεβαστός, ἀρχιε-  
 ρεὺς μέγιστος, δημαρχικῆς ἐξουσί-  
 5 ας τ(ὸ) ια', ὑπάτος τ(ὸ) γ', Ἀδριανο[πο-  
 λ]ειτῶν Στρατονεκί[ω]ν τοῖς ἀρχου-



- σι καὶ τῆι βουλῆι καὶ τῶι δῆμῳ χαίρειν.  
 Δίκαια ἄξιόν μοι δοκεῖτε καὶ ἀναγκαῖα ἄρ-  
 τι γεινομένη πόλει. Τὰ τε οὖν τέλη τὰ ἐκ  
 10 τῆς χώρας δίδωμι ὑμῖν καὶ τὴν οἰκίαν Τι[β].  
 Κλαυδίου Σωκράτους τὴν οὖσαν ἐν τῆ[ι πό-  
 λει ἢ ἐπισκευαζέτω Σωκράτης ἢ ἀποδό-  
 τ]ω τινὶ τῶν ἐπιχωρίων ὡς μὴ χρόνωι θ[ε-  
 μελίαι καταριφθείη. Ταῦτα ἐπέστειλα καὶ [τῶι  
 15 κ]ρατίστῳ ἀνθυπάτῳ Στερτινίῳ Κουαρ[τίνῳ  
 καὶ τῶι ἐπιτρόπῳ μου [Πο]μπηίῳ Σεου[ήρῳ].  
 Ἐπρέσβευ[σ]εν Κλ. Κάνδιδος. Ὡ τὸ ἐφόδι[ον  
 δοθήτω εἰ μὴ προῖκα ὑπέσχηται.  
 Εὐτυχεῖτε. Καλανθαῖς μαρτίαις. Ἀπὸ [᾿Ρώ-  
 20 μ]ης. Κλ. Κάνδιδος ἀπέδωκα τὴν ἐπιστο-  
 λὴν Λολλίῳ ᾿Ρουστιαῷ ἄρχοντι τῆ[ι πρὸ] α' ἰδ[ῶν]  
 ματίων ἐν τῆ[ι ἐκκλησί]αι.

## II.

- Αὐτοκράτωρ Καῖσαρ θεοῦ Τραϊανοῦ Παρθ[ι]-  
 κοῦ υἱός, θεοῦ Νερούα υἱωνός, Τραϊανός[ς  
 ᾿Αδριανός [Σε]β[αστός], ἀρχιερεὺς μέγιστος, δ[η]-  
 μαρχικῆς ἐξου[σίαι]ς [τ]ὸ ια', ὕπατος τὸ γ'.  
 5 ᾿Αδριανοπολιτῶν Στρατονικέων τοῖς ἄρχ[ου]-  
 σι καὶ τῆι βουλῆι καὶ τῶι δῆμῳ χαίρειν.  
 Τοῖς ἐπισταλείσιν ὑ[φ'] ὑμῶν ἐντύχων ἔ-  
 μαθ[ον] ὅτι [χ]άρι[ν] ἠ[πί]στασθε ᾿Λουιδίῳ [Κ]ου[ιή]-  
 10 τ[ω]ι [τ]ῶι κ[ρα]τίστῳ ὡς εὔ ποιήσαντι ὑμᾶς  
 δι[ε]χ[ῆ] τὸν τῆς ἀν[θ]υ[π]α[τ]είας χρόνον. [᾿Ε-  
 πρέ]σ[β]ευ[σεν] Κάνδιδος ᾿Ιουλιανός.  
 Εὐτυχεῖτε. γ' ἰδῶν ρεθρουαρίων. [᾿Απ-  
 ὸ] ᾿Ρ[ώ]μ[η]ς. Κάνδιδος ᾿Ιουλιανός [ἀ-  
 π]έ[δ]ωκα τὴν ἐπιστολὴν Λολλίῳ ᾿Ρου[στ]-  
 15 ιαῷ [ἄ]ρχοντι τ[ῆ] [πρὸ] α' ἰδῶν ματίων ἐν  
 τῆ[ι ἐκκλησί]αι.

## III.

- Αὐτοκράτωρ [Καῖσαρ θεοῦ] Τραϊανοῦ Παρθι-  
 κοῦ υἱός, θεοῦ Νεϋρούα υἱωνός, Τραϊανός Ἀ-  
 δριανός Σεβαστός], ἀρχιερεὺς μέγιστος, δι-  
 5 μ. ἀρχι[ῆς ἐξουσί]ας τ[ὸ] ια', ὑπάτος τὸ γ', [Ἀ-  
 δ]ριανο[πολιτῶν Στρατο]νικέων τοῖς ἄρχο[υ]σ-  
 ι καὶ [τῆ] βουλῆ καὶ τῶ] δῆμωι χαίρειν.  
 Ἐνέτ[υ]χο[ν τῶ] πεμ. φ[θέντι ὑφ'] ὑμῶν δι' οὗ Κλ[αυδ-  
 10 ἰ]ωι Κανθίδωι Ἰουλ[ιανῶ]ι χάριν ἠπίστασ[θε ἐ-  
 πι τῆ] φιλοτιμίᾳ περὶ τὴν πόλιν. Ἐπ[ρ]έ[σθευσε-  
 ν] Ἀπολλώνιος Φιλίππου. Εὐτυχ[εῖτ-  
 15 ε]. γ' ἰδῶν φεθρουαρίω[ν]. Ἀπὸ Ῥώμης.  
 Ἀπολλώνιος Φιλίπ[ου] ἀπέδωκα τὴν [ἐπισ-  
 τ]ολὴν Ἀσλλίω Ῥουσ[τικῶ] ἄρχοντι τῆ [πρὸ  
 α'] ἰδῶν [μ]αίων ἐν [τῆ] ἐκκλησίαι.

I. Lignes 13 et 14. — Le mot *Θεμελίαι* n'existe pas; le terme employé est *θεμελίον*. Mais la lecture [θ]εμελίαι n'est pas douteuse. *Θεμελίαι* ne saurait être un substantif régi par *καταριθεῖται*; car s'il en était ainsi, au lieu de *θεμελίαι*, il faudrait *ἐκ θεμελίαις*. *Θεμελίαι* est un adverbe; c'est la traduction littérale du mot latin *funditus*. Cf. les formes *χαμαί*, *οἶχοι*.

L. 17. — On emploie en général la forme *ἐπρέσθουσεν*. Il faut lire certainement *ἐπρέσθουσεν*. Une partie du second sigma est visible sur l'estampage.

II. L. 8. — J'ai restitué *ἔ[μαθ]ον* parce que c'est l'expression employée dans d'autres lettres impériales dont le sujet est analogue. Ainsi, lettre d'Antonin au Panhellenium d'Æzani: « [ῥ]εῖσι οἱ πρὸ ὑμῶν Πανέλληνες [Μ.] Οὐλπιον Εὐρυκλέα ἀπεδέξαντο ὡς ἐπεικῆ, ἔμαθον ἐν τῶν ὑπ' αὐτῶν ἐπεσταλμένων ». (*C. I. G.*, 3834). Lettre du même Antonin aux Ephésiens: « τὴν φιλοτιμίαν ἣν φιλοτιμιεῖται πρὸς ὑμᾶς Ουγήδιος Ἀπτωνεῖνος, ἔμαθον. . . » (*Wood, Discov.*, inser. fr. the Odeum, 3).

L. 8 et 9. — Après *Ἀουδῖω* il semble qu'on voie sur l'es-

tampage non pas un Κ mais un Ι ; il faudrait lire alors Ἀουιδίωι et ensuite un nom commençant par Οὐ . . . et finissant, si ma lecture est exacte, par ωνωι. Mais je ne connais pas de nom, commençant par Οὐ . . ., qui finisse par ωνος. Il est donc probable que la lecture ΩΝΩΙ est fautive. Cela n'a rien que de très plausible, car les lettres, comme je l'ai dit, étaient pleines de ciment. On ne distingue rien, pour cette partie, sur l'estampage. Je propose donc de convertir les deux jambages verticaux du Ν de ΩΝΩΙ en un Ι et un Τ, ce qui donne alors ω[ι, τ]ῶι. Dans ce cas on peut restituer Ἀουιδίωι Οὐ[ἀρ]ω[ι, (?) τ]ῶι . . . Ce qui me fait préférer la leçon Ἀουιδίω [Κ]ου[ιήτ]ω[ι, τ]ῶι., c'est qu'il existe justement à cette époque dans la province d'Asie, un proconsul de ce nom. (Waddington, *Fastes des prov. asiat.*, n° 130). On pourra objecter que l'ι étant adscrit aux mots qui suivent, il faut aussi l'adcrire au nom qui précède et lire Ἀουιδίωι Οὐ . . . Mais cela n'est pas indispensable : à la fin de la lettre Ι on lit τῆ ἐκκλησίαι ; le substantif a l'ι adscrit tandis que l'article ne l'a pas.

Le mot κράτιστος précède en général le titre de la magistrature ; ainsi dans la lettre Ι : « . . . [κ]ρατίστωι ἀνθυπάτωι ». Il est plus rarement employé seul après un nom propre. Voir pourtant : « . . . [Μέττιος] Μόδεστος ὁ κράτιστος εὖ ἐποίησεν . . . » (Waddington, *Fastes des prov. asiat.*, n° 125).

Lettres d'Hadrien aux archontes, au sénat et au peuple de Stratonicee. L'empereur ne porte pas encore le titre de *pater patriæ* ; il ne reçut en effet ce titre qu'en 128 (1). La première puissance tribunitienne d'Hadrien est du 11 août 117, la seconde du 1<sup>er</sup> janvier 118 ; à partir de cette date les puissances tribunitiennes se renouvellent régulièrement chaque année (2). La onzième puissance tribunitienne d'Hadrien correspond donc à l'année 127. Les lettres sont toutes trois de

(1) Eckhel, *Doctr. numm.*, VI, p. 515 ; Wilmanns, *Exempl. inscr. lat.*, 940 ; *C. I. A.*, III, 31.

(2) Wilmanns, *Exempl. inscr. lat.*, 938.

cette année 127, mais d'un mois différent: la première est du 1<sup>er</sup> mars, les deux autres du 11 février.

Les recueils épigraphiques contiennent déjà un assez grand nombre de lettres impériales. Voici parmi ces lettres l'énumération de celles qui peuvent être attribuées avec certitude à l'empereur Hadrien :

1. Pergame.— 12 novembre 117; de Juliopolis; au synode des *véoi* de Pergame. (Hermès, VII, p. 38; Dürr, *Die Reisen des Kaisers Hadrian*, p. 17).

2. Delphes.— Année 118; à la ville de Delphes. (*Bull. de Corr. hellén.*, VI, p. 453).

3. Éphèse.— 27 septembre 120; à la gérousia d'Éphèse. (Hermès, IV, p. 179; Waddington, *Fastes des prov. asiat.*, n° 125).

4. Athènes.— Postérieure à 128; au sénat de l'Aréopage, au sénat des Cinq-cents et au peuple athénien (*C. I. A.*, III, 31).

5. Astypalée.— Année 129; de Laodicée du Lycus; aux archontes et au sénat d'Astypalée. (*Bull. de Corr. hellén.*, VII, p. 406).

6. Éphèse.— Année 129; aux archontes et au sénat d'Éphèse. (Wood, *Discov.*, inscr. fr. the odeum, 1).

Parmi ces lettres, deux seulement, les n<sup>os</sup> 1 et 5, portent l'indication du lieu d'origine. Lorsqu'il s'agit des actes d'Hadrien, les indications de date et de lieu sont toujours précieuses, parce que ce prince a beaucoup voyagé et que de pareilles indications servent à établir l'ordre et la chronologie de ses voyages. Les lettres que nous publions sont datées de Rome; elles sont de février - mars 127. Il ressort de là qu'au début de l'année 127, Hadrien se trouvait à Rome. Le fait était déjà connu. (V. Dürr, *Die Reisen des Kaisers Hadrian*, p. 59). Mais il n'est pas inutile de voir le témoignage des auteurs confirmé par les inscriptions.

La ville à laquelle nos lettres sont adressées, est Stratonicee-Hadrianopolis. Les ouvrages de numismatique mentionnent plusieurs monnaies portant le nom de Stratonicee-

Hadrianopolis. (V. Rasche, *Lexic. rei numar*, s. v.; Barclay W. Head, *Historia numorum*, p. 466). L'inscription 1043 du recueil de Le Bas et Waddington commence par les mots : « ἡ βουλή καὶ ὁ δῆμος Ἀδριανοπολιτῶν Στρατονειζέων ». On avait d'abord rapporté ces monnaies et cette inscription à Stratonicee de Carie. M. G. Earinos, (*Μουσείον καὶ βιβλιοθήκη*, I, p. 135, 138, n. 4), et après lui, M. Ramsay (*Americ. Journ. of Archaeol.*, II, p. 21) reconnurent que c'était une erreur et qu'il y avait lieu de distinguer Stratonicee de Carie d'une autre Stratonicee moins importante, située sur les confins de la Lydie et de la Mysie. Une ville de Stratonicee figure en effet parmi les évêchés de Lydie, dans les listes épiscopales. (V. Hierocès, éd. Parthey, I, 184; III, 117; IX, 103; X, 244). Des évêques de Stratonicee signent avec les évêques de Lydie en différents conciles. (Ramsay, *l. c.*). Enfin une monnaie qui se trouve dans les collections du British Museum et qui a été publiée par M. Barclay W. Head, (*Historia numorum*, p. 466), porte la légende ΣΤΡΑΤΟΝΙΚΕΩΝ et représente le dieu fluvial ΚΑΙΚΟΣ, preuve qu'il y avait dans la vallée du Caïque une ville de Stratonicee.

Sans insister davantage sur ce point qui est évident, tâchons de fixer l'emplacement exact de la Stratonicee lydienne. D'abord, ce n'est pas avec la petite ville moderne de Kirk-Agatsch qu'il faut l'identifier. A vrai dire, l'inscription que j'ai citée plus haut et qui porte le nom de Stratonicee-Hadrianopolis, (Le Bas et Waddington, *Inscr. d'Asie Mineure*, 1043), se trouve actuellement à Kirk-Agatsch. Mais elle provient d'un petit hameau, situé à environ deux heures dans la direction de l'est, au delà du Caïque, et qu'on nomme *Sélédik*. A 20 minutes de Sélédik, vers le Nord, au delà d'un ravin, se trouve le village plus important de *Yamourli*; c'est là qu'ont été copiées nos trois lettres. Voyons si Stratonicee de Lydie n'occupait pas la position marquée par les villages de Sélédik et de Yamourli. Ces villages se trouvent dans la vallée supérieure du Bakir-Tchaï, l'ancien Caïque, à quelque distance de la rivière, sur la rive droite. Le Bakir-Tchaï coule,

jusqu'à Somah, entre deux petites chaînes de montagnes, orientées comme la rivière et assez rapprochées d'elle. La chaîne occidentale est plus haute, plus abrupte, et forme, de Bakir à Somah, une sorte de muraille ininterrompue. La chaîne orientale se compose de mamelons qui s'abaissent en pente assez douce et qui laissent entre eux des passages et des cols.

Deux pics se répondent d'un bord à l'autre des deux chaînes qui encadrent la vallée. C'est, à l'Ouest, le pic de Sare-Qaïa, auquel s'adosse Kirk-Agatsch; c'est, en face, à l'Est, le Sélédik-Tépé, au pied duquel est Sélédik. Le Sélédik-Tépé est orienté du Sud-Sud-Ouest au Nord-Nord-Est; il se relie à la plaine par une sorte de talus ou de terrasse large d'environ un kilomètre. Au Nord-Est, le Sélédik-Tépé s'abaisse; cette dépression, assez profonde, descend, à l'Ouest, vers le Caïque; à l'Est, elle se prolonge vers Gelembéh; au Nord de la dépression est Yamourli, au Sud est Sélédik.

Les Turcs donnent au plateau qui termine le Sélédik-Tépé, le nom de *Djénéviz-Kaleh*. Par le mot *djénéviz*, les Turcs désignent tout ce qui a précédé leur domination; il faut examiner soigneusement les lieux appelés *djénéviz*, car ils marquent presque toujours l'emplacement d'une localité antique. *Djénéviz-Kaleh* signifie donc un château d'avant les Turcs; cette dénomination seule prouve qu'il y avait une ancienne place en cet endroit. Cette place n'a pas entièrement disparu. Au pied du hameau de Sélédik, sur les basses pentes qui joignent la montagne au talus, s'élèvent les bâtiments d'un *tehi-flik* qui appartient à Yorgi-Mourad-oglu. Devant le portail de la ferme, au bord du chemin, se voient encore des blocs de pierre rose veinée, et de grandes colonnes lisses, taillées dans un seul bloc de granit gris; d'autres colonnes semblables ont été prises là et transportées à Kirk-Agatsch pour servir à l'embellissement d'une église grecque en construction. A gauche du portail de la ferme, en face des colonnes qui gisent à terre, s'ouvre, au niveau du chemin, une voûte en brique, comblée. Il y avait certainement là un édifice important, sans doute un gymnase. C'est du moins ce qu'on peut conjecturer

d'une grande inscription, trouvée précisément à cet endroit (1) et qui contient un catalogue d'éphèbes.

Ces ruines témoignent de l'existence d'une ville ancienne. Cette ville a dû même, à une certaine époque, être assez considérable et s'étendre vers le Nord, au delà du ravin qui sépare Sélédik de Yamourli; car les paysans m'ont dit que deux inscriptions copiées par moi à Yamourli et publiées plus loin, avaient été trouvées dans les vignes qui sont comprises entre ce village et le ravin. La ville ancienne était donc très-probablement bâtie sur les deux versants du ravin, entre les deux villages de Sélédik et de Yamourli. Cette ville s'appelait-elle Stratonicee? On n'en saurait douter; car l'inscription 1043 du recueil de Le Bas et Waddington, nos trois inscriptions d'Hadrien, une autre inscription que je donne en appendice, provenant toutes de la même région, mentionnent toutes le nom de Stratonicee. J'ajouterai que j'ai vu ou recueilli sur les lieux plusieurs monnaies de l'époque romaine avec la légende *Στρατονικεων* ou *Ἀδριανοπολιτων Στρατονικεων*.

Stratonicee de Lydie est une ville datant de l'époque impériale. Voici en effet ce qu'on lit dans Etienne de Byzance: « *Στρατονικεια, πόλις Μακεδονίας πλησίον Καρίας· κέκληται δὲ ἀπὸ Στρατονικῆς τῆς Ἀντιόχου γυναικός. . ἐκτίσθη δὲ ὑπὸ Ἀδριανοῦ καὶ Ἀδριανούπολις ὠνομάσθη* ». (*Ethn.*, s. v.). Ce passage est évidemment corrompu; un rédacteur inattentif ou un copiste maladroit aura mal reproduit une liste primitive mentionnant les deux Stratonicees et les aura confondues en une seule. La dernière partie de la phrase se rapporte de toute évidence à Stratonicee de Lydie appelée dans nos différents textes *Ἀδριανό-*

(1) Cette inscription publiée par Ern. Curtius (*Beiträge*, p. 61), republiée par G. Earinos (*Μουσείον καὶ βιβλιοθήκη*, I, p. 131), est aujourd'hui à Kirk-Agatsch, dans la maison de Dém. Kachmiroglou; mais le propriétaire l'a prise à Sélédik, au lieu où sont encore aujourd'hui les colonnes. Voici le début de cette inscription; « *Ἐπὶ πρωτάνεως Ἀττάλου τοῦ Μενάνδρου καὶ γυμνασάρχου τοῦ αὐτοῦ Ἀττάλου ἐκ τῶν ἰδίων, ἐφηδραρχοῦντος Ἀσκληπιάδου Γαίου τοῦ Λουκίου, γραμματέως δὲ τῶν ἐφῆβων Νικάνδρου Γαίου τοῦ Πουπλίου, οἱ ἐνκριθέντες ἔφηροι· εἰσὶν δέ. . .* » Suivent les noms des éphèbes.

πολις Στρατονικεία. C'est Stratonicée de Lydie, et non l'autre, qui fut fondée par Hadrien.

Il est intéressant de trouver la confirmation de ce fait dans les mots ἄρτι γεινομένη πόλει, par lesquels Hadrien (lettre I, l. 8, 9) désigne Stratonicée. Le mot ἄρτι signifie « à l'instant, tout-à-l'heure » et indique un temps très rapproché; Stratonicée est une ville tout-à-fait récente; or nous sommes en 127; Hadrien est empereur depuis dix ans; la fondation de la ville ne saurait donc être reportée au règne précédent. Ce qui confirme encore qu'Hadrien est le fondateur de Stratonicée, c'est le surnom que prend la ville et ce sont les lettres qu'il leur adresse. Ce dernier fait montre qu'il existait entre la ville et l'empereur des liens particuliers. Il est inadmissible qu'Hadrien ait pu fonder Stratonicée en étant lui-même ailleurs qu'à Stratonicée. C'est évidemment pendant un de ses voyages en Asie que l'empereur fonda la ville. Hadrien fit deux grands voyages en Asie, l'un postérieur à 127 et par conséquent étranger à notre sujet, l'autre antérieur. Ce dernier eut lieu en 123-124. Il est probable que vers l'automne de l'année 123, Hadrien s'est rendu de Pergame à Sardes en passant par Germé, Nakrasa, Thyatire. (Dürr, *die Reisen des Kaisers Hadrian*, p. 51, p. 68). Si l'itinéraire et la date sont exacts, comme Stratonicée se trouve sur la route de Pergame à Thyatire et à Sardes, c'est à l'automne de l'année 123 qu'il faut rapporter la fondation de la ville. (Cf. Barclay W. Head, *Historie Numorum*, p. 466). Comment doit-on comprendre cette fondation? Hadrien créa-t-il Stratonicée de toutes pièces ou érigea-t-il en cité des bourgs déjà existants? Je m'expliquerai plus loin à ce sujet, en examinant le contenu de la lettre I.

Plusieurs personnages sont nommés dans nos inscriptions. Ce sont deux proconsuls d'Asie, un procureur impérial, deux ambassadeurs et un archonte.

Stertinius Quartinus (ou Quartus?) est un proconsul nou-



veau. Son nom n'est cité par aucun auteur et ne figure dans aucun texte épigraphique. Mais la *gens* Stertina est connue; des Stertinius furent consuls, proconsuls, préteurs, questeurs, légats. (Pauly, *Real encyclop.*, s. v.).

Le 1<sup>er</sup> mars 127, date à laquelle Hadrien écrit aux Stratonicéens, Stertinius Quartinus est proconsul d'Asie. On sait qu'à partir de Claude les proconsuls quittaient Rome le 15 avril pour se rendre dans leurs provinces. (Waddington, *Fastes des prov. asiat.*, I, p. 15). Stertinius Quartinus, à cette date du 1<sup>er</sup> mars 127, allait être prochainement remplacé. C'est donc à l'année proconsulaire 126-127 qu'il faut rapporter le gouvernement de Stertinius Quartinus. Cette date certaine est un précieux point de repère pour le classement des proconsuls d'Asie.

La restitution Ἀουδίου [Κ]ου[έρ]ου n'étant que probable, on ne pourrait affirmer que l'Avidius mentionné par la lettre II soit Avidius Quietus, proconsul déjà connu. (V. Le Bas et Waddington, *Inscr. d'Asie Mineure*, 860; Waddington, *Fastes des prov. asiat.*, I, p. 199). Mais d'autres raisons viennent à l'appui de cette hypothèse. L'Avidius que remercient les Stratonicéens n'a pu être remercié qu'à sa sortie de charge; c'était l'usage et on ne comprendrait pas que des provinciaux eussent attendu deux ou trois années pour remercier un proconsul de son bon gouvernement. Il est donc vraisemblable qu'à la date du 11 février 127, l'Avidius en question était le dernier proconsul d'Asie, c'est-à-dire le prédécesseur immédiat de Stertinius Quartinus. Stertinius est proconsul en 126-127; Avidius a dû être proconsul en 125-126. Or, voici comment M. Waddington établit la liste probable des proconsuls d'Asie pour cette période:

120-121, Cornelius Priscus; (*Fastes des prov. asiat.*, p. 191);

vers 121, T. Claudius Atticus; (*id.*, p. 192);

en 121 ou 122, Valerius Asiaticus; (*id.*, p. 195);

en 123 ou 124, Q. Licinius Silvanus Granianus; (*id.*, p. 197);

en 124 ou 125, C. Minicius Fundanus; (*id.*, p. 198).

Aussitôt après Fundanus, soit vers l'année proconsulaire 125-126, M. Waddington place Avidius Quietus. C'est pré-

cisément à cette année proconsulaire 125-126 que se rapporte, ai-je dit, le gouvernement de notre Avidius. Cette coïncidence me paraît décisive. Il y a tout lieu d'identifier l'Avidius de notre lettre avec Avidius Quietus. (Sur Avidius Quietus, v. de Vit, *Onomasticon*, s. v.).

Le procurateur Pompeius Severus est inconnu. Il ne figure pas dans l'ouvrage d'Hirschfeld (*Roemisch. Verwaltungsgesch.*). C'est un nom qu'il faut ajouter aux listes de procurateurs.

L'ambassadeur Candidus est appelé, dans la lettre I, Cl. Candidus, dans la lettre II, Candidus Julianus et, dans la lettre III, de son nom complet Claudius Candidus Julianus.

Examinons maintenant le détail des lettres. La lettre I est la plus importante; aussi, bien que d'une date postérieure aux deux autres, est-elle gravée en tête du marbre. C'est une réponse de l'empereur aux Stratoniciéens. Si l'on se rappelle qu'Hadrien était le fondateur de la ville, on comprend la démarche des Stratoniciéens et l'on devine comment les choses se sont passées. Les ambassadeurs de Stratonicee sont venus trouver Hadrien; ils lui ont rappelé qu'il était le protecteur naturel de leur ville; ils lui ont dit que cette ville, étant de fondation récente, avait besoin, pour se développer, d'immunités financières et de privilèges fiscaux. L'empereur répond:

« Ce que vous me demandez, me paraît en effet juste et nécessaire pour une ville nouvellement eréee. C'est pourquoi je vous donne les revenus du pays; je vous donne aussi la maison de Tiberius Claudius Socratès, celle qui est située dans la ville. Que Socratès la mette en bon état, ou bien qu'il la confie [pour ce faire] à quelqu'un des habitants, en sorte qu'elle ne soit pas, avec le temps, ruinée de fond en comble ».

Comment faut-il entendre les mots « τὰ τέλη τὰ ἐκ τῆς χώρας δίδωμι ὑμῖν? » Est-ce l'autorisation accordée aux Stratoniciéens de lever à leur profit, sur le territoire de leur ville, des impôts nouveaux? Non. Il s'agit évidemment d'impôts déjà

existants, perçus par le fisc impérial et qu'Hadrien cède à la ville. La générosité d'Hadrien consiste dans la transmission à la cité des droits du fisc. La preuve que les intérêts du fisc sont engagés dans l'affaire, c'est que la réponse d'Hadrien n'est pas seulement adressée au proconsul de la province, mais aussi au procurateur impérial, fonctionnaire spécialement chargé de l'administration du fisc. Lors du tremblement de terre qui, sous Tibère, renversa douze villes de la province d'Asie, l'empereur remit aux habitants de Sardes les impôts pour cinq ans: « quantum ærario aut fisco pendebant in quinquennium remisit ». (Tacite, *Ann.*, II, 47). Il est probable qu'Hadrien, comme Tibère, remit à ses protégés non seulement les impôts qu'ils payaient au fisc, trésor privé du prince, mais encore ceux qu'ils payaient à l'ærarium, trésor général de l'État. S'il n'avait remis que les impôts exigibles par le fisc, il aurait précisé ce point dans sa lettre; l'expression τὰ τελεῖα δίδωμι doit s'entendre de la façon la plus large. Les impôts remis aux habitants de Sardes ne l'avaient été que pour cinq ans. Hadrien ne dit pas dans sa lettre si la remise qu'il fait aux Stratoniciéens, est temporaire ou complète. C'est sans doute encore pour le sens le plus large qu'il faut se prononcer, puisqu'aucune restriction n'est stipulée. Quel usage Stratoniciée devait-elle faire des impôts remis par l'empereur?

On peut supposer ou que les habitants n'ont plus du tout payé d'impôts, ou bien qu'ils ont continué à payer leurs impôts, en les versant, non au fisc, mais à la caisse municipale. Cette dernière hypothèse est la plus vraisemblable. Dans une question de partage réglée par Hadrien à Æzani, l'empereur stipule que les biens partagés seront soumis à une redevance au profit de la ville d'Æzani (1). Il est certain qu'une ville nouvelle comme Stratoniciée avait besoin de se construire des édifices municipaux. Pour se procurer de l'argent, la ville n'a-

(1) « Δεῖ τελεῖν ὑπὲρ ἑκάστου κλήρου . . . ἑκαστ[ος δὲ τὸ τέλος τῶ] ἱερο[ταμίᾳ τῆς] χώρας τελέσει ». (Le Bas et Waddington, *Inscr. d'Asie Mineure*, 860).

vait qu'à lever, à son profit, les impôts que levait l'Etat. C'est à une demande de ce genre qu'Hadrien répond au début de sa lettre. On avait besoin d'argent; il en accorde. On avait besoin d'édifices; il fait don d'une maison.

Cette maison est celle de Tib. Socratès. Comment se fait-il que l'empereur dispose de la maison de Socratès et qu'il le charge de la mettre en bon état? Cette possession en partie double s'explique aisément si l'on suppose que Socratès était d'abord le propriétaire de la maison et qu'il la céda ensuite à l'empereur. Le fait que l'empereur est propriétaire à Stratonicee semble prouver qu'il y est venu, qu'il s'y est arrêté. Il aura logé chez Socratès qui lui aura fait cadeau de sa maison. Le passage d'Hadrien à Stratonicee est une conjecture tout-à-fait probable.

Si l'on admet nos hypothèses, il en résulte qu'à l'époque où Hadrien passait par Stratonicee, il existait déjà là des maisons. Stratonicee était une *κόμη* ou une *στρωγίλις* que l'empereur érigea en ville ayant ses magistrats, ses revenus, ses privilèges. C'est probablement ainsi qu'il faut comprendre la fondation de Stratonicee. (V. des fondations analogues dans l'Abbaïtide mysienne: Le Bas et Waddington, *Inscr. d'Asie Mineure*, 1001).

Tel est le sujet de la lettre I. Les lettres II et III présentent moins d'intérêt. Si l'on fait abstraction des intitulés et des formules, le texte se réduit à peu de chose. Je traduis:

II. « Donnant audience à ceux qui m'ont été envoyés par vous, j'ai appris que vous aviez de la reconnaissance envers l'illustre Avidius Quietus de ce qu'il vous avait fait du bien pendant le temps de son proconsulat ».

Les Stratoniceens ne complimentent pas directement Avidius Quietus; mais ils adressent à l'empereur un décret pour reconnaître les bienfaits de l'ex-proconsul. Sous la République et dès le temps de Verrès, c'était l'usage pour les gouverneurs de se procurer de ces décrets. Mais comme ils étaient souvent obtenus de force, Auguste, par une loi, « enjoignit

aux peuples soumis de ne rendre de décrets honorifiques à l'égard d'aucun de leurs gouverneurs, soit durant le temps de ses fonctions, soit dans l'espace de soixante jours après son départ». (Dion Cassius, *Hist. rom.*, LVI, 25; Cf. Renier, *Mélanges d'épigraphie*, p. 106). On voit que le délai prescrit par Auguste était largement observé, puisqu'Avidius Quietus, proconsul pendant l'année proconsulaire 125-126, reçoit son décret honorifique seulement en 127.

III. « J'ai donné audience à l'envoyé par lequel vous avez fait connaître à Claudius Candidus Julianus la reconnaissance que vous lui avez de son zèle à l'égard de votre ville ».

Il n'y a pas à s'étonner de l'insignifiance de cette lettre; on sait que les provinciaux envoyaient continuellement à Rome des lettres ou des ambassades, non pour affaires, mais pour féliciter l'empereur de son avènement au trône, ou de la naissance d'un fils, ou de l'heureuse issue d'un voyage, ou de ses victoires. (Par ex.: Le Bas et Waddington, *Inscr. d'Asie Mineure*, 855; Néron. — Keil, *Syllog. inscr. bæot.*, p. 121; Caligula. — *Bull. de Corr. hellén.*, VII, p. 407; *Hermès*, VII, p. 38; Hadrien. — *Id.*, V, p. 454; Antonin. — *C. I. G.*, 3176; Marc-Aurèle. — Le Bas et Waddington, *Inscr. d'Asie Mineure*, 874; Septime-Sévère). Ils envoyaient aussi, comme c'est le cas dans nos lettres, des ambassades pour remercier leurs anciens proconsuls ou leurs protecteurs (1). Quelquefois même, ils envoyaient des ambassades sans motif, simplement pour complimenter. Les Panhellènes d'Æzani écrivent à Antonin pour lui dire qu'ils ont reçu un certain Euryclès « comme un homme aimable » (2). Les villes d'Asie avaient au plus haut point la manie des ambassades. Les Stratoniciéens chargent Candidus de transmettre à l'empereur un décret honorifique en faveur de l'ancien proconsul de la province; Candidus à son tour reçoit une ambassade de remerciements. Ainsi les ambassades se

(1) V. Ménadier, *Ephesii*, p. 96. — *Bull. de Corr. hellén.*, X, p. 153.

(2) Le Bas et Waddington, *Inscr. d'Asie Mineure*, 866.

greffaient les unes sur les autres. On envoyait un ambassadeur pour une affaire, puis un autre pour complimenter le premier. (Sur les ambassades, v. Houdey, *Le droit municipal*, p. 451 sqq.).

Voici d'après nos inscriptions et d'après d'autres analogues, quelles étaient les phases successives par où passait une ambassade :

Choix des ambassadeurs. — Les villes aimaient à confier le règlement de leurs différentes affaires aux mêmes ambassadeurs; aussi les inscriptions honorifiques contiennent-elles souvent des mentions comme celles-ci : *πρεσβεύσαντος πρεσβείας τρεῖς πρὸς τοὺς ἀποκράτορας* ». (*Bull. de Corr. hellén.*, X, p. 161); « *πρεσβεύσαντα τετράκις πρὸς τοὺς Σεβαστούς* ». (Le Bas et Waddington, *Inscr. d'Asie Mineure*, 1212). Sur les trois affaires des Stratoniciéens, deux ont été confiées au même ambassadeur Cl. Candidus; la troisième a été confiée à un autre; mais cette dernière avait justement pour but de remercier Candidus.

Frais de voyage. — Les ambassadeurs voyageaient aux frais de la ville qui les envoyait. Parfois ils consentaient à se charger des frais de l'ambassade; mais c'était une exception, et les inscriptions honorifiques ont toujours grand soin de noter ce désintéressement. (*Πρεσβεύσαντα δωρεάν . . . πρεσβεύσαντος προῖκα . . .* Le Bas et Waddington, *Inscr. d'Asie Mineure*, 1212; *Bull. de Corr. hellén.*, X, p. 161). D'ordinaire la cité donnait aux députés, pour leurs dépenses, une somme appelée *viaticum* ou *legativum*, en grec *ἐφόδιον*. (Houdey, *Le droit municipal*, p. 459). Les lettres impériales stipulent très souvent que si les ambassadeurs n'ont pas renoncé d'avance à l'indemnité de voyage, elle devra leur être accordée. (Le Bas et Waddington, *Inscr. d'Asie Mineure*, 409 et 874; *C. I. G.*, 1319; *C. I. A.*, III, 37; *Hermès*, IV, p. 179; *Bull. de Corr. hellén.*, V, p. 454, l. 9 et 18; Ménadier, *Ephesii*, p. 96). C'est le cas pour Candidus, dans la lettre I : « *ὅ τὸ ἐφόδιον δοθήτω εἰ μὴ προῖκα ὑπέσχηται* ».

Audience impériale.— Dans les lettres II et III, il est question de remerciements adressés à des personnages autres que l'empereur; on remarquera que même dans une affaire ne concernant pas l'empereur, c'est à l'empereur que les ambassadeurs s'adressent; c'est à lui qu'ils font connaître le but de leur mission et l'empereur, dans sa réponse, déclare qu'il leur a donné audience, (ἐντύχων; ἐνέτυχον. Lettre II, l. 7; III, l. 7).

Rédaction de la lettre impériale.— *Intitulé, adresse et objet de la lettre.* — La lettre impériale commence par l'énumération de tous les noms et titres de l'empereur; suivent les noms de la ville et des magistrats auxquels la lettre est adressée; puis l'objet de la lettre est exprimé. Viennent ensuite :

le *nom des magistrats*, proconsuls, procureurs ou autres, auxquels la décision impériale est communiquée. (Lettre I, l. 15 et 16);

le *nom de l'ambassadeur* qui a négocié l'affaire. (I, l. 17; II, l. 11; III, l. 10);

l'*ordre* relatif au paiement de l'ἐφόδιον (I, l. 17, 18);

le *salut*, εὐτυχίαι, (I, l. 19; II, l. 12; III, l. 10);

la *date* (I, l. 19; II, l. 12; III, l. 11);

le *lieu d'expédition*, (I, l. 19; II, l. 12; III, l. 11).

Envoi de la lettre. — Quand la lettre est sans importance, comme sont les lettres II et III, elle n'est confiée qu'à l'ambassadeur; mais si elle contient une décision impériale qu'il s'agit de faire exécuter, elle est copiée en double ou en triple et envoyée en province aux magistrats impériaux. Le plus souvent elle n'est envoyée qu'au gouverneur. (Par ex.: *Bull. de Corr. hellén.*, VI, p. 451, — *Hermès*, IV, p. 179). Il n'y a que si les intérêts du fisc sont engagés, qu'un exemplaire est adressé au procureur. C'est ainsi que la lettre I est expédiée au proconsul d'Asie et au procureur impérial.

Remise de la lettre. — De son côté, l'ambassadeur rapporte à la ville qui l'a député un exemplaire de la lettre; il remet

cet exemplaire à l'archonte devant l'ecclésiastion (I, l. 21 à 23; II, l. 13 à 16; III, l. 12 à 14). Les trois lettres d'Hadrien sont remises le même jour à l'archonte Lollius Rusticus. (14 mai 127).

G. RADET.

APPENDICE

1. — *Yamourli*. — Jardin de Khaït-oglou Halil; bloc rectangulaire engagé dans une clôture.

Α Ι Σ Α Ρ Ι Τ Ι Τ Ω Α Ι /  
 Ε Β Ε Ι Ο Δ Η Μ Ο Σ Ο  
 Κ Ε Ω Ν Ε Κ Χ Ρ Η Μ Α ~  
 Υ Α Σ Α Ν Ε Π Ι Α Ν Θ Υ  
 5 Υ Σ Τ Ρ Α Τ Η Γ Ω Ν Δ Γ  
 ~ Ε Π Ι Σ Τ Α Τ Η Ν Π Ι

[Αὐτοκράτορι]

Κ]αίσαρι Τίτῳ Αἰ[λίῳ Ἀντωνίνῳ Σεβαστῶ  
 Εὐσ]εβεῖ ὁ δῆμος ὁ [Ἀδριανοπολιτῶν Στρατο-  
 νι]κέων ἐκ χρημά[των . . . . . κατεσ-  
 κε]ύασαν ἐπὶ ἀνθυ[πάτου . . . . .

5 . . στρατηγῶν δ . . .  
 . . . ἐπιστάτην π . . .

Fragment d'inscription honorifique en l'honneur d'Antonin le Pieux.



2. — *Ibid.* — Devant la maison de Hadji-Halil; grand piédestal.

ΑΝΔΡΟΝΙΚΟΣ  
 ΤΩΙΧΡΗΕΤΩΙ  
 ΑΔΕΛΦΩΙΑΙΛΙΑΝΩΙ  
 ΚΑΙΤΟΙΣ  
 5 ΓΛΥΚΥΤΑΤΟΙΣ  
 ΚΑΙΦΙΛΟΤΕΚΝΟΙΣ  
 ΓΟΝΕΥΣΙ  
 ΔΙΟΔΩΡΩΙ  
 ΚΑΙΓΛΥΚΩΝΙΔΙ

Ἄνδρονίκος  
 τῶι χρῆστῶι  
 ἀδελφῶι Ἀλιανῶι  
 καὶ τοῖς  
 5 γλυκυτάτοις  
 καὶ φιλοτέκνοις  
 γονεῦσι  
 Διοδώρῳι  
 καὶ Γλυκωνίδι.

3. — *Sélédik.* — Chez le kodja Osman, dans la cour, piédestal servant de support à un poteau.

ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣΤΗΓΥ  
 ΝΑΙΚΙΜΝΗΜΗΣΧΑ  
 ΡΙΝΚΑΙΤΗΘΥΓΑΤΡΙΑΜ  
 ΜΙΩΙ

Ἀλέξανδρος τῆ γυ-  
 ναικὶ μνήμης χά-  
 ριν καὶ τῆ θυγατρὶ Ἀμ-  
 μίωι.

4. — *Ibid.* — Tchiffik de Yorgi - Mourad - oglou; dans la cour; piédestal.

Α Γ Α Θ Η Τ Υ Λ Η      Ἀγαθῆ τύ[χ]η.

5. — *Ibid.* — Au cimetière; piédestal.

Δ Ι Ο Γ Ε Ν Η Σ Α Μ Μ Ι Ω  
 Τ Η Α Δ Ε Λ Φ Η Κ Α Ι  
 Π Α Μ Φ Ι Λ Ω Τ Ω Π Α Τ Ρ  
 Μ Ν Η Μ Η Σ  
 Χ Α Ρ Ι Ν

5

Διογένης Ἀμμίω  
 τῆ ἀδελφῆ καὶ  
 Παμφίλω τῷ πατρ[ι]  
 μνήμης  
 χάριν.

5

G. R.



## LES FORTIFICATIONS DU PIRÉE

EN 394 - 393.

---

Je dois à M. Bernay, lieutenant de vaisseau à bord de la frégate française la *Victorieuse*, la connaissance des deux inscriptions qui font l'objet de cet article. Dans la seconde partie de l'année 1886, le propriétaire des terrains où s'élevait la forteresse d'Héétioneia eut l'idée de louer cet emplacement à un entrepreneur qui exploita les ruines comme une carrière de pierres. Une partie de la muraille fut ainsi détruite; les fouilleurs dégagèrent même les assises enfouies sous terre pour les démolir à leur tour. M. Bernay, qui avait commencé un examen archéologique des fortifications, remarqua que, parmi les pierres ainsi mises au jour, deux avaient été aplanies sur une partie de leur surface et qu'on avait ainsi formé un cadre régulier. En les examinant de plus près, il reconnut que dans ce cadre étaient gravées des inscriptions d'une très-bonne époque, et il eut l'amabilité de me faire part de sa découverte. Je pris une première copie de ces inscriptions à la fin de Décembre; mais les pierres étaient très-difficiles à déchiffrer; le soleil, en cette saison, les éclairait mal et je remis à une époque plus favorable la révision de ma copie. Depuis, l'inspecteur des antiquités a fait arracher les pierres du mur et les a fait transporter au Musée du Pirée. Il est permis de regretter que ces deux monuments n'aient pu être laissés en place; mais c'était le seul moyen de les sauver de la destruction. Au Musée, il m'a été plus facile de les étudier et d'arriver à un déchiffrement complet.

La plus ancienne A est la plus rapprochée de la porte S. La pierre a 1<sup>m</sup>,30 de long; 0<sup>m</sup>,62 de large et 0<sup>m</sup>,50 d'épais-

seur; le rectangle aplani pour recevoir l'inscription a 44 centimètres de largeur sur 25 de hauteur.

ΕΠΙ ΔΙΟΦΑΝΤΟΥ ΑΡΧΟΝΤΟΣ  
 ΤΟΣ ΚΙΡΟΦΟΡΙΩΝΟΣ  
 ΜΗΝΟΣ Ε ΤΑ ΚΑΤΗ  
 ΜΕΡΑΝΕΡ ΓΑΙΕΥΓ  
 ΕΣΙΤΟΣΛΙΘΟΣ ΑΓΟΣΙ  
 ΜΙΣΘΟΣ: Η Π Δ  
 ΣΙΔΗΡΙΩΝ ΜΙ  
 ΣΘΟΣ: Π Τ Τ

La lecture offre de sérieuses difficultés au milieu des lignes 3 et 4. Un défaut dans la pierre a produit une cavité irrégulière. Je crois qu'elle existait déjà quand l'inscription a été gravée. En effet les lettres ΜΗΝΟΣΕ sont plus petites et vont en montant comme pour éviter la cavité; elles grandissent et redescendent à partir de ΑΚΑΤΗ. Entre Ε et Α, il y a place pour deux lettres, trois au plus; une a été certainement gravée avant Α; c'est un Τ, la partie haute est distincte, les fissures de la pierre se mêlent à la partie inférieure. Même difficulté pour la ligne 4. Entre Ε et Γ, il y aurait eu place pour deux ou trois lettres, si la surface n'avait pas été endommagée au moment de la gravure. Si elle l'était déjà, le lapicide n'a peut-être tracé qu'une seule lettre. Je crois bien avoir vu sur la pierre un Ρ dont la boucle dépasse l'Ε.

Ἐπὶ Διοφάντου ἀρχοντο(ς), Σκιροφοριῶνος μηνός, ἐ[ς] τὰ κατ' ἡμέραν ἔργα, ζεύγεσι τοὺς λίθους ἀγοῦσι μισθός Η Π Δ — σιδηρίων μισθός Π Τ Τ

« Sous l'archontat de Diophantos, mois de Skirophorion,

pour les travaux à la journée (1): pour les attelages qui amènent les pierres, salaire: 160 drachmes; location des instruments en fer: 53 drachmes ».

L'orthographe est celle de la première partie du 4<sup>me</sup> siècle: O et E pour exprimer ου et ει. A la ligne 2, le graveur a oublié un des deux ξ. Une faute plus grave est κατ' ἡμέραν qui n'est pas une erreur du lapicide, mais qui devait se trouver dans le manuscrit. Pour l'expliquer, je ferai remarquer que dans les inscriptions de la fin du cinquième siècle, la notation de l'aspiration initiale est omise devant certains mots, en particulier pour ἡμέρα. Si l'on admet que cette omission fut la suite d'une modification dans la prononciation, la faute κατ' ἡμέραν ne paraîtra pas impossible (2).

La seconde inscription B était gravée à 1 mètre 30 à gauche de la première. Le cadre n'est pas rectangulaire; il forme un parallélogramme ayant 42 centimètres de hauteur sur 23 de large. Les dimensions de la pierre sont, à quelques centimètres près, les mêmes que celles de l'autre pierre.

ΕΓΕΥΒΟΛΙΔΟΑΡΧΟΝΤΟ  
 ΑΠΟ ΤΟΞΗΜΕΟΑΡΞΑΜΕ  
 ΝΟΝΜΕΧΡΙΤΟΜΕΤΩΓ  
 ΟΤΩΝΠΥΛΩΝΤΩΝΚΑΤΑ  
 ΤΟΑΦΡΟΔΙΣΙΟΝΕΠΙΔΕΞ  
 ΙΑΞΙΟΝΤΙΓΗΗΠΩΔΔΔΔΜΙ  
 ΣΟΛΔΗΜΟΣΘΕΝΗΣΒ  
 ΟΙΩΤΙΟ ΑΤΗΙΓΡΟΣΑ  
 ΓΩΓΗ ΤΩΝΛΙΘΩΝ

'Επ' Εύβουλίδου ἀρχοντο(ς), ἀπὸ τοῦ σημείου ἀρχόμενον μέχρι

(1) Voici le sens de cette mention: on distingue les travaux faits et payés à la journée de ceux qui sont exécutés à la tâche ou à l'entreprise.

(2) Voyez S. Reinach, *Manuel d'épigraphie grecque*, p. 239-241.—On pourrait aussi regarder κατ' ἡμέραν comme une forme ionienne.

τοῦ μετώπου τῶν πυλῶν τῶν κατὰ τὸ Ἀφροδίσιον ἐπὶ δεξιὰ ἐξίοντι (1)  
 Π Η Η Π Δ Δ Δ Δ· μισθῶ(τής)· Δημοσθένους Βοιωτίου[ς] α[ὐ]τῆι προ-  
 σαγωγῆι τῶν λίθων.

« Sous l'archontat d'Euboulidès, en commençant à partir du signe (ou du Signal) jusqu'au front de la porte de l'Aphrodision, 790 pieds: entrepreneur Démosthénès Béotien, avec la fourniture des pierres ».

L. 8. Le  $\Sigma$  de Βοιωτίος n'est pas visible, puis vient un A peu distinct; à la place de la lettre suivante, il y a un trou; dans le bas, est un trait, peut-être accidentel. Les trois lettres suivantes, après un examen répété de la pierre et de l'estampage, me paraissent être ΤΗΙ. A la ligne 9, une cavité a fait disparaître la cinquième lettre qui ne peut être que Ν ou Ι. il n'y a pas de place pour un Ν. L'expression α[ὐ]τῆι προσαγωγῆι ne s'est pas encore rencontrée dans le style épigraphique, mais cette construction n'est pas rare dans les auteurs. Le sens est que Démosthénès s'engage à construire le mur et aussi à amener les pierres nécessaires.

I. — Ces deux inscriptions établissent un fait qui n'est pas sans importance pour l'histoire d'Athènes. Afin d'en mieux juger, je rappelle brièvement les événements et les dates de ces deux années jusqu'à l'arrivée de Conon.

*Archontat de Diophantos* (Ol. 96, 2 = 27 Juin 395 — 16 Juillet 394). Après la mission de l'agent perse Timocratès en Grèce, les Thébains menacés par les Lacédémoniens conclurent un traité d'alliance avec les Athéniens (2). La mort de Lysandre sous les murs d'Haliarte et la retraite du roi Pausanias amenèrent la formation d'une ligue entre les Béotiens,

(1) La construction rappelle en abrégé celle du devis de la skeuothèque de Philon: Σκευοθήκην οἰκοδομησαι . . . ἀρξάμενον ἀπὸ τοῦ προπυλαίου τοῦ ἐξ ἀγορᾶς προσιώντι . . . Bull. de Corr. hellén. VI p. 541 = C. I. A. II, 1054.

(2) Xen. *Hellen* III, V; Lysias, XVI, 43.— Fragment du traité entre les Athéniens et les Béotiens (C. I. A. II, 6).— M. Kœhler rapporte à la même date le traité avec les Locriens (C. I. A. II, 7).

les Athéniens, les Argiens et les Corinthiens, ligue à laquelle se joignirent presque aussitôt quelques peuples moins importants. Avant la fin de l'archontat de Diophantos, l'armée des confédérés était réunie à Corinthe.

*Archontat d'Euboulidès.* (Ol. 96, 3 = 16 Juillet 394 — 5 Juillet 393). Dans les premiers jours, bataille de Corinthe (1) — alliance avec les Erétriens (2) — victoire navale de Conon et de Pharnabaze à Cnide, quelques jours avant le 14 Août; victoire sanglante et sans résultat d'Agésilas à Coronée (3). Au printemps de 393, Conon, à la tête de la flotte des Perses et des Grecs, arrive à Corinthe et de là se rend au Pirée. Avec le concours de ses équipages et l'argent du Grand Roi, les murs du Pirée et les Longs Murs sont reconstruits.

Il faut ici citer en entier les passages de Xénophon et de Diodore :

Λέγοντος δὲ τοῦ Κόνωνος ὡς εἰ ἑὴν αὐτὸν ἔχειν τὸ ναυτικόν. . . . καταπλεύσας εἰς τὴν πατρίδα συναναστήσοι τά τε μακρὰ τεῖχη τοῖς Ἀθηναίοις καὶ τὸ περὶ τὸν Πειραιᾶ τεῖχος . . . Ὁ δὲ ἀρριζόμενος πολὺ τοῦ τεύχους ὄρθωσε, τά τε αὐτοῦ πληρώματα παρέχων καὶ τέκτοσι καὶ λιθολόγοις μισθὸν διδούς καὶ ἄλλο εἴ τι ἀναγκαῖον ἦν δαπανῶν. Ἦν μὲντοι τοῦ τεύχους ἅ καὶ αὐτοὶ Ἀθηναῖοι καὶ Βοιωτοὶ καὶ ἄλλαι πόλεις ἐθελούσαι συνετείχισαν (Xen. *Hellen.*, IV, 8).

(1) La chronologie de ces années est confuse dans Xénophon et inexacte dans Diodore. Par exemple, celui-ci attribue à l'archontat de Diophantos les événements qui se sont passés pendant le premier semestre d'Euboulidès, parce qu'il compte les années d'après la chronologie des Romains et l'entrée en charge des consuls. Les inscriptions prouvent que les deux batailles de Corinthe et de Coronée eurent lieu sous l'archontat d'Euboulidès. Épitaphe de Dexiléos: ἀπέθανε ἐπ' Εὐβουλίδου ἐγ Κορίνθῳ τῶν πέντε ἱππέων (Koumanoudis, *Ἐπιγρ. ἐπιτύμβιοι*, 510). Liste des cavaliers athéniens tués à Corinthe et à Coronée: Οἷδε ἱππέης ἀπέθανον ἐν Κορίνθῳ — ἐν Κορωνοῖαι (Koumanoudis, *Ἐπιγρ. ἐπιτύμβιοι*, 13).

(2) M. Kœhler avait supposé avec une assez grande vraisemblance que le fragment de traité d'Érétie avec Athènes (*Mittheil.* II, p. 212) était du même archontat que celui des Béotiens. Un fragment trouvé récemment à l'Acropole et donné dans l'appendice prouve que le traité avec Érétie est de l'archontat d'Euboulidès.

(3) La date du 14 août est fixée par une éclipse qui eut lieu au moment où Agésilas revenant d'Asie était sur la frontière de Béotie (Xen. IV, II, 10).

Τοῦ Πειραιέως τὰ τεῖχη καὶ τὰ μακρὰ σκέλη καθήρητο κατὰ τὰς Λακεδαιμονίων συνθήκας ὅτε κατεπονήθησαν ἐν τῷ Πελοποννησιακῷ πολέμῳ. Ὁ δ' οὖν Κόνων μισθωσάμενος πλῆθος τεχνιτῶν καὶ τὸν ἐκ τῶν πληρωμάτων ὄχλον εἰς ὑπηρεσίαν παραδούς, ταχέως τὸ πλεῖστον μέρος τοῦ τεύχους ἀνωκοδόμησε. Καὶ γὰρ Θηβαῖοι πεντακοσίους τεχνίτας καὶ λιθοτόμους ἀπέστειλαν καὶ τινες ἄλλαι τῶν πόλεων παρεβόηθησαν (*Diod.* XIV, 85).

Comme on le voit par ces deux témoignages, le nom de Conon est attaché à la reconstruction des Longs Murs; et c'est avec justice, puisque c'est lui qui donna à cette entreprise la plus vive impulsion. Cependant, pour être exact, il faut reconnaître, d'après les deux inscriptions nouvelles, que les Athéniens n'attendirent pas une année entière avant d'entreprendre cette restauration de leurs remparts qui était la condition même de leur indépendance. Dans l'assemblée qui décida l'alliance avec les Thébains, Thrasybule, en répondant à leurs ambassadeurs, fit valoir la générosité des Athéniens qui n'hésitaient pas à leur porter secours, quoique le Pirée fût sans murailles, ἀτειχίστου τοῦ Πειραιῶς ὄντος (*Xen.* III, IV, 16). C'était en effet le point faible et le plus menacé. Les Lacédémoniens pouvaient l'attaquer par terre et par mer. Il était donc naturel, aussitôt la guerre déclarée, que les Athéniens songeassent à mettre le Pirée en état de défense. Aussi voyons-nous qu'au mois de Skirophorion (Juin-Juillet) on apportait des pierres pour la construction du mur qui ferme le Pirée du côté de la terre, au Nord. Il semble même, d'après la rédaction de l'inscription, qu'on n'eut recours ni à une adjudication, ni à la création de *τοιχοποιοί*. Sans doute, pour éviter les lenteurs, ce fut l'État qui se chargea directement de faire exécuter et de payer le transport des matériaux nécessaires.

Le mois n'est pas indiqué dans l'inscription d'Euboulidès. Je crois cependant qu'on ne se trompera pas en la rapportant au commencement même de cet archontat. Les armées ennemies étaient en présence sous les murs de Corinthe; les confédérés venaient d'essayer un grave échec. Si les Lacédémo-



niens forçaient le passage de l'Isthme, ils pouvaient à leur gré envahir la Béotie ou tourner contre le Pirée: pressante raison de pousser les travaux. L'État procéda à l'adjudication, sans l'intermédiaire des *τεichoποιοί*. L'adjudicataire dans cette partie fut *Δημοσθένης Βοιωτίος*[ς]. On aurait dû écrire *Δαμοσθένης* qui est la forme béotienne, et l'emploi de la forme attique pour un nom propre étranger m'avait inspiré quelque doute sur l'interprétation. *Βοιώτιος* aurait pu être le génitif du nom paternel; des Athéniens ont porté ce nom. Mais dans le fragment contemporain des *τεichoποιοί* (*C. I. A. II*, 830) le père n'est pas nommé et l'ethnique ou le démotique est ajouté. Les inscriptions postérieures d'un genre analogue mentionnent plus ou moins régulièrement le nom paternel; elles n'omettent jamais l'ethnique. Il faut donc lire *Βοιώτιος*. L'intervention d'un adjudicataire étranger dans les travaux de fortification d'Athènes pourrait étonner à une autre époque. Ici, au contraire, elle est d'accord avec le témoignage de Xénophon et de Diodore; les alliés d'Athènes, et en particulier les Béotiens, coopérèrent activement à cette reconstruction qui importait aux intérêts de la ligue formée contre Sparte (1).

Nous pouvons encore tirer de ces deux monuments la date de la partie conservée de la muraille. L'inscription de Diophantos constate l'apport de matériaux; celle d'Euboulidès, l'adjudication des travaux. Toutes deux sont antérieures au commencement de la construction. Par conséquent l'assise sur laquelle elles sont gravées et les assises inférieures font partie d'un mur existant précédemment. A quelle époque remonte celui-ci? Entre l'archontat de Diophantos et la prise d'Athè-

(1) Voir les passages cités plus haut. — Un autre détail donné par Xénophon *ἐν μέντοι τοῦ τεύχους ἃ καὶ αὐτοὶ Ἀθηναῖοι . . . συνετέλιξαν* trouve son commentaire dans l'inscription qui mentionne les *τεichoποιοί* de la tribu *Ægeis*. En dehors de la partie des murs relevée par Conon, la république procéda par les voies régulières à la réfection des murailles. Un autre fragment bien expliqué par M. Kœhler (*Mittheil. Instit. Athen*, III, p. 53 = *C. I. A. II*, 831) montre que les travaux se poursuivaient encore sous l'archontat de Philoclès (392/1).

nes en 404, aucun travail de fortification n'avait pu être exécuté, puisque les Athéniens avaient été soumis à l'obligation de raser les Longs Murs et les murs du Pirée. Ceux qui existaient au moment où les alliés s'emparèrent d'Athènes remontaient à Thémistocle. Les restes actuellement conservés, au moins dans cette partie d'Héétioneia, sont donc les restes des murs de Thémistocle et datent de la première partie du cinquième siècle.

Cette construction, dont la date se trouve ainsi fixée, est intéressante à étudier pour l'histoire de l'architecture militaire chez les Grecs. Je donne ci-dessous le croquis publié par M. G. von Alten en 1881 (1) et celui que j'ai dressé en 1887 avec l'aide de M. Bernay. Les différences tiennent, d'une part, à la destruction d'une partie de la muraille; de l'autre, à l'enlèvement des terres qui a mis au jour des détails non visibles en 1881.

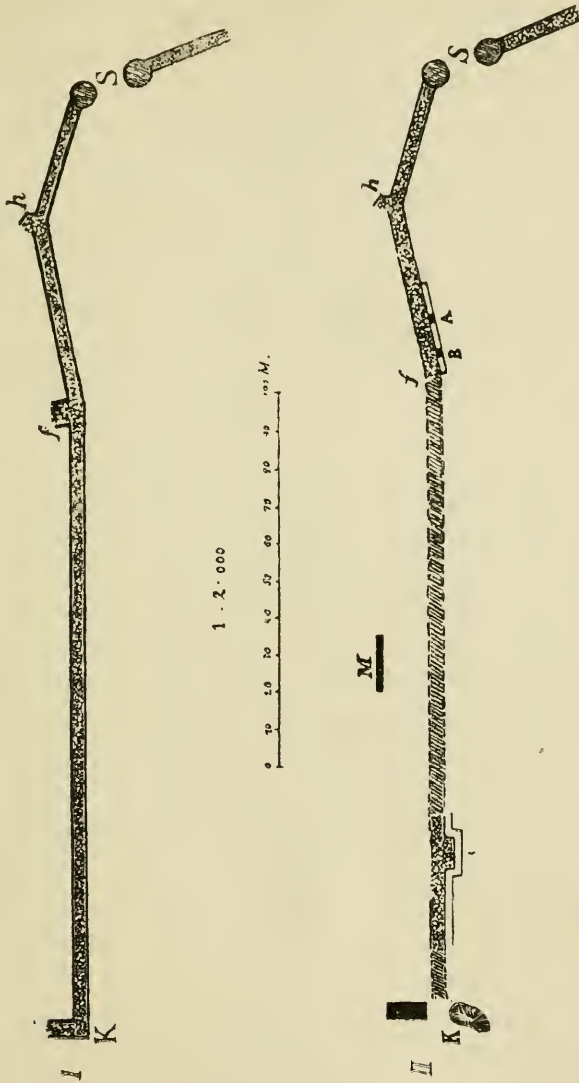
(Voir le croquis p. 137).

La muraille a une épaisseur variant de 2<sup>m</sup>.70 à 2<sup>m</sup>.80; mais elle n'est pas massive; elle est formée de deux murs assez minces dont l'intervalle est rempli de terre et de blocage. Ce mode de construction est le plus rapide et le plus économique (2). Il était suffisant en cet endroit où le mur suit la crête d'une hauteur de 4 à 5 mètres; les machines de guerre n'étant pas encore en usage chez les Grecs, c'était assez que l'accès fût fermé. Pour la même raison sans doute, il y avait peu de tours sur cette face de 200 mètres. M. G. von Alten indique deux tours carrées l'une au saillant *h*, l'autre au rentrant *f*; j'en ai trouvé une troisième au point *i*, à 9 mètres de l'endroit où le mur tourne à angle droit. La face antérieure est détruite, mais à l'intérieur on reconnaît encore la saillie de la tour. Aucune porte n'est indiquée sur le plan de M. von Alten. L'emploi des termes *ἐπι δεξιᾷ ἐξίοντι* peut faire supposer qu'il y avait encore une petite porte dans le voisinage de l'angle *K*.

(1) *Karten von Attika*, p. 22.

(2) Voyez Rochas d'Aiglun, *Principes de la fortification antique*, 1881, p. 12.

A l'endroit où se trouvent les inscriptions, le mur est renforcé par des pierres de taille (de 1<sup>m</sup>.45 à 1<sup>m</sup>.55 sur 0<sup>m</sup>.70 en moyenne) appuyées exactement sur le parement intérieur (1).



(1) Les assises alternent dans l'ordre suivant: un rang de pierres placées dans leur plus grande longueur; un rang supérieur formé de deux pierres posées en travers dans le sens de la largeur. Il n'y a ni mortier ni scellement.

M. von Alten avait déjà signalé ce renforcement en plusieurs endroits des murs du Pirée; comme il l'avait trouvé dans le voisinage des tours, il avait supposé que cette adjonction avait pour but de soutenir l'escalier qui donnait accès dans la partie supérieure (p. 20). Cette explication n'est pas satisfaisante. Il n'y a pas de tour en cet endroit; à l'autre extrémité de la même face, j'ai retrouvé ce renforcement appliqué de la même façon au parement intérieur sur une longueur de plus de vingt mètres; il enveloppe également la saillie que la tour fait à l'intérieur. Une explication assez simple me paraît résulter de ces faits nouveaux: à une certaine époque, on jugea que la muraille de Thémistocle, relevée en 394 sur le même plan, ne présentait plus assez de résistance, et on la consolida en ajoutant par derrière, sur toute la longueur, un mur nouveau qui était massif et qui lui donnait une épaisseur de 1 mètre et demi en plus.

Cette modification est postérieure à la reconstruction de la muraille sous l'archontat de Diophantos et d'Euboulidès; car cette rangée de pierres masquait les inscriptions. Les auteurs ou les inscriptions nous font connaître, au 4<sup>me</sup> et au 3<sup>me</sup> siècle, plusieurs réparations faites aux murs d'Athènes ou du Pirée; sous Callistratos (355/4), après Chéronée, et sous l'administration de l'orateur Lycurgue, plus tard, après la retraite des garnisons macédoniennes, en 229 (1). Cette dernière époque me semble la plus convenable. Sous les successeurs d'Alexandre, les machines de guerre avaient fait de grands progrès. Un mur placé sur une hauteur pouvait, au 5<sup>me</sup> siècle et au 4<sup>me</sup>, arrêter l'assiégeant, même avec une épaisseur assez faible; au 3<sup>me</sup>, il n'aurait pas résisté aux coups des lithoboles et n'aurait pas eu assez de largeur pour y placer les machines des assiégés. Ajoutons que, pendant la période macédonienne, la défense du Pirée s'isolait de celle d'Athènes et prenait une importance de plus en plus grande. De là, ce renforcement

(1) *Mittheil. Instit. Athen*, III, p. 51. — *C. I. A.* II, 167; Décret en l'honneur de Diogénès τοῦ λευμένου, ὡχόρωσ[ε καὶ τὰ τεύχη τοῦ] ἄσπερος καὶ τοῦ Πειραιέως, ἐπεσευ[ροσε]. *C. I. A.* II, 379; cf. 380, et Kœhler, *Hermès*, VI, p. 3 et sv.

des anciennes murailles. A cette même époque je rapporterais la construction massive en gros blocs dont une partie a été récemment découverte au pied du mur d'Ηέétioneia (M). Elle était probablement destinée à défendre l'accès de la petite plaine que baigne l'anse appelée Κρομμυδαροῦ.

En résumé, le mur suit le tracé de Thémistocle, comme l'avaient pensé Wachsmuth et Milchhœfer (1). Dans son état actuel, il se compose de deux parties différentes par la date et par la construction: l'une est la muraille formée d'un double mur mince, avec blocage et terre entre les deux parements; les assises conservées remontent au commencement du 5<sup>m</sup> siècle (2); l'autre, qui est massive et se compose de blocs appuyés à l'ancien mur, est une addition de l'époque macédonienne.

II. — L'entrepreneur se charge de construire une portion de mur à partir du *σημείον* jusqu'au front de la porte de l'Aphrodision, à droite en sortant, 790 pieds. — La mention *ἐπι δεξιῇ ἐξίόντι* veut dire que la longueur indiquée est mesurée sur la face extérieure du mur. Le front de la porte (*τὸ μέτωπον τῶν πυλῶν*) désigne la partie rectiligne de la muraille dans laquelle la porte est ouverte. Le *σημείον* n'est pas connu, mais l'emplacement de la porte peut être déterminé. M. G. von Alten a relevé sur le front Nord plusieurs portes, mais elles ont seulement une largeur de 1<sup>m</sup>.50; ce sont des *πυλίδες*. Le terme de *πύλαι* convient seulement à la porte située à l'angle Nord-Ouest; elle a sept mètres de large et elle est défendue par deux tours rondes, d'un diamètre de 10 mètres, construites en grosses pierres carrées à l'extérieur, remplies de terre et de blo-

(1) Wachsmuth, *Stadt Athen*, p. 313. — *Karten von Attika*, I, p. 52. Le mur des Quatre-Cents longeait le rivage; c'est le seul tracé qui réponde aux détails précis donnés par Thucydide et en particulier à la mention formelle que le nouveau mur était *πρὸς θάλασσαν* (VIII, 90); à peine commencé et aussitôt renversé (92), il n'a pas laissé de traces.

(2) A l'endroit où étaient les inscriptions, les assises ont encore une hauteur de 1<sup>m</sup>.20 au-dessus du sol. Les murs d'Athènes, en 404, avaient été rasés, mais non détruits jusqu'aux fondations.

cage à l'intérieur. On sait que les tours rondes résistant beaucoup mieux au choc que les tours carrées étaient placées d'ordinaire par les ingénieurs anciens aux points les plus exposés ou pour protéger les grandes portes. Entre ce point et le σημεῖον, il y avait 790 pieds. Le pied attique vaut 0<sup>m</sup>.308; c'est donc 243<sup>m</sup>. 55. En prenant cette longueur à partir de la tour, on arrive au point où le mur tourne à angle droit. Là devait se trouver le σημεῖον. Ce mot peut désigner une construction d'où l'on fait des signaux, ce qu'on appelle de même en français *le Signal*. De cet endroit, on découvre à la fois la mer et le port; l'emplacement aurait donc convenu pour une tour de signaux, mais je n'en ai vu aucune trace. Mieux vaut donc prendre σημεῖον dans le sens de signe naturel ou conventionnel. Or, à l'angle même du mur, nous avons remarqué, M. Bernay et moi, un bloc de rocher assez considérable qui paraît tenir au sol et a une hauteur de cinq pieds environ. Ce bloc semble bien être le σημεῖον de l'inscription.

L'*Aphrodision*.—Le temple d'Aphrodite d'où la porte a tiré son nom est nécessairement situé dans le voisinage. Est-ce à l'extérieur ou à l'intérieur de l'enceinte? Au dehors, on trouve immédiatement un fossé taillé dans le rocher et des tombeaux. Il sera donc plus raisonnable de chercher le temple dans l'intérieur des murs. A quelle distance était-il de la porte? C'est une question que des fouilles seules peuvent éclaircir.

En tout cas, l'*Aphrodision* était dans la partie Nord-Ouest. Voilà une constatation importante pour la topographie du Pirée. Jusqu'ici le seul temple d'Aphrodite connu était celui dont parle Pausanias: Πρὸς δὲ τῇ θαλάσῃ Κόνων ᾠκοδόμησεν Ἀφροδίτης ἱερὸν, τριήρεις Λακεδαιμονίων κατεργασάμενος περὶ Κνίδου (1, 1, 3) (1). Évidemment, le temple désigné dans l'inscription n'est pas celui de Conon; sous l'archontat d'Euboulidès, ce dernier n'était même pas commencé. Il s'agit donc d'un autre *Aphrodision*, plus ancien. Il en est fait mention

(1) On le place, d'après une inscription, non loin de la douane actuelle.

dans un seul auteur, le scholiaste d'Hermogénès, autorité médiocre, à première vue, mais qu'il est bon cependant d'examiner. Aux exemples donnés par Hermogénès des faits légendaires dont la citation fait un effet agréable dans le discours, le scholiaste en ajoute quelques autres : οἷον τὰ περὶ τῆς γλαυκῶς, ὅτι παρὰ τὸν καιρὸν τῆς συμβολῆς ἐφάνη τὰς Ἀττικὰς ναῦς περιϋπταμένη, καὶ τὰ περὶ τῆς περιστερᾶς, ὅτι ἐπὶ τῆς Θεμιστοκλέους τριήρους ἐφάνη καθεζομένη, ὅθεν καὶ μετὰ τὴν νίκην ἀπαρχὴν Ἀφροδίτης ἱερὸν ἰδρύσατο ἐν Πειραιεῖ, ὡς Ἀμμώνιος ὁ Λαμπρεύς ἐν τῷ περὶ βωμῶν φησὶ (1). Ulrichs est le seul, je crois, qui ait parlé de ce scholiaste (2); mais il n'en tient aucun compte et montre qu'il y a eu confusion entre les deux victoires de Salamine et de Cnide, que c'est une chouette et non une colombe que l'on croyait s'être posée sur le vaisseau de Thémistocle. On pourrait dire que ce scholiaste n'est pas un ignorant, qu'il cite assez souvent et avec exactitude les auteurs anciens, qu'il a pu, après tout, rapporter une légende différant un peu de celle d'Hérodote. Mais admettons que la première partie de sa note n'ait aucune valeur, et n'en tenons pas compte. En doit-il être de même pour la seconde où il rapporte, cette fois en citant un ouvrage d'Ammonius, que Thémistocle fonda au Pirée un temple d'Aphrodite? L'ouvrage d'Ammonius *sur les autels et les sacrifices* est assez souvent mentionné par les anciens; il avait donc quelque autorité et supposait chez son auteur une connaissance particulière des antiquités religieuses. Comme on l'admet généralement, cet Ammonius fut le maître de Plutarque et d'un descendant de Thémistocle (Plutarch. *Themist.* 32); il est assez naturel qu'il fût bien informé de tout ce qui touchait l'ancêtre de son élève, et son témoignage, quand il s'agit du vainqueur de Salamine, mérite d'être pris en considération. Rapprochons maintenant de son assertion le fait établi par l'inscription qu'il y avait au Pirée sous l'archontat d'Euboulidès un temple d'Aphrodite, plus ancien que celui de

(1) *Rhetores græci*, éd. Walz, t. V, p. 533.

(2) Ulrichs, *Reisen und Forschungen*, t. II, p. 179, note 53.

Conon. et l'on pourra admettre que sa fondation remontait à Thémistocle.

L'existence certaine d'un Aphrodision s'élevant dans Héétioneia fournit un élément nouveau pour interpréter la scholie d'Aristophane si souvent citée et discutée à propos de la topographie du Pirée. Voici le texte de ce passage: Κανθάρου λιμὴν μέρος τοῦ Πειραιῶς, ὡς Καλλικράτης ἢ Μενεκλῆς ἐν τῷ περὶ Ἀθηναίων, γραφῶν οὕτως· ἔχει δὲ ὁ Πειραιεὺς λιμένας τρεῖς, πάντας κλειστούς· εἰς μὲν ἐστὶν ὁ Κανθάρου λιμὴν καλούμενος, ἐν ᾧ τὰ νεώρια ἐξήκοντα, εἶτα [τὸ] Ἀφροδίσιον, εἶτα κύκλῳ τοῦ λιμένος στοazi πέντε (1). On ne connaissait jusqu'ici qu'un seul temple d'Aphrodite, celui qu'avait élevé Conon, et dans les cartes les plus récentes, on a interprété le témoignage de Ménécès de la manière suivante: le Cantharos est l'anse comprise entre le môle de droite et la pointe de la douane; l'Aphrodision s'élevait un peu en arrière de celle-ci et avait donné son nom à tout le quartier; puis vient le port marchand bordé par les cinq portiques (2). Il y avait une objection à faire à cette disposition: le port marchand commençait immédiatement à la pointe de la douane, ainsi que l'atteste la borne trouvée en cet endroit; il n'y a donc pas de place pour un port distinct auquel le temple ou le quartier de l'Aphrodision aurait donné son nom.

Maintenant, en admettant que l'auteur cité par le scholiaste ait parlé de l'Aphrodision mentionné dans l'inscription d'Euboulidès, voici comment j'expliquerais ce passage: le Cantharos à droite en entrant dans le port depuis le môle jusqu'à la douane; l'Aphrodision, tirant son nom du temple d'Aphrodite existant dès le cinquième siècle, depuis le môle de gauche jusqu'à l'endroit où le mur d'Héétioneia descendait au bord de la mer; enfin le port marchand ou plus exactement les cinq portiques qui commençaient d'un côté à la douane, c'est-à-dire au Cantharos, et de l'autre côté se prolongeaient un peu au delà du port marchand, pour se relier à Héétioneia, ainsi qu'il

(1) Schol. Aristoph. *Pax*, 145; *Fragm. hist. gr.* éd. Didot. t. IV, p. 150.

(2) *Karten von Attika*, pl. IIa.





môles qui les défendaient contre la mer et les attaques de l'ennemi, ce qui justifie l'expression κλειστοὶ λιμένες. De la sorte, il n'y a pas de correction à introduire dans le texte conservé, pas d'omission à supposer et à rétablir arbitrairement. Ce n'est pas un mince avantage, quand on voit les difficultés inextricables où se sont jetés ceux qui ont essayé de reconstituer d'après leur système ce qu'avait dû écrire l'auteur du livre cité dans la scholie d'Aristophane.

P. FOU CART.

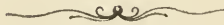
APPENDICE

Ε Ρ Ε Τ Ρ Ι Ε Ω	ν
Κ Α Ι Α Θ Η Ν /	ίων
Ἐ θ ο ἔ ε ν θ ι β ο λ η ι	καὶ τοῖ δήμο-
ε Ἰ λ χ ε λ ω ν ι ω ν θ ε ο γ	νήτο ἔγραμμ-
ἀ τ ε ο ε ν ε υ β ο λ ι δ η	ς ἤρχε . . . . .
ε π ε σ τ ἂ τ ρ γ ν α θ ι ο	ς εἶπε . . . . .
Ἰ λ θ η ν	ναί . . . . .

Fragment de stèle trouvé à l'Acropole dans les fouilles de 1886.

P. F.

2 Mars 1887.



## INSCRIPTIONS DE LAGINA

(Suite) (1).

46. — Bloc brisé à droite et en haut à gauche.

/ \_ΕΞΕΠΑΝΓΕΛΙΑΣΤΙΒΦΛΛ /  
 / ΟΚΑΙΔΙΟΚΛΗΣ ΚΟΙΕΡΕΙΑΤΟΒΦΛ /  
 / ΙΗΝΚΑΙΣΤΕΦΑΝΗΦΟΡΙΑΝΕΝΗΠΡΟΣΤΟ.ΣΑΛΛ /  
 / ΑΝΣΥΝΠΑΝΤΙΤΩΚΟΣΜΩΤΟΑΤΡΕΙΟΝΤΟΥΑΝΩΓΥΜ /  
 5 ΤΕΥΣΑΙΤΟΥΜΕΓΙΣΤΟΥΚΑΙΕΠΙΦΑΝΕΣΤΑΤΟΥΔΙΟΣΠΑΝΑ /  
 ΛΕΟΝΤΙΣΔΕΕΝΤΕΚΟΜΥΡΙΟΙΣΚΑΙΕΝΗΡΑΙΟΙΣΚΑΙΚΛΕΙΔΟ /  
 ΑΣΙΕΡΑΤΕΥΣΑΝΤΕΣΚΑΙΤΗΣΕΚΑΤΗΣΠΛΟΥΣΙΩΣΚΑΙΦΙΛΟ /  
 ΠΑΝΤΑΣΤΟΥΣΠΑΡΑΓΕΝΟΜΕΝΟΥΣΠΟΛΕΙΤΑΣΚΑ /  
 / ΟΛΙΩΠΟΛΛΑΚΙΣΑΠΟΔΟΝΤΕΣΔΕΚΑΙΤΑΙΕΡΑΤΙ /  
 10 / ΤΑΠΡΟΣΝΥΣΑΕΙΣΑΝΥΠΕΡΒΛΗΤΩΣΘΕ /  
 / ΚΑΙΕΝΤΩΙΕΡΩΠΕΡΙΠΟΛΙΩΠΑΣΙΝΤ /

Ἱερεὺς ἐξ ἐπανγγελίας Τιβ. Φλά[θιος Στρατοκλέους Μένανδρος Κυ-  
 ρεῖνα] ὁ καὶ Διοκλῆς Κο(λιοργεύς). Ἱέρεια τὸ β Φλ[άβια Λεοντίς  
 μετὰ τὴν ἱερω-

σύν]ην καὶ στεφανηφορίαν ἐν ἧ πρὸς το[ῖς] ἄλλ[οις] ἐφιλοτιμήθησαν  
 καὶ ἐ-

ποίησ]αν σὺν πάντι τῷ κόσμῳ τὸ ἄτρειον τοῦ ἄνω γυμ[νασίου],  
 μετὰ δὲ τὸ ἱερα-

5 τεῦσαι τοῦ μεγίστου καὶ ἐπιφανεστάτου Διὸς Πανα[μάρου] . . .  
 Λεοντίς δὲ ἐν τε Κομυριοῖς καὶ ἐν Ἡραίοις καὶ κλειδῶ[ς] πομπῇ  
 τῆς θε-

ᾶς, ἱερατεύσαντες καὶ τῆς Ἑκάτης πλουσιῶς καὶ φιλο[τείμως]  
 καὶ ἐστιάσαντες

(1) Voyez t. XI, p. 5-39.

πάντας τοὺς παραγενομένους πολίτας καὶ τοὺς κατοικοῦντας  
 ἐν τῷ περι-  
 π[ολίω] πολλάκις, ἀποδόντες δὲ καὶ τὰ ἱερὰ τ[οῖς] θύουσιν . . . .  
 10 . . . ]τα πρὸς Νυσαεῖς ἀνυπερβλήτως θε . . . . .  
 καὶ ἐν τῷ ἱερῷ περιπολίω πᾶσιν τ[οῖς] . . . . .

L. 1-2. Les noms du prêtre et de la prêtresse ont été restitués d'après plusieurs inscriptions de Panamara. Celles-ci font aussi connaître les deux fêtes des Komuria et des Héræa mentionnées à la ligne 6.

L. 4. L'existence d'un gymnase, et même de deux, (puisque l'inscription mentionne expressément τὸ ἄνω γυμνάσιον) était la condition nécessaire des fêtes qui accompagnaient le culte d'Hécate. Quant à l'usage où étaient les prêtres d'ajouter de nouvelles constructions à l'ensemble des édifices du περιπόλιον, on en rencontrera plus loin de fréquents exemples (n<sup>os</sup> 63, 64).

L. 7-11. On trouve là l'énumération ordinaire des largesses sacerdotales. Le texte ne permet pas de déterminer quel lien particulier rattachait au culte d'Hécate les Νυσαεῖς, c'est-à-dire les habitants de la ville de Nysa en Carie (Steph. Byz. éd. Meineke, p. 479), l'une des cités qui avaient reconnu le droit d'asile du temple (*Bull. de Corr. hellén.*, IX, 450). Probablement ils avaient envoyé une députation aux fêtes de la déesse.

47. — Marbre brisé en deux parties, se rejoignant à peu près exactement (1).

(a)	(b)
/ ΙΕΚΑΤΗΝΕΦ...ΕΙΜΗΘ/	/ ΙΟΣΤΟΥΣΜ/
/ ΥΧΗΙΤΩΝΠΑΡΑΓΕΝΟΜΕΝΩΝ.ΙΣ	.ΟΙΕΡΟΝΔΙΕΠΕ/ /
/ ΙΤΩΝΚΑΙΡΩΜΑΙΩΝΕΔΩΚΕΝΑΝΑ	.ΡΑΧΜΑΣΠΕΝΤΕ/
/ ΥΝΚΛΕΙΔΟΦΟΡΟΥΣΗΣΑΥΤΩΙΕΞ	ΕΠΑΝΓΕΛΙΑΣΤ/
5 / ΥΘΥΓΑΤΡΟΣΛΕΟΝΤΙΔΟΣΙΕΘ	ΥΓΑΤΡΟΣΤΗΣ/
/ ΙΓΥΝΑΙΚΩΝΚΑΙΤΩΝΠΑΡΟΙΚΩ	..ΑΙΔΟΥΛΩΝΜ
/ ΕΤΟΥΤΑΙΣΕΔΩΚΕΝΚΑΙΕ	..ΞΣΤΗΙΑΝΑΔΡΑ/

(1) Le fragment a a déjà été publié dans le *Bull. de Corr. hellén.*, V, 191.

. . . . [εὐσέβησε μὲν τὴν μεγίστην καὶ ἐπιφανεστάτην]  
 θεᾶν] Ἐκάτην, ἐφ[ιλοτ]ειμήθη[η δὲ πρ]ὸς τοὺς ἀνθρώπους. . . .  
 πάσῃ τ[ύ]χῃ τῶν παραγενομένων [ε]ἰς [τ]ὸ ἱερόν διεπε[. . .] ἐκάστωι δὲ  
 τῶν πολ[ι]τῶν καὶ Ῥωμαίων ἔδωκεν ἀνά [δ]ραχμὰς πέντε[. . .]  
 . . . σ]υνκλειδοφορούσης αὐτῶι ἐξ ἐπανγγελίας τ[ῆ]ς . . .  
 5 αὐτοῦ θυγατρὸς Λεοντίδος Ἰε[ροκωμητίδος], θυγατρὸς τῆς [πό]λεως . . .  
 . . τῶν] γυναικῶν καὶ τῶν παροίκω[ν κ]αὶ δούλων μ[. . .]  
 καθ' ὅτι ὑπέσχετο αὐταῖς ἔδωκεν καὶ ἐ[κ]άστῃ (sic) ἀνά δραχμὰς . . .

L. 6. παροίκων. Cf. Newton, 101, où l'on voit des distributions d'argent faites aux κατοικοῦντες . . . τὴν χώραν.

48. — Marbre blanc, brisé en deux morceaux, complet à gauche (1).

(a)

ΟΔΗΜΟΣ ΚΑΙ ΗΒΟΥΛΗ  
 ΑΠΟΛΛΩΝΙΔΟΥ ΤΟΥ ΔΗΜ  
 ΓΥΝΑΙΚΑ ΑΥΤΟΥ ΤΑΤΑΡΙΟΝ  
 ΑΡΤΕΜΙΔΟΣ ΚΑΙ ΤΩΝ ΣΥΝ  
 ΚΑΙ ΕΠΙΦΑΝΕΣ ΤΑΤΗΣ ΘΕ 5  
 ΚΑΙ ΜΕΤΑ ΤΩΝ ΑΛΛΩ  
 ΤΡΙΣ ΚΑΙ ΡΩΜΕΙΣ ΚΑΙ Ξ  
 ΚΑΙ ΕΠΑΛΙΜΜΑΤΑ ΠΑΣ

(b)

ΜΗΣΑΝΚΑ ΔΙΑΨΗΦΙΣ/  
 ΗΤΡΙΟΥ ΕΥΔΗΜΟΝΔΙ/  
 ΜΥΩΝΙΔΟΥ ΠΟΛΥΝΙΚΗΝ/  
 ΚΑΘΙΔΡΥΜΕΝΩΝ ΑΥΤΗΣ 5/  
 ΑΣΕΚΑΤΗΣ ΕΞ ΕΠΑΝΓΕΛ/  
 ΝΕΝΤΟΙΣ ΓΕΝΕΘΛΙΟ/  
 ΕΝΟΙΣ ΠΛΕΙΣΤΟΙΣ ΚΑΙ/  
 ΗΤΥΧΗ ΚΑΙ ΗΛΙΚΙΑ Α/

Ὁ δῆμος καὶ ἡ βουλή ἐ[τε]ίμησαν κα[ὶ] διὰ ψηφισ[μ]άτων Ἡράκλειτον  
 Ἀπολλωνίδου τοῦ Δημητρίου Εὐδήμον Δ[η]μήτριον Ἰε καὶ τὴν  
 γυναῖκα αὐτοῦ Τατάριον Μυωνίδου Πολυνίκην [Ἄ]ψιαν ἰέρειαν  
 Ἀρτέμιδος καὶ τῶν συναθιδρυμένων αὐτῆ θ[ε]ῶν καὶ τῆς μεγίστης  
 5 καὶ ἐπιφανεστάτης θεᾶς Ἐκάτης ἐξ ἐπανγγ[ε]λ[ί]ας ἱερατεύσαντας  
 καὶ μετὰ τῶν ἄλλων ἐν τοῖς γενεθλί[ο]ις δόντας ἀνά δραχμὰς .  
 τρεῖς καὶ Ῥωμείους (sic) καὶ ξένους πλείστοις καὶ [πο]λείταις . . .  
 καὶ ἐπ' ἀλίμματα πάσῃ τύχῃ καὶ ἡλικίᾳ α[ ]

(1) Le fragment de droite *b* avait été, avant nous, copié par M. Benndorf: nous avons pu retrouver en outre la partie de gauche *a* qui permet une restitution à peu près complète.

Les deux personnages, comme ceux du numéro 46 précédent, figurent dans plusieurs des inscriptions découvertes par MM. Cousin et Deschamps au temple de Panamara.

49. — Marbre brisé de toutes parts.

ΤΑΙΣΕΣΤΙΑΣΕΣΙΝΤΩΝΠΟ	ταῖς ἐστιάσεσιν τῶν πο-
ΛΕΙΤΩΝΚΑΙΤΑΙΣΓΥΜΝΑΣΙΑ	λειτῶν καὶ ταῖς γυμνασια-
/ ΙΣΣΥΝΕΦΙΛΟΤΕΙΜΗ	ρχία]ις συνεφιλοτειμή-
/ ΞΕΛΑΠΟΤΟΥΙΕΡΕΟΣ	θη . .] ἀπὸ τοῦ ἱερέος
/ ἘΑΓΩΓΗΣΑΣ /	5 ...μυστ]αγωγήσας . . .

50. — *Ibid.*

/ Δ Η Σ Ι Ο Ν Ε Π Ο Η Σ Α Τ Ο /

/ Ο Ι Ε Ρ Ο Ν Ξ Ε Ν Ο Υ Σ Ε Σ Τ Ι Α Σ Ε Ι Κ Α Ι /  
 / Ε Δ Ε Κ Α Ι Ι Ε Ρ Α Τ Ο Ι Σ Ε Ν Τ Η Π Ο Λ Ε Ι Ε /  
 / Α Κ Α Ι Τ Ο Υ Σ Α Φ Ι Κ Ο Μ Ε Ν Ο Υ Σ Υ Π Ε /  
 / Α Μ Ε Τ Α Δ Ε Τ Ω Ν Α Λ Λ Ω Ν Ω Ν Ε Φ Ι Λ Ο /

. . .]δησιον ἐποίησατο [. . .  
 τοὺς παραγενομένους εἰς τὸ ἱερὸν ξένους ἐστίασει καὶ [. . .  
 . . .]ε δὲ καὶ ἱερὰ τοῖς ἐν τῇ πόλει ε[-  
 . . .]α καὶ τοὺς ἀφικομένους ὑπε[. . .  
 . . .]α μετὰ δὲ τῶν ἄλλων ἐφιλο[τιμήθη.

51. — *Ibid.*

/ Ι Δ Ε Κ Α Ι Ε Ν Τ Ο Ι Σ Γ Ε Ν Ε Θ Λ Ι Ο /  
 / Τ Ω Ν Ρ Ω Μ Α Ι Ω Ν Κ Α Ι Ξ Ε Ν Ω Ν Α Ν Α Δ Ρ Α Χ Μ Α Σ Π /  
 / Α Ι Σ Υ Ν Κ Λ Ι Δ Ο Φ Ο Ρ Ο Υ Σ Η Σ Α Υ Τ Ω Ε Ξ Ε Π /  
 / Π Α Τ Ι Ο Υ Τ Η Σ Κ Α Ι Η Δ Ι Α Σ Κ Α Λ Ε Σ Α Σ /  
 / Τ Α Τ Η Σ Λ Ο Ι Π Η Σ /


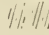
. . .] δὲ καὶ ἐν τοῖς γενεθλίο[ις . . . ἔδωκε  
 ἐκάστῳ] τῶν Ῥωμαίων καὶ ξένων ἀνά δραχμὰς π[έντε . . .  
 . .] αἰ· συνκλιδοφορούσης αὐτῷ ἐξ ἐπ[αγγελίας . .  
 . .] πατιου τῆς καὶ Ἡδίας καλεσάσ[ης . . .  
 . . .] τα τῆς λοιπῆς [ . .

52. — Communiqué par M. Benndorf. H. 0<sup>m</sup>.41. L. 0<sup>m</sup>.97.  
 E. 0<sup>m</sup>.46. Côté Nord.

ΣΥΝΙΕΡΩΜΕΙ	Συνιερωμέ[νης αὐτῷ τῆς . . . .
ΘΥΓΑΤΡΟΣΛΕΟΙ	θυγατρὸς Λεο[ντίδος, δι' ὄλου τοῦ
ΕΤΟΥΣΕΥΣΕΒΕΡ	ἔτους εὐσέβη[σε τὴν μεγίστην
ΘΕΑΝΕΚΑΤΗΕ	θεὰν Ἐκάτην ε [ . .
ΕΣΤΙΑΣΕΣΙΝΚΑΙ	ἔστιάσεσιν καὶ [διανόμοις πάσῃ τύχῃ
ΚΑΙΗΛΙΚΙΑΜΕΧΡΙ	καὶ ἡλικίᾳ μέχρι [τοῦ τέλους τῆς
ΠΑΝΡΓΥΡΕΩΣΙ.	πανηγύρεως . .

L. 5. 6. La formule *πάσῃ τύχῃ καὶ ἡλικίᾳ* se rencontre dans d'autres inscriptions de Lagina (n<sup>os</sup> 47. 48).

53. — Communiqué par M. Benndorf. Bloc d'ante. H. 0,62.  
 L. 1,39. Côté Ouest.

ΙΙΟΥΕΟΝΩΙΙ  
 -ΝΤΑΕΤΗΡΙΔΟΚΚΑΘΟΤΙΥ  ΕΧΕΤΟΕΠΑΙΝΛΙΟΛ  
 ΟΝΤΟΕΠΑΙΝΕΤΙΟΚΩΛΟΒΙ  ΕΝΕΩΤΕΡΟC  
 ΟΣΑΔΑΣΤΗΣΔΑΜΑΚΩ

ΥΟΣ

ΕΚΑΤΩΝΜΕΝ

On reconnaît les mots τῆς πε]νταετηρίδος καθ' ὅτι ὑ[πέ]σχετο Ἐπαίνετος Λέ]οντος et Ἄδας τῆς Δάμα Κω. Au-dessous, les mots Ἐκάτων Μεν[ίππου] appartiennent à une autre inscription.

54. — Communiqué par M. Benndorf. H. 0,44. L. 0,41.  
E. 0,20. Complet à droite.

—  
 Ὀ Λ Ι ὼ Ζ ὸ Υ ὼ Τ Α  
 Ἰ ὼ Ν Λ Ι Τ Ο Υ Ρ Γ Ι  
 Α Σ Σ Ο Υ Ν Τ Ε Σ  
 Α Ν Κ Α Ι Τ Η Σ Θ Ε  
 5 ὼ Ν . Κ Λ Ι Δ Ο Φ Ο  
 Τ Ι Ν Η Μ Ε Ν Ι Π Π Ο Υ  
 Ι Γ Ρ ὼ Σ Υ Ν Α Σ

55. — Communiqué par M. Benndorf. Bloc d'ante, côté Est.  
H. 0,41. L. 0,75. E. 1,30.

Σ Κ Α Π Ε Ι Ο Ν Ο Ι Α Σ Λ  
 Ε Ν Π Ρ Ο Σ Θ Ε Ο Υ Σ Φ Ι Λ Ο  
 Ρ Γ Ο Υ Σ Δ Ε Π Ρ Ο Σ Τ Η Ν  
 Π Α Τ Ρ Ι Δ Α

On rencontre dans plusieurs des inscriptions précédentes (n<sup>os</sup> 47, 48, 52) la mention des *Ῥωμαῖοι*. Le sanctuaire de Lagina paraît en effet avoir été particulièrement florissant à l'époque romaine. Non-seulement les Romains établis dans le pays comme *negotiatores* venaient assister aux fêtes d'Hécate et prendre leur part des largesses des prêtres; mais un assez grand nombre d'habitants de Stratonicee avaient obtenu le droit de cité romaine. Plusieurs des grandes familles de la ville carienne, celles qui, à l'époque impériale, occupent fréquemment la prêtrise d'Hécate, avaient ajouté à leurs noms grecs des prénoms et des noms romains et se trouvaient inscrites dans la tribu Quirina: ainsi, la famille des Flavii Aeneas (n<sup>os</sup> 57, 58, *C. I. G.*, 2719), celle des Claudii Aristeas (Newton, 97, Waddington, 525), celle d'Ulpius Héraclitos (n<sup>o</sup> 63); on rencontre également dans les inscriptions la famille des Aeliani Irenaios (Waddington, 526, Newton, 97), et



celle d'Ulpus Asclépiadès, cette dernière inscrite par exception dans la tribu Papiria (Waddington, 526).

De bonne heure, l'autorité romaine avait accordé au sanctuaire de Lagina une bienveillance particulière. Sylla avait reconnu et fait reconnaître par le Sénat le droit d'asile du temple; Auguste et Tibère lui avaient confirmé le même privilège (Cf. *Bull. de Corr. hellén.*, IX, 472). Les inscriptions mentionnent une fondation particulière (τὰ τῆς Σεβαστῆς δηνάρια, Newton, 97), faite par une impératrice pour fournir aux distributions d'argent. Aussi les relations étaient-elles excellentes entre Rome et le sanctuaire carien. Le culte de la déesse Rome avait été associé à celui d'Hécate (*Bull. de Corr. hellén.* IX, 450, 472), et celui de la famille impériale était bientôt venu s'y joindre (n° 61, Newton, 101, Waddington, 511): fréquemment les inscriptions mentionnent des ambassades envoyées à Rome pour féliciter l'empereur (n°s 61, 62, *C. I. G.* 2719, 2721, Waddington, 525, *Bull. de Corr. hellén.*, V, 196); enfin les personnages nommés dans les textes ajoutent volontiers à leurs noms les titres honorifiques de φιλοσέβαστος (n°s 57, 58, *C. I. G.* 2719), de φιλόκαισαρ (n° 59, Waddington, 529) ou de φιλορώμαιος (*C. I. G.* 2719).

56. — Communiqué par MM. Deschamps et Cousin, qui ont eu, dans un voyage postérieur au nôtre, l'occasion de passer à Lagina. L. 3,02. H. 0,20.

ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡ ΚΑΙ ΣΑΡΘΕΟΥ ΥΙΟΣ ΘΕΟΣ ΣΕΒΑΣΤΟΣ ΠΑΤΗΡ ΤΗ  
 ΣΠΑΤΡΙΔΟΣ ΚΑΙ ΕΥΣΕΒΕΙΑ  
 ΑΠΑΝΤΑΣ ΔΙΕΝΕΝ ΚΑΣΤΗΣ ΘΕΑΣ ΕΚΑΤΗΣ ΑΣΕΒΗΘΕΙΣ ΗΣ ΠΡΟ  
 ΕΝΟΗΣ ΕΝΩΣΤΕ ΚΕΚΟΜΙΣΘΑΙ  
 / ΡΑΥ ΤΟΥ ΚΑΙ ΑΥΤΗΝ ΤΗΝ ΑΠΟ ΤΗΣ ΑΡΧΗΣ. ΕΝΤΩ ΒΙΩ ΠΕΡΙΘΕ  
 ΩΝΕΝΑΝΘΡΩΠΟΙΣ ΑΛΗΘΙΝ . . .  
 ΡΟΛΗΨΙΝ

Αὐτοκράτωρ Καῖσαρ Θεοῦ υἱὸς Θεὸς Σεβαστὸς πατὴρ τῆς πατρίδος  
 καὶ εὐσεβεῖς  
 ἅπαντας διενέγκας, τῆς Θεᾶς Ἑκάτης ἀσεβηθείσης, προενόησεν ὥστε  
 κεκομίσθαι  
 πα]ρ' αὐτοῦ καὶ αὐτὴν τὴν ἀπὸ τῆς ἀρχῆ[ς] ἐν τῷ βίῳ περὶ θεῶν ἐν  
 ἀνθρώποις ἀληθιν[ὴν  
 π]ρόληψιν.

L'inscription est gravée sur le linteau de la porte encore debout qui donnait accès dans le péribole. (Voyez Newton, *Cnidus and Halicarnassus*, pl 77 et 78).

Pendant les guerres qui précédèrent l'avènement d'Auguste, et probablement au moment de l'invasion des Parthes conduits par Labiénus (Cf. *Bull. de Corr. hellén.* IX, 472), le temple d'Hécate fut dévasté (voir n° 71). La paix rétablie, Auguste s'occupa de purifier et de réparer le sanctuaire: ces travaux ordonnés par l'empereur et les privilèges dont il dota le temple expliquent pourquoi, dans la révision du droit d'asile des sanctuaires asiatiques (*Tac. Ann.* III, 62), les habitants de Stratonicee se référèrent au décret d'Auguste, qui venait de reconstruire le temple de Lagina, plutôt qu'au sénatus-consulte déjà lointain de l'an 81.

57. — Marbre brisé en deux morceaux (1).

(Voir l'inscription p. 153).

L. 2. Le personnage mentionné appartient à la famille déjà connue de Ti. Flavius Aeneas dont les membres sont nommés dans un grand nombre des inscriptions de Panamara.

(1) Le fragment *a* avait été, avant nous, copié par M. Benndorf: nous avons retrouvé en outre le fragment *b* qui permet une restitution complète.

(a)

ΕΞΕΠΑΝΓΕΛΙΑΣΤΗΣΜΕΓΙΣΤΗΣ  
 ΑΤΗΣ.ΤΙ.Β.ΦΛ.ΤΙΒ.ΥΙΟΣΚΥΑΙΝΕΙΑΣΘΕ  
 ΑΤΡΙΣΥΙΟΣΤΗΣΠΟΛΕΩΣΚΑΙΜΕΤΑΤΩΝ  
 ΤΟΝΜΕΤΑΚΑΙΤΗΣΙΕΡΙΑΣΚΑΙΓΥΝΑΙΚΟΣΑΥΤΟ  
 5 ΣΚΑΙΤΗΣΜΗΤΡΟΣΦΛ.ΤΑΤΙΑΣΕΥΣΕΒΗΣΕΜΕ  
 ΑΤΗΝΘΕΑΝΕΚΑΤΗΝΕΦΙΛΟΤΙΜΗΘΗΔΕΠΡΟΣ

Ἰερεὺς] ἐξ ἐπανγγελίας τῆς μεγίστης [καὶ ἐπιγραφεστάτης

θεῶς Ἐχάτης Τιβ. Φιλ(άβιος) Τιβ. υἱὸς Κυ(ρείου). Αἰνείας Θε[ορ]άνης [Ἰ]ε. φιλοσέβαστο[ς  
 φιλόπ]ατρις, υἱὸς τῆς πόλεως, καὶ μετὰ τῶν λοιπῶν ὧν παρ' ὄλον

τὸν ἑνιαυτὸν μετὰ καὶ τῆς ἱερείας καὶ γυναικὸς αὐτοῦ Φιλ(άβιος) Ἰάσωνος θυγατρὸς

5 . . . .]ς καὶ τῆς μητρὸς Φιλ(άβιος) Τατίας εὐσέβησε μὲν τὴν μεγίστην καὶ  
 ἐπιφανεστ]άτην θεῶν Ἐχάτην, ἐφιλοτιμήθη δὲ πρὸς τοῦ(ς) ἀνθρώπου(ς) . . . .

(b)

ΠΙ . . . ΕΣΤΑΤΗΣ  
 ΑΝΗΣ.ΕΦΙΛΟΣΕΒΑΣΤΟ/  
 ΛΟΙΠΩΝΩΝΠΑΡΟΛΟΝ  
 ΥΦΛ.ΙΑΣΟΝΟΣΟΥΓΑΤΡΟΣ  
 ΝΤΗΝΜΕΓΙΣΤΗΝΚΑΙ  
 ΤΟΥ ΑΝΘΡΩΠΟΥΣ  
 (sic)

## 58. — Marbre brisé à droite et à gauche.

(a)	(b)
/ Α Ν Ο Σ Κ Α Ι	
/ Ἀ Ρ Ρ Ι Α Α Ν Ε Θ Η	Τ Ι . Φ Λ Α Ο Υ Ι Ο Σ
/ Η Π Α Ρ Α Π Ε	Κ Υ Ρ Ι Ν Α Δ Ι Ο Μ /
/ Α Τ Α Τ Α Ε Ν	Κ Α Ι Φ Ι Λ Ο Σ Ε Β /
. . .]ανος και	
. . .] Ἄρρια ἀνέθη-	Τι. Φλαούιος [. .
αν . . .]η παραπε-	Κυρίνα Διομ[ήδης φιλόπατρις
τάσμ]ατα τὰ ἐν	και φιλοσέβ[αστος

L. 3. 4. Sur les *παραπετίσματα*, voiles ou rideaux, cf. une autre inscription de Lagina (Waddington, 539) d'après laquelle est faite cette restitution.

## 59. — Marbre brisé de toutes parts.

/ \ Π Ρ Ε Σ Β Ε Ι Α Ι Ι /	. . .] πρεσβεία [. .
Δ Ω Ρ Ε Α Ν Κ Α Ι Μ /	. . .] δωρεάν και μ[ . .
/ Υ Γ Ν Ε Ο Σ Ο Υ Α Λ Ε /	. . .]υ Γνήος Ούαλέ[ριος
/ Τ Ο Σ Κ Ο Φ Ι Λ Ο Κ Α Ι Ξ /	Ἡράκλει]τος Κο(λιοργεύς) φιλόκαισ[αρ
/ Α Τ Ω Ν Α Λ Λ Ω Ν /	5 και φιλόπατρις μετ]ὰ τῶν ἄλλων[ . .
/ Π Ο Ι Η Σ Ε Ν Κ /	. . .] ἐποίησεν κ[ . .
- Ε Λ	

60. — Communiqué par M. Benndorf. H. 0,40. L. 0,41. E. 0,71. Côté Nord.

√ Δ Λ Ι Α Ι Ε  
 Ε Ω Σ Η Μ Ε Ρ Α Σ Ε Π Ο Ι Η Σ  
 ϙ Κ Α Τ Α Π Ε Ν Τ Α Γ  
 Ι Ε Ρ Ε Υ Σ Ε Π Α Ν Γ Ε Ι  
 5 Π Ρ Ο Π Α Τ Ο Ρ Ο Σ Μ Ε Σ  
 Μ Ε Γ Ι Σ Σ Τ " Σ Θ Ρ  
 Κ Υ Ρ Ε Ι Ν Α

. . ν δὲ καί ε . .

τῆς πανηγύρ]εως ἡμέρας ἐποίησ[ε . . .

Ἱερεὺς κατὰ πενταε[τηρίδα] ἐπανγει[λάμενος τοῦ Διὸς

Προπάτορος μεσ[. . . . . καὶ τῆς

5 μεγίστης θε[ᾶς Ἐκάτης ὁ δεῖνα τοῦ δεῖνα

Κυρεῖνα.

L. 5. Le surnom de προπάτωρ se trouve dans une autre inscription (n° 45) appliqué à Zeus Chrysaoréen.

L. 4-5. On voit que les prêtres de Zeus Chrysaoréen faisaient, comme ceux d'Hécate et de Zeus Panamaros, des ἐπανγελίαι avant d'entrer en charge.

61. — Les lignes 4, 7 sont gravées en caractères plus petits.

Κ Α Ι Φ Ι Λ Ο Π Α Τ Ρ Ι Σ Υ Ι Ο Σ Τ . :

Π Ο Λ Ε Ω Σ Ο Κ Α Ι Α Ρ Χ Ι Ε . Ε . .

Τ Ω Ν Σ Ε Β Α Σ Τ Ω Ν

5 / Ε Π Α Ν Γ Ε Ι Λ Α Μ Ε Ν Ο Σ Ι Α Σ Ω Ν Ι Ε Ρ Ο Κ /

/ Σ Ι Ο Σ Κ Ζ Π Ρ Ε Σ Β Ε Υ Σ Α Σ Κ Α Ι Ε /

/ Ι Δ Α Ρ Ω Μ Η Ν Π Ρ Ο Σ Τ Ο Ν Κ Υ Ρ Ι Ο .

ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ

καὶ φιλόπατρις υἱὸς τῆς

πόλεως ὁ καὶ ἀρχιε[ρ]ε[ῦς]

τῶν Σεβαστῶν

ἱερεὺς] ἐπανγειλάμενος Ἰάσων Ἱεροκ[λέους

5 . . . . ]σιος Κ(ωρα)ζ(εὺς) πρεσβεύσας καὶ εἰς τὴν

ἡγεμον]ίδα Ῥώμην πρὸς τὸν Κύριο[ν

Ἀυτοκράτορα.

L. 5-6. La restitution ἡγεμονίδα est empruntée à une inscription du *Corpus* (C. I. G. 2721).

62. — Marbre brisé de toutes parts.

/ Σ Α Ι /	. . .]σαι [. . .
/ Χ Α Ρ Ι Ν Τ Ο /	. .] χάριν το[ῆς . .
/ Υ Κ Ο Τ Α Σ Ε Ι Σ Ρ Ω	πεπρεσβε]υκότας εἰς Ῥώ-
/ Π Ε Ν Τ Α Ε Τ Η Χ Ρ Ο /	μην . . .] πενταέτη χρο-
/ Ἁ Δ Ρ Ε Υ Κ Ο Τ Α Σ 5	. . .] ἡδρευκότας
/ Τ Ω Υ Π Ε Ρ Τ Η Σ	. . .] τῷ ὑπὲρ τῆς

Le sanctuaire de Lagina ne comprenait point uniquement le temple de la déesse. Non-seulement il avait son domaine sacré (ιερά χωρά), souvent accru par les donations du peuple de Stratonicée (Newton, 98): mais tout autour de l'édifice s'étendait une enceinte assez vaste, appelée le περιπόλιον, où avaient lieu les processions et les fêtes. Dans cette enceinte habitait une population assez nombreuse, composée des serviteurs du temple et de ceux qui exerçaient des industries alimentées par les cérémonies religieuses: tout ce monde formait une communauté distincte des citoyens de Stratonicée (Newton, 62, 100. *Bull. de Corr. hellén.* V, 140) et soumise à l'autorité du prêtre d'Hécate (Waddington, 519-520). Dans cette enceinte s'élevaient des constructions nombreuses, que la libéralité des prêtres avait ajoutées aux édifices primitifs. Les inscriptions parlent d'un autel de la déesse, élevé par les soins d'une grande famille sacerdotale (*Bull. de Corr. hellén.* V, 186), de bains bâtis par une autre (Newton, 97), d'un gymnase (n° 46), et peut-être d'un théâtre (Newton, 97, 101). L'inscription suivante fait connaître toute une série d'embellissements dus à la générosité du prêtre M. Ulpus Héraclitos.

63. — Grande plaque de marbre. Les lignes 7, 13 sont gravées en caractères plus petits et plus serrés.

- ΙΕΡΕΥΣΕΞΕΠΑΝΓΕΛΙΑΣΜ. ΟΥΛ. ΑΡΙΣΤΩΝΟΣΥΙΟΣΚΥΡΕΙΝΑ  
 ΗΡΑΚΛΕΙΤΟΣ ΚΟΙΕΡΕΙΑΟΥΛ. ΔΙΟΝΥΣΟΚΛΕΟΥΣΘΥΓΑΤΗΡΑΜΜΙ  
 ΟΝ ΚΟΜΕΤΑΤΑΣΕΣΤΙΑΣΙΣ ΚΑΙ ΤΟ ΓΥΜΝΑΣΙΑΡΧΗΣΑΙΠΑΣΑΙΣ  
 ΤΑΙΣ ΕΟΡΤΑΣΙΜΟΙΣ ΚΑΙ ΕΠΙΣΗΜΟΙΣ ΤΗΣ ΘΕΟΥ ΗΜΕΡΑΙΣ ΚΑΙ  
 5 ΤΟΜΙΣΘΑΣΘΑΙΠΑΝΤΑ ΤΑ ΕΠΙΔΗΜΗΣΑΝΤΑ ΑΚΡΟΑΜΑΤΑ  
 ΠΑΡΟΛΟΝΤΟ ΕΤΟΣ ΚΑΙ ΤΟ ΧΑΡΙΣΑΣΘΑΙ ΤΟΙΣ ΘΥΟΥΣΙΝ ΤΑΙΕΡΑΚΑΙ  
 ΤΟ ΕΠΑΡΚΕΣΑΙ ΔΗΜΟΣΙΑ ΤΟΙΣ ΕΠΙΚΟΥΡΙΑΣ ΔΕ ΟΜΕΝΟΙΣ ΚΑΤΕΣΚΕΥΑΣΑΝ  
 ΕΚΤΩΝ ΙΔΙΩΝ ΘΙΕΡΑ ΟΙΚΙΑ ΤΑΣΤΡΙΣΣΤΟΑΣ ΚΑΙ ΤΟ ΠΡΟΠΥΛΟΝ  
 ΣΥΝΤΗΕΙΣ ΟΔΟ ΚΑΙ ΤΗΝ ΠΡΟΤΗΣ ΟΙΚΙΑΣΣΤΟΑΝΤΗΝ ΠΡΟΣ ΤΗ ΒΙΟΤΙΚΗ  
 10 ΑΓΟΡΑΣΥΝΕΤΕΛΕΣΑΝ ΚΑΙ ΤΟΝ ΠΟΙΚΙΛΟΝ ΑΒΑΚΑΤΗ ΤΡΑΠΕΖΗ  
 ΤΗΣ ΘΕΟΥ ΕΠΕΘΗΚΑΝ ΣΥΝΦΙΛΟΤΕΙΜΟΥΜΕΝΩΝ ΑΥΤΟΙΣ ΤΗΣ  
 ΘΥΓΑΤΡΟΣ. ΟΥΛΠΙΑΣ ΔΡΑΚΟΝΤΙΔΟΣ ΚΑΙ ΤΟΥ ΑΝΔΡΟΣ ΑΥΤΗΣ  
 ΠΟΛΕΙΤΟΥ ΤΟΥ ΠΟΛΕΙΤΟΥ

Ἱερεὺς ἐξ ἐπανγγελίας Μ. Οὐλ(πιος) ἹΑρίστωνος υἱὸς Κυρεῖνα  
 ἹΗράκλειτος Κο(λιοργεύς), Ἱέρεια Οὐλ(πία) Διονουσοκλέους θυ-  
 γάτηρ ἹΑμμι-  
 5 ον Κο(λιοργίς) μετὰ τὰς ἐστισίαις καὶ τὸ γυμνασιαρχῆσαι πάσαις  
 ταῖς ἑορτασίμοις καὶ ἐπισήμοις τῆς θεοῦ ἡμέραις καὶ  
 τὸ μισθώσασθαι πάντα τὰ ἐπιδημήσαντα ἀκροάματα  
 παρ' ὅλον τὸ ἔτος καὶ τὸ χαρίσασθαι τοῖς θύουσιν τὰ ἱερά καὶ  
 τὸ ἐπαρκέσαι δημοσίῃ τοῖς ἐπικουρίας δεομένοις, κατεσκευάσαν  
 ἐκ τῶν ἰδίων τῆ ἱερᾶ οἰκίᾳ τὰς τρεῖς στοὰς καὶ τὸ πρόφυλον  
 σὺν τῇ εἰσόδῳ, καὶ τὴν πρὸ τῆς οἰκίας στοὰν τὴν πρὸς τῇ βιοτικῇ  
 10 ἀγορᾷ συνετέλεσαν, καὶ τὸν ποικίλον ἄβακα τῇ τραπέζῃ  
 τῆς θεοῦ ἐπέθηκαν, συνφιλοτειμουμένων αὐτοῖς τῆς  
 θυγατρὸς Οὐλπίας Δρακοντίδος καὶ τοῦ ἀνδρὸς αὐτῆς  
 Πολεΐτου τοῦ Πολεΐτου.

Après l'énumération des largesses ordinaires et la mention, plus rare, de secours donnés à ceux qui en avaient besoin, l'inscription rappelle les constructions dues à la libéralité de ces personnages: trois portiques ajoutés à la maison sacrée, un grand vestibule construit à l'entrée; ils ont en outre terminé un portique situé près de la place appelée βιοτικὴ ἀγορά. Ils ont enfin offert à la déesse le buffet en marqueterie où se plaçait sans doute le service de table employé dans les banquets sacrés. (Cf. sur ces vases les inventaires de Délos (*Bull. de Corr. hellén.* VI, 111-112) et une inscription de Rhodes (*Bull. de Corr. hellén.* IX, 91).

64. — Marbre complet à droite.

/ Η Σ Ι Ε Ρ Ο Κ Λ Ε Ο Υ Σ Κ Α Θ Υ Ι Ο Θ Ε  
 / Μ Υ Ω Ν Ι Δ Ο Υ Ι Ε Κ Α Ι Τ Ρ Υ Φ Α Ι Ν Α  
 / Ο Υ Κ Ω Ι Ε Ρ Α Τ Ε Υ Σ Α Ν Τ Ε Σ  
 / Ι Σ Τ Η Σ Θ Ε Α Σ Ε Κ Α Τ Η Σ  
 5 / Κ Α Ν Τ Ο Π Α Σ Τ Η Ο Ν



Ἱεροκλ]ῆς Ἱεροκλέους καθ' υἱοθε-  
 σίαν δέ] Μυωνίδου Ἱε(ροκωμήτης) καὶ Τρύφαινα  
 . . . ]ου Κω(ραίης) ἱερατεύσαντες  
 τῆς μεγ]ίστης θεᾶς Ἐκάτης  
 5 ἀνέθη]καν τὸ παστῆον.

65-66. — Deux fragments communiqués par M. Benndorf.  
 Le premier, côté Sud. H. 0,39. L. 1,07. E. 0,72. — Le second, côté Nord. H. 0,42. L. 0,32. E. 0,28.

Ν Κ Α Ι Τ Η , Ν ,	— Τ Ω
Κ Α Ι Τ Ο Δ Ε Ξ Ι Ο Ν Ι ,	— Ε Ε Ν
Λ Μ Ο Υ Σ Α Υ Τ Η Σ	— Ε Λ Ι Α Σ
' ' Ε Ο Ν Κ	Ω Π Ο Λ Ι Τ
	— Υ Ο Χ Ι Α Σ
	Ι Γ Ι Κ Ε Ν Δ Φ
	Λ Ι Κ Α Ι Τ Α

67. — Au village de Léina, encasté dans une maison.

Δ Ι Ι Υ Ψ Ι Σ . . .	Διὶ Ὑψίσ[τῳ
Κ Α Ι Θ Ε Ι Ω Τ . . .	καὶ θειωτ . . .
Σ Ι Λ Ι Κ Ω Σ . . .	σιλικῶ Σ[τε-
Φ Α Ν Ι Ω Ν Υ Π Ε Ρ	φανίων ὑπὲρ
Α Υ Τ Ο Υ Κ Α Ι	5 αὐτοῦ καὶ
Τ Ω Ν Ι Δ Ι Ω Ν	τῶν ἰδίων
Π Α Ν Τ Ω Ν Ε Υ	πάντων εὐ-
Χ Α Ρ Ι Σ Τ Η Ρ Ι	χαριστήρι-
. . .	[ον]

Sur Ζεὺς Ὑψιστος cf. Waddington et Le Bas, *Inscr. d'Asie Mineure*, n° 416.

68. — Au village de Léina, dans la maison d'Ismaïl-Effendi.  
 H. 0,22. L. 0,22. Communiqué par M. Benndorf.

ΕΚΑΤΗ ΣΩΤΕΙΡΙ /  
 ΚΑΙ ΤΩ ΔΗΜΩ ΤΟΝ  
 ΕΡΜΗΝ ΠΑΡΕΑ /  
 ΤΟΥ ΕΡΩΣ ΜΕ  
 ΝΑΝΔΡΟΥ ΚΩ  
 / ΑΝΟΜΗΣ /

Ἐκάτη σωτεῖρι  
 καὶ τῷ δήμῳ τὸν  
 Ἑρμῆν παρ' ἑα[υ-  
 τοῦ Ἑρώς Με-  
 νάνδρου Κω(ραιεὺς)  
 ἀγορ]ανομήσ[ας].

69. — *Ibid.* — Dans la maison de Tchélébi Oglou Omar.

/ΟΥΤΟΥΦΑΝΙΟΥΚΟΛΙΟΥΡΓ/ . . . ου τοῦ Φανίου Κολιοργ[εύς].

70. — Communiqué par M. Benndorf; nous avons pris également une copie et un estampage.

.....ΑΤ.....  
 ΣΗΣΙΕΡΗΣ.....ΑΙΔΙΜΟΕΝΤΙΠΟΘΩΙ  
 ΟΥΓΑΡΜΟΙΠΛΟΥΤΟΙΟΜΕΓΑ.Θ.ΟΣΑΜΦΙΜΕΜΥΚΕΝ  
 ΔΩΜΑΠΕΡΙΣΤΙΛΠΝΑΙΣΛΑΜΠΟΜΕΝΟΝΣΤΑΜΙΣΙΝ  
 5 Ο. ΔΕΠΡΟΘΥΜΙΗΣΤΕΑΣΑΝΤΟΣΟΝ... ΟΝΑΡΕΤΗ  
 ΕΥΣΕΒΙΗΝΙΕΡΗΝΕΣΤΕΛΟΣΕΙΡΓΑΣΑΤΟ  
 ΠΑΝΤΑΔΕΣΕΙΟΘΥΩΡΟΣΟΣΟΝΣΘΕΝΟΣΑΧΗΝΕΣΣΙΝ  
 ΕΛΛΑΧΕΝΕΜΜΕΝΕΩΣΟΜΠΝΙΑΚΥΔΑΛΙΜΗ  
 ΚΑΙΤΕΣΟΙΑΡΗΤΕΙΡΑΝΕΜΗΝΑΛΟΧΟΝΜΕΝΕΘΗΚΑ  
 10 ΜΟΣΧΙΟΝΕΞΑΣΙΣΗΓΕΝΟΣΕΣΤΙΦΙΛΟΝ  
 ΚΛΩΔΙΑΝΗΝΔΕΠΙΟΙΚΛΗΔΟΥΧΟΝΠΑΙΔΕΡΑΤΕΙΝΗΝ  
 ΚΛΗΙΔΟΣΡΑΔΙΝΙΙΙΣΧΕΡΣΙΝΕΦΑΠΤΟΜΕΝΗΝ  
 ΟΠΠΟΣΑΔΕΝΔΑΙΤΗΣΙΚΑΙΕΙΛΑΠΙΝΗΣΙΝΕΡΕΞΑ  
 ΟΙΔΕΠΑΤΡΗΣΓΛΥΚΕΡΗΣΠΟΛΛΑΚΙΜΑΡΤΥΡΙΗ  
 15 . . . ΤΑΔΕΡΕ.ΑΣΑΜΟΙΣΘΕΝΟΣΩΠΑΣΕΝΟΙΑΛΙΠΕΡΝΗΣ  
 . . ΜΑΣΕΚΑΙΤΟΝΣ.ΔΑΙΜΟΝΑΠ.ΕΙΟΙΙΙΝΗΝ  
 . . . . . ΚΑΙΡΟΙΟ . . . . . Ο . . . . . ΤΕ . . . . .  
 . . . . . Α.ΣΠΑΛΛ . . . . .

. . . . . ατ . . . . .  
 σῆς ἱερῆς [. . . . φ] αιδιμόνεντι πόθωι.  
 Οὐ γάρ μοι πλούτοιο μεγα.θ.ος ἀμφιμέμυκεν  
 δῶμα πέρι στιλπναῖς λαμπόμενον σταμῆσιν·  
 5 ο[ὔ]δ' ἐ προθυμῆ στεάσαντος ὄν [αῖν]ον ἀρετῆ  
 εὐσεβίην ἱερὴν ἐς τέλος εἰργάσατο·  
 πάντα δὲ σεῖο θυωρός, ὅσον σθένος ἀχίηνεσσιν,  
 ἔλλαχεν ἐμμενέως, Ὅμπνια κυδαλίμη.  
 Καί τέ σοι ἀρήττειραν ἐμὴν ἄλοχον μὲν ἔθηκα  
 10 Μόσχιον ἐξ Ἀσίης ἧ γένος ἐστὶ φίλον,  
 Κλωδιανὴν δ' ἐπὶ οἱ κληδοῦχον, παῖδ' ἔρατεινήν,  
 κληίδος ῥαδιν[ῆ]ς χερσὶν ἔφαπτομένην.  
 Ὅπποσα δ' ἐν δαίτησι καὶ εἰλαπίνησιν ἔρεξα,  
 οἶδε πάτρης γλυκερῆς πολλάκι μαρτυρή·  
 15 ταῦ]τα δὲ ῥέ[ξ]ας ἄ μοι σθένος ὥπασεν οἶα λιπερνῆς  
 ἧ[α?]μασε καὶ τ[. . .] δαίμονα π[. .]ιο[πινην]?  
 . . . . . καιροῖο . . . . . ο . . . . . τε . . . . .  
 . . . . . α.σπαλλ. . . . .

A droite restent quelques lettres, débris d'une autre inscription gravée sur le même bloc. L. 6 ΕΟΥΕΠΑΝΓΙ. L. 9 ΕΝΟC. L. 11 ΜΕΝΙΠΠΟΥΤΟΥΠΕΙ. L. 12 ΟΥ. Il n'y a aucun rapport entre ces mots et la dédicace. L'auteur de celle-ci rappelle à la déesse qu'il lui a donné sa femme comme prêtresse, sa fille comme cleidouque, et que, malgré son peu de richesse, il n'a rien épargné pour les sacrifices et pour les festins que devaient offrir les personnages revêtus d'une charge sacerdotale.

71. — Communiqué par M. Benndorf avec un estampage. Sur le même bloc d'ante que l'inscription 13.

ΙΣΕΒΗΣΑΝΤΑ  
 ΝΗΜ ΙΝΙΕΡ . . . ΑΙΑΣΥΛΟΝΤΟ  
 ΟΙΕΠΕΒΑΛΕΝΕΛΑΣΣΩΜ . . . . .  
 . . ΟΙΗΣΑΤC . ΑΙΑΞΙΩΣΤΩΝΓΕΓΕΝΗΜΕΝΩΝ

- 5 . ΕΑΥΤΩΝΕΙΣΤΕΤΟΘΕΙΟΝΚΑΙΕΙΣΤΟΝΣΥΜΠΑΝΤΑ/  
 ΜΟΝΑΔΙ. ΗΜΑΤΩΝΩΣΤΕΦΑΝΕΡΑΝΠΑΣΙΝΑΝΘ/  
 ΠΟΙΣΥΠΑΡΧΕΙΝΤΗΝΤΗΣΘΕΑΣΕΝΑΡΓΕΙΑΝ  
 ΤΥΧΗΙΑΓΑΘΗΔΕΔΟΧΘΑΙΚΥΡΩΘΕΝΤΟΣΤΟΥ/  
 ΤΟΥΨΗΦΙΣΜΑΤΟΣΤΑΜΕΝΑΛΛΑΠΑΝΤΑΥΠΑΡ  
 10 . ΕΙΝΠΕΡΙΤΩΝΕΝΤΩΙΕΡΩΙΔΙΟΙΚΟΥΜΕΝΩΝΚΑ  
 ..ΤΕΤΑΠΑΤΡΙΑΚΑΙΤΑΠΡΟΔΕΔΟΓΜΕΝΑΟΜΟΙ  
 ..ΔΕΚΑΙΑΙΕΠΙΓΡΑΦΑΙΤΟΙΣΑΝΑΘΗΜΑΣΙΝΕΠΙΘ/

[τούς ἀ]σεβήσαντας [εἰς τὴν  
 χώρα]ν ἡμ[ῶν οὔσ]αν ἱερ[ᾶν κ]αὶ ἄσυλον . . . .  
 . . . . ἐπέβαλεν ἐλασσώμ[ατα . . . . .  
 ἐπ]οιήσατο [κ]αὶ ἀξίως τῶν γεγενημένων

- 5 ἐ]ξ αὐτῶν εἰς τε τὸ θεῖον καὶ εἰς τὸν σύμπαντα [δῆ-  
 μον ἀδι[κ]ημάτων ὥστε φανερὰν πᾶσιν ἀνθ[ρω-  
 ποῖς ὑπάρχειν τὴν τῆς θεᾶς ἐνάργειαν·  
 τύχηι ἀγαθῆι δεδόχθαι, κυρωθέντος τοῦ[δε  
 τοῦ ψηφίσματος, τὰ μὲν ἄλλα πάντα ὑπάρ-  
 10 χ]ειν περὶ τῶν ἐν τῷ ἱερῷ διοικουμένων κα-  
 τὰ]τε τὰ πάτρια καὶ τὰ προδεδογμένα, ὁμοί-  
 ως] δὲ καὶ αἱ ἐπιγραφαὶ τοῖς ἀναθήμασιν ἐπιθ[. . . .

Les premières lignes sont très-effacées; nous n'avons pu les déchiffrer entièrement, ni proposer une restitution complète de la première phrase. Nous avons la fin des considérants d'un décret, et le commencement du décret lui-même.

Dans une inscription de Stratonicée, il est fait allusion à l'intervention des dieux protecteurs de la cité, pour la défendre ou la venger: τὴν πόλιν ἀνωθεν τῆ τῶν προεστώτων αὐτῆς μεγίστων θεῶν [προνοίᾳ Διὸς Π]ανημε[ρίου καὶ Ἐ]μάκτης, ἐκ πολλῶν καὶ μεγάλων καὶ συνεχῶν κινδύνων σεσῶσθαι, ὧν καὶ τὰ ἱερὰ ἄστυλα καὶ ἱκέται καὶ ἡ ἱερὰ σύνκλητος δόγματι Σε[βαστοῦ Καίσαρος ἐπὶ] τῆς τῶν κυρίων Ῥωμαίων αἰωνίου ἀρχῆς ἐποιήσαντο προφανεῖς ἐναργείας. (Le Bas et Waddington, *Inscr. d'Asie Mineure*, 519-520).

MM. Cousin et Deschamps ont découvert à Panamara plusieurs fragments d'une inscription racontant comment le dieu

avait repoussé les ennemis qui attaquaient son temple. Celui d'Hécate au contraire avait été pris et pillé; mais la déesse avait puni les coupables en leur infligeant des échecs.

Le décret décide que les règles anciennes pour l'administration du temple seront rétablies, que les inscriptions seront placées à nouveau sur les offrandes.

L'inscription fut probablement gravée après les ravages des Parthes conduits par Labiénus. Deux autres textes se rapportent aux mêmes événements: l'un constatant la première célébration de la fête quinquennale après la guerre (n° 4); l'autre, la restauration des édifices sacrés ordonnée par Auguste (n° 56).

CHARLES DIEHL. GEORGES COUSIN.



## INSCRIPTION DE CHERSONÉOS

Tous ceux qui étudient les monuments qui nous restent de l'antiquité, connaissent «l'heureux inconvénient» qui s'offre à eux pendant le cours de leurs travaux, par suite de l'accroissement perpétuel de matériaux nouveaux. Dans l'épigraphie et la numismatique, cet inconvénient se fait sentir encore plus que dans toute autre branche de l'archéologie: tous les *corpora* des inscriptions, tous les catalogues de monnaies deviennent incomplets immédiatement après la publication, à cause de trouvailles et découvertes nouvelles. Le premier volume des «*Inscriptiones antiquae orae septentrionalis Ponti Euxini*» que nous avons publié en 1885 par ordre et aux frais de la Société Russe d'Archéologie, n'a pas fait exception à la règle commune: notre portefeuille contient déjà plusieurs *addimenta* à ce volume; nous nous proposons de les publier de temps à autre sous forme de fascicules qui formeront le 4<sup>me</sup> volume de notre recueil; mais ces fascicules, bien entendu, ne peuvent paraître qu'à des intervalles plus ou moins consi-

dérables, tandis que, parmi les matériaux récemment découverts, il peut s'en trouver d'assez importants pour qu'il soit désirable de les communiquer au monde savant le plus tôt possible. C'est à un document de ce genre qu'est consacrée la notice suivante.

Au mois d'août dernier, M. Alexis Oréchninow, secrétaire de la Société archéologique de Moscou, a bien voulu me communiquer la copie d'une inscription qu'il avait reçue d'une autre personne quelques semaines auparavant, pendant son séjour à Sévastopol. Au dire de cette personne, la pierre qui porte l'inscription a été trouvée à Balaclava, mais elle appartient évidemment à Chersonésos et il est probable qu'elle a été transportée à Balaclava à une époque postérieure. M. Oréchninow a fait tout ce qui était possible pour l'acquisition de ce monument, mais sans succès; il nous est même impossible de dire où la pierre se trouve à l'heure qu'il est. Nous devons donc nous contenter de la copie que M. Oréchninow s'est procurée à Sévastopol. Elle est évidemment faite d'une main peu habile, mais l'inscription étant, selon toute vraisemblance, très-lisible sur la pierre, il n'y a dans la copie que quatre fautes insignifiantes et qui n'altèrent pas le sens. Voici cette copie :

Σ Ε Ξ Τ Ο Ν Ο Κ Τ Α Ο Υ Ι Ο Ν Φ Ρ Ο Ν Τ Ο Ν Α Π Ρ Ε Σ Β Ε Υ  
Τ Η Ν Κ Α Ι Α Ν Τ Ι Σ Γ Ρ Α Τ Η Γ Ο Η Α Υ Τ Ο Κ Ρ Α Τ Ο Ρ Ο Σ Δ Ο Μ Β  
Τ Ι Α Ν Ο Υ Κ Α Ι Σ Α Ρ Ο Σ Θ Ε Ο Υ Σ Ε Β Α Σ Τ Ο Υ Γ Ε Ρ Μ Α Ν Ι  
Κ Ο Υ Ο Δ Α Μ Ο Σ

En mettant entre crochets les lettres mal copiées, nous lisons l'inscription de la manière suivante (1) :

Σέξτον 'Οκτάουιον Φρόντ[ω]να, πρεσβευ-  
τήν καὶ ἀντισ[τ]ράτηγ[ο]ν Ἀυτοκράτορος Δομ[ε]-  
τιανοῦ Καίσαρος θεοῦ Σεβαστοῦ Γερμανι-  
κοῦ ὁ δᾶμος.

(1) Je suppose que la pierre porte Δομητιανοῦ et non pas Δομητιανῶς, vu qu'en copiant on pouvait mettre Β plutôt pour un Ε que pour un Ι.

La formule présente une répétition presque littérale de l'inscription n° 197 de notre recueil, gravée sur le piédestal d'une statue que le peuple de Chersonésos avait érigée en l'honneur de Sextus Vettulenus Cerialis qui fut gouverneur de Mésie sous Vespasien (1). Il est permis d'en conclure que la nouvelle inscription était aussi gravée sur le piédestal d'une statue de Sextus Octavius Fronto, érigée par les Chersonésites en récompense d'un bienfait ou de services rendus pendant qu'il était gouverneur de la Mésie Inférieure.

S. Octavius Fronto nous était connu depuis longtemps par plusieurs documents épigraphiques, comme un des personnages importants de la haute administration romaine sous le règne de Domitien. Il était probablement le fils d'Octavius Fronto, mentionné par Tacite dans l'année 16 de notre ère, comme un des ennemis du luxe romain (2). Quant à l'activité politique de Sextus, les deux faits suivants nous en étaient connus: 1° qu'il était consul avec Ti. Julius Candidus Marius Celsus, 2° qu'il commandait la flotte de Mésie. Le premier fait est attesté depuis longtemps par deux inscriptions trouvées à Rome (3), sans que la date du consulat ait pu être déterminée. C'est un diplôme militaire, trouvé à Klausenburg et publié pour la première fois, il y a environ 40 ans, par M. Henzen (4), puis par MM. Th. Mommsen et Renier (5), qui nous a fait connaître cette date; on y apprend que Fronto et Candidus étaient *consules suffecti* dans le second tiers de l'année 86 de

(1) La seule différence consiste en ce que les mots *πρεσβευτήν καὶ ἀντιστρατηγόν* sont mis après le titre de l'empereur et que ce dernier est un peu plus court.

(2) Tac. *Ann.* II, 33: Proximo senatus die multa in luxum civitatis dicta a Q. Haterio consulari, Octavio Frontone praetura functo

(3) Gruter, *Inscr. ant. tot. orbis Rom.* (v. III), p. 968, n° 13. — *C. I. Lat.* VI, n° 127.

(4) *Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande* v. XIII, (1848), p. 26 sq., *Bull. dell' Inst. Arch.* 1848 p. 24 sq., Orelli-Henzen, *Inscr. lat. sel. coll.*, v. III, n° 5433.

(5) *C. I. L.* III, 2, p. 857, n° XIV. Léon Renier, *Recueil de diplômes militaires*, I livr. (1876), p. 219, n° 47.

notre ère (1). Le fait que Fronto commandait la flotte de Mésie est attesté par un autre diplôme militaire trouvé en 1547 à Beretzx (ou Brez) en Hongrie, et publié en dernier lieu dans les éditions de MM. Mommsen et Renier (2). Ce diplôme daté du 14 juin 92 est donné aux soldats qui avaient 26 ans de service sur la flotte Flavienne de Mésie, commandée par S. Octavius Fronto (*iis qui militant in classe Flavia Mæsica quæ est sub Sex. Octavio Frontone, qui sena vicena plurave stipendia meruerant*).

En quelle qualité Fronto commandait-il la flotte de Mésie? c'est une question sur laquelle les opinions sont différentes. Voici ce que dit M. Henzen dans son commentaire du diplôme de Klausenburg (3): « Bereits im I. Hefte der Memorien des Archäologischen Instituts (p. 47) (4) war von *Borghesi* die Meinung ausgesprochen, es sei dieser Befehlshaber für denselben mit dem gleichnamigen Consul zu halten, und sei dessen Consulat daher vor das Jahr 845 [ab u.c.=92 ap. I. C.], da er damals Legat von Mösien gewesen, einer Provinz, welche nur Consularen gegeben wurde. *Cardinali's* Meinung (Dipl. p. 112), es sei nicht ausgemacht, dass er Kaiserlicher Legat, und nicht vielmehr Präfect der Mösischen Flotte gewesen, schon durch die Analogie aller Militärdiplome widerlegt, verlieh durch unser neues Diplom allen Halt. Die Präfecturen von Flotten, selbst der s.g. Prätorischen von Misenum und Ravenna, wurden nicht einmal von Senatoren, geschweige denn von Consularen, verwaltet, und, war daher Fronto im I. 839 [=86] Consul, so kann man ihn im I. 845 in Mösien nur als Legaten wiederfinden » (5). Quoique ces raisons doi-

(1) Cf. Ios. Klein, *Fasti consul. inde a Cæsaris morte*, p. 48 Henzen, *De nundinis consularibus ætatis imperatoriæ* in *Ephem. epigr.* I, p. 187 sq.

(2) *C. I. L.* III, 2, p. 858, n° XV; Renier, l. c. n° 43.

(3) *Rheinl. Jahrb. l.c.*, p. 34.

(4) *Borghesi, Oeuvres compl.* v. III, p. 384

(5) Plus bas M. Henzen fait observer que le diplôme publié par lui rend plus vraisemblable une autre supposition de *Borghesi*, à savoir que c'est à ce même Fronto qu'est adressé ce vers de Martial (I, 55, 2): *Clarum militiæ, Fronto, togæque decus*.



vent être regardées comme très-convaincantes, M. Mommsen, dans sa nouvelle édition du diplôme de Klausenburg, tout en inclinant beaucoup plus en faveur de l'opinion de Borghesi et de Henzen, reconnaît néanmoins qu'il est possible d'admettre l'opinion de Cardinali: nous tirons cette conclusion de la restriction «*nisi est præfectus classis*», qui accompagne le nom de S. Octavius Fronto dans la liste des gouverneurs des provinces, mentionnés dans les diplômes militaires (1), et du point d'interrogation joint au nom de Fronto dans la liste des gouverneurs de la Mésie inférieure, contenue dans les *indices* (2). La nouvelle inscription de Chersonésos confirme définitivement l'opinion de Borghesi et de Henzen, d'après laquelle Fronto était gouverneur de la Mésie inférieure (3) et non simplement préfet de la flotte. C'est là le principal intérêt historique de notre document; quant à l'histoire de Chersonésos, il ne nous en apprend qu'un seul fait, c'est que, sous Domitien, cette ville était placée sous la protection des gouverneurs de Mésie, aussi bien que sous Vespasien.

Quand Fronto fut-il nommé gouverneur de Mésie et combien de temps resta-t-il à ce poste? Ces deux questions doivent pour le moment rester sans réponse, ainsi qu'une troisième étroitement liée aux deux premières, celle de savoir si notre inscription se rapporte précisément à l'année 92 ou à une année antérieure ou postérieure à cette date. Les listes des gouverneurs de Mésie sont loin d'être complètes (4), et notre

(1) *C. I. Lat.* III, 2, p. 909.

(2) *Ibid.* p. 1129.

(3) Il est hors de doute que Chersonésos, depuis l'époque de la domination Romaine, était placée sous l'administration des gouverneurs de la Mésie inférieure: l'inscription de Tib. Plantius Silvanus Aelianus (*Orelli* n° 750) fait mention du secours qu'il porta à Chersonésos pendant sa préfecture de Mésie, et l'inscription en l'honneur d'un citoyen inconnu de Chersonésos, publiée dans notre recueil sous le n° 196 (cf. *Bull. de Corr. hellén.* IX, p. 265 sq.), mentionne parmi ses services une ambassade *πρὸς τὸν τῆς Μοσσίας ἀρχιμόνα*.

(4) La liste dressée par Marquardt (*Rom. Staatsverwaltung* I (1873), p. 148) est déjà fort incomplète. Parmi les gouverneurs de Mésie appartenant à une époque rapprochée de celle où Fronto y était gouverneur, nous connaissons

document n'offre aucune donnée propre à résoudre ces questions.

B. LATYSCHEW.

---

## NOTES DE GÉOGRAPHIE ANCIENNE

---

### ATTALEIA DE LYDIE (1).

Il existait en Asie Mineure deux villes du nom d'Attaleia. L'une était située sur la côte de Pamphylie; elle avait été fondée par Attale II Philadelphie (2) et conquise par P. Servilius l'Isaurique (3). C'était une grande ville à laquelle les auteurs et les inscriptions donnent continuellement l'épithète de λαμ-προτάτη (4). A l'époque byzantine elle était le siège d'un évêché et dépendait du thème de Cibyrre (5); en 1092, elle devint métropole (6). La ville moderne d'Adalia, où de nombreux vestiges de l'antiquité subsistent, occupe l'emplacement d'Attaleia de Pamphylie.

L'emplacement de l'autre Attaleia n'est pas aussi facile à déterminer. Je ne crois pas qu'elle soit mentionnée par aucun

*C. Vettulenus Civica Cerialis* qui remplit cette fonction en 82 ap. J. C. (voir *Ephem. epigr.* v. IV, p. 496) et *Q. Pomponius Rufus*, dont l'administration se rapporte à l'année 99 (*C. I. L.* III, p. 863, n° XX).

(1) L'orthographe est tantôt Ἀττάλειαι, tantôt Ἀττάλια. L'ethnique est, sur les monnaies, ΑΤΤΑΛΕΑΤΩΝ. Il semble d'après cela que l'orthographe véritable serait plutôt Ἀττάλαια. Nous conservons la forme Ἀττάλειαι comme étant la plus usuelle.

(2) Strabon, XIV, 4, 1.

(3) Cic. *Leg. agr.*, I, 2; II, 19.

(4) *Bull. de Corr. hellén.*, VII, p. 260; Le Bas et Waddington, *Inscr. d'Asie Mineure*, 1224; Tafel, *Symbol. Critic. geogr. byzant.*, I, p. 102.

(5) Constant. Porphyr., *de themat.*, C.S.B. III, p. 37; *de cerimon.*, C.S.B. I, p. 796.

(6) Schol. ad Léon-le-Sage, ap. Const. Porphyr. éd. Tafel, p. 48.

historien. Tafel a relevé, dans les chroniques byzantines, les passages où se trouve le nom d'Attaleia (1). Si l'on examine soigneusement ces passages, on verra qu'il n'en est pas un qui ne doive être rapporté à la ville pamphylienne. Ce n'est donc pas les historiens qui nous éclaireront sur l'emplacement de la seconde Attaleia.

Restent les géographes. Sur la Table de Peutinger figure une ville d'Attalia (2). Mais la position qu'elle occupe ne nous permet pas de penser que ce soit la nôtre. L'Attalia de la Table n'est autre chose qu'Attea, petite ville que Strabon place entre Héraclée des Mityléniens et Atarneus, précisément à l'endroit où la Table place Attalia (3). Ethnique d'Attea sur les monnaies: ΑΤΤΑΙΤΩΝ ou bien ΑΤΤΑΕΙΤΩΝ (4).

Pline, décrivant l'Æolie, énumère d'abord les villes de la côte, Myrina, Cymé; puis il passe aux villes de l'intérieur et parmi elles il nomme Attalia: « intus Ægæ, Attalia, Posidea, Neontichos, Temnos » (5). D'après ce texte, Attalia doit être cherchée dans la région qui s'étend à l'Est de Myrina et de Cymé.

Au chapitre suivant, Pline cite les *Attalenses* comme étant rattachés à la juridiction de Pergame: « Pergamena vocatur ejus tractus jurisdictio. Ad eam conveniunt Thyatireni . . . Attalenses . . . » (6). D'après ce texte, Attaleia est située en Mysie.

Elle est placée en Lydie par Etienne de Byzance: « Ἀττάλεια, πόλις Λυδίας, πρότερον Ἀγρόειρα ἢ Ἀλλόειρα καλουμένη » (7). La suite du passage est confuse; on voit cependant qu'elle se rapporte à l'Attaleia pamphylienne. Hiéroclès et les Notices ecclésiastiques placent aussi en Lydie la seconde Attaleia (8);

(1) Tafel, *Symbol. Critic. geogr. byzant.*, I, p. 102.

(2) Segment VIII, B, 2, éd. Desjardins

(3) Strab., XIII, 1, 51.—Forbiger, *Handb. der alt. Geogr.*, II, p. 151, n. 79.

(4) Barclay W. Head, *Historia Numorum*, p. 449.

(5) Pline, *Hist. Nat.*, V, 32, 1.

(6) Pline, *Hist. Nat.*, V, 33, 4.

(7) Steph. Byz., *Ethn.*, s.v.

(8) Hierocès, *Synecd.*, éd. Parthey, 670, 5.—*Ibid.*, I, 178; VIII, 190; IX, 97.

elle est, à l'époque byzantine, le siège d'un évêché qui dépend de la métropole de Sardes (1).

Voilà tout ce que les géographes nous apprennent sur la seconde Attaleia. Il ressort de leurs indications qu'elle doit être cherchée soit en *Æolie*, soit en *Mysie*, soit en *Lydie*. La divergence des témoignages semble prouver une chose, c'est qu'Attaleia était une de ces villes frontières qui, étant placées sur les confins de plusieurs provinces, sont attribuées tantôt à l'une, tantôt à l'autre. On peut donc penser dès maintenant que toute localité moderne avec laquelle on voudra identifier l'ancienne Attaleia, devra être limitrophe de l'*Æolie*, de la *Mysie* et de la *Lydie*.

Hamilton place Attaleia sur les bords de l'*Hermus*, à distance égale de *Philadelphie* et de *Sardes*: il identifie Attaleia avec *Adala* (2). Mais son hypothèse n'est fondée que sur une homonymie, car il n'existe pas de ruines à *Adala* et l'on n'y a trouvé aucune inscription faisant connaître le nom de la ville.

M. Fontrier place Attaleia à *Mermereh* (3). C'est une petite ville qui est sur la route de *Sardes* à *Thyatire*, à moitié chemin de ces deux villes (4); (à 5 heures de *Salibly*, à 4 heures d'*Ak-Hissar*). *Mermereh* s'allonge au pied des pentes abruptes du *Guir-Dagh*, au bord d'une vallée assez étroite qui prend naissance à l'extrémité occidentale de l'ancien lac *Gygée*. Autant qu'on en peut juger par l'existence de deux vieilles mosquées d'une fort belle architecture, par les ruines d'un hamam et d'un imaret, *Mermereh* eut, à un certain moment de l'histoire turque, une véritable importance. Il paraît en avoir été de même plus anciennement, comme le prouvent des fragments de marbre travaillés, épars çà et là, et des inscriptions. *Mermereh* marque donc, à n'en pas douter, l'emplace-

(1) *Ibid.*, III, 111; X, 238; XIII, 99.

(2) Hamilton, *Researches* I, p. 143

(3) Μουσσειων και βιβλιοθήκη, V, p. 48

(4) *Bull. de Corr. hellén.*, XI, pl. XIV.

ment d'une ville antique. Cette ville était-elle Attaleia? M. Fontrier le pense. Sa conjecture s'appuie sur une inscription qu'il a copiée à Mermereh et qu'il a publiée en caractères cursifs dans le *Μουσείον* de l'Ecole Évangélique (1). J'ai copié moi-même cette inscription lors de mon passage à Mermereh, en mai 1886. Je crois devoir la reproduire ici, avec le texte épigraphique.

E. — MERMEREH. — Maison de Davout-hodja. Petite plaque de marbre. Gravure irrégulière. Lignes rongées à droite.

ΑΥΡ·ΦΙΛΟΜΗΛΟΣΚ·ΑΥΡΠΛ·  
 ΚΑΥΡ·ΜΗΝΟΦΛ  
 ΥΑΣΑΝΟΙΑΔΕΛ  
 ΤΟΝΕΙΚΗΤΟ  
 5 ΛΩΚΑΥΤΗΙ  
 ΚΓΥΝΑΙΞΙΑΥΤΟ  
 ΚΕΓΓΟΝΟΙΣΕΙΤΙ··ΕΕ  
 ΣΕΙΜΕΤΑΤΟΥΣΠΡΟΓΕΓΡΑΜ  
 ΜΕΝΟΥΣΕΠΙΚΗΔΕ  
 10 ΘΗΣΕΙΕΙΣΤΟΙΕΡΩΤΑΤΟΝ  
 ΤΑΜΕΙΟΝΛΤΤΑΙΣΩΙ  
 ΑΙΙΕΙ ΛΙΑΣ  
 ΟΙΠΡΟΔΗΛΟΥΜΕΝΟΙΚΑΤΕΣΚΕΥΑΣΝ  
 ΤΟΗΡΩΝ  
 15 ΧΑΙΡΕΠΑΡ'ΟΔΕΙΤΑ

Αύρ. Φιλόμεηλος κ(αι) Αύρ. Πα[π]ί[ας]  
 κ(αι) Αύρ. Μηνοφά[νης] κατεσκε-  
 υασαν οι αδελ[φοι] . . . . .  
 τονείκη τ[ῶ] . . .

5 λ]ω κ(αι) αὐτῆ . . .  
 κ(αι) γυναιξί αὐτ[ῶν] καὶ τέκνοις  
 κ(αι) ἐγγόνοις· εἴ τις δὲ ἐπιχειρή-

(1) V, p. 51.

- σαι μετὰ τοὺς προγεγραμ-  
 μένους ἐπικηδεῦσαι [τινα,  
 10 θήσει εἰς τὸ ἱερώτατον  
 ταμεῖον [Ἄ]ττ[αλέων . . .  
 . . . . . λιας . . .  
 Οἱ προδηλούμενοι κατεσκευάσ[α]ν  
 τὸ ἥρωον.  
 15 Χαίρει παροδεῖτα.

M. Fontrier, à la ligne 11, lit Ἄτταλέων. Cette lecture est probable, sans être absolument certaine; car l'inscription est très effacée en cet endroit. Ce qui m'inspire des doutes, c'est l'expression τὸ ἱερώτατον ταμεῖον Ἄτταλέων. L'expression ἱερώτατον ταμεῖον désigne le fisc impérial (1); je ne crois pas qu'elle ait jamais été appliquée au trésor d'une ville; du moins je n'en connais pas d'exemple. Au lieu d'ΑΤΤΑΙΛΩΙ, j'avais copié sur mon carnet ΑΤΤΑ . . ΑC; la première lettre pouvant être un Α, un Δ ou un Λ, en convertissant les deux Τ en un Η et un Ν on obtenait la restitution Δ[ΗΝ]Α[ΡΙ]Α; le C qui suit le dernier Α, pouvait être la partie gauche d'un Φ; on avait alors: θήσει εἰς τὸ ἱερώτατον ταμεῖον δηνάρια φ', ce qui est la formule habituelle. Je ne me dissimule pas que cette restitution est très hypothétique.

Si l'on admet la lecture Ἄτταλέων, l'identification d'Attaleia avec Mermereh n'en soulève pas moins de graves objections. Mermereh, se trouvant en pleine Lydie, ne répond pas aux conditions que j'ai posées plus haut. Ensuite, nous savons par les monnaies que l'ethnique d'Attaleia n'est pas Ἄτταλέων, forme réservée à l'Attaleia pamphylienne, mais Ἄτταλέων (2). Enfin, j'ai trouvé une inscription qui permet, je crois, de fixer l'emplacement vrai d'Attaleia.

(1) V. Vidal-Lablache, *de titulis funebr.*, p. 64; Reinach. *Man. d'épigr. gr.*, p. 430.

(2) Barclay W. Head, *Historia Numorum*, p. 548.

E. — YÉNIDJÉ-KEUÏ. — Au tchechmé d'Hadji-Minhar, à 1/4 d'heure du village, en contre-bas, vers l'ouest; pierre à moulure, encastrée dans le tympan du tchechmé.

Η ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟΣ ΑΤΤΑΛΕΑΤΩΝ  
 · ΤΕΙΜΗΕΝΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΝΑΡΤΕ  
 ΜΙΔΩΡΟΥΗΡΩΑΦΙΛΑΝΘΡΩΠΟΝ  
 ΑΡΕΤΗΣΚΑΙ ΗΘΩΝΕΝΕΚΕΝ  
 5 ΚΑΤΑΣΚΕΥΑΣΑΝΤΟΣΑΥΤΩ  
 ΤΟ ΜΝΗΜΕΙΟΝ ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΥ  
 ΤΟΥ ΔΙΟΓΕΝΟΥΣ ΤΟΥ ΑΤΡΟΣ  
 ΚΑΙ ΕΑΥΤΩ ΚΑΙ ΑΠΦΙΑΤΗΓΥ  
 ΝΑΙΚΙ ΚΑΙ ΔΙΟΓΕΝΕΙ ΤΩ ΥΙΩ  
 10 ΖΩΣΙ ΚΑΙ ΤΟΙΣ ΕΚΓΟΝΟΙΣ

Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος Ἀτταλεάτων  
 ἐ]τείμησεν Ἀρτεμιδώρον Ἀρτε-  
 μιδώρου, ἥρωα φιλόανθρωπον,  
 ἀρετῆς καὶ ἠθῶν ἕνεκεν·

- 5 κατασκεύασαντος αὐτῶ  
 τὸ μνημεῖον Ἀρτεμιδώρου  
 τοῦ Διογένους τοῦ [π]ατρὸς  
 καὶ ἑαυτῶ καὶ Ἀπφίᾳ τῇ γυ-  
 ναικί καὶ [Δ]ιογένει τῶ υἱῶ  
 10 ζῶσι καὶ τοῖς ἐκγόνοις.

Décret du sénat et du peuple d'Attaleia en faveur d'Artémidore fils d'Artémidore.

Si l'inscription funéraire de Mermereh ne peut être attribuée avec certitude à la ville d'Attaleia, le doute n'est pas permis pour le décret honorifique de Yénidjé-Keuï: l'orthographe de l'ethnique est, cette fois, entièrement conforme à celle des légendes monétaires. C'est donc à Yénidjé-Keuï ou aux environs qu'il faut chercher l'emplacement d'Attaleia.

Yénidjé-Keuï se trouve à 2 heures 1/2 ou 3 h. d'Ak-Hissar,

l'ancienne Thyatire, vers le N.N.E. (1). Voici quelle est la topographie de la région : Thyatire s'étendait en plaine, entre Ak-Hissar et Méder, jusqu'aux rives du Lycus, aujourd'hui Gurduk-Tchaï (2). Au Nord, se dresse une ligne de collines qui forment l'enceinte d'une sorte de cirque boisé. L'enceinte de collines est partout assez élevée et d'une hauteur continue, sauf au Nord et au Sud où elle s'abaisse brusquement pour livrer passage au Lycus. La dépression du Sud est une véritable brèche que la rivière s'est taillée à travers la montagne; à l'Est, la pente de la brèche est assez douce; à l'Ouest, la coupure est verticale et sur le talus on remarque des anciens murs, des assises d'un appareil irrégulier. Cette falaise est appelée par les Turcs Gurduk-Kaleh et elle est désignée dans la carte de Kiepert sous le nom de Suleïman-Kaleh; la brèche s'appelle Gurduk-Boghaz, c'est à dire gorge du Gurduk-Tchaï. La plaine qu'enferme la clôture de collines et que traverse le Lycus est couverte de bouquets d'arbres, de champs cultivés, de jardins. Les villages sont répandus sur le pourtour intérieur de l'enceinte montagneuse. Yénidjé-Keuï est à une petite heure du Gurduk-Boghaz, vers l'E.N.E.

La région que je viens de décrire remplit les conditions qui m'ont paru nécessaires pour qu'Attaleia y pût être placée avec vraisemblance. Le canton de Thyatire est en effet à une assez courte distance de la mer et peut être regardé comme voisin de l'Æolie. Pour ce qui est de la Lydie et de la Mysie, Thyatire est attribuée par les auteurs tantôt à l'une, tantôt à l'autre de ces provinces. « Θυάτειρα, πόλις Λυδίας », écrit Etienne de Byzance et plus bas il ajoute : « ἐκαλεῖτο δὲ καὶ Μυσῶν ἐσχάτη » (3). C'est bien dans cette espèce de carrefour limitrophe de trois provinces que devait se trouver Attaleia. Mais en quel lieu précisément?

A Yénidjé-Keuï même, je n'ai trouvée aucune trace de ruines; le nom de Yénidjé-Keuï, qui signifie village nouveau,

(1) V. *Bull. de Corr. hellén.*, XI, pl. XIV.

(2) *Ibid.*, XI, p. 101.

(3) Steph. Byz., *Ethn.*, s.v.



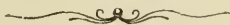
empêche de croire qu'il y ait là une ancienne localité. Attaleia devait se trouver à Gurduk-Kaleh. Cet endroit avait été remarqué, au commencement du XVIII<sup>me</sup> siècle, par P. Lucas. Voici la description qu'il en donne :

« Nous entrâmes sur des Montagnes, sur l'une desquelles est le Château de Gurduquellet, du nom de la petite Rivière qui coule au pied de la Montagne, qui subsiste encore et que la tradition du pays dit avoir été autrefois aux Génois; c'est le dernier qu'ils ont possédé en Asie; il avoit été bâti sans doute pour garder ce défilé, qui est entre les autres Montagnes et le Château, et qui est fort étroit en cet endroit » (1).

Il est probable que c'est le mot ture *djénéviz* que P. Lucas a traduit par Génois. J'ai fait remarquer précédemment que par le mot *djénéviz* les Turcs désignaient ce qui avait précédé leur domination et que les lieux appelés *djénéviz* marquaient l'emplacement de localités antiques (2). Nous avons toutes les raisons possibles d'identifier Attaleia avec Gurduk-Kaleh.

La position était assez heureusement choisie. Attaleia gardait les pyles du Lycus; elle commandait le passage qui faisait communiquer la vallée supérieure de la rivière avec la plaine de Lydie. Mais elle ne se trouvait pas sur la route directe de Sardes à Pergame; elle était un peu à l'écart. On s'explique ainsi qu'elle n'ait été mentionnée que rarement. La proximité de Thyatire, qui était à deux heures au Sud, lui a sans doute également nuï. Elle dut être éclipsée par le rayonnement de sa florissante voisine.

G. RADET.



(1) P. Lucas, *Troisième voyage*, I, p. 191.

(2) *Bull. de Corr. hellén.*, XI, p. 116.

## APPENDICE

### ACRASOS.

Au même village de Yénidjé-Kenï j'ai copié une seconde inscription qui intéresse également la géographie.

E. — Dans la cour de Hadji-Aboul-Meïmet; grand piédestal supportant un poteau.

ΑΥΡΕΥΤΥΧΗΕΑΚΡΑ  
 ΚΙΩΤΗΕΚΑΙΑΥΡΑΡ  
 ΤΕΜΙΔΩΡΑΤΥΧΙΚΩ  
 ΤΩΚΑΤΑΘΥΜΙΩΤΕ  
 ΚΝΩΕΝΙΚΑΙΜΟΥΝΩ     5  
 ΑΝΕΕΤΗΕΑΝΤΟΝ  
 ΒΩΜΟΝΜΝΕΙΑΕΧΑ  
 ΡΙΝΚΑΙΕΑΥΤΟΙΕ

Αὐρ. Εὐτυχῆς Ἀκρα-  
 σιώτης καὶ Αὐρ. Ἀρ-  
 τεμιδώρα Τυχικῶ  
 τῷ καταθυμίῳ τέ-  
 κνῳ ἔνι καὶ μούνῳ  
 ἀνέστησαν τὸν  
 βωμὸν μνείας χά-  
 ριν καὶ ἑαυτοῖς.

'Ακρασιώτης est l'ethnique d' 'Ακρασός, ville que Smith et Pape confondent à tort avec Nacrasa. (Smith, *Dict. of greek and roman geogr.*, s.v. — Pape, *Wörterb.*, s.v.) Nacrasa est identifiée avec Bakir; (Le Bas et Waddington, *Inscr. d'Asie Mineure*, 1661 à 1663); elle se trouvait sur la route de Thya tire à Pergame.

On ne connaît pas l'emplacement d'Acraos; mais on peut à peu près le déterminer. Hiéroclès et les Notices ecclésiastiques la placent en Lydie. (*Synecd.*, éd. Parthey, 670, 7; *ibid.*, I, 176; VIII, 188). Elle dépendait, à l'époque byzantine, de la métropole de Sardes. (*Ibid.*, III, 109; X, 235).

D'autres indications nous sont fournies par les monnaies. On en possède un certain nombre d'Acraos. (Friedlaender, *Repertor. zur ant. Numism.*, p. 306). L'ethnique est ΑΚΡΑΚΙΩΤΩΝ. Parmi les types monétaires d'Acraos se trouve celui d'un fleuve couché, avec le mot ΚΑΙΚΟΣ. (Barclay W. Head, *Historia Numorum*, p. 547).

Il résulte de ces données qu'Acraos était près du Caïque, (Bakir-Tchaï), dans la vallée supérieure de la rivière, sur les confins de la Lydie et de la Mysie, aux environs d'Attaleia.

G. R.

## FOUILLES AU TEMPLE D'APOLLON PTOOS

---

### FRAGMENTS DE STATUES ARCHAÏQUES

---

(Planche VIII)

---

Au mois de janvier 1886, j'ai fait connaître par un article inséré au *Bulletin* (1) la mieux conservée des statues archaïques découvertes dans le sanctuaire d'Apollon Ptoos, en Béotie. A la fin de cet article, j'annonçais que j'avais trouvé d'autres sculptures, qui rappelaient de près celle que je publiais, et qui lui étaient analogues par le type et par le sujet, les unes plus anciennes, d'autres plus modernes (2). J'en vais, dans le présent article, dresser la liste et donner la description abrégée. — Les sculptures dont il s'agit sont malheureusement réduites à l'état de simples fragments, quelques-uns même très-mutilés. Tels que je les ai recueillis, ces débris me semblent pourtant dignes de quelque attention (3).

Je crois en faire ressortir l'intérêt en posant d'abord, comme préliminaire et comme explication au catalogue qui suivra, les trois points que voici :

1°. — Tous les fragments énumérés ci-après doivent être rangés dans une seule et même série, connue des archéologues sous le nom de « *Série des Apollons archaïques de la première*

(1) *Bull. de Corr. hellén.*, X, p. 66 et suiv.; pl. IV.

(2) *Bull. de Corr. hellén.*, X, p. 78.

(3) Un grand nombre de ces débris ont été transportés à Athènes, au Musée Central, par les soins de M. Kavvadias, Ephore général des antiquités du royaume; d'autres sont encore conservés dans le monastère de *Pélagia*, près de *Karditza* (Béotie).

*manière*». J'entends par là que tous appartenait à des statues qui reproduisaient, à d'insignifiantes variantes près, un type unique. Ce type, voici en quoi il consiste: un homme jeune, imberbe, entièrement nu, est représenté debout; les bras pendent le long des flancs; la jambe gauche se porte en avant; les deux pieds reposent à plat sur le sol; la chevelure flotte à droite et à gauche du visage, retombe sur la nuque et le haut du dos (1).

2°. — Toutes les sculptures énumérées ci-après, originaires de la Béotie, dérivent plus ou moins directement de l'« Apollon » d'Orchomène. J'en ai pour garants des analogies — de conformation générale (2), — de technique et de travail. Parmi les premières, je signalerai: la forte carrure des épaules (c'est là un des traits caractéristiques de la statue d'Orchomène, et qui la distinguent dès l'abord des figures de Théra et de Ténéa (3); — la structure solide, parfois un peu ramassée, du corps (4); — la fermeté de l'ensemble et la justesse relative des proportions; parmi les secondes, la grande naïveté des procédés, qui rappellent ceux de la sculpture sur bois; — l'indication rapide et sommaire, bien apparente, sans excès de précision, des principales masses plastiques; — l'abus des surfaces lisses, des plans unis et trop arrêtés, des lignes droites, pour figurer les grands méplats; — l'absence de toute recherche, de toute affectation de style (5); — la manière large et li-

(1) M. Collignon a récemment dressé la liste de toutes les figures de cette série connues jusqu'à ces derniers temps (*Gaz. Archéol.*, 1886, p. 239).

(2) Voir mes observations antérieures à propos de la statue reproduite dans le *Bulletin* (X, pl. IV; p. 69-72).

(3) Körte, *Die antiken Sculpturen aus Boeotien*, p. 306; Furtwängler, *Arch. Zeitung*, 1882, p. 52, 56; von Sybel, *Katalog*, p. 2, n. 4; Overbeek, *Griech. Plastik*, I, p. 88; *Bull. de Corr. hellén.*, X, p. 69.

(4) Voir les intéressantes remarques de M. Furtwängler, *Arch. Zeitung*, 1882, p. 53.

(5) Je rappelle ici ce fait assez caractéristique, ce semble, que le sourire improprement appelé « éginétique », le sourire grimaçant des « Apollons » de Théra et de Ténéa ne se retrouve pas dans trois des plus anciennes figures provenant de la Béotie: l'« Apollon » d'Orchomène; l'« Apollon » de *Perdico-Vrysi* (*B. C. H.*, X, pl. IV); la tête en pierre découverte au même endroit (*B. C. H.*, X, pl. V).

bre plutôt qu'étudiée. — Dans la grande série des « Apollons » archaïques, les sculptures de *Perdico-Vrysi* formeraient donc, avec l'« Apollon » d'Orchomène, un groupe séparé, une subdivision définie (1).

3°. — Si les sculptures énumérées ci-après sont les œuvres d'artistes travaillant tous dans le même sens et animés d'intentions semblables, il s'en faut pourtant que toutes remontent exactement à la même époque. Dans le catalogue qui suit, j'ai tenté de les ranger par ordre chronologique et je les ai réparties en quatre classes principales. L'« Apollon » d'Orchomène, prototype de la série, m'a servi de point de départ; comme point de repère, pour marquer les étapes successives, j'ai cru devoir choisir la statue reproduite par le *Bulletin*, en janvier 1886 (2); c'est en effet, avec celle d'Orchomène, de toutes la plus complète et la plus instructive.

A. — *Fragments de statues contemporaines de l'« Apollon » d'Orchomène.*

I. — Invent., n° 35. Mai 1885.

Fragment de torse archaïque; marbre gris-blanc. (H. 0,60; larg. 0,39). Ce fragment comprend seulement le haut du tronc; manquent le bras gauche et la plus grande partie du bras droit. La surface du marbre est, par devant, presque partout effritée et rongée. — La chevelure flottait sur le dos et de chaque côté du visage; elle ne s'est en partie conservée que par derrière et du côté droit; elle est divisée en carrés réguliers par des rainures verticales et horizontales, et coupée, en bas, en ligne droite. Les bras, adhérents aux flancs, pendaient le

(1) Au même groupe doivent se rattacher sans doute: la statue du *British Museum* (*Arch. Zeitung*, 1882, pl. 4); les torsos d'Actium (*Gaz. Archéol.*, pl. 29); peut-être aussi le torse de Magnésia, en Thessalie (*Milth. Instit. Athen*, VIII, pl. 5).

(2) Planche IV.

long du corps: on le voit aisément par ce qui subsiste encore du bras droit. — La facture rappelle de la façon la plus frappante celle de l'« Apollon » d'Orchomène; peut-être même le travail est-il ici encore plus rude et primitif. Dans la partie supérieure du tronc, des surfaces planes se coupent l'une l'autre, déterminant par leurs intersections des angles aigus. Un plan vertical représente le flanc; un plan très-oblique, le pectoral; un plan un peu moins oblique, l'épaule. A la partie supérieure de l'abdomen, je remarque ces mêmes ondulations transversales, parallèles, qu'on peut observer aussi dans la statue d'Orchomène (1).

## II. — Invent., n° 109. Novembre 1885.

Fragment de statue archaïque; marbre gris-blanc (H. 0,14; larg. 0,25). Ce fragment comprend le haut des deux cuisses; la cuisse gauche est très-mutilée.

La cuisse gauche, posée obliquement, se dirige en avant; la statue, représentée debout, avançait donc la jambe gauche: c'est l'attitude ordinaire des « Apollons » archaïques. Sur la face latérale externe de la cuisse droite, on aperçoit encore la trace de l'attache d'une main; les bras de la statue étaient donc pendants aux deux côtés du corps. — Le style, autant qu'on en peut juger par ce débris, est singulièrement grossier. Les jambes ne sont guère arrondies qu'à leur partie antérieure; les parties latérales et postérieure sont formées de surfaces à peu près planes dont les intersections déterminent des arêtes saillantes.

## III. — Invent., n° 131. Novembre 1885.

Fragment de statue archaïque; marbre gris-blanc. (H. 0,46; larg. 0,26). Il consiste exactement en une *tranche* de marbre

(1) Friederichs-Wolters, *Gipsabg. antik Bildw.*, n° 43, p. 22: « Der grade » Bauchmuskel in fünf deutliche wulstige Abschnitte getheilt ist, die sich in » Wirklichkeit nicht finden können . . . . ».

(large, par devant, de 0,10, en moyenne; par derrière, de 0,07) levée sur la partie gauche et dans toute l'épaisseur du tronc de la statue. — Par devant, ce fragment comprend: un morceau de la chevelure (un morceau de cette partie de la chevelure qui flottait à gauche du visage); une petite partie de la poitrine et du haut de l'abdomen: — par derrière: un morceau de la chevelure (de cette partie de la chevelure qui flottait jusque sur le dos); une petite partie du dos. Le bras gauche est entièrement brisé. — Le type est celui des « Apollons » archaïques. J'ai déjà mentionné la chevelure épandue de chaque côté de la tête et recouvrant le cou et la nuque. Le bras gauche pendait le long du corps, comme l'attestent certaines traces visibles encore à la surface du fragment, du côté gauche. — Le travail, très-heurté, rappelle l'« Apollon » d'Orchomène. Le modelé est nul. Pas de formes arrondies, mais seulement des surfaces rigides limitées par des angles brusques. Un premier plan oblique représente l'épaule; un second plan, presque vertical, le pectoral; un troisième plan, qui forme avec le précédent un angle un peu rentrant, l'abdomen. — Particularités à remarquer: la chevelure n'est pas divisée en carrés comme précédemment, mais striée de haut en bas par une série de lignes ondulées, qui figurent les boucles des cheveux. Toutes ces boucles se terminent à la partie inférieure par des angles aigus. Dans le dos, la chevelure est taillée carrément; — tout autour de la mamelle gauche sont sculptées de petites lignes spiraliformes en S, où, sans doute, il faut reconnaître une assez maladroite imitation des poils.

B. — *Fragments de statues plus modernes peut-être que l'« Apollon » d'Orchomène, mais plus anciennes que la statue reproduite dans le BULLETIN (X, pl. IV).*

IV. — Invent., n° 105. Novembre 1885.

Fragment de torse archaïque; marbre gris-blanc (H. 0,37;

larg. max. 0,24). Manquent les deux bras. Le torse est brisé suivant une ligne très-irrégulière, à peu près à la hauteur du nombril par devant; à peu près au milieu du dos par derrière. La chevelure, déployée en éventail, ondoyait sur la nuque et le dos; la partie inférieure seulement s'en est conservée. Elle est divisée par des stries verticales et horizontales en carrés égaux; elle se termine, à la partie inférieure, par une rangée d'angles aigus qui représentent les extrémités des boucles de cheveux; elle est, en bas, taillée en ligne droite. Les bras étaient collés aux deux côtés du corps. Le style ne diffère guère encore de celui de l'« Apollon » d'Orchomène. Le dos est presque absolument plat; il est divisé en deux, de haut en bas, par une rainure qui marque le passage de la colonne vertébrale; à droite et à gauche de cette rainure, deux lignes saillantes, transversales, figurent la limite inférieure des omoplates (1). Deux plans obliques, terminés en haut et en bas par des arêtes presque vives, représentent les pectoraux. L'abus des surfaces planes est aussi très-apparent dans les parties latérales du tronc. Les seuls détails anatomiques, indiqués avec quelque précision, sont: les clavicules, placées trop haut (défaut qu'on retrouve dans toutes les statues de cette série); la séparation du thorax et de l'abdomen (la ligne qui joint les extrémités libres des côtes est très-visible et forme une saillie excessive).

V. — Invent., n° 130. Mai 1886.

Fragment de torse archaïque; marbre gris-blanc (H. 0,33; larg. 0,31). Manquent le bras gauche, brisé au ras du tronc, et la partie inférieure du bras droit, brisé au coude. Le torse est rompu par devant à peu près à la moitié de la poitrine.— Le type est toujours celui des « Apollons » primitifs. Les bras étaient pendants le long du corps, mais non adhérents aux

(1) Cf. le torse découvert à Magnésia, en Thessalie (*Mith. Instit. Athen*, VIII, pl. V, 31); le plus ancien des torses d'Actium (*Gaz. Archéol.*, 1885, p. 237-238).



flancs sur toute leur étendue, comme on le voit par ce qui reste du bras droit. La chevelure recouvrait la nuque et le haut du dos; la partie inférieure seulement s'en est conservée; les cheveux sont traités selon le procédé déjà mentionné: quadrillage résultant des intersections de rainures qui se coupent à angles droits; les boucles de cheveux se terminent par une rangée de pointes aiguës; la chevelure est taillée carrément par le bas. Par les caractères du travail, ce fragment ressemble à celui qui a été précédemment décrit. La partie antérieure du tronc paraît cependant traitée avec plus de sécheresse encore; c'est une surface aplatie, sans presque aucune trace de modelé. Le sculpteur n'a pas marqué la séparation de la poitrine et de l'abdomen; les extrémités des seins, les clavicules, placées beaucoup trop haut, aux deux côtés du cou, sont très-sommairement indiquées. L'étude des bras, par contre, est assez poussée, bien plus que celle du tronc; au bras droit, le gonflement du biceps est très-visible. Le dos est uniformément plat. — On notera la position particulière du bras droit, le seul conservé: ce bras, jusqu'à la hauteur du coude, est sensiblement ramené en arrière.

C. — *Fragments de statues contemporaines de la statue reproduite dans le BULLETIN (X, pl. IV).*

VI. — Invent., n° 36. Été de 1885.

Fragment de torse archaïque; marbre gris-blanc. (H. 0,22; larg. 0,26). Ce fragment comprend la partie supérieure du tronc. Manquent les deux bras; le dos est très-endommagé. Type: celui des « Apollons » de la première série archaïque. La chevelure, dont on aperçoit encore l'extrémité inférieure par derrière, flottait sur le haut du dos. Le marbre est trop usé pour qu'on puisse reconnaître d'après quel procédé les cheveux étaient traités; on voit seulement que la chevelure, en bas, était taillée en ligne horizontale. Les deux bras pen-

daient le long du corps, comme l'indiquent des traces d'attache visibles à la surface des flancs; cependant, ils n'étaient pas entièrement adhérents au tronc. — Le fragment est si peu considérable et si gravement mutilé qu'on ne peut guère juger des mérites ou des défauts du travail. Toutefois le style paraît moins primitif que dans les fragments énumérés plus haut. Moins de plans coupés; moins d'arêtes saillantes; les formes semblent s'être un peu arrondies et adoucies. Le dos, modelé avec quelque soin, se creuse insensiblement sur le passage de la colonne vertébrale; le sillon qui marque à la surface des chairs le parcours de la colonne n'est plus indiqué, comme antérieurement, par une simple rainure, étroite et profonde. Les pectoraux sont bombés, peut-être même avec quelque excès: nous avons vu que dans la plupart des fragments précédents, au contraire, ils sont représentés par un simple plan oblique joignant l'épaule à l'épigastre. La ligne qui accuse la limite inférieure du thorax est nettement dessinée. La forme générale du tronc, qui va se rétrécissant constamment de haut en bas, est encore toute conventionnelle. — Ce fragment, en somme, par les qualités de la facture, se rapproche bien plutôt de l'« Apollon » de *Perdico-Vrysi* (*B.C.H.*, X, pl. IV) que de l'« Apollon » d'Orchomène.

VII. — Au Musée Central (salle archaïque). Mai 1885.

Torse archaïque; marbre gris-blanc. (Hauteur totale: 0,80; longueur du tronc, de la naissance du cou jusqu'au bas du ventre: 0,54; écartement des épaules: 0,45; largeur de la taille: 0,27). Manquent: la plus grande partie des deux bras (les bras sont brisés au-dessus des coudes, tous deux à peu près à la même hauteur); toute la partie inférieure des jambes (les jambes sont brisées toutes deux au premier tiers de la cuisse). Une large éraflure a emporté toute la fesse gauche.

Par la technique, ce torse diffère à peine de la statue reproduite dans le *Bulletin* (X, pl. IV). Toutefois, les formes

sont ici un peu plus compactes; le corps, vu de profil, paraît moins grêle; l'équilibre des proportions est plus exact.

D. — *Fragment d'une statue plus moderne que la statue reproduite dans le BULLETIN (X, pl. IV) (1).*

VIII. — La dernière sculpture mentionnée ici l'emporte en intérêt sur toutes les précédentes. C'est un torse en marbre gris-blanc, découvert à *Perdico-Vrysi* dans les premiers jours de décembre 1885, exposé aujourd'hui au Musée Central (salle archaïque). Dimensions principales: longueur totale, 1<sup>m</sup>.20; longueur du tronc, depuis la cassure du cou jusqu'au bas du ventre, 0,70; longueur de la jambe, depuis la hanche jusqu'au genou, 0,65; écartement des épaules, 0,53; largeur du tronc, à la taille, 0,31; longueur du bras (de l'épaule au coude), 0,35; (du coude à l'extrémité du pouce, 0.40. Mutilations: le cou est brisé à sa naissance; les deux jambes immédiatement au-dessous des genoux; le bras droit était rompu en deux morceaux, mais ces morceaux ont pu être exactement rapprochés et rajustés. La main gauche était détachée du bras; elle a été remise en place. Manquent: deux doigts de la main gauche, le pouce et l'index (le quatrième et le cinquième doigts sont très-endommagés); la verge.

Les deux pieds de la statue ont été retrouvés à *Perdico-Vrysi* (2), en mai 1886. Ils reposent sur une plinthe de forme ovale, qui fait corps avec eux, et dont voici les dimensions: long. 0,55; larg. 0,30; haut. 0,03. Les deux pieds sont brisés immédiatement au-dessus des chevilles. L'un des mollets de la statue (le mollet droit) a été retrouvé aussi, au cours

(1) Planche VIII.

(2) Quelques savants athéniens ont contesté, bien à tort selon moi, que les pieds et le fragment du mollet droit appartenissent à la même statue que le torse. Je regrette que M. Kavvadias ait adopté cette opinion lorsqu'il a fait placer le torse dans la salle archaïque du Musée Central; il est fâcheux que les pieds et le mollet n'aient pas été rattachés, par des soudures en plâtre, au morceau principal.

des fouilles que j'ai dirigées pendant le printemps de l'année 1886; mais ses fractures ne se rajustent exactement ni avec celle du genou, ni avec celle du pied; il manque, en haut et en bas, un fragment intermédiaire. Longueur du mollet, en l'état actuel: 0,38.

L'attitude, dans l'ensemble, est celle de tous les « Apollons » primitifs; il paraît superflu de la décrire à nouveau. La chevelure, développée sur la nuque et sur le haut du dos en large nappe, est divisée par des traits verticaux, tous parallèles, en une série de boucles tombantes, terminées en bas par des angles aigus.

J'insisterai sur un détail qui me semble caractéristique et qui suffirait à distinguer cette statue de presque toutes les autres de la même série: la position des bras (1). — D'ordinaire, dans les figures analogues, les bras adhèrent au corps, sinon sur toute leur longueur, au moins en plusieurs points; c'est le cas pour les statues d'Orchomène et de Théra, pour celle aussi que j'ai décrite dans le *Bulletin*, en janvier 1886 (2); l'« Apollon » de Ténéa lui-même, œuvre pourtant plus moderne, tient encore les mains serrées contre les cuisses. Or, ici, les bras, du haut jusqu'en bas, sont détachés du corps et libres de tout contact avec lui (3). — D'autre part, dans les figures que je viens d'énumérer, les bras, parallèles au corps, pendent verticalement; ici, pliés aux coudes, ils sont légèrement, mais très-sensiblement, tendus en avant suivant une ligne oblique au buste. Et par là, le torse représenté à la planche VIII me paraît marquer la transition entre la première et la seconde série des « Apollons » archaïques (4). Ce qui distingue la seconde série de la première, on le sait en

(1) Les tenons qui fixent actuellement les avant-bras aux cuisses sont en plâtre et ont été ajoutés lors de l'installation au Musée Central.

(2) *Bull. de Corr. hellén.*, X, pl. IV.

(3) Il est bien remarquable que le plus moderne des torsos d'Actium présente la même particularité: *Gaz. archéol.*, 1886, p. 238; pl. 29, fig. de droite.

(4) Cf. Vischer, *Kl. Schriften*, II, p. 302 et suiv., — Overbeck, *Griech. Plastik*, I, p. 229, n. 33; — *Bull. de Corr. hellén.*, X, p. 271.

effet, c'est précisément la direction horizontale des avant-bras, qui forment avec le tronc deux angles droits.

L'attitude indépendante et le mouvement des bras permettraient de croire que le torse découvert à *Perdico-Vrysi* est moins ancien que l'« Apollon » de Ténéa; à première vue, si-tôt qu'on cherche à lui assigner une date, c'est cependant de la statue de Ténéa qu'on est naturellement tenté de rapprocher notre fragment. En effet, dans ces deux figures, parmi les inexpériences et les tâtonnements à travers les conventions archaïques persistantes, on démêle le même effort persévérant et déjà presque heureux pour poursuivre, saisir, fixer la forme vraie. Toutes deux doivent dater à peu près de la même époque, de ce moment incertain qui est le crépuscule du grand art: moment unique où l'artiste sent s'agiter en lui un combat décisif entre le respect mourant des traditions vieilles et la séduction qui l'entraîne vers la jeune vérité, pour la première fois entrevue de près et directement comprise, charmante dans sa nouveauté retrouvée. En Grèce, ce moment correspond à la seconde moitié du sixième siècle. Les œuvres nées en ce temps-là sont belles déjà, si on les compare à celles qui ont précédé; elles plaisent pourtant moins au regard qu'à l'esprit; moins par ce qu'elles nous montrent que par ce qu'elles nous laissent deviner; elles sont surtout singulièrement attrayantes par les promesses qu'elles contiennent, visibles déjà sous les imperfections de l'heure présente, par l'avenir qu'elles annoncent, par l'attente prochaine et confiante qu'elles excitent des œuvres achevées qui vont suivre.

Bien que la statue consacrée dans le sanctuaire d'Apollon Ptoos dont j'ai retrouvé le torse pût être à peu près contemporaine de l'« Apollon » de Ténéa, elle procède cependant d'une conception artistique très-différente. L'auteur de la statue de Ténéa, soucieux avant toute chose d'accuser et de serrer le détail des formes, n'a pas pris garde que la rigoureuse précision d'un travail trop étudié tourne souvent à l'extrême sécheresse; sa figure est grêle, émaciée, efflanquée. Il est visible aussi qu'il est trop préoccupé de donner à son œuvre une ap-

parence d'élégance alerte, de sveltesse élancée; de là encore la construction particulière et systématique du corps, raidi et tendu, mince et trop allongé, rétréci et étiré. Des qualités plus robustes, plus consistantes caractérisent la figure de *Perdico-Vrysi*; la charpente osseuse est plus amplement revêtue de chairs plus étoffées; les grandes masses musculaires sont bien en place; les formes se développent plus librement, et, plus souples et plus pleines, se gonflent et s'arrondissent mieux; le tronc a de l'épaisseur, du relief, de l'aplomb, et l'apparence extérieure de la vie. Bref, ici, nul parti-pris, nul esprit de système, nul effort savant, nulle contrainte voulue, mais un sentiment assez juste de l'effet général à produire; moins d'étude que de naturel; aucun maniérisme, mais un travail large, indépendant, presque aisé. Toutes qualités qui semblent la marque originale des figures viriles archaïques de la Grèce centrale et même septentrionale (1); qualités qui se laissent déjà entrevoir même dans une grossière ébauche, presque informe, comme l'« Apollon » d'Orchomène (2); qualités qu'on retrouve tout entières, mais à un moindre degré qu'en notre fragment, dans l'un des torsos d'Actium (3).

Quelques remarques confirmeront cette impression générale. La face antérieure du torse est peut-être le morceau dont le modelé est le moins vivant; c'est, semble-t-il, l'ouvrage d'une main encore hésitante; le contour inférieur de la cage

(1) Voir les observations de H. Brunn à propos du torse trouvé à Magnésie, en Thessalie: *Mith. Instil. Athen*, VIII, p. 90.

(2) L'absence de tout parti-pris d'école dans la figure d'Orchomène a été très-justement remarquée par Friederichs-Wolters, *Gipsabg. antik. Bildw.*, n° 43, p. 22: « Wir finden bei der Orchomenischen Figur eine planlose Mischung flächenartiger und runder Formung, ohne klares Prinzip . . . » — « . . . Daher die völlige Stillosigkeit, daher auch eine z. T. richtigere Gesamtanlage als wir sie beim Apollon von Thera und Tenea finden . . . » — Mais je ne puis comprendre pourquoi les auteurs refusent de voir dans la figure d'Orchomène le point de départ de tout un développement artistique, et la considèrent comme simplement due au caprice de quelque manœuvre ignorant, vivant peut-être à une époque postérieure à l'exécution des statues de Théra et de Ténéa.

(3) *Gaz. archéol.*, 1886, pl. 29, fig. de droite; p. 238.

thoracique est trop peu marqué, la présence des côtes trop peu sensible. La ventre est déprimé; les pectoraux paraissent, par contre, saillants à l'excès; les deux côtés du tronc sont des surfaces presque planes. Un observateur scrupuleux trouvera que l'indication des grands reliefs de la poitrine et de l'épigastre n'est pas toujours suffisamment exacte; que les formes sont tantôt empâtées, tantôt fuyantes; souvent trop vaguement fondues ensemble et de limites trop indécises. — Ces défauts s'expliquent: le sculpteur a pris très-peu de soin de connaître la structure interne du corps; les complications de l'anatomie demeurent pour lui lettre close: il n'a garde de les débrouiller. C'est par là qu'il le cède à l'auteur de la statue de Ténéa. Il n'analyse pas, n'approfondit rien; son talent est *superficiel*: je veux dire qu'il considère la forme surtout d'ensemble et seulement par le dehors, sans en scruter le détail, sans en vouloir pénétrer la raison d'être cachée. Voilà pourquoi de toutes les parties du corps, ce sont les plus isolées, et, si je puis ainsi parler, les plus extérieures, les plus détachées de l'organisme central, celles qu'on peut le plus aisément saisir d'un seul coup d'œil, celles où les tissus ont le moins de profondeur et le système musculaire le moins de complexité, qu'il excellera à reproduire. C'est ainsi que les membres, et particulièrement les extrémités, les mains et les pieds, sont des morceaux presque achevés, — L'ossature du métacarpe, dont il n'y avait pas trace dans les précédentes statues de la même série, apparaît maintenant, très-ferme, sous les chairs. A l'articulation des phalanges du pouce et dans l'intérieur de la main, le sculpteur a plissé et ridé la peau. Les doigts ne sont plus, comme précédemment, alignés strictement, collés les uns aux autres, rigides et gourds, taillés comme à l'emporte-pièce d'après un modèle convenu; chacun garde à présent sa forme particulière; tous ont un peu de mouvement, de jeu et de liberté: l'index, par exemple, se sépare des doigts suivants. De même, les orteils, bien distincts, ont retrouvé chacun son aspect, ses dimensions, sa position propres; les renflements correspondants aux articulations sont soigneusement obser-

vés, exactement rendus; le contour intérieur des ongles creuse une ligne nette. — Enfin les muscles des bras sont capables de mouvements énergiques; le relief des biceps, très-sensible, est très-naturel aussi: il s'explique par la position un peu relevée des avant-bras. Aux jambes, l'étude des muscles de la cuisse, et de la rotule mérite surtout d'être louée.

E. — *Fragments divers appartenant à des statues de la même série; ces fragments sont de dimensions trop restreintes pour qu'on leur puisse assigner une place précise dans la série.*

*Têtes ou fragments de têtes.*

IX. — Invent., n° 53. Novembre 1885.

Tête en marbre blanc-grisâtre pailleté de mica. (H. 0,26). — Les reliefs de la face ont été détruits par le frottement; la partie postérieure du crâne a été emportée presque entière. La chevelure s'épand à droite et à gauche du visage et flotte par derrière en masse ondulée; elle est découpée en petits rectangles par des rainures verticales et transversales, selon un procédé souvent décrit. En bas, elle est taillée en ligne droite.

X. — Invent., n° 83. Novembre 1885.

Fragment de tête; marbre gris-blanc. (H. 0,15; larg. 0,19). Ce fragment correspond à la partie postérieure du crâne et à la nuque (toute cette partie est recouverte par la chevelure); je crois distinguer aussi l'extrémité supérieure de l'oreille gauche. Les cheveux sont traités comme dans le fragment précédent: quadrillage obtenu par le croisement de rainures perpendiculaires les unes aux autres.

XI. — Invent., n° 84. Novembre 1885.



Fragment de tête; marbre gris-blanc (H. 0,15; larg. 0,17). Ce fragment comprend seulement la partie postérieure du crâne. La chevelure, — car toute cette partie est couverte de cheveux, — est traitée selon le procédé déjà connu: quadrillage formé par les intersections de stries perpendiculaires.

XII. — Sans numéro d'inventaire.

Fragment d'une statue archaïque; marbre gris-blanc (H. 0,195; larg. 0,08). Morceau de la chevelure. Les cheveux, comme précédemment, sont divisés en carrés égaux.

*Torses ou fragments de torses.*

XIII. — Invent., n° 89. Novembre 1885.

Fragment de torse archaïque; marbre gris-blanc (H. 0,15; larg. 0,25). Ce fragment comprend seulement l'extrémité supérieure droite du tronc. La chevelure, dont on aperçoit la partie inférieure, flotte sur la nuque; elle n'est pas divisée en carrés, mais seulement striée de rainures verticales (de même la statue du Musée Central: *B. C. H.*, X, pl. IV); elle est taillée en rond à la hauteur du dos. Le fragment est trop endommagé pour qu'on puisse en apprécier le travail. Je remarque seulement que les clavicules sont mieux en place que dans les autres figures précédemment décrites.

XIV. — Invent., n° 82. Été de 1885.

Fragment de statue archaïque; pierre blanchâtre (H. 0,20). Ce fragment comprend le bas du tronc, depuis le nombril, et la partie supérieure de la jambe gauche. La jambe droite est brisée immédiatement au-dessous de la hanche. Dimensions beaucoup plus petites que nature. — Le style paraît assez poussé. Le mouvement de la jambe gauche, qui se porte très-

sensiblement en avant de la droite, laisse supposer que la statue appartenait, elle aussi, à la série des « Apollons ».

*Mains ou fragments de mains.*

XV. — Invent., n° 75. Novembre 1885.

Main gauche d'une statue; marbre gris-blanc. (Long. du fragment: 0,17; larg. 0,09). L'index et l'extrémité du pouce manquent. On ne peut douter que cette main n'ait appartenu à une statue de la série des « Apollons ». Elle est fermée; les doigts sont rigides, tous à peu près également longs et larges et très-grossièrement modelés. Ils reposent sur une surface plane qui est simplement un morceau détaché de la cuisse gauche de la statue.

XVI. — Invent., n° 76. Novembre 1885.

Main gauche d'une statue; marbre gris-blanc. (Long. du fragment: 0,17; larg. 0,095). Le pouce manque; les deux premiers doigts sont très-mutilés. Style identique à celui du fragment précédent.

XVII. — Invent., n° 79. Novembre 1885.

Main gauche d'une statue; marbre gris-blanc. (Long. du fragment: 0,14; larg. 0,08). L'index est très-mutilé. La main, fermée, s'appuyait sur la cuisse gauche de la statue. Style identique à celui des fragments précédents.

XVIII. — Invent., n° 136. Novembre 1885.

Extrémité de la main droite d'une statue; marbre gris-blanc. (Long. du fragment: 0,19). A la main est encore adhérent un morceau de la cuisse droite. La main est fermée. Tra-

vail très-archaïque: les doigts sont rigides, tous à peu près également longs et larges; aucun modelé.

*Jambes ou fragments de jambes.*

XIX. — Invent., n° 65.

Fragment d'une statue archaïque; marbre gris-blanc. (H. du fragment: 0,24). C'est le haut de la cuisse (droite?) de la statue. Sur la face latérale externe est marquée l'empreinte d'une main qui s'appuyait à la cuisse. Cette position de la main est caractéristique: la statue d'où ce fragment a été détaché appartenait certainement à la série des « Apollons ». Style tout-à-fait archaïque.

XX. — Invent., n° 25. Été de 1885.

Fragment d'une statue archaïque; marbre gris-blanc. Partie inférieure de la jambe droite brisée, en haut, au-dessous du genou; en bas, au-dessus du cou-de-pied. (Long. 0,25).

XXI. — Invent., n° 24. Été de 1885.

Fragment analogue; marbre gris-blanc. Partie inférieure de la jambe gauche d'une statue, brisée, en haut, au-dessous du genou; en bas, au-dessus du cou-de-pied. (Long. 0,24). Il est possible que ce fragment ait appartenu à la même statue que le précédent. Le style est tout-à-fait semblable.

XXII. — Invent., n° 26. Été de 1885.

Fragment analogue; marbre gris-blanc. Extrémité inférieure de la jambe droite, brisée, en haut, au-dessous du genou; en bas, au-dessus du cou-de-pied. (Long. 0,34). — Le travail, comme dans les précédents fragments, est encore très-sec; la saillie de la crête du tibia, en particulier, paraît exa-

gérée (défaut qu'on retrouve dans toutes les figures de la série). Par contre, le modelé des muscles du mollet est bien étudié et bien rendu.

XXIII. — Invent., n<sup>os</sup> 60, 61. Novembre 1885.

Fragments analogues; marbre gris-blanc. Extrémités inférieures des deux jambes d'une statue. La jambe gauche (long. 0,28) est brisée, en haut, un peu au-dessus du genou; en bas, au-dessus du cou-de-pied. La jambe droite (long. 0,25) est brisée, en haut, au-dessous du genou; en bas, au-dessus du cou-de-pied. Style tout-à-fait semblable à celui des fragments précédents.

XXIV. — Invent., n<sup>o</sup> 58. Novembre 1885.

Fragment analogue; marbre gris-blanc. Extrémité inférieure de la jambe droite d'une statue, brisée, en haut, au-dessous du genou; en bas, au-dessus du cou-de-pied. (Long. 0,24). Style tout-à-fait semblable à celui des fragments précédents.

XXV. — Invent., n<sup>o</sup> 59. Novembre 1885.

Fragment analogue; marbre gris-blanc. Extrémité inférieure de la jambe gauche d'une statue. Le fragment est très-mutilé. (Long. 0,30). Style tout-à-fait semblable à celui des fragments précédents.

XXVI. — Invent., n<sup>os</sup> 133, 134. Mai 1886.

Fragments analogues; marbre gris-blanc. Extrémités inférieures des deux jambes d'une même statue (?). — Jambe droite, brisée, en haut, au-dessous du genou; en bas, au-dessus du cou-de-pied; (long. 0,28). — Jambe gauche, brisée aux mêmes endroits; (long. 0,29). Style tout-à-fait semblable à

celui des fragments précédents. (Il n'est pas certain que ces deux fragments aient appartenu à la même statue).

XXVII. — Invent., n° 135. Mai 1886.

Fragment analogue; marbre gris-blanc. Extrémité inférieure de la jambe gauche d'une statue. Le fragment est très-mutilé. (Long. 0,24). Style tout-à-fait semblable à celui des fragments précédents.

*Fragments comprenant une partie de la base de la statue; les deux pieds ou l'un des deux pieds reposant sur cette base.*

XXVIII. — Invent., n° 137. Été de 1885.

Fragment d'une statue de petites dimensions. (H. de la base: 0,04; long. du fragment: 0,18). — Pied gauche de la statue reposant sur une base. Le pied mesure en long: 0,13 (l'extrémité du gros orteil est brisée). — La jambe est brisée à 0,05 au-dessus de la cheville. — Style archaïque; toutefois le modelé dans quelques parties est déjà soigné; la saillie des chevilles est bien indiquée. — La forme de la base montre que le pied gauche était posé très en avant du pied droit. La statue, à en juger par cette attitude caractéristique, appartenait donc probablement à la série des « Apollons ».

XXIX. — Invent., n° 81. Novembre 1885.

Fragment d'une statue de petites dimensions. (H. de la base: 0,04; long. du fragment: 0,14). — Pied droit de la statue reposant sur une base. Le pied mesure en long: 0,13. — La jambe est brisée à 0,04 au-dessus de la cheville. Pour le style, cf. le numéro précédent; selon toute apparence, ce fragment appartenait à la même statue que le précédent.

XXX. — Sans numéro d'inventaire. Mai 1886.

Fragment analogue; marbre gris-blanc. (H. de la base: 0,10; long. du fragment: 0,43; larg. 0,24). — La base faisait corps avec la statue; elle supporte encore le pied gauche presque intact (long. 0,26) et la partie antérieure du pied droit (l'extrémité du gros orteil du pied gauche est mutilée; du pied droit il ne subsiste que les orteils). — Le pied gauche est placé en avant du droit, ce qui permettrait déjà de supposer que la statue était de type archaïque; aussi bien, le travail est encore très-grossier; les orteils sont rigides, à peine modelés.

XXXI. — Sans numéro d'inventaire. Mai 1886.

Fragment analogue; marbre gris-blanc. (H. de la base: 0,10; long. du fragment: 0,33; larg. 0,27). — La base faisait corps avec la statue; elle supporte encore l'extrémité du pied droit; de ce pied il ne subsiste que les cinq orteils; le premier et le cinquième sont très-mutilés. — Il résulte de la forme de la base que le pied gauche (aujourd'hui perdu) dépassait sensiblement le pied droit: la statue datait donc de l'époque archaïque et je pense qu'elle devait rentrer dans la série des « Apollons ». Le style, en effet, est très-ancien; le pied droit était grossièrement dessiné.

XXXII. — Sans numéro d'inventaire. Été de 1886.

Fragment analogue; marbre blanc. (H. de la base: 0,10; long. du fragment: 0,07; larg. 0,15). — La base faisait corps avec la statue; elle supporte encore la partie médiane du pied gauche (manquent les orteils et le talon). — La forme de la base indique que le pied gauche était posé en avant du pied droit.

XXXIII. — Sans numéro d'inventaire. Été de 1886.

Fragment analogue; marbre gris-blanc. (H. de la base: 0,045; long. du fragment: 0,13; larg. 0,14). — La base faisait corps avec la statue; elle supporte encore la partie postérieure

du pied droit (ce pied est brisé à la hauteur de la cheville). — La forme de la base indique que le pied gauche dépassait sensiblement le pied droit.

XXXIV. — Sans numéro d'inventaire. Été de 1886.

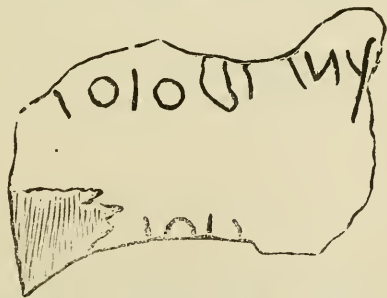
Fragment analogue; marbre gris-blanc. (H. de la base: 0,06; long. du fragment: 0,145; larg. 0,125). — La base faisait corps avec la statue; elle supporte encore la plus grande partie du pied gauche (manquent les orteils); le pied est brisé un peu au-dessus de la cheville. — La forme de la base indique que le pied droit était posé en arrière du pied gauche.

XXXV. — Sans numéro d'inventaire. Été de 1886.

Fragment analogue; marbre gris-blanc. (H. de la base: 0,095; long. du fragment: 0,13; larg. 0,10). — La base faisait corps avec la statue; elle supporte encore la partie antérieure du pied droit (manquent le gros orteil et toute la moitié postérieure du pied). Style tout-à-fait archaïque.

XXXVI. — Sans numéro d'inventaire. Été de 1886.

Fragment analogue. (H. de la base: 0,145; long. du fragment: 0,22; larg. 0,15). — La base faisait corps avec la statue; elle supporte encore un morceau du pied droit (?) (il ne reste de ce pied que les deux derniers orteils, tous deux mutilés, et une très-petite partie de l'orteil du milieu). Sur la face supérieure de la base est gravée cette inscription :



(H. des lettres: 0,015-0,03).

## XXXVII. — Invent., n° 82. Novembre 1885.

Fragment analogue; marbre gris-blanc. (H. de la base: 0,08; long. du fragment: 0,095; larg. 0,185). — La base faisait corps avec la statue; elle supporte encore la partie antérieure du pied gauche. La forme de la base est telle que le pied droit se trouvait certainement posé en arrière du pied gauche. Style très-archaïque.

## XXXVIII. — Invent., n° 90. Novembre 1885.

Fragment analogue; marbre gris-blanc. (H. de la base: 0,06; long. du fragment: 0,23; larg. 0,17). — La base faisait corps avec la statue; elle supporte encore la plus grande partie du pied gauche; on aperçoit à sa surface la trace du pied droit. Le pied gauche est long de 0,20 environ; il est très-mutilé; le gros orteil a été brisé; les autres doigts sont très-usés et à peine distincts; le talon est plus qu'à-demi emporté. — Le pied gauche était placé fort en avant du pied droit. — Le travail est tout-à-fait grossier; les orteils ne sont pas modelés.

## XXXIX. — Invent., n° 80. Novembre 1885.

Fragment analogue; marbre gris-blanc. (H. de la base: 0,05; long. du fragment: 0,20; larg. 0,15). — La base faisait corps avec la statue; elle supporte encore le pied droit. Long. du pied droit: 0,18 (le talon est très-mutilé). — La forme de la base montre que le pied gauche se trouvait placé en avant du pied droit. — Les orteils sont à peine dessinés, sans indication d'aucun détail anatomique.

## XL. — Invent., n° 31. Été de 1885.

Fragment analogue; marbre gris-blanc. (H. de la base: 0,04; long. du fragment: 0,19; larg. 0,13). — La base faisait



corps avec la statue; elle supporte encore la plus grande partie du pied droit (manquent les orteils); le pied est brisé immédiatement au-dessus de la cheville. — La forme de la base et la position respective des pieds sont les mêmes que dans les fragments précédents. — Le modelé paraît assez habile; la statue était relativement moderne.

XLI. — Invent., n° 94. Fragment trouvé à *Perdico-Vrysi* antérieurement à mes fouilles.

Pierre blanchâtre. — H. de la base: 0,08; long. du fragment: 0,32; larg. 0,31. — La base faisait corps avec la statue; elle supporte encore la moitié postérieure du pied droit brisé immédiatement au-dessus de la cheville (les dimensions de ce pied étaient plus grandes que nature). — Le style semble assez poussé; mais, à en juger par la forme de la base, la statue était encore du type archaïque.

Des énumérations qui précèdent il est facile de dégager quelques conclusions très-simples.

M. Collignon, dans son intéressante étude sur les torses d'Actium, observe que les figures viriles, de type primitif, désignées par l'appellation conventionnelle de « figures d'Apollon », se sont rencontrées particulièrement fréquentes dans la Grèce du Nord et en Béotie (1). Pour ce qui concerne la Béotie, les fouilles de *Perdico-Vrysi* confirment le fait de la façon la plus manifeste: un seul sanctuaire, celui d'Apollon Ptoos, a pu renfermer plus de onze répliques, presque identiques, de ce même motif (2).

(1) *Gaz. archéol.*, 1886, p. 240.

(2) Ce n'est évidemment là qu'un chiffre approximatif *minimum*, bien au-dessous de la réalité. J'obtiens ce chiffre en additionnant les 10 grands fragments de torses énumérés dans le catalogue précédent et en y ajoutant la statue publiée en janvier 1886 (*B. C. H.*, X, pl. IV). Il est impossible de vé-

Parmi ces statues, les plus anciennes, contemporaines de l'« Apollon » d'Orchomène, remontent peut-être jusqu'au VII<sup>e</sup> siècle; la plus récente paraît dater du troisième quart du VI<sup>e</sup>; ainsi, la série complète se déroule dans un espace de soixante années environ; on doit admettre que pendant cette période l'activité des ateliers de Béotie où l'on travaillait le marbre fut singulièrement vivante; on voit aussi comme d'un pas rapide, d'une marche réglée et continue, les sculpteurs béotiens s'avancèrent de progrès en progrès.

MM. Furtwängler et Collignon s'accordent à reconnaître que le modèle des figures dites d'« Apollon » dut être importé du Péloponnèse dans la Grèce centrale et septentrionale par les Dædalides, en particulier par Dipoinos et Skyllis (1). Cette hypothèse est trop vraisemblable pour qu'on ne soit pas volontiers disposé à l'admettre. Mais il paraît certain aussi que le modèle primitif, après son transfert en Béotie, fut librement interprété, selon le goût local; il devint le premier terme d'un développement artistique original; l'objet du présent article a été précisément de montrer que les figures d'« Apollon » découvertes dans le bassin du Copaïs, à Orchomène, à *Perdico-Vrysi* (Acræphie) portent, très-profondément marquée, l'empreinte caractéristique d'un art indigène, — l'art béotien archaïque jusqu'ici mal connu (2).

MAURICE HOLLEAUX.



rifier si la tête mentionnée plus haut sous le n<sup>o</sup> IX se rajuste à l'un des torsos. — Quant aux menus fragments, ils appartiennent certainement, pour la plupart, à des statues différentes.

(1) *Arch. Zeitung*, 1882, p. 55; *Gaz. archéol.*, 1886, p. 240.

(2) Je préfère cette appellation « art béotien » à celle d'« art thébain » que j'ai autrefois proposée (*Bull. de Corr. hellén.*, X, p. 73): il serait impossible, en effet, en l'état actuel de nos connaissances, de montrer en quoi le style de l'« école thébaine » différerait du style « béotien » en général. Entre l'« Apollon » d'Orchomène et les plus anciennes statues découvertes à *Perdico-Vrysi*, — sur le territoire de Thèbes, — l'identité est absolue. — On remarquera combien mes conclusions sont conformes à celles de MM. Körte (*Mith. Inst. Athen*, IV, p. 269-270) et Furtwängler (*Arch. Zeitung*, 1882, p. 56:

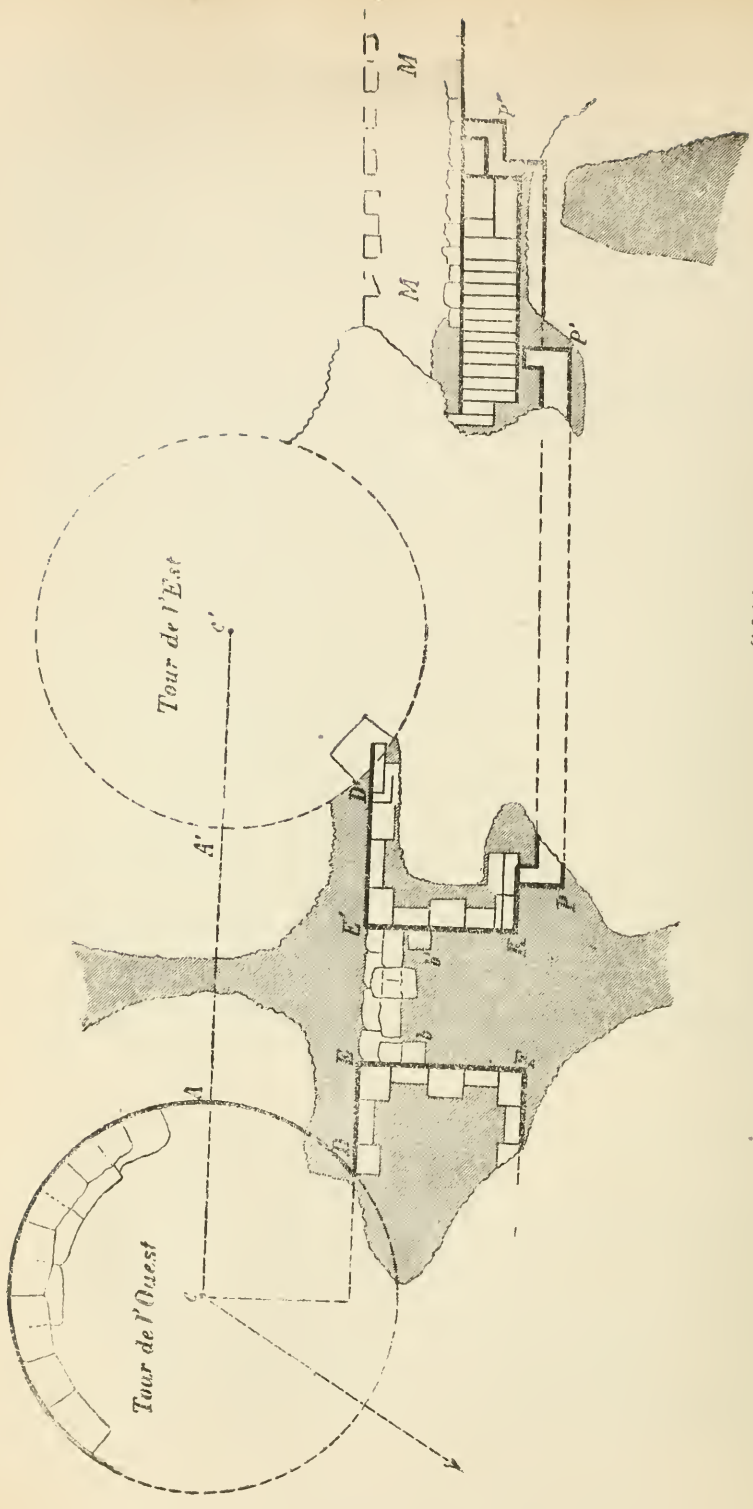
## FOUILLES AU PIRÉE

SUR L'EMPLACEMENT DES FORTIFICATIONS ANTIQUES

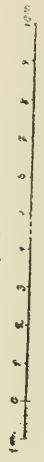
---

Les inscriptions découvertes au Pirée par M. le lieutenant de vaisseau Bernay, et publiées par M. Foucart dans le dernier numéro du *Bulletin*, donnaient l'espoir qu'en fouillant aux environs du mur d'Héotioneia, on retrouverait peut-être l'Aphrodision de Thémistocle. Ces fouilles furent décidées, et M. le Directeur de l'École me confia la tâche de les diriger. M. le capitaine de vaisseau Turquet de Beauregard, commandant la frégate la *Victorieuse*, voulut bien nous donner quelques hommes de l'équipage; M. Bernay a été presque toujours sur le terrain, n'épargnant ni son temps ni ses soins. Nous remercions ici les officiers et les marins de la *Victorieuse* de la collaboration si obligeante et si active qu'ils nous ont apportée dans cette campagne purement scientifique. — Les fouilles ont duré à peine dix jours: interrompues par le départ de la *Victorieuse*, elles doivent être reprises quand le bâtiment sera de retour. La question la plus importante, celle de l'emplacement du temple, est restée incertaine. En revanche, le déblaiement des tours et des murs adjacents est en bonne voie. J'expose ci-dessous les résultats jusqu'à présent acquis.

« Dass der einmal dahin verpflanzte Schultypus in Bœotien eine eigene  
« Entwicklung fand, dürfen wir aus dem schliessen was wir vorhin an der  
« Orchomenischen und der an sie anschliessenden Londoner Figur im  
« Verhältniss zu den andern bemerkten »). L'importance attribuée par M.  
Furtwängler à la statue du British Museum diminuera un peu désormais :  
« Der in Bœotien aufgenommene Dædalidentypus hatte seine Blüthe, wie sie  
« die Londoner Statue zeigt . . . » C'est le torse mentionné sous le n° VIII  
qui reproduit avec le plus de perfection, en Béotie, le type de l'« Apollon »  
péloponnésien.



1:200



A l'endroit où le mur venant de Krommydarou tourne brusquement pour se diriger vers le fond du port du Pirée (1), se trouvaient deux tours, ruinées aujourd'hui. L'espace intermédiaire avait été comblé, et l'ensemble ne faisait plus qu'un monticule informe. Le travail de déblaiement a été long et pénible, la majeure partie du remblai était formée par les énormes pierres écroulées de l'une et de l'autre tour. Nous sommes enfin arrivés au niveau du sol antique, et nous avons retrouvé la porte que l'inscription désigne sous le nom de « porte voisine de l'Aphrodision (τῶν πυλῶν τῶν κατὰ τὸ Ἀφροδισιον) ». Sur cette porte et sur les ouvrages fortifiés qui l'entourent, M. Bernay m'a remis une note très-détaillée: je ne ferai guère autre chose que la résumer. C'est également à M. Bernay que je dois le plan des fouilles qui accompagne cet article. (V. p. 202).

Deux tours rondes se font face, commandant l'étroit chemin qui accède à la porte: elles ont un diamètre de 10<sup>m</sup>.40, et sont formées d'assises alternativement larges et étroites, dont les pierres, de dimensions considérables, sont travaillées avec un très-grand soin. Il semble qu'elles étaient pleines, c'est-à-dire qu'elles n'avaient pas, comme c'est l'ordinaire, un escalier conduisant à une terrasse supérieure. L'écartement AA' des deux tours est de 7<sup>m</sup>.20. A 3<sup>m</sup>.60 en deçà du plan diamétral CC', du côté de l'intérieur, sont deux constructions rectangulaires qui s'appuient respectivement sur les tours, laissant au milieu un couloir (EE'FK), large de 3<sup>m</sup>.70 (EE'), long de plus de 4 mètres (EF). — La porte était là; peut-être même y en avait-il deux, une à chaque extrémité. Nous avons retrouvé, encore en place, une longue pierre transversale qui devait faire partie du dallage. Les murs EF, E'K présentent à certains endroits de grandes déchirures qui paraissent marquer la place des gonds arrachés.

(1) Cf. dans le dernier numéro du *Bulletin* le croquis p. 143.

Ces deux constructions rectangulaires (1) ont été faites en même temps que les tours: les matériaux employés sont semblables, l'appareil en est identique. De plus, la partie des tours où ces constructions viennent s'appuyer, au lieu d'être soigneusement travaillée comme le reste, n'est plus qu'un entassement de pierres à peine dégrossies, — ce qui prouve que cette partie était cachée aux regards. Il est probable que ces différents murs s'élevaient tous à la même hauteur; l'intérieur était plein; en sorte que chacune des tours formait avec la construction adjacente une grande terrasse de défense pour les assiégés.

Au milieu du passage, entre les points EE'bb', on voit figurée sur notre plan une muraille. Il y a là, en effet, quelques pierres entassées les unes sur les autres, mais elles n'ont aucun rapport avec les murs voisins. C'est une construction postérieure, faite à la hâte, sans qu'on ait eu le temps de creuser des fondations ni de choisir les matériaux; une sorte de barricade élevée dans un moment critique, pour rendre le passage impossible à forcer. Il y en avait une seconde, moins importante, un peu en arrière; je l'ai fait enlever. La première devra disparaître aussi: elle n'offre aucun intérêt et nuit aux constructions primitives.

Aucun indice ne nous a révélé si les tours et les terrasses étaient munies de créneaux. Quant à la porte, il est peu probable qu'elle fût à ciel ouvert. Nul doute qu'à une certaine hauteur le mur ne se prolongeât entre EE'; nous devons même supposer qu'on l'avait fait assez large pour qu'on pût passer d'une tour sur l'autre.

Ainsi construite, encadrée par les deux terre-pleins, abritée par les deux tours, cette porte était presque impossible à franchir. M. Bernay, dans la note dont j'ai parlé plus haut, en

(1) Il faut remarquer que les deux rectangles, bien que placés d'une façon symétrique, ne se correspondent pas exactement dans leurs dimensions. Le mur DE n'a pas tout-à-fait 3<sup>m</sup>, tandis que le mur E'D' a plus de 4<sup>m</sup>. Le mur EF aussi est un peu plus long que le mur opposé E'K. C'est une particularité notable.

fait valoir tous les avantages : — L'ennemi approchant par le chemin extérieur, on employait contre lui toutes les armes de trait; il fallait qu'il s'engageât entre les tours pour enfoncer la porte, et il trouvait celle-ci au fond d'un cul-de-sac où il devait recevoir une grêle de projectiles et de pierres jetées ou poussées du haut des plates-formes, sans oublier les longues piques qui pouvaient plonger dans cet étroit espace; la porte enfoncée, il entra dans un couloir resserré au bout duquel il trouvait peut-être une seconde porte, c'est-à-dire un nouvel obstacle. — Un pareil système de défense était remarquable pour l'époque (1).

Comment arrivait-on sur les tours et les terrasses? Nous avons découvert du côté de la tour de l'Est, auprès du mur MM qui descend vers le fond du port, un escalier (largeur : 1<sup>m</sup>.50) dont quatorze marches subsistent encore. Il s'appuie à droite sur la muraille de fortification, et il est flanqué à gauche d'un autre mur P''P'. Il est probable, — mais l'état actuel des fouilles ne permet pas de l'affirmer, — qu'il faut voir en P''P'P un seul et même mur, lequel entourait la terrasse et enfermait l'escalier. Une poterne s'ouvrait en bas, et c'est par cette unique voie que l'on pouvait arriver sur la tour. Il était facile de l'obstruer et de rendre l'escalier inaccessible, ce qui faisait de l'ensemble des tours et des terrasses, en cas d'irruption de l'ennemi par la porte EE' une véritable citadelle, un donjon analogue à ceux de nos anciens châteaux (2).

On trouvera sans doute un autre escalier pour la tour de l'Ouest. Cependant, à la rigueur, il se pourrait qu'il n'en eût existé qu'un seul, si l'on admet que le mur qui recouvrait en

(1) Il est intéressant de comparer cette porte du mur du Pirée avec la grande porte, dite de *Mégalopolis*, à Messène. Cf. A. de Rochas d'Aiglun, *Principes de la fortification antique*, p. 81 et pl. I. — La forteresse de Messène a été bâtie par Epaminondas, en 370.

(2) Le donjon n'était pas toujours dans l'intérieur de l'enceinte, mais parfois à cheval sur l'enceinte elle-même : M. Bernay cite comme exemples le château de Coucy, celui de Touques (Bretagne).

partie le couloir EE' était assez large pour établir entre les deux tours une communication régulière.

Pour découvrir l'Aphrodision de Thémistocle, plusieurs tranchées ont été ouvertes en éventail à partir de l'entrée. Presque partout on est arrivé très-rapidement au rocher; des murs de maisons, des puits comblés ont été mis au jour. En somme, rien d'intéressant. Mais, à trente mètres environ de la tour de l'Ouest, non loin du mur de fortification, au point culminant, on a déblayé une assise de pierres, d'un bel appareil; elle a 10<sup>m</sup>. de longueur à peu près, et paraît isolée des autres constructions. Peut-être ce mur servait-il à soutenir un des côtés de la terrasse sur laquelle s'élevait le temple. Peut-être aussi n'est-ce tout simplement qu'une partie encore indéterminée des ouvrages de défense. Les fouilles postérieures éclairciront ce point.

Dans les travaux de déblaiement, on a tiré du sol quelques objets (1), dont voici l'énumération :

1. — Stèle funéraire en marbre blanc avec l'inscription :

Δ Ι Ω Ν  
Α Ν Α Φ Α Υ  
Ξ Τ Ι Ο Ξ

Fragment d'une autre stèle en marbre blanc :

Α Υ Α Ξ

Peut-être λυζς, plutôt μωζς; fin de mot.

Ces morceaux proviennent évidemment de la nécropole voisine.

(1) Aujourd'hui déposés au Musée du Pirée.



2. — Des débris de poteries communes. deux grandes amphores presque intactes. plusieurs anses avec signatures :

1) Θ Α C I Ω N  
A N T I A N A [Ξ]

Entre les deux lignes, un attribut vague. — Le nom d'Αντιζυξ a été trouvé pour la première fois sur une autre anse de Thasos (1).

2) Θ Α Ξ I Ω N  
Α Ρ Ι Ν Ο Μ Ε Ν Η

La première lettre, à peu près effacée, doit être un κ. Le nom complet pourrait être Κρινομένης. — Dans l'attribut je crois reconnaître un épi.

3) Η Λ Ι Ο Δ Ω [ρo] Υ

Lettres fines et élégantes. ce qui est un caractère fréquent des anses rhodiennes (2).

4) Κ Α Λ Λ Ι  
Μ Α Χ Ο Υ

Ce nom, écrit de la même manière, en deux lignes, s'est déjà trouvé sur une anse enidienne (3).

J'omets quelques autres manches d'amphores, où l'inscription est très-mutilée ou illisible; mais la suivante me paraît avoir un intérêt spécial:

5) Γ Ο Κ Ξ Ι Ρ Υ Ξ  
Γ Ο Μ . ↓ Υ Τ Ξ Α

(1) Cf. A. Dumont, *Inscriptions céramiques de Grèce*, dans les *Archives des Missions*, 2<sup>e</sup> série, t. VI, p. 61.

(2) Cf. Dumont, *ibid.*, p. 75.

(3) Cf. Dumont, *ibid.*, p. 318.

Une cassure à la deuxième ligne a fait disparaître la troisième lettre et une partie de la quatrième; à l'une et à l'autre ligne, la première lettre est presque effacée, on peut néanmoins y retrouver un Υ. Je lis, en commençant par la droite: ΞΥΡΙΞΚΟΥΑΣΤΥ[ΝΟ]ΜΟΥ. Cependant l'inscription n'est pas βουστροφύδον, car alors les lettres κ, ξ, ρ seraient en sens contraire. — Je vois dans cette anomalie une nouvelle preuve de l'emploi des lettres mobiles pour frapper les inscriptions amphoriques. L'ouvrier, avant de timbrer l'anse, avait à disposer ses lettres dans un moule: l'inscription devant être lue de gauche à droite, il fallait que, dans le moule, elle fût, au contraire, de droite à gauche, et que chaque lettre fût placée à l'envers, pour se trouver imprimée à l'endroit. L'ouvrier mit bien *les lettres* à l'envers, mais il laissa *le mot* à l'endroit. Au lieu de préparer son cachet de la façon suivante :

Υ Ο Κ Ξ Ι Ρ Υ Ξ

il le prépara ainsi :

Ξ Υ Ρ Ι Ξ Κ Ο Υ

Bref, *il retourna les lettres et ne retourna pas le mot* (1). De là, dans l'impression, cette curieuse faute (2).

Il faut remarquer aussi le mot ἀστυνόμου, très-rare sur les anses recueillies en Grèce (3). C'est dans la céramique de Cnide que le nom de cette magistrature se rencontre le plus souvent.

(1) On se rend facilement compte de l'erreur en écrivant le mot de ces deux façons différentes sur un papier transparent, que l'on retourne avant de lire.

(2) M. Dumont (*op. cit.*, 7<sup>e</sup> partie, p. 395-402), parmi les nombreuses fautes d'impression qu'il relève, n'en a cité aucune de ce genre.

(3) « Je n'ai trouvé dans la collection d'Athènes que quatre sceaux avec le mot ἀστυνόμος . . . L'absence presque complète des agoranomes et des astynomes sur les sceaux de cette collection est un fait surprenant ». Dumont (*op. cit.*, p. 23).

3. — Une plaque épaisse, de dimensions considérables, en terre cuite grisâtre. Elle est loin d'être complète, et ce qui en reste est en trois ou quatre morceaux. En haut, une moulure creuse conserve la trace des petits ornements coloriés, d'un dessin fort simple, qui la couvraient autrefois. Le milieu est encadré d'une bordure, large de plusieurs centimètres, où se voit encore une bande d'un rouge vif. — Je ne sais quelle pouvait être la destination de cet objet.

4. — Deux fragments en terre cuite. La forme est d'un cylindre creux (diamètre: 0,15 environ) que l'on aurait coupé par le milieu. Ils portent les inscriptions suivantes:

1) Ζ Ι Α Π Ε Ι Ρ                      2) Μ Ο Σ Ι Α Ρ Ε Ι

Ces deux inscriptions se complètent l'une l'autre, et nous pouvons restituer: [πλήθος δη]μοσία Ηειρ. Le dernier mot est en abrégé, car le fragment 1 se prolonge encore de plusieurs centimètres au-delà du Ρ, et, d'autre part, la hauteur (0,035) et la profondeur des lettres marquées en creux ne permettent pas de supposer que la fin du mot ait été effacée.

Il s'agit donc d'une construction publique du Pirée. Les inscriptions de ce genre sont encore peu nombreuses: M. Haus-soullier (1) a signalé trois tuiles de Tanagra qui portent le mot Ζ Ο Ι Ζ Ο Μ Α Δ (δαμόσιος), et proviennent peut-être d'un tombeau appartenant à la ville. Sur un fragment, trouvé à Tégée, on lit: . . . της. Δαμόσιον (2); sur une tuile, légèrement courbée, trouvée aussi à Tégée: Δαμόσιος (3). Enfin M. Paris, dans ses fouilles récentes à Elatée, a découvert un certain nombre d'inscriptions analogues, encore inédites.

Si nos deux fragments sont des débris de tuiles, ils proviennent sans doute du toit des fortifications. Nous savons, en effet, par un texte épigraphique relatif à la réfection des murs

(1) *Quo modo sepulcra Tanagræi decoraverint*, 1884, p. 103.

(2) Le Bas et Foucart, *Inscr. du Péloponnèse*, 341 f.

(3) *Mittheilungen*, IV, p. 144.

d'Athènes et du Pirée (1) que ces murs étaient surmontés d'un toit de tuiles. Mais la longueur et la forte courbure de ces fragments nous y feraient voir plutôt les restes d'un tuyau de drainage, d'une conduite pour les eaux. — En tout cas, s'ils n'appartiennent pas aux ouvrages de défense, ils indiquent d'une façon certaine la proximité d'une autre construction publique. Or, c'est précisément au pied de cette assise, que j'ai signalée plus haut comme pouvant être le mur d'une terrasse, qu'ils ont été trouvés.

5. — Au même endroit, j'ai découvert un objet, assez rare jusqu'à présent dans les collections archéologiques, un de ces disques en cuivre, munis d'un axe, qui servaient de suffrages aux juges. Les premiers monuments de ce genre, au nombre de deux, ont été découverts à Athènes en 1861 et publiés, avec un commentaire abondant, par M. Rousopoulos (2).

En 1864, dix ψῆφοι ont été trouvés à la fois dans un puits, à Munchie; d'autres encore sont venus s'y ajouter. Le Musée de la Société archéologique, à Athènes, en compte actuellement dix-huit, plus un fragment. Celui que j'ai trouvé a son axe évidé (τετραπημένη); sur une face on lit la formule ordinaire: ΨΗΦΟΣ ΔΗΜΟΣΙΑ, sur l'autre, la lettre Α. J'ai cherché en vain la trace du sceau officiel que l'on voit toujours sur l'un ou l'autre côté, et qui représente une chouette, le corps de profil, la tête de face, semblable à celle des tétradrachmes archaïques. Mais l'oxyde dont l'objet était empâté a pu altérer l'empreinte et même la ronger complètement.

Il est difficile de donner une explication satisfaisante de la lettre Α. — Parmi les dix-huit jetons de vote du Musée d'Athènes, douze seulement ont conservé leurs lettres visibles; le mien porte ce nombre à treize, sur lesquels j'ai relevé :

3 Α, 1 Β, 2 Γ, 2 Δ, 1 Η, 1 Θ, 1 Κ, — 2 Μ.

(1) *C. I. A.*, t. II, n° 167

(2) *Αρχαιολ. Ήρμ.*, 1862, p. 305 et pl. 46, 2

M. Rousopoulos (1) interprétait ces timbres comme dans les tablettes judiciaires: les lettres, prises dans les dix premières de l'alphabet (z-z), lui paraissaient désigner une des dix sections des héliastes. Cette explication qui s'est trouvée exacte jusqu'à présent pour les tablettes judiciaires (2), dont on possède déjà une soixantaine (3), ne semble pas devoir être admise pour les  $\psi\tilde{\alpha}\rho\sigma$ , puisque, sur treize cas observés, on compte deux exceptions. Il faudrait chercher une interprétation nouvelle, ou du moins rendre compte des cas nouveaux. — Mais, en raison de l'insuffisance actuelle des documents, la solution doit être ajournée.

Tels sont les résultats des fouilles faites au Pirée les 3-12 mars 1887 par les marins de la *Victorieuse*. Outre ce qu'elles ont appris sur l'art de la fortification chez les anciens Grecs, elles ont mis au jour quelques nouveaux documents, archéologiques et épigraphiques, qui ne manquent pas d'intérêt. Puis, elles permettent d'espérer pour l'avenir des trouvailles plus importantes.

HENRI LECHAT.



(1) *Art. cité.*

(2) Dans quelques cas, cependant, elle est en défaut: deux tablettes du Musée d'Athènes portent le signe inconnu  $\text{H}$  (cf. P. Girard. *B. C. H.*, II, p. 531, 533); une autre publiée par Rayet (*Annuaire de l'Assoc pour l'Encouragement aux études grecques*, p. 206) a trois lettres à la fois: A,  $\Phi$ , H

(3) *Corpus Inscr. Att.*, II, 875-940.

## VARIÉTÉS

Dans une lettre datée du 11 février 1887, M. G. Hirschfeld, nous communique les observations suivantes au sujet du κοινὸν Ταρμιανῶν (*V. Bull. de Corr. hellén.*, X, p. 485-491).

L'inscription n° 4 (p. 491) a déjà été publiée par L. Ross dans les *Hellenica* (Halle, 1846, p. 67). Ross a fixé à Mouglaḥ le κοινὸν Ταρμιανῶν. Depuis, il a repris l'étude de ce texte dans son livre «*Kleinasien und Deutschland*», (p. 85), en ajoutant (p. 103) que les Ταρμιανοὶ pourraient bien être les *Tamiani* dont parle Tite-Live (XXXIII, 18), si ceux-ci n'étaient pas désignés comme un peuple d'Afrique.

Notre correspondant insiste sur le texte de Tite-Live, qui est ainsi conçu : «*Galli et Pisuetæ et Nisuetæ et Tamiani et Trahi ex Africa et Laudiceni ex Asia erant*». On pourrait, dit-il, aborder la question de nouveau, maintenant que l'on sait par l'inscription n° 2 (*Bull. de Corr. hellén.*, X, p. 488) que les Ταρμιανοὶ appartenaient à l'île de Rhodes. — Les Pisuetæ mentionnés par Tite-Live étaient un peuple de la Carie (*Steph. Byzant.* : Πισύη, πόλις Καρίας). Ainsi «*ex Africa*» pourrait se rapporter seulement aux «*Trahi*». Mais la leçon «*ex Africa*» paraît tout-à-fait suspecte.

## ΕΠΙΓΡΑΦΑΙ ΑΝΕΚΔΟΤΟΙ

1. — Κρήτης. — Ἐπί μαρμαρίνης πλακὸς εὐρεθείσης ἐν Ἱεραπέτρῳ τῆς Κρήτης.

ΔΩΡΙΩΝΑΠΟΛΥΜΝΙΝ  
ΤΑΜΙΑΝΒΕΙΘΥΝΙΑΣ  
ΚΑΤΑΛΕΓΕΝΤΑΕΙΣ  
ΤΟΥΣΔΗΜΑΡΧΙΚΟΥΣ  
ΣΤΡΑΤΗΓΟΝΑΠΟΛΕ

Δωρίωνα Πολύμνιν  
ταμίαν Βειθυνίας,  
καταλεγέντα εἰς  
τοὺς δημαρχικούς,  
στρατηγὸν ἀπο[δει-

ΧΘΕΝΤΑ      ΛΦΛ  
ΣΟΥΛΠΙΚΙΑΝΟΣ ΔΩΡΙΩΝ  
ΤΟΝΥΙΟΝ

χθέντα Λ. Φλ(άβιος)  
Σουλπικιανός Δωρίων  
τόν υιόν.

Τὸ ὄνομα τοῦ Λουκίου Φλαβίου Σουλπικιανοῦ Δωρίωνος εἶνε γνω-  
τόν καὶ ἐξ ἄλλων ἐπιγραφῶν τῆς Ἱεραπύτνης, ἐξ ὧν εἰκάζεται, ὅτι  
ἔζη ἐπὶ τῆς ἐποχῆς τῶν Ἀντωνίνων, ἧτοι 138—180 μ.Χ., ἀνῆκε  
δὲ εἰς οἰκογένειαν περιφανῆ, ἧς πολλὰ μέλη ἠξιώθησαν μεγάλων τι-  
μητικῶν ἀξιοματῶν ὑπὸ τῶν Ῥωμαίων (1).

2. — Ἰασοῦ. — Ἐπὶ μαρμαῦρου εὐρεθέντος οὐ μακρὰν τοῦ Κιου-  
λούκ.

Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος Θευδᾶν Βεβοί-  
ου φύσει δὲ Μενάνδρου ἄνδρα κα-  
λὸν καὶ ἀγαθὸν γυμνασιαρχήσαντα  
τῶν νέων σὺν τῷ υἱῷ Θευδᾶ λαμ-  
5 πρῶς καὶ μεγαλοψύχως τοὺς τε  
λιθίνους κανκέλλους τοῦ γυμνα-  
σίου ἐκ τῶν ἰδίων κατασκευάσαν-  
τα καὶ ἐπισκευάσαντα τὸν περὶ αὐ-  
τοὺς κόσμον καὶ τὰς λοιπὰς  
10 ἀρχὰς πάσας τετελειότα κατὰ  
τὸ κέλλιστον, τειμηῆς καὶ εὐνοίας  
χάριν· τὸ δὲ ἀνάλωμα ἐς τὸν ἄνδρι-  
άντα ἔδωκεν Θεοδότῃ Ἑκατόμνω  
φύσει δὲ Ἐρωτος ἡ γυνὴ αὐτοῦ διὰ  
15 τὴν εἰς τὸν ἄνδρα εὐσέβειαν καὶ  
τὴν ἑαυτῆς παραμυθίαν.

(1) L. Flavius Sulpicianus Δωρίων éleva deux statues à Marc-  
Aurèle et à Lucius Verus (*Corpus inscr. gr.*, 2581-2). Une au-  
tre inscription mentionne son nom et celui de son fils (*Ibid.*  
2590), mais la copie donnée dans le *Corpus* est très-mauvaise  
et les lignes paraissent avoir été confondues. La nouvelle ins-  
cription fait connaître le *cursus honorum* du fils: quæstor Bi-  
thyniæ, adlectus inter tribunitios, prætor designatus. Elle date  
du règne de Marc-Aurèle ou de Commode. — P. F.

## 3. — Ὡς ἄνω.

- Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος Ἰασέων (1)  
 Θεοδᾶ ἐφηβαρχήσαντα κατὰ τὸ  
 κάλλιστον καὶ δωρεάν πρεσ-  
 βεύσαντα πρὸς τὸν Κύριον ἡμῶν  
 5 Αὐτοκράτορα Καίσαρα Τραϊανόν  
 Ἀδριανόν Σεβαστὸν τιμῆς χάριν·  
 τὸ δὲ ἀνάλωμα εἰς τὸν ἀνδριάντα  
 ἔδωκεν ἡ μήτηρ αὐτοῦ Θεοδότη  
 Ἐκατόμνω φύσει δὲ Ἐρωτος εἰς  
 10 τὴν ἑαυτῆς παραμυθίαν.

## 4. — Ὡς ἄνω.

Η ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟΣ ΘΕΥΔΑΝΘΕΥ  
 ΔΑΓΥΜΝΑΣΙΑΡΧΗΣΑΝΤΑΤΩΝΝΕ  
 ΩΝΣΥΝΤΩΠΑΤΡΙΘΕΥΔΑΛΑΜΠΡΩΣ  
 ΚΑΙ ΜΕΓΑΛΟΥ ΨΥΧΩΣΤΕΙΜΗΣΧΑΡΙΝ  
 5 ΤΟ ΔΕ ΑΝΑΛΩΜΑ ΕΔΩΚΕΝΙΣΤΟΝΑΝ  
 ΔΡΙΑΝΤΑΘΕΟΔΟΤΗ ΕΚΑΤΟΜΝΟΝΟΣ  
 ΦΥΣΕΙ ΔΕ ΕΡΩΤΟΣ ΤΟΥ  
 ΙΣΤΗΝΕΑΥΤΗΣΠΑΡΑΜΥΘΙΑΝ

(1) La lecture Ἰασέων me semble très douteuse. Dans les deux autres dédicaces des statues élevées par Théodoté à son mari (2) et à son autre fils (4), le nom de la ville n'est pas indiqué. De plus, il manque le nom du fils de Theudas qui devrait se trouver à la place occupée par Ἰασέων. Peut-être y a-t-il Ἰάσονα. L'attribution de ces inscriptions à Iasos, n'étant fondée que sur ce passage et sur la proximité de la ville, n'est donc pas certaine. Les ruines voisines de Tschoulouk, dans lesquelles on a trouvé ces marbres, seraient plutôt celles de Passala, petite ville qui servait de port à Mylasa.



Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος Θευδᾶν Θευ-  
 δᾶ γυμνασιαρχήσαντα τῶν νέ-  
 ων σὺν τῷ πατρὶ Θευδᾶ λαμπρῶς  
 καὶ μεγαλοψύχως τιμητῆς χάριν  
 ὅ τὸ δὲ ἀνέλωμα ἔδωκεν εἰς τὸν ἀν-  
 δριάντα Θεοδότῃ Ἐκατόμνονος  
 φύσει δὲ Ἔρωτος ἡ μήτηρ αὐτοῦ  
 εἰς τὴν ἑαυτῆς παραμυθίαν.

5. — Ὡς ἄνω.

Η Φ Ι Λ Ο Σ Ε Β Α  
 Ε Τ Ο Σ Γ Ε Ρ Ο Υ  
 Ε Ι Α Γ Ο Υ Ε Τ Τ  
 Ι Ο Ν Α Ρ Τ Ε Μ Ι  
 Δ Ω Ρ Ο Ν Ι Ρ Ω  
 Τ Ο Ν Γ Υ Μ Ν Α  
 Ε Ι Α Ρ Χ Ο Ν Ξ

ἵ

Ἡ φιλοσέβα-  
 στος γερου-  
 σία Γ(άϊον) Ουέττ-  
 ιον Ἄρτεμί-  
 δωρον . . .  
 τὸν γυμνα-  
 σίαρχον Ξ

6. — Ὡς ἄνω.

Ε Τ Ο Υ Σ  
 Ρ Π  
 Π Α Ι Δ Ο Ν Ο  
 Μ Ο Σ Μ Α Ρ  
 Κ Ο Σ Μ Ο Υ Σ  
 Σ Ι Ο Σ Ε Λ Ι Ξ  
 Ν Ο Μ Ι Μ Ω Σ

ἵ

Ἔτους  
 ρπ  
 Παιδονό-  
 μος Μάρ-  
 κος Μούσ-  
 σιος Ἐλιξ  
 νομίμως

7. — Ὡς ἄνω.

Α Υ Λ Ο Ν Μ Ο Υ Σ  
 Σ Ι Ο Ν Α Π Ρ Ο Ν

Αὔλον Μούσ-  
 σιον Ἄπρον

ΜΑΡΚΟΣ ΜΟΥΣ		Μάρκος Μούσ-
ΣΙΟΣ ΛΕΩΝ ΚΑΙ		σιος Λέων και
ΜΑΡΚΟΣ ΜΟΥΣ	5	Μάρκος Μούσ-
ΣΙΟΣ ΕΛΙΞ ΤΟΝ		σιος Ἐλιξ τὸν
ΕΑΥΤΩΝ ΠΑΤΡΟ		ἑαυτῶν πᾶτρ[ω]-
ΝΑΚ. ΕΥΕΡΓΕΤΗΝ		να κ(αι) εὐεργέτην

## 8. — Ὡς ἄνω.

ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ		Ἄγαθῇ τύχῃ
ΙΟΥΛΙΑΝ ΑΥΓΟΥΣΤΑΝ		Ἰουλίαν Αὐγούσταν
ΜΗΤΕΡΑ ΣΤΡΑΤΟΠΕ		Μητέρα Στρατοπέ-
ΔΩΝΗ ΠΟΛΙΣ		δων ἢ πόλις
ΕΠΙΛΟΓΙΣΤΟΥ. Τ.	5	ἐπὶ λογιστοῦ Ἰ(ίτου)
ΦΛ. ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ		Φλ(αβίου) Δημητρίου
ΑΣΙΑΡΧΟΥ		Ἀσιάρχου
ΕΠΙΜΕΛΗΘΕΝΤΩΝ Μ		ἐπιμεληθέντων Μ(άρκου)
ΜΟΥΣΣΙΟΥ ΠΑΓΚΡΑ		Μουσσίου Παγκρά-
ΤΟΥΣ ΚΑΙ ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ	10	τους και Διονυσίου
. Α. ΔΙΟΣΚΟΡΟΥ		Α. Διοσκόρου

## 9. — Ὡς ἄνω.

. . . . .	ΑΙΔΟΝΟΜΟΥ
ΕΔΟΣ . . . . .	ΩΝ ΑΡΧΑΙΡΕΣΙΑΙΣ
ΕΠΕΙΓΑΙΟΣΙΟΥ ΛΙΟΣ ΚΑΠΙΤΩΝ ΠΑΙΔΟΝΟΜΗΣΑΣ	
ΚΑΙ ΠΡΟΝΟΗΣΑΣ ΤΗΣ ΤΩΝ ΠΑΙΔΩΝ ΑΓΩΓΗΣ ΚΑΙ	
5 ΠΑΙΔΕΙΑΣ ΚΑΤΑ ΤΟ ΚΑΛΙΣΤΟΝ ΕΠΕΤΕΛΗΣΕΝ	
ΚΑΙ ΑΓΩΝΑΣ ΔΙΔΟΥΣ ΑΥΤΟΙΣ ΚΑΙ ΑΘΛΑ ΠΑΝΤΑ ΤΕ	
ΦΙΛΟΤΕΙΜΟΤΑΤΑ ΕΠΟΙΗΣΕΝ ΕΠΕΔΩΚΕΝ ΤΕ ΚΑΙ	
ΘΕΩΡΙΑΣ ΟΤΕ ΔΗΜΟΣ ΕΠΙ ΤΗ ΤΟΥ ΑΝΔΡΟΣ ΦΙΛΟΤΕΙ	
ΜΙΑ ΠΡΟΣ ΕΦΩΝΗΣΕΝ ΤΕΙΜΗΘΗΝΑΙ ΑΥΤΟΝ ΤΑΙΣ	
10 ΚΑΛΙΣΤΑΙΣ ΤΙΜ]ΑΙΣ ΑΝΑ ΤΕ ΘΗΝΑΙ ΔΕ ΑΥΤΟΥ ΚΑΙ	
ΕΙΚΟΝΑ ΔΕ ΔΟΧΘΑΙ ΤΕ ΤΕΙΜΗΣΘΑΙ ΓΑΙΟΝΙΟΥ ΛΙΩΝ	

ΚΑΠΙΤΩΝΑΚΑΛΛΙΣΤΑΙΣΤΕΙΜΑΙΣΑΝΑΤΕΘΗΝΑΙ  
 ΔΕΑΥΤΟΥΚΑΙΕΙΚΟΝΑΓΡΑΠΤΗΝΕΝΑΣΠΙΔΙΕΠΙΧΡΥΣΩ  
 ΕΝΩΑΝΒΟΥΛΗΤΑΙ[. .]ΡΩΗΔΗΜΟΣΙΩΤΟΠΩΕΦΗΣΚΑΙ  
 15 ΕΠΙΓΡΑΦΗΝΑΙΗΒΟΥΛΗΚΑΙΟΔΗΜΟΣΤΗΝΕΙΚΟΝΑ  
 ΓΑΙΟΥΙΟΥΛΙΟΥΚΑΠΙΤΩΝΟΣΠΑΙΔΟΝΟΜΗΣΑΝΤΟΣ

. . . . . π]αιδονόμου

ΕΔΟΣ. . . . . Ω ἐν ἀρχαιρεσίαις

ἐπεὶ Γάιος Ἰούλιος Καπίτων παιδονομήσας  
 καὶ προνοήσας τῆς τῶν παιδῶν ἀγωγῆς καὶ

5 παιδείας κατὰ τὸ κάλλιστον ἐπέτελεσεν  
 καὶ ἀγῶνας διδοὺς αὐτοῖς καὶ ἄλλα πάντα τε  
 φιλοτειμότεα ἐποίησεν ἐπέδωκέν τε καὶ  
 θεωρίας, ὃ τε δῆμος ἐπὶ τῇ τοῦ ἀνδρὸς φιλοτει-

10 καλλίσταις[ς τιμ]αῖς, ἀνατεθῆναι δὲ αὐτοῦ καὶ  
 εἰκόνα· δεδόχθαι τετειμηθῆναι Γάιον Ἰούλιον

Καπίωνα (ταῖς) καλλίσταις τειμαῖς, ἀνατεθῆναι  
 δὲ αὐτοῦ καὶ εἰκόνα γραπτὴν ἐν ἀσπίδι ἐπιχρύσῳ  
 ἐν ᾧ ἂν βούληται χῶρῳ ἢ δημοσίῳ τόπῳ ἐρ' ἥς καὶ

15 ἐπιγραφῆναι· ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος τὴν εἰκόνα  
 Γαίου Ἰουλίου Καπίτωνος παιδονομήσαντος.

10. — Ὡς ἄνω.

Ε Τ Ο Υ Σ

Π Φ Γ Υ Μ Ν Α Σ Ι Α Ρ Χ Ο Υ Γ Α Ι Ο Υ Π Ο Μ  
 Π Η Ι Ο Υ Κ Α Ι Ι Ο Υ Λ Ι Ο Υ Κ Ο Μ Ι Ν Α  
 Π Ε Ι Σ Ω Ν Ο Σ Τ Ο Β Ο Ι Δ Ε Η Ρ Ι Ε

Ἔτους

πφ, γυμνασιάρχου Γαίου Πομ-  
 πηίου καὶ Ἰουλίου Κομινᾶ  
 Πείσωνος τὸ Β οἶδε ἠρίσ[τευσαν]

## 11. — Ὡς ἄνω.

ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑΚΑΙΣΑΡΑ  
ΤΙΤΟΝΚΑΙΥΟΝΑΔΡΙΑΝΟΝ  
ΑΝΤΩ . . . . . ΣΕΒΑΣΤΟΝ  
ΟΛΥΜΠΙΟΝ

Αὐτοκράτορα Καίσαρα  
Τίτον [Αἴλι]ον Ἀδριανὸν  
Ἀντωνεῖνον Σεβαστὸν  
Ὀλύμπιον

12. — *Trállεωv*. — Ἐπὶ τετραγώνου μαρμαῦρου εὐρεθέντος ἐν Τράλλεσι μήκους 1,30, πλάτους 0,42, πύχους 0,46, ἐξ ἀντιγραφῆς τοῦ κ. Μιχαήλ Παπακωνσταντίνου.

. ΒΟΥΛΗΚΑΙΟΔ.  
ΜΟΣΚΑΙΤΟΙΕΡΟΝ  
. ΥΣΤΗΜΑΤΗΣΓΕ  
ΡΟΥΣΙΑΣΕΤΙΜΗΣΑΝ  
ΛΟΥΚΙΛΙΑΝΓΛΟΥΜ 5  
. ΟΥΘΥΓΑΤΕΡΑΛΛΑΥ  
ΔΙΚΗΝΤΗΝΑΡΧΙΕΡΕΙ  
ΑΝΔΙΑΤΑΣΤΟΥΓΕ  
ΝΟΥΣΑΥΤΗΣΦΙΛΟΤΙ  
ΜΙΑΣ 10  
ΠΑΙΛΙΟΣΒΑΣΣΟΣΧΡΥ  
ΣΕΡΩΣΣΤΕΦΑΝΗΦΟΡΙ  
ΣΑΣΑΡΧΙΕΡΑΤΕΥΣΑΣ  
. ΑΙ . . . ΛΟΙΠΑΣΑΡΧΑΣ  
ΚΑΙΛΙΤΟΥΡΓΙΑΣΤΕΛΕΣΑΣ 15  
ΤΗΝΕΑΥΤΟΥΜΗΤΕΡΑ

Ἡ] βουλὴ καὶ ὁ δ[ῆ]-  
μος καὶ τὸ ἱερόν  
σ]ύστημα τῆς γε-  
ρουσίας ἐτίμησαν  
Λουκιλίαν Γ(αίου) Λου[γι]-  
λίου θυγατέρα Λαυ-  
δίκην τὴν ἀρχιέρι-  
αν διὰ τὰς τοῦ γέ-  
νους αὐτῆς φιλοτι-  
μίας  
Π(όπλιος) Αἴλιος Βάσσης Χρυ-  
σέρως στεφανηφορ[ή]-  
σας ἀρχιερατεύσας  
καὶ [τὰς] λοιπὰς ἀρχὰς  
καὶ λειτουργίας τελέσας  
τὴν ἑαυτοῦ μητέρα.

13. — *Σύvναδα*. — Ἐπὶ μαρμαῦρου ὕψ. 0,39, πλ. 0,64, παχ. 0,10 μετενεχθέντος ἐξ Ἄφριον-Καραϊσσᾶρ εἰς Σμύρνην καὶ εὐρισκαμέ-  
νου νῦν ἐν τῷ κήπῳ τοῦ μακαρίτου ἱατροῦ κ. Ἀντωνίου Βόρζ, —  
μετ' ἐκτυπώματος.

ΣΙΑΙΣ ΟΙΓΑΙΣΤΙΜΑΙΣΚΑΪΑΓΑΛ. . . ΤΙΜ  
 ΝΩΙΚ ΥΤΟΝΚΑΙΣΥΝΝΑΟΝΚΑΙΣΥΝΒΩΜΟΝΤΩ  
 ΔΗΜ ΕΙΣΑΝΓΕΙΛΑΝΤΩΝΤΩΝΣΤΡΑΤΗΓΩ  
 ΞΕΝ ΦΙΛΩΝΙΔΗΣΗΡΟΔΩΡΟΥΤΟΥΛΙΜΝΑΙΟΥ  
 5 ΧΩ ΗΛΙΚΙΑΙΑΓΩΓΗΣΜΕΝΕΤΥΓΧΑΝΕΝΤΗΣΒΕ  
 ΤΗΣΔΙΑΤΗΝΤΩΝΓΟΝΕΩΝΠΕΡΙΤΑΣΠΟΥΔΑΙΑΤΩΝΕΝΤΩΙΒΙΩΙΚ  
 ΖΗΛΩΤΗΣΔΕΓΙΝΟΜΕΝΟΣΤΩΝΑΡΙΣΤΩΝΣΥΝΩΚΕΙΟΥΤΟΝΜΕΝ  
 ΠΟΝΑΡΕΤΗΚΑΙΣΩΦΡΟΣΥΝΗΤΟΔΕΗΘΟΣΚΟΣΜΙΟΤΗΤΙΚΑΙΕΥΣΧ  
 ΜΟΣΥΝΗΔΙΑΤΟΚΑΙΦΥΣ. . . ΑΝΧΙΝΟΙΑΝΑΥΤΩΙΠΑΡΕΙΝΑΙΓΙΝΟΜΕΝΟ  
 10 ΤΕΑΞΙΟΣΤ. . . ΩΝΓΟΝΕΩΝΔΟΞΗΣΕΜΕΣΟΛΑΒΗΘΗΕΝΑΝΤΙΩΘΕ  
 ΤΗ. ΤΥΧΙ. . . . ΥΝΕΒΗΤΟΥΣΓΟΝΕΙΣΑΥΤΟΥΚΑΙΤΟΥΣΠΟΛΙΤΑ  
 ΛΙΑΣΤ ΜΑΣΚΑΘΥΠΕΡΒΟΛΗΝΛΥΓΗΘΗΝΑΙΚΑΙΚΑΘΗΚΕΙΤ  
 ΔΗΜΟΝ ΑΤ. . . ΑΝΤΟΥΣΠΡΟΣΑΡΕΤΗΝΤΡΕΠΟΜΕΝΟΥΣΜΕΜ  
 ΜΕΝΟΝΔ. . . . ΩΝΠΡΟΓΟΝΩΝΑΥΤΟΥΔΟΞΗΣΚΑΙΤΩΝΧΡΕΙ  
 15 ΩΝΕΠΡΑΞ. . . . ΟΝΤΑΔΕΚΑΙΠΑΡΑΦΙΛΩΝΙΔΟΥΤΟΥΠΑΠΠΟΥΑ  
 ΠΛΗΡΗΤΑΔΙ. . . ΑΚΑΙΤΑΣΕΞΑΥΤΟΥΓΙΝΟΜΕΝΑΣΚΑΤΑΤΟΣΥ  
 ΕΙΣΤΗΝΠΑΤΡ. . . . ΕΥΕΡΓΕΣΙΑΣΕΤΙΔΕΚΑΙΤΗΝΕΝΤΑΙΣΑΡΧΑ  
 ΠΙΣΤΙΝΤΕΚΑΙΚΑΘΑ. . . . ΚΑΙΤΗΝΠΡΟΣΕΝΑΚΑΙΕΚΑΣΤΟΝ  
 ΠΟΛΙΤΩΝΓΝΗΣΙΟΤΗΤΑΤΕΚΑΙΦΙΛΑΝΘΡΩΠΙΑΝΑΓ  
 20 ΩΙΤΑΣΕΠΙΒΑΛΛΟΥΣΑΣΤΙΜΑΣΕΣΤΕΦΑΝΩΣ  
 ΔΗΜΟΥΦΙΛΩΝΙΔΗΝΗΡΟΔΩΡΟΥΤΟΥΛΙΜΝΑΙΟΥΣ

ΤΕΧΡΥΣΩΙΚΑΙ ΕΙΚΟΝΙΓΡΑΠΤΗΙΚΑΙ ΕΙΚΟΝ  
 ΝΑΘΕΣΙΝΚΑΙΑΝΑΣΤΑΣΙΝΓΕΝΕΣΘΑΙΕΝΤΩΙΓ  
 ΜΑΤΙΜΑΡΜΑΡΙΝΩΙΟΥΤΗΝΑΝΑΣΤΑΣΙΝΓΕ

- σίαις [και ταις λ]οιπαῖς τιμαῖς και ἀγάλλ[μα]τι μ[αρμαρί-  
 νωι κ[αι εἶναι α]ὐτόν και σύνναον και σύνθωμον τω . . .  
 δημ . . . . . εἰσανγειλάντων τῶν στρατηγῶ[ν, ἔδο-  
 ξεν [τῶι δήμωι· ἐπεὶ] Φιλωνίδης Ἡροδώρου τοῦ Λιμναίου . . .
- 5 χω [ἐν τῇ πρώτῃ] ἡλικίαι ἀγωγῆς μὲν ἐτύγγανεν τῆς βε[λιτίσ-  
 τῆς διὰ τὴν τῶν γονέων περὶ τὰ σπούδαῖα τῶν ἐν τῶι βίωι κ[αλῶν,  
 ζηλωτῆς δὲ γινόμενος τῶν ἀρίστων συνφεκίου τὸν μὲν [τρό-  
 πον ἀρετῆ και σωφροσύνη, τὸ δὲ ἦθος κοσμιότητι και εὐσχ[η-  
 μοσύνη, διὰ τὸ και φύσ[ει] ἀχνίνοιαν αὐτῶι παρεῖναι, γινόμενό[ς]
- 10 τε ἄξιος τ[ῆς τ]ῶν γονέων δόξης ἐμεσολαβήθη ἐναντιῶ θε[ῶ  
 τῆ[ι] τύχ[ῃ], ἐξ οὗ σ]υνέβη τοὺς γονεῖς αὐτοῦ και τοὺς πολιτα[ς  
 . . . . . καθ' ὑπερβολὴν λυπηθῆναι και καθήκει τ[ὸν  
 δῆμον [κατ' ἄξι]α τ[ιμ]ᾶν τοὺς πρὸς ἀρετὴν τρεπομένους, μεμ[νη-  
 μένον δ[ε τῆς τ]ῶν προγόνων αὐτοῦ δόξης και τῶν χειρ[ῶν  
 15 ὧν ἐπραξ[αν, εὐρ]όντα δὲ και παρὰ Φιλωνίδου τοῦ πάππου α[ὐτοῦ  
 πληρῆ τὰ δι[και]α και τὰς ἐξ αὐτοῦ γινομένας κατὰ τὸ σύ[νεχες  
 εἰς τὴν πατρίδα εὐεργεσίας, ἔτι δὲ και τὴν ἐν ταῖς ἀρχα[ις  
 πίστιν τε και καθα[ρότητα] και τὴν πρὸς ἕνα και ἕκαστον [τῶν  
 πολιτῶν γνησιότητά τε και φιλανθρωπίαν ἀπ[ονέμειν αὐ-  
 20 τῶι τὰς ἐπιβαλλούσας τιμὰς, ἐστεφανῶσ[θαι ἀπὸ τοῦ  
 δήμου Φιλωνίδην Ἡροδώρου τοῦ Λιμναίου σ[τεφάνωι  
 τε χρυσῶι και εἰκόνι γραπτῆι και εἰκόν[ι χρυσοῦ, ὧν τὴν ἀ-  
 νάθεσιν και ἀνάστασιν γενέσθαι ἐν τῶι γ[υμνασίωι και ἀγάλλ-  
 ματι μαρμαρίνωι, οὗ τὴν ἀνάστασιν γε[νέσθαι ἐν . . . . .

14. — Ἐπιγραφαὶ Ηνωδίας. — Ἐν Βουλδοουρίῳ ἐκ τῆς συλλογῆς  
 Κωνσταντίνου - Ἐφένδη.

ΗΒΟΥΛΗ  
 ΚΑΙ ΟΔΗΜΟΣ

Ἡ βουλή  
 και ὁ δῆμος

ΕΠΙΑΡΧΟΝΤΩΝ		Ἐπὶ ἀρχόντων
ΚΑΛΛΙΚΛΕΟΥΣ Β		Καλλικλέους Β
ΔΙΟΝΥΣΙΟΥΚΑΙ	5	Διονυσίου καὶ
ΤΑΜΩΝΟΣΚΟΝΩ		Τάμωνος Κόνω-
ΝΟΣΚΑΙΕΥΚΛΕ		νος καὶ Εὐκλε-
ΟΥΣΚΑΛΙΚΛΕΟΥΣ		οῦς Κ(α)λλικλέους

Κ. Δ. Τ. Κ. Κ.

Τὸ κύριον ὄνομα Τάμων δὲν ὑπάρχει ἐν τῷ λεξικῷ τοῦ Pape.

15. — Εὐρέθη ἐν τῷ ὀθωμανικῷ νεκροταφείῳ παρὰ τῷ χωρίῳ Κισλί οὐ μακρὰν τοῦ Βουλδουρίου.

ΔΗΜΗΤΡΙΟΣ		Δημήτριος
ΚΑΙ ΤΙΩΛΑ		καὶ Τιῶλα-
ΜΟΣ ΟΙΚΟ		μος οἱ Κό-
ΜΩΝΟΣΑ		μωνος ἀ-
ΝΕΣΤΗΣΑΝ	5	νέστησαν

16. — Σαγά.λισσος. — Ἐν Σαλλασίν πλησίον κρήνης.

ΠΟΠΛΙΟΣ		Πόπλιος
ΙΟΥΛΙΟΣ		Ἰούλιος
ΔΙΟΓΕΝΙΑ		Διογενια-
ΝΟΣΥΙΟΣ		νὸς υἱὸς
ΠΟΠΛΙΟΥ	5	Ποπλίου
ΙΟΥΛΙΟΥ		Ἰουλίου
ΣΑΝΚΤΟΥ		Σάνκτου
ΝΕΟΥΑΓΟ		νέου, ἀγο-
ΡΑΝΟΜΗ		ρανομή-
ΣΑΣΤΗΓΛΥ	10	σας τῇ γλυ-
ΚΥΤΑΤΗΠΑ		κυτάτη πα-

Τ Ρ Ι Δ Ι Τ Ο Ν  
Ε Ρ Ω Τ Α Α  
Ν Ε Θ Η Κ

τριδι τόν  
ἔρωτα ἀ-  
νέθηκ(ε)

Ἡ ἐπιγραφή αὕτη εἶνε δεδημοσιευμένη ἐν *Voyage archéologique en Grèce et en Asie Mineure*, par Le Bas et Waddington, ὑπ'ἀριθ. 1197. Στίχ. 7. Ὁ κ. Waddington ἐδημοσίευσεν τὴν ἐπιγραφὴν ταύτην κατὰ τὸ ἀντίγραφον τοῦ Bailie φέρον ΣΙΝΚΛΗΤΙΚΟΥ, qui a l'air d'être une *correctio tacita* de Bailie. Συνκλητικὸς, *senatorius*, ne peut guère être un nom propre, τὸ δὲ ἀντίγραφον τοῦ Pell φέρει ΣΙΝΚΤΟΥΜΓΟΥ, ὃπερ μᾶλλον συνάδει τῷ ἀντιγράφῳ τοῦ ἐν Σπάρτῃ τῆς Ηισιδίας ἑλληνοδιδασκάλου κ. Α. Χ. Α. Καραντώνη φέροντι ΣΑΝΚΤΟΥΝΕΟΥ.

17. — Ἐν *Sa. Iliacis* (1).

ΤΕΡΕΝΤΙΟΝΑΦΡΙΚΑΝΟΝ  
ΤΟΝΔΙΑΣΗΜΟΤΑΤΟΝ  
ΗΓΕΜΟΝΑ  
ΔΙΚΑΙΟΣΥΝΗΚΑΙΦΙ  
ΛΑΝΘΡΩΠΙΑΠΑΣΗ  
ΠΑΝΤΑΣΥΠΕΡΒΑΛΟ  
ΜΕΝΟΝΗΠΑΤΡΙΣ  
ΤΟΝΕΥΕΡΓΕΤΗΝ

Τερέντιον Ἀφρικανὸν  
τὸν διασημότατον  
ἡγεμόνα  
δικαιοσύνη καὶ φι-  
λανθρωπίᾳ πάση  
πάντας ὑπερβάλο-  
μενον ἢ πατρίσ  
τὸν εὐεργέτην

18. — ΓΑΙΟΣΙΟΥ  
ΝΙΟΣΙΟΥΣ  
ΤΟΣΟΥΕ  
ΤΡΑΝΟΣΚΑΤΑ  
ΔΙΑΘΗΚΗΝ

Γάϊος Ἰού-  
νιος Ἰου-  
τος οὐέ-  
τρανος κατὰ  
διαθήκην

Ἡ ἐπιγραφή αὕτη ἐγχειράραται ἐπὶ στήλης εὐρισκομένης ἐν τῇ

(1) Cette inscription a déjà été publiée, mais inexactement, dans le *Bulletin*, (VII, p 268) par M. Ramsay qui avait mal lu le nom du personnage et avait restitué Μαρκιανόν.

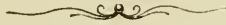


ἀλλῆ τοῦ ἐν τῷ χωρίῳ Τσεκίν τουρκοῦ τεμένους οὐ μακρὸν τοῦ Βουλδουρίου.

19. —	ΡΟΔΩΝΣΕΛΕΥ	Ῥόδων Σελεύ-
	ΚΟΥΤΡΩΙΛΟΥ	κου Τρωίλου
	ΙΕΡΑΣΑΜΕΝΟΣ	ιερασάμενος
	ΤΟΝΚΑΘΗΓΕΜΟ	τὸν καθηγεμό-
	ΝΑΕΡΜΗΝΕΚΤΩΝ	να Ἐρμῆν ἐκ τῶν
	ΙΔΙΩΝΙΔΡΥΣΑΤΟ	ιδίῳν ιδρύσατο

Ἡ ἐπιγραφή αὕτη ἐγκεχάραται ἐπὶ βύσσεως ἀγάλματος εὐρισκομένου ἐν Σπάρτῃ.

ΑΔΕΞ. ΕΜΜ. ΚΟΝΤΟΛΕΩΝ.



## BIBLIOGRAPHIE

LES CAVALIERS ATHÉNIENS, par M. Albert Martin, dans la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, (17<sup>e</sup> fascicule) — vol. in-8°. XII-598. — Paris, Thorin, 1886.

L'ouvrage de M. Albert Martin est divisé en quatre parties.

Dans la première, consacrée aux origines, M. Albert Martin étudie les réformes administratives de Solon et la part qui revient à celui-ci dans l'institution du corps militaire des cavaliers. Puis il retrace l'histoire de la cavalerie athénienne depuis Solon jusqu'à Périclès qui y fit de notables changements.

Le livre II traite des fêtes religieuses d'Athènes relativement au rôle que les cavaliers y jouaient. Les processions auxquelles ils prenaient part, les jeux où ils concouraient, surtout les grands jeux équestres des Theseia et des Panathé-

nées sont exposés en détail. C'est avec Périclès que les cavaliers ont commencé à prendre part aux processions; ils participent aux *concours collectifs* dès la fin du IV<sup>e</sup> siècle, aux *concours individuels* seulement au II<sup>e</sup> siècle. A ces habitudes nouvelles l'esprit militaire ne pouvait que perdre.

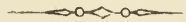
L'auteur étudie au livre III l'organisation du corps des cavaliers. Il recherche dans quelle mesure on peut appliquer au service dans la cavalerie le nom de liturgie; de quelle manière se recrutent les cavaliers; en quoi consistaient pour eux la *dokimasie* et la *κατάστασις*; quelle solde l'Etat leur payait; comment s'opéraient les levées, les transports maritimes; quel fut, aux différentes époques, l'effectif de la cavalerie athénienne; quelles étaient les attributions de l'hipparque et des phylarques. Les chapitres suivants sont consacrés à l'instruction et à l'armement des cavaliers, aux actes publics qu'ils ont pu faire comme corps délibérant, enfin à l'emploi des *Tarentins* dans la cavalerie athénienne.

Le rôle des cavaliers dans la société est étudié et apprécié au livre IV. Leur rôle militaire à partir de Périclès jusqu'à la bataille de Chéronée est considérable. En même temps ils ont dans la ville un rôle politique; ils appartiennent aux premières classes, ils sont donc du parti de l'aristocratie. Pour cette même raison, parce qu'ils sont l'élite de la jeunesse, ils tiennent dans l'art et dans la littérature d'Athènes une place des plus importantes.

M. Albert Martin, dans sa conclusion, revient au rôle politique des cavaliers; il s'attache à montrer la part qu'ils ont prise dans les discordes civiles, « quelle influence ces luttes ont eue sur les destinées d'Athènes, et surtout quelle a été la conduite de cette aristocratie dont les cavaliers étaient la partie militante ».

H. L.

2 avril 1887.



## LE SÉNATUS-CONSULTE DE PANAMARA.

---

Nous commençons la publication des inscriptions que nous avons découvertes dans le sanctuaire de Zeus Panamaros, près de Stratonicee, par un sénatus-consulte de l'année 39 avant notre ère. Il est gravé sur une plaque de marbre (Long. 0,89; Larg. 0,69; Ep. 0,09) brisée dans le bas. Sur les 20 lignes qui restent de ce monument, la partie gauche, à partir de la 15<sup>me</sup>, est presque complètement effacée. Le reste même est d'une lecture difficile et souvent incertaine.

(Voir l'inscription p. 226).

Le sénatus-consulte que nous publions est le douzième sénatus-consulte du temps de la République, qui nous soit connu par les inscriptions. Nous donnerons d'abord la liste complète, par ordre chronologique, de ces documents, avec l'indication des ouvrages où ils sont publiés ou commentés :

1. *S. C. de Delphes* (189 av. J. C.); Le Bas, *Voy. Arch.* II, n° 852 a et b;

2. *S. C. de Thisbé* (170 av. J. C.); Foucart, *Sénatus-consulte inédit de l'an 170 avant notre ère*: Mommsen, *Ephem. epigr.* I, 278; Joh. Schmidt, *Mittheil. Instit. Athen*, IV, p. 235.

3. *S. C. de Tiburtibus* (159 av. J. C.); *C. I. L.* I, 107;

4. *S. C. de Narthakion* (150-146 av. J. C.); Latyschew, *Bull. de Corr. hellén.*, VI, p. 356 sqq.; cf. Willems, *le Sénat de la République romaine*, I, Appendice, p. 708 sqq;

5. *S. C. de Priène* (135 av. J. C.); *C. I. G.* 2905, Le Bas et Waddington, *Inscr. d'Asie Mineure*, n° 195-196;

ΔΟΓΜΑ ΕΠΙΣΤΕΦΑΝΗΦΟΡΟΥΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΥΤΟΥΑΡΤΕΜΙ  
 ΔΩΡΟΥΤΟΥΠΑΜΦΙΛΟΥΚΑ<sup>Υ</sup>ΔΕΑΡΙΣΤΕΙΔΟΥΗΡΑΚΛΕΩΝΟΣΜΗ  
 ΝΟΣ.Ρ.ΤΗΕΞΕΙΚΑΔΟΣ ΛΕΥΚΙΩΜΑΡΚΙΩΚΗΣΩΡΙΝΩΚΑΙΓΑΙΩΚΑΛΟΥΗΣΙΩ  
 ΥΠΑΤΟΙΣΠΡΟΗΜΕΡΩΝΔΕΚΑΟΚΤΩΚΑΛΑΝΔΩΝΣΕΠΤΕΝΒΡΙΩΝΕΝΤΩΝΑΩ  
 5 ΤΩΤΗΣΟΜΟΝΟΙΑΣΓΡΑΦΟΜΕΝΟΙΣΠΑΡΗΣΑΝΓΑΙΟΣΚΑΪΙΝΑΣΓΑΙΟΥΥΙΟΣ  
 ΚΟΥΡΙΝΑ...ΠΙΟΣΣΗΞΤΙΟΣΛΕΥΚΙΟΥΥΙΟΣΚΟΛΛΙΝΑ ΛΕΥΚΙΟΣΝΩΝΙΟΣΛΕΥ  
 ΚΙΟΥΥΙΟΣΟ...ΛΕΙΝΑΑΣΠΡΗΝΑΣΠΟΠΛΙΟΣΑΤΤΙΟΣΠΟΠΛΙΟΥΥΙΟΣΚ...Ι  
 ΝΑΚΟΙΝΤΟΣΚΛΟΕΛΙΟΣΜΑΡΚΟΥΥΙΟΣΚΟΥΡΙΝΑΜΑΡΚΟΣΣΕΡΟΙΛΙΟΣΓΑΙΟΥΥΙ  
 ΟΣ...Α ΓΑΙΟΣΗΔΙΟΣΓΑΙΟΥΥΙΟΣΚΛΑΥΔΙΑΘΩΡΟΣΠΟΠΛΙΟΣΣΗΣΤΥΙΛ  
 10 ΛΙΟΣΠΟΠΛΙΟΥΥΙΟΣ...ΕΝΤΙΝΑ ΤΙΤΟΣΑΤΙΝΙΟΣΤΙΤΟΥΥΙΟΣΦΑΒΙΑΤΥΡΑ  
 ΝΟΣΜΑΡΚΟΣ...ΥΙΟΣΠΟΠΛΙΑΔΙΑΤΑΛΛΑΚΕΙΝΟΣ ΠΕΡ.  
 ΩΝΛΕΥΚΙΟΣΚΗΣΩΡΙΝΟΣΥΠΑΤΟΣΛΟΓΟΥΣΕΠΟΙΗΣΑΤΟΣΤΡΑΤΩΝΑ  
 ΜΕΝΙΠΠΟΥ...ΑΠΟΛΛΩΝΙΔΟΥ...ΣΤΕΑΝΜΕΝΑΝΔΡΟΥ  
 ΑΡΙΣΤΟΛΑΟΝΑΡΙΣΤΟΛΑΟΥ...Ε.ΑΝΑΡΙΣΤΟΔΗΜΟΥΕΚΑΤΑΙΟΝΑΓΗ  
 15 ΣΑΝΔΡΟΥ...ΟΥΣΜΥΩΝΙΔΗΝΙΕΡΟΚΛΙ  
 ΟΥΣ ΙΕΡΟΚΛΗ...ΟΚΛΗΝΔΙΟΝΥΣΙΟΥ  
 ...ΑΙΤΕΙΣΘΑΙΤΕΠΑΡΑΤΗΣ  
 ...ΩΝ ΤΑΣΑΞΙΑΣΤΗΣ  
 ...ΤΟΥΤ...ΠΙΣΤΕΩΣ  
 20 ...ΡΩΜΑΙΩΝ

- Δόγμα. — Ἐπὶ στεφανηφόρου Ἀρτεμιδώρου τοῦ Ἀρτεμι-  
 δώρου τοῦ Παμφίλου καθ' ὑ(τοθεσίαν) δὲ Ἀριστείδου, Ἡρακλεῶνος μη-  
 νός [τ]ρ[ί]τη ἕξ εἰκάδος. — Λευκίῳ Μαρκίῳ Κησωρίῳ καὶ Γαίῳ Καλουρησίῳ  
 ὑπάτοις πρὸ ἡμερῶν δεκαοκτώ καλανδῶν σεπτεμβρίων ἐν τῷ νηῶ  
 5 τῷ τῆς Ὀμονοίας. Γραφομένοις παρήσαν Γαίος Κα[ρ]ρίνας Γαίου υἱός  
 Κσ[υ]ρίνα. [Πσ]π[λι]ος Σήστιος Λευκίου υἱός [Κ]ολλίνα, Λεύκιος Νώνιος Λευ-  
 κίου υἱός Ο[υ]ε[λ]εῖνα Ἀσπρήνας, Πόπλιος Ἄατιος Ποπλίου υἱός Κ[ρ]υ[ρ]ι- ου Κ[ολλ]ι-  
 να, Κοίντος Κλοέλιος Μάρκου υἱός Κουρίνα, Μάρκος Σερούλιος Γαίου υἱ-  
 ός [ . . . ]α, Γάιος Ἡδῖος Γαίου υἱός Κλαυδία Θώρος, Πόπλιος Σηστυλ-  
 10 λιος Ποπλίου υἱός [Ο]υφ[εν]τίννα, Τίτος Ἀτίνιος Τίτου υἱός Φαθία Τυρα-  
 νός, Μάρκος . . . υἱός Ποπλίλια Παλλακαῖνος. Περ[ι]  
 ὧν Λεύκιος Κησωρίνος ὑπάτος λόγους ἐποιήσατο, Στράτωνα  
 Μενίππου, . . . Ἀπολλωνίδου, [Ἀρι]στέαν Μενάνδρου  
 Ἀριστόλαον Ἀριστολάου, . . . ἐαν Ἀριστοδήμου, Ἐγκαταῖον Ἀγη-  
 15 σάνδρου, . . . οὐς, Μυωνίδην Ἴεροκλ[έ]-  
 ους, Ἴεροκλ[ί]ν . . . αἰτεῖσθαι τε παρὰ τῆς  
 . . . ὦν τὰς ἀξίας τῆς  
 . . . τούτ . . . πίστεως  
 20 . . . Ρωμαίων . . .

6. *S. C. d'Adramyttium* (1) (peu de temps après 123 av. J. C.); *Επιγραφ. Μουσείον τῆς Εύαγγ. Σχολῆς*, I, p. 137; *Bull. de Corr. hellén.* II, 128; IV, 376; Mommsen, *Ephem. epigr.* IV, 213-222; Willems, *le Sénat de la République romaine*, I, Appendice, p. 693; Foucart, *Bull. de Corr. hellén.* IX, 401.

7. *S. C. d'Astypalæa* (105 av. J. C.); *C. I. G.*, 2485; cf. *C. I. L.* I, 203, p. 113; Cousin, *Bull. de Corr. hellén.* X, p. 160-171.

8. *S. C. de Lagina* (81 av. J. C.); Diehl et Cousin, *Bull. de Corr. hellén.* IX, p. 437;

9. *S. C. d'Asclépiade* (78 av. J. C.); *C. I. G.* 5879; *C. I. L.* I, p. 111, n° 203;

10. *S. C. d'Oropos* (73 av. J. C.) (2); *Ἐφημ. Ἀρχ.* 1884, p. 98; *Hermès*, XX, 268-287;

11. *S. C. d'Aphrodisias* (56 av. J. C.); Le Bas et Waddington, *Inscr. d'Asie Mineure*, n° 1627; cf. Willems, *le Sénat de la République romaine*, I, p. 252 (3).

12. *S. C. de Panamara* (39 av. J. C.)

Mais pour se rendre un compte exact des différences qui se sont produites dans la rédaction des sénatus-consultes, il faut joindre à ces documents un certain nombre d'autres actes de même nature qui nous ont été conservés, soit en latin soit en grec, par les inscriptions ou les auteurs. Ce sont :

*S. C. de Bacchanalibus* (186 av. J. C.); *C. I. L.* I, p. 43, n° 196;

*S. C. de philosophis et de rhetoribus* (161 av. J. C.); *Suet. de rhetor.* 1; *Aul. Gell. Noct. Att.* XV, 11, 1;

*S. C. de hastis Martiis* (99 av. J. C.); *Aul. Gell. Noct. Att.* IV, 6, 2;

(1) Ce n'est pas, à proprement parler, un sénatus-consulte; c'est une décision du préteur assisté de son conseil. Pour la date, voyez Mommsen, *Ephem. epigr.* IV, p. 217 et Foucart, *Bull. de Corr. hellén.* IX, p. 402.

(2) Une partie seulement de ce document est un sénatus-consulte; le reste est, comme le document d'Adramyttium, une décision *de consilii sententia*.

(3) M. Waddington ne donne pas la date de 56 comme certaine, mais seulement comme la plus probable.

*S. C. de provinciis consularibus* (51 av. J. C.); Cic. *ad fam.* VIII, 8, 5;

*Senatus auctoritas de provinciis praetoriis* (51 av. J. C.; Cic. *ad fam.* VIII, 8, 6-8.

A cette liste il faut ajouter trois documents de même nature qui ne sont pas connus par les inscriptions, mais qui sont très utiles pour la comparaison des sénatus-consultes. Ce sont :

*S. C. de Judaeis* (139 av. J. C.); Flav. Jos. *Antiq. Jud.* XIV, 8, 5. D'après Mommsen (*Hermès*. IX, p. 291) ce sénatus-consulte serait postérieur, à cause de la mention du temple de la Concorde.

*S. C. de Judaeis* (133 av. J. C.); Flav. Jos. *Antiq. Jud.* XIII, 9, 2;

*S. C. de Judaeis* (44 av. J. C.); Flav. Jos. *Antiq. Jud.* XIV, 10, 10.

M. Foucart (1) a émis le premier l'opinion que les sénatus-consultes, rédigés en latin, étaient traduits à Rome même par les scribes officiels; et Mommsen (2), que la traduction seule était envoyée aux villes intéressées. Tous les documents découverts depuis ayant donné raison à ces opinions (3), il est inutile d'insister; on peut les regarder comme confirmées définitivement.

Le document débute par un en-tête qui ne se trouvait pas dans le texte latin, mais qui a été ajouté par les magistrats locaux, pour marquer la date de la publication du document avec les formules ordinaires du pays. On en connaît d'autres exemples: le titre général indique tantôt la nature (4), tantôt la date (5), ou bien à la fois la nature et la date de l'acte (dans notre inscription par exemple).

(1) *Sénatus-consulte inédit de l'an 170 avant notre ère*, p. 7 sqq.

(2) *Ephem. epigr.* I, p. 283.

(3) Cf. *S. C. de Lagina*, et *Bull. de Corr. hellén.* X, p. 165 sqq. (Traité d'alliance entre Rome et Thyrrhéion).

(4) Cf. *Bull. de Corr. hellén.* X, p. 165.

(5) *S. C. de Narthakion* (*Bull. de Corr. hellén.* VI, p. 366); lettre d'Auguste aux Cuidiens (*ibid.* VII, p. 63), etc.

Ligne 1. Δόγμα est un titre général, comme *συμμοχία ποτὶ Ῥωμαίους*, marquant la nature du document. Le terme complet (1) est *δόγμα τῆς συγκλήτου* qui, pour les scribes, traducteurs officiels à Rome des documents intéressant les villes grecques, représentait exactement le latin *senatus consultum*. Le mot *δόγμα* employé seul est une addition due aux magistrats de Panamara.

Après le titre général indiquant la nature du document, vient un autre titre marquant sa date par la mention du magistrat éponyme, du mois et du jour.

Le magistrat éponyme est le stéphanéphore de Stratonicee. Le mois Héracléon n'était pas encore connu; les analogies d'après lesquelles on pourrait essayer de fixer sa place dans le calendrier de Stratonicee ne conduisent qu'à des hypothèses.

L. 3-5. La date du sénatus-consulte est indiquée, suivant l'habitude, par les noms des consuls, L. Marcius Censorinus et C. Calvisius (715 ab U. C. = 39 av. J. C.) (2). C'était sous le triumvirat d'Octave, Antoine et Lépide. En 39 précisément le consulat cessa, en principe, d'être annuel. Désormais, l'on désignera pour chaque année plusieurs consuls, dont deux entreront en fonction au 1<sup>er</sup> Janvier, et abdiqueront à une époque fixée d'avance pour faire place à leurs successeurs. « La durée des fonctions consulaires ne fut pas déterminée d'une manière uniforme pour tous; les Triumvirs en décidaient, de sorte que le nombre des sénateurs qui étaient élevés chaque année au rang consulaire était variable » (3). En 39, il y en eut quatre (4), six ans plus tard il y en avait déjà huit. On voit que L. Marcius Censorinus et son collègue restèrent en charge plus de la moitié de l'année.

(1) C'est le terme employé dans tous les S. C.—*Bull. de Corr. hellén.* V, p. 102, l. 1, il faut restituer  $\delta[\acute{\omicron}\gamma\mu\alpha\tau\omicron\varsigma]$ .

(2) L'habitude de joindre aux noms des consuls ceux des préteurs urbain et pérégrin a disparu (Cf. *Bull. de Corr. hellén.* X, p. 166-167).

(3) Willems, *le Sénat de la République romaine*, I, p. 606.

(4) Aux deux consuls cités dans notre document, il faut ajouter: L. Cocceius, P. Alfenus (*Fasti Cos. ap. C. I. L. I*, p. 552). — Cf. Dio Cass. 48,35,2.



La date est de plus indiquée par la mention du mois et du jour. Le sénatus-consulte fut rendu dix-huit jours avant les calendes de septembre, c'est-à-dire le 15 Août (1).

La décision sénatoriale fut rendue dans le temple de la Concorde. On a d'assez nombreux exemples des réunions du sénat au temple de la Concorde, seulement dans les deux derniers siècles de la République. En 139 et en 44 av. J. C., y furent rendus deux sénatus-consultes en faveur des Juifs (2). Vers l'an 39, les séances dans ce temple durent être assez fréquentes; car la Curia Hostilia, lieu ordinaire des séances, avait été démolie en 44 (3), et la Curia Julia, qui devait la remplacer, ne fut terminée que dix ans plus tard (4).

L. 5-11. Enumération des témoins.— Le nombre des sénateurs témoins est considérable. Le nombre minimum nécessaire pour la validité d'un acte était de deux; on le trouve dans le premier S. C. de Thisbé, S. C. de *Judaeis* en 139 et en 133, S. C. de Lagina. D'autres fois, il est de trois: S. C. des Bacchanales, deuxième S. C. de Thisbé, S. C. de Tibur, Nartakion, Priène, Asclépiade, Oropos (l. 61-63). A partir de 56 av. J. C., le nombre des témoins augmente; dans le S. C. d'Aphrodisias, qui comprend les noms d'au moins sept sénateurs, l'étendue de la lacune permet d'en supposer environ douze; il y en a sept dans la *senatus auctoritas* de 51; huit dans le S. C. de *provinciis consularibus* de la même année; douze dans le S. C. de *Judaeis* de 44; ici il y en a dix.

Le sénat à cette époque était fort nombreux. Au temps de Sylla, il se composait de 600 membres (5); à la fin du trium-

(1) Sur les jours de séance du sénat, cf. Bardt, *Hermès* VII, p. 14; IX, p. 305 sqq.

(2) S. C. de *Judaeis* (Flav. Jos. *Ant. Jud.* XIV, 8, 5 et 10, 10).

(3) Dio Cass. 44, 5.

(4) Dio Cass. 51, 22; cf. Plin. *Hist. Nat.* 35, 4, 27; voyez aussi Mommsen, (*Hermès*, IX, p. 290) qui pense que le Sénat n'a pas tenu de séances dans le temple de la Concorde avant 121 av. J. C.

(5) Willems, *le Sénat de la République romaine*, I, p. 405-406.

virat, il en comptait plus de mille (1). Les triumvirs faisaient entrer dans le Sénat une foule de citoyens qui n'avaient pas les titres requis par la loi. Précisément en 39 av. J. C., Antoine, sur le point d'aller commander l'expédition contre les Parthes, voulut compléter le Sénat par anticipation pour plusieurs années, et, de concert avec ses collègues, fit une « fournée » considérable de sénateurs (2).

Les mentions de la filiation, de la tribu et du cognomen diffèrent suivant qu'il s'agit des magistrats ou des témoins.

Pour les consuls, la filiation n'est pas indiquée. Mais il ne semble pas qu'il y eût là une règle, ou du moins elle serait toute récente: en 93, dans un document officiel (3), elle est indiquée; en 81, elle est ajoutée, irrégulièrement il est vrai, aux noms du dictateur Sylla (4); en 56 on la trouve encore (5).

La tribu n'est pas mentionnée. M. Mommsen (6) a, comme on sait, exprimé l'opinion que l'indication de la tribu ne se trouvait jamais après les noms des magistrats; tous les documents l'ont confirmée (7).— La mention du *cognomen* semble au contraire témoigner d'une hésitation qu'on ne retrouve pas dans des documents antérieurs. Dans le traité d'alliance entre Rome et Thyrrheion, les préteurs ne l'ont pas, mais il est ajouté au nom des consuls. Ici l'un des deux consuls a le *cognomen*; celui de l'autre (Sabinus) n'est pas donné; et même pour le premier, son nom, cité une seconde fois ligne 12, comprend le *praenomen* et le *cognomen*; mais on a oublié le *nomen gentilicium*,

Pour les sénateurs témoins, les règles sont tout autres à cette

(1) Suet. *Aug.* 35. Dio Cass. 52, 42.

(2) Dio Cass. 48, 34 et 35.

(3) Traité d'alliance entre Rome et Thyrrheion (*Bull. de Corr. hellén.* X, p. 155).

(4) S. C. de Lagina.— Elle se rencontre également dans le S. C. d'Oropos.

(5) S. C. d'Aphrodisias.

(6) *Ephem. epigr.* I, p. 156 et 286.

(7) S. C. de Narthakion, traité d'alliance entre Rome et Thyrrheion; le présent sénatus-consulte.

époque. La filiation est toujours indiquée.— La mention de la tribu n'apparaît pas dans les documents officiels avant 150 (1); elle devient régulière à partir de 136; en 39, on ne voit pas une exception (2).— Le cognomen semble avoir suivi aussi une marche très-régulière depuis les premiers sénatus-consultes (3).

Enfin les formules de la rédaction n'offrent que peu de variantes; il est vrai que l'état fragmentaire du document ne permettait pas qu'il y en eût beaucoup.

La tournure latine *L. Marcio Censorino, C. Calvisio consulis* est traduite non pas par ἐπὶ ὑπάρχτων avec les noms au génitif (4), mais par le datif absolu.

La forme γραφομένοις παρήσαν (*scribendo adfuerunt*) pour γραφομένῳ παρήσαν s'est déjà rencontrée, mais rarement (5).

La transcription des noms romains ne donne lieu qu'à quelques observations (6).

Les voyelles *e, o* longues sont traduites par η, ω; Ἀσπρήνας (l. 7), Θῶρος (l. 9) (7).

La voyelle *i* est traduite par η dans Κζλουησίῳ (l. 3), mais par ι dans Σερούλιος (l. 8).

La voyelle *u* est toujours traduite par ου dans Λεύκιος (l. 3 et 6) suivant une habitude qui dura jusqu'à l'époque d'Auguste.

Le *u* consonne devient ου dans Κζλουησίῳ, mais ο dans Σερούλιος.

(1) Dans le S. C. de Thisbé, une seule exception douteuse Cf. Foucart, *S. C. inédit de l'an 170 avant notre ère*, p. 23-24.

(2) Dans le S. C. d'Oropos également, filiation et tribu sont indiqués régulièrement. Le *cognomen*, semble-t-il, est toujours indiqué quand il y a lieu.

(3) Foucart, *op. cit.* p. 24.

(4) Déjà cependant dans Josèphe, *Ant. Jud.* XIV 10, 10, on trouve le datif dans le S. C. de 44.

(5) La forme γραφομένων du S. C. d'Aphrodisias est suspecte. (Cf. Waddington, *Inscr. d'Asie Mineure*, 1627, commentaire).

(6) Cf. *Bull. de Corr. hellén.* X, p. 168; Cf. Reinach, *Traité d'épigraphie grecque*, p. 516 et sqq. et les renvois.

(7) Ajoutez Κησωρίνος (l. 3 et 11).

Le son *en* est rendu par η dans Κησωρίνος. Le S. C. d'Oropos traduit *Arniensis* par Ἀρνιήσεως et Ἀρνιήσεως.

Qu est encore transcrit ζο dans Κοίντος (l. 8); mais le nom de la tribu Quirina est écrit Κορίνα (l. 6, 7, 8). Les inscriptions trouvées au même endroit donnent le plus souvent Κορέινα; le S. C. d'Oropos traduit par Κορίνα.

Des personnages nommés ici, magistrats ou témoins, quelques-uns seulement sont connus.

*Consuls: L. Marcius L. f. C. n. Censorinus*, fils de L. Censorinus (qui fut monétaire entre 87 et 81) (1), était déjà sénateur en 44 (2). Après la mort de César, il s'attacha à Antoine. Préteur en 43, légat d'Antoine après la formation du triumvirat, il revint à Rome en 40, et le 1<sup>er</sup> janvier 39, en prenant possession du consulat, triompha de la Macédoine (3).

*C. Calvisius C. f. Sabinus*, d'origine sabine, fit pour César la guerre en Étolie avec cinq cohortes et de la cavalerie (4). Préteur en 44, il se trouvait au Sénat le jour où César fut assassiné (cf. note 2). Consul en 39, il commanda la flotte en 38, puis devint gouverneur de l'Espagne, dont il triompha en 28 (5).

1) *Sénateurs témoins. C. Carrinas, C. f.* De la troisième et de la quatrième lettre, on distingue seulement le trait vertical, avec un espace assez grand à droite pour la boucle du p. *C. Carrinas*, d'origine sabine (6), fils d'un proscrit de Sylla, n'avait recouvré le *jus honorum* qu'en 49 av. J.-C. (7). En 45, il obtint l'Espagne ultérieure, et en 43 fut nommé consul *suffectus*. Ce dernier titre explique qu'il ait le premier rang dans

(1) Mommsen, *Histoire de la Monn. rom.*, II, p. 431.

(2) Ce fut le seul sénateur avec C. Calvisius Sabinus, précisément son collègue au consulat en 39, qui essaya de défendre César contre ses meurtriers.

(3) *Acta triumphat. Cap. (C. I. L., I, p. 461).*

(4) *Cæs. de Bell. Civ.* III, 34.

(5) *Tabulæ Barberinianæ (C. I. L., I, p. 478, anno 72).*

(6) Les *gentilicia* en *inas* sont sabbins ou ombriens (Huebner, *Ephem epigr.* II, 26).

(7) Dio Cass. 45, 17; 51, 21; Mommsen, *Röm. Staatsr.* I, 394, n° 4.

l'énumération. La liste donnée par Willems (1) de l'ordre officiel suivi dans l'énumération des sénateurs peut se résumer ainsi :

a) Sénateurs curules : (*dictatorii*) *ensorii*, *consulares*, *praetorii*, (*ex-magistri equitum*), *aedilicii curules*;

b) Sénateurs non curules ou pédaires : *ex-aediles plebis*, *tribunicii*, *quaestorii*, *sénateurs n'ayant exercé aucune magistrature*.

S'il y avait à cette époque des *ensorii* dans le Sénat, aucun d'eux n'a été témoin dans la rédaction du Sénatus-consulte; le premier rang revenait donc à un consulaire (2), s'il y en avait un qui fût désigné pour servir de témoin.

2) *Publius? Sestius L. f.*— On distingue seulement Π.ΙΟΣ et encore Π et Ι ne sont pas certains. Pour le gentilicium, nous avons copié sur la pierre ΣΤΥΤΙΩΣ, mais, sur l'estampage, nous croyons plutôt voir un Σ à la troisième lettre. C'est donc avec quelque réserve que nous proposons de reconnaître dans ce personnage le P. Sestius L. f. dont il est souvent question dans les lettres et les discours de Cicéron (3). Il figure déjà comme témoin dans le S. C. d'Aphrodisias; mais, d'après le rang qu'il occupe dans ce document, il devait être alors *tribunitius*. En 55 il fut préteur. Nous savons par Cicéron qu'il était encore vivant en 45. D'après cela, il devait être, en 39, un des plus anciens sénateurs *praetorii*.

3) *L. Nonius L. f. Asprenas*.— Un Asprenas de la tribu Velina figure également comme témoin dans le S. C. d'Aphrodisias. M. Waddington pense que c'est le même qu'un Nonius Asprenas, proconsul, qui commandait une division de l'armée de César à la bataille de Thapsus (4).

(1) Voir la discussion de Willems, *le Sénat de la République romaine*, I, p. 248-260.

(2) Carrinas triompha en qualité de *pro consule* en 26 av. J.-C., cf. *Acta triumph. Capit. C. I. L. I*, p. 461, n° XXIX, anno 726; *Tabulae Barberinianae*, C. I. L. I, p. 478, anno 726.

(3) Le Bas et Waddington, *Inscr. d'Asie Mineure*, 1627; Willems, *le Sénat*, p. 480, n° 148. Cicéron prononça le *pro Sestio* en 56.

(4) Willems, après avoir d'abord identifié ces deux personnages (t. I, p. 471) est d'avis qu'il faut distinguer le sénateur témoin du S. C. de 56 et le proconsul (t. II, p. 725, note 4).

4) *P. Attius P. F.* Un *P. Attius Varus*, du parti de Pompée, tué à Munda (1) est peut-être le père de ce sénateur.

5) *Q. Cloelius M. f.* Personnage inconnu.

6) *M. Servilius C. f.* Un *C. Servilius C. f.*, monétaire entre 75 et 50, peut être le père du sénateur témoin dans ce sénatus-consulte. Celui-ci en effet, d'après son rang, doit être un *aedilicius* ou un *quaestorius*.

7) Le *gentilicium* n'est pas certain, sauf pour les trois dernières lettres  $\text{I O } \Sigma$ , la précédente est  $\Lambda$  ou plutôt  $\Delta$ . Le nom le plus probable est  $[\text{H}]\delta\iota\omega\varsigma$ , *Hedius*. Dans le *S. C.* d'Aphrodisias, figure un témoin portant aussi le cognomen de *Thorus* et appartenant également à la tribu *Claudia*. Pour l'identifier avec le témoin de notre sénatus-consulte, qui, d'après sa place dans la liste, paraît être un *quaestorius*, il faudrait supposer qu'il n'avait pas avancé dans la carrière des honneurs.

8) *P. Sestullius P. f.* Ce *gentilicium* n'est pas connu; cependant la lecture est certaine. Peut-être  $\Sigma\eta\sigma\tau\upsilon\delta\lambda\iota\omega\varsigma$  est-il une transcription fantive de *Sextilius*. Un *P. Sextilius* questeur urbain en 61 (*Cic. pro Flacco*, 13) pourrait être le père du sénateur.

9) *T. Atinius. T. f. Turanus.* La *gens* *Atinia*, originaire d'Aricie, est représentée au II<sup>me</sup> siècle avant notre ère par les *Labrones*. Le *cognomen* *Turanus* montre qu'il s'agit d'une autre branche de la famille.

10) Le *cognomen*  $\text{H}\alpha\lambda\lambda\alpha\kappa\epsilon\iota\omega\varsigma$ , est peut-être une traduction de *Palikanus*, *cognomen* de la famille *Lollia*, originaire du *Picenum*. Le *praenomen* du père est illisible. *M. (Lollius). f. Palikanus* pourrait être le fils de *M. Lollius Palikanus*, tribun du peuple en 72, préteur en 69, et qui mourut avant 47. Peut-être, étant donné le rang qu'il occupe dans la liste, pourrait-on l'identifier avec (*Lollius*) *Palikanus*, qui fut monétaire sous César (2) et *M. Lollius* qui fut consul dix-sept ans plus tard (en 733).

(1) De Vit, *Onomasticon*.

(2) Cohen, *Monnaies de la République*, p. 191.

L. 11-16. Formule *περὶ ὧν . . . λόγους ἐποιήσατο*, qui se retrouve dans tous les sénatus-consultes (1).

Les dernières lignes sont tellement effacées, sauf à la fin, qu'on ne peut dire quel fut l'objet du sénatus-consulte. On voit seulement, par les quelques mots conservés, qu'il fut rendu en réponse à une demande des Stratoniciéens, qui faisaient valoir leur fidélité au peuple romain. La date même de l'acte permet de présenter une hypothèse assez plausible. C'est en 39 que Ventidius vainquit les Parthes conduits par Labiénus. Stratonicee avait cruellement souffert de leurs ravages. L'ambassade partit pour Rome, aussitôt après l'éloignement des ennemis et, sans doute, elle porta au sénat des demandes analogues à celles que leurs pères avaient présentées, après la défaite de Mithridate. Dans le sénatus-consulte de Lagina, il n'était pas seulement question du temple d'Hécate, mais aussi de toutes les mesures demandées par les Stratoniciéens pour réparer les désastres de la guerre; nous pouvons de même supposer que le sénatus-consulte de Panamara traitait de tout ce qui intéressait la ville, victime de sa fidélité aux Romains. S'il fut gravé dans le temple de Zeus, c'est probablement parce qu'une des clauses était relative à ce sanctuaire et lui reconnaissait le droit d'asile. Nous savons en effet par Tacite (2) et par une inscription (3) qu'il possédait ce droit, aussi bien que le temple d'Hécate à Lagina.

Les ambassadeurs de Stratonicee sont fort nombreux. Le chef de l'ambassade est Straton, fils de Ménippos. Ce Ménippos est probablement le célèbre orateur de Stratonicee que Cicéron avait entendu dans sa jeunesse et qu'il cite comme un des maîtres de l'éloquence asiatique (*Brutus*, 91).

(1) Voir *Bull. de Corr. hellén.*, IX, p. 455, les traductions grecques des formules latines.

(2) *Aphrodisiensēs et Stratonicensēs dictatoris Cæsaris, ob vetusta in partēs merita, et recens divi Augusti decretum attulere, laudati quod Parthorum irruptionem, nihil mutata in populum Romanum constantia, pertulissent. Sed Aphrodisiensium civitas Veneris, Stratonicensium Jovis et Triviæ religionem tuebantur.* (Tac. *Annal.* III, 62).

(3) Le Bas et Waddington, *Inscr. d'Asie Mineure*, 519.

Le nom du stéphanophore inscrit en tête de la copie du sénatus-consulte, nous fait connaître la date d'une inscription découverte par M. Newton dans les ruines de Lagina (1). Nous la reproduisons, en modifiant quelques parties de la restitution, d'après les textes publiés depuis lors.

- Ἄ δῆμος Ἐκατῆι Σωτείραι  
 χαριστήριον ἀνακομισάμενος  
 τὴν ἱερὰν χώραν τῆς Ἐκάτης, τὴν  
 οὔσαν ἔν τε Ἀλώσσῳ καὶ Κορόλ-  
 5 λου φυλῆι, πρυτανευόντων  
 Κρίτωνος τοῦ Ἀρτεμιδώρου τοῦ  
 Κρίτωνος Κο(λιοργέως), Μοιραγένους τοῦ Ἴσοδό-  
 του, καθ' (υἱοθεσίαν) Χρυσάχορος ΕΟ, Ἀρτεμιδώρου τοῦ Ἀρτεμιδώρου  
 τοῦ Παμφίλου Ἰε(ροκωμήτου) καθ' (υἱοθεσίαν) Ἀριστείδου Κο-  
 (λιοργέως)
- 10 Θέωνος τοῦ Μυωνίδου καθ' (υἱοθεσίαν) Διωνύσου τοῦ (2)  
 Ἀπολλωνίου τοῦ Φανίου τοῦ Ἀρτέμωνος Κο(λιοργέως)  
 καὶ γραμματεύοντος Βο[υκο]λίων[ος] τοῦ Ἐκα-  
 ταίου καθ' (υἱοθεσίαν) Ἐκαταίου Κ(ωρα)ζ(έως), ταμειυόν[των]...  
 τοῦ Λέοντος Κο(λιοργέως) καθ' (υἱοθεσίαν) Ἑρμιστ[.....]
- 15 Παιωνίου τοῦ Ἰάσονος καθ' (υἱοθεσίαν) ΣΕ . . . . τοῦ Ἰερο-  
 κλείους Κ(ολιοργέως), ἱερατεύοντος Πολέμωνος [τοῦ Χρυ-  
 σάχορος τοῦ Πολέμωνος Ἰε(ροκωμήτου)].

Sans aucun doute, le prytane Artémidoros fils d'Artémidoros, petit-fils de Pamphilos, fils adoptif d'Aristidès (l. 8-9) est le même que le stéphanéphore du sénatus-consulte, éponyme de Stratonicee en l'année 39. Par conséquent, la consécration faite par le peuple de cette ville à Hécate doit se placer aux environs de la même année.

GEORGES COUSIN. GASTON DESCHAMPS.

(1) Newton, *Onidus and Halicarnassus*, t. II, p. 793.

(2) του paraît une erreur; il doit y avoir un démotique.



Dans l'inscription que j'ai publiée dans le *Bulletin* (X, p. 169), il faut supprimer les lignes 8-10. Le Cn. Saturninus dont il s'agit n'appartient pas à la famille Sentia, mais à la famille Appuleia (Cf. Willems, *le Sénat de la République romaine* I, p. 469, n° 113, et 537 n° 379).

G. C.



## INSCRIPTIONS DE GORTYNE

---

A la suite de la grande inscription qui contient la loi de Gortyne, M. Comparetti a publié deux fragments d'une loi relative à la réparation des dommages causés par les animaux. Après lui MM. Baunack et H. Lœwy ont publié de nouveau ces mêmes fragments. Nous en donnons ici le texte et la traduction.

Le système de la loi crétoise est celui-ci: Le propriétaire de la bête endommagée a le choix ou d'exiger la valeur simple de sa bête, ou d'abandonner la bête endommagée et de recevoir en échange la bête qui a causé le dommage. Toutefois la loi exige que le propriétaire de la bête endommagée ait fait ce qui dépendait de lui, soit pour prévenir ou atténuer le dommage, soit pour constater contradictoirement l'accident.

La loi de Solon était conçue en termes plus généraux. Elle prévoyait le dommage causé non par tel ou tel animal à tel ou tel animal, mais le dommage causé par des animaux en général. En vertu de cette loi le propriétaire de la bête endommagée pouvait réclamer la valeur simple de la bête. Mais le défendeur pouvait se libérer en abandonnant l'animal qui avait causé le dommage. C'est la *Noxae datio* du droit romain. (V. les textes dans Meier et Schœmann, *der Attische Prozess*,

2<sup>e</sup> éd. p. 652). On trouve la même règle dans les lois de Platon (XI, 14) H. Læwy rapproche de ce texte la disposition du droit Mosaïque (Exode, XXI, 35 et 36) « Si le bœuf d'un homme blesse le bœuf d'un autre, de sorte qu'il en meure, ils vendront le bœuf vivant, ils partageront le prix entre eux et ils partageront de même le bœuf mort. Mais s'il était notoire qu'il y avait déjà quelque temps que le bœuf frappait de la corne, et que son maître ne l'ait pas gardé, il rendra bœuf pour bœuf et le bœuf mort sera pour lui ».

[ἐπι τῶ]

ι ἀδι[κη]θέντι ἤμην  
 [αἴ] κα λῆι τὸ Φὸν αὐτ-  
 ῶ δόμην τὸ δὲ κήνω ἔ-  
 κεν· αἴ κά Φοι μὴ [λῆ]ι  
 δεξάθθαι, τὸ ἀπλω-  
 ν τεισῆται· αἴ δέ  
 κα μὴ ἐπιδήται τὸ π-  
 αρωθὲν ἢ μὴ ἐπελεύ-  
 σι τὸ τετνακὸς ἢ μὴ  
 δειξῆι αἰ ἐγράφται,  
 μὴ ἔνδικον ἤμην· αἰ  
 δέ κα σῦς καρταίπω-  
 ς παρώση, ἢ κατασκέ-  
 ν ἦι, τὸν τε σῦν ἐπι τῶι  
 πάσσται ἤμην ὃ κ' ἦι τ-  
 ὃ καρταίπος καὶ τὸ . . . .»

« La partie lésée aura le droit, si elle y consent, de donner sa bête et de prendre celle de son adversaire. Si elle n'y consent pas, l'adversaire paiera la valeur simple. Si la partie lésée refuse de courir après l'épave, si elle ne va pas à la recherche de la bête morte, ou si elle n'en fait pas la montrée, ainsi qu'il est écrit, elle n'aura pas d'action. Si un porc fait fuir une bête à pied corné et se laisse prendre, le porc appartiendra au propriétaire de la bête et . . . . »

Comparetti et après lui tous les autres éditeurs lisent à la ligne 3 [xzi] xz ληι, comme si une nouvelle phrase commençait ici. Mais il n'y a pas place pour plus de deux lettres et la phrase finit après ἔξεν (l. 5).

C'est à tort que Comparetti et les autres éditeurs ont lu ce dernier mot comme s'il y avait εἴξεν, qui, on le reconnaît, n'offre aucun sens. Ils ont cru voir à la fin de la ligne 4 la partie inférieure d'un S, qui est, comme on sait, la forme de l'F dans l'alphabet gortynien. En y regardant de plus près, nous sommes convaincu que cette lettre n'existe pas dans l'original, et qu'il faut lire ἔξεν, ce qui, du reste, donne un sens excellent.

. . . [ἄι ἐγράτ]-  
 ται τὸ **ΦΙΣΦΟΝ** κατασ-  
 τασεῖ· ἵππον δὲ κήμ-  
 ἰονον κόνον τὸ μὲν  
 νυνατὸν ἐπιδιέθαι  
 ἄι ἐγράφεται· αἱ δὲ κα-  
 τετνάκηι ἢ μὴ νυ-  
 ατὸν ἠίη ἐπιδιέθαι  
 καλῆν ἀντὶ μαιτύρ-  
 ων δυῶν ἐν ταῖς πέν-  
 τε, αἱ δείκσει ὅπῃ κ'  
 ἦι, κόρκιώτερον ἤμη-  
 ν αὐτὸν καὶ τὸν μα-  
 ιτύρανς αἱ ἐπεδιέτ-  
 ο ἢ ἐπήλευσε ἢ ἐκαλη  
 δεικσίων. Κύνανς  
 ἀπαμπαιουμένονς . . .

« . . . ainsi qu'il est écrit, il paiera la même valeur. S'il s'agit d'un cheval, d'un mulet, ou d'un âne, on courra après, autant que possible, ainsi qu'il est écrit. Si l'animal est mort, ou s'il n'est pas possible de courir après, il (la partie lésée) appellera l'autre en présence de deux témoins, dans les cinq jours, à l'effet de lui montrer la bête où elle est. La préféré-

rence pour le serment appartiendra à lui et aux témoins, sur le point de savoir s'il a couru après, ou s'il est allé à la recherche, ou s'il a appelé son adversaire pour lui faire la montrée . . . Les chiens . . . »

M. Comparetti vient de publier dans le *Museo italiano di antichità classica* (Vol. II, *puntata* 1) un grand nombre d'inscriptions trouvées par M. Halbherr en Crète et particulièrement à Gortyne. Ces inscriptions sont pour la plupart très mutilées. Elles remontent probablement à une époque où l'usage de la monnaie était encore inconnu en Grèce, car il y est souvent question de λεβῆτες dont un certain nombre devra être versé ou consigné. Ces λεβῆτες jouent ici le rôle de lingots. Il y est fait mention des Φοικῆες ou colons, dont parle la grande loi de Gortyne, mais c'est à peu près tout ce qu'on peut tirer de ces fragments.

Nous avons toutefois relevé deux textes importants. Le premier est complet et contient un décret du peuple de Gortyne au sujet de la condition des affranchis (1). Nous le transcrivons ici avec une traduction :

Θιοί· τάδ' ἔφαδε τοῖς Γορτυνίοις παπίδουσι· ἐς τῶν ἀπελευθέρων ἔκση-  
 μεν σιμι κα λῆι καταΦοικιδέθαι Λατώσιον ἐπὶ τᾷ ΦίσΦαι κ-  
 αὶ τᾷ ὁμοίαι καὶ μὴ τινα τοῦτον μῆτε καταδωλώθαι αἶ τ' ὑπὸ  
 τιτᾶν συλοῖτο, τὸν κσένιον κόσμον μὴ λαγαίεν. Αἱ δὲ μὴ συ-  
 λοῖεν, ἑκατὸν στατήρας Φέκαστον τὸνς τίτανς κατιστάμεν  
 καὶ τὰν διπλήιαν τῶν κρημάτων ἐστεισάντας ἀποδόμε-  
 ν, αἱ δ' οἱ τίται μὴ Φερκσίεν αἱ ἐγράφαι, τὰν διπλήιαν ἄταν Φέκαστον  
 αὐτῶν τῶι μεμπομένωι ἀποδόμεν καὶ τᾷ πόλι θεμέν.

« Au nom des dieux. Ceci a été trouvé bon par les Gortyniens votant. Il sera permis à qui voudra, d'entre les affranchis, d'habiter le Latosion sur un pied d'égalité et aux mêmes conditions que tout autre. Personne ne pourra le réduire

(1) *Op. Cit.*, p. 227.

en esclavage, et en cas de rescousse par les garants, le cosme des étrangers ne pourra pas leur faire lâcher prise. Si les garants ne font pas la rescousse, chacun d'eux paiera cent statères et ils restitueront en outre le prix, au double. Si les garants ne s'exécutent pas ainsi qu'il est écrit, chacun d'eux paiera une seconde amende à celui qui le poursuivra, et versera l'autre au profit de la ville ».

Ces dispositions sont identiques à celles que nous trouvons soit dans les inscriptions de Delphes, publiées par MM. Wescher et Foucart, soit dans la loi des XII tables. M. Comparetti en a donné un très bon commentaire (p. 229-230). Nous n'avons rien à y ajouter.

Ce texte est important pour l'explication d'un passage de la grande loi de Gortyne. Il nous apprend en effet qu'il existait à Gortyne un *ξένιος κόσμος*, comme à Éphèse un *ξενικὸν δικαστήριον*, comme à Rome un *praetor peregrinus*. Le *μνάζμων τῷ ξενίῳ* dans la loi de Gortyne est donc le greffier du *ξένιος κόσμος*.

Le second texte est malheureusement incomplet, mais les membres de phrase qu'il contient sont assez longs pour qu'on puisse en saisir le sens. Il s'agit de la succession des enfants adoptés. Nous voyons que la loi recherchait l'origine des biens et distinguait entre les biens paternels, ou propres, et les acquêts. La preuve se faisait par témoins, et si les témoins étaient partagés, en ce cas, sans doute, l'arbitre prêtait serment et statuait comme juré.

N° 81. Comparetti p. 222.

ον] μω(λ) . . . . .  
 ὅστις μέζατος] ἴοι . . . . .  
 τῷ ἀνπαντῷ μ'ἤμεν ἀγκέμο[λον . . . .  
 ὁμοπάτηρ ἂ κ' ἦ καὶ ὁμομάτηρ ἀ[δελφός]  
 Αἰ δ' ὁ μὲν ἤμ[εν πατρώια μωλῆι ὁ δ' ἀλλῆ  
 αἰ κ' ἀνποτέρωσ' ἰῶντι οἱ μαίτιυρες . . . .

. . . . ὧι κα δικά]ζε[ν] ἀφτῶς ἐπαρῆι πέντε λεβ-  
ήτας καταστάσαι. Αἱ δὲ κά μω[λη] . . . . .

. . . . .

« qui soit arbitre . . . . .

que l'adopté n'a pas laissé de parents successibles . . .

s'il y a un frère de père et de mère.

Si l'un soutient que les biens sont paternels et si l'autre soutient le contraire, et si les témoins sont partagés . . .

à celui qu'il a chargé de les juger, il remettra cinq chaudrons. S'il soutient . . . . . »

R. DARESTE.



## FOUILLES DE DÉLOS

AVRIL-AOÛT 1886.

### DÉDICACES GRECQUES ET LATINES

Au mois d'avril de l'année dernière, M. le Directeur de l'École française d'Athènes me confia la mission de continuer, au nom et aux frais de cette École, les fouilles de Délos. Grâce aux travaux de M. Homolle et de ses successeurs (1), les sanctuaires de l'île et les principaux édifices civils avaient été complètement explorés. Il ne me restait qu'à glaner après eux, à approfondir quelques tranchées, à multiplier les sondages sur certains points que l'abondance des matériaux avait fait laisser de côté. Voici les résultats de cette campagne de quatre

(1) Voy. dans le *Bulletin* les articles de MM. Homolle, Hauvette-Besnault, S. Reinach et Paris.

mois (avril-août 1886) pour l'épigraphie, l'archéologie et la topographie de Délos (1) :

*Dédicaces.* — Plus d'une quarantaine, trouvées dans les tranchées voisines de l'Artémision, du Porinos Oikos, dans le Portique des Cornes (2) et sur la berge orientale du lac Sacré.

*Décrets.* — Quatre fragments de décrets athéniens de la seconde domination. Le premier est la fin du décret en l'honneur du poète Amphiclès (3), le second contient le début d'un décret en faveur d'un autre poète, Ariston, fils d'Acrisios, de Phocée, qui avait célébré en vers épiques Délos, ses dieux et le peuple athénien. Les deux autres fragments semblent appartenir à un même décret des cléronques en faveur de Gorgias, du dème d'Ionidai.

Un fragment du IV<sup>me</sup> siècle, *στοιχισθόν*, très-mutilé. Quatorze décrets de proxénie, dont deux en faveur de Rhodiens;—des fragments d'une douzaine d'autres.

Deux décrets honorifiques. l'un en faveur du roi Ptolémée, l'autre rendu par un synode égyptien au bénéfice de deux personnages inconnus.

*Inventaires et comptes.* — Un inventaire de 160 lignes, brisé obliquement à gauche; l'inscription forme un triangle de 1<sup>m</sup>.15 de hauteur, 0<sup>m</sup>.72 de largeur en haut. La face opposée était également inscrite, mais les caractères ont été usés et sont devenus illisibles.

Des morceaux de comptes plus ou moins conservés, variant entre 20 et 60 lignes.

*Inscriptions du gymnase.* — Dix dédicaces agonistiques consacrées à Apollon, Hermès et Hercule par des vainqueurs à la

(1) Je suis heureux de remercier ici mon camarade, M. Dürrbach, qui a bien voulu m'accompagner à Délos et y rester pendant quelques jours pour m'initier aux détails des fouilles.

(2) Pour ces monuments, voir le plan de l'enceinte sacrée dressé par M. Nénot et qui fait suite à l'ouvrage de M. Homolle: *Les archives de l'Intendance sacrée à Délos*, 1887.

(3) Publié par M. Homolle, *Bull. de Corr. hellén.*, X, p. 35.

course aux flambeaux, des éphèbes, des gymnasiarques et des ἀλειφόμενοι.

Trois catalogues d'éphèbes: l'un est de l'archontat de Théoclés; l'autre du paidotribat de Staséas, fils de Philoclès, du dème de Colone, contient 47 noms de παῖδες divisés en ιερεῖς, ἄγωνοθέται, λαμπροδάρχαι, γυμνασιαρχοί; — le troisième donne une liste des éphèbes sous l'archontat de Xénon.

Une vingtaine de plaques en marbre blanc ou bleuâtre, sur lesquelles on remarque: des noms gravés en tout sens, — des listes de φίλοι encadrées dans des cartouches, dans des stèles à frontons, dans des couronnes, — des reliefs représentant des hommes nus, des hermès, des vases, — enfin des dessins géométriques ayant servi aux jeux des éphèbes.

*Sculpture.* — Un petit buste d'homme, archaïque, sans tête ni bras.

Un beau torse d'homme, archaïque, avec le bras droit moins la main; la tête manque.

Une statue d'homme, archaïque, très-mutilée. La tête, les épaules et les bras manquent, la jambe gauche est brisée au genou. Une jambe droite s'adaptant à un pied scellé à la partie supérieure d'une base ronde.

La partie inférieure d'une statue archaïque d'homme nu, très-mutilée.

Un buste d'homme nu, plus gros que nature. Il manque la tête et les bras.

La partie inférieure d'une statue de femme drapée (époque romaine).

Une petite statue de femme drapée, accoudée sur un support. La tête manque. Travail romain.

La statue du préteur *pro consule* C. Billienus, en costume militaire. La tête, le bras droit et le mollet droit manquent.

Une tête de femme; la figure seule subsiste; le nez est enlevé. Grandeur naturelle.

Une petite tête de femme, d'un travail très-fin. Le nez est endommagé.



Une tête de jeune homme. La partie supérieure et postérieure du crâne a disparu.

Une tête de satyre, bien conservée, un peu plus petite que nature.

La partie inférieure d'une tête de jeune homme avec le cou et la partie supérieure du buste.

Une tête de jeune homme très-mutilée.

Une tête d'homme avec un cou taillé pour être encastré entre les épaules d'une statue.

Un corps de lionne en marbre blanc, d'un beau travail.

Un griffon, les ailes éployées, en relief sur une grande plaque de marbre.

Un corps de sphinx, sans tête.

Un corps de loup ou de chien en relief sur une plaque de marbre.

Un monstre en marbre blanc.

Une main de marbre ayant appartenu à une statue archaïque colossale, peut-être le grand Apollon des Naxiens.

*Architecture.* — Nos fouilles ont dégagé l'extrémité E du Portique des Cornes et retrouvé, sous un amas de grosses pierres, une ligne de bases appuyées contre le mur du fond, qui fait suite au péribole. Ces bases sont de l'époque romaine et portent des inscriptions. Dans le même portique, nous avons retrouvé différentes pièces, telles que chéneaux avec mufles de lions, triglyphes avec têtes de taureaux, et le tympan d'un fronton, en trois pièces, lisse.

Dans la *Schola Romanorum*, nous avons dégagé une chambre contigüe à la loge de C. Cluvius: le parquet forme une mosaïque médiocre avec une inscription.

Entre le lac Sacré et les Posidoniastes, on a mis au jour deux bases garnies de corniches et montées sur des degrés. L'une est quadrangulaire, l'autre cylindrique. C'est près d'elles qu'ont été découverts les fragments archaïques. Ces bases se trouvaient engagées dans des constructions de basse époque.

De l'autre côté du lac (rive E), nous avons sondé jusqu'au

pied un long mur qui fait suite au péribole en passant derrière la *Schola Romanorum* et qui aboutit près de la palestrestre de granit. Il a été bâti à la hâte à une époque assez récente avec des blocs de marbre quadrangulaires empruntés à des monuments détruits. Le niveau des assises inférieures est, à peu de différence près, le niveau même du lac.

A l'endroit aujourd'hui appelé Καλύβια, nous avons dégagé les ruines d'un grand édifice quadrangulaire, analogue à la *Schola Romanorum*. Les inscriptions et les pierres trouvées à cet endroit et dans les environs le désignent comme un gymnase. Le plan a pu en être levé; il offre de grandes ressemblances avec la palestrestre d'Olympie.

Enfin sur le rivage occidental, en face du grand Rhematiari, entre les colonnes de granit et l'anse de Fourni, nous avons dégagé les assises d'un petit édifice en marbre, probablement une base monumentale.

1. — Base quadrangulaire trouvée dans le Portique des Cornes. H. 0,57. L. 0,70. E 0,50. — Très-mutilée.

NI	ΑΙ	ΟΝ	ΝΗΣΙ	ΑΡΧ	Ν	Οί]	ν[ησιῶτ]αι	[τ]ὸν	νησιάρχ[ο]ν
ΧΩΝΙ	ΡΑΛ	ΜΗ	ΙΟΙΩΣ						
	ΑΝΕΘ	ΗΚΑΝ							ἀνέθηκαν.

Le nom du personnage est illisible; la ligne 2 ne peut être restituée. Cette dédicace date du 3<sup>e</sup> siècle, du régime de la Confédération des Cyclades sous la tutelle de l'Égypte, puis de la Macédoine et enfin de Rhodes. (Sur le κοινὸν τῶν νησιωτῶν, voy. Homolle, *Bull. de Corr. hellén.* IV, p. 320-334. — Hauvette-Besnault, *ibid.* VII, p. 5-10. — Durrbach, *ibid.* X, 119).

Le titre de νησιάρχος est donné au gouverneur des îles sous les Ptolémées (Inventaire de l'archontat de Démarès l. 72-73).

Un décret de Délos récemment publié (*Bull. de Corr. hellén.* X, p. 118) mentionne un gouverneur rhodien avec le titre



tés de la vallée de Foäkhir. (Letronne, *Inscr. gr. et lat. de l'Égypte*, t. II, p. 446. N° CDLXXX. — *C. I. G.* t. III, *add.* 4716 d 44).

L. 2. Le titre de *συγγενῆς βασιλέως καὶ τῆς βασιλίσσης* est fréquent dans les inscriptions d'Égypte et de Chypre. C'était le premier des grades honorifiques à la cour des Ptolémées. (Voy. Franz *C. I. G.* t. III, p. 290). Le titre de *parents du roi et de la reine* est souvent porté par les amiraux, généraux et archiprêtres. (Cf. Waddington, t. III, 2796 et suiv.).

L. 3 et suiv. — Dans les inscriptions grecques d'Égypte (*C. I. G.* 4895 et suiv.) où il est fait mention d'un Ptolémée et de deux reines Cléopâtres, l'une avec le titre de sœur, l'autre avec celui d'épouse, il faut entendre, suivant Franz et Letronne (1), Ptolémée VIII Evergète II Physcon, frère et successeur de Ptolémée VI Philométor.

Il régna de 170 à 117: 1° seul, sur l'Égypte, de 170 à 168, pendant l'occupation d'Antiochus IV Epiphane. 2° avec son frère Ptolémée VI, de 168 à 164-3. 3° sur la Cyrénaïque, de 164-3 à 146. 4° Enfin sur l'Égypte, de 146 à 117, d'abord seul de 146 à 127, puis avec les deux Cléopâtres, de 127 à 117.

En effet, il épousa d'abord, en 146, sa sœur Cléopâtre I, veuve de Philométor (mort en 146); puis, il divorça (143-2) pour se marier avec Cléopâtre III, sa nièce et sa belle-fille, c'est à dire la fille de Philométor et de Cléopâtre II. Lorsque, après avoir été chassé par ses sujets et s'être exilé à Chypre pendant trois ans, Ptolémée VIII reprit possession du trône d'Égypte en 127, il se réconcilia avec sa sœur et première femme, et l'associa au pouvoir avec sa seconde épouse. Cléopâtre II eut le titre de reine-sœur ou de reine-sœur-et-épouse (*βασίλισσα ἢ ἀδελφῆ* ou *ἀδελφῆ καὶ γυνή*), et Cléopâtre III celui de reine-épouse (*βασίλισσα ἢ γυνή*). Notre dédicace se rapporte à

(1) *Recueil des inscr. gr. et lat. de l'Égypte*, t. I, p. 18, 26, 28, 30, 385 et 384.

cette période du règne à trois et se place entre 127 et 117 av. J. C. (1).

L. 6. — La lacune qui précède ἀρχιερέα ne peut être comblée à l'aide de l'estampage. Entre le Π et l'Α, il y a un espace très-mutilé qui contenait environ neuf ou dix lettres. On penserait à restituer: στρατηγὸν αὐτοκράτορα καὶ ὑπατον καὶ κατ': c'est à dire général plénipotentiaire et en chef. Mais on n'obtiendrait pas ainsi le nombre de lettres qui manquent; il resterait après ὑπατον et avant le second καὶ un vide d'au moins trois lettres. — Peut-être ὑπέρ[τατον].

L. 7. Κύ[πρ]ον est une restitution probable, mais les mots τῶν κατὰ sont d'une lecture certaine. Il y avait à Chypre, sous les Ptolémées, un archiprêtre, chef du culte des dieux Evergètes (les Ptolémées divinisés), de Dionysos, de Déméter et des autres sanctuaires de l'île. Il est différemment appelé dans les inscriptions de Chypre :

ἀρχιερεὺς ὁ κατὰ Κύπρον (C. I. G. 2619).

ἀρχιερεὺς ὁ κατὰ τὴν νῆσον (2622, 2624).

ἀρχιερέων τῆς πόλεως (2620).

ἀρχιερέων τῆς νήσου (2633).

ἀρχιερεὺς τῶν κατὰ Κύπρον Δήμητρος ἱερῶν (2637) (2).

Boeckh (C. I. G. 2619) se refusait à admettre la conjecture ἀρχιερεὺς τῶν κατὰ Κύπρον, en sous-entendant ἱερῶν. Notre inscription confirme, au contraire, cette forme abrégée.

L. 8-10. On connaît par une dédicace les ἐγδοχεῖς de Laodicée (3), et le κοινὸν ἐμπόρων καὶ ναυκλήρων καὶ ἐγδοχέων de Beyrouth, dont M. Reinach a retrouvé le sanctuaire à Délos (4). Il y avait probablement alors à Alexandrie deux confréries d'entrepôtaires en relations commerciales et religieuses avec

(1) Cf. Homolle *Bull. de Corr. hellén.* IV, p. 223. Waddington, 2757, 2781. — Pour la chronologie des Ptolémées: Stuart Pool. *Catalogue of greek coins.* XCIV et p. 88.

(2) Waddington, III, ἀρχιερέα (2757); ἀρχιερεὺς τῶν κατὰ τὴν νῆσον [ἱερῶν] (2781); ἀρχιερεὺς τῆ[ς] Ἀφροδίτης τῆς Παφίας καὶ Κλεοπάτρας θεᾶ[ς] (2786);

(3) *Bull. de Corr. hellén.* t. I, p. 285.

(4) *Ibid.* t. VII, p. 467 sqq.

Délos. Celle qui nous occupe se qualifie la plus ancienne pour se distinguer de l'autre.

3. — Base quadrangulaire en marbre blanc, trouvée avec la précédente. Une cassure en diagonale a enlevé la moitié de l'inscription. — Lettres peu ornées. — H. 0,70. L. (totale) 0,57. E. 0,50.

. Ω Ν	Τὸν δεῖνα τὸν συγγενῆ βασιλέων
ΑΙ Σ Σ Η Σ	Πτολεμαίων καὶ βασι]λίσης
Η Σ Κ Α Ι	Κλεοπάτρας τῆς ἀδελφ]ῆς καὶ
Α Γ Ρ Α Σ Τ Η Σ .	βασι]λίσης Κλεοπ]άτρας τῆς
ΟΣΤΩΝΕΝΑΛΕ	5 γυναικὸς ἢ σύνοδ]ος τῶν ἐν Ἄλε-
ΥΤΕΡΩΝΕΓΔΟΧΕΩΝ	ξανδρεῖαι πρεσβ]υτέρων ἐγδοχέων
ΕΚΕΝΤΗΣΕΙΣΕΑΥΤΗΝ	εὐνοίας ἐν]εκεν τῆς εἰς ἑαυτὴν
ΛΝΙΑΡΤΕΜΙΔΙΑΗΤΟΙ	Ἄπολλω]νι, Ἄρτεμίδι, Λητοῖ

La restitution est donnée par la précédente inscription.

A la fin de la ligne 1, on serait tenté de lire ΩΣ, de façon à rétablir τὸν συγγενῆ βασιλέως. Mais l'estampage donne très-nettement un Ν après ΓΩ. Peut-être pourrait-on restituer le pluriel τὸν συγγενῆ βασιλέων Πτολεμαίων; en effet, Ptolémée VIII partagea à trois reprises, le trône avec un de ses parents: la première fois avec son frère Ptolémée VI (168-164-3); ensuite avec Ptolémée IX Philopator II, qui régna avec lui, d'abord sur Chypre (121-0), puis sur tout le royaume (119-8-117). Les noms des princes corégnants étaient associés dans les actes publics (1), et ils avaient des συγγενεῖς communs. Le personnage inconnu dont les ἐγδοχεῖς dédient la statue avait vu l'un de ces règnes à deux et avait aussi vécu sous le régime des deux Cléopâtres. L'inscription se rapporterait plutôt à l'époque du partage de l'empire avec Ptolémée IX Philopator; car Ptolémée VI était mort depuis près de 20 ans, quand commença le règne des deux Cléopâtres. Nous la placerions donc entre 120 et 117.

(1) Voy. Letronne, *ibid.*, p. 20.

4. — Bande de base en marbre blanc, trouvée avec les précédentes. La pierre est brisée en trois morceaux dont le raccord ne peut s'ajuster sans lacunes dans l'inscription versifiée.  
L. 0,58. H. 0,55. E. 0,10.

ΣΤΟΛΟΣΘΕΩΝΟΣΑΘΗΝΑΙΟΣ

ΟΣΥΓΓΕΝΗΣΒΑΣΙΛΕΩΣ

ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥΤΟΥΔΕΥΤ

ΣΩΤΗΡΟΣ ΣΙΜΛΟΙ

5 ΤΙΜΑΡΧΟΥ ΣΑΛΝΙΟΝ

ΤΟΝ ΕΑΥΤΟΥ ΦΙΛΟΝ

ΑΠΟΛΛΩ

ΑΛΚΙΝΟΟΥΜΕΛΑΘΡΟΙΣΙΠΡΟ...ΕΛΑΔΩΜΑΤΑΝΑΙΩΝ

ΣΙΜΑΛΕΤΑΣΑΦΕΛΟΥΣΔ...ΦΙΛΟΞΕΝΙΑΣ

10 ΑΠΛΟΕΚΑΙΕΜΜΥΘΟΙΣΙΚΑΙ...ΠΕΡΙΚΑΛΛΕΙ

ΠΡΟΣΦΙΛΕΣΑΙΓΥΠΤΟΥΚ...ΙΑΙΣΕΡΥΜΑ

ΚΑΙΡΩΜΑΣΥΡΑΤΟΙΣΙΚΑΙΑ...ΚΡΟΡΟΣΑΙΗ

ΚΑΙΔΑΛΟΥΝΑΕΤΑΣΠΛΕ...ΙΣΟΜΕΝΕ

ΕΙΘΕΧΡΟΝΟΙΣΚΕΙΝΟΙΣ...ΡΕΣΙΗΣΑΝΝΑ

15 ΤΡΩΩΝΚΑΙΔΑΝΑΩΝΑ...ΑΧΑΣ

ΜΑΙΟΝΙΔΑΣΤΑΝΣΑΝΙΝΙ...ΛΕΙΣΟΙ

ΧΡΥΣΕΟΝΕΜΒΥΒΛΟΙΣ...ΕΝΟΣ

ΟΥΚΑΝΟΦΑΙΑΚΩΝΓΑ...ΔΟΣ

ΩΣΣΥΔΟΜΟΝΞΕΝ

20

ΑΝΤΙΣΘΕΝ

Στόλος Θεώνος Ἀθηναῖος

ὁ συγγενῆς βασιλέως

Πτολεμαίου τοῦ δευτέρου

Σωτῆρος, Σίμ[α]λο[ν]

5 Τιμάρχου Σαλ[αμί]νιον

τὸν ἑαυτοῦ φι[λ]όν.

Ἀπόλλω[ν].

- Ἀλκινόου μελᾶθροισι προσ[σείχ]ελα δώματα ναίων,  
 Σίμαλε, τῆς ὀφελοῦς δ[εῖγμ]α φιλοξενίας,  
 10 Ἄπλοε καὶ ἐμὺ μύθοισι καὶ [ἐν κόσμῳ] περικαλλεῖ,  
 Προσφιλὲς Αἰγύπτου κ[οισραν]ίαις ἔρυμα,  
 Καὶ Ῥώμας ὑπάτοισι καὶ ἀ[γνῆ] Κέ[κροπος] αἴη,  
 Καὶ Δάλου ναέτας πλε[ῖστα . . . .]ιζόμενε  
 Εἶθε χρόνοις κείνοις . . . . .  
 15 Τρώων καὶ Δαναῶν ἄ . . . . . μάχας,  
 Μαιονίδας τὰν σὰν ἱνί[ν] . . . . .  
 Χρύσειον ἐμὺ βύβλοισ . . . . . ενος.  
 Οὐκ ἂν ὁ Φαιάκων . . . . .  
 ὡς σὺ δόμον ξέν[ιον] . . . . .  
 20 Ἄντισθέν[ης] . . . . .

Personnages inconnus. — Ptolémée X Soter II est le fils et le successeur de Ptolémée VIII; il régna de 117 à 107 sur l'Égypte, de 107 à 88 sur Chypre et remonta sur le trône d'Égypte en 88. Il mourut en 81.

Sur l'ethnique Ἀθηναῖος dans les inscriptions de Délos datant de la seconde domination athénienne, voy. *Bull. de Corr. hellén.* VII, p. 343 et 345.

Je ne puis suppléer à toutes les lacunes, ni même obtenir de l'estampage une bonne lecture à partir de la ligne 13. Mais si les mots ne peuvent être rétablis, le sens de ces distiques se retrouve aisément. Simalos était un riche personnage de la cour des Ptolémées, entretenant des relations avec le monde d'Alexandrie, d'Athènes, de Rome et de Délos. Si nous comprenons bien ἄπλοε καὶ ἐμὺ μύθοισι, il était aussi bel-esprit qu'hôte aimable et généreux, et il aurait écrit des récits versifiés. Voici quelle paraît être la suite des idées: «Habitant une demeure pareille à celle d'Alcinoüs, ô Simalos, modèle d'une hospitalité simple, sans prétention dans tes récits comme dans l'éclat de ta haute situation, rempart chéri de l'empire égyptien, de la noblesse romaine, de la terre sacrée de Cé-



ecrops, bienfaiteur généreux des habitants de Délos! . . . plutôt au ciel que, dans ces temps où il raconte les combats des Troyens et des Grecs, Homère eût eu à célébrer ta magnificence, déroulant dans ses vers le flot d'or de sa poésie: il n'aurait pas vanté l'accueil du roi des Phéaciens comme celui de ton hospitalière demeure! »

Antisthène est le nom du poète qui a composé l'épigramme ou celui de l'artiste qui a sculpté la statue.

5. — Pierre concave, avec moulure. Faisait partie d'une exèdre. Trous de scellement pour pieds de statue, à la partie supérieure. L. 0,57. H. 0,31. E. 0,56. Trouvée près du Portique Tétragone.

Ο ΔΗΜΟΣ Ο ΔΗΛΙΩΝ  
ΜΕΝΥΛΛΟΝ ΔΙΟΔΟΤΟΥ

Ὁ δῆμος ὁ Δηλίων  
Μένυλλον Διοδότου

6. — Bande d'une base monumentale en marbre blanc; l'inscription se continuait à gauche sur d'autres pierres. Lettres légèrement ornées de 0,015; gravure soignée. H. 0,36. L. 0,45. E. 0,13. Régulièrement taillée à gauche; brisée à droite et en bas. Trouvée dans l'enceinte sacrée, près de l'Artemision.

Α Ν Η Σ

. . . ἀνης

Ω Σ Γ Α Ι Α  
Ρ Ε Σ Ι Ν Κ Α Ι Ε Υ Ν Ο Ι Α Ν

βασιλεία Μασαννάσαν βασιλέ]ως Γαία  
διὰ προαί]ρεσιν καὶ εὐνοίαν.

Dédicace en l'honneur du roi Massinissa. La restitution est en partie indiquée par *Bull. de Corr. hellén.* II, p. 400, et III, p. 469. La forme *Gaia* (et non *Gala*) se rencontre ici pour la troisième fois. C'est un exemple nouveau à ajouter à ceux qui ont permis à M. Mommsen de rétablir dans les manuscrits de Tite-Live, le vrai nom du père de Massinissa. (Voy. *Hermès*, XIII, p. 560).

7. — Fragment de base circulaire en marbre blanc, trouvé dans le Portique des Cornes. Diam. 0,55. H. 0,22. Brisé à droite.

Ι ΧΟΝΤΟΣΔΕΤΗΣΣΥΝΟΔΟΥΖΗΝΩΝΟΣΙΟ//ΤΕΙΟΥ  
 ΣΥΝΑΓΩΓΕΩΣΔΕΔΙΑΒΙΟΥΑΥΛΟΥΚΑΛΟ//ΠΙΟΥΤΟΥ  
 ΓΡΑΜΜΑΤΕΥΟΝΤΟΣΤΗΣΣΥΝΟΔΟΥ//ΟΤΡΙΤΟΝΛ  
 ΔΙΟΝΥΣΙΟΥΤΟΥΛΗΝΑΙΟΥΔΗΜΟΣΙΟΙ..

ἄρχωντος δὲ τῆς συνόδου Ζήνωνος τοῦ . . . .  
 συναγωγέως δὲ διὰ βίου Αὔλου Καλο[υίν]ου τοῦ . . . . .  
 γραμματεύοντος τῆς συνόδου τὸ τρίτον . . .  
 Διονυσίου τοῦ Ληναίου δημοσίου[υ] . . .

La fin des lignes est très-abîmée; il est impossible de tirer une lecture complète de l'estampage. Le synode auquel appartiennent les fonctionnaires dont nous avons les noms n'est pas désigné. Le *δημόσιος* est un esclave ou un serviteur public: (Cf. C. I. G. II, 2309 b).

8. — Bande d'une base en marbre blanc. Éraflée aux deux coins, à droite et à gauche. L. 1,10. H. 0,68. E. 0,24. Trouvée dans le portique des Cornes. Lettres peu ornées et bien gravées.

ΛΔΗΣΑΣΚΛΗΡΙΑΔΟΥ	ΑΣΚΛΗΡΙΑΔΗΝΑΣ
ΣΤΟΝΕΑΥΤΟΥΥΟΝ	ΑΘΗΝΑΙΟΝΑΣΚΛΗΡ
ΛΝΚΑΙΑΣΚΛΗΡΙΑΣΚΑΙ	ΑΣΚΛΗΡΙΑΔΗΣΚΑΙΔΙΥ
ΛΗΡΙΑΔΗΣΚΑΙΔΙΟΚΛΕΙΑ	ΤΟΝΕΑΥΤΩΝΓΑΤΕΙ
ΝΑΔΕΛΦΟΝ ΑΡΟΛΛΩΝΙ	5 ΑΡΟΛΛΩΝΙ

ΗΦΑΙΣΤΙΩΝΜΥΡΩΝΟΣΑΘΗΝΑΙΟΣΕΡΡΟΙΗΣΕΝ

Ἄσκληπι]ιάδης Ἄσκληπιάδου	Ἄσκληπιάδην Ἄσ[κληπιάδου
Ἄθηναῖο]ς τὸν ἑαυτοῦ υἱὸν	Ἄθηναῖον Ἄσκληπ[ιάς καὶ
. . . . . αν καὶ Ἄσκληπιὰς καὶ	Ἄσκληπιάδης καὶ Διό[κλεια

Ἄσκ]ληπιάδης καὶ Διόκλεια τὸν ἑαυτῶν πατέ[ρα  
τὸ]ν ἀδελφόν Ἄπόλλωνι. 5 Ἄπόλλωνι.

Ἡφαιστίων Μύρωνος Ἀθηναῖος ἐποίησεν.

M. Homolle a publié deux inscriptions portant la signature d'Héphaïstion, fils de Myron : (*Bull. de Corr. hellén.* IV, 220 et 221). Cet artiste était déjà connu par les n<sup>os</sup> du Corpus 2284 et 2293. M. Homolle (Romains à Délos, *Bull. de Corr. hellén.* 1884, p. 136) place dans les dernières années du 1<sup>er</sup> siècle av. J. C. (av. 88) le groupe des dédicaces portant la signature d'Héphaïstion. Boeckh le regarde comme un descendant du grand Myron. Voy. Loewy, *Bildhauerinschriften*, p. 183.

9. — Fragment de dédicace; plaque de marbre bleuâtre, brisée à gauche. L. 0,26. H. 0,19. E. 0,077. Gravure soignée.

Κ ΚΛΕΟΣΤΡΑΤΗ	. . . . .	Κλεοστράτη
ΠΑΙΔΙΩΝ ΚΛΕΩΣ	ὑπὲρ τῶν]	παιδίων Κλέως
ΣΚΛΕΟΣΤΡΑΤΗΣ	. . . . .	ς Κλεοστράτης
ΤΕΜΙΔΙ		Ἄρ]τέμιδι
ΩΝΑΡΟΓΥΝΑΙΚΟΣ	5 . . . . .	ον ἀπὸ γυναικὸς
ΑΙΤΑΡΙΧΟΥ	. . . . .	αι ταρίχου

Les deux dernières lignes sont en lettres plus petites. Il semble qu'elles contenaient une énumération des cas d'impureté qui empêchaient d'entrer dans le temple.

10. — Bande de base en marbre blanc, brisée à droite et à gauche. Lettres grandes, profondes, et régulières, un peu ornées, de 0,034. H. 0,11. L. 0,31. E. 0,15.

ΗΡΑΚΛΕΙΙ	Θεόφραστος]	Ἡρακλείτ[ου Ἀχαρνέως
ΔΗΛΟΥΓΕΝΣ	ἐπιμελητῆς]	Δήλου γεν[όμενος.

Cf. *C. I. G.* 2286. Ce fragment, trouvé près de l'Artémision, est très-probablement la suite de l'inscription publiée par M. Homolle (*Bull. de Corr. hellén.*, VIII, p. 123), et découverte au même endroit. Théophrastos fut épimélète en 111 ou 110, sous l'archontat de Diotimos.

11. — Première inscription de la grande base N. à l'E. du Portique des Cornes.

ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΣ ΗΦΑΙΣΤΙΩΝΟΣ	Ἄρτεμίδωρος Ἡφαιστίωνος,
ΜΕΛΙΤΕΥΣΤΟΝ ΠΑΤΕΡΑ	Μελιτεὺς, τὸν πατέρα
ΑΠΟΛΛΩΝΙ	Ἀπόλλωνι.

12. — La seconde inscription de la grande base N. à l'E. du Portique des Cornes.

ΤΙΩΝ <del>ΕΜΙΔΩΡΟΣ</del>	Ἡφαιστίων [καὶ Ἄρτ]εμίδωρος,
ΣΟΛΥΜΠΙΑΔΑ ΝΙΚΟΛΑΟΥ	Μελιτεῖς, Ὀλυμπιάδα Νικολάου,
ΤΕΡΑ ΑΠΟΛΛΩΝΙ	τὴν μη]τέρα Ἀπόλλωνι.

13. — Troisième inscription de la grande base N. à l'E. du Portique des Cornes.

ΗΦΑΙΣΤΙΩΝ ΚΑΙ ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΣ	Ἡφαιστίων καὶ Ἄρτεμίδωρος,
ΜΕΛΙΤΕΙΣ ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΝ ΤΟΝ	Μελιτεῖς, Ἄρτεμίδωρον τὸν
ΠΑΤΕΡΑ ΑΠΟΛΛΩΝΙ	πατέρα Ἀπόλλωνι.

Sur une liste d'enfants ayant exercé des charges aux Hermaia, dressée par le paidotribe Staséas de Colone, Héphais-tion, fils d'Artémidoros, est nommé deux fois, comme lampadarque et comme gymnasiarque; Artémidoros, son frère, figure une fois comme gymnasiarque. Staséas était paidotribe vers l'an 130. Cf. n° 26.

14. — Quatrième inscription de la grande base N. à l'E. du Portique des Cornes.

ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΣ ΗΦΑΙΣΤΙΩΝΟΣ  
 ΜΕΛΙΤΕΥΣ ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΝ ΤΟΝ ΥΙΟΝ  
 ΑΠΟΛΛΩΝΙ

Ἄρτεμίδωρος Ἡφαιστίωνος,  
 Μελιτεὺς, Ἄρτεμίδωρον τὸν υἱὸν  
 Ἀπόλλωνι.

La généalogie de la famille d'Artémidoros est la suivante :

Héphaïstion I.

|  
 Artémidoros I, épouse Olympias.

|  
 Héphaïstion II. — Artémidoros II.

15. — Sur une base quadrangulaire, trouvée près de son piédestal, à l'extrémité E. du Portique des Cornes, entre les grandes bases. Sur la face supérieure s'appliquait une corniche portant deux trous de scellement pour les pieds d'une statue. L. 0,52.

ΠΡΩΤΟΝ ΦΑΡΝΑΚΟΥ ΑΜΙΣΗΝΟΝ  
 ΦΑΡΝΑΚΗΣ ΚΑΙ ΕΥΦΡΩΝ  
 ΚΑΙ ΠΡΩΤΑΓΟΡΑΣ ΚΑΙ ΑΠΟΛΛΩΝΙΔΗΣ  
 ΤΟΝ ΕΑΥΤΩΝ ΠΑΤΕΡΑ ΑΠΟΛΛΩΝΙ  
 5 ΑΡΤΕΜΙΔΙΛΗΤΟΙ

Πρῶτον Φαρνάκου, Ἀμισηνόν,  
 Φαρνάκης καὶ Εὐφρων  
 καὶ Πρωταγόρας καὶ Ἀπολλωνίδης  
 τὸν ἑαυτῶν πατέρα Ἀπόλλωνι,  
 5 Ἀρτέμιδι, Λητοῖ.

16. — Inscription de la grande base S. à l'E. du Portique des Cornes.

ΤΙΤΟΣΣΑΤΥΡΙΩΝΟΣ  
 ΗΡΑΚΛΕΙΟΣΣΑΤΥΡΟΝ  
 ΤΟΝΕΑΥΤΟΥΥΙΟΝ  
 ΑΡΟΛΛΩΝΙΑΡΤΕΜΙΔΙ  
 ΛΗΤΟΙ

ΑΓΑΣΙΑΣΜΗΝΟΦΙΛΟΥ  
 ΕΦΕΣΙΟΣΕΡΟΙΕΙ

Τίτος Σατυρίωνος,  
 Ἡράκλειος, Σάτυρον  
 τὸν ἑαυτοῦ υἱὸν  
 Ἀπόλλωνι, Ἀρτέμιδι,  
 5 Λητοῖ.

Ἄγασίας Μηνοφίλου  
 Ἐφέσιος ἐποίησεν.

Sur l'ethnique Ἡράκλειος, voy. n° 34.

17. — Inscription de la grande base S. à l'E. du Portique des Cornes.

ΘΕΟΔΩΡΑΝΚΡΑΤΕΟΥΤΗΙΑΝ  
 ΤΙΤΟΣΤΙΤΟΥΗΡΑΚΛΕΙΟΣΤΗΝ  
 ΕΑΥΤΟΥΜΗΤΕΡΑΑΡΟΛΛΩΝΙ  
 ΑΡΤΕΜΙΔΙΑΛΗΤΟΙ

ΕΥΤΥΧΙΔΗΣΕΡΟΙΕΙ

Θεοδώραν Κρατέου, Τηϊαν,  
 Τίτος Τίτου Ἡράκλειος τὴν  
 ἑαυτοῦ μητέρα Ἀπόλλωνι,  
 Ἀρτέμιδι, Λητοῖ.

5

Εὐτυχίδης ἐποίησεν.

L'artiste Eutykidès est connu par plusieurs inscriptions de Délos : (Voy. Læwy, *Bildhauerinschriften*, p. 180; Homolle *Mon. grecs*, 1379, p. 38 sqq.) Il était contemporain d'Agasias d'Ephèse et travaillait à Délos en même temps que lui. Les bases auxquelles appartiennent les inscriptions des familles d'Artémidoros et de Titos étaient de même époque et portent la signature des deux sculpteurs (1). D'après une dédicace du

(1) Il n'est pas certain que les bases elles-mêmes, que nous avons dégagées, soient contemporaines des statues exécutées par Eutykidès et par Agasias. La grossièreté du travail, la médiocrité des moulures et des corniches, identiques à celles de la base de Billiénus, semblent indiquer une restauration postérieure aux ravages de 86. Un autre indice est que, sous plusieurs des statues, la place de la dédicace est restée lisse. Il semble que toutes les inscriptions primitives n'aient pu être retrouvées et rétablies avec les statues, de sorte que l'œuvre du restaurateur est demeurée incomplète.

Sérapieion (Koumanoudis, *Ἀθήναιον* 1873, p. 134, n° 3) Euty-chidès travailla sous la prêtrise de Dionysios, fils de Diony-sios, du dème de Sphettos. Or, sur la liste des prêtres de Sé-rapis trouvée par M. Hauvette-Besnault (*Bull. de Corr. hellén.* VI, p. 350), Dionysios précède immédiatement Gaios, prê-tre sous l'archonte Nausias, dont l'éponymat, suivant les cal-culs de M. Homolle, doit se placer vers 114 (1). Euty-chidès était donc à Délos dans les dernières années du deuxième siècle av. J. C. C'est aussi dans cette période qu'Agasias sé-journa dans l'île.

18. — Banc de marbre avec moulure, trouvé près de l'Ar-témision. Brisé à droite. La face supérieure est légèrement concave. L. 0,94. H. 0,12. E. 0,45. Grandes lettres de 0,065.

Μ Ι Δ Α Σ Ζ Η Ν Ω

Μίδαζ Ζήνων[νος, Ἡράκλειος].

Ce personnage est connu par l'inscription d'une mosaïque, trouvée près du Sérapieion par M. Hauvette-Besnault. (*Bull. de Corr. hellén.*, VII, p. 280).

19. — Base longue de marbre blanc, trouvée dans le Por-tique des Cornes. Brisée à droite. L. 0,36. H. 0,12. E. 0,14.

Φ Α Ι Δ Ι Μ Ο Σ Φ Α Ι Δ Ι Μ Ο Υ  
Μ Ε Ν Ι Σ Κ Η Ν Τ Η Ν Ε Α  
Θ Υ Γ Α Τ Ε Ρ Α Α Ρ Ο

Φαιδίμος Φαιδίου  
Μενίσκην, τὴν ἐα[υτοῦ  
θυγατέρα Ἀπό[λλωνι.

Personnage inconnu. La forme féminine *Μενίσκη* ne se trouve pas dans les lexiques.

20. — Base quadrangulaire en marbre blanc, trouvée dans le Portique de Philippe. H. 0,88. L. 0,60. E. 0,47. Lettres peu ornées.

(1) Chronologie des archontes athéniens, *Bull. de Corr. hellén.*, X, p. 30.

ΟΝΥΣΙΟΣΚΑΙΙ  
 ΙΩΝΟΣΑΘΗΝΑ  
 ΤΕΡΑΙΗΝΩΝΑΔ  
 ΑΘΗΝΑΙΟΝ ΑΡΓ

Δι]ονύσιος καὶ Ζ[ήνων οἱ  
 Ζήν]ωνος Ἀθηνα[ῖοι τὸν  
 πα]τέρα Ζήνωνα Δ . . .  
 Ἀθηναῖον Ἀπό[λλωνι.

21. — Base longue en marbre blanc, trouvée dans le Portique de Philippe. La face inscrite est brisée en haut et sur les côtés. H. 0,52. L. 0,45. E. 0,87.

. . . . .  
 . . . . .  
 ΙΟΙ ΟΥΝΤΕ  
 ΣΠΙΔΗΜΟΥΤΕ (sic)  
 ΗΛΩΙ ΑΡΕΤΗΣ 5  
 <ΕΝΚΑΙΔΙΚΑΙΟΣΥΙ  
 ΘΗΚΑΝ

[Ἀθηναίων καὶ Ῥωμαίων]  
 [καὶ τῶν ἄλλων ξένων]  
 οἱ κατοικ]οῦντε[ς καὶ  
 παρε]πιδημοῦ(ν)τε[ς  
 ἐν Δ]ήλῳ ἀρετῆς  
 ἐνεκ]εν καὶ δικαιοσύν[ης  
 ἀνέ]θηκαν.

Sur ce genre de dédicaces, voy. *Bull. de Corr. hellén.*, III, p. 371.

22. — Base quadrangulaire en marbre blanc; la face inscrite est brisée à gauche. Trous de scellement à la partie supérieure. H. 0,92. L. 0,49. E. 0,53. Trouvée dans le Portique des Cornes.

ΙΩΝΣΑΡΑΠΙΩΝΟΣ  
 ΓΕΥΣΤΗΝΕΑΥΤΟΥ  
 ΤΕΡΑΣΩΣΑΝΔΡΑΝ  
 ΗΣΑΣΑΝ ΗΝΑΙΟΙΣ  
 ΣΙΟΙΣΑΡΤΕΜΙΔΙ 5  
 ΡΕΙΑΝΓΕΝΟΜΕΝΗΝ  
 ΝΙΑΡΤΕΜΙ // ΙΛΗΤΟΙ  
 ΟΝΜΥΡΩΝΟΣΑΘΗΝΑΙΟΣΕΡΟΙΕΙ

Σαραπ]ίων Σαραπίωνος,  
 Μελι]τεὺς, τὴν ἑαυτοῦ  
 θυγα]τέρα Σώσανδραν  
 . . . . ἤσασαν . ηναῖοις  
 . . . . σίοις Ἀρτέμιδι  
 καὶ ἰέ]ρειαν γενομένην  
 Ἀπόλλω]νι, Ἀρτέμιδι, Λητοῖ.  
 [Ἐρασι]ῶν Μύρωνος Ἀθηναῖος ἐποίησεν.

Sarapion fut épimélète de Délos sous Théodosios (*C. I. A.*



n° 985, p. 436, l. 63 et 64), c'est-à-dire en 99 suivant les calculs de M. Homolle qui rectifie sur ce point la liste du *Lehrbuch* (*Bull. de Corr. hellén.* IV, p. 190). D'autre part M. Homolle place dans la période antérieure à 88 le groupe des signatures d'Héphaïstion (*Bull. de Corr. hellén.* VIII, p. 136). Notre inscription confirme ce jugement.

23. — Base quadrangulaire de marbre blanc, trouvée dans le Portique de Philippe. Trous de scellement à la partie supérieure. H. 0,94. L. 0,64. E. 0,55.

ΜΠΟΡΟΙΚΑ . . . Υ . . . ΟΙ	Οἱ ἔ]μποροὶ κα[ὶ να]ύ[κληρο]ὶ
ΖΗΗΝΔΙΟΥΜΕΛΙΤΕΛ	Ἐπιγ]ένην Δίου, Μελιτέα,
ΛΑΗΤΗΝΓΕΝΟΜΕΝΟΝ ΗΛ	ἐπιμε]λητὴν γεγόμενον [Δ]ήλ[ου]
ΙΣΕΝΕΚΕΝΚΑΙΔΙΚΑΪΟΛΥΝΗ	ἄρετῆ]ς ἔνεκεν καὶ δικαιοσύνη[ς]
ΑΡΟΛΛΩΝΙ	5 Ἄπόλλωνι.
ΒΟΗΘΟΣΚΑΙΘΕΟΔΟΣΙΟΣΕΠΟΙΗΣΑΝ	Βόηθος καὶ Θεόδοςιος ἐποίησαν.

Je restitue le nom du personnage d'après une dédicace publiée par M. Homolle (*Bull. de Corr. hellén.* IV, p. 220) et trouvée par lui presque au même endroit. Cette inscription doit se placer, suivant M. Homolle (*ibid.* VIII, p. 136), ainsi que toutes celles qui portent la signature d'Héphaïstion, fils de Myron, entre 95 et 88. L'épimélie d'Épigénès n'étant pas datée, c'est à cette période que nous devons attribuer notre inscription. Or, il y a un Boëthos connu par une autre dédicace de Délos: (*Bull. de Corr. hellén.* III, p. 363; *Mon. grecs*, 1879 p. 48). Il avait fait la statue d'Antiochus IV Epiphane, qui régna de 175 à 164. Il ne peut donc être regardé comme l'auteur de la statue d'Épigénès. Il est plus plausible que le Boëthos dont nous avons la signature et dont le patronymique est malheureusement omis, était son descendant, peut-être son petit-fils.

Théodosios est inconnu et ne figure pas sur les catalogues d'artistes.

24. — Fragment d'architrave, trouvé près du Porinos Oikos: brisé à droite et à gauche. Grandes lettres, peu ornées. L. 0,85. H. 0,40. E. 0,25.

Ι Α Ι Ω Ν Κ Α Ι Ρ Ω Μ Α Ι Ω  
Λ Ω Ι Κ Α Ι Ο Ι Ε Ν Π Ο Ρ Ο Ι  
Ε Ν Ρ Ι Ο Ν Δ Ι Ο Ν Υ Σ Ι

25. — Base quadrangulaire en marbre blanc, trouvée dans le Portique des Cornes. A la partie supérieure, trous de scellement avec restes de plomb. Lettres peu ornées, bien gravées. H. 0,61. L. 0,575. E. 0,57.

ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ ΚΑΙ ΣΩΣΤΡΑΤΟΣ ΟΙ ΒΟΗΘΟΥ  
ΑΘΗΝΑΙΟΙΝΙΚΙΩΝ ΑΡΙΣΤΟΓΕΝΟΥ ΑΘΗΝΑΙΟΝ  
ΤΟΝ ΕΑΥΤΩΝ ΦΙΛΟΝ ΚΑΛΟΚΑΓΑΘΙΑΣ ΕΝΕΚΕΝ  
ΤΗΣ ΕΙΣ ΕΑΥΤΟΥΣ ΑΠΟΛΛΩΝΙ

Διονύσιος καὶ Σώστρατος οἱ Βοήθου,  
Ἀθηναῖοι, Νικίωνα Ἀριστογένου, Ἀθηναῖον,  
τὸν ἑαυτῶν φίλον, καλοκαγαθίας ἕνεκεν  
τῆς εἰς ἑαυτοὺς Ἀπόλλωνι.

26. — Fragments d'une base circulaire concave, en exèdre, dans le Portique des Cornes. N° I: L.0,58. H.0,31. E.065.— N° II: L. 0,62. H. 0,31. E. 0,65.

I.	ΑΡΑΘΩΝΙΟΣ	ΑΡΙΣΤΟΓΕΝΗΣ
	ΔΙΟΣΚΟΥΡΙΔΟΥ	ΜΑΡΑΘ
	ΠΑΤΕΡΑ	ΤΟΝ ΥΙΟΝ ΝΙ
	ΔΙΛΗΤΟΙ	ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΡΤΕ

Ἄ δεῖνα Μ]αρθώνιος  
Νικίωνα?] Διοσκούριδου  
τὸν ἑαυτοῦ πατέρα  
Ἀπόλλωνι, Ἀρτέμι]δι, Λητοῖ.

Ἀριστογένης Ν[ικίωνος  
Μαρθ[ώνιος  
τὸν υἱὸν Νι[κίωνα  
Ἀπόλλωνι, Ἀρτέ[μιδι, Λητοῖ.

II. Ο Γ Ε Ν Η Σ Κ Α Ι Μ Η Ν Ο Δ Ω Ρ Ο Σ  
 Ω Ν Ο Ι Ν Ι Κ Ι Ω Ν Ο Σ Μ Α Ρ Α Θ Ω Ν Ι Ο Ι  
 Τ Ε Ρ Α Τ Ι Μ Η Σ Α Ρ Ε Τ Η Ν Ξ Ε Ν Ο Κ Λ Ε Ο Υ Σ  
 Λ Ω Ν Ι Α Ρ Τ Ε Μ Ι Δ Ι Λ Η Τ Ο Ι

'Αριστ]ογένης και Μηνόδωρος  
 και . . . ]ων οί Νικίωνος Μαραθώνιοι  
 τήν μη]τέρα Τιμησαρέτην Ξενοκλέους  
 'Απόλ]λωνι, 'Αρτέμιδι, Λητοῖ.

Dans un catalogue des enfants du gymnase ayant exercé des charges aux jeux hermaïques (inédit), est mentionné un Νικίων 'Αριστογένου 'Αθηναῖος. Il était au gymnase sous le paidotribat de Staséas, fils de Philoclès, de Colone. Ce dernier personnage est connu. (Voy. *Bull. de Corr. hellén.* X, p. 31). Il était prêtre de Sérapis quatre ans avant l'archontat de Nausias, c'est-à-dire vers 118. Son paidotribat est antérieur et se place vers 130. Nikion figure deux fois sur la liste de Staséas, comme agonothète et comme lampadarque. Cf. le N° précédent.

27. — Base quadrangulaire en marbre blanc. L. 0,85. H. 0,75. E. 0,40. Trouvée à l'Est du lac Sacré.

Γ Α Ι Ω Ι Ο Υ Α Λ Ε Ρ Ι Ω Ι Γ Α Ι Ο Υ  
 Υ Ι Ω Ι Τ Ρ Ι Α Ρ Ι Ω Ι Π Ρ Ε Σ Β Ε Υ  
 Τ Η Ι Ο Ι Σ Υ Σ Τ Ρ Α Τ Ε Υ Σ Α  
 Μ Ε Ν Ο Ι Μ Ι Λ Η Σ Ι Ω Ν Ε Ν Ν Η Ι  
 Δ Ι Κ Ρ Ο Τ Ω Ι Η Ι Ε Π Ι Γ Ρ Α Φ Η Ι 5  
 Π Α Ρ Θ Ε Ν Ο Σ Ε Ρ Ο Ι Η Σ Α Ν

Γαίωι Ουαλερίωι, Γαίου  
 υίωι, Τριαρίωι, πρεσβευ-  
 τῆι, οί συστρατευσα-  
 μένοι Μιλησίων ἐν νηῖ  
 δικρότωι ἢ ἐπιγραφῆ<ι>  
 Παρθένος ἐποίησαν.

Les lettres sont grandes et ornées. A la ligne 5, l'îôta qui termine ἐπιγραφῆ<ι> est très-net sur l'estampage. Sa présence ne peut s'expliquer que par une erreur du lapicide. Les trois mots précédents finissent par cette même lettre; il aura été entraîné par l'analogie à l'ajouter après le quatrième.

L. 1. La dédicace est faite suivant la forme romaine, avec le nom du personnage honoré au datif.

L. 2. Le titre de *πρεσβευτής* employé seul s'est déjà rencontré plusieurs fois : on le trouve sur deux dédicaces d'Athènes (*C. I. A.* III, 597, 598); — sur une dédicace d'Olympie (*Archaeolog. Zeitung.* 1876, p. 53); — sur un décret de Gythion (Le Bas et Foucart, 242 a, l. 23 et 24); — sur une dédicace de Délos en l'honneur de C. Billiénnus (*C. I. G.* 2285 b), sur une autre à Delphes (*Bull. de Corr. hellén.* VI, p. 448). Il désigne un légat et peut être donné même à des personnages consulaires; il est en dehors de la hiérarchie du *Cursus honorum*. On ne l'a trouvé jusqu'ici que dans les inscriptions de l'époque républicaine.

L. 4 et 5. La *ναῦς δίηροτος* est une dière à deux rangs de rameurs superposés. Des vases peints récemment publiés ont singulièrement éclairé les idées sur les navires de ce type : (*Monum. grecs*, t. II, pl. 4; étude de M. Cartault, 1882-84, p. 33 sqq.).

La *Parthénos* était, d'après notre texte, un navire milésien appartenant à une flotte composée des contingents des villes maritimes d'Asie et placée sous les ordres du légat C. Triarius.

Le même C. Valerius, C. f. Triarius, figure sur une inscription latine de Fundi (*C. I. L.* X, 6242). Il met en adjudication, avec deux de ses collègues, la construction d'une route.

D'autre part, on connaît deux personnages de ce nom. L'un, C. Triarius, ami de Cicéron, orateur, est probablement le frère de P. Valerius Triarius, l'adversaire de Cicéron dans l'affaire d'Aemilius Scaurus. Il est plusieurs fois mentionné dans la Correspondance et dans les Dialogues (*de Finibus*, I, 5. — *Brutus*, 48. — Cael. ap. Cic. *ad famil.* VIII, 7). En 48, il passa du côté de Pompée, fut nommé avec Lélius au commandement des flottes d'Asie (*Caes. B. C.* III, 5) et assista à la bataille de Pharsale (*ibid.* 92). Il mourut avant 45, laissant à Cicéron la tutelle de ses enfants (*Cic. ad Atticum*, XII, 28, 23).

L'autre, vraisemblablement son père, joue un rôle important dans l'histoire de Délos et dans la guerre contre Mithridate, en qualité de légat de Lucullus. Il est appelé Caius par Phlégon de Tralles et par Tite-Live (*Epitome*, 98). En 73, il commande l'escadre des villes maritimes d'Asie contre les flottes de Mithridate. La 4<sup>e</sup> année de la 177<sup>e</sup> Olympiade (69 av. J. C.), le pirate Athénodore ayant réduit les Déliens en esclavage et détruit les ζόανα des dieux. C. Triarius répara les ruines de la ville et entoura Délos d'un rempart: καὶ Ἀθηνόδωρος πειρατῆς ἐξανδραποδισάμενος Δηλίους, τὰ τῶν λεγομένων θεῶν ζόανα διελυμήνατο. Γάιος δὲ Τριάριος τὰ λελωθημένα τῆς πόλεως ἐπισκευάσας ἐτείχισε τὴν Δῆλον (Phlégon, *Fragm. hist. gr.* t. III, p. 606). En 67, les armes romaines éprouvèrent, par sa faute, un grand désastre, à Zéla, dans le Pont (1).

Le Triarius de notre dédicace est l'un de ces deux personnages, le père ou le fils, probablement le premier.

28. — Fragment de base brisé à droite, à gauche et en bas. L. 0,30. H. 0,23. E. 0,08. Lettres ornées.

Λ Ε Υ Κ Ι Ο  
 Λ Ε Υ Κ Ι Ο  
 Τ Ρ Α Π Ε Ξ  
 Τ Υ Κ Ι Ο Ι  
 Ω            5

Λεύκιον . . . .  
 Λευκίου υἱόν, Ῥωμαῖον,  
 τραπεζίτευοντα ἐν Δήλῳ, Λεύκιος  
 Λευκίου, τὸν ἑαυτοῦ πατέρα  
 Ἀπόλλωνι.

(1) Les historiens qui ont écrit l'histoire de la guerre de Mithridate et qui parlent de Triarius, sauf Tite-Live et Phlégon, ont omis de nous donner son prénom (Plutarque, *Lucullus*, 35.—Appien. *Bell. Mithr.* 77, 88, 89, 112, 120.—Dion Cassius, CCCXXX, 10, 11, 12.—Pline *H. N.* VI, 4.—Asconius, *Comment. sur Cic*, *Pro Aemilio Scauro*. Memnon (*Fragm. hist. graec.* III, p. 547, sqq.) l'appelle tantôt Τριάριος, tantôt Ὀτριάριος. Cicéron (*Verr.* I, 14) nomme un questeur urbain, L. Triarius: il n'est pas certain qu'il soit le même que le légat de Lucullus. Quelques dictionnaires adoptent cependant le prénom de Lucius, d'après ce passage de Cicéron, mais sans autres preuves, et sans tenir compte de Tite-Live et de Phlégon.

29. — Fragment de base, brisé à gauche et à droite. H. 0,12. L. 0,14. E. 0,14.

) I I O N . N I (
   
 M A G I S
   
 H A N C
   
 P O V P

Sur les *magistri* de Délos, voy. *Bull. de Corr. hellén.* I, p. 284; VIII, p. 95, 96 et 147.

30. — Fragment d'architrave provenant de la *Schola Romanorum*. Grandes lettres ornées. Brisé à droite.

I T A Λ I K O                      Ἰταλικοῦς.

Cf. *Bull. de Corr. hellén.* IV, p. 190 et VIII, p. 145.

31. — Base quadrangulaire en marbre blanc, brisée à gauche. H. 0,77. L. 0,82. E. 0,50. Trouvée dans le Portique de Philippe.

I A D R I A N V M E T . A P O L L O N I V S E I . B E N E F I C I . E R G O _ I N I Ν Γ Α Ι Ο Υ Υ Ι Ο Ν Α Δ Ρ Ι Α Ν Ο Ν Ρ Σ Κ Α Ι Α Π Ο Λ Λ Ω Ν Ι Ο Σ Ο Ι Ω Ν Ι Ο Υ Μ Η Λ Ι Ο . Τ Ο Ν Ε Α Υ Τ Ἔ Τ Η Ν Α Π Ο Λ Λ Ω Ν Ι	. Fabium Gai filium] Hadrianum . . . . . et Apollonius, Meli]ei benefici ergo Apoll]ini. . Φάβιο]ν, Γαίου υἱόν, Ἄδριανόν . . . . . καὶ Ἀπολλώνιος οἱ Ἀπολλ]ωνίου Μήλιο[ε], τὸν ἑαυτ[ῶν εὐεργ]έτην Ἀπόλλωνι.
--	--

Les membres de la famille des Fabii Hadriani ont occupé plusieurs charges vers la fin de la République. Il y eut un M. Fabius Hadrianus, fils de Caius, légat de Lucullus en Asie pendant la guerre contre Mithridate, de 73 à 68 (*App. Bell. Mithrid.* 88, 112. — *Plut. Lucullus*, 17, 35. — *Dion Cassius*, XXXVI,

11 § 3). Un autre, probablement son fils, fut proconsul d'Asie en 58-57. (Cf. Waddington, *Fastes de la province d'Asie*, p. 674). Un personnage du même nom, que M. Waddington identifie avec ce dernier et que M. Willems croit au contraire être son neveu, fut légat de César dans les Gaules depuis 54. (Sur la généalogie des Fabii Hadriani, voy. Willems. *Le sénat de la Répub. romaine*, t. I, p. 498. N<sup>te</sup> 5).

32. — Inscription d'une mosaïque découverte dans une loge de la *Schola Romanorum*, contigüe à celle de C. Cluvius (côté O. de la Schola).

L. O R B I V S. M. F. H O R.

L(ucius) Orbius, M(arci) f(ilius), Hor(atia).

L. Orbius, *magister*, est connu par une autre inscription latine de la Schola. (Voy. *Bull. de Corr. hellén.* VIII, p. 145).

33. — Grande base quadrangulaire, en trois fragments, trouvée dans le Portique tétragone. H. 1<sup>m</sup>. L. 0,72. E. 0,65. Gravure élégante.

ΟΙ ΕΜΠΟΡΟΙΚΑΙ ΟΙ ΤΗΝ ΤΕΤΡΑΓΩΝΟΝ ΕΡΓΑΖΟΜΕΝΟΙ  
ΜΑΡΑΙΟΝ ΓΕΡΙΛΛΑΝΟΝ ΜΑΡΑΙΟΥ ΥΙΟΝ ΡΩΜΑΙΟΝ  
ΤΡΑΠΕΖΙΤΕΥΟΝΤΑ ΕΝ ΔΗΛΩΙ  
ΑΓΑΘΙΑΣ ΕΝΕΚΕΝ ΤΗΣ ΕΙΣ ΕΑΥΤΟΥΣ  
ΠΟΛΛΩΝ ΙΑΡΤΕΜΙΔΙΛΗΤΟΙ

5

ΑΓΑΣΙΑΣ . . . . . ΟΣ ΕΡΟΙΕΙ

Οἱ ἔμποροι καὶ οἱ τὴν τετράγωνον ἐργαζόμενοι  
Μαραῖον Γεριλλανόν, Μαραίου υἱόν, Ῥωμαῖον,  
τραπέζιτεύοντα ἐν Δήλῳ  
καλοκ]αγαθίας ἔνεκεν τῆς εἰς ἑαυτοὺς

5 Ἄ]πόλλωνι, Ἄρτεμιδι, Λητοῖ.

Ἄγασίας [Μηνοφίλου Ἐφέσι]ος ἐποίει,

Voyez une dédicace des commerçants et des entrepreneurs du Tétragone dans *Bull. de Corr. hellén.* VIII, p. 126.

Le Tétragone fut construit en 97 av. J. C. Notre inscription étant contemporaine de celle qu'a trouvée M. Homolle, nous avons une signature d'Agasias rigoureusement datée. Cet artiste travaillait à Délos en 97. Ainsi Boeckh avait raison quand il rapportait aux environs de l'an 110 la statue de Billiénus, œuvre du même Agasias qui se trouvait dans la *Schola Romanorum*: (*C. I. G.* 2285 b). Sur Agasias, voy. Homolle, *Momum. grecs*, 1879, p. 50; *Bull. de Corr. hellén.*, VIII, p. 182; Löwy. *Bildhauerinschriften*, p. 200.

34. — Base monumentale composée de trois grandes plaques rectangulaires appareillées horizontalement. Une corniche brisée sur la gauche la surmontait et porte l'inscription latine. L. 2,26. H. 0,59. E. des plaques: 0,23. Corniche: L. 1,62. P. 0,60. H. 0,18. A l'extrémité N. E. du Portique des Cornes.

A. ATTIOLENVS. A-F-VEL-REFICIVNDAMCOIRAVIT

ΓΑΙΟΝΒΙΛ·ΙΗ·ΟΝΙΛΙΟΝ·ΙΟΝ·ΣΤΡΑΤΗΓΟΝ·ΑΝΘΥ[Π]ΑΤΟΝ·ΡΩΜΑΙΩΝ  
 ΔΙΟΧΡΑΚΛΕΙΟ·ΣΤΟΝΕΑΥΤΟΥΦΙΛΟΝ  
 ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΡ··ΜΙΔΙΑΗΤΟΙ

A(ulus) Attiolenus, A(uli) f(ilius), Vel(ina), reficiundam coiravit

Γάϊον Βιλ[λ]ιη[ν]όν, Γαίου υ[ι]όν, στρατηγόν ἀνθύ[π]ατον Ῥωμαίων  
 Ὁ δεῖνα . . . .]ονος, Ἡράκλειος, τὸν ἑαυτοῦ φίλον.  
 Ἄπολλωνι, Ἄρ[τέ]μιδι, Λητοῖ.

On sait que Billiénus avait, dans la *Schola Romanorum*, une statue, œuvre d'Agasias d'Ephèse, restaurée plus tard par Aristandros de Paros. La dédicace en a été conservée (*C. I. G.* 2285 b); elle donne à Billiénus le titre de légat, πρεσβευτής. (Voy. n° 27).



La dédicace qui accompagne la statue, que nous avons aussi retrouvée, le désigne comme στρατηγὸς ἀνθύπατος Ῥωμαίων. Ce titre ne se rencontre que dans les inscriptions de Délos: nous en avons ici le troisième exemple. M. Homolle avait publié (*Bull. de Corr. hellén.* VIII, p. 119) une dédicace en l'honneur de C. Clavius avec la qualité de στρατηγὸς ὕπατος. Mais il déclarait lui-même cette lecture incertaine et n'avait pas l'estampage à sa disposition pour la contrôler. Vérification faite sur place, il y a lieu de rétablir στρατηγὸς ἀνθύπατος, comme M. Foucart croyait se le rappeler. M. Reinach a donné (*Bull. de Corr. hellén.* IX, p. 380) une autre dédicace, en l'honneur de Serv. Cornélius Lentulus, également nommé στρατηγὸς ἀνθύπατος. Ce titre est donc définitivement acquis à l'épigraphie. Il est la traduction littérale du latin *praetor pro consule*, c. à d. préteur investi du pouvoir proconsulaire, ayant l'*imperium* et douze licteurs, au lieu de six. Comme on manquait de consuls pour recevoir, dans les provinces conquises et soumises au régime consulaire, les attributions de proconsuls, on investit certains préteurs des pouvoirs proconsulaires. (Cf. Mommsen, *Ephem. epigr.* I, 226.—*Staatsrecht*, II, p. 628 sqq).

Il n'est pas certain que Billienus ait gouverné une province, et il est impossible de déterminer de quelle province il était *praetor pro consule*.

Reste à préciser de quel personnage il est question. Cicéron (*Brut.* 47) parle d'un C. Billiénus, jurisconsulte et orateur de talent. Il eût été consul, dit-il, s'il ne se fût embarrasé dans les consulats successifs de Marius qui gênaient si étroitement l'ambition des autres. Il n'est pas absolument certain que l'homme politique dont parle le *Brutus* et le magistrat de notre inscription soient le même individu. Cependant Bœckh est assez disposé à l'admettre. Il place, par conjecture, dans les environs de l'année 114, l'époque où Billiénus vint à Délos comme légat. Nous ne saurions dire laquelle des deux magistratures indiquées par les deux dédicaces a précédé l'autre: car, le titre de légat, nous l'avons vu, n'a pas de place dans la hiérarchie des grades politiques. Cependant Bœckh a eu raison

d'indiquer les dernières années du second siècle, étant donné qu'Agasias travaillait à Délos en 97.

L'inscription latine est postérieure à la dédicace grecque. Elle indique que la base et la statue, renversées probablement vers 84 par les généraux de Mithridate, ont été restaurées par les soins d'Attiolénus. Elle explique clairement le sens de ces signatures doubles dont a trouvé quelques exemples à Délos, entre autres le n° 2285 du Corpus: Agasias est le nom du sculpteur qui a fait la statue; Aristandros, celui de l'artiste qui l'a réparée, quand Délos se releva des ruines amoncelées par les pirates: (Voy. Reinach, *Bull. de Corr. hellén.* VIII, p. 182; Homolle, *ibid.* p. 143).

Notre dédicace ne porte aucun nom d'artiste. M. Homolle a trouvé dans la *Schola Romanorum*, près de la loge de C. Ofellius, une petite base isolée portant simplement la signature d'Agasias et celle d'Aristandros. Je n'ai pas retrouvé à Délos ce monument. Peut-être complète-t-il la base de la statue de Billiénus, et doit-il lui être attribué. Mais c'est là une hypothèse que je présente sous toutes réserves.

Sur l'ethnique Ἡράκλειος, voy. *Bull. de Corr. hellén.* VII, p. 280 et 373, VIII, p. 143; *Monum. grecs*, 1879, p. 49).

35. — Bande de base en marbre blanc, régulièrement taillée sur chaque bord. A la partie supérieure, deux trous de scellement pour les crampons qui la joignaient aux pierres voisines. L'inscription se complétait à droite sur une plaque analogue. L. 0,72. H. 0,68. E. 0,22. Trouvée entre le Porinos Oikos et le téménos d'Artémis.

Γ Ν Α Ι Ο Ν Σ Η Ι Ο Ν Γ Ν Α Ι Ο Υ Υ Ι Ο Ν	Γ Ν
Ρ Ω Μ Α Ι Ο Ν Γ Α Ι Ο Σ Σ Η Ι Ο Σ Γ Ν Α Ι Ο Υ	Γ Α Ι
Α Ρ Ι Σ Τ Ο Μ Α Χ Ο Σ	Α Π Ο Λ Λ Ω Ν Ι Τ Ο Ν

Γναῖον Σήιον Γναίου υἱὸν  
 Ῥωμαῖον, Γάιος Σήιος Γναίου  
 Ἀριστόμαχος Ἀπόλλωνι

Γναῖον Σήιον  
 Γάιος Σήιος Γναίου  
 τὸν [. . . . .] Ἀπόλλωνι

Ce personnage est connu par la dédicace suivante à la déesse Syrienne, trouvée au Sérapieion ('Αθήναιον, 1875, p. 462, n° 17).

Κλεισπάτρην Φιλοστράτου  
 Ἀραδίαν τῶν ἀπὸ Μαράθου  
 Γάιος Σήτιος Γναίου Ῥωμαῖος  
 Ἀριστόμαχος τὴν ἑαυτοῦ  
 μητέρα Ἀγνῆι Ἀφροδίτῃ  
 Συρίαί Θεῶι  
 ἐφ' ἱερέως Διοφάντου τοῦ Ἀριστοκλέους  
 Μαραθωνίου.

Le nom de Séius est très-ancien à Délos; il figure sur une des premières inscriptions romaines de l'île dans une liste bilingue de *magistri*, publiée par M. Homolle (*Bull. de Corr. hellén.* I, p. 284). On y lit le nom d'un Gaius Sehius, Gai libertus (*ibid.* VIII, p. 95. — *Ephem. epigr.* IV, p. 43).

Gnaeus Seius, citoyen romain, avait épousé une Syrienne d'Arados (1). Son fils Gaius Seius Aristomachos, né d'un citoyen romain et d'une étrangère, était aussi en possession du droit de cité.

36. — Base en marbre blanc à gros grain, de forme quadrangulaire, en deux morceaux. Brisée au milieu. L. 0,30. H. 0,14. E. 0,29. Trouvée à l'Est du lae Sacré, près du grand mur qui fait suite au péribole. Lettres irrégulières, peu ornées.

Σ Α Τ Υ Ρ Ι Ω Ν Κ Α Λ Λ	Σατυρίων Καλλ . . . .
Ι Ε Ρ Ε Υ Σ Γ Ε Ν . . . . Ο Σ	ἱερέυς γεν[όμεν]ος
Α Ν Ι Ω	Ἀνίω[νος]
Ε Π Ι Ε Π Ι Μ Ε Λ Η Τ Ο Υ Δ Ι Ο . . . . Ο Υ	ἐπὶ ἐπιμελητοῦ Δι[ονυσί]ου
Ϊ Κ Ω Ν Ο Σ Π Α Λ . . . . Ω Σ	5 τοῦ Ν]ίκωνος Παλ[λ]ηνέ[ως].

(1) L'addition τῶν ἀπὸ Μαράθου a pour but de distinguer la ville phénicienne d'Arados, bâtie dans une île en face de Marathos, de la ville crétoise du même nom.

Le nom de l'épimélète est donné par *Bull. de Corr. hellén.* II, p. 397. — III, p. 472. — IV, p. 337 et 494. — IX, p. 380. Dionysios exerçait sa charge sous l'archontat de Polycleitos, que M. Homolle place vers 106. (Voy. *Bull. de Corr. hellén.* X, p. 31).

Anios ou Anion, héros délien, fils et prêtre d'Apollon, hôte d'Enée fugitif (*Enéide*, III, 80) était devenu lui-même l'objet d'un culte local. Il avait un sanctuaire dans l'île. On connaît les noms de quelques *ιερείς Ἀνίου* par l'inscription des ἀπαρχαί: (*C. I. A.* II, 985). Sur la légende d'Anios, voy. Lebègue, *Rech. sur Délos*, p. 225. — Roscher, *Lexicon der griech. und römisch. Mythologie*: Anios.

37. — Base quadrangulaire de marbre blanc, trouvée dans le sanctuaire des Dieux étrangers. Moulures en haut et en bas. H. 0,80. L. 0,44. E. 0,40.

ΙΑΤΡΟΚΛΗΣΔΗΜΑΓΑΘΟΥ  
ΑΘΥΝΒΡΙΑΝΟΣΠΛΟΥΤΩΝΙ  
ΚΑΙΚΟΡΕΙΔΗΜΗΤΡΙΕΡΜΕ  
ΑΝΟΥΒΙΚΑΤΑΠΡΟΣΤΑΓΜΑ  
ΤΟΥΘΕΟΥ

Ἰατροκλῆς Δημαγάθου,  
Ἀθυνβριανός, Πλούτωνι  
καὶ Κόρει, Δήμητρι, Ἑρμεῖ,  
Ἄνουβι, κατὰ πρόσταγμα  
τοῦ θεοῦ.

Cette inscription indique l'existence d'un culte de Pluton, Coré et Déméter, dans l'enceinte des Dieux étrangers. Elle était malheureusement isolée; de sorte que nos recherches pour retrouver ce sanctuaire ont été vaines.

Ἄθυνβριανός, d'Athymbra, en Carie, est une forme nouvelle de l'ethnique Ἄθυμβρεύς.

38. — Sculpture encastrée dans le mur de la maison Dracopoulo, à Myconos. Sous l'inscription, un bas-relief représentant deux jeunes femmes: l'une, debout et demi-nue, tient un éventail en feuille de palmier; l'autre porte une aiguière. Le travail en est assez fin.

Ι Δ Ι Μ Ε Ρ Α Ν Ω Ι Κ Α Ι Θ Ε Α Ϊ Σ Ν Υ Ν Φ Α  
 Λ Ο Υ Μ Ε Ν Ο Σ Μ Ε Ν Ε Κ Ρ Α Τ Ο Υ Σ Κ Α Ι Φ Ι Λ Ο  
 Π Ε Ρ Τ Ω Ν Ι Δ Ι Ω Ν Π Α Ν Τ Ω Ν Κ Α Τ Ε

Τῶ]ι Δι Μερανῶι καὶ Θεαῖς Νύμφα[ις  
 Φι]λουμενὸς Μενεκράτους καὶ Φιλο[κλῆς  
 ὕ]πέρ τῶν ἰδίων πάντων κατε[σκεύασαν.

La pierre étant soigneusement scellée en guise d'ornement, nous n'avons pu lire jusqu'aux bords. Il manque à gauche environ deux lettres, quatre ou cinq à droite. Les caractères et les ligatures indiquent une époque assez basse. On n'a pu me dire si cette pierre avait été trouvée à Myconos ou si elle avait été apportée de Délos.

L'épithète de Μερανὸς appliquée à Ζεὺς se rencontre ici pour la première fois, du moins à ma connaissance.

GUSTAVE FOGÈRES.



## STATUE ARCHAÏQUE

TROUVÉE AU TEMPLE D'APOLLON PTOOS

(Planches XIII et XIV)

En 1886, j'ai fait connaître et j'ai décrit dans le *Bulletin* (1) un torse archaïque, en marbre de Paros, portant une inscription votive (2), découvert à *Perdico-Vrysi* pendant l'été de l'année précédente. — A la fin de juin 1886, je trouvai au pied de la

(1) *Bull. de Corr. hellén.*, X, p. 269 et suiv., pl. VI.

(2) Pour l'inscription, voir l'appendice à la fin de l'article.

petite colline qui porte le temple d'Apollon Ptoos la tête gravée à la planche XIII en face et en profil: elle s'adapte fort exactement au torse publié quelques mois auparavant, comme on s'en peut convaincre par le plus rapide examen de la planche XIV.

La tête, jusqu'à la cassure du cou, mesure 0,23; le visage, du sommet du front à la base du menton, est haut de 0,14. Le marbre a souffert quelques dommages: l'extrémité du nez est brisée, le menton éraflé; un coup de pioche a blessé la joue droite. Toute la partie gauche du visage est chargée d'un dépôt calcaire très-dur, très-résistant, qu'on n'avait pu faire entièrement disparaître quand fut prise la photographie. A droite, le marbre a gardé sa blancheur luisante et polie.

Grâce à cette heureuse découverte, la plus grande partie de la statue nous est aujourd'hui conservée (1). L'instant est venu de porter sur le monument un jugement d'ensemble; de réviser, de compléter, de rectifier, s'il y a lieu, les inductions fondées sur l'analyse attentive du premier fragment.—Quant au sujet, je n'ai rien à ajouter à ce qui a été dit; j'ai indiqué dans quelle catégorie devait être classée la figure; elle prendra rang dans la «seconde série des représentations d'Apollon (2)». Essayons d'arriver aujourd'hui à des déterminations quelque peu précises de date et d'origine.

La statue, bien que trouvée en Béotie, bien que consacrée par deux Béotiens (3), n'est pas une œuvre originale de l'école béotienne.— Cette proposition n'a rien qui tout d'abord doive surprendre.— Les Béotiens, c'est chose constatée, ont de très-bonne heure mis à contribution le talent d'artistes étrangers: témoin la stèle d'Orchomène, signée par Alxénor de Naxos; témoins les stèles de Korseia et de Thespijs, (monument de Gathon et d'Aristocratès) sorties sans doute d'ateliers athé-

(1) Athènes, musée central, salle archaïque.

(2) *Bull. de Corr. hellén.*, X, p. 271. L'épithète ἀργυροτόμος semble faire allusion à l'arc qu'Apollon tenait d'une main.

(3) La dédicace affirme expressément que l'un des consécrateurs est citoyen d'Acræphiæ: Πηθίας ἀκραίφ[ιεύς]; Aschrion sans doute l'est aussi.

niens (1); témoin le fait que raconte Pausanias, dans un passage déjà cité et commenté (2): Kanachos de Siccyone sculpta pour l'*Isménion* de Thèbes une figure d'Apollon. — Notre statue est faite de marbre de Paros, détail significatif qu'on ne saurait négliger: les sculpteurs béotiens semblent s'être toujours servis, à l'exclusion de tout autre, du marbre qu'ils trouvaient dans leur pays même, ce marbre blanchâtre, tirant sur le gris ou sur le brun, semé de paillettes scintillantes, qu'à défaut d'appellation plus exacte on désigne du nom de «*marbre de Béotie*» (3). L'emploi du marbre de Paros est déjà un indice, sinon certain, au moins probable, de provenance et de main d'œuvre étrangères. — Notons encore que dans la statue la précision un peu aiguë de quelques détails rappelle de façon manifeste la facture des bronzes: partant, elle doit être originaire d'un pays où la sculpture en bronze avait durant longtemps précédé la sculpture en marbre: or, les premiers maîtres béotiens paraissent avoir travaillé presque uniquement le marbre et la pierre; je ne sache pas qu'une seule figure archaïque, ou même un seul fragment de figure archaïque de grandes dimensions, en bronze, ait été découvert sur le sol de la Béotie. — Enfin, nous pouvons maintenant, depuis les récentes trouvailles de *Perdico-Vrysi*, juger en connaissance de cause et apprécier avec quelque sûreté les productions de la statuaire béotienne primitive. Je mentionnerai seulement ici, pour mémoire, le torse reproduit à la planche VIII du *Bulletin* (4). Cette sculpture est bien antérieure à celle qui nous occupe aujourd'hui. Pourtant, si toutes deux appartenaient à une même école, si l'une et l'autre étaient œuvres d'artistes, représentant successifs, à des époques diverses, d'une seule et même tradition, on devrait entre elles démêler des analogies, reconnaître des affinités, constater des coïnci-

(1) Körte, *Mitth. Inst. Athen*, IV, p. 270-272; cf. Overbeck, *Griech. Plastik*, I, p. 155.

(2) Pausan., IX, 10, 2; *Bull. de Corr. hellén*, X, p. 274.

(3) Körte, *Antik. Sculpt. aus Bœotien*, p. 305; *Arch. Zeitung*, 1882, p. 51.

(4) Cf. *supra*, pl. VIII.

dences. Certaines tendances s'annonceraient, se feraient jour dans la plus ancienne, qu'on retrouverait ensuite nettement affirmées, clairement manifestées dans la plus moderne. Il n'en est rien; c'est le contraire qui se présente. J'ai déjà caractérisé le torse gravé à la planche VIII (1): — œuvre d'allure aisée, d'exécution facile, de manière large, visant à l'effet agréable, manquant un peu d'étude et de précision; le travail, disais-je, en est superficiel. — Or, c'est par des qualités directement opposées que se recommande notre statue.

La Béotie écartée, abordons cette autre question: la statue peut-elle être attribuée à l'école attique? Je ne le pense pas. Qu'on lui compare quelques-unes des plus anciennes sculptures découvertes à Athènes, — le personnage moschophore, le fragment de la stèle du discobole, la tête colossale d'Athéna, la stèle d'Aristoclès, la tête de la collection Rampin (2), celle du musée de Copenhague (3), — les différences éclateront. Souvent incorrectes, toujours étranges d'aspect à force d'originalité naïve, ces figures ont un mérite commun: elles vivent; leurs traits grimacent, mais sont tirillés du moins de mouvements expressifs; le jeu en paraît forcé, mais combien vif et agile; sur leurs lèvres entrouvertes, relevées d'un sourire, passe un perpétuel frémissement; leurs yeux, très-grands, au contour net, bordés de paupières fines, saillants et comme tendus en dehors, s'éclairent presque d'un reflet de vie intérieure; toutes, à peu de différences près, répètent un même type; chacune cependant parle avec tant d'accent un langage si particulier, chacune porte si profonde l'empreinte d'un caractère individuel, qu'elle peut passer pour un portrait. — La figure que nous publions est, par contre, plus régulière, mais d'une régularité tout impersonnelle; les yeux rétrécis entre

(1) Cf. *supra*, p. 186-190. Je ne cite pas ici la tête en marbre trouvée à *Perdico-Vrysi* et publiée l'an dernier (*Bulletin*, X.pl.VII). On aurait, en effet, de fortes raisons de croire que ce fragment n'appartient pas à l'école de sculpture béotienne.

(2) Rayet, *Mon. de l'art antique*, I, 15<sup>e</sup> livraison; Dumont, *Mon. grecs* (1878), pl. I.

(3) Rayet, *Mon. grecs* (1877), pl. I, p. 1 et suiv.



des paupières un peu lourdes ne laissent échapper aucun regard; le mouvement demi-souriant de la bouche contracte à peine les traits; l'aspect d'ensemble est trop reposé; la vie ne monte pas au visage pour l'animer; l'expression languit.

A vrai dire, entre les figures de femmes récemment trouvées sur l'Acropole d'Athènes (figures plus modernes pour la plupart que les sculptures attiques énumérées ci-dessus) et la statue de *Perdico-Vrysi*, il est facile de saisir quelques ressemblances, au moins très-générales (1): il est clair que nous avons affaire, de part et d'autre, à des œuvres qui datent à peu près de la même époque; nées, sous l'action d'influences analogues, d'un même effort dirigé vers un même idéal plastique, et qui, partant, dans l'évolution de l'archaïsme grec, représentent un même moment. Mais ces ressemblances, tout bien examiné, sont plus apparentes que réelles. Les figures de femmes découvertes à l'Acropole se distinguent entre toutes par un maniérisme étudié, par un système d'affectations cherchées, par certaines combinaisons de coquetterie savante dont on ne retrouvera pas trace ici. Dans ces figures, par exemple, les yeux sont fendus plus obliquement, plus inclinés aux côtés du nez, plus remontés vers les tempes; les lèvres plus arquées en forme de croissant; les commissures plus relevées et plus enfoncées; la bouche plus grande, développée par un plus large rictus, dessine une ligne plus sinueuse et plus finement ondulée; les plis des joues se tirent et se creusent davantage. Bref, là encore, plus de mouvement et d'animation, une expression plus intense, plus de vie en dehors, à fleur de peau. La construction du visage diffère en même temps quelque peu: l'ovale est souvent plus aminci et plus allongé, le front plus étendu; l'ossature a plus de relief; les pommettes s'accusent par deux bosses plus saillantes. Il est presque superflu d'ajouter que les procédés employés pour représenter la chevelure attestent d'ordinaire chez les sculpteurs athéniens un soin du détail, un souci de l'effet décora-

(1) Voir en particulier: *Musées d'Athènes*, 1<sup>re</sup> livraison, pl. VII.

tif, une curiosité d'élégance raffinée et minutieuse, qui contraste avec la manière dont est traitée la coiffure dans notre statue, manière simple et sobre, même sommaire à l'excès.

Si la statue n'est originaire ni de la Béotie, ni de l'Attique, il faudra sans doute l'attribuer soit à l'école æginétique, soit à quelqu'une des écoles du Péloponnèse. Dans un précédent article, étudiant le torse seul (1), j'ai essayé de mettre en lumière les analogies, évidentes selon moi, de facture et de style, que présentait ce fragment avec l'«Apollon» de Piombino, conservé au Louvre, et l'«Apollon» de l'ancienne collection Strangford, maintenant au Musée Britannique.— Or, si la provenance première du bronze de Piombino demeure incertaine (2), les connaisseurs les plus autorisés ont dès longtemps rapproché l'«Apollon» Strangford des statues æginétiques (3). C'est aussi aux figures du temple d'Athéna, notamment à celles du fronton occidental, qu'on est naturellement amené à comparer l'œuvre nouvelle. Les ressemblances frappent le regard : ici et là, même réminiscence persistante, même influence reconnaissable de la sculpture en bronze ; dans le modelé de la face antérieure du tronc, même tendance à la précision anatomique ; même soin attentif à rendre apparents sous l'enveloppe de la peau, immédiatement perceptibles au plus rapide coup d'œil le parcours et le jeu des grands muscles ; même distinction nette, parfois exagérée jusqu'à la dureté, des parties charnues et des parties osseuses ; même opposition entre les formes de la moitié supérieure et de la moitié inférieure du corps, — les premières amples et saillantes, les autres un peu aplaties, rétrécies, effacées ; même recherche de la perfection dans le détail, même défaut d'aisance, de liberté, de souplesse, dans l'agencement des morceaux ; enfin, et je tiens surtout à insister sur ce point, même contraste en-

(1) *Bull. de Corr. hellén.*, X, p. 271-273.

(2) La dédicace gravée sur le pied gauche est rédigée en dialecte dorien ; peut-être la statue est-elle originaire du Péloponnèse. Sur cette question, Overbeck, *Griech. Plastik*, I, pp. 140, 179, 184.

(3) Prachov, *Annali*, 1872, p. 181 ; Overbeck, *Griech. Plastik*, I, p. 182 ; Friedr.-Wolters, *Gipsabg.*, n. 89, p. 50.

tre la facture du corps et celle de la tête; la tête, c'est chose claire, a moins que le torse et les membres, excité l'intérêt du sculpteur; l'étude en est moins soutenue, moins achevée; le corps, si l'on peut ainsi parler, est plus expressif que la tête. J'ajoute que la disposition de la chevelure, dans notre marbre, donne lieu à de nouveaux rapprochements; par devant, s'étagent deux rangées de boucles frisées qui, d'une oreille à l'autre, entourent tout le haut du visage et l'encadrent d'une sorte de diadème: — on songera aussitôt aux deux figures couchées aux angles du fronton occidental d'Ægine (1), aux figures centrales désignées par les noms d'Achille, d'Ajax et d'Enée (2), à la figure penchée en avant du fronton oriental (3); — par derrière, les cheveux relevés, retronssés, s'arrondissent et s'enroulent en bourrelet autour d'un mince ruban: l'Ajax æginétique est coiffé selon la même mode, et son casque un peu remonté laisse voir sur la nuque le même enroulement caractéristique.

De ces rapprochements, faciles à multiplier, il ne suit pas toutefois que la statue de *Perdico-Vrysi* soit sortie de l'école d'Ægine, telle du moins que la font connaître les frontons du temple d'Athéna, même le fronton occidental. Dans les statues d'Ægine, l'étude du modèle nu l'emporte par une plus grande exactitude. Les seules parties de notre figure où le sculpteur ait poussé très-loin cette étude sont, en l'état actuel, la poitrine et l'épigastre; dans la région des flancs, par contre, où l'ossature des côtes est à peine indiquée, le ciseau n'a fait qu'effleurer le marbre, taillant de larges plans; le modelé du dos, du bassin, des hanches, est de même encore trop sommaire. Le col aussi est trop lisse; nul relief n'en soulève la

(1) Brunn, *Beschr. der Glyptoth*, nos 64, 68.

(2) Brunn, *id.*, nos 60, 61, 65.

(3) Brunn, *id.*, n° 58. Noter d'ailleurs que la même coiffure, à quelques variantes près, se retrouve aussi dans les figures suivantes: *Apollon Strangford*; tête en marbre du Musée de Berlin, acquise à Trieste (*Mitth. Inst. Athen*, VIII, Taf. VI, 1, 2); Stèle d'Abdère (*Mitth. Inst. Athen*, VIII, Taf. VI); *Bull. de Corr. hellén.*, IV, pl. VIII); figure centrale du fronton occidental du temple de Zeus, à Olympie (Apollon).

surface trop uniformément arrondie. — L'examen séparé de la tête permet surtout d'instructives comparaisons. Plus maîtres de leurs procédés, plus capables de les rassembler dans une intention unique et de les diriger vers un seul but, les sculpteurs æginètes ont réussi à imprimer à toutes leurs figures, en dépit de l'immuable sourire archaïque, certain caractère d'énergie physique et de vigueur presque brutale. Tous les traits, durement accentués, y contribuent: le nez court et fort; les pommettes osseuses; la bouche serrée, aux lèvres gonflées; le maxillaire inférieur épais et carré; le menton proéminent. Mettons en parallèle la tête gravée à la planche XIII: l'effort du sculpteur semble plus indécis; le résultat plus confus; les formes demeurent plus vagues, et, si l'on peut ainsi parler, plus banales.

Parmi les sculptures du Péloponnèse, il en est une qui mérite ici d'arrêter tout particulièrement l'attention: la tête en bronze, trouvée à Cérigo (1), conservée au Musée de Berlin, décrite par H. Brunn dans un admirable mémoire inséré au XXXIV<sup>e</sup> volume de l'*Archaeologische Zeitung* (2). — M. Brunn a relevé comme caractéristiques les traits suivants: l'aspect « architectural » de la tête; la construction régulière, très-symétrique, presque « mathématique » du crâne et du visage; la subordination voulue et rigoureuse de toute recherche du détail à l'effet général; la prédominance des grandes surfaces planes; la discrétion contenue et l'extrême sobriété du modèle. — Or, l'analyse de la planche XIII suggère des remarques fort semblables. — Comme dans le bronze de Berlin, le visage est plein, un peu massif, graduellement arrondi, solide à sa base; de droite et de gauche, s'étalent d'amples surfaces pres-

(1) La provenance n'est pas tout-à-fait certaine: *Arch. Zeitung*, 1876 p. 28.

(2) *Arch. Zeitung*, 1876, p. 20 et suiv. H. Brunn a le premier démontré que le bronze de Berlin est originaire du Péloponnèse; les découvertes ultérieures faites aux environs de Sparte (*Mith. Inst. Athen*, II, p. 301 et suiv.) ont confirmé pleinement cette démonstration; elle ne paraît pas affaiblie par les objections d'Overbeck (*Griech. Plastik*, I, p. 184). — Je ne connais pas en original le bronze de Berlin; j'en parle seulement d'après les trois reproductions insérées dans l'*Arch. Zeitung* (1876; taf. 3 et 4).

que lisses; le plan des tempes et celui des joues se confondent et se prolongent immédiatement, sans transition apparente; la pommette se soulève à peine; bien que le personnage représenté soit très-jeune et que ses chairs ne puissent guères avoir atteint leur plein développement, aucune dépression sensible ne creuse la joue au-dessous de l'os malaire, en avant du masseter; le front est tout uni, limité par des sourcils d'une faible courbure, au profil net et tranché; comme dans la figure de Berlin encore, la direction des yeux s'incline un peu de haut en bas: en conséquence, la paupière supérieure s'allonge, retombe sur le globe de l'œil, et le couvre à demi. L'arrangement de la coiffure n'est pas, de part et d'autre, exactement pareil; on ne retrouve pas dans le marbre, comme dans le bronze, la chevelure allongée sur la nuque et jusque sur le dos en une sorte de queue traînante, aplatie, amincie à l'extrémité, nouée d'un ruban, ayant quelque rapport aux anciennes perruques à marteau. Mais, ici et là, le principe d'exécution est le même; ici et là, en effet, la chevelure semble taillée tout d'une pièce, forme une masse unique et compacte; ici et là, elle est groupée d'ensemble, non divisée en mèches séparément modelées; ici et là, elle est si nettement coupée par devant, cernée d'un contour si précis, si bien distincte du visage, qu'elle a l'apparence d'un morceau surajouté, non pas adhérent à la tête, mais simplement posé, appliqué à sa surface, emboîtant le crâne et façonné sur lui; ici et là, enfin, par un procédé tout artificiel, de fines rainures, à peine creusées, parallèles les unes aux autres, rayonnent à partir du sommet de la tête dans toutes les directions et représentent les stries ondulées du peigne tracées dans l'épaisseur des cheveux lissés et plaqués (1).

Certes, la figure de *Perdico-Vrysi* est plus moderne que celle qu'a étudiée M. Brunn: les traces d'archaïsme y deviennent

(1) Brunn, *Arch. Zeitung*, 1876, p. 25: «Um nun doch den Charakter des » Haars in seiner Zusammensetzung aus unzähligen einzelnen Haaren erkennen zu lassen, ist dieses Ganze mit leicht gewellten Linien in feiner » Gravirung überdeckt . . . »

moins saisissables ; les formes paraissent plus adoucies et plus fondues ; les plans sont moins strictement arrêtés ; la coupe du visage s'effile davantage. Il n'en est pas moins vrai que l'une et l'autre procèdent d'un même système. Rien ici des élégances mouvementées et des subtiles délicatesses attiques. L'artiste, très-attentif aux détails de la musculature quand il modelait le torse, semble, en sculptant la tête, avoir voulu se tenir en garde contre toute tentation de raffinement. Il vise, avant toute chose, à la régularité, à la simplicité, à la précision des ensembles, au juste équilibre des grandes lignes et des grands plans. Ces mêmes qualités se trouvent déjà en germe dans une sculpture fort ancienne du Péloponnèse, le célèbre bas-relief de Chrysapha, près de Sparte. Je crois devoir signaler entre la principale figure de ce relief et la tête de notre statue de lointaines, mais certaines analogies (1).

Le même système prévaut dans deux figures qu'on ne peut oublier de mentionner ici et qu'à maintes reprises déjà j'ai eu l'occasion de citer (2) : l'« Apollon » Strangford et l'« Apollon » de Piombino. — A considérer le torse seul de la statue de *Perdico-Vrysi*, on pouvait admettre que les trois œuvres étaient à peu près contemporaines. — La découverte de la tête est venue modifier cette opinion. L'« Apollon » Strangford et l'« Apollon » de Piombino sont décidément plus modernes : dans ces deux figures, le sourire archaïque s'est effacé ; les yeux ont repris leur position normale ; en outre, dans la première, la maigreur des joues, le relief marqué des os faciaux ; dans la seconde, la forme particulière du nez, court et pointu, à l'arête un peu concave, la grande distance qui sépare les narines de la bouche, la carrure du menton, les complications élégantes de la coiffure, montrent combien s'est déjà modifié le type qui servit de modèle à l'« Apollon » de *Perdico-Vrysi* (3).

(1) *Mitth. Inst. Athen*, II, taf. 2.

(2) *Bull. de Corr. hellén.*, X, p. 272 et suiv.

(3) Cf. encore l'« Apollon » de bronze trouvé à Herculanium, au musée de Naples (*Monumenti*, IX, tav. 18 ; Rayet, *Mon. de l'art. antique*, I, 2<sup>e</sup> livraison, pl. VI).

Bref, et pour résumer ces observations, je m'arrêterais volontiers aux conclusions que voici : — Dans notre statue, le style de la tête témoigne d'influences manifestes exercées par les anciennes écoles du Péloponnèse ; — à en juger par son aspect d'ensemble, la statue peut être attribuée à une école apparentée de très-près à l'école æginétique ; — elle paraît quelque peu antérieure aux figures du fronton occidental d'Ægine.

Cette détermination chronologique s'accorderait assez mal avec l'inscription dédicatoire, si l'on devait en toute rigueur maintenir à cette inscription la date que je lui ai précédemment assignée, non sans quelque hésitation. D'après la forme des lettres, cette date me paraissait correspondre au milieu du cinquième siècle (1) ; or, la facture de la statue accuse une époque bien antérieure à 450. Force serait, pour expliquer cette contradiction, de supposer que nous sommes en présence d'une copie exécutée, à l'époque indiquée par la dédicace, d'après un original sensiblement plus ancien, copie très-sincère, imitant en toute fidélité les caractères du demi-archaïsme. Partant, dans cette hypothèse, les conclusions auxquelles j'aboutissais tout-à-l'heure devraient s'appliquer non pas à la figure même que nous avons sous les yeux, mais à l'original qu'elle répéterait. Seulement, l'hypothèse a peu de vraisemblance : on ne croira guère que vers le milieu du cinquième siècle, à l'heure de l'épanouissement du grand art et du style libre, un sculpteur ait voulu ou pu ou su s'astreindre à copier avec une exactitude scrupuleuse, au point de faire illusion, une œuvre de l'âge précédent, déjà dépassée et démodée. — L'histoire et la chronologie de l'alphabet béotien sont encore très-mal connues ; rien ne démontre la valeur absolue de la date d'abord assignée à l'inscription ; je consentirais aisément à la reculer jusqu'à la fin du sixième siècle.

La figure trouvée à *Perdico-Vrysi* dérive-t-elle de l'Apollon de Kanachos ? L'an dernier, j'ai déjà posé cette question (2) ;

(1) *Bull. de Corr. hellén.*, X, p. 271. — Voir la note à la suite de l'inscription.

(2) *Bull. de Corr. hellén.* X, p. 272 et suiv.

j'inclinai vers l'affirmative; j'énumérais les motifs généraux qui militaient en faveur de cette opinion: j'alléguais l'attitude de la statue; d'évidentes ressemblances avec le bronze de Piombino et le marbre Strangford, imitations probables du chef d'œuvre de Kanachos; enfin la présence à Thèbes, dans l'*Isménion*, d'une réplique de l'Apollon didyméen, réplique due à Kanachos lui-même: fait qui prouve tout au moins combien le talent du maître de Sicyone était estimé en Béotie, combien ses œuvres y étaient admirées. — Si aujourd'hui, à la suite du présent article où je me suis attaché plus spécialement à l'étude de la tête, il est avéré que l'origine de la statue doit être cherchée dans le Péloponnèse, ma conjecture de de l'an dernier en prend une force nouvelle. — Notons aussi ce point: la caractéristique que j'ai donnée de la statue s'appliquerait assez justement à la manière de Kanachos, si l'on tient compte de l'appréciation de Cicéron (1); le rapport que j'ai établi entre elle et les sculptures du temple d'Ægine est le même qu'on peut aussi supposer avoir existé entre ces sculptures et celles de Kanachos.

Je ne puis croire toutefois, corrigeant en cela mes premières impressions et les affirmations peut-être trop hâtives d'un précédent article, que la statue soit une répétition directe de l'Apollon Isménios exposé à Thèbes, si vraiment, comme le déclare Pausanias, l'Apollon Isménios était fait de bois de cèdre (2). Bien des détails, dans notre marbre, peuvent rappeler la sculpture en bronze, mais rien absolument le travail du bois. — D'autre part, on aurait quelque peine à comprendre que les deux consécrateurs de la statue, Pythias et Aschrion, se fussent adressés à un sculpteur étranger pour faire exécuter la copie d'une statue qui se trouvait dans la Béotie même; ils auraient plutôt, semble-t-il, confié ce travail à un de leurs compatriotes, auquel cas nous reconnâtrions sans doute, à des signes certains, dans l'imitation du modèle de Kanachos, la manière et la technique béotiennes. — En dernière analyse,

(1) Cic., *Brutus*, 18, 70.

(2) Pausan., IX, 10, 2.



j'admettrais simplement que la statue de *Perdico-Vrysi* est une des nombreuses répliques de l'Apollon didyméen qui durent être fondues en bronze ou taillées en marbre, soit à Sicyone, parmi les élèves mêmes de Kanachos, soit dans les autres régions du Péloponnèse, à la fin du sixième siècle et dans les premières années du cinquième (1).

MAURICE HOLLEAUX.

### APPENDICE

Par suite d'une erreur de transcription et d'impression, la dédicace n'a pas été exactement reproduite, en 1886, dans le *Bulletin*. Une reproduction nouvelle est nécessaire:

1°. Jambe gauche (face externe); hauteur des lettres: 0,005;

Φ Ι Α Ξ Κ Ο Ζ Δ Ι Θ Υ Π  
Ο Ι Ι Α Ι Ο Ι Ξ Υ Ζ Δ Ι Α Ξ

2°. Jambe droite (face externe); long. de l'inscription, 0,265:

Φ Ι / Ρ Τ Ο Ι Ρ Ο Τ Ο Υ Σ Ο Ι

Ce qu'il faut lire: Πυθίας ὀκραιφ[ιεύς]  
καὶ Ἀσχροίων ἀν[ε]θ[έταν]

Φ Ι / . . . . .  
Πτωί[εῖ]? . . . . ἀργυ]ροτόξωι.

M. H.

(1) L'imitation est assez libre puisqu'on ne retrouve pas dans la statue les longues boucles de cheveux éparses sur les épaules de l'Apollon didyméen (voyez les monnaies milésiennes et le bronze *Payne-Knight*).

M. Holleaux m'ayant prié de lui dire quelle pouvait être la date de l'inscription gravée sur les jambes de la statue, je lui avais répondu que le milieu du cinquième siècle me paraissait être l'époque la plus probable. On sait combien il est difficile d'assigner une date sûre aux inscriptions archaïques de la Béotie (1). Presque toutes celles qu'on a trouvées jusqu'ici sont très courtes, des dédicaces ou des épitaphes, qu'il n'est pas possible de dater; il faut aussi tenir compte de ce fait que les particularités de l'écriture ont pu se modifier plus ou moins lentement dans telle ou telle ville de Béotie. Toutefois, on peut classer ces inscriptions, au moins d'une manière relative. Pour la statue de *Perdico-Vrysi*, l'écriture petite, régulière, élégante est d'un temps moins ancien que les inscriptions dont les caractères sont grands et irréguliers. La forme des lettres  $\odot$ ,  $\Phi$ , est plus récente que la forme  $\oplus$  et  $\ominus$ . En Attique, la substitution de  $\odot$  à  $\oplus$  a pu être fixée à l'époque des guerres médiques (2). Si l'on admet, ce qui n'est jusqu'ici qu'une hypothèse, que l'alphabet de la Béotie s'est modifié sous l'influence de cet alphabet voisin, on pensera que les monuments de la Béotie dans lesquels figure la forme nouvelle  $\odot$  sont postérieurs aux guerres médiques. Enfin, les stèles du polyandron de Thespies et la pierre de Tanagre, que des arguments historiques ont permis d'assigner aux années 424 et 426 (3) sont les inscriptions archaïques de Béotie qui présentent la plus grande ressemblance avec celle de *Perdico-Vrysi*. Si l'on veut juger de la date de celle-ci, sans tenir compte des considérations archéologiques, elle ne paraîtra pas plus ancienne que le milieu du cinquième siècle.

P. F.



(1) Voyez Kirchhoff, *Studien zur Geschichte des griech. Alphabete*, 4<sup>me</sup> éd., p. 140.

(2) Kirchhoff, *ibid.*, p. 94.

(3) Kirchhoff, *ibid.*, p. 141.



teur déclare, au commencement du sixième livre, qu'il ne fera pas le catalogue complet des statues d'athlètes vainqueurs, mais qu'il fera mention de tous ceux qui, par leur propre mérite ou par la valeur de leurs statues, l'emportent sur les autres. Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'inscription pour voir que l'athlète a remporté un nombre de victoires rarement atteint. A ce titre, il doit figurer dans le catalogue de Pausanias, d'autant plus que celui-ci est particulièrement attentif aux athlètes et aux statues du 5<sup>me</sup> et du 6<sup>me</sup> siècles. Ajoutons que l'auteur ne se borne pas à indiquer les couronnes obtenues aux jeux Olympiques, mais qu'il ajoute le plus souvent le nombre des victoires remportées dans les autres grands jeux de la Grèce. Les recherches sont circonscrites aux vainqueurs au pugilat et au panerace.

Enfin l'alphabet et le dialecte, dans les dédicaces d'Olympie, sont toujours ceux qui sont en usage dans la patrie du vainqueur, ou quelquefois, mais plus rarement, dans celle du sculpteur qui a fait la statue et gravé l'inscription.

Le problème consiste donc: 1° à déterminer le chiffre des victoires qui avaient été gravées sur la base; 2° à trouver, dans le catalogue de Pausanias, un athlète qui, par le nombre et la nature de ses victoires, aussi bien que par sa patrie, satisfasse aux conditions que nous venons d'indiquer.

M. Treu, après avoir étudié soigneusement les restes du monument et l'avoir exactement mesuré, attribue la statue à Théagénès de Thasos, vainqueur à Olympie, au pugilat, dans la 75<sup>me</sup> Olympiade et au panerace dans la 76<sup>me</sup>. Γεγόνασι δὲ αὐτῷ καὶ Πυθσὶ νῆκαι τρεῖς, αὐταὶ μὲν ἐπὶ πυγμαῖ, Νεμείων δὲ ἑννέα καὶ Ἰσθμίων δέκα πανακρατίου τε ἀναμίξ καὶ πυγμαῖς (Pausan. VI, 11, 2).

L'opinion de M. Treu a été adoptée par M. Rœhl qui a disposé en conséquence la restitution (1). Je reproduis cette dernière afin de donner une idée plus exacte des combinaisons

(1) *Inscr. gr. antiq.* 380.

employées pour mettre d'accord l'inscription et les chiffres donnés par Pausanias.

[ Θεαγένης Τιμοσθένης ]	[ Ἴσθμοῖ πύξ ]	
[ Θάσιος ἐνίκησε τᾶδε· ]	[ Ἴσθμοῖ πύξ ]	
[ Ὀλυμπίηι πύξ ]	[ Ἴσθμοῖ πύξ ]	
[ Ὀλυμπίηι πανκράτιον ]	[ Ἴσθμοῖ πύξ ]	5
5 [ Πυθοῖ πύξ ]	[ Ἴσθμοῖ πύξ ]	
[ Πυθοῖ πύξ ]	Νεμ[έηι πύξ ]	
[ Πυθοῖ πύξ ἀκονιτεῖ ]	Ν[εμ[έηι πύξ ]	
[ Ἴσθμοῖ πύξ ]	Ν[εμ[έηι πύξ ]	10
[ Ἴσθμοῖ πύξ ]	[ Νεμ[έηι πύξ ]	
10 [ Ἴσθμοῖ πύξ ]	[ Νεμ[έηι πύξ ]	
[ καὶ πα]νκράτιον ]	[ Νεμ[έηι πύξ ]	
vide	[ Νεμ[έηι πύξ ]	15

La restitution de M. Treu est fort ingénieuse et satisfaisante sous plusieurs rapports, mais elle prête à des objections.

1°. Il y a deux points de la disposition matérielle qu'il me semble difficile d'accepter. Les victoires sont disposées sur deux colonnes, mais peut-on admettre que le nom du vainqueur ait été gravé dans l'une de ces colonnes et se soit ainsi confondu avec le reste de l'inscription? Au contraire, il devait s'en détacher et occuper une ligne séparée, soit qu'il y eût seulement le nom de l'athlète avec celui de son père et sa patrie, soit qu'il y eût une dédicace en vers. Or, Théagénès a remporté seulement deux victoires à Olympie et, si son nom ne peut être placé dans la colonne de gauche, il faut aussi faire disparaître de celle de droite au moins une ligne, et il n'y a plus de place pour les dix victoires aux jeux Isthmiques.

Pour la colonne de droite, M. Treu a remarqué que les lignes étaient plus serrées et il en a conclu que le graveur avait gravé jusqu'au bord inférieur de la base. Je crois plutôt qu'il

a serré les lignes pour que cette colonne ne descendit pas plus bas que celle de gauche. Si l'on trace sur le fac-simile une ligne perpendiculaire passant à la gauche des N de Νεμέλι, on s'aperçoit que cette ligne atteint une partie conservée. Celle-ci devrait avoir une lettre ou un morceau de lettre, si on avait gravé jusqu'au bas, ce qui n'est pas, au moins d'après le fac-simile. De ce côté encore, on ne trouverait pas la place pour les 9 victoires que Théagénès remporta aux jeux Néméens.

2°. Théagénès était de Thasos. Or l'alphabet archaïque de Thasos qui nous est connu par des inscriptions de cette île et par ceux des îles ioniennes qui ont employé les mêmes caractères, se sert du signe Ω pour l'omicron (1).

M. Treu propose d'admettre que dès le milieu du 5<sup>me</sup> siècle, les gens de Thasos avaient adopté l'alphabet ionien; mais jusqu'ici, on ne connaît aucun monument de cette île où il ait été employé.

3°. Il n'est pas tenu compte du mot ἀκονιτεί. On peut encore supposer que Pausanias n'en a pas parlé; cependant il a donné beaucoup de détails sur l'athlète et il n'aurait probablement pas omis celui-ci que l'inscription lui rappelait.

Un autre vainqueur du 5<sup>me</sup> siècle répondrait mieux aux exigences de la question, c'est le Rhodien Dorieus, le plus jeune fils de Diagoras, appartenant à cette illustre famille d'athlètes dont les statues formaient un groupe décrit par Pausanias (VI, vu) Δωριεύς δὲ ὁ νεώτατος παγκρατίῳ νικήσας Ὀλυμπιάσιν ἐφεξῆς τρισί. . . Δωριεὶ δὲ τῷ Διαγόρου πάρεξ ἧ Ὀλυμπιάσιν Ἰσθμίων μὲν γεγόνασιν ὀκτώ νῖκαι, Νεμείων δὲ ἀποδέουσαι μίξ ἐς τὰς ὀκτώ λέγεται δὲ καὶ ὡς Πύθια ἀνέλοιτο ἀκονιτί (2). Cette particularité d'une victoire remportée aux jeux Pythiens ἀκονιτί semble avoir été relevée sur l'inscription elle-même. Peut-être même dans ce passage λέγεται n'a-t-il pas le sens

(1) Voyez Kirchhoff (*Studien zur Geschichte des griech. Alphabets*, 4<sup>me</sup> éd. p. 83 et le tableau).

(2) Description de ce groupe de statues dans le Scholiaste de Pindare, éd. Bæekh, p. 158. — Pour la date, Thucydide, III, 8.

vague *on dit, on rapporte*; mais *il est dit* dans l'inscription. Rien n'était plus glorieux et plus rare qu'une couronne obtenue sans qu'aucun adversaire eût osé se présenter pour la disputer. Suivant Diodore (IV, 14) Hercule aurait ainsi remporté tous les prix. Dorieus est, avec Dromeas de Mantinée, le seul vainqueur ἀκονιτί qui soit connu jusqu'à la fin du 5<sup>me</sup> siècle. Cette mention, qui se trouve à la fois dans Pausanias et sur la pierre, me semble un argument très-fort pour attribuer à Dorieus l'inscription d'Olympie.

Reste à examiner si le nombre des victoires qui lui sont attribuées peut être restitué d'après les fragments conservés. Pour les jeux Pythiens, Pausanias, mentionnant la victoire ἀκονιτί, a négligé de parler des autres couronnes gagnées dans les conditions ordinaires. Nous avons à trouver 3 victoires à Olympie, 8 à l'Isthme, 7 à Némée. On arrive à rétablir exactement ce nombre, en restituant de la manière suivante.

[ Δ ω ρ ι ε υ ς Δ ι α γ ό ρ α ' Ρ ό δ ι ο ς ]

[ 'Ολυμπίηι πανκράτιον ]	[ 'Ισθμοῖ πύξ ]	
[ 'Ολυμπίηι πανκράτιον ]	[ 'Ισθμοῖ πύξ ]	
[ 'Ολυμπίηι πανκράτ]ιον	'Ισθμ[οῖ πύξ ]	
[ Πυθοῖ πύξ ]	'Ισθμ[οῖ πύξ ]	
5 [ Πυθοῖ πύξ ]	Νεμ[έηι πύξ ]	5
[ Πυθοῖ πύξ ἀκονιτεί ]	Ν[εμ.έη]ι πύξ ]	
[ 'Ισθμο]ῖ πύξ ]	Ν[εμ.έ]ηι πύξ ]	
[ 'Ισθ]μοῖ πύξ ]	[ Νεμ.έ]ηι πύξ ]	
[ 'Ισθμ]οῖ πύξ ]	[ Νεμ.έηι πύξ ]	10
10 [ καὶ πα]νκράτιον	[ Νεμ.έηι πύξ ]	

Le nombre des lignes qui manquent à la colonne de gauche est déterminé par les trois victoires que Dorieus remporta au panerace dans les Olympiades 87, 88, 89. En rétablissant également deux lignes dans la partie correspondante de la colonne de droite, on obtient les 8 victoires des jeux Isthmiques. Au

bas de la même colonne, il n'y a que deux lignes à ajouter pour retrouver les 7 victoires des jeux Néméens. Si les lignes sont un peu plus serrées dans la colonne de droite, comme M. Treu l'a remarqué, c'est qu'il y avait en effet une ligne de plus à inscrire et que le graveur a voulu éviter un effet désagréable à l'œil en faisant descendre la colonne de droite plus bas que celle de gauche. N'ayant qu'une ligne à gagner, il n'a pas commencé dès le haut à serrer, car à la ligne 3 les deux colonnes se correspondent exactement.

Maintenant peut-on admettre que dans l'inscription d'un Dorien de Rhodes on ait employé l'alphabet et le dialecte ioniens? Sans recourir à l'hypothèse d'un sculpteur ionien, on peut répondre affirmativement. L'inscription du 5<sup>me</sup> siècle découverte par M. Newton à Halicarnasse (1) est en dialecte et en caractères ioniens. Un autre texte de la même ville, mais postérieur au 5<sup>me</sup> siècle, renferme encore plusieurs formes ioniennes (2). Il en est de même dans une inscription d'Iasos, contemporaine de Mausole (3). N'est-on pas en droit de supposer que le dialecte et l'alphabet ioniens furent en usage, au 5<sup>me</sup> siècle, dans les autres colonies doriennes de la Carie? On ne connaît jusqu'à présent aucun texte archaïque de Cos ou de Cnide, mais pour Rhodes, M. Kirchhoff a remarqué que dans l'inscription des mercenaires grecs d'Ipsamboul, un Rhodien d'Ialysos s'est servi des caractères ioniens. Quelques vases trouvés à Rhodes, mais qui ont pu être apportés par le commerce, ajoutent de la valeur à cet indice (4).

Enfin deux inscriptions découvertes à Olympie apportent des preuves plus solides; elles sont d'autant plus intéressantes qu'elles se rapportent à deux Rhodiens de la même famille des Diagorides.

(1) *Inscr. gr. antiq.*, 500.

(2) Haussoullier, *Bull. de Corr. hellén.*, IV, p. 295.

(3) Hauvette et Dubois, *Bull. de Corr. hellén.*, IV, p. 491

(4) Kirchhoff, *Studien*, p. 40 et 49.



Ι Η Σ Κ Α Λ Λ Ι Α Ν Α Κ Τ Ο Σ Ρ Ο Δ Ι Ο Σ  
Κ Υ Δ Η Σ Γ Α Τ Ρ Ο Κ Λ Η Ο Σ Ε Π Ο Ι Η Σ Ε

[Εὐκ]λῆς Καλλιάνακτος Ῥόδιος

[Ναυ]κύδης Πατροκλῆος ἐποίησε (1)

Euclès est le petit-fils de Diagoras, vainqueur lui aussi à Olympie, au pugilat (Paus. VI, vi, 2). La date exacte de l'Olympiade où il concourut n'est pas donnée par Pausanias; ce peut être à la fin du 5<sup>me</sup> siècle ou dans les premières années du quatrième. Même incertitude pour le sculpteur. Parmi les caractères, le Ν est un peu penché, mais c'est le seul reste d'archaïsme. Pour le dialecte, la forme Πατροκλῆος, au lieu de Πατροκλέος ou Πατροκλέους, est ionienne. Cet ionisme ne peut être attribué au sculpteur, puisque Naucydès était d'Argos ou de Sicione; il prouverait donc que les Rhodiens, comme les Halicarnassiens, avaient adopté l'ionien.

L'autre inscription est plus ancienne (2).

Δ Α Μ Α Γ Η Τ Ο Σ Δ Ι Α Γ Ο Ρ Α

Damagétos est un frère aîné de Dorieus. Il remporta la victoire au pancrace dans une Olympiade antérieure à celles où son frère fut vainqueur, c'est-à-dire au plus tôt dans l'Ol. 86 (436). A cette date, les alphabets archaïques étaient encore en usage. Si les Rhodiens n'avaient pas adopté les caractères ioniens, le signe Η n'aurait pas été employé dans le nom de Δαμάγητος.

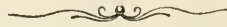
Ainsi l'emploi du dialecte et de l'alphabet ioniens ne doivent pas empêcher d'attribuer l'inscription au Rhodien Dorieus; d'autre part, j'ai montré que la mention d'une victoire ἀρονιτεί aux jeux Pythiens, se trouvant à la fois dans Pausa-

(1) *Archæol. Zeitung*, 1878, p. 129=Lœwy, *Inscr. griech. Bildhauer*, n° 86.

(2) *Archæol. Zeitung*, 1880, p. 52.

nias et sur le monument, constituait une forte présomption en faveur de cette identification; enfin, qu'il était possible de reconstituer avec les fragments conservés le nombre de victoires remportées par Dorieus dans les jeux Olympiques, Isthmiques et Néméens.

P. FOU CART.



VARIÉTÉS

1. — Ἡ ἐπιγραφή εὐρέθη ἐν Χαλκηδόνι τῆς Βιθυνίας. Μετ' ἔκτυ-  
πώματος.

Α Ν Κ Ρ Ι Τ Η Ρ Ε Σ Τ Ο Ι Ε Π Ι Β Α Σ Ι Λ Ε Ι Ο Σ  
Α Ν Τ Ι Φ Ι Λ Ο Υ Τ Ο Υ Θ Ε Γ Ε Ι Τ Ο Υ  
Δ Ι Ο Ν Υ Σ Ι Ο Σ Α Μ Υ Ν Α Δ Α  
Σ Ω Σ Ι Γ Ε Ν Η Σ Σ Ω Σ Ι Γ Ε Ν Ε Ι Ο Σ  
δ Δ Ι Ο Τ Ι Μ Ο Σ Δ Ι Ο Ν Υ Σ Ι Ο Υ  
Ε Σ Τ Ι Α Ι

Ἄνκρῖτῆρες τοὶ ἐπὶ βασιλείῳ (1)  
Ἄντιφίλου τοῦ Θεγεΐτου  
Διονύσιος Ἄμυνάδα  
Σωσιγένης Σωσιγένειος  
δ Διότιμος Διονυσίου  
Ἔστιαι.

(1) Les caractères de l'inscription et l'emploi de quelques formes dialectales indiquent une époque antérieure à la domination romaine. Chalcédoine était une colonie de Mégare et ses institutions offrent une grande analogie avec celles de la métropole. M. Latyschef a montré, dans un article sur la Constitution de Chersonésos, qu'il en était de même pour toutes les

2. — Ἐν τῷ κήπῳ τοῦ Γενικοῦ Διοικητηρίου Σμύρνης. Ἐπί βύσσεως ἀναγλύφου ὕψ. 0,64, πλ. 0,52, πᾶχ. 0,12. Μετ' ἐκτυπώματος.

ΖΕΥΞΙΣΤΩΥΩΖΕΥΞΙΔΙ  
ΤΩΤΕΚΝΩΜΝΙΑΣΧΑΡΙΝ

Ζεῦξις τῷ ὕψ Ζεῦξιδι  
τῷ τέκνῳ μνίας χάριν

3. — Ἐπί ἐπιτυμβίου πλακῶς ὕψ. 0,67, πλ. 0,30, πᾶχ. 0,04. Μετ' ἐκτυπώματος.

ΔΗΜΗΤΡΙΟC  
ΔΙΟΝΥCΙΟΥΤΟΥΕΙΚ  
ΕCΙΟΥ

Δημήτριος  
Διονυσίου τοῦ Εἰκ-  
εσίου.

4. — Ἐπί ἐπιτυμβίου πλακῶς ὕψ. 0,29, πλάτ. 0,39, πᾶχ. 0,08. Μετ' ἐκτυπώματος.

Ο Δ Η  
Μ Ο Σ  
Μ Ε Ν Ε Κ Ρ Α Τ Η Ν  
Δ Ι Ο Ν Υ Σ Ι Ο Υ

Ο Δ Η  
Μ Ο Σ  
Δ Ι Ο Ν Υ Σ Ι Ο Ν  
Μ Ε Ν Ε Κ Ρ Α Τ Ο Υ  
Ο Τ Ε Ρ Ο Ν

colonies mégariennes (*Bull. de Corr. hellén.*, IX, p. 276-300). Cette ressemblance se retrouve même dans un nom propre Θέγαιτος. La forme θε pour θεο dans la composition des noms propres est si fréquente à Mégare qu'on peut presque la regarder comme particulière à cette ville (Le Bas et Foucart, *Inscr. du Péloponnèse*, notes du n° 3). Le βσιλεύς, éponyme à Chalcédoine comme à Mégare, était déjà connu par une inscription du *Corpus Inscr. gr.*, (n° 3794). Mais les ἀνκριτῆρες sont nouveaux; le mot même n'existe pas dans les Lexiques. Ils étaient au nombre de trois, formant un collège, en charge pendant une année. D'après leur titre, ils étaient chargés de faire l'ἀνκρισις ou instruction préparatoire des procès.

‘Ο Δῆ-  
μος  
Μενεκράτην  
Διονυσίου

‘Ο Δῆ-  
μος  
Διονύσιον  
Μενεκράτου  
νεώ]τερον

5. — Ἐπί ἐπιτομβίου πλακῶς ὕψ. 0,43, πλάτ. 0,32, πάχ. 0,07.  
Μετ' ἐκτυπώματος.

Σ Ε Ρ Α Π Ι Α Σ    couronne    Δ Ι Ο Ν Υ Σ Ι Ο  
Ο Υ Α Τ Ι Ρ Η Ν Η

Σεραπίας Διονυσίο[υ] Θυατιρηνή.

Αἱ ἀνωτέρω ἐπιγραφαὶ εἶνε ἀγνώστου προελεύσεως.

6. — Ἐπί βάσεως ἀναγλύφου ὕψ. 0,39, πλ. 0,27, πάχ. 0,07,  
εὐρεθέντος ἐν Θείροις καὶ κειμένου ἐν τῷ κατὰ τὴν δίοδον τῆς Εὐαγ-  
γελικῆς Σχολῆς γραφείῳ τοῦ κ. H. Vedova. Μετ' ἐκτυπώματος.

Π Ι Σ Ι Ο Σ Φ Α Ε Ι Ν Ω  
Μ Ν Ε Ι Α Σ Χ Α Ρ Ι Ν

Πίς[τ]ος Φαινώ  
μνείας χάριν

7. — *Τράλλεων.*

Τ Κ Α Ι Ε Π Ι Κ Υ Ρ Ο  
Τ Α Υ Π Ο Τ Ο Υ Θ Ι Ο Τ Τ Ο Υ  
Α Υ Τ Ο Κ Ρ Α Τ Ο Ρ Ο Σ Α Ν  
Τ Ω Ν Ε Ι Ν Ο Υ Ε Κ Τ Ω Ν Κ Λ Α Υ  
5 Δ Ι Α Ν Ο Υ Δ Α Μ Α Π Ο Ρ Ω Ν  
Α Σ Κ Λ Η Π Ι Α Κ Ο Ν Δ Ι Ο Γ Ε  
Ν Ο Υ Σ Π Ε Ρ Γ Α Μ Η Ν Ο Ν  
Ν Ε Ι Κ Η Σ Α Ν Τ Α Α Ν Δ Ρ Ω  
Σ Τ Α Δ Ι Ο Ν  
10 Ο Λ Υ Μ Π Ι Α Δ Α Ν Γ

ΑΡΧΙΕΡΑΤΕΥΟΝΤΟΣ ΚΑΙ  
 ΑΓΩΝΟΘΕΤΟΥΝΤΟΣ ΤΡΙ  
 ΓΙΟΥΦΙΛΙΠΠΟΥΥΟΥΒΟΥ  
 ΛΗΣΑΡΧΙΕΡΕΟΣΑΣΙΑΣ  
 15 ΚΑΙΑΓΩΝΟΘΕΤΟΥΔΙΑΒΙΟ  
 ΑΛΥΤΑΡΧΟΥΝΤΟΣ  
 ΤΙΚΛΜΕΛΙΤΩΝΟΣ  
 ΕΠΙΜΕΛΙΘΕΝΤΟ  
 ΤΟΥΧΡΥΣ . ΡΩΤΟ

.....

. . ὑπὸ τοῦ θ[ε]ιοτ[έ]του (1)

Ἀυτοκράτορος Ἄν-  
 τωνείνου ἐκ τῶν Κλαυ-

5 διανοῦ Δαμᾶ πόρων

Ἄσκληπιακὸν Διογέ-

νοὺς Περγαμηνόν

νεικήσαντα ἀνδρῶ[ν

στάδιον

10 Ὀλυμπιάδα νγ'

ἀρχιερατεύοντος καὶ

ἀγωνοθετοῦντος τ[ὸ] β'

(1) On a déjà trouvé à Tralles trois inscriptions de la même année en l'honneur de vainqueurs aux mêmes jeux (Le Bas et Waddington, *Inscr. d'Asie Mineure* 1652 c; Sterret et Ramsay, *Papers of the American School at Athens*, t. I, p. 100-104). Dans toutes trois, le commencement a disparu. Au lieu des restitutions proposées *δοθέντα*, *ἀνατεθέντα*, la première ligne de ce nouveau texte indiquerait plutôt *ἐπικυρ[ωθέν]τα*; l'empereur Antonin aurait simplement ratifié les dispositions prises au sujet des sommes données par Claudianus Damas pour la célébration de jeux Olympiques à Tralles. L. 10. Le chiffre de l'Olympiade ΝΓ paraît plus exact que ΝΕ, le trait du bas n'est probablement qu'une fissure de la pierre. — L. 12 ΤΡΙ, la se-

Γ. Ἰου(λίου) Φιλίππου ὑοῦ βου-  
 λῆς, ἀρχιερέ[ω]ς Ἀσίας  
 15 καὶ ἀγωνοθέτου διὰ βίο[υ,  
 ἀλυταρχοῦντος  
 Τι. Κλ(αυδίου) Μελίτωνος  
 ἐπιμελ[η]θέντος  
 Ἰ]ου(λίου) Χρυσ[έ]ρωτο[ς]

8. — *Μαγνησίας τῆς ὑπὸ Σιπύλῳ*. — Ἐπὶ στήλης πλ. 0,30, ὕψ. 0,45, εὐρεθείσης πρὸς ἀνατολὰς τῆς πόλεως Μαγνησίας εἰς ὠριαίαν περιῖπου ἀπόστασιν, κάτωθεν δὲ τοῦ ἐπὶ Κοδδίνου πέτρας, κατὰ Παυσανίαν, ἀρχαιοτάτου ἀγάλματος τῆς Μητρὸς θεῶν, Κυβέλης, Σιπυληνῆς, Πλαστήνης· ἐξ ἀντιγραφῆς τοῦ κ. Ἰωάννου Κοκκίνη, μετ' ἐκτυπώματος.

Μητροδώρα Ἀπολλᾶ  
 Μητρὶ Πλαστήνη  
 εὐχῆν.

conde lettre est un O plus petit qu'on a pris pour la boucle du ρ. La copie de M. Ramsay rend certaine la correction τὸ β'. — L. 17. La lecture de M. Sterret Πο(πλίου) Κλαυδίου, que M. Ramsay a introduite dans sa restitution, ne peut être exacte; le prénom de Publius n'est pas joint à Tibérius. Déjà M. Waddington avait corrigé la copie qui lui avait été envoyée en T[ι] Κλ. Μελίτωνος, qui est la vraie leçon.

Pour le grand-prêtre de l'Asie, C. Julius Philippus, et sa famille, je renvoie à la note que j'ai publiée précédemment (*Bull. de Corr. hellén.* X, p. 457). J'ajoute ici une inscription d'Olympie citée par M. Ramsay et qui est datée de l'année 149 après notre ère: Ἡ Ὀλυμπικὴ βουλή Γ. Ἰούλιον Φίλιππον Τραλλιανόν, τὸν Ἀσιάρχην, ἡθῶν ἕνεκα, Ὀλυμπιάδι σβ'.

Κατὰ τὸ λέγειν τοῦ κ. Ἰωάννου Κοκκίνη ἡ ἐπιγραφή αὕτη φέρει ἐν τῷ μέσῳ κεφαλὴν βοῶς ἔνθεν καὶ ἔνθεν, εἰς τὰ ἄκρα ἀνθοδέσμας. Εἶδον τὸ ἐκτύπωμα τῆς ἐπιγραφῆς ταύτης πλὴν δυστυχῶς ὁ κάτοχος τούτου δὲν ἠθέλησε νὰ μοὶ τὸ παραδώσῃ. Ὁ Παυσανίας (5, 13, 7), ἀναφέρει τὰ ἐξῆς: « Πέλοπος ἐν Σιπύλῳ θρόνος ἐν κορυφῇ τοῦ ὄρους ἐστὶν ὑπὲρ τῆς Πλαστήνης Μητρὸς τὸ ἱερόν ».

9. — *Τῆς ἐν Πισιδίᾳ Σπάρτης.* — Ἐπὶ τεμαχίου μαρμάρου ὕψ. 0,36, πλ. 0,27, πᾶχ. 0,07, εὑρεθέντος ἐν Σπάρτῃ τῆς Πισιδίας καὶ ἀνακειμένου ἐν τῷ δωματίῳ τοῦ κ. Ἰλία Ἀσλάνογλου ἀρχαιοπώλου, παρὰ τὸ Ὄσμαν Ζαδὲ χάνιον, μετ' ἐκτυπώματος.

Μ Α Λ Ι Ε Κ Η Ν  
 Σ Ψ Ρ Ε Ι Ν Ε Τ Ρ □  
 Μ □ Ι Ρ Ε Η Ρ Ψ  
 Χ Ρ Η Σ Τ Ε Χ Α Ι  
 Ρ Α Ι

Μάλιε Κην-  
 σώρεινε πρό-  
 μοιρε ἤρωσ  
 χρηστὲ χαϊ-  
 ραι.

10. — Ἐπὶ ἀναγλύφου ὕψ. 0,36, πλ. 0,29, πᾶχ. 0,08 παριστῶντος ἄνδρα ἔφιππον καὶ εὑρεθέντος ἐν Σπάρτῃ τῆς Πισιδίας κειμένου δὲ ὡς ἄνω, μετ' ἐκτυπώματος.

ΑΠΟΛΛΩΝΙΕΠΗΚΟΩΜΑΡΚΟΣ  
 ΣΑΛΟΥΙΟΣΛΟΥΙΣΚΟΣ

Ἀπόλλωνι Ἐπηκόω Μάρκος  
 Σαλούιος [Ἀ]ουίσκος.

ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ ΕΜΜ. ΚΟΝΤΟΛΕΩΝ.



## BIBLIOGRAPHIE

---

LES ARCHIVES DE L'INTENDANCE SACRÉE A DÉLOS (315-166 av. J. C.)  
par Théophile Homolle, dans la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome* (fascicule quarante-neuvième).—  
Paris, Thorin, 1887.

Les documents trouvés à Délos par M. Homolle et relatifs à l'intendance du temple embrassent une période de quatre siècles (454 à 90 av. J. C.). De 315 à 166, le temple est administré par les Déliens. C'est cette période que M. Homolle étudie plus particulièrement au point de vue de la classification des inscriptions et de la fixation de la chronologie.

I. — M. Homolle répartit en trois classes les inscriptions relatives à l'histoire et à l'administration des temples déliens : 1° marchés de travaux publics ; 2° pièces concernant l'affermage des domaines et la perception des revenus sacrés ; 3° inventaires complets des temples ou comptes généraux du trésor. L'appréciation critique de ces documents épigraphiques est fondée sur ce fait, que « chacune des opérations dont les diverses parties de la propriété sacrée étaient l'objet donnait lieu à un contrat particulier ; mais tous ces contrats se conformaient à certaines règles générales formulées dans des lois invariables ».

II. — On peut reconnaître les documents de l'indépendance délienne à certains caractères, tels que la nature du marbre, les particularités paléographiques, l'onomastique locale, l'emploi du calendrier délien et les titres des intendants des temples. On obtient ainsi un classement relatif des archives sacrées. Quelle est la durée de la période qu'elles embrassent, autrement dit, entre quelles dates doit être renfermée l'ère de l'indépendance délienne ? Des considérations tirées de l'his-



toire d'Athènes et de celle de Délos conduisent M. Homolle à fixer l'année 315 comme l'époque de la séparation politique entre Athènes et Délos. A partir de cette date jusqu'en 166, l'année où Délos fut rendue à Athènes par les Romains, l'île jouit d'une autonomie complète.

III. — La seconde méthode de classement suivie par M. Homolle aboutit à des résultats absolument rigoureux. Elle est fondée sur la chronologie des archontes déliens. En étudiant les donations, dont les inscriptions font mention et qui se rattachent souvent à des événements considérables, M. Homolle arrive à fixer leur date et par suite celle des archontes locaux sous qui elles ont été faites. D'autre part, grâce à la fixité des lois qui président aux opérations financières des *hiéropes*, il est guidé dans ses calculs par des données précises. Le résultat de ce travail est la fixation de la chronologie des archontes déliens de 301 à 166; la série est complète, sauf deux noms. Une liste de ces éponymes, avec l'indication des principaux fonctionnaires, hiéropes, trésoriers publics, etc. . . . forme la conclusion du livre de M. Homolle.

IV. — En appendice, l'auteur donne un catalogue chronologique et descriptif des cent-trois inscriptions qui ont servi de base à son étude.

DE ANTIQUISSIMIS DIANÆ SIMULACRIS DELIACIS, par Théophile Homolle. Thèse latine; onze planches. — Paris. V<sup>e</sup> Labitte. 1885.

Dans l'histoire de la sculpture grecque, Chio vient la première, puis Naxos et la Crète. Délos ne se laisse devancer ni par Delphes ni par Olympie, mais elle est moins un centre de production, qu'un musée où des écoles étrangères envoyaient leurs œuvres.

I. — Les seize statues archaïques de femme trouvées par M. Homolle dans ses fouilles sont réparties par lui entre deux groupes: 1<sup>o</sup> celui des *ξόανα* ou *διδάλα*, statues très-grossières et très-primitives; 2<sup>o</sup> celui des statues qui rappellent les acro-

tères d'Egine. Dans ces deux groupes, M. Homolle reconnaît un même type de femme qui s'avance en tenant d'une main sa robe relevée.

II. — Qu'est-ce que ce type de femme et comment peut-il être défini? La plus ancienne de ces statues est dédiée, dit l'inscription archaïque qui l'accompagne, *ἐκκατηβόλωι ἰοχαίρῃ*. Ces termes ne peuvent désigner une mortelle, une prêtresse, par exemple. Ils s'appliquent donc à une déesse. Quelle déesse? Héra, Athéna, Déméter et Perséphone, Latone, Ilithye, mais surtout Artémis et Aphrodite étaient adorées à Délos. Le choix demeure entre ces deux dernières. Or, M. Homolle établit que la qualification *ἐκκατηβόλωι ἰοχαίρῃ* s'applique certainement à Artémis. Il en conclut que toutes ces statues sont des représentations d'Artémis.

III. — Il passe ensuite à l'examen critique de ces œuvres d'art. Il suit les progrès du type, d'abord rigide et plat, à l'imitation des idoles primitives taillées dans des planches. Peu à peu les attitudes deviennent plus naturelles et plus aisées; l'art s'émancipe et s'affranchit des traditions héératiques pour imiter la nature.

La 1<sup>re</sup> série date, suivant M. Homolle, du début du 7<sup>e</sup> siècle, et la seconde, du commencement du 5<sup>e</sup>.

Reste la question de provenance. La statue dédiée par Nicandra vient certainement de Naxos; les autres rappellent le style de Bupalos de Chio et de l'École asiatique.

En résumé, le caractère de ces œuvres est bien grec. Elles ne doivent rien ni à l'Égypte ni à l'Assyrie. Si elles présentent quelques rapports avec la manière égyptienne, ces ressemblances ne sont pas cherchées, mais imposées par les nécessités techniques de la statuaire. Elles attestent un art libre de toute imitation étrangère et ayant déjà conscience de ses moyens.

G. F.

30 avril 1887.



## EMPLACEMENT ET RUINES

DE LA VILLE DE ΚΥΣ EN CARIE

---

Les auteurs ne mentionnent pas la ville de Κῦς. Elle n'est connue que par un décret des Stratoniciéens, annexé au Sénatus-consulte de Lagina. Ce décret prescrit que l'on gravera sur les murs du temple d'Hécate la liste des peuples, rois et dynastes qui ont promis de respecter l'inviolabilité de l'asile. Κῦς figure dans les fragments de cette liste, retrouvés parmi les ruines du sanctuaire (1).

Les inscriptions suivantes nous permettent de déterminer l'emplacement de cette ville, et d'entrevoir quelques points de son histoire. Elles ont été copiées au village de *Béli-Pouli*, le 8 juin 1886. Le nom de *Béli-Pouli*, corruption évidente — et fréquente en Turquie — de *παλαιὰ πόλις*, confirme nos conjectures. Le village est situé dans le massif âpre et montagneux qui sépare la vallée du *Tchinar-tchaï* (ancien *Marsyas*), de celle du *Jénidéré-tchaï* (ancien *Harpasus*). Il est bâti sur une hauteur qui était vraisemblablement l'Acropole de la ville antique. Une gorge profonde et rocheuse, au fond de laquelle court un torrent, se creuse devant cette acropole, et en défend l'accès. Nous avons vu, dans le village, les ruines d'un théâtre. La scène a disparu; les gradins sont encore en place. Les dimensions de ce théâtre sont assez restreintes. Il ne semble pas que nous ayons affaire à une très-grande ville; — contraire-

(1) Diehl et Cousin, *Bull. de Corr. hellén.*, IX, p. 474.

ment à l'usage généralement reçu dans l'antiquité, il n'est pas orienté de manière à donner aux spectateurs une vue dégagée et étendue. Les gradins sont tournés vers une montagne élevée qui ferme brusquement l'horizon. Nous avons observé la même particularité, au théâtre de *Kédrée*, dans le golfe Céramique. Sauf la petite corniche où est gravée l'inscription n° 6, nous n'avons pas relevé d'autres vestiges de monuments anciens.

1. — Dans le champ de Déli-Osman Oglou Méhémet. — C. E.

ΤΙΒΕΡΙΟΝ ΚΛΑΥΔΙΟΝ ΚΑΙ ΣΑΡΑΓΕΡΜΑΝΙΚΟΝ ΑΥΤΟ  
 ΚΡΑΤΟΡΑΘΕΟΝ ΣΕΒΑΣΤΟΝ ΑΡΧΙΕΡΕΑ ΜΕΓΙΣΤΟΝ  
 ΔΗΜΑΡΧΙΚΗΣ ΕΞΟΥΣΙΑΣ ΤΟ ΔΩΔΕΚΑΤΟΝ ΥΠΑΤΟΝ ΤΟ ΠΕΝ  
 ΠΤΟΝ ΑΥΤΟ ΚΡΑΤΟΡΑΤΟ ΕΙΚΟΣΤΟΝ ΚΑΙ ΕΚΤΟΝ ΠΑΤΕΡΑ ΠΑΤΡΙ  
 5 ΔΟΣ ΕΡΑΤΟΦΑΝΗΣ ΧΑΡΕΙΝΟΥ ΡΟΔΙΟΥ ΣΘΕΝΕΣΤΩ ΣΣΤΕΦΑ  
 ΝΗΦΟΡΟΣ ΚΑΙ ΠΕΡΕΥΣΤΟΥ ΘΕΟΥ ΣΕΒΑΣΤΟΥ ΚΑΙ ΑΡΧΗΓΕΤΟΥ  
 ΤΗΣ ΠΟΛΕΩΣ ΔΙΟΣΕΛΕΥΘΕΡΙΟΥ ΕΩΝ ΔΕ ΚΑΙ ΓΥΜΝΑΣΙΑΡ  
 ΧΟΣ ΚΑΙ ΕΛΛΙΟΘΕΤΗΣΑΣ ΛΟΥΣΑΣ ΔΕ ΚΑΙ ΤΟ ΒΑΛΛΑΝΕΙΟΝ ΕΝ ΔΕ  
 ΤΩ ΑΥΤΩ ΕΝΙΑΥΤΩ ΚΑΙ ΑΓΟΡΑ ΝΟΜΩΝ ΚΑΙ ΠΑΡΑΣΧΟΜΕΝΟΣ ΕΝ ΤΗ  
 10 ΡΧΗ ΠΑΡΑ ΠΡΑΣΙΝΤΩΝ ΕΝ ΤΗ ΑΓΟΡΑ ΠΩΛΟΥΜΕΝΩΝ ΕΠΕΥΩΝΙΣΑΣ  
 . ΤΙ ΤΕΛΕΣΑΣ ΔΕ ΚΑΙ ΤΑΣ ΘΥΣΙΑΣ ΤΟΙΣ ΤΕΘΕΟΙΣ ΚΑΙ ΤΟΙΣ ΣΣΕ.  
 .. ΤΟΙΣ ΥΠΕΡ ΤΗΣ ΤΟΥ ΟΙΚΟΥ ΑΥΤΩΝ ΕΙΣ ΑΠΑΝΤΑ ΤΟΝ ΑΙΩΝΑ ΔΙ  
 ... ΗΣ ΚΑΙ ΥΓΕΙΑΣ ΠΟΙΗΣΑΜΕΝΟΣ ΔΕ ΚΑΙ ΕΤΕΡΑ ΑΝΑΛΩΜΑ  
 ... (ΤΩΝ ΙΔΙΩΝ ΚΑΙ ΕΠΑΝΓΕΛΙΑΣ ΑΡΓΥΡΙΚΑΣ ΕΠΙ ΤΗ ΚΟΙΝΗ ΤΩΝ ΠΟ  
 15 .. ΩΝ ΩΦΕΛΙΑ ΚΑΙ ΣΤΕΦΑΝΩ ΘΕΙΣ ΥΠΟ ΤΗΣ ΡΟΔΙΩΝ ΒΟΥΛΗΣ  
 . ΤΙ ΤΗ ΕΙΣ ΤΟΝ ΣΕΒΑΣΤΟΝ ΕΥΣΕΒΕΙΑ ΧΡΥΣΕΩΣ ΣΤΕΦΑΝΩ  
 ΚΑΙ ΑΝΔΡΙΑΝΤΙΚΑΙ ΠΡΟΣΩΠΟΥ ΑΡΓΥΡΕΟΥ ΑΝΑΘΕΣΕΙ  
 ΚΑΙ ΤΕΙΜΗΘΕΙΣ ΥΠΟ ΤΟΥ ΔΗΜΟΥ ΤΟΥ ΚΥΕΙΤΩΝ ΤΑΙΣ ΜΕΓΙΣ  
 ΤΑΙΣ ΜΕΓΙΣΤΑΙΣ ΕΚ ΤΩΝ ΝΟΜΩΝ ΤΕΙΜΑΙΣ ΕΠΙ ΤΗ ΕΙΣ ΤΟΝ ΣΕΒΑΣ  
 20 ΤΟΝ ΕΥΣΕΒΕΙΑ ΚΑΙ ΤΗ ΕΙΣ ΤΟΥΣ ΠΟΛΕΙΤΑΣ ΑΝΥΠΕΡ  
 ΒΛΗΤΩ ΕΚ ΤΕΝΕΙΑ ΤΟΝ ΠΑΝΤΩΝ ΑΝΘΡΩΠΩΝ ΣΩΤΗΡΑ  
 ΚΑΙ ΕΥΕΡΓΕΤΗΝ ΚΑΘΙΕΡΩΣΕΝ ΕΚ ΤΩΝ ΙΔΙΩΝ ΚΑΙ Η ΓΥΝΗ  
 ΑΥΤΟΥ ΑΜΜΙΑΣΙΑ ΣΟΝΟΣ ΡΟΔΙΑ ΚΑΙ ΤΑ ΕΚΝΑ ΑΥΤΩΝ ΦΑΝΙ  
 .. ΚΑΙ ΧΑΡΕΙΝΟΣ ΚΑΙ ΑΡΤΕΜΩ ΚΑΙ ΜΗΝΙΑΣ ΕΡΑΤΟΦΑΝΕΥΣ ΡΟΔΙΟΙ  
 25 ΕΥΣΕΒΕΙΑΣ ΕΝΕΚΕΝ ΚΑΙ ΕΥΧΑΡΙΣΤΙΑΣ  
 ΘΕΟΙΣ ΚΑΙ ΤΩ ΚΥΕΙΤΩΝ ΔΗΜΩ

Τιβέριον Κλαύδιον Καίσαρα Γερμανικὸν Αὐτο-  
 κράτορα Θεὸν Σεβαστὸν, ἀρχιερέα μέγιστον,  
 δημαρχικῆς ἐξουσίας τὸ δωδέκατον, ὕπατον τὸ πέν-  
 πτον, αὐτοκράτορα τὸ εἰκοστὸν καὶ ἕκτον, πατέρα πατρι-  
 5 δος, Ἐρατοφάνης Χαρεῖνου Ῥόδιος ὁ ἐνεστῶς στεφα-  
 νηφόρος καὶ ἱερεὺς τοῦ θεοῦ Σεβαστοῦ καὶ ἀρχηγέτου  
 τῆς πόλεως Διὸς Ἐλευθερίου, ἐὼν δὲ καὶ γυμνασιάρ-  
 χος καὶ ἐλαιοθετήσας, λούσας δὲ καὶ τὸ βαλανεῖον, ἐν δὲ  
 τῷ αὐτῷ ἐνιαυτῷ καὶ ἀγορανομῶν καὶ παρασχόμενος ἐν τῇ  
 10 ἀρχῇ παράπρασιν τῶν ἐν τῇ ἀγορᾷ πωλουμένων, ἐπευωνίσας,  
 ἐπιτελέσας δὲ καὶ τὰς θυσίας τοῖς τε θεοῖς καὶ τοῖς Σε[β-  
 αστ]οῖς ὑπὲρ τῆς τοῦ οἴκου αὐτῶν εἰς ἅπαντα τὸν αἰῶνα δι-  
 αμον[η]ῆς καὶ ὑγείας, ποιησάμενος δὲ καὶ ἕτερα ἀναλώμα-  
 τα ἐκ] τῶν ἰδίων καὶ ἐπανγγελίας ἀργυρικᾶς ἐπὶ τῇ κοινῇ τῶν πο-  
 15 λιτ]ῶν ὠφελίᾳ, καὶ στεφανωθείς ὑπὸ τῆς Ῥοδίων βουλῆς  
 ἐπι] τῇ εἰς τὸν Σεβαστὸν εὐσεβεῖν χρυσέῳ στεφάνῳ  
 καὶ ἀνδριάντι καὶ προσώπου ἀργυρέου ἀναθήσει,  
 καὶ τειμηθεὶς ὑπὸ τοῦ δήμου τοῦ Κυειτῶν ταῖς <μεγίσ-  
 ταις> μεγίσταις ἐκ τῶν νόμων τειμαῖς ἐπὶ τῇ εἰς τὸν Σεβασ-  
 20 τὸν εὐσεβεῖν καὶ τῇ εἰς τοὺς πολεῖτας ἀνυπερ-  
 βλήτῳ ἐκτενεῖν, τὸν πάντων ἀνθρώπων σωτῆρα  
 καὶ εὐεργέτην καθιέρωσεν ἐκ τῶν ἰδίων καὶ ἡ γυνὴ  
 αὐτοῦ Ἀμμίας Ἰάσωνος Ῥοδία καὶ τὰ τέκνα αὐτῶν Φανί-  
 25 εὐσεβεῖας ἔνεκεν καὶ εὐχαριστίας  
 Θεοῖς καὶ τῷ Κυειτῶν δήμῳ.

Cette dédicace, datée exactement par le nom et les titres de  
 l'empereur Claude, est de l'année 52 ap. J.-C.

Eratophanès est un Rhodien établi à Kus, avec sa femme  
 et ses fils Il dut y rester plusieurs années; car il y exerça  
 plusieurs charges: agoranome, gymnasiarque, prêtre de l'empe-  
 reur, enfin stéphanéphore éponyme. Sous le règne de Claude,  
 nous ne savons pas si Kus appartenait aux Rhodiens. On peut

supposer qu'Ératophanès y avait reçu le droit de cité.— L. 10. Le mot *παράπρασις* (1) ne se trouve pas dans le *Thesaurus*; mais il est formé régulièrement comme *διάπρασις*.

L. 18 et 26. Ces deux lignes nous donnent au génitif le nom du peuple qui habitait la ville dont les ruines ont servi en partie à construire le village moderne. Les *Κυεῖται* sont les habitants de la ville de Κῦς. Le Sénatus-consulte de Lagina a pour la première fois donné le nom de cette ville (2), que n'a citée aucun auteur. Kus existait en 81 av. J.-C.; elle était encore habitée à l'époque byzantine, comme le prouve l'inscription n° 6; c'est tout ce que l'on sait de son histoire.

Le mot *μεγίσταις* a été gravé deux fois. Le lapicide, après l'avoir écrit une fois, trompé par la terminaison *ταις*, qui, rejetée au commencement de la ligne 19, semblait être l'article, l'a récrit; quand il s'aperçut de l'erreur, il gratta le premier *μεγίσταις*, mais pas assez pour qu'on ne puisse encore en distinguer les lettres.

2. — Dans le mur du djami de Béli-Pouli. — C.E.

ΑΙΤΟΝΕ	.....	κ]α[ι] τὸν ε[.....
ΕΔΟΧΘΑΙΚΥ	....	δ]εδόχθαι, κυ[ρωθέντο-
ΔΕΤΟΥΨΗΦΙΣ		ς τοῦ]δε τοῦ ψηφίσ[ματος, ἐπα-
ΘΑΙΑΡΙΣΤΕΑΝ		ινεῖσ]θαι Ἀριστέαν [Μυωνίδου
ΣΤΕΦΑΝΟΥΣΘΑΙ	5	καί] στεφανοῦσθαι [θαλλοῦ στε-
ΩΙΚΑΙΔΙΛΕΜΝΙΩΙ		φάν]ωι καὶ διλεμνίωι [ἐν ταῖς
ΟΔΟΙΣΚΑΘΕΚΑΣ		συνό]δοις καθ' ἕκασ[τον ἐνιαυ-
ΗΣΑΝΑΓΟΡΕΥΣΕ		τὸν, τ]ῆς ἀναγορεύσε[ως ὑπαρχ-
ΗΣΑΕΙΔΙΑΤΟΥΒΡΑ		οῦς]ῆς αἰὶ διὰ τοῦ βρα[βευτοῦ κ-
ΤΩΝΕΠΙΜΗΝΙΩΝΚΑ	10	αί] τῶν ἐπιμηνίων κα[τὰ τὰδε
ΤΟΚΟΙΝΟΝΤΟΛΑΓΝΩ		τὸ κοινὸν τὸ Λαγνω[κίων ἐπα-

(1) *Bull. de Corr. hellén.*, X, p. 485-491.

(2) *Bull. de Corr. hellén.*, IX, p. 444 et 450, fragment M2, 1<sup>re</sup> colonne, l. 11. — La remarque: «Peut-être est-ce une faute du graveur pour Κῶς» (p. 474) doit être biffée.

ΙΝΕΙΚΑΙΣΤΕΦΑΝΟΙ		ινεῖ καὶ στεφανοῖ [Ἀριστέαν
ΜΥΩΝΙΔΟΥΦΥΛΗΣ		Μυωνίδου φυλῆς [. . . . .
ΙΟΣΕΥΣΕΒΕΙΑΣΕΝΕ		ι]ος εὐσεβείας ἔνε[κα τῆς εἰ-
ΤΗΝΘΕΟΝΚΑΙΚΑΛΟ	15	ς] τὴν θεὸν καὶ καλο[καγαθίας καὶ
ΕΥΕΡΓΕΣΙΑΣΤΗΣ		εὐεργεσίας τῆς [εἰς τὸ κοινὸν-
ΝΤΟΛΑΓΝΩΚΕΩΝΔΕ		ν τὸ Λαγνωνέων, δε[δόσθαι δ-
ΕΑΥΤΩΚΑΙΜΕΡΙΔΑ		ἐ αὐτῷ καὶ μερίδα α[. . . ἐν τ-
ΑΙΣΣΥΝΟΔΟΙΣΕΚΑΣ		αῖς συνόδοις ἐκ[α]σ[του μην-
ΣΧΩΡΙΣΤΗΣΙΔΙΑΣ	20	ὸ]ς χωρὶς τῆς ἰδίας [ὁ βραβευ-
ΤΗΣΚΑΙΟΙΕΠΙΜΗΝΙΟΙ		τῆς καὶ οἱ ἐπιμήνιοι [διδότωσ-
ΑΝΤΑΣΜΕΡΙΔΑΣΑ		αν τὰς μερίδας α[ὐτῶι καὶ στεφ-
ΝΟΥΤΩΣΑΝΚΑΘΟ		α]νούτωσαν καθ' ὅ[τι καὶ προγέ-
ΡΑΠΤΑΙ		γ]ραπται.

Fragment d'un décret honorifique voté par une société religieuse désignée par le titre de τὸ κοινὸν τὸ Λαγνωνέων (l. 11 et 17). Elle avait pour objet principal le culte d'une déesse (l. 15), qui n'est pas nommée. Ses chefs étaient un βρα[βευτής] et des ἐπιμήνιοι.

Le membre de la société, Aristéas, honoré par ce décret, était un citoyen de Kus, inscrit dans une tribu de la ville dont le nom a disparu. Il reçoit de l'association un éloge, une couronne et une portion supplémentaire des chairs de la victime immolée dans les réunions mensuelles.

3. — Chez Doumoullou-Ioussouf. — C.E.

ΥΤΩΚΑΙΤΩΝΓΟΝΕΩ		. . . α]ὐτῷ καὶ τῶν γονέων. . . . .
ΛΕΩΝΟΣΡΟΔΙΟΥΚΑΙ		. . . Κ]λέωνος Ῥοδίου καὶ. . . . .
ΩΝΣΤΕΦΑΝΟΙΣΧΡΥΣΕ		. . . ων στεφάνοις χρυσε[οῖς δυσι
ΝΑΝΑΘΕΣΕΙΣΚΑΙΤΗΣΜ		. . . ν] ἀναθέσεις καὶ τῆς μ[ητρὸς?
ΡΟΔΙΑΣΤΗΣΚΑΙΣΤΡΑΤΟΝ	5	. . . Ῥοδίαστῆς καὶ Στρατον[ικίσεως?
ΠΟΙΗΣΑ		. . . . . ποιησα . . . . .

4. — Près de la route, au pied de l'Acropole. — C.E.

Ο Δ Η Μ Ο Σ Ε Θ Α Ψ Ε Ν Κ Α Ι  
 Ε Τ Ι Μ Η Σ Ε Ν Α Σ Κ Λ Η Π Ι Ο Δ Ω Ρ Ο Ν  
 Α Ρ Ι Σ Τ Ο Δ Η Μ Ο Υ Φ Υ Λ Η Σ Η Ρ Α Κ Λ Η Ι Δ Ο Σ  
 Α Ν Δ Ρ Α Γ Ε Ν Ο Μ Ε Ν Ο Ν Κ Α Λ Ο Ν Κ Α Ι Α Γ Α Θ Ο Ν  
 5 Κ Α Ι Ε Υ Ε Ρ Γ Ε Τ Η Ν Τ Η Σ Π Α Τ Ρ Ι Δ Ο Σ

Ὁ δῆμος ἔθαψεν καὶ  
 ἐτίμησεν Ἀσκληπιόδωρον  
 Ἀριστοδήμου φυλῆς Ἡρακλίδος  
 ἄνδρα γενόμενον καλὸν καὶ ἀγαθὸν  
 5 καὶ εὐεργέτην τῆς πατρίδος.

Cette inscription nous donne le nom d'une des tribus de Kus, la tribu Héracléïs.

5. — Chez Suleiman Sulek-Oglou. Grandes et belles lettres. Pas d'estampage.

Μ Ε Τ Ε

Σ Ι Λ Α Ο Υ

Μετσειλάου.

Le nom propre est coupé en deux, et entre les deux parties a été gravée une hache à double tranchant.

La hache à deux tranchants est l'arme de Zeus Labraundeus (λάβρυς, hache, en lydien). Peut-être aussi représente-t-elle ici le métier de Métésilaos. Le Bas a noté l'existence d'un emblème semblable au-dessus d'une inscription d'Euromos (1) et d'une inscription de Philadelphie (2).

6. — Entre la fontaine et le djami. Une première ligne illisible.

(1) Le Bas et Waddington, *Inscr. d'Asie Mineure*, 319.

(2) *Ibid.*, 647.



Κ·ΥΠΕΡΑΝΑΠΑΥΣΕΩΣΘΕΟΔΩΡΑΣΤΗΕΥΓΕΒΣΗΜΩΝΔΕΣΠΟΙ  
 ΝΗΣΚ·ΥΠΕΡΑΝ  
 ΑΠΑΥΣΕΩΣΝΟΝΝΣΤΣΕΥΔΑΒΣΠΡΕΣΒΣΚ·ΑΓΑΘΟΠΟΛΙΑΣΤΗΣ  
 ΥΤΟΥΣΥΝΒΙΣΚ·ΥΠ  
 ΕΡ Le reste est illisible.

κ(αι) ὑπὲρ ἀναπαύσεως Θεοδώρας τῆς εὐσεβ(εστάτης) ἡμῶν δεσποίνης  
 κ(αι) ὑπὲρ ἀν-  
 παύσεως Νόννου τοῦ εὐ[σε]β(εστάτου) πρεσβ(υτέρου) κ(αι) Ἀγαθο-  
 πολίας τῆς αὐτοῦ συνβίου κ(αι) ὑπ-  
 ἐρ [ἀναπαύσεως . . . . .

Ligne 2. On peut lire aussi εὐδα[ιμ](ονεστάτου).

GEORGES COUSIN. GASTON DESCHAMPS.



## MACÉDONIUS, ÉVÊQUE D'APOLLONIAS EN LYDIE

Parmi les intéressantes inscriptions que M. Aristote Fontrier a découvertes dans la plaine de l'Hermus (1), j'ai remarqué tout spécialement l'építaphe d'un évêque Macédonius, trouvée à Passa-Keuī, près du site d'une ancienne ville, dont le nom est marqué diversement dans les auteurs, Apollonis, Apollonidea, Apollonias. M. le directeur de l'École a bien voulu m'envoyer l'estampage de cette inscription que lui avait communiqué M. Fontrier; je n'y ai relevé aucune variante, si ce n'est dans la forme du *signum Christi*, placé en tête du texte: il me sem-

(1) *Bull. de Corr. hellén.*, XI, p. 79-107.

ble que c'est une croix monogrammatique  $\text{P}$  et non une croix simple  $+$ . Voici l'inscription.

$\text{P}$  ΙΧΝΕΣΙΝΑΠΟΣΤΟΛΩΝΕΠΙΒΑΣΑΝΗΡΩΔΕΕΝΣΑΡΚΕΙ  
 ΤΕΜΗΚΑΤΑΣΑΡΚΑΙΕΡΑΤΕΥ||ΣΑΜΕΝΟΣΚΑΙΤΑΥΤΗΜΑΚΑΡΩΝ  
 ΑΤΡΑΠΟΥΣΕΛΘΩΝΕΝΘΑΔΕΣΚΗΝΟΣΕΝΘΕΟΥΨΥΧΗΣΑΠΟΛΕ  
 ΛΥΠΕΝ||ΠΟΛΥΣΜΕΝΛΑΜΨΑΣΑΚΗΣΕΙΠΟΛΥΣΔΕΑΓΑΠΗΓΕ  
 ΝΑΜΕΝΟΣΕΠΙΣΚΟΠΟΣΘΕΙΟΣΟΣΔΗΚΑΙΚΑΤΑΠΑ||ΣΗΣΑΙ  
 ΡΕΣΕΩΣΟΠΛΙΣΑΜΕΝΟΣΤΗΝΑΛΗΘΗΤΩΝΠΑΤΕΡΩΝ  
 ΤΗΣΚΑΘΟΛΙΚΗΣΕΚΚΛΗΣΙΑΣΔΙΕΣΩΣΑΤΟ||ΜΑΚΕΔΟΝΙΟΣ  
 ΟΥΤΟΣΛΑΜΠΡΟΝΕΝΤΑΦΙΟΝΕΠΙΤΕΛΕΙΚΑΙΤΟΚΑΤΑΤΟΥ  
 ΑΝΟΜΟΙΟΥΔΑΙ.||ΕΝΠΟΛΛΟΙΣΤΟΙΣΥΠΕΡΧΡΙΣΤΟΥΔΙΩΓΜΟΙΣ  
 ΑΠΕΝΕΝΚΑΜΕΝΟΣΚΛΕΟΣ

Ἰχνησιν Ἀποστόλων ἐπιβάς ἀνὴρ (ὁ)δε, ἐν σαρκί(ι)τε μὴ κατὰ σάρκα ἱερατευσάμενος, καὶ ταύτη μακάρων ἀτραπούς ἐλθὼν, ἐνθάδε σκῆνος ἐνθεοῦ ψυχῆς ἀπολέλ(οι)πεν, πολὺς μὲν λάμψας ἀσκήσει πολὺς δὲ ἀγάπῃ, γενόμενος ἐπίσκοπος θεῖος· ὃς δὴ καὶ κατὰ πάσης αἰρέσεως ὀπλισάμενος τὴν ἀληθῆ τῶν πατέρων τῆς καθολικῆς ἐκκλησίας διεσώσατο [πίστιν]. Μακεδόνιος οὗτος λαμπρὸν ἐντάφιον ἐπιτελεῖ καὶ τὸ κατὰ τοῦ ἀνομοίου δαι . . . ἐν πολλοῖς τοῖς ὑπὲρ Χριστοῦ διωγμοῖς ἀπενενκάμενος κλέος (1).

Le commencement se comprend très bien : « Marchant sur  
 « les traces des Apôtres, cet homme, quoique vivant dans la  
 « chair, a exercé le ministère sacerdotal d'une façon toute spi-  
 « rituelle; il a pris ainsi le chemin des bienheureux, laissant  
 « ici l'enveloppe de son âme divine; son austérité, sa charité,  
 « ont jeté un grand éclat; il a été un évêque vraiment divin;  
 « armé contre toutes les hérésies, il a sauvé la vraie foi des  
 « Pères de l'Eglise catholique ». — J'ai dû suppléer à la fin de

(1) Comme il s'agit ici d'un évêque, j'ai cru devoir adopter l'orthographe fournie par un document ecclésiastique de l'année 458, qui sera cité plus loin.

cette phrase, le mot *πίστιν*, appelé évidemment par le contexte et qui ne peut manquer que par suite de quelque accident.

La dernière phrase est beaucoup moins claire. A la fin de la cinquième ligne on trouve un groupe de trois lettres ΔΑΙ, puis un commencement de lettre, peut-être d'un Μ ou d'un Ν. On pourrait supposer que la ligne se continuait et suppléer ΔΑΙΜΟΝΙΩΔΟΥΣΔΟΓΜΑΤΟΣ, apposition à ΤΟΥΑΝΟΜΟΙΟΥ (*ἄνόμοιον*, le dogme des Anoméens). Mais cette restitution, déjà un peu hardie, est encore insuffisante. Le groupe ΚΑΙΤΟ avant ΚΑΤΑ interromprait encore le sens. Si ce groupe doit être maintenu, s'il ne forme pas digraphie avec le groupe suivant ΚΑΤΑΤΟΥ, il exige un supplément plus compliqué. Les cinq premières lignes ont, il est vrai, leurs dernières lettres au bord de la cassure; mais je ne crois pas que la cassure ait emporté beaucoup de lettres. Peut-être ce qui manque aux lignes 4 et 5 figurait-il sur une autre face du marbre, qui est un couvercle de sarcophage. Peut-être le graveur a-t-il omis, par distraction, un assez grand nombre de lettres ou de mots. Quoiqu'il en soit, nous n'avons pas l'inscription dans son intégrité.

Une chose est claire, malgré tout, c'est qu'elle parle des mérites que le défunt s'est acquis en luttant contre les anoméens et en supportant des persécutions pour le Christ. La mention des anoméens fournit une date: je vais le montrer tout de suite.

On sait que le concile de Nicée (325) ne réussit point à terminer les controverses sur le dogme de la Trinité. La paix que cette grande assemblée avait essayé d'établir ne fut qu'une paix extérieure et passagère. Dès avant la mort de Constantin (337), les conflits recommencèrent entre les partis qui divisaient l'église d'Orient. Les ariens proprement dits, qui n'étaient qu'une faible minorité, surent, il est vrai, dissimuler leurs doctrines tant que vécut le premier empereur chrétien. Ils continuèrent même, sous Constance, à s'abriter sous des professions de foi assez équivoques, tant qu'ils eurent besoin des modérés pour agir sur l'esprit de l'empereur et, par son entremise, imposer à l'Occident les deux choses auxquelles ils tenaient par dessus tout, la condamnation d'Athanase et l'a-

bandon du symbole de Nicée. Une fois ce résultat obtenu, et il le fut en 357, ils cherchèrent à consolider leur position en portant au siège d'Antioche, alors le plus important de tout l'Orient, un évêque ouvertement dévoué à leurs idées, Eudoxe de Germanicie. Mais ils avaient trop présumé de leur influence réelle. Ce succès, au lieu de les affermir, détacha d'eux toutes les personnes qui, sans vouloir du bien à l'évêque d'Alexandrie, très impopulaire en dehors de l'Égypte, n'avaient cependant aucune inclination pour le système théologique d'Arius et sauf certaines questions de nuances ou de formules, professaient en somme la doctrine du concile de Nicée. Le chef de ce parti fut Basile, évêque d'Anape, il parvint, en 358, à mettre l'empereur de son côté; pendant quelques mois, les ariens purs, les anoméens, comme on disait, furent malmenés par leurs adversaires triomphants. Cependant ils parvinrent à faire entendre leurs réclamations. L'année suivante, les deux évêques d'Occident et d'Orient furent convoqués à Rimini et à Séleucie pour trancher cet interminable différend. Sauf leurs nuances régionales, les deux conciles se prononcèrent pour la doctrine orthodoxe, mais une intrigue des prélats de cour eut raison de leur opposition. Ils furent joués l'un après l'autre; une troisième assemblée, celle-ci tout à la dévotion du parti arien, se tint à Constantinople dans les premiers jours de l'année 360, proclama les formules qu'elle jugea opportunes et surtout s'empressa de régler les comptes de l'anoméisme avec les modérés qui l'avaient molesté deux ans auparavant. Le fort du parti modéré était dans les provinces de Thrace, d'Hellespont, de Lydie, d'Asie, et, en général dans l'Asie Mineure occidentale. Les principaux évêques de ces régions furent déposés sous un prétexte ou sous un autre; il en fut de même, en particulier, de celui qu'ils considéraient comme leur chef, Macédonius, évêque de Constantinople. Exilé de sa ville épiscopale, Macédonius dut se retirer dans une petite localité suburbaine, où il mourut quelque temps après (1).

(1) Ἀφαιρεθῆς δὲ Μακεδόνιος τὴν Κωνσταντινουπόλεως ἐκκλησίαν, εἰς τι περὶ πύλας χωρίον διέτριβεν, ἔνθα καὶ ἐτελεύτησεν (Sozomène, IV, 26).

Moins de deux ans après ces évènements, la mort de Constance (361) permit aux orthodoxes de respirer, ou du moins ils n'eurent plus le chagrin de voir la puissance publique au service de leurs adversaires anoméens. Sous le règne de Valens, les anoméens reprirent crédit et les prélats du parti de Macédonius ne tardèrent pas à s'en apercevoir. Il paraît que Macédonius lui-même était déjà mort; les évêques antiariens se ralliaient autour d'Hypatien, évêque d'Héraclée en Thrace, d'Eleusius de Cyzique, de Marathonius de Nicomédie, d'Eortasius de Sardes, etc. Ne pouvant rien espérer de Valens, réussissant mal à se défendre eux-mêmes par des réunions conciliaires et des décrets que personne n'appliquait, ils eurent l'idée d'intéresser à leur cause l'empereur d'Occident, Valentinien. Pour y parvenir, ils députèrent d'abord à Rome, auprès du pape Libère, sacrifiant ainsi les nuances qui les séparaient encore de la pure orthodoxie nicéenne. Libère remit à leurs envoyés une lettre qui nous est parvenue (1); il nomme, dans l'intitulé, tous les prélats de Thrace ou d'Asie Mineure qui avaient signé l'adresse apportée à Rome. Sur cette liste, qui comprend 64 noms, figure, après 26 autres, un Macédonius, qui ne peut guère être l'ancien évêque de Constantinople. Celui-ci, en effet, n'est jamais nommé dans les nombreux documents relatifs à cette période; il ne paraît pas avoir survécu bien longtemps à sa déposition. Il eût d'ailleurs, comme évêque de la ville impériale, figuré en tête de la liste et non pas au vingt-septième rang.

La lettre de Libère est de l'année 366. La démarche des évêques de Thrace et d'Asie Mineure n'eut pas d'influence appréciable sur les évènements, qui ne tardèrent pas à se précipiter dans le sens le plus défavorable à la paix religieuse. La persécution sévit cruellement contre les catholiques nicéens ou quasi-nicéens; elle dura pendant tout le règne de Valens. La disparition de cet empereur (378) fut le signal d'une réaction orthodoxe dont le concile de Constantinople, en 381, consacra

(1) Iaffé, 228.

définitivement le triomphe. A partir de ce moment, l'arianisme anoméen est évincé de toutes les situations officielles; son importance, même comme parti dissident, déclina très vite. Au milieu du cinquième siècle il n'y avait presque plus d'anoméens.

Il m'a fallu entrer dans ces détails pour montrer que le *κατὰ τοῦ ἀνομοίου* de notre épitaphe contient une date assez précise. Entre anoméens et orthodoxes il n'y eut de luttes sérieuses (1) que pendant une vingtaine d'années, de 358 à 378. L'évêque Macédonius, qui prit part à ces luttes, doit être considéré comme un contemporain de Saint-Basile et de l'empereur Valens.

Maintenant quelle était sa ville épiscopale? En l'absence de toute indication contraire, il n'y a pas lieu de douter que ce ne fût précisément celle où son sarcophage a été trouvé, c'est-à-dire Apollonias. Cette localité était certainement un siège épiscopal. Cyriaque, évêque d'Apollonias, figure parmi les signataires de la lettre adressée en 458 à l'empereur Léon par les évêques de la province de Lydie (2). Il est impossible de songer à Macédonius, évêque de Constantinople, qui mourut dans un des faubourgs de la capitale et y reçut sans doute la sépulture, car personne ne dit qu'il ait été enterré ailleurs.

Mais nous avons rencontré un autre Macédonius, celui qui est nommé parmi les destinataires de la lettre du pape Libère, en 366. Je crois qu'on peut l'identifier avec le nôtre (3). Il y a coïncidence de temps. D'après ce que j'ai dit sur le groupe-

(1) Je ne parle pas de la controverse littéraire ou oratoire, qui persiste quelque temps après la défaite officielle des anoméens.

(2) Hardouin, *Conciles*, t. II, p. 730.

(3) M. Fontrier a conjecturé qu'il pourrait être identifié avec Macédonius II, patriarche de Constantinople (495-511) sous l'empereur Anastase, qui le déposa violemment et l'exila à Claudiopolis en Bithynie. Cette conjecture doit être écartée, d'abord à cause de la mention des Anoméens, ensuite parce que le tombeau de Macédonius était à Gangres, dans l'église St-Callinique, où, au rapport de Théodore le Lecteur, écrivain de la fin du VI<sup>m</sup> siècle, il était en grand renom de miracles (*Théod. Lect.* II, 36; cf. Théophane, a. m 6008).

ment régional des partis religieux à cette époque, on peut croire qu'un bon nombre des 64 évêques qui s'adressèrent au pape appartenaient au diocèse d'Asie et notamment aux provinces d'Hellespont et de Lydie. On reconnaît parmi eux deux évêques lydiens, Eortasius, métropolitain de Sardes, et Léontius, évêque de Tripolis. La coïncidence de lieu est donc très probable.

L'ascétisme de notre Macédonius, si soigneusement relevé dans son épitaphe, est un trait de plus en faveur de l'identification. Sozomène, parlant des évêques du parti de Macédonius de Constantinople, c'est-à-dire précisément du même groupe religieux que les 64 prélats de l'année 366, rapporte qu'ils se distinguaient par un extérieur anstère et vivaient comme des moines (1).

Outre les luttes contre l'anoméïsme, l'épitaphe mentionne aussi des persécutions nombreuses, que l'évêque Macédonius eut à subir *ὑπὲρ Χριστοῦ*. L'état du texte ne permet pas d'affirmer que ces persécutions fussent distinctes des vexations dont les anoméens vainqueurs accablèrent les orthodoxes, dans les dernières années de Constance et pendant le règne de Valens. Cependant on ne doit pas oublier qu'entre ces deux empereurs se place la réaction païenne du temps de Julien. Il est possible que, soit du fait des autorités, soit de la part de la population païenne, l'évêque Macédonius ait eu alors à supporter de graves ennuis ou même des mauvais traitements.

En résumé, M. Fontrier a découvert le tombeau et l'épitaphe d'un évêque contemporain des empereurs Constance, Julien et Valens, Macédonius d'Apollonias en Lydie. Sauf son nom, ce prélat est inconnu; mais il appartient à un groupe historique intéressant, qui joua un certain rôle au milieu des luttes doctrinales et des persécutions religieuses du quatrième siècle.

L. DUCHESNE.



(1) Προσδός τε γὰρ ἦν αὐτοῖς σεμνή καὶ παραπλήσια μοναχοῖς ἡ ἀγωγή (IV, 27).

## FOUILLES D'ÉLATÉE

### INSCRIPTIONS DU TEMPLE D'ATHÈNA CRANAIA

1. — Plaque de pierre blanche, peu épaisse, trouvée en dehors du temple, au pied du mur de soutènement (côté Est). L'inscription est gravée sur une des petites faces, en lettres d'époque romaine.

ΞΕΑΣΚΑΙΠΡΕΙΜΑΤΣ	Θρασ[ε]ίας και Πρεῖμα τ[ὸν υἱὸν]
ΗΣΙΦΟΡΟΝΙΕΡΗΤΕΥΣ	ἽΟνη]σιφόρον ἱερητεύσ[αντα]
ΑΘΑΝΑ & ΚΡΑΝ	ἸΑθανᾶ Κραν[άα].

Cette inscription, par laquelle Thraséas et Prima consacrent à Athèna Cranaia la statue de leur fils, prêtre de la déesse, a un double intérêt.

Elle montre d'abord que le culte d'Athèna Cranaia s'est prolongé jusque sous l'empire. C'est ce que prouve également le fragment d'une inscription relative aux portiques (1).

Elle donne le véritable nom de la déesse, Athèna Cranaa. Pausanias parle de son temple sans expliquer cette épithète. Elle a néanmoins une valeur qui n'a pas échappé aux mythologues; c'est souvent par l'étude des mots de ce genre qu'on peut arriver à déterminer l'origine ou les conséquences d'un mythe, qu'on peut pénétrer plus avant dans la conception première des divinités antiques.

Nombre de villes portaient dans le monde hellénique des

(1) *Bull. de Corr. hellén.* XI, p. 61.



noms qui se rattachent à la racine *κρανιον*. Strabon (IX, 22) cite des vers d'Homère où Paris dit à Hélène :

οὐδ' ὅτε σε πρῶτον Λακεδαιμόνος ἐξ ἑρατεινῆς  
ἔπλεον ἄρπαξας ἐν ποντοπόροισι νεέσσι,  
νήσφ δ' ἐν Κρανίῃ ἐμίγην φιλότῃτι καὶ εὐνῇ.

II. III, 445.

Cette île serait, suivant Strabon (1), située en face de Thoricos et de Sunium, l'île d'Hélène « *τραχεῖα καὶ ἔρημος* » et il ajoute cette amusante étymologie du mot *κρανία* : « *ταυτὴν γὰρ λέγει Κρανίην ἀπὸ τοῦ ἐκεῖ γενέσθαι τὴν μίξιν* ». Il y avait une ville de *Κράνεια* près d'Ambracie (Théoph. ap. Steph. Byz.); un lieu appelé *Κράνη* en Arcadie. *Κράναιοι*, ville de Céphallénie est mentionnée par Strabon (X, 455, 456) et Thucydide (II, 30 et V, 35). Près de Corinthe se trouvaient un bois et un gymnase portant le nom de *Κράνειον* (Xénoph. *Hellen.* IV, 44) et en Laconie un *τέμενος Κρανίου* (Paus. III, 20). La ville d'Ephyra, en Thessalie, s'est d'abord nommée *Κρανιον*. Enfin Etienne de Byzance dit que Tarse s'est appelée *Κρανία*. Tous ces noms propres ont la même origine. Du sens primitif de *κρανιον*, tête, on passe aisément à celui de sommet montagneux. Alors s'explique le sens particulier de l'adjectif *κραναὸς*, qui, suivant Hézychius (*sub verbo*) signifie *élevé*, et par suite *aride*. C'est en ce sens que Pindare (*Olymp.* VII, 150) appelle la ville d'Athènes Ἰθηνὰς *κραναὰς*, et Aristophane (*Acharn.*, 75; *Av.*, 123) *κραναὴν πόλιν*. *Κραναὴν*, sans le mot *πόλιν*, suffit même une fois à désigner la citadelle d'Athènes, l'Acropole. On comprend alors l'explication donnée au mot *Κραναοὶ*, désignant les Athéniens; ce sont les descendants du roi *Κραναὸς*, personnification des hauteurs arides de l'Attique.

La situation même du temple d'Athèna explique bien son épithète. Il faut n'y voir qu'une indication topographique,

(1) Pausanias (III, 22) ne s'accorde pas avec Strabon; pour lui, l'île de *Κρανία* se trouve devant Gythion, en Laconie, ce qui s'accorde mieux avec la légende homérique.

comme pour les épithètes Acria et Coryphasia, que la même déesse reçut à Argos et à Pylos (Paus. II, 24, 3). Cette interprétation est absolument confirmée par le texte d'une autre inscription (n° 9) où le temple d'Athèna est ainsi désigné :

τὸ ἱερόν τᾶς Ἀθανᾶς ἐν Κραναις.

Αἱ Κραναι est le nom même de la localité d'où est venu celui de la déesse.

Reste à savoir pourquoi les Elatéens choisirent ce sommet pour y construire un temple d'Athèna. Les mythologues s'accordent à reconnaître qu'Athèna, à l'origine, était la déesse des sommets, du pur éther; il était naturel de lui élever des sanctuaires en des lieux escarpés, au milieu même de son élément, sur des rochers, comme à l'Acropole, sur des promontoires abrupts, comme à Sunium. Mais les hauteurs sont des forteresses naturelles; il était juste qu'Athèna, divinité guerrière par excellence, devînt bientôt la protectrice de ces sommets qui étaient son domaine. Athèna Promachos, dressée sur l'Acropole, semblait défendre l'Attique de toutes les attaques; de même, du haut des Cranai, dominant la vaste plaine de Phocide et les défilés qui conduisent en Locride, faisant tête au Parnasse, Athèna en armes et marchant au combat, telle que l'avaient représentée les fils de Polyclès, semblait protéger Elatée et la Phocide contre les invasions étrangères.

Si Gerhardt avait connu l'emplacement du temple, il aurait vu dans Athèna Cranaia la déesse tutélaire des sommets, et non la déesse Casquée, (*Helmgöttin*); il ne l'aurait pas comparée à la Minerve *Capta*, c'est à dire *Capita*, de Faléries (1).

On peut ajouter que le culte d'Athèna avait des racines profondes en Phocide. Les monnaies les plus communes de cette province, dont j'ai recueilli un certain nombre d'exem-

(1) Gerhardt, *Griechische Mythologie* (253, 3, 4). α.... daher sie (Athena) auch Helmgöttin (Κραναία) oder Hauptgöttin (capta d. h. capita zü Rom aus Falerii) heisst. — Welker, *Griech. Götterlehre*, II, p. 294, note 67) explique aussi le mot Κραναία par κράνος, casque. C'est une erreur certaine.

plaires, portent au droit une tête d'Athèna, casquée, vue de trois-quarts, à gauche; le casque est orné de grandes aigrettes qui peuvent changer de forme; au revers, un  $\Phi$  au centre d'une couronne de lauriers (sans doute par allusion à Delphes et à Apollon).

Les sept inscriptions qui suivent se rapportent à un important fait historique, la guerre sacrée (355-345). On a déjà trouvé à Thèbes une liste de souscriptions versées pour les frais de la guerre soutenue pour la défense d'Apollon Pythien et de son temple contre les sacrilèges (1). J'ai découvert au temple d'Athèna Cranaia une série d'actes relatifs aux contributions qui furent imposées aux Phocidiens vaincus.

Quand, après dix ans de guerre, les Phocidiens furent contraints par les armées de Philippe de Macédoine et des Thessaliens, et par l'abandon de leur chef Phalaïcos, de se rendre à Philippe, le roi voulut, avec ses alliés les Béotiens et les Thessaliens, s'en remettre aux décisions de l'assemblée Amphictionique.

La loi dictée aux Phocidiens fut cruelle. Diodore nous apprend que les deux voix des Phocidiens au conseil amphictionique passèrent au roi de Macédoine et à ses descendants; les murs de trois villes de Phocide devaient être détruits; les Phocidiens ne pourraient plus posséder ni armes, ni chevaux avant d'avoir restitué les sommes volées à Apollon; les Phocidiens en fuite, et tous ceux qui avaient participé au crime étaient déclarés sacrilèges, et il était permis à chacun de les poursuivre partout. « De plus, le conseil décida de raser toutes les villes des Phocidiens; les habitants se transporteraient dans les villages, dont aucun ne pourrait avoir plus de cinquante maisons, et qui seraient distants l'un de l'autre d'un stade au moins; les Phocidiens garderaient leur territoire, *mais ils paieraient chaque année un tribut de soixante talents au dieu, jusqu'à concurrence de la somme inscrite au trésor lors du*

(1) Ἀθήναιον, 1874, p. 479.

*sacrilège*». Enfin, les Amphictions et Philippe briseraient les armes des Phocidiens et de leurs mercenaires contre les rochers, et en brûleraient les débris; les chevaux seraient vendus à l'encan (1).

Toutes ces décisions furent ratifiées par Philippe, et la sentence fut exécutée. Démosthènes en a donné un premier témoignage; il trace un triste tableau de la Phocide après la guerre sacrée. « En allant à Delphes, nous sommes obligés de voir toutes ces choses, les demeures renversées, les remparts abattus, le pays dépeuplé d'hommes, quelques femmes et quelques enfants, des vieillards misérables; nul ne pourrait retracer par la parole les malheurs de cette contrée» (2). Nous avons aujourd'hui la preuve que les clauses relatives à l'amende annuelle furent suivies d'exécution.

En effet, il est dit aux lignes 1 et 2 du premier acte que les Phocidiens versent à l'assemblée Amphictionique du printemps (*ἐν τὰν ἐαρινὰν πυλαίαν*) une somme de 30 talents. En supposant un versement égal à l'assemblée d'automne, on arrive à la somme de 60 talents, indiquée par Diodore. Le même

(1) Diodore de Sicile, XVI, 60.

« Ἐδοξεν οὖν τοῖς συνέδροις μεταδοῦναι τῷ Φιλίππῳ καὶ τοῖς ἀπογόνοις αὐτοῦ τῆς Ἀμφικτυονίας, καὶ δύο ψήφους ἔχειν, ἃς πρότερον οἱ καταπολεμηθέντες Φωκεῖς εἶχον· τῶν δ' ἐν Φωκεῦσι τριῶν πόλεων περιελεῖν τὰ τεῖχη, καὶ μηδεμίαν κοινωσίαν εἶναι τοῖς Φωκεῦσι τοῦ ἱεροῦ μηδὲ τοῦ Ἀμφικτυονικοῦ συνεδρίου· μὴ ἐξεῖναι δὲ αὐτοῖς μήτε ἵππους μήτε ὄπλα κτήσασθαι, μέχρι ἂν οὗ τὰ χρήματα ἐκτίσωσι τῷ θεῷ τὰ σεσυλημένα· τοὺς δὲ πεφευγότας τῶν Φωκέων καὶ τῶν ἄλλων τῶν μετεσεχηκότων τῆς ἱεροσυλίας ἐναγεῖς εἶναι καὶ ἀγωγίμους πάντοθεν· τὰς δὲ πόλεις ἀπάσας τῶν Φωκέων κατασκάψαι καὶ μίτοι κίσαι εἰς κόμας, ὧν ἑκάστην μὴ πλεῖον ἔχειν οἰκιῶν πεντήκοντα, μηδὲ διεσῆναι ἕλαττον σταδίου τὰς κόμας ἀπ' ἀλλήλων· ἔχειν δὲ Φωκεῖς τὴν χώραν, καὶ φέρειν κατ' ἐνιαυτὸν τῷ θεῷ φόρον τάλαντα ἐξήκοντα, μέχρι ἂν ἐκτίσωσι τὰ ἀπογραφέντα χρήματα κατὰ τὴν ἱεροσυλίαν . . . τοὺς δὲ Ἀμφικτύονας καὶ τὸν Φίλιππον τὰ ὄπλα τῶν Φωκέων καὶ τῶν μισθοφόρων καταπετροκοπήσαι καὶ τὰ λείψανα αὐτῶν κατακαῦσαι καὶ τοὺς ἵππους ἀποδοῦσθαι».

(2) Démosthènes, *περὶ παραπροσβ.* p. 361.

.. θέαμα δεινόν, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, καὶ ἐλεεινόν· ὅτε γὰρ νῦν ἐπορευόμεθ' εἰς Δελφοὺς, ἐξ ἀνάγκης ἦν ὄραν ἡμῖν πάντα ταῦτα, οἰκίας κατεσκαμμένας, τεῖχη περιηρημένα, χώραν ἔρημον τῶν ἐν ἡλικίᾳ, γυναῖκα δὲ καὶ παιδιάρια ὀλίγα καὶ πρεσβύτας ἀνθρώπους οἰκτρούς· οὐδ' ἂν εἰς δύναϊτ' ἐφικέσθαι τῷ λόγῳ τῶν ἐκεῖ κακῶν νῦν ὄντων.

Voir aussi, pour toute l'histoire de la guerre sacrée et de ses suites, Pausanias, X, 2 et 3.

chiffre de 30 talents figure dans le second acte et peut être restitué avec certitude dans le troisième.

L'époque même du versement indique qu'il s'agit d'une affaire ressortissant aux Amphictions. De plus, dans l'inscription n° 4, le versement est fait par le trésorier des Phocidiens aux Prytanes de Delphes. Les Delphiens étaient chargés d'encaisser et de garder l'argent dû au dieu, et de le tenir à la disposition des Amphictions.

La présence de ces inscriptions au temple d'Athéna Cranaia s'explique naturellement: ce sont de véritables reçus, dont l'authenticité est consacrée par la garantie même de la déesse. L'acte est toujours, dans son ensemble, rédigé de la façon suivante :

1°. Somme déposée ;

2°. Noms des magistrats des deux parties, celle qui paie et celle qui reçoit, servant à fixer la date ;

3°. Témoins des deux parties en présence desquels s'est opéré le versement.

2. — Acte I. — Grande stèle de marbre trouvée en dehors du temple, contre le mur de soutènement à l'Est. Lettres d'un centimètre, très belles; la gravure est serrée. Plusieurs lacunes sur la pierre. C.E.

. ΕΟΣΦΩΚΕΙΣ . . . . . ΑΛΟΝΤΡΙΑΚΣ . ΤΑΤ  
 ΑΛΑΝΤΑΕΝΛ . Λ . Ο . . ΕΝΤΑΝΕΑΡΙΝΑΝΠΥΛΑ  
 ΙΑΝΑΡΧΟΝΤ . ΝΦΩ . . . ΣΙΑΡΧΕΔΑΜΟΥΕΛΑ  
 ΤΕΙΕΟΣΚΡΙΤΩΝΟΣΕ . . . . . ΜΕΛΙΤΩΝΟΣΕΛΑΤ  
 5 ΕΙΕΟΣΚΡΙΤΩΝΟΣΠΟ . . . . . ΥΓΡΑΜΑΤΕΟΝΤΟ  
 ΣΤΙΜΑΙ || ΙΟΥΕΡΩΧΟΥΑΡΧΟΝΤΟΣΔΕΛΦΟΙΣ  
 ΠΑΛΑΙΟΥΕΥΑΝΘΕΟΣΒΡΥΤΑΝΕΥΟΝΤΩΝΘΗΒ  
 ΑΓΟΡΑΣΕΛΙΝΙΟΣΕΥΔΟΚΟΣΕΓΗ . ΑΤΟΥΑΡΙΣΤΩΝ  
 . . . ΤΟΣΕΥΠΟΛΙΣΚΛΕΟΔΑΜΟΥΚΛΕ . . ΑΙΝΗΣΙΔΑΜΟ  
 10 ΘΡΑΣΕΑΣΕΥΑΝ . ΕΛΟΥΘΕΟΔΩΡΟΣΚΡΑΤΤΙΔΑΤΕ  
 . . ΣΑ . . ΟΣΑΛΕΞΩΝΟΣΜΑΡΤΥΡΕΣΔΕΛΦΩΝΘΕΡ  
 . ΑΝΔΡΟΣΑΙΣΧ . . Ω . . . ΓΕΣΤΡΑΤΟΣΔΑΡΚΕΟΣΛ  
 ΣΩΝΧΑΡΜΛ . . ΙΔ . . Λ . . ΙΔΑΣΦΩΚΕΩΝΤΥΔ  
 . ΣΕΛΑΤΕΥΣΝΙΚΟΔΩΡΟΣΛΙΛΑΙΕΥΣΞΕΝΟΠΕΙΘ  
 15 . < Γ . . ΧΟΣΛΑΚΡΙΤΟΣΕΛΑΤΕΥ . ΝΙΚΟΒΟΥΛΟΣΕ  
 ΛΑΤΕΥΣ .

- Θ]εός· Φωκεῖς [κατέβ]αλον τριά[χον]τα τ-  
 άλαντα ἐν Δ[ε]λ[φ]ο[ῦς] ἐν τὰν ἑαρινὰν πυλα-  
 ῖαν, ἀρχόντ[ω]ν Φω[κεῦ]σι Ἀρχεδάμου Ἐλα-  
 τεῖος, Κρίτωνος Ε....., Μελίτωνος Ἐλατ-  
 5 εῖος, Κρίτωνος Πο[.....]υ, γραματέοντο-  
 ς Τιμα[γῆ]του Ἐρωχοῦ· ἀρχοντος Δελφοῖς  
 Παλαίου Εὐάνθεος· βρυτανευόντων Θηβ-  
 αγόρας Ἐλίνιος, Εὐδοκος Ἐπη[ρ]άτου, Ἀρίστων  
 ...τος, Εὐπολις Κλεοδάμου, Κλέ[ων] Αἰνησιδάμο[υ],  
 10 Θρασεῖας Εὐάν[γ]έλου, Θεόδωρος Κραττιδα, Τε-  
 λέ[σα]ρχ[ος] Ἀλέζωνος· μάρτυρες Δελφῶν Θέρ-  
 σ[ανδ]ρος Αἰσχ[ρ]ίω[νος], Ἀ[γέ]στρατος Δαρκέος, Λ[ύ]-  
 σων Χαρμ[αντ]ιδ[α], .λ....ιδας· Φωκέων Τυδ[ε]-  
 ῦς Ἐλατεῦς, Νικόδωρος Λιλαιεῦς, Ξενοπιθ-  
 15 ης Ἐ[ρ]ω[χ]ός, Λάκριτος Ἐλατεῦ[ς], Νικόβουλος Ἐ-  
 λατεῦς.

La date de l'inscription est difficile à déterminer. Les Phocidiens avaient été condamnés à verser 60 talents par an jusqu'au remboursement des sommes pillées à Delphes, sommes évaluées, selon Diodore, à 10000 talents. Il en avaient donc pour 166 ans.

En tous cas, elle est antérieure au second siècle, pour trois raisons :

1°. On connaît la série des archontes delphiens depuis 194 jusqu'à la conquête romaine; Palaios, fils d'Euanthès, n'y figure pas. (Aug. Mommsen, *Philologus*, 1866, p. 1-48).

2°. A Delphes, au II<sup>m</sup>e siècle, les magistrats sont: 1° un archonte éponyme, 2° 3 βουλευται semestriels, dont l'un est γραμματεῦς. Mais le γραμματεῦς ou *greffier* était en charge toute l'année, de sorte que, dans certains textes de Delphes, on trouve 5 ou 6 magistrats. Dans l'acte d'Elatée, on retrouve bien l'archonte éponyme; mais au lieu de βουλευται il est assisté de πρυτάνεις, au nombre de 8. Peut-être ne faut-il voir là qu'une différence d'appellation, car, si l'on suppose 3 prytanes par

semestre, plus un secrétaire par semestre, on arrive presque à identifier les *πρυτάνεις* avec les *βουλευταί*. Le titre de *prytane* est ancien à Delphes; il paraît plus ancien que celui d'archonte ou de *βουλευτής*, car Pausanias appelle *πρύτανις* l'éponyme de Delphes, au début de la guerre sacrée: *Τὴν δὲ τῶν Δελφῶν κατάρχησιν ἐποιήσαντο οἱ Φωκῆες, Ἡρακλείδου μὲν πρυτανεύοντος ἐν Δελφοῖς, καὶ Ἀγαθοκλέους Ἀθήνησιν ἄρχοντος, τετάρτῳ δὲ ἔτει πέμπτης Ὀλυμπιάδος ἐπὶ ταῖς ἑκατόν.* (355) (Paus. X, 2).

3°. L'éponyme des Phocidiens, pendant le second siècle, est un stratège unique. (*Bull. de Corr. hellén.*, «Convention entre deux villes de Phocide» par M. Baudouin, V, p. 42). On voit au contraire ici figurer 4 magistrats portant le titre d'archontes, assistés d'un secrétaire (lig. 3-6). Cette partie de l'inscription est fort endommagée; cependant, on peut constater que deux de ces archontes sont originaires d'Elatée, Archédamos (l. 3) et Méliton (l. 4). Cela prouve que, pour ces archontes communs, le choix se faisait non par ville, mais pour tout le *κοινόν*.

D'autre part, ce paiement n'est pas fait immédiatement après la guerre sacrée; car la mention d'archontes choisis dans les différentes villes de la Phocide montre clairement que les Phocidiens formaient de nouveau un *κοινόν*. D'après Pausanias (1), les Athéniens et les Thébains avaient ramené les Phocidiens dans leurs villes un peu avant la bataille de Chéronée.

Le secrétaire est *Τιμάγητος*, d'Erochos (l. 6). Pausanias cite *Erochos* parmi les villes de Phocide qui, peu connues auparavant, devinrent célèbres dans toute la Grèce lors qu'elles eurent été brûlées par l'armée de Xerxès (2). Elle fut de nouveau détruite après la guerre sacrée (3); mais elle était rétablie lors du paiement.

A la ligne 4, le nom de la ville de l'archonte *Κρίτων* com-

(1) Pausanias, X, 3, «*Ἀθηναῖοι δὲ καὶ Θηβαῖοι σφᾶς ἦσαν οἱ κατάγοντες, πρὶν ἢ τὸ ἐν Χαίρωνεῖα συμβῆναι πταῖσμα Ἑλλήσι.*

(2) Pausanias, X, 3. *Καὶ εἰς ἔδαφος ἀλοῦσαι καταβλήθησαν αἱ πόλεις τῶν Φωκῆων ἀριθμὸς δὲ ἦν αὐτῶν Δελφία κ.τ.λ. . . . . Τὰς δὲ αὐτῶν ἡ στρατεία καταπρήσασα ἡ μετὰ Ξέρξου, γνωριμωτέρας ἐς τὸ Ἑλληνικὸν ἐποίησεν, Ἐρωχὸν, καὶ Χαράδραν. . . .*

(3) Pausanias, *ibid.* . . . . *Τότε δὲ κατεσκάφησαν αἱ κατελειγμένα. . . .*

mence par un Ε; on ne connaît, en Phocide, que les villes d'Elatée, d'Echédamia et d'Erochos dont la première lettre soit un ε. (Paus. X, 3), mais rien ne peut indiquer, sur la pierre, celle qu'il faut choisir.

A la ligne 5, l'archonte Κρίτων est originaire d'une ville qui n'est citée nulle part. Les lettres ΓΟ sont certaines, on ne peut donc songer ni à Παραποτάμιοι. ni à Πανοπέυς, ni à Πλυγόνιον, les seules villes citées par Pausânias dont la lettre initiale soit un π.

Les témoins delphiens sont au nombre de 4; ceux des Phocidiens au nombre de 5, originaires, comme les archontes, de différentes villes, trois d'Elatée, un de Lilæa, un d'Erochos.

3. — *Acte II.* — Stèle de marbre trouvée dans un mur, hors de l'emplacement du temple, à l'ouest. La surface est très usée, et la lecture difficile. C.E.

Ο Ε Ο Σ Κ Α Τ Ε Β Α Λ Θ Ν . Ο Φ Ω Κ Ε Ι Σ Τ  
 Α Χ Ρ Η Μ Α Τ Α Ε Ν Δ Ε Λ Φ Θ . Σ Δ Δ Δ  
 Α Ρ Χ Ο Ν Τ Ο Ρ Α Ρ Θ Υ Λ Θ Ο  
 Α Ι Σ Χ . . Ω Ν Θ Ω Χ Θ Υ Β Ρ  
 5 Δ Ε Λ Φ Ω Ν Τ Α Ρ Α Ν Τ Ι Ν Ο Υ  
 Ο Ο Υ Η Θ Ε Ο Σ Ε Τ Υ Μ Ω Ν Δ Α  
 Μ Α Ρ Τ Υ Ρ Ε Σ Φ Ω Κ Ε Ω Ν Α Γ Η Σ Ι Γ Γ Ο Σ  
 Α . . Σ Τ Ι Δ Η Σ Π Λ Ε Ι Σ Τ Ε Α Σ Κ Λ  
 . Θ Ν Β Ρ Θ Τ Θ Σ Δ Ε Λ Φ Ω Ν Π Λ Ε Ι Σ Τ Ε  
 10 Τ Ρ Α Π Ε Ξ Ι Τ Α Σ

Θεός· κατεβάλλον[τ]ο Φωκεῖς τ-  
 ἄ χρήματα ἐν Δελφο[ῦ]ς ΔΔΔ  
 ἄρχοντο[ς Θ]ρα[συδ]ούλου [τ]ο-  
 [ῦ] Αἰσχ[ρι]ωνο[ς, Ἐρ]ωχοῦ? βρ[υτ]-  
 5 ανέων] (1) Δελφῶν Ταραντίνου

(1) A cause du peu de place, nous préférons restituer ici Βρ[υτανέων], substantif, à βρ[υτανεύοντων] participe.



.....εος Ἐτυμώνδα·  
 μάρτυρες Φωκῶν Ἀγήσιππος,  
 Ἀ[ρι]στίδης, Πλειστέας, Κλ-  
 ε]όνθροτος· Δελφῶν Πλειστέ-  
 10 ας] . . . . τραπέζιτας.

Si l'on en juge par la gravure même des lettres, cet acte est le plus ancien de la série. Les lettres sont très belles, et peuvent remonter au IV<sup>me</sup> siècle. Une particularité curieuse, c'est que tous les Ο ont un point au milieu. Une inscription très bien conservée et d'une gravure remarquable que j'ai trouvée dans la ville d'Elatée (dédicace à Poseidon) offre la même disposition; les Ω même y sont pointés (1).

Il faut remarquer ici la formule τὰ χρήματα, et ΔΔΔ. L'article a ici une valeur qui n'est pas fréquente dans la langue lapidaire, il indique la somme fixée et connue de tous. La disposition de l'acte est du reste la même que celle du précédent, sauf que l'éponyme des Delphiens n'est pas mentionné; il n'est question que des prytanes, réduits à trois, si l'on en juge par la lacune, et auxquels il n'est pas adjoint de secrétaire. De plus, il n'y a qu'un archonte Phocidien. Le nom de sa patrie est en partie effacé; j'ai restitué [Ἐρ]ωχοῦ, mais avec doute. Le nombre des témoins, du côté des Phocidiens, est de 4, au lieu de 5; les Delphiens n'en ont plus qu'un, le banquier Pleistéas.

C'est lui probablement qui a versé les fonds, et il faut ajouter ce nouveau témoignage d'une opération de banque à ceux que donnent l'inscription d'Amorgos publiée par M. Kumanoudis (*Bull. de Corr. hellén.*, VIII, p. 13) et l'inscription de Niciaréta à Orchomène, publiée par M. Foucart (*Ibid.*, III, p. 459).

4. — Acte III. — Stèle de marbre, trouvée dans un mur, sur l'emplacement du temple, au milieu. La surface est bien con-

(1) *Bull. de Corr. hellén.* X, p. 367, n° 9.

servée, mais la stèle, qui est surmontée d'un fronton triangulaire, est brisée de toutes parts. C.E.

Σ  
 Ζ Ν Κ Α Τ Ε Β Α Λ Ε Τ Α Μ Ι Ε Υ  
 Σ Φ Ω Κ Ε Υ Σ Ι Ε Ν Δ Ε Λ Φ Ο Υ Σ  
 Ι Α Ι Σ Κ Α Ι Τ . . . Β Ρ Υ Τ Α Ν Ε  
 5 Ε Λ Φ Ω Ν Α . . Υ Ρ Ι Ο Υ  
 Τ Α Ε Π Ι Ο Ρ Ν Ι . . Δ Α  
 Ι Δ Ε Λ Φ Ο Ι Σ Β . . Τ Α Ν  
 Ζ Π Ο Υ Σ ~

Θεός:

Κλέ]ων (?) κατέβαλε ταμιεύ-

[ων τοῖ]ς Φωκεῦσι ἐν Δελφοῦς

[τοῖς ταμ]ίαις καὶ τ[οῖς] βρυτάνευ-

5 [σιν τῶν Δ]ελφῶν ἀ[ργ]υρίου

[ΔΔΔ τάλαν]τα ἐπὶ Ὀρνι[θί]δα

[ἄρχοντος ἐν] Δελφοῖς, β[ρυ]ταν[ευ]-

[όντων Μελαν]ώπου Σω. . . . .

Les lettres, qui sont belles, deviennent plus petites à mesure qu'on arrive vers la fin de l'inscription.

La date ne doit pas être très sensiblement éloignée de celle des deux premiers documents, car on retrouve le mot βρυτανεύοντες pour désigner les βουλευταί. Mais la formule a changé.

Nous trouvons ici des renseignements sur le mode du paiement. Les trente talents ne sont pas versés par un banquier, comme c'était probablement le cas lors du versement mentionné par l'acte II; ils sont remis directement aux trésoriers et aux prytanes de Delphes par le trésorier du κοινὸν Phocidien.

L'inscription est brisée après le nom du premier prytane Delphien; tous les noms des témoins manquent.

5. — *Acte IV.* — Fragment de stèle. La surface est très usée au coin, à droite; les lettres sont plus petites que dans les actes précédents. C.E.

Α Ο Σ (?)  
 ΟΤΟΙΓΕΝ  
 ΠΡΥΤΑΝΙΕΣΜ  
 . ΛΕΩΝΥΜΟΣ ΕΡΜΙΑΣ Π Ο  
 5 ΙΗΣΚΛΕΑΡΕΤΟΣ ΑΝΤΙΜΑΧΟΣ  
 ΚΟΣ ΑΡΙΣΤΩΝΥΜΟΣ ΟΛΥΜΠ . . . . ΡΟΣ  
 ΔΕΛΦΩΝ ΠΥΘΟΔΩΡΟΣ . . . . Ο  
 ΣΤΑΣ ΜΕΙΔΩΝ ΕΧΥΛΛΟΣ Δ Ο  
 ΔΙΚΩΝ ΚΑΛΛΙΞΕΝΟΣ Θ

. . . . . αος . . . . .

. . . . . οτοι . . . . .

. πρυτάνιες Μ . . . . .

Κ]λεώνυμος, Ἐρμίας, Πο . . . . .

5 . ης, Κλεάρετος, Ἀντίμαχος . . . . .

κος, Ἀριστώνυμος, Ὀλυμπ[ιόδω]ρος

Δελφῶν Πυθόδωρος . . . . . [Ὀρέ]-

στας, Μείδων, Ἐχυλλος, Δο . . . . .

δικων, Καλλιξενος, Θ . . . . .

Le mot *πρυτάνιες*, à la ligne 3, ne laisse aucun doute; cette inscription relatait bien un versement fait par les Phocidiens. A la ligne 7 commence l'énumération des témoins Delphiens; de la ligne 4 à la ligne 7, sont nommés les prytanes delphiens, et sans doute les témoins Phocidiens.

L'emploi de la forme ordinaire *πρύτανις* indique une épo-

que moins ancienne que celle des trois actes précédents où l'on trouve l'orthographe locale βρύτανις.

6. — *Acte V.* — Fragment de stèle. L'inscription est très bien gravée στοιχηδόν, en lettres d'un centimètre; elle est complète à gauche, et en bas. Les lignes 8 et 11 n'étaient pas plus longues. C.E.

Ε Λ Φ Ο Ι Σ Β Α	Δ]ελφοῖς Βα. . . .
Π Ρ Υ Τ Α Ν Ε Ι Σ	πρυτάνεις. . . . .
Τ Ο Σ Κ Λ Ε Ο Δ Α Ι	τος, Κλεόδα[μος. . . . .
Ε Υ Σ Δ Ι Ο Ν Υ Σ	ευσ, Διονύσιος,
Π Ε Ι Σ Ι Λ Α Ο Σ /	5 Πεισίλαος, . . . . .
Μ Α Ρ Τ Υ Ρ Ε Σ Φ Ω	Μάρτυρες Φω[κίων . . . .
Θ Ε Ο Δ Ω Ρ Ο Σ Ν	Θεόδωρος, Ν . . . .
Π Ε Ρ Ι Κ Λ Η Σ	Περικλῆς.
Δ Ε Λ Φ Ω Ν Φ Ι Λ	Δελφῶν Φιλ. . . .
Κ Α Λ Λ Ι Κ Ρ Α Τ	10 Καλλικράτ[ης
Ε Τ Υ Μ Ω Ν Δ Α Σ	Ἐτυμώνδας.

Le fragment de la stèle qui manque à droite devait avoir à peu près les mêmes dimensions que ce qui reste. Avant la ligne 1 se trouvaient certainement l'indication d'un versement de 30 talents, et le nom des magistrats Phocidiens. L'inscription commence avec l'énumération des magistrats delphiens. Ce sont les mêmes que dans les actes précédents, l'archonte et les prytanes.

De la ligne 6 à la fin, sont inscrits les témoins Phocidiens et Delphiens.

7. — *Acte VI.* — Fragment de stèle de marbre, gravée στοιχηδόν. Les lettres sont petites et nettement tracées. Il y a une lettre de trop à la ligne 3 ainsi qu'à la ligne 10. Le marbre est brisé en haut. C.E.

Α . Ρ Τ Ο Υ Β Ο Υ Λ Ε Υ

Ω Ν Τ Ω Ν Μ Ε Λ Α Ν Ω Γ Ο Υ Δ Α Μ Ο  
 Χ Α Ρ Ε Ο Σ Κ Λ Ε Ω Ν Ο Σ Α Ι Σ Χ Ρ Ι  
 Ω Ν Δ Α Μ Α Ρ Τ Υ Ρ Ε Σ Γ Α Σ Ι Ξ Ε  
 5 Ν Ο Σ Α Ρ Γ Ε Ι Ο Σ Δ Ε Λ Φ Ω Ν Γ Λ  
 Α Υ Κ Ω Ν Λ Υ Σ Ι Δ Α Μ Ο Σ Μ Ε Λ Α  
 Ν Ω Γ Ο Σ Α Χ Α Ι Μ Ε Ν Η Σ Θ Η Β Α  
 Γ Ο Ρ Α Σ Ε Τ Υ Μ Ω Ν Δ Α Σ Φ Ω Κ Ε  
 Ω Ν Κ Λ Ε Ο Φ Α Ν Η Σ Σ Ω Σ Ι Κ Ο Σ  
 10 Α Λ Ε Ξ Ι Μ Α Χ Ο Σ Κ Α Λ Λ Ι Γ Γ Ο Σ  
 Ξ Ε Ν Ο Φ Α Ν Τ Ο Σ Δ Ι Ο Σ Κ Ο Ρ Ι  
 Δ Α Σ Δ Α Μ Ο Ξ Ε Ν Ο Σ Κ Λ Ε Ο Ν Ι  
 Κ Ο Σ

βουλευ-

όντων Μελανώπου, Δαμο-  
 χάρεος, Κλέωνος, Αίσχρι-  
 ώνδα· μάρτυρες Πασιζε-  
 5 νος, Ἀργεῖος, Δελφῶν Γλ-  
 αύκων, Λυσίδαμος, Μελά-  
 νωπος, Ἀχαιμένης, Θηβα-  
 γόρας, Ἐτυμώνδας· Φωκέ-  
 ων Κλεοφάνης, Σώσικος,  
 10 Ἀλεξίμαχος, Κάλλιππος,  
 Ξενοφάντος, Διοσκορί-  
 δας, Δαμόζενος, Κλεόνι-  
 κος.

Cet acte est moins ancien que les précédents, car les magistrats delphiens y sont appelés βουλευόντες (les lettres qui précèdent ce mot, à la ligne 1, sont la fin du nom de l'archonte). Les βουλευται sont au nombre de 4, c'est le nombre le plus ordinaire dans les inscriptions de Delphes (3 βουλευται semestriels, plus un γραμματεύς).

Le nombre des témoins est ici considérable, 8 pour Delphes,

8 pour les Phocidiens. On est étonné de voir le mot Δελφῶν (l. 5) intercalé au milieu de la liste des témoins de cette ville; je ne m'explique cette bizarrerie que par une inadvertance du graveur, qui, ayant oublié le mot après μάρτυρες, à sa place naturelle, l'a rétabli ensuite dès qu'il s'est aperçu de son oubli.

8. — *Acte VII.* — Fragment de stèle; les lettres sont petites et bien formées. C.E.

	ΚΑΛΛΙΜΑ	. . . . . Καλλιμα-
ΜΦΙΣΣΕΥΣ		[χος 'Α]μφισσεύς.
ΦΩΚΕΙΣΛΥΣΩΝ		Φωκέϊς Λύσων . . . .
ΑΡΙΣΤΟΓΕΙΤΩΝ		'Αριστογείτων.

Il ne reste de l'inscription que le nom de témoins. Encore n'est-il pas facile de déterminer comment ils étaient désignés, puisque dans tous les autres actes on lisait Δελφῶν, Φωκείων, et qu'on lit ici Φωκέϊς.

Καλλιμάχος, témoin pour Delphes, est d'Amphissa; c'est le premier cas d'un ethnique ajouté au nom d'un témoin delphien.

L'inscription se termine avec le mot 'Αριστογείτων.

9. — Petite stèle de marbre trouvée dans un mur, sur l'emplacement du temple. La gravure est assez régulière; l'Ο et l'Ω sont plus petits que les autres lettres; l'Ο est plus petit que l'Ω. C.E.

ΠΑΡΧΟΥΣΑΝΘΗΝΙ  
 ΕΔΟΧΘΑΙΤΗΙΚΟΙΝΗΙΦΗΚΕΝ  
 ΡΟΝΤΟΥ . . ΤΕΙΔΑΝΟΣΚΑΙΤΑΣΑΜΦΙΤΡΙΤΑΣ  
 ΕΝΤΗΝΗΙΚΑΙΤΑΝΝΑΣΟΝΑΣΥΛΑΕΙΜΕΝΚΑΙ  
 5 ΕΝΤΑΝΚΑΤΑΣΚΕΥΑΝΤΟΥΝΑΟΥΤΟΥΘΕΟΥΕ  
 ΜΕΝΤΟΥΠΑΡΟΝΤΟΣ.ΟΜΕΝΠΕΝΤΕΜ.ΑΣ  
 ΤΕΡΟΝΔΕΓΕΝΟΜΕΝΗΝΦΗΚΕΥΣΙΤΗΝΠΡΑΓΜΑΤ  
 ΚΑΙΤΟΥΠΟΛΕΜΟΥΚΑΤΑΛΟΓΟΝΑΠΟΣΤΕΙΛΑΙ

ΚΑΤΑΞΙΩΣΤΗΝΘΕΛΗΝΚΑΙΤΑΣΥΓΓΑΡΧΟΥΣΑΣ  
 10 ΟΙΚ.ΙΟΤΑΤΟΣΠΟΤΙΤΗΝΙΟΥΣΕΡΑΙΝΕΣΣΑΙΔΕΚΑΙ  
 ΤΑΝΠΟΛΙΝΤΗΝΙΩΝΟΤΙΤΟΥΤΕΙΕΡΟΥΤΑΝΕΠΙΜΕ  
 ΛΕΙΑΝΠΟΕΙΝΤΑΙΚΑΙΤΑΝΠΟΤΙΦΛΚΕΙΣΟΙΚΕΙΟΤΑ  
 ΤΑΑΝΑΝΕΟΥΝΤΑΙΚΑΙΕΙΜΕΝΤΗ.ΙΟΙΣΙΣΟΠΟΛΙ  
 ΤΕΙΑΝΠΑΣΙΔΕΔΟΜΕΝΑΝΕΜΦΛΚΕΥ.ΙΔΟΜΕΝ  
 15 ΔΕΚΑΙΘΕΣΤΙΑΔΙΑΙΤΟΥΤΛΙΘΕΑ. . . ΜΗΑΝΚΑΙΕ  
 ΞΕΝΙΑΚΑΛΕΣΑΝΤΛΗΝΑΥΤΟΝΤΟΙΦ. . ΑΡΧΑΙΑΝ  
 ΓΡΑΥΑΙΔΕΚΑΙΕΝΣΤΑΛΑΣΤΡΕΙΣΤΟΥΑΦΙΣΜΑ  
 ΑΝΑΘΕΜΕΝΤΑΝΜΕΝΕΝΤΛΙΙΕΡΛΙΤΑΣ.ΘΑΝΑΣ  
 ΕΝΚΡΑΝΑΙΣΤΑΝΔΕΕΝΤΑΙΑΓΟΡΑΙΕΝΕΛΑΤΕΙ  
 20 ΤΑΝΔΕΕΝΔΕΛΦ.ΙΣΤΟΔΕΑΝΑ. . ΜΑΔΟΜΕΝΤ  
 ΦΛΚΑΡΧΑΣΚΑΙΤΟΥΣΑ. . ΣΤΗΡΑΣΘΕΣΘΑ

τὴν ὑ]πάρχουσαν Τηνί[οις φιλίαν . . .

ἀγαθῆι τύχαι δ]εδόχθαι τῶι κοινῶι Φωκέων [τὸ ἐ-  
 ε]ρὸν τοῦ [Πο]τειδᾶνος καὶ τᾶς Ἀμφιτρίτας  
 ἐν Τήνῳ καὶ τὰν νᾶσον ἄσυλα εἶμεν, καὶ

5 ἐν τὴν κατασκευὴν τοῦ ναοῦ τοῦ θεοῦ ἐ[κ]  
 μὲν τοῦ πάροντος [δ]όμεν πέντε μ[ν]ᾶς, [ὑσ-  
 τερον δὲ, γενομένων Φωκεῦσι τῶν πραγμ[ά]των  
 καὶ τοῦ πολέμου κατὰ λόγον, ἀποστεῖλαι  
 καταξίως τῶν θεῶν καὶ τᾶς ὑπαρχούσας

10 οἰκ[ε]ϊότατος ποτὶ Τηνίους· ἐπαινέσαι δὲ καὶ  
 τὰν πόλιν Τηνίων ὅτι τοῦ τε ἱεροῦ τὰν ἐπιμέ-  
 λειαν ποεῖνται, καὶ τὰν ποτὶ Φωκεῖς οἰκειότα-  
 τα ἀνανέουνται, καὶ εἶμεν Τη[ν]ίοις ἰσοπολι-  
 τεῖαν πᾶσι δεδομένην ἐμ. Φωκεῦ[σ]ι· δόμεν

15 δὲ καὶ Θεστιᾶι Διαίτου τῶι θεα[ρῶι] μᾶν, καὶ ἐ[πι]  
 ξένια καλεσάντων αὐτὸν τοὶ Φ[ωκ]άρχαι, ἀν[α]-  
 γράψαι δὲ καὶ ἐν στήλας τρεῖς τὸ ψάφισμα,  
 ἀνάθεμεν τὰν μὲν ἐν τῶι ἱερῶι τᾶς [Ἀ]θανᾶς  
 ἐν Κραναῖς, τὰν δὲ ἐν τᾶι ἀγορᾶι ἐν Ἐλατεῖ[αι],

20 τὰν δε ἐν Δελφ[ο]ῖς, τὸ δὲ ἀνά[λω]μα δόμεν τ[οὺς]  
 Φωκάρχας καὶ τοὺς ἀ[ρι]στῆρας θέσθα[ι] ἐν τοὺς  
 λόγους . . . . .

« La confédération des Phocidiens a décidé que le temple de Poseidon et d'Amphitrite, à Ténos, et l'île même sont déclarés asiles; pour la réparation du temple du dieu, il est donné dès maintenant cinq mines, et, plus tard, si les affaires des Phocidiens et la guerre tournent à leur gré, on enverra des présents dignes des dieux et de la sympathie des Téniens; un éloge sera décerné à la ville de Ténos, pour le soin qu'elle prend du temple, et l'amitié qu'elle renouvelle avec les Phocidiens; tous les Téniens recevront des droits égaux à ceux des citoyens en Phocide. Quant à Thestias, fils de Diaitos, le théore, il recevra une mine, et sera convié par les Phocarques à un banquet. Le présent décret sera gravé sur trois stèles, dont l'une sera placée dans l'hiéron d'Athéna ἐν Κραναίς, la seconde à l'agora d'Elatée, la troisième à Delphes. Les Phocarques et les Arestères donneront l'argent pour la dépense et le porteront en compte . . . »

Les habitants de Ténos avaient envoyé au κοινὸν des Phocidiens Thestias, fils de Diaitos, pour leur demander de contribuer aux réparations du temple de Poseidon et d'Amphitrite, et d'accorder à ce temple, ainsi qu'à l'île même de Ténos, le droit d'inviolabilité

Nous avons ici le décret rendu par les Phocidiens en cette circonstance; il commence à la ligne 2; la partie supérieure de la stèle, qui est perdue, portait les considérants.

Au II<sup>me</sup> siècle avant Jésus-Christ, toutes les villes grecques recherchaient l'ἀσυλία, et tous les prétextes leur étaient bons pour se faire accorder ce droit. L'affaire la plus connue est celle de Téos, sur laquelle une série de 29 décrets donne beaucoup de détails. (Le Bas et Waddington *Inscr. d'Asie Mineure* 60-85). M. Haussoullier a trouvé à Delphes et publié dans le *Bulletin* (V, p. 300 sqq.) un long décret des Etoliens conférant ce privilège au sanctuaire d'Athéna Niképhoros, à Pergame, pour la simple raison que le roi Eumène avait des sympathies pour la Grèce. On sait par deux inscriptions que, grâce à l'intervention de Séleucus II, roi de Syrie, nombre de rois, de



dynastes et de villes donnèrent l'ἀσυλία au temple d'Aphrodite Stratonicide et à la ville de Smyrne (1).

MM. Diehl et Cousin ont découvert, à la suite du sénatus-consulte de Lagina, les fragments de la liste des peuples, rois et dynastes qui avaient reconnu l'ἀσυλία du temple d'Hécate (2).

Voici un nouvel exemple de négociations et de décisions, relatives au temple de Ténos. Ce temple était le principal de l'île. Les inscriptions de Ténos le mentionnent souvent (3). Strabon rapporte qu'il était très grand, situé au milieu d'un bois sacré, hors de la ville, et que des îles voisines on s'y rendait en foule, à certaines fêtes, ce qui avait nécessité la construction de vastes réfectoires (4). A la ligne 5 de l'inscription d'Elatée, il faut traduire par κατασκευή par réparation, ou embellissement, car le temple était certainement très ancien. Les Téniciens prétendaient, sous Tibère, qu'un oracle d'Apollon avait ordonné à leurs ancêtres de consacrer une statue et un sanctuaire à Neptune (5). Peut-être, lors de l'affaire du droit d'asile, le temple avait-il été pillé par les Etoliens ou les pirates dont les ravages ruinèrent souvent les îles grecques.

C'était une affaire longue plutôt que difficile, que d'obtenir l'ἀσυλία. Les cités, soit par piété pour les divinités dont le culte servait de prétexte aux demandes, soit pour entretenir des relations amicales avec beaucoup de villes et de peuples, ne refusaient guères; mais il fallait obtenir un décret de cha-

(1) *Corp. Inscr. Græc.*, n° 3137, l. 11. Ἐγραψεν πρὸς τοὺς βασιλεῖς καὶ τοὺς δυνάστας καὶ τὰς πόλεις κατὰ ἔθνη ἀξιώσας ἀποδέξασθαι τὸ τε ἱερὸν τῆς Στρατονικίδος Ἀφροδίτης ἄσυλον εἶναι καὶ τὴν πόλιν ἡμῶν ἱερὰν καὶ ἄσυλον.

*Ibid.*, 3156, τὸ τέ[μενος] [ἐστίν] ἱερὸν Στρατονικίδος [θε]οῦ.

(2) *Bull. de Corr. hellén.* IX, p. 471.

(3) *C. I. G.* 2329, 2331, 2332, etc.

(4) Strabon, X, 5. Τὸ δὲ ἱερὸν τοῦ Ποσειδῶνος μέγα ἐν ἄλσει, τῆς πόλεως ἔξω, θέας ἄξιον ἐν ᾧ καὶ ἐστιατόρια πεποίηται μεγάλα, σημεῖον τοῦ συνέρχασθαι πλῆθος ἰκανὸν τῶν συνθυόντων αὐτοῖς ἀστυγετόνων τὰ Ποσειδῶνια. La tradition de ces assemblées de peuples à Ténos semble s'être perpétuée. La πανήγυρις de Ténos est encore la plus fréquentée des Grecs.

(5) Tacite. *Ann.* III, 63 . . . ceteros obscuris ob vetustatem initiis uti. Nam Smyrnæos oraculum Apollinis . . . . . *Tenios* ejusdem carmen refert, quo sacrare Neptuni effigiem ædemque jussi sint.

que cité en particulier, ou de chaque confédération indépendante. De là des ambassades à l'infini. Il est probable que la série des décrets de ce genre s'augmentera encore; c'est par hasard que le décret des Phocidiens relatif au temple de Ténos s'est conservé seul, comme celui des Etoliens, relatif au temple d'Athéna Niképhoros; mais chaque peuple ou confédération dut en rendre un semblable (1).

Pour leur seconde demande, le décret accorde aux Téniens une subvention de cinq mines (l. 5 à 10). Les Phocidiens s'excusent de ne pouvoir faire plus; mais ils ont des affaires embarrassées, et une guerre à soutenir; plus tard, ils feront mieux et plus. La guerre alléguée est sans doute une guerre avec leurs voisins d'Étolie. A défaut de forte subvention, on envoya aux Téniens beaucoup de bonnes paroles; on fit l'éloge de leur piété envers leur dieu, et de leurs bons sentiments pour les Phocidiens, C'était du reste l'habitude; des formules du même genre, très banales, se lisent dans les textes de Téos (Le Bas et Waddington, *Inscr. d'Asie Mineure*, 64, 68 b, 74, 76, etc). Mais les Phocidiens ajoutent à ces éloges un privilège important, *ἰσοπολιτεία* pour tous les Téniens.

Enfin il était d'usage de rendre des honneurs distingués aux ambassadeurs. Ici Thestias, l'envoyé de Ténos, est appelé *Théore*; c'est le mot employé, pour désigner les ambassadeurs chargés d'une mission religieuse. Quelquefois on leur faisait un présent pécuniaire; le plus souvent on les conviait à un festin dans le prytanée. Ici Thestias reçoit de l'argent, et les *Phocarques* lui offrent un banquet.

Les Phocarques n'étaient mentionnés jusqu'ici que dans une inscription de l'époque impériale (2). On voit qu'ils étaient

(1) Je crois qu'un fragment d'inscription trouvé par M. Latyschef et publié dans le *Bulletin* (VII, p. 247) provient d'un décret d'une ville crétoise relatif au droit d'asile. A la dernière ligne, on pourrait restituer [κατὰ τὰν μαντείαν τῷ Ἀπ]έλλωνος τῷ Πυτι[ω] et y voir une allusion à l'oracle d'Apollon que les Téniens invoquaient (Tac. *Ann.* III, 63)

(2) *C. I. G.*, 1738 (Inscription de Dhadi) . . . τὸν βοιωτάρχην, πατὴρὸς βοιωτάρχου ἀγωνοθέτην, Φωκάρχην . . . .

beaucoup plus anciens. Mais il est difficile de déterminer au juste leurs attributions.

Dans un décret de proxénie émanant du κοινόν des Phociens, que j'ai trouvé à Elatée (*Bull. de Corr. hellén.* X, p. 359), les Phocarques sont les magistrats éponymes; ils semblent les chefs de la confédération. Ils sont au nombre de trois, citoyens chacun d'une ville différente.

A côté des Phocarques, et chargés du même office, sont nommés des magistrats appelés ἀ[ρι]στῆρες. Cette restitution est rendue certaine par une inscription d'Elatée (1) où il est écrit: τῶν δε σάλαν ἀριστῆρας θέσθαι. Ce sont les mêmes magistrats, avec les mêmes fonctions administratives.

10. — Petite stèle de marbre, trouvée dans un mur, sur l'emplacement du temple; elle est surmontée d'un petit fronton triangulaire sur la bande extérieure duquel est gravée la première ligne. Inscription complète en haut, à droite et à gauche; brisée en bas. C.E.

Θ Ε Ο Σ Τ Υ Χ Α Ν Α Γ Α Θ Α Ν  
 Α Ρ Χ Ο Ν Τ Ο Σ Κ Α Λ Λ Ι Π Π Ο Υ  
 Τ Ο Υ Α Ρ Ι Σ Τ Ο Κ Λ Ε Ο Σ Γ Ρ Α Μ  
 Μ Α Τ Ε Υ Ο Ν Τ Ο Σ Δ Ε Τ Ο Υ Σ Υ  
 5 Ν Ε Δ Ρ Ι Ο Υ Π Ο Λ Υ Ξ Ε Ν Ο Υ Τ Ο Υ Ξ Ε  
 Ν Ο Κ Ρ Α Τ Ε Ο Σ Ψ Α Φ Ι Σ Μ Α  
 . . Ν Ο Σ Π Ε Μ Π Τ Ο Υ Π Ε Ν Τ Ε Κ Α Ι  
 Δ Ε Κ Α Τ Α Ε Ν Τ Ο Ι Σ Σ Υ Ν Ε Δ Ρ Ο Ι Σ Χ Ε Ι  
 . Ο Σ Κ Ο Π Ο Σ Ξ Ε Ν Ο Δ Ο Κ Ο Σ Θ Ε Ο Γ Ν Ι Ο Σ  
 10 Ε Δ Ο Ξ Ε Τ Ο Ι Σ Σ Υ Ν Ε Δ Ρ Ο Ι Σ Σ Τ Ε Φ Α Ν Ο Ν  
 Τ Ο Ν Ο Ν Τ Α Π Ρ Ο Τ Ε Ρ Ο Ν Π Α Ι Δ Α Λ Α Μ Π Ρ Ω  
 Ν Ο Σ Ε Λ Ε Υ Θ Ε Ρ Ο Ν Ε Ι Μ Ε Ν Κ Α Ι Τ Ο Ν Α Π Ε  
 Λ Ε Υ Θ Ε Ρ Ι . . . . Α Υ Τ Ο Υ Α Ν Α Γ Ρ Α Ψ Α Ι  
 . Ν Τ Ω Ι Ε Ρ Ω Τ Α Σ Α Θ Α Ν Α Σ Τ Α Σ Κ Ρ Α Ν  
 15 . Σ Α Π Ο Τ Ε Τ Ο Υ Μ Ε Ν Ε Κ Λ Ε Ι Α Σ Κ Α Π Ο

(1) *Bull. de Corr. hellén.*, X, p. 363.

ΤΑΣΠΟΛΙΟΣΟΝ . . . . ΟΣΕΙΚΑΚΑΙΕΝΤΩ  
 ΔΑΜΩΙΔΟΞΗΕΔΟΞΕΚΑΙΕΝΤΩΔΑΜΩΙ  
 ΓΕΝΟΜΕΝΑΣΨΑΦΟΦΟΡΙΑΣΚΑΤΑΤΟΝΝΟΜΟΝ  
 ΟΔΑΜΟΣΕΛΑΤΕΩΝΚΑΙΜΕΝΕ  
 20 ΚΛΕΙΑΛΑΜΠΡΩΝΟΣΑΦΙΕΝΤΙ  
 ΕΛΕΥΘΕΡΟΝΣΤΕΦΑΝΟΝΤΟΝΟΝ  
 ΤΑΠ . . ΤΕ . . . . . ΔΑΛΑΜΠΡΩ

Θεὸς τύχαν ἀγαθάν·

Ἄρχοντος Καλλίππου

τοῦ Ἀριστοκλέος, γραμ-  
ματεύοντος δὲ τοῦ συ-

5 νεδρίου Πολυξένου τοῦ Ξε-  
νοκράτεος, ψήφισμα.

Μη]νὸς πέμπτου πεντεκαί-

δεκάτη, ἐν τοῖς συνέδροις χει-  
ρ]οσκόπος Ξενόδοκος Θεόγνιος.

10 Ἔδοξε τοῖς συνέδροις Στέφανον  
τὸν ὄντα πρότερον παῖδα Λάμπρω-  
νος ἐλεύθερον εἶμεν, καὶ τὸν ἀπε-  
λευθερι[σμὸν] αὐτοῦ ἀναγράψαι

15 ἐ]ν τῷ ἱερῷ τᾶς Ἀθανᾶς τᾶς Κραν[αί-  
α]ς ἀπὸ τε τοῦ Μενεκλείας κάπῳ  
τᾶς πόλιος ὀν[όματ]ος, εἴ κα καὶ ἐν τῷ  
δάμῳι δόξη. Ἔδοξε καὶ ἐν τῷ δάμῳι,  
γενομένης ψαφοφορίας κατὰ τὸν νόμον.

Ὁ δᾶμος Ἐλατέων καὶ Μενέ-

20 κλεια Λάμπρωνος ἀφίεντι  
ἐλεύθερον Στέφανον τὸν ὄν-  
τα π[ρό]τε[ρον παῖ]δα Λάμπρω[νος].

« Que le dieu nous donne une heureuse chance ! Sous l'archontat de Kallippos, fils d'Aristoclès, Polyxénos, fils de Xénokratès, étant secrétaire du Synèdre, décret.

Le cinquième mois, le quinzième jour, Xénodocos, fils de Théognis, étant chargé de compter les votes à main levée des

Synèdres, les Synèdres ont décidé: Stéphanos, auparavant esclave de Lampron, sera libre, et l'acte de son affranchissement sera placé dans le temple d'Athèna Cranaia, au nom de la ville et au nom de Ménécleia, pourvu toutefois que le peuple ratifie cette décision.

Le peuple a également voté cette décision en donnant ses suffrages conformément à la loi.

Le peuple des Elatéens et Ménécleia, fille de Lampron, affranchissent Stéphanos, auparavant esclave de Lampron. »

C'est un acte tout à fait nouveau, et distinct des nombreux actes d'affranchissement que l'on connaît.

Les affranchissements sont faits à Elatée sous forme de consécration à Asclépios, qui avait un temple dans la ville (1). L'acte émane de l'initiative du maître, a lieu devant les synèdres, et est enregistré moyennant le paiement d'un droit.

Ici l'affranchissement a lieu en vertu d'un double décret du conseil des synèdres et du peuple (l. 10; l. 17).

Stéphanos est affranchi au nom du peuple et de son ancienne maîtresse, qui l'avait reçu en héritage de son père.

L'acte est inscrit dans le temple d'Athèna Cranaia. Probablement Stéphanos avait rendu un grand service à la ville. Comme récompense elle lui accorda la liberté; pour cela il fallait le racheter de sa maîtresse, ou obtenir son consentement. Celle-ci ne s'y refusa pas, mais stipula que Stéphanos serait affranchi en son nom en même temps qu'au nom de la ville (l. 15, 16).

Le décret est voté après une double délibération du conseil ou des synèdres et de l'assemblée du peuple. La date est indiquée par le nom de l'archonte, du secrétaire des synèdres, le jour et le mois, suivi du nom du *χειροσκόπος*. C'est la première fois que se rencontre ce titre. Le mot est connu surtout dans le sens d'homme adonné à la chiromancie. Cependant

(1) Curtius, *Anecdota delphica*, n° 39. Actes trouvés dans les fouilles d'Elatée; *Bull. de Corr. hellén.*, X, p. 376 et sq.

Suidas l'avait expliqué autrement (*sub verbo*) οἱ τὰς χειροτονίας ἐπισκοποῦντες, ce que l'éditeur Bernhardt traduit en note: *qui manus in suffragiis dandis observant*. La légitimité de ce sens est rendue incontestable par le texte d'Elatée, et il faut supprimer, dans le Thesaurus, ce que les auteurs disent à propos de χειροσκόπος (*sub. verb. χειροσκοπικός*) en citant l'explication de Suidas: *sed non dubito quin pro χειροτονίας reponi debeat χεῖρας*. La mention du χειροσκόπος équivaut à celle des décrets athéniens: τῶν προέδρων ἐπεψήφισε. Il présida le 15 du cinquième mois l'assemblée des synèdres et celle du peuple; car toutes deux furent tenues le même jour. Dans le synèdriion, le vote avait eu lieu à mains levées; mais dans l'assemblée, la loi exigeait qu'on votât avec des suffrages.

Les quatre dernières lignes contiennent la décision qui résulte du double vote, c'est-à-dire l'affranchissement de Stéphanos en commun par la ville et par sa maîtresse. L'inscription paraît donc être complète.

11. — Deux fragments d'une même stèle, trouvés sur l'emplacement du temple, à 30 mètres l'un de l'autre. L'inscription est gravée στοιχηδόν en petites lettres. Le fragment 2 est complet à droite; le fragment 1 est brisé de toutes parts. C.E.

Fragment 1.

A	. .
\ A Σ I	. . . . .
\ N K O	. . . . .
I X P I O Y	. . . . .
\ N O I A P	5 οἱ ἀρχοντες
K T A Σ A K P	ἐ]κ τᾶς ἀκροπόλεως?
N T A Δ O M E	τάλα]ντα δομε[ν
O Δ E E Λ A	τ]ὸ δὲ ἐλά[βομεν
Γ Y P	ἀρ]γυρ[ίου . . . . .

Fragment 2.

Κ Α Ι Τ Ο Ι		καὶ τοὶ
Τ Ο Υ Σ Θ Ε Ο Υ Σ		τοὺς θεοὺς
Σ Τ Ρ Α Τ Ο Υ		Πολυ]στράτου
Ρ Ο Λ Υ Σ Τ Ρ Α		Πολύστρα[τος
Ι Ο Υ Σ Φ Ω Κ Ε	5	τ]οὺς Φωκεῖς
Δ Ι Κ Α Ι		δίκαι[ον(?)
Α		.....

Il est probable qu'il s'agit d'un compte de recettes et de dépenses (l. 8, frag. 1). Mais malgré toutes les recherches, il m'a été impossible de trouver d'autres fragments.

12. — Petite stèle de marbre, très étroite, trouvée en deux morceaux dans deux murs différents, brisée à droite. Les lettres, très bien gravées et d'une très bonne époque, ont un centimètre de hauteur. C.E.

Α Ι ' Ι		.....
ΕΙΛΩΝΤ		.....
ΛΙΞΕΤΩ		.....
ΗΔΕΙΣΜΗ		.....
ΜΗΤΕ ^	5	.....
ΣΑΙΔΕ		.....
ΣΕΞΤΩΙΑ.ΕΙΑ		.....
ΟΣΑΙΝΕ.ΕΠΙΜΕ/		..... ἐπιμε[λη]-
ΤΑΙΑΘΑ.ΑΞΕΥΣΕΙ		ταὶ Ἄθα[ν]ᾶ, Ζεὺς, Ἐρ-
ΜΑΣΑΠΟΛΛΩΝΠΟ	10	μᾶς, Ἀπόλλων, Πο-
ΤΕΙΔ.ΝΧΑΡΙΤΕΣ		τειδ[ᾶ]ν, Χάριτες,
ΚΕ/ ΞΥΣΑΝΤΟΣ		κελ[ε]ύσαντος
ΦΕ. . ΤΟΣ		Φέ[ρη]τος.

Bien que les lignes soient très courtes, les premières ne peuvent se restituer avec certitude. On reconnaît seulement

la défense de réduire en esclavage. C'est donc là un acte d'affranchissement. Comme le précédent, relatif à Sthéphanos, il est dû à quelque circonstance extraordinaire, car les affranchissements simples sont gravés et déposés au temple d'Asclépios, dans la ville même d'Elatée.

A partir de la ligne 8, l'inscription est mieux conservée et nous a transmis une formule intéressante. Phérès, probablement l'affranchi, pour donner à l'acte plus de garanties, a voulu qu'on énumérât tous les dieux qui devaient veiller sur sa liberté. Nous connaissions déjà comme étant adorés à Elatée, Athèna (sans doute Cranaia), Zeus (1), Poseidon (2). Hermès, Apollon, les Charites, les mêmes que les antiques divinités d'Orchomène, n'étaient pas encore connus à Elatée. Cette énumération équivaut sans doute à la formule  $\mu\acute{\alpha}\rho\tau\upsilon\rho\epsilon\varsigma\ \omicron\iota\ \theta\epsilon\omicron\iota$ , employée, sous Trajan, dans un acte d'affranchissement d'Hyampolis (3).

13. — Plaque de marbre gris, bordée d'une plate-bande formant cadre, brisée à droite et en bas. Les lettres sont grandes et très profondément eut gravées.

M N A Σ I B O Y	Μνασίβου[λον
M N A Σ I B O Y	Μνασιβού[λου
Δ Ι Σ Π Ε Ρ Ι Ο	δις περι[δονεί-
Κ Ο Υ Α Ρ Ι Σ Τ	κου, ἀρίστ[ου Ἐλ-
H N Ω N	ῥ]ήνων . . . . .

Pausanias raconte que, de son temps, les incursions des brigands Costoboces, qui ravagèrent la Grèce, s'étendirent jusqu'à Elatée. Un citoyen de cette ville, Mnésiboulos, à la tête d'une poignée d'hommes, tua nombre de ces barbares, et

(1) *Mittheil. Instit. Athen*, 1878, p. 19.

(2) *Bull. de Corr. hellén.*, X, p. 367.

(3) Cette inscription, publiée par Curtius (*Anecdota delphica*, n° 38) se trouve dans une chapelle ruinée à Smixi. J'ai pu en prendre une copie qui lève tous les doutes émis par Curtius sur la nature même de l'acte.



mourut en combattant contre eux. Ce Mnésiboulos, entre autres victoires dans les jeux, gagna à Olympie, dans la 23<sup>5</sup><sup>e</sup> Olympiade, la course du stade, et la double course avec le bouclier. Il avait à Elatéé, dans la rue du Coureur, une statue de bronze (1).

Les mots *δὲς περιοδονεῖκου* ne laissent aucun doute; il faut identifier le Mnésiboulos, père du Mnésiboulos qui avait une statue au temple d'Athéna Cranaia, avec le vainqueur des Costoboces; il est probable, d'après la rédaction même de la dédicace, que Mnésiboulos le jeune n'avait d'autre titre à l'honneur d'une statue, que d'être le fils de son père. Celle-ci fut sans doute élevée après le voyage de Pausanias, qui n'aurait pas manqué de la signaler, puisqu'il avait pris tant d'intérêt à l'histoire du père.

Quant aux Costoboces, Pline les cite au nombre des peuples Sarmates habitant les bords du Tanaïs (2). Leur présence et leurs ravages en Grèce s'expliquent assez facilement, grâce à un passage de Dion Cassius. « Les Astinges, dit-il, conduits par Rhaos et Rhaptos (an 927 de Rome, 174 après J.-C. sous le consul de Gallus et Flaccus), vinrent habiter la Dacie, dans l'espérance de recevoir de l'argent et des terres pour prix de leur alliance; mais, n'ayant rien obtenu, ils mirent leurs femmes et leurs enfants en dépôt auprès de Clémens, dans l'intention d'aller conquérir les terres des Costoboces, ce qui ne

(1) Pausanias X, 34, 5. — Τὸ δὲ Κοστοβόων τῶν ληστικῶν τὸ κατ' ἐμέ τὴν Ἑλλάδα ἐπιδραμὸν ἀφίκετο καὶ ἐπὶ τὴν Ἑλάτειαν· ἔνθα δὲ ἀνὴρ Μνησίβουλος λόγον τε περὶ αὐτῶν ἀνδρῶν συνέστησε, καὶ καταφρονέσας πολλοὺς τῶν βαρβάρων, ἔπεσε ἐν τῇ μάχῃ. Οὗτος ὁ Μνησίβουλος δρόμου νίκας καὶ ἄλλας ἀνελετο καὶ Ὀλυμπιάδι πεμπτῇ πρὸς ταῖς τριάκοντά τε καὶ διακοσίαις σταδίου καὶ τοῦ σὺν τῇ ἀσπίδι διαύλου, ἐν Ἑλατείᾳ δὲ κατὰ τὴν ὁδὸν τοῦ Δρομέως Μνησιβούλου γαλκοῦς ἔστημεν ἀνδρίας.

(2) Pline, H. N., VI, 7. Dein Tanaïm amnem gemino ore influentem colunt Sarmatæ, Mederum, ut ferunt, soboles, et ipsi in multa genera divisi.... primo, Sauromatæ Gynæocratumeni, Amazonum connubia, dein Grazæ, Cottæ. . . . . *Costobocci*, Choatræ, Zigæ etc. — Capitolin (M. Anton. Philos. 22) dit que les Costoboces entrèrent dans une vaste conspiration contre l'empire, avec toutes les peuplades, depuis l'Illyrie jusqu'à la Gaule: « Gentes omnes ab Illyrici limite usque ad Galliam conspiraverunt, ut Marcomanni, Narisci, . . . . . *Costoboci*. »

les empêcha pas, lorsqu'ils eurent vaincu ce peuple, de ravager la Dacie (1)».

Or, c'est en 160 après Jésus-Christ (235<sup>e</sup> Olympiade) que Mnésiboulos fut vainqueur aux jeux olympiques; c'est vers 174 que Pausanias a vu sa statue à Elatée, et c'est cette même année que les Costoboces ont été vaincus par les Astinges, qui les dépouillèrent de leur territoire. L'invasion et le pillage des provinces septentrionales de la Grèce par des bandes de Costoboces est le résultat direct et immédiat de la défaite qu'ils venaient d'essuyer.

Les invasions du genre de celle qu'arrêta Mnésiboulos sont si fréquentes à cette époque, et leur origine est souvent si obscure, qu'il n'est pas sans intérêt d'avoir pu expliquer historiquement, et d'une manière qui semble certaine, la présence des Costoboces à Elatée.

Un manuscrit de Pausanias porte Μνσιβουλος au lieu de Μνησιβουλος, qui est adopté par tous les éditeurs. L'inscription ci-dessus prouve qu'il faut rétablir la forme dorienne; c'est ainsi que le nom du héros était écrit à Elatée, et Pausanias a dû le reproduire, tel qu'il l'a lu.

14. — Bloc de pierre grise, brisé en deux parties dont l'une, celle de gauche, trouvée dans les buissons, sur l'emplacement du temple, est très difficile à lire; l'autre, provenant d'un mur byzantin enterré, est très bien conservée. Les caractères, très régulièrement gravés, et d'une belle forme, sont très nets. C.E.

. ΟΤΝΙΑΑΘΑΝΑΙΑΤΟΔΕ  
 ΤΟΠΡΕΠΟΝΕΝΧΑΛΚΩΣ  
 ΕΞΟΞΙΩΝΕΡΓΩΝΑΚΡΟΘΙΙ                    ΚΑΙ  
 ΠΟΛΛΑΚΙΚΑΛΛΙΤΕΧΝΩΙΦΩΤΙ            Σ ΗΜ  
 5 ΤΩΙΣΦΕΚΑΙΕΥΚΛΕΙΔΗΣΜΟΥΣΑ        ΙΕΡΟΣ  
 ΚΟΣΜΕΙΑΕΙΜΝΗΣΤΟΙΣΕΥΛΟΓ    ΑΣΕΡΕΣΙΝ  
 Ξ Ε Ν Ο Κ Ρ Α Τ Η Σ Ε Ρ Γ Ο Φ Ι Λ Ο  
                                  Ε Π Ο Η < Ε

(1) Dio Cass. LXXI, 42.

Π]ότνια Ἀθαναία, τὸδε [δέξει ἀμεμφὲς ἄγαλμα]  
 τὸ πρέπον ἐν χαλκῷ σοι γ' ἀνέθηκα σέβων],  
 ἐξ ὁσίων ἔργων ἀκροθίν[ια, μνημα δι]και[ον].

Πολλάκι καλλιτέχνωι φωτι[.]ημ[. . .].

5 τῶι σφε καὶ Εὐκλειδῆς Μουσᾶ[ν . . .] ἱερὸς  
 κοσμεῖ ἀειμνήστοις εὐλογ[ί]ας ἔπεσιν.

Ξενοκράτης Ἐργοφίλο[υ]

ἔποίησε.

Cette inscription a été éditée sans compléments par M. E. Lœwy, à qui je m'étais fait un plaisir de la communiquer (1).

J'ai rétabli la fin des premiers vers, d'après quelques dédicaces du même genre, mais sans autre prétention que de préciser le sens, assez obscur. Il me semble être à peu près celui-ci :

« Vénérable Athéna, reçois cette belle statue d'airain, offrande que je prélève sur le prix de mes travaux pieux. Souvent tu inspires les mortels amis des arts. Aussi moi, Euclide, qui me suis consacré aux Muses, je t'honore de louanges éternelles ».

J'aurai l'occasion de revenir sur le sculpteur Xénokratès, fils d'Ergophilos. Il n'y a guère à relever dans cette épigramme que le mot ἀκροθίνια, dont le sens est très précis. Ἀκροθίνιον, plus employé au pluriel, vient d'ἄκρος et de θιν, θινός, un tas. C'est donc proprement le sommet du tas de blé, dont on fait offrande aux dieux. Par suite ἀκροθίνια désigne une part de choix prélevée sur un gain ou un butin, pour les dieux.

Ici, Euclide a gagné, par ses travaux pieux, une somme d'argent, dont il a prélevé une partie pour offrir une statue à Athéna.

#### 15. — Inscription trouvée près du grand mur de l'Est.

(1) E. Lœwy. *Inscr. Griech. Bildh.*, n° 135c, Leipzig, 1885.

Μ Ε Ι Λ Ι Χ Ι Ο Σ	Μειλίχιος,
Δ Α Μ Ο Σ Τ Ρ Α Τ Α	Δαμοστράτα,
Μ Ι Κ Α	Μίκα,
Χ Ο Ι Ρ Ι Ν Α	Χοίρινα.

Ces quatre noms propres, un d'homme, trois de femme, sont gravés en grandes lettres de 22 millimètres sur un petit cylindre de marbre gris. L'une des faces plates est creusée d'un trou en cuvette.

Le Σ de Μειλίχιος n'est pas tout à fait certain. Peut-être faut-il lire le nom Μειλίχιον, car on attendrait ici un nom de femme plutôt qu'un nom d'homme.

PIERRE PARIS.



## INSCRIPTIONS DE LA VALLÉE DU MÉANDRE

### I. TRALLES.

1. — A *Aidin*. Au quartier des tanneries. Chapiteau de pilastre.

Η ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟΣ ΕΤΕΙΜΗ-  
 = ΝΓΙΟΥΛΙΟΝΓΙΟΥΛΙΟΥΠΥΘ  
 Ο Σ Α Ρ Χ Ι Ε Ρ Ε Ω Σ Α Σ Ι Α Σ Υ Ι Ο

Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος ἐτείμη-  
 σα]ν Γ. Ἰούλιον Γ. Ἰουλίου Πύθ-  
 ων]ος ἀρχιερέως Ἀσίας υἱό[ν.

II. NYSA.

2. — A *Nazli-Cato*. A la mosquée Aga-djami. Cippe de marbre; h. 0,77; larg. 0,43.

ΔΥ. . . ΛΙΤΥΧΕΙΛΙΑΙ  
 ΚΟΥΚΑΙΣΤΕΦΑΝΗΘ  
 ΔΟΡΟΥΚΑΙΓΡΑΜΜΑ  
 ΙΕΩΣΥΙΟΝΚΑΙΙΟΥΛΙ  
 ΑΣΗΛΙΟΔΩΡΙΔΟΣ  
 ΤΗΣΑΡΧΙΕΡΕΙΑΣ  
 ΣΑΚΕΡΔΩΤΑΙΟΥΛΙ  
 ΑΝΟΝΦΙΛΟΜΗΤΟΡΑ  
 ΟΔΗΜΟΣΚΑΙΗΒΟΥΛΗ  
 ΚΑΙΗΓΕΡΟΥΣΙΑΚΑΙ  
 ΟΙΝΕΟΙΕΤΕΙΜΗΣΑΝ  
 ΝΕΑΝΙΑΝΕΠΙΦΑΝΗ  
 ΓΕΝΟΥΣΤΕΕΝΕΚΕΝ  
 ΚΑΙΤΗΣΕΝΤΟΙΣΗ  
 ΘΕΣΙΣΕΜΝΟΤΗΤΟΣ

Ἴου[λι]ανοῦ χειλιά[ρ-  
 χ]ου καὶ στεφανη-  
 φόρου καὶ γραμμα-  
 τ]έως υἱὸν καὶ Ἰουλί-  
 5 ας Ἡλιοδώριδος,  
 τῆς ἀρχιερείας,  
 Σακέρδωτα Ἰουλι-  
 ανὸν Φιλομήτορα,  
 ὁ δῆμος καὶ ἡ βουλὴ  
 10 καὶ ἡ γερουσία καὶ  
 οἱ νεοὶ ἐτείμησαν,  
 νεανίαν ἐπιφανῆ,  
 γένους τε ἕνεκεν  
 καὶ τῆς ἐν τοῖς ἡ-  
 15 θεσι σεμνότητος.

3. — A *Salabakli*. Marbre brisé partout, sauf en bas.

Α Π Η Κ Α Θ Α Π Ε  
 Ο Ν Ε Κ Α Σ Τ Ω Σ Υ Ν Τ Ε Ι Λ Ι  
 Υ Σ Σ Ε Λ Ε Υ Κ Ο Σ Κ Α Ι Α Ν Τ Ι Ο Χ Ο Σ Σ Ω Μ Α Θ  
 Ο Σ Η Μ Α Σ Α Θ Υ Μ Β Ρ Ι Α Ν Ω Ν Π Ε Ρ Ι Τ Η Σ  
 5 Ι Α Τ Ρ Ο Κ Λ Ε Α Ρ . Ε Μ Ι Δ Ω Ρ Ο Ν . Γ Ε Ι Μ Ο ς  
 Η Μ Ε Ν Τ Α Κ Α Σ Ο Ι Γ Ε Γ Ρ Α  
 Χ Ρ Η Μ Α Τ Ι Σ Η  
 Ι Τ Α Ι Σ Μ Ε Ν Ε Υ Ε Ρ  
 Σ Ε Β Ε Ι Α Ι Σ Υ Ν Α Υ Ξ Ν Θ  
 10 Σ Π Α Ρ Α Δ Ο Σ Ι Μ Ο Ν Ι Ω Ν Α Π Ο  
 Ε Ι Σ Μ Ε Θ Α Μ Ε Ν Κ Α Ι Δ Ι Ι Ω Ν Π Ρ Ο Τ Ε Ρ Ο  
 Π Ο Δ Ε Ι Ξ Ε Ι Σ Δ Ε Δ Ω Κ Ε Ν Α Ι Τ Η Σ Ι Δ Ι Α Σ  
 Ι Ν Υ Ν Σ Υ Μ Φ Ω Ν Ο Ι Γ Ε Ν Ε Σ Θ Α Ι Τ Ο Ι Σ Ε  
 Ο Μ Ε Ν Π Α Σ Ι Ν Μ Ε Ν Τ Ο Ι Σ . Ι . Ε Ρ Ο Ι Σ Τ Ο Ι Σ Α

## III. ATTUDA.

4. — *Açar* (orthographié par Kiepert, Hassar). Au cimetière; marbre brisé en haut et en bas, ébréché à droite. H. 0,65; larg. 0,47.

Ο Δ Η Μ Ο Σ  
 Ε Τ Ι Μ Η Σ Ε Ν Τ Α Ι Σ  
 Κ Α Λ Λ Ι Σ Τ Α Ι Σ Τ Ι  
 Μ Α Ι Σ Ν Ι Κ Ο Λ Α Ο Ν  
 Α Π Ο Λ Λ Ω Ν Ι Ο Υ Δ Ι Α  
 Τ Ε Τ Η Ν Ι Δ Ι Α Ν Α Υ Τ Ο Υ  
 Κ Ο Σ Μ Ι Ο Τ Η Τ Α Κ Α Ι  
 Δ Ι Α Τ Α Σ Τ Ω Ν Π Ρ Ο  
 Γ Ο Ν Ω Ν Α Υ Τ Ο Υ Ε Ι Σ  
 Τ Η Ν Π Α Τ Ρ Ι Δ Α Ε Υ  
 Ε Ρ Γ Ε Σ Ι Α

Ὁ δῆμος  
 ἐτίμησεν ταῖς  
 καλλίσταις τι-  
 μαῖς Νικόλαον  
 5 Ἄπολλωνίου διὰ  
 τε τὴν ἰδίαν αὐτοῦ  
 κοσμιότητα καὶ  
 διὰ τὰς τῶν προ-  
 γόνων αὐτοῦ εἰς  
 10 τὴν πατρίδα εὐ-  
 εργεσία[ς].

5. — *Açar*. Au cimetière; marbre brisé en haut et en bas, ébréché à droite; h. 0,85; larg. 0,57.

Λ Η Κ  
 Λ Ι Μ Ι Ν Ι Ο  
 Ε Ω Τ Ε Ρ Ο Ν Τ Ε Φ Α Η Φ Ο Ι Ο Ι . . .  
 Ε Ρ Ε Α Θ Ε Α Ε Μ Ρ Ο Ε Α Δ Ρ Α Ε Τ Ο Υ Υ  
 5 Ο Κ Α Ρ Μ Ι Ν Ι Ο Υ Κ Λ Α Υ Δ Ι Α Ν Ο Υ Ε Τ  
 Α Η Φ Ο Ρ Ο Υ Δ Ι Α Ι Ω Ν Ο Ε Λ Ο Γ Ι Ε  
 Ε Τ Ο Υ Μ Ε Τ . . . . Ι Τ Ι Κ Ο Υ Ε Τ Η Ε  
 Λ Α Ν Π Ρ Ο Τ Α Η Ε Κ Υ Ζ Ι Κ Η Ϟ  
 Ν Ω Ν Π Ο Λ Ε Ω Ε Α Ρ Γ Υ Ρ Ο Τ Α  
 10 Μ Ι Ο Υ Τ Η Ε Α Γ Ι Α Ε Α Δ Ε Λ Φ Ο Ν  
 Κ Α Ρ Μ Ι Ν Ι Ο Υ Α Θ Η Α Γ Ο Ρ Ο Υ  
 Α Ν Θ Υ Π Α Τ Ο Υ Λ Υ Κ Ι Α Ε Κ Α Ι  
 Π Α Ν Φ Υ Λ Ι Α Ε Κ Α Ι Ε Α Υ Ρ Ι Α Ε Θ Ε  
 Ο Ν Ε Υ Ν Θ Ε Ω Ε Υ Ν Κ Λ Η Ι Κ Ω Ι



4 M. Φλ. Καρμίνιος Ἀθηναγόρας Λειουϊανός, Καρμίνιος Κλαυδιανός, Ἀπφία, Λειβιανή, tous quatre ayant le titre de συγκλητικοί.

Notre inscription prouve que cette famille était d'Attuda; elle nous fait connaître un second fils de M. Ulpus Carminius Claudianus et, ce qui est plus important, elle mentionne le proconsulat de son frère dans les provinces réunies de Lycie, de Pamphylie et d'Isaurie.

M. Waddington a eu l'obligeance de me communiquer deux monnaies inédites de sa collection, grâce auxquelles on peut fixer approximativement la date de son gouvernement.

ΤΙΤΟCΑΙΛΙΟCΚΑΙCΑΡΑΝΤΩΝΕΙΝΟC. Tête laurée d'Antonin le Pieux. R.—Μ.ΟΥΛ.ΚΑΡΜΙΝΙΟCΚΛΑΥΔΙΑΝΟCΥΙ [ΟCΤΟΥ]ΔΗ[ΜΟΥΑ]ΤΤΟΥΔΕΩΝΑΝΕΘΗΚΕ. Cybèle debout avec ses lions — Æ 11.

ΑΥΡ.ΚΑ.ΑΡ.ΠΑ.ΜΗ.Μ.Α.ΑΝΤΩΝΙΝΟC.Κ.ΟΥΗΡΟC. M. Aurèle et L. Verus debout se donnant la main. R.—ΔΙΑΚ [ΑΡΜΙΝΙ]ΟΥΚΛΑΥΔΙΑΝΟΥΑCΙΑΡΧΟΥΑΤΤΟΥΔΕΩΝ. Cybèle debout avec ses lions — Æ 10.

La première médaille est du commencement du règne d'Antonin le Pieux et la seconde est contemporaine des *Fratres Augusti*. Toutes deux se rapportent au même Carminius Claudianus, celui qui fut grand-prêtre de la province d'Asie. Le Carminius de l'inscription est son petit-fils. Il peut donc se placer, ainsi que son frère Athénagoras, le proconsul, sous le règne de Commode.

M. Waddington a montré d'après les monnaies et les inscriptions, que l'Isaurie était réunie à la Cilicie-Lycaonie sous Septime Sévère et Alexandre Sévère (*Bull. de Corr. hellén.*, VII, p. 290). Une inscription d'Isaura, publiée par MM. Radet et Paris a prouvé que ce groupement avait déjà eu lieu une première fois sous Antonin (*Bull. de Corr. hellén.*, VII, p. 435). D'autre part, la Lycie-Pamphylie était certainement gouvernée par un légat impérial sous Marc-Aurèle (Diplôme militaire de 178, *Ephem. Epigraphica*, IV, p. 504); le plus ancien exemple cer-



tain d'un proconsul pour cette province appartient au règne de Commode (*Reisen in Lykien*, p. 71). Il faut conclure de notre inscription que cet empereur l'agrandit en y ajoutant l'Isaurie.

Voici, dans l'état de nos connaissances, les modifications que subit l'Isaurie.

Elle fut détachée de la Galatie, probablement par Antonin, et certainement réunie par ce prince, postérieurement à 138, à la Cilicie et à la Lycaonie, sous un légat prétorien.

Elle fut réunie par Commode à la province proconsulaire de Lycie-Pamphylie.

Elle en fut détachée par Septime Sévère et réunie de nouveau à la Cilicie-Lycaonie; mais en rétablissant l'ancienne organisation d'Antonin, il augmenta l'importance de la province et la confia à un légat de rang consulaire. Cette organisation, comme le pense M. Waddington, dura probablement jusqu'aux changements introduits par Dioclétien (*Bull. de Corr. hellén.* VII, p. 296).

## IV. LAODICÉE.

6. — A *Denigli*. Près du konak. Base de marbre, brisée en haut; h. 1,16; larg. 0,45.

. Γ Α Θ Η Τ Υ Χ .

'Α]γαθῆ τύχ[η.

Φ Λ ' Α Ν Υ Γ Ο Ν  
 Τ Ο Ν Λ Α Μ ' . Ο Μ '  
 Δ Ι Ο Ι Κ Η Σ Α Ν Τ Α  
 Τ Η Ν Ε Π Α Ρ Χ Ο Ν  
 Ε Ζ Ο Υ Σ Ι Α Ν  
 Η Β Ο Υ Λ Η Κ Α Ι Ο Δ Η  
 Μ Ο Σ Τ Η Σ Λ Α Μ  
 Λ Α Ο Δ Ι Κ Ε Ω Ν  
 Μ Η Τ Ρ Ο Π Ο Λ Ε Ω .

Φλ(άβιον) "Ανυ[τ]ον  
 τὸν λαμ(πρότατον) [κ]όμ[η]τα  
 διοικήσαντα  
 5 τὴν ἑπαρχον  
 ἐξουσίαν,  
 ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆ-  
 μος τῆς λαμ(προτάτης)  
 Λαοδικέων  
 10 μητροπόλεω[ς].

7. — *Denigli*. A la mosquée Dermen-Unu. Marbre brisé en haut et à droite; haut. 1,20; larg. 0,52.

## Face A.

Ι Α Λ Α Ρ Κ Ι Α Ν Ζ	. . Λαρκίαν
Τ Η Ν Κ Ρ Α Τ Ι Σ Τ	τὴν κρατίστην. . . . .
Τ Ο Υ Κ Ρ Α Τ Ι Σ Τ Ο Υ Σ Τ Α	τοῦ κρατίστου Στα[τιλίου
Τ Ρ Ι Τ Ω Ν Ι Α Ν Ο Υ Υ Ι Ο Υ Λ Ι	Τριτωνιανοῦ, [Γ.] Ἰούλι[ος]
Π Α Τ Ε Ρ Κ Λ Ο Σ Β Ο Υ Λ Ε Υ Τ	Ἡ Πάτερκλος βουλευτ[ῆς
Ι Ε Ρ Ο Ν Ε Ι Κ Η Σ Π Ρ Α Δ Ο	ἱερoneϊκης π[α]ράδο[ξος]
Τ Η Ν Ε Υ Ε Ρ Γ Ε Τ Ι Ν Η Σ	τὴν εὐεργέτην τῆς [πα-
Τ Ρ Ι Δ Ο Σ	τρίδος.

## Face B.

Ζ	.....
Υ Ε Ι Μ Α Τ Ι Ο Π Ω	ου εἰματιοπώ[λ-
Ι Σ Ε Κ Τ Ω Ν Ι Δ Ι Ω Ν	ῆς ἐκ τῶν ἰδίων
Ι Ε Σ Τ Η Σ . Σ Υ Ν	ἀν[έστησ[ε] σὺν [τῆ]
Σ Ε Ι Κ Α Ι Τ Ω Β Ο Μ Ω	ἔ]σει καὶ τῷ βωμῷ

8. — *Denigli*. Cipse rond, brisé en haut. Près de la mosquée Tchah-Bachi. Diam. 0,80; h. 0,55.

Λ Α Ο Δ Ι Κ Ε Ι Η  
Ε Ι Λ Ο Μ Ε Ν Ο Ν  
Ε Λ Κ . . Ι . Ρ Ι Σ Ο . . . . . Ι Ι Ε Ι Τ Ο Υ Π Ο Φ Ω Ν Α Ι C  
Μ Ε Ι Λ Ι Τ Ο Ν Ε Υ Ρ Ε Κ Τ Η Ν Φ Ε Ρ Τ Α Τ Ο Ν Α Ν Θ Υ Π Α Τ Ω Ν

Dédicace en deux distiques d'une statue élevée par la ville de Laodicée à un proconsul.

9. — A *Eski-Hissar*. Sur le pont du ruisseau, au sortir du village.

C E Λ Ι Ν Μ Α Υ Ρ Δ Η Μ Η Τ Ρ Ι Ο Υ  
 Λ Α Ο Δ Ι Κ Ε Ω Σ Φ Υ Λ Η Σ Α Θ Η Ν Α Ι  
 Δ Ο Σ - Ε Ν Η Κ Η Δ Ε Υ Θ Η Σ Ο Ν Τ Α Ι Α Υ  
 Τ Ο Σ Κ Α Ι Ο Ι Γ Ο Ν Ε Ι Σ Α Υ Τ Ο Υ Μ Α Υ Ρ

. . . . . Μ. Αὐρ(ηλίου) Δημητρίου  
 Λαοδίκεως, φυλῆς Ἀθηναί-  
 δος, ἐν ἣ κηδευθήσονται αὐ-  
 τὸς καὶ οἱ γονεῖς αὐτοῦ Μ. Αὐρ(ήλιος)...

V. COLOSSES.

10. — A *Chonas*; au quartier chrétien, près de la fontaine.  
 Base carrée en pierre; h. 0,80; larg. 0,71.

Τ Ο Υ Δ Ι Ο Ν Υ Σ Ο Υ Δ Ι Α . Γ . Κ Λ . Μ Ε  
 Ν Α Ν Δ Ρ Ο Υ Φ Λ Α Ο Υ Ι Α Ν Ο Υ Τ Ο Υ Π Α  
 Τ Ρ Ο Σ Ε Υ Ε Ρ Γ Ε Τ Ο Υ Τ Η Σ Π Ο Λ Ε Ω Σ  
 Ε Κ Τ Ω Ν Ι Δ Ι Ω Ν Α Ν Ε Θ Η Κ Ε

. . . . .  
 τοῦ Διονύσου, διὰ Γ. Κλ(αυδίου) Με-  
 νάνδρου Φλαουιανοῦ τοῦ πα-  
 τρὸς εὐεργέτου τῆς πόλεως,  
 ἐκ τῶν ἰδίων ἀνέθηκε.

11. — *Chonas*. A la mosquée; cippes en forme de pilier.  
 H. 1,52; larg. 0,40.

. . . . .  
 Μ . Ρ Κ Ο Ν . . . . Ω Ν .  
 . Τ Α Δ Ι Ο Ν . Δ Ι Σ  
 Ν Ι Κ Η Σ Α Ν Τ Α  
 Δ Ε Υ Τ Ε Ρ Α Ν Τ  
 Τ Ρ Α Ε Τ

. . . . .  
 Μ[ᾶ]ρκον . . . . ων[α  
 σ]τάδιον δις  
 νικήσαντα [τὴν]  
 δευτέραν τ[ε-  
 τραετ[ίαν τὰ

. Ι Ε Α Ο Λ Υ Μ Π Ι Α	. ιεα Ὀλύμπια
Α Π Ο Λ Λ Ω Ν Ι Η Λ	Ἀπολλωνίηα
Α Γ Ω Ν Ο Θ Ε Τ Ο Υ Ν	ἀγωνοθετοῦν-
Τ Ο Σ Δ Ι Α Β Ι Ο Υ Α Υ 10	τος διὰ βίου Αὐ[ρ.]
Τ Α Τ Ι Α Ν Ο Υ Λ	Τατιανοῦ Λ . . .

12. — A une demi-heure de *Chonas*, dans le champ de Baïs Oglou Mehemet Ali. Longue pierre brisée à droite et en bas. Long. 1,50; larg. 0,45.

Ο Ρ Ι Ν Ε Ρ Ο Υ Α Τ Ρ Α Ι Α Ν Ω Κ Α Ι Σ Α Ρ Ι Α Ρ Ι Σ Τ Ω Σ Ε Β Α Σ Τ Ω  
Α Π Φ Ι Α Η Ρ Α Κ Λ Ε Ο Υ Τ Ο Υ Δ Ι Ο Σ Κ ( Ρ Φ Ι Α Ρ

Αὐτοκράτ]ορι Νερούχ Τραιανῶ Καίσαρι Ἀρίστῳ Σεβάστῳ  
Ἀφρία Ἡρακλέου τοῦ Διὸς Κο[. . . ιέ]ρεια.

M. CLERC.

## FOUILLES AU TEMPLE D'APOLLON PTOOS

### STATUETTES ARCHAÏQUES

#### I. (Planche X)

La planche X reproduit une statuette en bronze vert, trouvée à *Perdico-Vrysi*, dans le sanctuaire d'Apollon Ptoos, au mois de novembre 1885. — Hauteur actuelle: 0,124; les jambes sont brisées toutes deux un peu au-dessus des chevilles.

Cette statuette prend place dans une catégorie bien connue: — la «*Série des Apollons archaïques de la seconde manière*».

re» (1). La position des bras est le signe caractéristique de cette série : les deux bras se détachent du corps et chaque main porte un attribut. Les deux attributs, dans la figurine de la planche X, ont disparu : la main gauche est presque fermée ; entre la paume et les doigts arrondis et serrés passait un objet de forme cylindrique, dont la place est encore marquée par un trou circulaire ; de cette main-là, le dieu tenait l'arc ; de l'attribut de la main droite, voici ce qui subsiste : une sorte de petit bâton, étroit et mince, que le dieu serre fortement entre ses doigts ; ce doit être le débris d'une flèche ou d'un trait.

Cette figurine diffère de la plupart des autres de la même série : — par certaines particularités d'attitude ; — par le type du visage et par la coiffure ; — par la structure générale du corps ; — par le style. Ce qui en fait, selon moi, le plus grand intérêt, c'est qu'on y peut reconnaître un ensemble de traits que j'ai déjà précédemment signalés comme distinctifs de la statuaire béotienne primitive.

D'ordinaire, dans les statuette de la série, les deux bras sont parallèles ou presque parallèles l'un à l'autre, et la direction des avant-bras s'écarte à peine de l'horizontale. Rien de pareil ici. Le bras droit pend, vertical, le long du corps, et la main droite s'appuie contre le haut de la cuisse ; le bras gauche est plié au coude, l'avant-bras ramené sur le devant du tronc, la main gauche posée sur le ventre. Ces détails méritent d'être remarqués. Ils confirment cette opinion que, dès une époque fort ancienne, s'est manifesté parmi les sculpteurs béotiens un désir original d'innovations, une tendance à varier les attitudes, à assouplir les mouvements, à rompre la monotonie des symétries consacrées, à évertuer et à émouvoir quelque peu la morne rigidité des types traditionnels.—

(1) Sur la série en général : Vischer, *Kl. Schriften*, II, p. 302 et suiv., = *Nuove Memorie dell'Inst.*, II, p. 399-407 ; Fränkel, *Arch. Zeit.*, 1879, p. 90 ; Brunn, *Arch. Zeit.*, 1876, p. 20 ; Julius, *Baumeister's Denkmäler*, p. 337 ; Furtwängler, *Roscher's Lexicon*, p. 450-451 ; de Witte, *Rev. archéol.*, 1873, p. 148.

C'est ainsi que dans le monument funéraire de Tanagra, une œuvre certes bien grossière et d'une naïveté enfantine, chacun des deux personnages essaye d'allonger le bras autour du col et sur l'épaule de son voisin; le geste, à vrai dire, n'existe guères qu'à l'état d'intention; n'importe: il prétend être expressif, il l'est; on pardonnera volontiers au sculpteur la gaucherie de l'exécution, en faveur de l'effort tenté. — C'est ainsi encore que la statue virile, peut-être contemporaine du marbre de Ténéa, dont j'ai retrouvé le torse (1), soulève déjà les bras en avant, tandis que l'« Apollon » de Ténéa les tient encore serrés aux flancs. — De même, la libre position des bras, dans la statuette que nous étudions, est un indice qui témoigne clairement de certaines vellétés d'indépendance et d'un heureux essai d'initiative.

Le type du visage est très-accusé. Trois plans qui se coupent entre eux, à intersections brusques, forment les deux joues et le masque. Le profil a très-peu de saillie; la face est large, carrément taillée (2); le menton à peu près droit; tout le masque paraît aplati (3). La chevelure d'une part, de l'autre, les sourcils, très-relevés, très-larges, très-ouverts, réduisent et rétrécissent le front (4). Les yeux, énormes, taillés en losanges, bordés de paupières épaisses, n'ont aucun relief; le globe en est absolument plat (5); tous deux sont placés sur la

(1) *Bull. de Corr. hellén.*, XI, p. 185; pl. VIII.

(2) Cf. l'« Apollon » d'Orchomène: Körte, *Die antik. Sculptur. aus Boeotien*, p. 306: « Die Form des Kopfes ist länglich, oben an den Schläfen zusammengedrückt, dabei ist das Gesicht jedoch breit, fast viereckig, im Gegensatz zu dem schmalen Oval des Apollo von Thera . . . », — l'« Apollon » de *Perdico-Vrysi*: *Bull. de Corr. hellén.*, X, p. 69: « le visage, large du bas, est carré plutôt qu'ovale ».

(3) Cf. l'« Apollon » d'Orchomène; l'« Apollon » de *Perdico-Vrysi*: *Bull. de Corr. hellén.*, X, p. 70: « Le front est droit; le nez, aujourd'hui mutilé, n'a jamais dû faire sur la face qu'une saillie légère et prolongeait la ligne du front; tout le haut du visage semble aligné sur la même verticale . . . », la tête en pierre trouvée à *Perdico-Vrysi*: *Bull. de Corr. hellén.*, X, p. 98: « Le front est bas et plat; le nez court, peu proéminent . . . »

(4) Cf. l'« Apollon » d'Orchomène; la tête en pierre déjà citée: *Bull. de Corr. hellén.*, X, p. 99.

(5) Cf. l'« Apollon » d'Orchomène, Körte, *op. laud.*, p. 306: « Die Augen

même horizontale (1); la bouche est toute droite, très-largement fendue, en coup de sabre. — De tous les rapprochements, assez frappants, que j'ai signalés en note avec trois monuments qui peuvent à bon droit passer pour d'authentiques échantillons du style béotien archaïque, on peut conclure, ce me semble, que la figurine de bronze découverte au mois de novembre 1885 est, elle aussi, originaire de la Béo-tie même.

La tête est ceinte d'un triple ruban. La coiffure, à quelques égards, est différente de celle des figurines analogues : 1° les cheveux ne flottent pas jusque sur le dos, épandus en large nappe ondulée (2); ils sont partagés, derrière la tête, en onze grosses boucles qui ne descendent pas plus bas que la nuque; 2° d'ordinaire, dans les figurines de la série, deux ou trois longues nattes, détachées de la masse de la chevelure, passent derrière chaque oreille, et, ramenées en avant, traînent sur les épaules et la poitrine (3); ces nattes traînantes n'existent pas ici. La coiffure, en somme, est à peu près celle des « Apollons » dits de la première série.

Les formes du torse sont compactes et ramassées. — A peine ai-je besoin d'indiquer un défaut trop évident dès le premier coup d'œil : le buste est trop court; il paraît écrasé entre une tête énorme, de dimensions massives, et des jambes trop épais-

« [sind] sehr flach gebildet, mandelförmig, aber weit geöffnet... »; l'« Apollon » de *Perdico-Vrysi*, *Bull. de Corr. hellén.*, X, p. 70: « Le globe des yeux est aplati .. »; la tête en pierre précédemment citée, *Bull. de Corr. hellén.*, X, p. 99: « les yeux, détail caractéristique, sont posés sur la même ligne ».

(1) Cf. l'« Apollon » d'Orehomène; l'« Apollon » de *Perdico-Vrysi*, *Bull. de Corr. hellén.*, X, p. 70: « La bouche n'est qu'une mince entaille, toute droite, « coupée aux deux extrémités de deux entailles perpendiculaires... »; la tête de *Perdico-Vrysi*, *Bull. de Corr. hellén.*, X, p. 99: « La bouche est réduite à une simple entaille transversale ».

(2) Voy., par contre, les statuettes de *Ligourio* (Vischer, *Kl. Schriften*, II, p. 305); *Payne-Knight*; du *Cabinet des Médailles* (Vischer, *op. laud.*, p. 304); du *Louvre* (*Rev. Archéol.*, 1875, t. XXV, pl VI); de *Naxos*; de *Perdico-Vrysi*, d'*Olympie*, du *Didymaion* (sur les monnaies milésiennes).

(3) Cf. les bronzes: de *Ligourio*; *Payne-Knight*; du *Louvre* (Longpérier, *Notice*, n° 58); de *Naxos*; de *Perdico-Vrysi*, d'*Olympie*; les monnaies milésiennes, et le relief du *Museo Pio Clementino*, V, tav. XXIII.

ses et trop longues. L'erreur est étrange; elle montre à quel point manque encore au sculpteur le sens le plus élémentaire des proportions.

Les épaules, presque horizontales, s'étalent carrément, comme celles de l'« Apollon » d'Orchomène; les clavicules, trop obliques, extrêmement relevées, paraissent étreindre le col à sa base, défaut que j'ai noté dans plusieurs sculptures de Béotie, en marbre (1); le dos, tout-à-fait plat, est seulement creusé de haut en bas par une fine rainure qui le partage en deux moitiés égales et suit le passage de l'échine. La distinction des parties charnues du corps et de la charpente osseuse, marquée, dans la statuette de Naxos et dans la figurine d'« Apollon » précédemment découverte à *Perdico-Vrysi* (2), en traits si précis, si nets, si profondément accusés, est ici peu visible: l'exactitude anatomique y perd sans doute; mais l'aspect général de la statuette y gagne en naturel. D'ordinaire, pour rendre plus saisissable le contraste entre la poitrine, recouverte par la solide cuirasse du sternum et des côtes, et le ventre, fait de chairs molles, sans point d'appui résistant, les sculpteurs archaïques dépriment à l'excès, au-dessous du thorax, la surface de l'épigastre; ici au contraire, la limite inférieure de la cage thoracique apparaît à peine, et l'abdomen se rattache presque immédiatement, sans interruption sensible, à la base de la poitrine; il est un peu arrondi et bombé; j'y remarque en travers ces mêmes boursoffures ondulées et parallèles, destinées sans doute à donner l'illusion de la peau flasque et souple, qu'on observe aussi dans la statue d'Orchomène et dans un fragment de statue en marbre trouvé à *Perdico-Vrysi* (3). — L'amincissement graduel du buste, depuis les aisselles jusqu'à la taille, semble moins exagéré que dans la plupart des figures archaïques; l'ossature du bassin, au-dessous de la ceinture, forme un ressaut très-saillant. Voyez,

(1) *Bull. de Corr. hellén.*, XI, p. 182.

(2) *Bull. de Corr. hellén.*, X, pl. IX, p. 190 et suiv.

(3) Friederichs-Wolters, *Gipsabg. antik. Bildw.*, n° 43, p. 22; *Bull. de Corr. hellén.*, XI, p. 180.



au contraire, comme dans la première statuette d'« Apollon » trouvée à *Perdico-Vrysi*, le profil des hanches est maigre et fuyant.

Telle quelle, en dépit de naïvetés qui prêtent à rire, malgré les maladresses accumulées et les impuissances manifestes, cette œuvre plaît, par une allure naturelle, par une originalité décidée. Elle ne suppose aucune étude anatomique approfondie; inattentif aux détails des formes, le sculpteur, pour se guider dans son travail, s'est contenté d'une vue superficielle du corps humain, parcouru d'un coup d'œil, considéré seulement d'ensemble et dans sa masse. Il n'a subi, semble-t-il, aucune réelle influence d'école: — on ne saurait en effet reconnaître dans la figurine une manière systématique, l'emploi complaisamment répété d'un procédé préféré; tout au contraire, il y a mélange égal de procédés contraires: ici des rondeurs trop saillantes, là des plans trop unis, sans choix arrêté, ni parti-pris. — C'est non par une recherche soutenue et prolongée, mais d'instinct, de primesaut, dans un élan de hardiesse ingénue, que l'artiste béotien espérait atteindre la vérité. — Aussi, bien que par le sujet cette statuette présente une évidente analogie avec le bronze de Naxos et le premier « Apollon » de *Perdico-Vrysi* (1), bien que, reproduisant un motif presque identique, elle puisse dater à peu près du même temps, elle s'en distingue au premier abord par de radicales, d'essentielles différences de facture. Ces deux dernières figurines sont des œuvres déjà savantes, d'une précision très-étudiée; leur charme réside dans une élégance fine, serrée, châtiée; c'est là leur principal mérite, peut-être aussi leur défaut. Cette élégance voulue sent l'effort et l'école; elle ne laisse pas que d'être un peu froide et guindée; grêles, amincis aux attaches, les membres semblent fragiles; une tension continue raidit l'attitude; le geste demeure lié, le mouvement suspendu. Ces statuettes méritent, mais avec bien plus de raison, le même reproche qu'on pourra adresser encore aux figu-

(1) *Bull. de Corr. hellén.*, X, pl. IX, p. 190 et suiv.

res d'Ægine et à tant de sculptures archaïques du Péloponnèse: excès de rigidité et de dureté; défaut absolu d'abandon et d'aisance. On aime, par contre, à démêler, dans l'ébauche brutale reproduite à la planche X, l'apparition de qualités nouvelles: qualités de vigueur, de solidité, d'énergie, de robustesse plantureuse. Ce n'est pas là le produit desséché d'une réflexion patiemment studieuse; mais bien plutôt une création hâtive et spontanée, par à peu près, mal venue sans doute, du moins pleine de saveur et de fraîcheur. — Les mêmes mots, ce me semble, pourraient s'appliquer avec quelque justesse à la plupart des premières œuvres de la statuaire béotienne. Les sculpteurs béotiens de l'époque archaïque ont bien moins de talent que de sentiment; peu de savoir-faire, mais beaucoup de franchise; si leurs œuvres demeurent très-éloignées de la perfection plastique, elles restent assez voisines de la nature; ils ne savent guères ce qui peut s'apprendre, mais ils possèdent d'instinct quelques-unes des qualités qui ne s'acquièrent pas.

## II. (Planche IX).

La statuette reproduite à la planche IX est en bronze vert; le temps et le séjour prolongé dans la terre l'ont recouverte d'une belle patine sombre, mais n'ont pas altéré la finesse des contours. — Je l'ai trouvée, le 1<sup>er</sup> décembre 1885, sur la colline de *Perdico-Vrysi*, au-dessous du sanctuaire d'Apollon Ptoos, parmi de nombreux débris d'ex-votos consacrés au dieu. — En l'état actuel, elle mesure 0,093. Les deux jambes sont brisées à peu près à la hauteur des chevilles. L'attitude est celle de la marche. La jambe gauche se porte en avant, selon la règle chère aux statuaires de l'époque archaïque. Le bras droit pend le long du corps; la main droite, percée d'une ouverture circulaire, devait tenir, dans la direction horizontale, la lance, aujourd'hui perdue. Le bras gauche, plié au coude, porte le bouclier.

On peut citer ici, à titre de rapprochement, quatre statuet-

tes, analogues au moins par le sujet, découvertes pendant ces dernières années. Toutes quatre représentent des guerriers en différentes attitudes: — 1° l'une provient de Dodone: *Arch. Zeitung*, 1882, taf. I, p. 23 et suiv. (Musée de Berlin); 2° une autre de Sélinonte en Laconie: *Mith. Inst. Athen*, III, taf. I, p. 14 et suiv. (Musée Polytechnique d'Athènes); 3° et 4° les deux dernières d'Olympie: *Ausgrab. zu Olympia*, IV, taf. XXV a, 1; XXIII, 2; — V, taf. XXVII, 3 (1).

Par une singularité digne de remarque, le guerrier représenté à la planche IX ne porte pas une *panoplie* complète: la cuirasse manque. L'armement défensif se compose seulement du casque, du bouclier et des jambières. Depuis la tête jusqu'aux genoux le corps est entièrement nu. — Cet équipement simplifié est celui de la plupart des combattants des frontons d'Ægine; celui aussi des guerriers homériques qu'avait sculptés Onatas, à la demande des Achéens, pour le sanctuaire d'Olympie (2).

Le casque, par sa forme, rappelle très-exactement celui de l'hoplite de Dodone (3); ce n'est pas le casque « corinthien », boîte hermétique où toute la tête était enfermée: ici, les deux couvre-joues sont séparés. C'est le casque des guerriers d'Ægine, à une différence près: à Ægine, les casques sont d'ordinaire pourvus de paragnathides mobiles; ici, comme dans la figurine de Dodone, les paragnathides paraissent être fixes. — Un *prorrhinidion* devait garantir le nez, mais ce détail est peu distinct. A la partie inférieure, un rebord très-saillant fait le tour du casque. Le cimier (φάλος), largement développé, court depuis le front jusqu'à la nuque (4); un panache le surmonte, qui, par derrière, se prolonge en une crinière flottante sur le milieu du dos.

Le bouclier est parfaitement circulaire, comme la plupart

(1) Cf. Furtwängler, *Bronzefunde aus Olympia*, p. 87.

(2) Pausan. V, 25, 8: δόρασι καὶ ἀσπίσιν ὀπλισμένοι.

(3) Engelmann, *Arch. Zeitung*, 1882, p. 24.

(4) Cf. W. Helbig, *Das homerische Epos*, p. 209; fig. 66 et 73.

des plus anciens boucliers grecs (1), comme ceux que portent les guerriers d'Ægine. Il appartient à l'espèce dite « argienne » (2). — On en pourrait conclure, à première vue, que la figurine n'est pas originaire de la Béotie; en pareil cas, semble-t-il, le bouclier aurait la forme doublement échancrée si souvent reproduite sur les monnaies béotiennes. — La convexité extérieure est à peine sensible; le bouclier, au dehors, paraît presque plat. Aucun signe, monogramme, ou épisème n'en décore la surface. A l'intérieur, les deux poignées sont bien visibles; l'une soutient l'avant-bras, l'autre est saisie à pleine main par le guerrier. — Les jambières ont la même forme que dans la figurine de Dodone (3); elles montent un peu au-dessus des genoux, adhèrent étroitement aux jambes et semblent moulées sur elles.

Le visage, masqué par les couvre-joues du casque, ne se laisse guères entrevoir. L'œil large, bien fendu, s'ouvre un peu trop de côté et s'allonge trop vers la tempe; le nez est droit, saillant; le menton s'avance très-proéminent. La chevelure, taillée en pointe, flotte au-dessous du casque et s'étale sur le dos. — Le modelé du corps est soigneusement détaillé, plus qu'on ne l'attendrait dans une figure de dimensions si restreintes; au premier regard les principaux traits de la charpente osseuse et de la musculature s'accusent, nets et distincts. C'est ainsi qu'on aperçoit d'abord la forte saillie des pectoraux, le contour un peu dur de la cage thoracique, qui sépare la poitrine de l'abdomen, les ondulations parallèles sillonnant l'épigastre en travers. La hanche droite a du relief; l'omoplate droite soulève un peu la surface du dos; le jeu des muscles, aux bras et aux jambes, semble bien compris. — Le bras droit est trop court, et la main gauche, par contre, paraît énorme: pourtant, dans l'ensemble au moins, la règle des

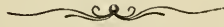
(1) Cf. W. Helbig, *Das homerische Epos*, p. 219-220.

(2) Furtwängler, *Broncefunde aus Olympia*, p. 79-80. — Cf. Friederichs, *Berlin's antike Bildwerke*, II, p. 218.

(3) *Arch. Zeitung*, 1882, p. 25-26.

proportions est fidèlement observée; à cet égard, notre figurine marque sur celle de Dodone un progrès évident. Le défaut caractéristique de l'archaïsme grec en général, de l'archaïsme du Péloponnèse en particulier, la mauvaise conformation du buste, — ample et large aux épaules, puis soudain rétréci, étranglé à la taille, — se retrouve, très-apparent, dans le bronze de Dodone (1). Ici, nullement. — Si donc, comme le suppose M. Engelmann, et cette supposition n'a rien que d'admissible (2), la statuette trouvée à Dodone est contemporaine des sculptures d'Ægine et remonte aux premières années du V<sup>m</sup>e siècle, il faudrait peut-être, en bonne logique, attribuer à la figurine de *Perdico-Vrysi* une date encore un peu plus moderne. Il est clair, aussi bien, que le bronze de Dodone se distingue par des qualités d'élégance, de finesse, de grâce agile et mouvementée qu'ici nous chercherions vainement; mais ici, en revanche, l'observation de la nature paraît plus sincère et la part laissée à la convention déjà plus restreinte. — En résumé, dans ces deux œuvres, le style est inégal, — d'une part plus libre et moins précis, d'autre part moins facile et plus serré, — mais non essentiellement différent; toutes deux attestent une sérieuse étude des formes servie par un savoir-faire déjà très-habile; toutes deux peuvent avoir une commune origine; toutes deux doivent être sorties d'ateliers du Péloponnèse où régnaient les mêmes traditions que dans l'école æginétique.

MAURICE HOLLEAUX.



(1) *Arch. Zeitung*, 1882, p. 26: « Die im Vergleich zu den schultern etwas schmalen Hüften . . . »

(2) *Arch. Zeitung*, loc. cit.

LISTE D'AFFRANCHISSEMENTS  
DE LA VILLE D'HALOS EN PHTHIOTIDE

---

L'inscription est gravée sur les deux faces d'une grande stèle en marbre blanc, (H. 1<sup>m</sup>.45. L. 0<sup>m</sup>.48. E. 0<sup>m</sup>.09), brisée en deux morceaux. Elle a été transportée d'Armyro (Halos) à Volo par les soins de M. Zosimas Esphigmenitou et publiée par M. Périelès Apostolidès dans un journal de Volo. J'ai contrôlé la copie que M. Apostolidès avait eu l'obligeance de me communiquer, sur un estampage pris par M. Fougères, membre de l'Ecole Française.

Face A.

Σ]τραταγέοντος Πτολεμαίου τοῦ Θε[μι-  
στογένης Γυρτωνίου, ταμιεύοντος τὰν  
πρώταν ἐξάμηνον Εὐαϊνέτου τοῦ Ἑρακλε-  
οδώρου, ἀναγραφὰ τῶν δεδωκότων τᾶι  
5 πόλει ἀπελευθέρων τὸ γινόμενον τᾶι πό-  
λει.— Ἀδρομίου — Παρὰ Εἰρήνας τᾶς Διοφάντου  
τᾶ]ς ἀπελευθερωθείσας ἀπὸ Κύλλου τοῦ  
Ἄριστονίκου τὸ ἐκ τοῦ νόμου στατῆρες δε-  
καπέντε. — Εὐωνίου — Παρὰ Μεγίστας (τᾶς) Ἄν-  
10 τιγένης τᾶς ἀπελευθερωθείσας ἀ-  
πὸ Σωσιστράτου καὶ Πυθ(ο)κλέος τῶν  
Ἄντιγένης τὸ ἐκ τοῦ νόμου στατῆρες  
δεκαπέντε. — Πυθοίου — Παρὰ Βακχίου τοῦ  
Στράτωνος τοῦ ἀπελευθερωθέντος ἀπὸ  
15 Στράτωνος τοῦ Εὐαμέρου τὸ ἐκ τοῦ νόμου  
στατῆρες δεκαπέντε. Παρὰ Στρατονίκου  
τοῦ Ξέν<εν>ωνος τοῦ ἀπελευθερωθέντος

- ἀπὸ Νικομένεος τοῦ Ἐφαρμόστου τὸ ἐκ  
 τοῦ νόμου στατῆρες δεκαπέντε. Παρὰ  
 20 Φίλωνος τοῦ Ἀσσαίου τοῦ ἀπελευθερω-  
 θέντος ἀπὸ Τιμασιθεοῦ καὶ Εὐαινέτου  
 τῶν Ἡρακλεοδώρου καὶ τῶν υἱῶν αὐτῶ[ν  
 τὸ ἐκ τοῦ νόμου στατῆρες δεκαπέντε.  
 Π]αρὰ Μηνοφίλας τᾶς Δάμωνος τᾶς ἀ-  
 25 πελ]ευθερωθείσας ἀπὸ Τιμασιθεοῦ καὶ  
 Εὐαινέ]του τῶν Ἡρακλεοδώρου καὶ τῶν υἱ-  
 ῶν αὐτ[ῶν] τὸ ἐκ τοῦ νόμου στατῆρες δε-  
 καπέντε. — Ἀγναίου — Παρὰ Εὐφράντας  
 τᾶς Ἀλεξάνορος [τᾶς] ἀπελευθερωθείσας  
 30 ἀπὸ Νικοβόλου τοῦ Ἀλεξάνορος τὸ ἐκ  
 τοῦ νόμου στατῆρες δεκαπέντε. [Παρὰ  
 Μεγίστας τᾶς Ἀπολλοφάνεος [τᾶς ἀπε-  
 λευθερωθείσας ἀπὸ Δεινία τοῦ Ε. . . .  
 καὶ τῶν υἱῶν Ἰέρωνος καὶ Καλλικλέα [τὸ  
 35 ἐ]κ τοῦ νόμου στατῆρες δεκαπέντε. Παρὰ Βο[υ-  
 τόρμας τᾶς ἀπελευθερωθείσας ἀπὸ Ἐρα-  
 τοσθένης τοῦ Βίωνος τὸ ἐκ τοῦ νόμου στα-  
 τῆρες δεκαπέντε. Παρὰ Λυκίσκου τοῦ Ἀστο-  
 κλέα τοῦ ἀπελευθερωθέντος ἀπὸ Παρμενί-  
 40 χας τᾶς Δαμοθοίου καὶ Νικοκράτεος τοῦ Ἀ-  
 στοκλέα τὸ ἐκ τοῦ νόμου στατῆρες δεκαπέν-  
 τε. *Μηνὸς Μεγαλαρτίου.*  
 Ταμιεύοντος τὰν δευτέραν ἐξάμνηνον  
 Νικοκράτεος τοῦ Τιμασιθεοῦ οἱ ἀπελευθερωθέν-  
 45 τες. Ἐφορος Ἀριστοκράτεος ἀπὸ Ἀγοραίου τοῦ Ζωίλου  
 ἔδωκε τὸ ἐκ τοῦ νόμου στατῆρας δεκαπέντε. Παρὰ  
 Δικαινέτας τᾶς Ἀλεξάνδρου τᾶς ἀπελευθερωθείσας  
 ἀπὸ Λυσιπόνου τοῦ Εὐβιότου τὸ ἐκ τοῦ νόμου στατῆρες δε-  
 καπέντε. — *Μηνὸς Θεμιστίου τρι[ακ]άδι* —  
 50 Σωτηρὶς Μητροδώρου ἀπελευθερωθεῖ-  
 σα ἀπὸ Εὐκλείδα τοῦ Παρμενί[σκο]υ ἔδω-  
 κε τᾶ πόλει τὸ ἐκ τοῦ νόμου στ[ατῆ]ρας δε-  
 καπέντε. — *Μηνὸς Ὀμολωίου τριακάδι* — Σωσῶ

- Σ[τ]ρατονίκου ἀπελευθερωθεῖσα ἀπὸ Εὐμήλου  
 55 τοῦ Σωσία ἔδωκε τᾶι πόλει τὸ ἐκ τοῦ νόμου  
 στατῆρας δεκαπέντε. — *Ὁμοιωίων ια'* — Παρὰ Εὐ-  
 φ]ροσύνας καὶ Ἀριστοῦς τᾶν ἀπελευθερω-  
 θεισᾶν ἀπὸ Νουμηνίου τοῦ Πρωτέα τὸ ἐκ τοῦ  
 νόμου παρ' ἐκάστας στατῆρας δεκαπέντε.
- 60 Στραταγέοντος Ἰταλοῦ τοῦ Φιλίσκου Γυρτωνίου  
 ταμιεύοντος δὲ ὅλον τὸν ἐνιαυτὸν Σωσιστράτου  
 τοῦ Ἀντιγένεος οἱ ἀπελευθερωθέντες κατὰ τὸν  
 νόμον. — *Μηρὸς Ἀδρομίου* —  
 Δ]όξα ἀπελευθ(ε)ρωθεῖσα ὑπὸ Μέλωνος τοῦ Γε-  
 65 ρ]ύλου ἔδωκε τᾶι πόλει τὸ (ἐ)κ τοῦ  
 νόμου στατῆρας δεκαπέντε. Ἰσίας Μνασιαρέτου ἀπελευ-  
 θερωθεῖσα ὑπὸ Μνασαρέτου τοῦ Ἀγροῖτα κα[ι  
 Κα]λλιβούλας τᾶς Εὐρυδάμου καὶ Νικοβού-  
 λ]ας τᾶς Μνασαρέτου ἔδωκε τᾶι πόλει τὸ ἐκ τοῦ  
 70 νόμου στατῆρας δεκαπέντε.  
*Μηρὸς Ἀγραίου* — Ζήν[ω]ν Διονυσίου ὁ ἀπελευθερωθε-  
 ι]ς ὑπὸ Μητροδώρου τοῦ Δωροθέου ἔδωκε <C> τᾶι πό-  
 λει τὸ γεινόμενον στατῆρας δεκαπέντε.  
*Μηρὸς Γερετίου ἐμβολίμου δευτέραι* — Μᾶξης Ἀρμοδίου  
 75 ἀπελευθερωθεῖς ὑπὸ Ἀρμοδίου τοῦ Φιλώτα ἔδωκε τᾶι  
 πόλει τὸ ἐκ τοῦ νόμου στατῆρας δεκαπέντε.

## Face B.

- Στραταγέοντος Ἰτα[λοῦ τ]οῦ Φιλίσκου Γυρ-  
 τωνίου, ταμιεύοντος δὲ ὅλον τὸν ἐνιαυτὸν  
 Σωσιστράτου τοῦ Ἀντιγένεος οἱ ἀπελευ-  
 θερωθέντες κατὰ τὸν νόμον  
 5 *Μηρὸς Διονυσίου* — Πηκτίς Σωσία ἀπε-  
 λευθερωθεῖσα ὑπὸ Ἀντιγόνου τοῦ Σω-  
 σάνδρου ἔδωκεν τᾶι πόλει τὸ ἐκ τοῦ  
 νόμου στατῆρας δεκαπέντε.



- Ἀντιφάνης Σιμάδα (1) τοῦ Ξανθία καὶ Φιλολ . . .
- 10 τ]ᾶς Ἀσάνδρου ἔδωκε τᾶι πόλει τὸ ἐκ τοῦ νόμου  
στατῆρας δεκαπέντε.  
Ἀταλάντα Ἀλεξάνδρου ἀπελευθερωθε[ι-  
σ]α ὑπὸ Ἀταλάντας τᾶς Δάμωνος ἔδωκε τᾶι  
πόλει τὸ ἐκ τοῦ νόμου στατῆρας δεκαπέντε.
- 15 Μεγαλαρτίου — Τυραννίας Ἐρμῖαι (sic) ἀπελευ-  
θερωθεῖς ὑπὸ Κλείσκας τᾶς Εὐρύτου  
ἔδωκε τᾶι πόλει στατῆρας δεκαπέντε.  
Πυθόνικος Ἀρχέα ἀπελευθερωθεῖς  
κατὰ διανόησιν ὑπὸ Ἀρχέα τοῦ Θεοκρίτου
- 20 ἔδωκε τᾶι πόλει τὸ ἐκ τοῦ νόμου στατῆ-  
ρας δεκαπέντε. — Εὐτυχίδας Ἀρμοδίου  
ἀπελευθερωθεῖς ὑπὸ Ἀρμοδίου τοῦ Φι-  
λώτα ἔδωκε τᾶι πόλει τὸ ἐκ τοῦ νόμου  
στατῆρας δεκαπέντε. — ΑΓΝΑΝΑΙΟΥ (sic)
- 25 Σωσιβία Ἀντιφάνεος ἀπελευθερωθεῖς-  
α ὑπὸ Σιμάδα τοῦ Ξανθία ἔδωκε τᾶι  
πόλει τὸ ἐκ τοῦ νόμου στατῆρας δεκαπέντε.  
Μηγὸς Θεμιστίου, ρουμηγία — Δη[μήτρι-  
ος Ἀγησάνδρου ἀπε[λευθερ]ωθεῖς ἀπὸ
- 30 Ἀγησάνδρου τ[οῦ. . . .] ου ἔδωκε τᾶι  
πόλει τὸ ἐκ τοῦ [νόμου] στατῆρας δεκαπέντε.  
. . . . αδικα Θύρσου ἀπελευθερωθεῖς[α  
ὑπὸ] Σωσιβ(ι)ου τοῦ Πυθίωνος ἔδω-  
κε τᾶι πόλει τὸ ἐκ τοῦ νόμου στατῆ-
- 35 ρας δεκαπέντε. — Σώπατρος Ζωπύ-  
ρου ἀπελευθερωθεῖς ὑπὸ Ἐπικράτεος  
τοῦ Ἐπιλάου κατὰ διανόησιν ἔδωκε τᾶι πό-  
λει τὸ ἐκ τοῦ νόμου στατῆρας δεκαπέν-  
τε. — Φιλουμένα Ἀπολλωνίου ἀπελευθε-

(1) La mention du père n'accompagne jamais le nom propre au génitif qui suit le nom de l'esclave. Une ligne a été omise et il devait y avoir :

Ἀντιφάνης Σιμάδα [ἀπελευθερωθεῖς ὑπὸ  
Σιμάδα] τοῦ Ξανθία καὶ Φιλολ . . . .

- 40 ρωθεῖσα ὑπὸ Δαμοθοίνας τᾶς Φιλοξένου  
ἔδωκε τᾶι πόλει τὸ ἐκ τοῦ νόμου στατῆ-  
ρας δεκαπέντε. — Δημήτριος Σωσιβίου ἀπε-  
λευθερωθεὶς κατὰ διανόησιν ὑπὸ Φυλάξω-  
νος τοῦ Ἀντιφάνεος ἔδωκε τᾶι πόλει τὸ ἐκ  
45 τοῦ νόμου στατῆρας δεκαπέντε.  
*Μηρὸς Δεμάτρου* — Σωσύλα Σφαίρου ἀπελευ-  
θερωθεῖσα ὑπὸ Τιμοκράτεος τοῦ Πυρίνου  
ἔδωκε τᾶι πόλει τὸ ἐκ τοῦ νόμου στατῆρας  
δεκαπέντε. — *Μηρὸς Ἐκατομβίου* — Βουτόρμα  
50 Πυρρίνου ἀπελευθερωθεῖσα ὑπὸ Πυρρίνου  
τοῦ Θεοδώρου ἔδωκε τᾶι πόλει τὸ ἐκ τοῦ νό-  
μου στατῆρας δεκαπέντε. — *Μηρὸς Ὀμοῤ[ωίου]*. —  
Εὐβοῖτα Ξένωνος ἀπελευθερωθεῖσα ὑπὸ . . .  
γόνου τοῦ Σωσάνδρου ἔδωκε τὸ ἐκ τοῦ [νόμου  
55 στατῆρας δεκαπέντε.  
*Μηρὸς Θυίου*. — Μελέτα, Μούσις, Νικίας οἱ Με[νε-  
κ]λέος ἀπελευθερωθέντες ὑπὸ Μενε[κλέος  
τοῦ] Νικασιμάχου ἔδωκαν ἕκαστος αὐ[τῶν]  
τὸ ἐκ τοῦ νόμου στατῆρας δεκαπέντε.  
60 παραμένουντι δὲ οἱ προγεγραμμένοι παρὰ [Μενε-  
κλεῖ ἕως ἂν ζῆι. — Κλεοπάτρα Σωτηρίχου [ἀπε-  
λευθερωθεῖσα ὑπὸ Μενίσκας τᾶς Μνασι[θείου  
καὶ Ἐπιλάου καὶ Μνασιθέου καὶ Ἀγησαρέτο[υ  
τῶν Ἐπικράτεος ἔδωκε τᾶι πόλει τὸ ἐκ τοῦ  
65 νόμου στατῆρας δεκαπέντε. — Εὐφροσύνα Σω[σι-  
γ]ένεος ἀπελευθερωθεῖσα ὑπὸ Μελανίπας τᾶς Σ[ω-  
σ]ιγένης ἔδωκε τᾶι πόλει τὸ ἐκ τοῦ νόμου στατῆ-  
ρας δεκαπέντε. — Διονύσιος Εὐβοίου ἀπελευθερω-  
θεὶς ὑπὸ Δικαιοπλούτας (τᾶς) Εὐβοίου ἔδωκε τᾶ πόλ[ει  
70 τὸ ἐκ τοῦ νόμου στατῆρας δεκαπέντε.  
Ε]ὑπορία ἀπελευθερωθεῖσα ἀπὸ . . . . .  
. . . Α . . . . Τ Α . ἔδω]κε τᾶι πόλει . . . . .

M. Heuzey avait déjà copié et publié la face A de cette pla-

que (1); elle servait alors de base à l'un des piliers en bois du portail de la mosquée. Il n'était pas possible de dégager le marbre; la fin de quelques lignes n'était pas visible, spécialement pour les lignes 43-55, sur lesquelles portait le pilier. La nouvelle copie confirme l'exactitude de la transcription de M. Heuzey, en particulier pour les noms de mois où ses lectures doivent être maintenues contre les corrections proposées.

La liste comprend maintenant deux années complètes. Elles sont datées par la mention des deux stratèges thessaliens Ptolemæos et Italos. Ces deux noms ne figurent pas dans la liste des stratèges conservée par Eusèbe, et qui va jusqu'en 179 (2). L'inscription est donc postérieure à cette dernière année; d'autre part, l'emploi de statères et l'absence de tout nom romain indiquent une période antérieure à l'empire.

Le trésorier, magistrat local, est mentionné après le stratège commun des Thessaliens. Il était en charge seulement pendant un semestre; c'est par exception que le trésorier de la seconde année conserva ses fonctions pendant les deux semestres.

L'affranchissement des esclaves tenait une grande place dans la vie des Grecs, et les actes qui s'y rapportent se sont conservés en très-grand nombre dans la Grèce du Nord. Il se faisait surtout de deux manières: sous la forme religieuse de la vente ou de la consécration à un dieu, comme à Delphes et dans une partie de la Béotie et de la Phocide; sous la forme d'un acte civil, enregistré par les magistrats, surtout en Thessalie. Les nombreux documents trouvés dans cette région constatent que l'affranchi payait à la ville, pour l'enregistrement qui faisait foi de son nouvel état, un droit fixé par la loi à 15 statères, ( $21\frac{1}{2}$  deniers à l'époque romaine).

En Thessalie, le nom de l'affranchi est suivi d'un autre nom au génitif. C'est assez souvent celui du maître ou de son

(1) *Mission archéologique de Macédoine*, p. 431.

(2) *Fragm. hist. gr.*, t. III, p. 704.

père (14 fois sur 34), mais souvent aussi celui d'un étranger. On sait que la loi obligeait l'affranchi à prendre un patron ou *προστάτης*. Les Thessaliens inscrivaient, sur la stèle qui constatait le paiement du droit, la mention du patron du nouvel affranchi, dont l'état civil se trouvait ainsi établi.

Il est rare de rencontrer dans ces listes les détails intéressants que présentent les actes d'affranchissement. Deux détails seulement sont à relever dans celle-ci. Les trois affranchis de Ménécès doivent rester au service de leur maître jusqu'à sa mort, (B. l. 60): c'est une clause fréquente dans les actes de Delphes, rare en Thessalie, parce que ces listes n'avaient pas à enregistrer les conditions de l'affranchissement. La mention *ἀπελευθερωθεὶς κατὰ διαθήσιν* (B. l. 20, 37, 43) est nouvelle. A ce qu'il semble, c'était un affranchissement qui n'avait pas été réalisé par le maître dans les formes régulières, mais qu'il avait l'intention d'accomplir; cette intention pouvait être constatée par un acte, par exemple, un testament. Ce serait un équivalent de *κατὰ διαθήκην*.

L'inscription est surtout intéressante pour la connaissance du calendrier. Elle tranche une question longtemps discutée et diversement résolue par les savants qui se sont occupés du calendrier des Thessaliens et des peuples voisins (1). Le calendrier d'Halos différerait de celui des Thessaliens, des Perrhèbes, de Lamia, des Magnètes.

Je donne ci-dessous la liste des mois des deux années, dans l'ordre où ils se succèdent dans l'inscription.

	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>me</sup> année
1 <sup>er</sup> sem.	Ἀδρόμιος	Ἀδρόμιος
	Εὐώνιος	—
	Πυθόος	—

(1) Je renvoie seulement à l'ouvrage le plus récent sur cette question: Ern. Bischoff, *De fastis Græcorum antiquioribus*, dans le tome VII des *Leipziger Studien*, p. 319-341.

	Ἄγναϊος	Ἄγναϊος
	—	Γενέτιος ἐμβόλιμος
	—	Διονύσιος
2 <sup>me</sup> sem.	Μεγαλάρτιος	Μεγαλάρτιος
	Θεμιστιος	Θεμιστιος
	—	Δέματρος
	—	Ἐκατόμβιος
	Ὅμολώιος	Ὅμολώιος
	—	Θυϊος

Le même trésorier étant resté en charge pendant toute la durée de la seconde année, nous n'avons pas pour celle-ci l'indication des semestres.

Reste à examiner quelques difficultés de détail.

1°. Dans la seconde partie, l. 24, les lettres ΑΓΝΑΝΑΙΟΥ sont très-lisibles. Je suppose que c'est une erreur du lapicide pour ΑΓΝΑΙΟΥ. La correction est acceptable en elle-même et l'inscription offre un autre exemple d'une syllabe répétée (A, l. 17). Ce qui est plus grave, c'est que ce mois n'est pas à sa place; il est déjà mentionné dans la même année (A, l. 71) et il appartient au premier semestre (A, l. 28). Une faute de ce genre ne peut être imputée au graveur; elle devait se trouver dans la copie qu'il a transcrite. Il n'est pas impossible de l'expliquer: par exemple, l'affranchissement aura eu lieu dans le mois d'Ἄγναϊος, mais le paiement des 15 statères aura été retardé, et le trésorier ne l'aura inscrit qu'au jour où la somme a été encaissée, en ajoutant la mention du mois. Dans la copie remise au graveur, on aura reproduit exactement le registre original.

2°. Dans la ligne restée vide à la fin du premier semestre, on lit les mots Μηνὸς Μεγαλαρτίου. C'est avec raison que M. Heuzey attribue ce mois au second semestre. En effet, la mention du mois manque devant les premiers affranchissements de ce semestre (l. 45). L'indication de la date était nécessaire pour la régularité des comptes et le contrôle; on ne peut supposer qu'elle ait été omise. Le graveur ou l'auteur de

la copie, l'ayant oubliée à sa place régulière, l'a rétablie en profitant de l'espace resté vide à la fin du premier semestre.

3°. Le mois intercalaire est appelé Γενέτιος ἐμβόλιμος. Dans les cinq calendriers dont nous connaissons le mois intercalaire, celui-ci porte le nom d'un mois ordinaire qui le précède, avec l'addition δεύτερος. Le mot ἐμβόλιμος paraît avoir le même sens, mais il n'est pas absolument synonyme. L'existence d'un mois ordinaire Γενέτιος est donc seulement vraisemblable, mais non certaine.

Avec les points douteux ou incertains que je viens d'indiquer, voici le calendrier complet de la ville d'Halos :

1	Ἄδρόμιος	7	Μεγαλόχρτιος
2	Εὐώνιος	8	Θεμιστίος
3	Πυθοῖος	9	Δέματρος
4	Ἄγναῖος	10	Ἐκατόμβιος
5	[Γενέτιος]?	11	Ὅμολώιος
	Γενέτιος ἐμβόλιμος	12	Θυῖος
6	Διονύσιος		

Une inscription de Delphes, publiée par M. Haussoullier, permet de le rattacher aux calendriers dont l'équivalence avec le calendrier moderne est connue. Dans un acte d'affranchissement fait par un citoyen de Μελιταία, le mois Πυθοῖος correspond au Ποιτρόπιος de Delphes (1). Il y a toutefois une réserve à faire: il est très-probable que le calendrier d'Halos était commun à tous les Achéens Phthiotes, mais le fait n'est pas démontré.

P. FOUCART.

(1) Στραταγέοντος τῶν Θεσσαλῶν Ὀμήρου Λαρισαίου, ἐμ Μελιταίαι δὲ ἀρχόντων τῶν περὶ Πολυδάμανα μηνός [Πυθ]οῖου, ἐν Δελφοῖς δὲ ἄρχοντος Εὐκλέος, μηνός Ποιτροπίου. *Bull. de Corr. hellén.*, V, p. 423.

## INSCRIPTIONS DU TEMPLE DE ZEUS PANAMAROS

### UNE FAMILLE SACERDOTALE.—TIB. FLAVIUS ÆNEAS ET SES ENFANTS

En 22, sous Tibère, lors de l'enquête qui eut lieu devant le sénat pour la révision des droits d'asile accordés aux cités asiatiques, les députés de Stratonicee, en Carie, rappelèrent leurs cultes locaux de Zeus et d'Hécate: «*Aphrodisiensium civitas Veneris, Stratonicensium Jovis et Trivice religionem tuebantur*» (1). Le sanctuaire d'Hécate à Lagina est connu (2).

On savait, par quelques textes épigraphiques (3), que Zeus Panamaros ou Panémérios — qu'il faut distinguer du Zeus Chrysaoreus dont parle Strabon (4) — était, avec Hécate, le protecteur particulier de Stratonicee (5). On ignorait l'emplacement de son sanctuaire. Nous l'avons découvert au printemps de 1886. Plus de 400 inscriptions ont été recueillies par nous, dans les ruines. On les peut répartir de la manière suivante:

1°. — Décrets du κοινὸν Παναμαρζέων; stèles relatives aux honneurs décernés par le sénat et la ville de Stratonicee.

2°. — Inscriptions commémoratives, en l'honneur des prêtres qui ont exercé le sacerdoce local. Ces documents étaient

(1) Tacite. *Annales*, III, 62.

(2) Le Bas et Waddington, *Inscr. d'Asie Mineure*, 536-548 — Newton, *Halicarnassus, Cnidus and Branchidæ*, chap. 24, et *Appendice*, t. II, p. 789-803. — Benndorf, *Arch. Epigr. Mittheil. aus Oestr.* VI, 64; *Reisen in Lykien und Karien*. — Hauvette-Besnault et Dubois, *Bull. de Corr. hellén.*, V, p. 185 sqq. — Cousin et Diehl, *Bull. de Corr. hellén.*, IX, p. 137 sqq; XI, p. 145 sqq.

(3) *C. I. G.*, 2715a 2716, 2717, 2719, 2720, 2721. — Le Bas et Waddington, 518, 519, 520, 525. — Cousin et Diehl, *Bull. de Corr. hellén.*, XI, p. 25 sqq. nos 37, 41, 60, 66

(4) Strabon, XIV, 660.

(5) Waddington, 519-520. Τὴν πόλιν ἄνωθεν τῆς τῶν προεστώτων αὐτῆς μεγίστων θεῶν (προνοίᾳ, Διὸς ἢ) κηρυμε (ρίου καὶ Ἐ)κάτης, ἐκ πολλῶν καὶ μεγάλων καὶ συνεχῶν κινδύνων σωθῆσαι, etc.

gravés sur les murs du temple, ou sur de grandes stèles disposées dans l'enceinte sacrée.

3°. — Fragments d'une lettre invitant les habitants de plusieurs villes à prendre part à la célébration des mystères.

4°. — Fragments du récit d'un miracle.

5°. — Stèles votives. Les unes sont simplement des dédicaces, adressées à telle ou telle divinité. Les autres indiquent que tel ou tel fidèle a consacré sa chevelure à Zeus Panamaros.

La série la plus nombreuse est celle des stèles commémoratives en l'honneur des prêtres. Ces textes, dont quelques-uns nous sont parvenus dans un état de parfaite intégrité, sont en quelque sorte les archives de Panamara. Ils contiennent la chronique des temples, la mention des solennités, le nom et la filiation des prêtres. A cause du soin que les intéressés ont mis à énumérer longuement leurs dignités et leurs mérites, on y trouve d'abondantes informations sur les détails du culte.

La confusion des débris d'architecture retrouvés sur l'emplacement du sanctuaire, ne nous permettrait guère d'imaginer l'aspect des édifices mentionnés. A côté d'une plate-forme rectangulaire, dont le contour apparaît assez nettement, nous avons retrouvé, enfoncée en terre, l'abside d'une petite chapelle grossièrement construite. Les murs et le pavé de cette chapelle étaient formés de matériaux antiques. — Les fragments d'une frise où courent des guirlandes de feuillage reliées par des masques, les morceaux d'une grecque de marbre blanc, des bases de colonnes ioniques, quelques piédestaux de statues, ne suffisent pas à nous indiquer la forme exacte des monuments disparus.

Il est plus aisé de suivre, dans la série de nos textes, soit le *cursus honorum* d'un personnage, soit le récit détaillé d'une fête, soit enfin les destinées particulières d'une grande famille, héréditairement installée dans l'exercice des liturgies locales. Voici les stèles consacrées par Tib. Flavius Æneas et par ses enfants, qui exercèrent la prêtrise, après leur père, à l'époque des Antonins.



1. *Stèle de Tib. Flavius Aeneas et de Flavia Paulina, fille de Jason.*

Grande stèle gravée sur deux faces. Hauteur du haut de la stèle, 0,14 (0,03, et 0,11); du champ 0,42; Ep. (c'est à dire longueur de l'autre côté inscrit), 0,285. — C.E.

- Ἱερεὺς ἐν Ἱραίοις ἐξ ἑπταν-  
 γελίας, Τβ. Φλ. Τβ. Φλ. Θεοφά-  
 νους υἱὸς Κυρεῖνα Αἰνεΐας  
 Θεοφάνης, Ἰε. ἰερέα Φλ. Φλ.  
 5 Ἰάσωνος θυγάτηρ Παυλείνα Κῶ.  
 ἱερατεύσαντες εὐσεβῶς  
 μὲν πρὸς τοὺς θεοὺς τὸν  
 Δία καὶ τὴν Ἥραν, φιλοτείμῳ  
 δὲ πρὸς τοὺς ἀνθρώπους, παρα-  
 10 λαμβάνοντες μὲν τὸν στέφα-  
 νον τοῦ θεοῦ ἠλείψαν πανδῆ-  
 μει τὴν πόλιν ἐν τῷ ἄστει, ὑπε-  
 δέξαντο δὲ διὰ παντὸς τοῦ ἔτου[ς]  
 πάντας τοὺς ἀνεργουμένους  
 15 εἰς τὸ ἱερόν, ἀπέδοσαν δὲ τὰ δεῖ-  
 πνα τοῖς ἀνενέκρουσι πᾶσι, ἐξαρτί-  
 σαντο δὲ τοῖς ὄσουσι καὶ τὰ ἴδι-  
 α τοῦ ἱερέως τῶν θυσιῶν ἱερᾶ,  
 ὑποδέξαμένοι δὲ καὶ ἐν ταῖς δῆ-  
 20 μοβυναῖαις ὄμου συναρχαῖαις  
 ἐφήβαις τε καὶ τοῖς παισὶ καὶ τὸν  
 ἄλλον λαὸν, ἀπίουσι τῆς εὐωχί-  
 ας ἔδοσαν ἐκάστῳ δέπνον,

Ι Ε Ρ Ε Υ Σ Ε Ν Η Ρ Α Ι Ο Ι Σ Ε Ξ Ε Π Α Ν  
 Γ Ε Λ Ι Α Σ . Τ β . Φ λ . Τ β . Φ λ . Θ Ε Ο Φ Α  
 Ν Ο Υ Σ Υ Ι Ο Σ Κ Υ Ρ Ε Ι Ν Α Α Ι Ν Ε Ι Α Σ  
 Θ Ε Ο Φ Α Ν Η Σ . Ι Ε . Ι Ε Ρ Ε Ι Α . Φ λ . Φ λ  
 Ι Α Σ Ο Ν Ο Σ Θ Υ Γ Α Τ Η Ρ Π Α Υ Λ Ε Ι Ν Α . Κ ῶ  
 Ι Ε Ρ Α Τ Ε Υ Σ Α Ν Τ Ε Σ Ε Υ Σ Ε Β Ω Σ  
 Μ Ε Ν Π Ρ Ο Σ Τ Ο Υ Σ Θ Ε Ο Υ Σ Τ Ο Ν  
 Δ Ι Α Κ Α Ι Τ Η Ν Η Ρ Α Ν Φ Ι Λ Ο Τ Ε Ι Μ Ω Σ  
 Δ Ε Π Ρ Ο Σ Τ Ο Υ Σ Α Ν Θ Ρ Ω Π Ο Υ Σ Π Α Ρ Α  
 Λ Α Μ Β Α Ν Ο Ν Τ Ε Σ Μ Ε Ν Τ Ο Ν Σ Τ Ε Φ Α  
 Ν Ο Ν Τ Ο Υ Θ Ε Ο Υ Η Λ Ε Ι Ψ Α Ν Π Α Ν Δ Η  
 Μ Ε Ι Τ Η Ν Π Ο Λ Ι Ν Ε Ν Τ Ω Α Σ Τ Ε Ι Υ Π Ε  
 Δ Ε Ξ Α Ν Τ Ο Δ Ε Δ Ι Α Π Α Ν Τ Ο Σ Τ Ο Υ Ε Τ Ο Υ .  
 Π Α Ν Τ Α Σ Τ Ο Υ Σ Α Ν Ε Ρ Χ Ο Μ Ε Ν Ο Υ Σ  
 Ε Ι Σ Τ Ο Ι Ε Ρ Ο Ν Α Π Ε Δ Ο Σ Α Ν Δ Ε Τ Α Δ Ε Ι  
 Π Ν Α Τ Ο Ι Σ Α Ν Ε Ν Ε Κ Ο Υ Σ Ι Π Α Σ Ι Ε Χ Α Ρ Ι  
 Σ Α Ν Τ Ο Δ Ε Τ Ο Ι Σ Θ Υ Ο Υ Σ Ι Κ Α Ι Τ Α Ι Δ Ι  
 Α Τ Ο Υ Ι Ε Ρ Ε Ω Σ Τ Ω Ν Θ Υ Σ Ι Ω Ν Ι Ε Ρ Α  
 Υ Π Ο Δ Ε Ξ Α Μ Ε Ν Ο Ι Δ Ε Κ Α Ι Ε Ν Τ Α Ι Σ Δ Η  
 Μ Ο Θ Υ Ν Ι Α Ι Σ Ο Μ Ο Υ Σ Υ Ν Α Ρ Χ Ι Α Ι Σ  
 Ε Φ Η Β Ο Ι Σ Τ Ε Κ Α Ι Τ Ο Ι Σ Π Α Ι Σ Ι Κ Α Ι Τ Ο Ν  
 Α Λ Λ Ο Ν Λ Ε Ω Ν Α Π Ι Ο Υ Σ Ι Τ Η Σ Γ Υ Ω Χ Ι  
 Α Σ Ε Δ Ο Σ Α Ν Ε Κ Α Σ Τ Ω Δ Ε Ι Π Ν Ο Ν Ω

Sur la face latérale à droite.

ΚΑΙΤΗΝΕΟΡΤΗΝΤΩΝ		καὶ τὴν ἑορτὴν τῶν
ΠΑΝΑΜΑΡΕΙΩΝΤΑΣΔΕΚΑ	25	<i>Παραμαρείων</i> τὰς δέκα
ΗΜΕΡΑΣΕΓΥΜΝΑΣΙΑΡ		ἡμέρας ἐγυμνασιάρ-
ΧΗΣΑΝΠΑΣΗΤΗΠΑΝΗ		χῆσαν πάσῃ τῇ πανη-
ΓΥΡΙΝΥΚΤΟΣΤΕΚΑΙ		γύρι νυκτός τε καὶ
ΗΜΕΡΑΣΑΚΩΛΥΤΩΣ		ἡμέρας ἀκωλύτως,
ΕΘΕΣΑΝΔΕΚΑΙΤΑΙΣΓΙ	30	ἔθεσαν δὲ καὶ ταῖς γ[υ]-
ΝΑΙΞΙΠΑΣΑΙΣΕΛΑΙΟΝΚΑ.		ναξὶ πάσαις ἔλαιον κα[ι]
ΜΥΡΑΚΑΙΙΣΤΟΗΡΑΙΟΝΚΑ		μύρα καὶ ἰστὸ Ἑραῖον κα-
ΛΕΣΑΝΤΕΣΠΑΣΑΣΤΑΣ		λέσαντες πάσας τὰς
ΤΕΕΛΕΥΘΕΡΑΣΚΑΙΔΟΥΛΑΣ		τε ἐλευθέρους καὶ δούλους
ΟΙΝΟΝΤΕΠΑΡΕΣΧΟΝΑΥ	35	οἶνον τε παρέσχον αὐ-
ΤΑΙΣΕΙΣΕΥΩΧΙΑΝΑΦΘΟ		ταῖς εἰς εὐωχίαν ἀφθο-
ΝΟΝΚΑΙΕΔΟΣΑΝΕΚΑΣΤΗ		νον καὶ ἔδωσαν ἐκάστη
ΔΡΑΧΜΑΣΓ. ΣΥΝΕΥΣΕ		δραχμὰς γ'. συνευσε-
ΒΟΥΝΤΩΝΚΑΙΣΥΜΦΙΛΟ		βούντων καὶ συμφιλο-
ΤΕΙΜΟΥΜΕΝΩΝΑΥΤΟΙΣ	40	τειμουμένων αὐτοῖς
ΦΛ.ΜΑΜΑΛΟΥΤΗΣΑΔΕΛ		Φλ. Μαμάλου τῆς ἀδελ-
ΦΗΣΤΟΥΙΕΡΕΩΣΚΑΙΦΛ.		φῆς τοῦ ἱερέως καὶ Φλ.
ΛΕΟΝΤΟΣΤΟΥΝΣΩΚΟ		Λέοντος τοῦ ν[ε]ωκό-
ΡΟΥΚΑΙΘΕΙΟΥΤΟΥΙΕΡΕ		ρου καὶ θείου τοῦ ἱερέ-
ΩΣΚΑΙΦΛ.ΑΙΝΕΙΟΥΤΟΥ	45	ως καὶ Φλ. Αἰνείου τοῦ
ΓΑΜΒΡΟΥΤΩΝΙΕΡΕΩΝ		γαμβροῦ τῶν ἱερέων
ΚΑΙΦΛ.ΤΑΤΙΟΥΚΑΙΘΕΟ		καὶ Φλ. Τατίου καὶ Θεο-
ΦΑΝΟΥΣΚΑΙΙΑΣΟΝΟΣ		φάνους καὶ Ἰάσονος
ΤΩΝΤΕΚΝΩΝΑΥΤΩΝ		τῶν τέκνων αὐτῶν
ΚΑΙΦΛ.ΑΙΝΕΙΟΥΚΑΙΦΑΙ	50	καὶ Φλ. Αἰνείου καὶ Φαί-
ΔΡΟΥΤΩΝΕΓΓΟΝΩΝ		δρου τῶν ἐγγόνων.

L. 1. La prêtrise dont il s'agit ici est celle de Zeus Panamaros. Nous lisons, dans une de nos inscriptions inédites : ἱερεὺς τοῦ Διὸς τοῦ Πανημερίου ἐν Ἑραῖοις. Les prêtres de Panamara ont coutume de désigner la fête qu'ils ont célébrée pendant l'année de leur charge. Les Ἑραῖα, déjà mentionnées

dans une inscription de Lagina, sont une des grandes solennités du culte stratoniciéen.

L. 2. Sur la signification de ἐξ ἐπαγγελίας, Voy. *Bull. de Corr. hellén.*, V, p. 189; XI, p. 38.

L. 3. Tib. Flavius Æneas Théophanès appartient à l'aristocratie locale. Sa famille a reçu le droit de cité romaine, et est inscrite dans la tribu Quirina. Les inscriptions de Lagina montrent qu'elle a souvent exercé la prêtrise d'Hécate (*Bull. de Corr. hellén.*, XI, p. 35). Tib. Flavius Æneas lui-même a été prêtre d'Hécate (*Bull. de Corr. hellén.*, XI, p. 153).

L. 6. Une formule consacrée, très-souvent reproduite, revient uniformément, pour caractériser le prêtre qui s'est acquitté de ses fonctions au contentement de tous. C'est celle-ci: ἱερατεύσας εὐσεβῶς μὲν πρὸς τοὺς θεοὺς, φιλοτείμως δὲ πρὸς τοὺς ἀνθρώπους. En effet, les devoirs des prêtres sont doubles. L'entretien du temple, l'accomplissement des mystères, la célébration des fêtes, tels sont leurs devoirs envers les Dieux; la distribution des largesses, l'organisation des solennités populaires, telles sont leurs obligations envers les hommes.

L. 8. Zeus et Héra sont souvent associés dans les textes de Panamara.

L. 10 et sqq. L'entrée en charge du prêtre s'appelle ordinairement παρὰ ληψις τοῦ στεφάνου. Il est probable que, par fidélité à d'anciens usages, on lui discernait une couronne, comme signe d'investissement. Pour les dignitaires riches et avides de popularité, cette circonstance était une occasion de générosités et de largesses. En général, le prêtre inaugure ses fonctions par une gymnasiarchie. Autrement dit, il se charge de fournir l'huile pour les bains publics et pour les exercices gymnastiques.

L. 15. Le mot ἀνερχομένους répond exactement à la position du temple, dont les ruines sont situées sur une hauteur d'un accès difficile.

L. 20. La fête des Panamaréia durait dix jours. Elle est, pour le prêtre en charge, une occasion de libéralités. Nous voyons, dans nos inscriptions inédites, que les étrangers eux-

mêmes y avaient part. On distribuait de l'huile, des parfums, du blé, de la viande, de l'argent.

L. 17. Les prêtres avaient leur part dans les sacrifices. C'était leur gain ordinaire et leur bénéfice professionnel. Flavius Æneas en a fait remise aux fidèles.

L. 15. Nous trouvons ailleurs la forme ἀπέδωκεν πάση τύχη τὰ ἀνενεγθέντα τῷ θεῷ δεῖπνα.

L. 22. Æneas ne se contente pas de faire servir des repas à la Panégyrie. Il laisse prendre, à ceux qui s'en vont, des mets en abondance. Ce détail est précisé, dans une autre inscription, par les termes suivants: ἔδωσαν δὲ καὶ ταῖς δημοθονιάσις πᾶσιν τοῖς ἀπελθοῦσιν ἀποφόρητα δεῖπνα (des repas qu'on peut emporter).

L. 39. συμφιλοτιμοῦμαι signifie: «s'associer à une œuvre glorieuse». Les συμφιλοτιμούμενοι sont des espèces de collaborateurs qui aident le prêtre dans l'organisation des fêtes, et qui prennent, dans les solennités, leur part de dépenses et d'honneur. Le mot συμφιλοτιμοῦμαι est parfois remplacé par d'autres locutions qui en précisent le sens. Nous trouvons, par exemple συννευσεβεῖν, συμφιλοδοξεῖν, συνθηρησκεύειν.

Il est naturel de retrouver dans la catégorie des συμφιλοτιμούμενοι, la famille même du prêtre. L'éclat d'une prêtrise mémorable restait dans le souvenir du public; la famille tout entière en profitait. Dans les inscriptions de Panamara, nous voyons figurer parmi ces collaborateurs du prêtre, le père, la mère, l'épouse, l'oncle, la tante, le beau-frère, les enfants, les petits-enfants. Les parents, à tous les degrés, y sont représentés, même les parents par alliance. Quand le prêtre et la prêtresse sont mari et femme, ils associent généralement leurs enfants à leurs charges sacrées. La collaboration des enfants et des petits-enfants ne devait pas être bien effective. Visiblement, dans ce cas, c'était une fiction pieuse, une façon d'attirer sur ceux que l'on aimait, les bénédictions divines.

Dans le cas particulier qui nous occupe, la famille tout entière est groupée autour du prêtre en fonctions. Tib. Flavius Æneas a pour associés son père Flavius Théophanès, son beau-

père Flavius Jason, son oncle Flavius Léon, sa sœur Flavia Mamalon, son gendre Flavius Æneas, ses enfants Tatios, Théophanès et Jason, ses petits-enfants Æneas et Phaidros.

Nous allons voir Théophanès et Jason, en possession de la prêtrise de Zeus Panamaros.

2. *Stèle de Tib. Flavius Théophanès.*

Grande stèle. Longueur 0,49; Hauteur du champ 0,79; de la partie écrite sur la corniche de la stèle 0,11. — C.E.

ΑΤΟΡΟΚΑΙΣΑΡΟΣΜΑΡΚΟΥΑΥΡΗΛΙΟΥΑΝ  
 ΤΩΝΙΝΟΥΣΕΒΑΣΤΟΥΑΡΜΕΝΙΑΚΟΥ  
 ΙΕΡΕΥΣΕΖΙΕΡΕΩΝΚΑΙΠΡΟΓΟΝΩΝΑΝΩΘΕΝ  
 ΕΞΕΠΑΓΓΕΛΙΑΣΕΝΚΟΜΥΡΙΩ.ΤΒ.ΦΛ.ΤΒ.ΦΛ.ΑΙΝΕΙ  
 5 ΟΥΥΙΟΣΚΥΡΕΙΝΑΘΕΟΦΑΝΗΣ.ΙΕ.ΙΕΡΑΤΕΥΣΑΣΕΥ  
 ΣΕΒΩΣΜΕΝΠΡΟΣΤΟΥΣΘΕΟΥΣΤΟΝΔΙΑΤΟΝΠΑΝΗ  
 ΜΕΡΟΝΚΑΙΤΗΝΗΡΑΝΦΙΛΟΤΕΙΜΩΣΔΕΔΙΟΛΟΥ  
 ΤΟΥΕΝΙΑΥΤΟΥΕΣΤΙΑΣΑΣΠΟΛΥΤΕΛΩΣΠΑΝΤΑΣ  
 ΤΟΥΣΑΝΙΟΝΤΑΣΙΣΤΟΙΕΡΟΝΑΠΟΔΟΥΣΔΕΚΑΙ  
 10 ΤΑΔΕΙΠΝΑΚΑΙΤΑΙΕΡΑΓΥΜΝΑΣΙΑΡΧΗΣΑΣΔΕ  
 .ΑΙΤΗΝΤΕΤΡΑΔΑΠΑΡΑΛΑΜΒΑΝΩΝΤΟΝΘΕΟΝ  
 . . ΙΤΑΣΤΗΣΕΟΡΤΗΣΤΩΝΠΑΝΑΜΑΡΕΙΩΝ.  
 . . .ΑΣΔΕΚΑΠΑΣΗΗΛΙΚΙΑΑΔΙΑΛΕΙΠΤΩΣΚΑΙ  
 . . ΚΤΟΣΚΑΙΗΜΕΡΑΣΘΕΙΣΔΡΑΚΤΩΤΟΕΛΑΙΟΝ  
 15 .ΑΙΕΠΑΛΕΙΜΜΑΤΑΕΝΤΟΙΣΓΥΜΝΑΣΙΟΙΣ  
 \_ΠΙΤΕΛΕΣΑΣΔΕΚΑΙΤΟΚΟΜΥΡΙΟΝΚΑΙΤΑΜΥ  
 ΣΤΗΡΙΑΕΥΣΕΒΩΣΚΑΙΠΑΣΙΝΚΑΙΕΝΤΩΚΟΜΥ  
 ΡΙΩΠΟΛΕΙΤΑΙΣΚΑΙΖΕΝΟΙΣΚΑΙΔΟΥΛΟΙΣΑ  
 ΦΘΟΝΩΣΟΙΝΟΝΠΑΡΑΣΧΩΝΤΑΙΣΔΥΣΙΝΗΜΕ  
 20 ΡΑΙΣΠΟΙΗΣΑΣΔΕΚΑΙΣΚΗΝΑΣΙΣΤΟΝΤΟΠΟΝ  
 .ΡΟΣΚΑΤΑΓΩΓΗΝΤΩΝΑΝΘΡΩΠΩΝΚΑΙΤΗΝ  
 ΑΛΛΗΝΠΑΡΑΣΚΕΥΗΝΘΕΙΣΔΕΚΑΙΕΝΤΗΘ  
 ΔΩΠΑΣΗΗΛΙΚΙΑΓΛΥΚΥΝΤΕΚΑΙΟΙΝΟΝΑΔΙ  
 ΑΛΕΙΠΤΩΣΔΟΥΣΔΕΚΑΙΙΕΣΙΤΩΝΙΟΝΤΟΙΣΠΟ  
 25 ΛΕΙΤΑΙΣΔΗΝΑΡΙΑΜΥΡΙΑΔΙΑΤΗΝΕΑΥΤΟΥ

ΜΕΓΑΛΟΦΡΟΣΥΝΗΗΚΑΙΤΗΝΠΡΟΣΤΗΝΠΑ  
 ΤΡΙΔΑΕΥΝΟΙΑΝΤΕΙΜΗΕΑΣΔΕΚΑΙΟΥΣΗΘΕ  
 ΛΗΣΑΝΟΙΠΟΛΕΙΤΑΙΚΑΙΠΑΝΤΑΠΡΑΞΑΣΑ  
 ΞΙΩΣΤΟΥΓΕΝΟΥΣΚΑΙΤΗΕΤΩΝΠΡΟΓΟΝΩΝ  
 30 ΔΟΞΗΣ.ΚΑΙΤΟΙΤΟΥΚΑΙΡΟΥΠΕΡΙΤΟΥΣΚΑΡ  
 ΠΟΥΣΠΑΝΤΑΣΚΑΙΠΕΡΙΤΑΑΛΛΑΤΕΙΜΩΡΙΑΝ  
 ΕΧΟΝΤΟΣΣΥΜΦΙΛΟΤΕΙΜΗΕΑΜΕΝΩΝΑΥ  
 ΤΩΤΗΕΤΕΤΗΘΕΙΔΟΣΚΑΙΣΥΝΙΕΡΕΙΑΣΤΟ  
 ΔΕΥΤΕΡΟΝΕΝΚΟΜΥΡΙΩΦΛ.ΜΑΜΑΛΟΥ  
 35 ΚΑΙΤΗΕΜΗΤΡΟΣΦΛ.ΠΑΥΛΕΙΝΗΣΚΑΙΤΟΥ  
 ΑΔΕΛΦΟΥ.ΦΛ.ΙΑΣΟΝΟΣ

[Αὐτοκρ]άτορος Καίσαρος Μάρκου Αὐρηλίου Ἀντωνίνου Σεβαστοῦ Ἀρμενιοῦ.

Ἱερεὺς ἐξ ἱερέων καὶ προγόνων ἄνωθεν  
 ἐξ ἐπαγγελίας ἐν Κομυρίῳ Τβ. Φλ. Τβ. Φλ. Αἰνεί-

- 5 ου υἱὸς Κυρεῖνα Θεοφάνης, Ἱε. ἱερατεύσας εὐσεβῶς μὲν πρὸς τοὺς θεοὺς, τὸν Δία τὸν Πανήμερον καὶ τὴν Ἥραν, φιλοτειμῶς δέ, δι' ὅλου τοῦ ἐνιαυτοῦ, ἐστιάσας πολυτελῶς πάντας τοὺς ἀνιόντας ἰς τὸ ἱερόν, ἀποδοὺς δὲ καὶ
- 10 τὰ δεῖπνα καὶ τὰ ἱερά, γυμνασιαρχήσας δὲ καὶ τὴν τετράδα παραλαμβάνων τὸν θεόν, καὶ τὰς τῆς ἑορτῆς τῶν Παναμαρείων [ἡμέρ]ας δέκα πάση ἡλικίᾳ ἀδιαλείπτως καὶ νυκτὸς καὶ ἡμέρας θεῖς δρακτῶ τὸ ἔλαιον
- 15 καὶ ἐπαλείμματα ἐν τοῖς γυμνασίοις, ἐπιτελέσας δὲ καὶ τὸ Κομύριον καὶ τὰ μυστήρια εὐσεβῶς καὶ πᾶσιν καὶ ἐν τῷ Κομυρίῳ πολεῖταις καὶ ξένοις καὶ δούλοις ἀφθόνως οἶνον παρασχὼν ταῖς δυσὶν ἡμέραις, ποιήσας δὲ καὶ σκηναὺς ἰς τὸν τόπον
- 20 πρὸς καταγωγὴν τῶν ἀνθρώπων καὶ τὴν ἄλλην παρασκευὴν, θεῖς δὲ καὶ ἐν τῇ ὁδῷ πάση ἡλικίᾳ γλυκύν τε καὶ οἶνον ἀδιαλείπτως, δοὺς δὲ καὶ ἰς σιτωνίων τοῖς πο-

- 25 λείταις δηνάρια μυρία διὰ τὴν ἑαυτοῦ  
 μεγαλοφροσύνην καὶ τὴν πρὸς τὴν πα-  
 τρίδα εὐνοίαν, τειμήσας δὲ καὶ οὓς ἠθέ-  
 λησαν οἱ πολεῖται, καὶ πάντα πράξας ἀ-  
 ζίως τοῦ γένους καὶ τῆς τῶν προγόνων
- 30 δόξης, καίτοι τοῦ καιροῦ περὶ τοὺς καρ-  
 πούς πάντας καὶ περὶ τὰ ἄλλα τειμωρίαν  
 ἔχοντας, συμφιλοτειμησαμένων αὐ-  
 τῶ τῆς τε τηθείδος καὶ συνιερείας τὸ  
 δεύτερον ἐν Κομυρίῳ Φλ. Μαμάλου
- 35 καὶ τῆς μητρὸς Φλ. Παυλείνης καὶ τοῦ  
 ἀδελφοῦ Φλ. Ἰάσονος.

L. 1-2. La mention de Marc-Aurèle donne, d'une manière approximative, la date de l'inscription. Elle est postérieure à l'année 164, dans laquelle Marc-Aurèle reçut le titre d'Arméniaque.

L. 3. Le titulaire a soin de faire ressortir la noblesse et l'ancienneté de sa race. Nous notons ailleurs, dans nos inscriptions inédites, les formules suivantes : ἱερεὺς ἐξ ἱερέων καὶ προγόνων ; — ἱερεὺς ἐξ ἱερέων καὶ προγόνων ἄνωθεν ; — ἱερεὺς ἐκ γένους (1).

L. 4. La formule ordinaire est : ἐν Κομυρίοις. Les Komyria sont une fête locale. Tib. Flavius Théophanès a été chargé de la célébrer, pendant l'année de son exercice.

Deux textes, très-courts et peu explicites, peuvent nous renseigner sur l'étymologie de ce mot : Lycophon, 459 : καταιθων θύσθλα Κωμύρω Λέων ; — Tzétzès : Κώμυρος ὁ Ζεὺς ἐν Ἀλικαρνασσῶ τιμᾶται. Κώμυρος est peut-être le nom du Dieu qui a été ensuite identifié avec le Zeus des Grecs. Ce nom a pu devenir une épithète du dieu Carien hellénisé.

Les Komyria étaient une fête de Zeus qui durait vraisemblablement deux jours (Voy. I. 19 : ταῖς δυσὶν ἡμέραις). A cette occasion une procession quittait Stratonicee, et se mettait en

(1) Cf. *Bull. de Corr. hellén.*, V, p. 186-187 ; — *C. I. G.*, 2720, 2721 ; *Bull. de Corr. hellén.*, XI, p. 29.

marche par les chemins de montagnes qui séparent Panamara de la métropole. C'est ainsi qu'on explique que les largesses sacerdotales aient été faites ἐν τῇ ὁδῷ (l. 22).

L. 7-8. La formule δι' ὅλου τοῦ ἐνιαυτοῦ indique que la prétrise était annuelle.

L. 11. L'expression παράληψις τοῦ στεφάνου est remplacée ici par la formule παράληψις τοῦ θεοῦ. Quand le prêtre entrait en charge, on lui remettait la statue du Dieu, et c'est probablement alors qu'il prenait la couronne comme insigne du sacerdoce.

L. 14. Sur le sens du mot δρακτῶ, Voy. Waddington, *Inscr. d'Asie Mineure*, 1602.

L. 16. Le Κομύριον est le sanctuaire particulier de Zeus Κομύριος. Dans l'inscription suivante, nous lisons: τὰ μυστήρια τοῦ Κομυρίου. Il est probable qu'on célébrait des mystères dans le Κομύριον. C'est à ces mystères que se rapportent les lettres d'invitation, adressées par le prêtre; nous les publierons prochainement.

L. 19-20. Le prêtre fait dresser des tentes pour les gens qui sont venus à la fête.

Un des nombreux règlements édictés dans l'inscription d'Andanie est relatif aux tentes dressées pour les fidèles. Les idées religieuses des Grecs n'admettaient pas que l'on pût construire une habitation permanente dans les limites de l'enceinte sacrée. D'ailleurs, la foule nombreuse des fidèles accourus de toutes parts n'aurait pu y trouver un logement suffisamment étendu. Dans ces conditions, il fallait camper. Cf. Foucart, *Inscr. du Péloponnèse*, 161, Waddington, 36.

On a remarqué à Epidaure un témoignage curieux de la transformation de cet usage ancien. Antonin fit élever, le premier, des habitations permanentes autour du temple d'Apolon Maléatas (1). Or, par respect pour la tradition, on garda à ces constructions en pierre le nom de σκηνά (2).

L. 22-23. Il y avait probablement une voie sacrée entre

(1) Pausanias, II, XXVII, 6, 7.

(2) Le Bas et Foucart, 147 b.



Stratonicee et Panamara, comme entre Milet et les Branchides, Mylasa et Labranda.

L. 31. Le titulaire tient à noter que le mauvais état des récoltes n'a diminué en rien l'abondance de ses largesses. Les prêtres de Panamara négligent rarement l'occasion de se donner à eux mêmes ce témoignage de satisfaction.

L. 34 sqq. Nous voyons reparaître les personnages déjà mentionnés dans l'inscription précédente. Paulina, mère du prêtre, a assisté son fils dans l'exercice de sa charge; Flavia Mamalon, tante de Théophanès a été prêtresse avec lui. On était généralement prêtre avec sa femme. C'était le cas le plus fréquent. D'autres, toutefois, exercent les liturgies sacrées avec leur mère, leur sœur, leur tante ou leur bru (1). A Lagina, dans certains cas assez rares, la prêtresse appartient à une autre famille ou à un autre bourg (2).

Jason, cité ici parmi les *συνφιλοτιμούμενοι* de son frère, devient prêtre à son tour.

### 3. Stèles de Jason et de Statilia.

Grande stèle. L. 0,51; H. 1,19; Ep. 0,41. — C.E.

ΙΕΡΕΥΣΕΞΙΕΡΕΩΝΚΑΙΠΡΟΓΟΝΩΝ  
 ΕΞΕΠΑΓΓΕΛΙΑΣΕΝΚΟΜΥΡΙΟΙΣΤΒ.ΦΛ.  
 ΤΒ.ΦΛ.ΑΙΝΕΙΟΥΥΙΟΣΚΥΡΕΙΝΑ.ΙΑΣΩΝ.ΙΕ.ΙΕΡΕΙΑ.ΑΙΛ.  
 ΣΤΑΤΙΛΙΑ.ΑΙΛ.ΠΑΠΙΟΥΘΥΓΑΤΗΡΠΥΘΙΑΝΗ.ΙΕ.ΙΕΡΑΤΕΥ  
 5    ΣΑΝΤΕΣΕΥΣΕΒΩΣΜΕΝΠΡΟΣΤΟΥΣΘΕΟΥΣΤΟΝΔΙ  
 ΑΚΑΙΤΗΝΗΡΑΝΦΙΛΟΤΕΙΜΩΣΔΕΠΡΟΣΤΟΥΣ  
 ΑΝΘΡΩΠΟΥΣ                   ΠΑΡΑΛΑΜΒΑΝΟΝ  
           ΤΕΣΜΕΝΤΟΝΣΤΕ           ΦΑΝΟΝΤΟΥΘΕΟΥ  
 10    ΕΓΥΜΝΑΣΙΑΡΧΗΣΑΝΗΛΕΙΨΑΝΔΕ  
           ΚΑΙΤΗΑΝΘΩΣΤΟΥΘΕΟΥΠΑΝΔΗ  
           ΜΕΙΤΗΝΠΟΛΙΝΕΝΤΩΑΣΤΕΙΠΡΩ  
           ΤΟΙΚΑΙΤΑΣΤΗΣΕΟΡΤΗΣΔΕΤΩΝΠΑ

(1) *Inscript. inédites de Panamara.*

(2) Cf. *Bull. de Corr. hellén.*, XI, p. 36 sqq. — Newton, 101.

ΝΑΜΑΡΕΙΩΝ ΗΜΕΡΑΣ ΔΕΚΑ ΕΘΕΣΑΝ  
 ΕΝ ΤΟΙΣ ΓΥΜΝΑΣΙΟΙΣ ΕΛΛΑΙΟΝ ΔΡΑ  
 15 ΚΤΩ ΠΑΧΗΛΙΚΙΑ ΚΑΙ ΤΥΧΗ ΔΙΑΛΕΙ  
 ΠΤΩ ΣΚΑΙΝΥΚΤΟΣ ΚΑΙ ΗΜΕΡΑΣ ΚΑΙ  
 ΕΠΑΛΕΙΜΜΑΤΑ ΚΑΙ ΤΑΙΣ ΓΥΝΑΙΞΙ ΔΕ  
 ΠΑΣΑΙΣ ΕΔΟΣΑΝ ΕΛΛΑΙΟΝ ΕΝ  
 20 ΤΟΙΣ ΓΥΝΑΙΚΕΙΟΙΣ ΒΑΛΑΝΕΙΟΙΣ  
 ΕΣΤΙΑΣΑΝ ΔΕ ΠΑΝΤΑΣ ΤΟΥΣ  
 ΑΝΙΟΝΤΑΣ ΙΣΤΟΙΕΡΟΝ ΔΙΑ ΠΑΝ  
 ΤΟΣ ΤΟΥ ΕΤΟΥΣ. ΑΠΕΔΟΣΑΝ ΔΕ  
 ΚΑΙ ΤΑ ΔΕΙΠΝΑ ΚΑΙ ΤΑ ΙΕΡΑ ΚΑΙ  
 25 ΤΑ ΤΗ ΣΤΡΑΠΕΖΗ ΣΔΙΚΑΙΑ ΔΙ  
 ΑΤΗΝ ΕΑΥΤΩΝ ΜΕΓΑΛΟΦΡΟΥ  
 ΝΗΝ ΕΠΕΤΕΛΕΣΑΝ ΔΕ ΚΑΙ ΤΑ ΜΥ  
 ΣΤΗΡΙΑ ΤΟΥ ΚΟΜΥΡΙΟΥ ΕΥΣΕΒΩΣ ΚΑΙ  
 ΤΟΙΣ ΜΕΝ ΑΝΔΡΑΣ ΙΝ ΕΝ ΤΩ ΚΟΜΥΡΙ  
 30 Ω ΔΕΙΠΝΑ ΠΑΡΕΣΧΟΝ ΚΑΤΑ ΤΡΙΚΛΕΙ  
 ΝΑΡΧΙΑΣ ΚΑΙ ΤΟΝ ΟΙΝΟΝ ΕΔΟΣΑΝ Α  
 ΦΘΟΝΩΣ ΠΟΛΕΙΤΑΙΣ ΖΕΝΟΙΣ ΔΟΥΛΟΙΣ  
 ΤΑΙΣ ΓΥΝΑΙΞΙ ΔΕ ΕΝ ΤΩ ΙΕΡΩ ΚΑΙ ΑΥ  
 ΤΑΙΣ ΠΑΡΕΣΧΟΝ ΟΙΝΟΝ ΠΛΕΙΣΤΟΝ ΤΑΙΣ  
 ΔΥΣΙΝ ΗΜΕΡΑΙΣ ΚΑΙ ΤΑ ΖΥΛΑ ΕΝ ΤΟΙΣ  
 35 ΔΥΣΙ ΤΟ ΠΟΙΣ ΕΘΕΣΑΝ ΔΕ ΚΑΙ ΕΝ ΘΩ ΔΩ  
 ΠΑΧΗΛΙΚΙΑ ΓΛΥΚΥΝΤΕ ΚΑΙ ΟΙΝΟΝ ΑΦΘΟΝΩΣ  
 ΕΔΟΣΑΝ ΔΕ ΚΑΙ ΤΟΙΣ ΠΟΛΕΙΤΑΙΣ ΞΜΥΡΙΑ

Ἱερεὺς ἐξ ἱερέων καὶ προγόνων  
 ἐξ ἐπαγγελίας ἐν Κομυρίοις Τβ. Φλ.  
 Τβ. Φλ. Αἰνείου υἱὸς Κυρεῖνα Ἰάσων, Ἱε. ἱέρεια Αἰλ.  
 Στατιλία Αἰλ. Παπίου θυγάτηρ Πυθιανή, Ἱε. ἱερατεύ-  
 5 σαντες εὐσεβῶς μὲν πρὸς τοὺς θεοὺς, τὸν Δί-  
 α καὶ τὴν Ἥραν, φιλοτείμως δὲ πρὸς τοὺς  
 ἀνθρώπους παραλαμβάνον-  
 τες μὲν τὸν στέφανον τοῦ θεοῦ,  
 ἐγυμνασιάρχησαν, ἤλειψαν δὲ  
 10 καὶ τῇ ἀνόδῳ τοῦ θεοῦ πανδη-

- 15            μεί τὴν πόλιν ἐν τῷ ἄστει πρῶ-  
               τοι καὶ τὰς τῆς ἐορτῆς δὲ τῶν Πα-  
               ναμαρείων ἡμέρας δέκα ἔθεσαν  
 20            ἐν τοῖς γυμνασίοις ἔλαιον δρα-  
               κτῷ πάσῃ ἡλικίᾳ καὶ τύχῃ ἀδιαλεί-  
               πτως καὶ νυκτὸς καὶ ἡμέρας καὶ  
               ἐπαλείμματα καὶ ταῖς γυναῖξι δὲ  
 25            πᾶσαις ἔδωσαν ἔλαιον ἐν  
               τοῖς γυναικείοις βαλανείοις,  
 30            ἐστίασαν δὲ πάντας τοὺς  
               ἀνιόντας ἰς τὸ ἱερόν διὰ παν-  
               τὸς τοῦ ἔτους, ἀπέδωσαν δὲ  
               καὶ τὰ δεῖπνα, καὶ τὰ ἱερὰ καὶ  
 36            τὰ τῆς τραπέζης δίκαια δι-  
               ὰ τὴν ἑαυτῶν μεγαλοφροσύ-  
               νην, ἐπετέλεσαν δὲ καὶ τὰ μυ-  
               στήρια τοῦ Κομυρίου εὐσεβῶς καὶ  
               τοῖς μὲν ἀνδράσιν ἐν τῷ Κομυρί-  
 30            φ δεῖπνα παρέσχον κατὰ τρικλει-  
               ναρχίας καὶ τὸν οἶνον ἔδωσαν ἀ-  
               φθόνως πολεΐταις, ξένοις, δούλοις,  
               ταῖς γυναῖξι δὲ ἐν τῷ ἱερῷ καὶ αὐ-  
               ταῖς παρέσχον οἶνον πλεῖστον ταῖς  
 36            δυσὶν ἡμέραις, καὶ τὰ ξύλα ἐν τοῖς  
               δυσὶ τόποις, ἔθεσαν δὲ καὶ ἐν τῇ ὁδῷ  
               πάσῃ ἡλικίᾳ γλυκύν τε καὶ οἶνον ἀφθόνως,  
               ἔδωσαν δὲ καὶ τοῖς πολεΐταις \* μυρία.

L. 10. L'expression ἄνοδος τοῦ θεοῦ est remplacée, dans certains cas, par ἀνάβασις τοῦ θεοῦ. La « Montée du Dieu » devait être une des cérémonies principales. Dans la procession qui venait de Stratonicee à Panamara, on portait la statue du Dieu, qui semblait alors « monter à son sanctuaire ». Dans l'antiquité, la promenade de l'idole divine est l'accompagnement de presque toutes les fêtes. A Ephèse, pendant les fêtes d'Artemis, on promenait, en chantant des hymnes, l'effigie de la

Déesse (1). A Athènes, pendant les Dionysies, l'antique statue de bois apportée d'Eleuthères partait du temple situé au S.E. de l'Acropole, pour visiter un autre de ses sanctuaires, voisin de l'Académie. Dans sa marche, elle était accompagnée de la cité tout entière, prêtres, magistrats, cavaliers, citoyens, rangés par tribus et par dèmes (2).

L. 10. πανδημεί indique que les largesses ont été distribuées à tous les citoyens, sans distinction de classe.

L. 11. ἐν τῷ ἄστει signifie « dans la ville de Stratonicee ». Remarquons ici que Jason et Statilia innovent. Ils inventent une largesse nouvelle. *Les premiers*, ils distribuent de l'huile, dans la ville, pour l'usage des bains publics, à l'occasion de la « Montée du Dieu ». Ce détail pourra nous servir à dater quelques autres textes.

L. 14 et sqq. Pendant les dix jours des Panamareia, Jason et Statilia ont distribué de l'huile pour les gymnases et pour les bains des femmes.

Il n'est guère probable que les constructions dont il est ici question aient appartenu à Panamara. Il faut sans doute les attribuer à Stratonicee. Nous aurons l'occasion de signaler encore d'autres édifices, mentionnés dans nos textes. Il faut noter ici la distinction établie entre les bains des femmes et ceux des hommes.

L. 24. Les prêtres avaient le droit de prélever une part sur les viandes du sacrifice. Cf. Hésychius: Θεομορία· ὃ λαμβάνουσιν οἱ ἱερεῖς κρέας, ἐπειδὴν θύηται.

L. 26 et sqq. On fait servir les repas aux hommes d'une part, et aux femmes de l'autre, dans des locaux différents. Le titulaire insiste particulièrement sur la grande quantité de vin qu'il a fait distribuer.

L. 29. Les habitants de Stratonicee ont adopté l'usage romain du triclinium.

(1) Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 36.

(2) Foucart, *Sur l'authenticité de la loi d'Evégoros*. *Revue de Philologie*, tome I, p. 176. — Cf. Pausanias, I, 29.

L. 35. Par *δυσὶ τόποις* il faut entendre la ville de Stratonicée et l'enceinte sacrée de Panamara.

Cette inscription n'a pas suffi à Tib. Flavius Jason. Pour mieux assurer le souvenir de sa piété, il a consacré encore les stèles suivantes.

4. — Longueur 0,43; Hauteur du haut de la stèle 0,195 (0,105 et 0,09); du champ 0,755. — C.E.

ΕΞ Ζ Α Κ Ο Ρ Ω Ν Ζ Α Κ Ο Ρ Ο Ε Φ Ι  
 Λ Ο Τ Ε Ι Μ Ο Ε Τ Ε Ε Κ Φ Ι Λ Ο Τ Ε Ι  
 Μ Ω Ν · Α Ι Ν Ε Ι Ο Υ Μ Ε Γ Α Λ Ο Υ Κ Α Ι  
 Π Α Υ Λ Ε Ι Ν Η Ε Φ Ι Λ Ο Υ Ι Ο Ε · Ζ Η Ν Ι  
 5 Π Α Ν Η Μ Ε Ρ Ι Ω Υ Π Α Τ Ω Μ Ε Γ Α  
 Θ Υ Μ Ο Σ Ι Α Ε Ω Ν · Α Μ Μ Ι Γ Α Π Υ Θ Ι  
 Α Ν Η Π Ε Ρ Ι Κ Α Λ Λ Ε Ι Τ Η Ε Υ Ν Ο  
 Μ Ε Υ Ν Ω · Ε Π Τ Α Ε Τ Η Φ Ι Λ Ο Τ Ε Ι  
 Μ Α Κ Ο Μ Υ Ρ Ι Α Θ Υ Μ Α Τ Ε Ρ Ε Ξ Ε Ν  
 10 Δ Α Ι Τ Α Σ Ι Ε Α Ε Π Α Ρ Ε Χ Ω Ν  
 Ζ Η Ν Ο Ε Β Ο Υ Λ Α Ι Σ Ι Ν Ι Α Ε Ω Ν ·  
 Ε Υ Μ Φ Ι Λ Ι Η Τ Η Θ Η Κ Α Ι Μ Η Τ Ε  
 Ρ Ι Κ Α Ι Ε Υ Ν Ο Μ Α Ι Μ Ω · Μ Η Τ Ε  
 Ρ Ι Π Α Υ Λ Ε Ι Ν Η Ι Κ Α Ι Μ Α Μ Α Λ Ω  
 15 Ε Υ Φ Ρ Ο Ν Ι Τ Η Θ Η Ι · Θ Ε Ο Φ Α  
 Ν Ε Ι Τ Ε Κ Α Ε Ι Γ Ν Η Τ Ω Ι Ζ Α Κ Ο  
 Ρ Ω Τ Ο Π Ρ Ι Ν Α Γ Ν Ω Ι · Δ Ω Κ Ε Ν  
 Ε Η Π Α Τ Ρ Α Δ Η Ν Α Ρ Ι Α Μ Υ  
 Ρ Ι Α Ι Α Ε Ω Ν · Α Ξ Ι Α Π Ρ Ο Γ Ο  
 20 Ν Ω Ν Η Δ Ε Γ Ε Ν Ο Υ Σ Τ Ε  
 Λ Ω Ν Τ Α Π Α Ν Τ Α

Ἐξ Ζακόρων Ζάκορος, φιλότειμός τε ἐκ φιλοτείμων,  
 Αἰνείου μεγάλου καὶ Παυλείνης φίλος υἱός,  
 Ζηνὶ Πανημερίῳ ὑπάτῳ μεγάλθυμος Ἰάσων,  
 Ἄμμυγα Πυθιανῇ περικαλλεῖ τῇ συνομεύων,  
 5 Ἐπτα ἔτη φιλότειμα Κομύρια θύματ' ἔρεξεν,

- Δαιτὰς ἴσας παρέχων Ζηνὸς βουλαῖσιν Ἴάσων,  
 Σὺμ φιλή τήθη καὶ μητέρι, καὶ συνομαίμω,  
 Μητέρι Παυλείνηι καὶ Μαμάλω εὐφρονη τήθηι,  
 Θεοφάνει τε κασιγνήτῳ Ζακόρῳ τὸ πρὶν ἀγῶνι,  
 10 Δώκεν ἐγὼ πάτρῃ δηνάρια μυρία Ἴάσων,  
 Ἄξια προγόνων ἠδὲ γένους τελῶν τὰ πάντα.

«Zacore, fils de zacores, zélé parmi les zélés, fils chéri du grand Æneas et de Paulina, le magnanime Jason, en l'honneur de Zeus Panémérios, Très-Haut, de concert avec Pythiané, sa belle épouse, pendant sept ans, a sacrifié avec zèle, dans les Komyria; inspiré par Zeus, il a donné des repas bien répartis, lui Jason, avec sa chère tante, sa mère et son frère. Sa mère se nommait Paulina; sa tante était la prudente Mamalon; son frère était Théophanès, qui fut autrefois un zacore au cœur pur. Il a donné à sa patrie dix mille deniers, lui Jason. Il s'est acquitté de tout d'une manière digne de ses ancêtres et de sa race».

Cette inscription métrique est d'une poésie contestable et d'une facture pénible.

L. 1. L'interprétation du mot *ζάκορος* présente ici quelques difficultés. Ce titre ne figure point parmi les qualifications officielles mentionnées dans nos textes. C'est peut-être un synonyme poétique du mot *ιερεύς* (1).

L. 5. Il est difficile de supposer que Flavius Jason ait été prêtre à sept reprises différentes. Ceux qui ont exercé cette charge le plus souvent, n'ont pas dépassé cinq fois. Le chiffre de sept années s'applique peut-être à la période pendant laquelle il a rempli des fonctions religieuses avec des titres divers.

L. 7. Jason tient à mentionner les membres de sa famille qui l'ont assisté dans ses fonctions. Il cite sa tante Mamalon,

(1) Sur le rôle ordinaire du *zacore* dans les cultes antiques, Voy. Paul Girard, *L'Asclépieion d'Athènes*, p. 27-29. — Jules Martha, *Les Sacerdotes Athéniens*, p. 95.

sa mère Paulina, son frère Théophanès. Il ressort de ce texte, que Théophanès a été « zacore » avant Jason.

5.—Stèle. Longueur 0,33; Hauteur du champ 0,32.—C.E.

Δ Ι Ι Π Α Ν Α Μ Α Ρ Ω Κ Α Ι  
 Η Ρ Α Τ Ε Λ Ε Ι Α . Τ Ι Β Φ Λ Α .  
 Ι Α Σ Ω Ν Κ Α Ι Α Ι Λ . Σ Τ Α Τ Ι  
 Λ Ι Α Π Υ Θ Ι Α Ν Η Ι Ε Ρ Α Τ Ε Υ  
 Ε Α Ν Τ Ε Ε Ν Κ Ο Μ Υ Ρ Ι  
 Ο Ι Ε Ζ Ε Π Α Ν Γ Ε Λ Ι  
 Α Σ Ε Υ Σ Ε Β Ω Ε Μ Ε Ν Π Ρ Ο Σ  
 Τ Ο Υ Σ Θ Ε Ο Υ Σ Φ Ι Λ Ο Τ Ε Ι  
 Μ Ω Ε Δ Ε Κ Α Ι Π Λ Ο Υ Σ Ι Ω Ε  
 Π Ρ Ο Σ Τ Ο Υ Σ Α Ν Θ Ρ Ω Π Ο Υ Σ  
 Χ Α Ρ Ι Σ Τ Η Ρ Ι Ο Ν Α Ν Ε Θ Ε Σ Α Ν

Δι Παναμάρω και  
 Ἡρᾶ Τελείῃ Τιβ. Φλα.  
 Ἰάσων και Αἰλ. Στατι-  
 λία Πυθιανή, ιερατεύ-  
 σαντες ἐν Κομυρί-  
 οῖς ἐξ ἐπαγγελί-  
 ας, εὐσεβῶς μὲν πρὸς  
 τοὺς θεοὺς, φιλοτεί-  
 μως δὲ και πλουσίως  
 πρὸς τοὺς ἀνθρώπους,  
 χαριστήριον ἀνέθεσαν

6. — Sur un petit édicule à fronton. Longueur maximum 0,61; Hauteur des cinq premières lignes 0,08; de la cinquième à la fin de la 6<sup>me</sup>; 0,06; de la partie sans lettres 0,44. — L'espace vide, entre les lettres, est occupé par un léger relief circulaire. — C.E.

Δ Ι Ι	Π Α
Ν Α Μ Α	Ρ Ω Κ Α Ι
Η Ρ Α . Ι Ε Ρ Ε Υ Σ	Ε Ν Κ Ο Μ Υ Ρ Ι
Ω . Τ Ι Β Φ Λ Ι Α Σ Ω Ν	Α Ι Ν Ε Ι Α Σ . Ι Ε Ρ Ε Ι
Α Α Ι Λ . Σ Τ Α Τ Ι Λ Ι Α Π Υ Θ Ι Α Ν Η Τ Ο Ν	Ε Α Ρ Α Π Ι Ν Κ Α Ι

.. Ν Ε Ι Σ Ι Ν Κ Α Ι Τ Ο Ν Ν Ε Ω Ν Α Υ Τ Ω Ν Κ Α Ι Τ Ο Ν Β Ω Μ Ο Ν Κ Α Θ Ι Ε Ρ Ω Σ Α .

Δι Παναμάρω και Ἡρᾶ, ιερεὺς ἐν Κομυρίῳ Τιβ. Φλ. Ἰάσων Αἰνείας, ἰέρεια Αἰλ. Στατιλία Πυθιανή τὸν Σάραπιν και [τὴν] Εἶσιν και τὸν νεῶν αὐτῶν και τὸν βωμὸν καθιέρωσα[ν].

Il y avait à Stratonicee un Sérapéum, dont il reste des rui-

nes assez importantes. L'édit de Dioclétien, copié par M. Waddington, était gravé sur le mur de cet édifice. Les Stratoniécéens consultèrent, un jour, l'oracle de Zeus Panamaros, sur l'ordre de Sérapis (Le Bas et Waddington, n° 518).

7. — Stèle. Une cavité a été ménagée, à la face postérieure. Long. 0,16. Haut. de la base 0,09; du champ, 0,11. — C.E.

Ε Π Ι Ε Ρ Ε Ω Σ Τ Ι Β Φ Λ Α		Ἐπὶ ἱερῶς Τιβ. Φλα.
Α Ι Ν Ε Ι Ο Υ Ι Α Σ Ο		Αἰνείου Ἰάσο-
Ν Ο Κ Κ Ο Μ Α Ι		νος, κόμαι
Χ Α Ι Ρ Η Μ Ο Ν Ο Σ		Χαιρήμονος,
Α Γ Α Θ Ο Β Ο Υ Λ Ο Υ	5	Ἄγαθοβούλου,
Ι Ε Ρ Ο Κ Λ Ε Ο Υ Σ		Ἴεροκλέους,
Δ Ι Ο Ν Υ Σ Ι Ο Υ		Διονυσίου,
Η Ρ Α Κ Λ Ε Ι Δ Ο Υ		Ἡρακλείδου,
Μ Α Ν Τ Ι Θ Ε Ο Υ		Μαντιθέου,

L'inscription est une dédicace de chevelures. On plaçait dans le temple ou dans l'enceinte sacrée une petite stèle de pierre, ayant la forme d'un coffret grossièrement travaillé. Une ouverture était pratiquée à la face supérieure ou postérieure de la stèle. Dans cette cavité, close parfois par une mince plaque de marbre, soigneusement adaptée dans une rainure, on plaçait la chevelure consacrée. Puis, sur un champ rectangulaire, ménagé entre deux corniches sommairement taillées, on gravait l'inscription votive. Nos recherches ont mis au jour un nombre considérable de ces stèles. L'inscription gravée sur le cartouche contient d'abord, en général, la mention du prêtre en charge. La prêtresse est rarement nommée. La stèle ne contient parfois qu'une seule chevelure. Plus souvent, comme c'est le cas ici, elle sert à plusieurs fidèles qui inscrivent leurs noms à la suite.

Ce n'est pas la première fois que la consécration des chevelures apparaît comme une pratique pieuse, dans l'histoire des religions antiques. Nous voyons dans l'Iliade (XXIII, 141),



que Pélée consacre sa chevelure au Sperchius. Dans Eschyle (*Choéphores*, 6) Oreste fait la même offrande au fleuve Inachus, et plus tard à son père Agamemnon. Cf. Pausanias, I, 43, 4; — II, 11, 321, — VIII, 23, 141; — Plutarque, *Thésée* § 5; — Diphilos, *Poetarum comic. graec. fragm.* Ed. Bothe, p. 663; — Himérius, *Orat.* XXIII, 7.

Le témoignage le plus instructif est celui de Lucien. Voici ce qu'il nous rapporte au sujet du temple de la Déesse Syrienne (1). « On laisse croître les cheveux des enfants, depuis leur naissance, pour les consacrer aux Dieux; dans le temple, on les leur coupe; on les dépose dans des vases d'argent, et quelquefois d'or, qu'on attache avec des clous; on inscrit le nom de chaque enfant sur le vase, et l'on s'en va. Il y a encore, dans le temple, mes cheveux et mon nom ».

Les détails matériels de la consécration, — la mise de la chevelure dans un vase disposé à cet usage, l'inscription votive indiquant le nom du fidèle, — ressemblent d'assez près à ceux que nous signalons dans les stèles de Panamara.

GASTON DESCHAMPS. GEORGES COUSIN.



## NOTES DE GÉOGRAPHIE ANCIENNE

### I. LA VILLE D'ÆGÆ EN ÉOLIE.

Les textes anciens qui se rapportent à la petite place d'Ægæ en Éolie, sont assez nombreux (2); voici, parmi ces textes,

(1) *De Dea Syria*, 60.

(2) V. les renvois dans Wesseling, *In Synecd., comment.*, ap. Constant. Porphyrogénète, éd. de Bonn. III, p. 413; Pape, *Wörterbuch*, s. v.; Forbiger, *Handbuch der alten Geographie*, II, p. 156; Clerc, *Les Ruines d'Ægæ en Éolie*, *Bull. de Corr. hellén.*, X, p. 294 sqq.; Pottier et Reinach, *La Nécropole de Myrina*, I, p. 20.

ceux qui peuvent fournir quelques indications sur la position de la ville :

Scylax, *Peripl.*, 37, éd. Didot, § 98 : « Ὑπὲρ δὲ Κύμης ἐν μεσογείᾳ πόλις Ἑλληνίς ἐστὶν Αἰγαί ».

Strabon, XIII, 3, 5 : « Ταῖς δὲ νῦν Αἰολικαῖς πόλεσιν ἔτι καὶ τὰς Αἰγὰς προσληπτέον καὶ τὴν Τῆμον . . Ἰδρυνται δ' αἱ πόλεις αὗται κατὰ τὴν ὀρεινὴν τὴν ὑπερκειμένην τῆς τε Κυμαίας καὶ τῆς Φωκαέων καὶ Συμυρναίων γῆς, παρ' ἣν ὁ Ἑρμος ρεῖ· οὐκ ἄπωθεν δὲ τούτων τῶν πόλεων οὐδ' ἡ Μαγνησία ἐστὶν ἡ ὑπὸ Σιτύλῳ . . »

Suidas, *Lexic.*, s. v. Πόλλης : « Πόλλης, Αἰγίεὺς ἀπὸ Αἰγῶν τῆς Ἀσίας· κείται δὲ πλησίον Μαγνησίας καὶ Συμύρης ».

Pline l'Ancien, V, 32 : « Æolis . . : intus Ægæ, Attalia, Possidea, Neontichos, Temnos ».

Il résulte de ces données qu'Ægæ se trouvait dans la région montagneuse qui s'étend à l'Est du golfe Élaïtique et qui est comprise entre l'Hermus, la plaine Hyrcanienne et le Caïque. Mais dans quelle partie du massif éolien était-elle? Comme elle est, dans les textes anciens, assez souvent rapprochée de Cymé (1) ou de Myrina (2), on l'avait cherchée dans le voisinage de ces deux villes et on l'avait identifiée, d'abord avec Gusel-Hissar (3), puis, plus récemment (4), avec Nimroud-Kalessi. On a en effet découvert à Nimroud-Kalessi plusieurs monnaies d'Ægæ. Mais cet argument n'est pas décisif, et l'identification proposée soulève une grave objection : Ægæ, d'après Strabon et Suidas, n'était pas loin de Magnésie du Sipylye ; or, Nimroud-Kalessi est à une distance assez considérable de Magnésie. L'hypothèse en question n'est donc pas entièrement satisfaisante : il faut chercher ailleurs Ægæ.

Nous croyons avoir trouvé le véritable emplacement de cette ville. Au printemps dernier, nous avons exploré le pays qui

(1) Scylax, l. c. ; Thémistocle proscrit débarque à Cymé d'où il se rend à Ægæ, (Plutarque, *Thémist.*, 36).

(2) Etienne de Byzance, *Ethn.*, s. v. ; Pottier et Reinach, *La Nécropole de Myrina*, I, p. 20, n. 1.

(3) V. la carte de Kiepert.

(4) S. Reinach, *Bull. de Corr. hellén.*, V, p. 135 ; Clerc, *ibid.*, X, p. 294 ; Pottier et Reinach, *La Nécropole de Myrina*, l. c.

s'étend au nord de Magnésie. Notre attention avait été appelée sur le village de Sari-Tcham, où l'on avait découvert des inscriptions intéressantes, récemment publiées dans le *Bulletin* (1).

Sari-Tcham, qui ne figure pas sur la carte de Kiepert, se trouve à 5 heures de Magnésie, vers le N.E. C'est un village de 200 maisons, situé sur la lisière des collines qui forment la bordure orientale du massif éolien et qui délimitent à l'O. et au N. la plaine de Magnésie. Cette lisière, depuis l'endroit où elle s'écarte de l'Hermus, décrit une sorte d'arc de cercle dirigé du S.O. au N.E. ; puis, vers Sari-Tcham, elle court de l'O. à l'E., parallèlement au Sipyle, et lance à travers la plaine Hyrcanienne une arête montagneuse. Celle-ci se termine à la hauteur du coude que le Phrygius fait vers le S.O. pour aller se jeter dans l'Hermus. Si l'on traverse cette arête dans la direction du N.E., on atteint, à 3 h.  $\frac{1}{2}$  de Sari-Tcham, le village de Palamout que M. Fontrier identifie très heureusement avec Apollonis (2) et où nous avons en effet trouvé des monnaies portant la légende ΑΠΟΛΛΩΝΙΔΕΩΝ. A 4 h. de Sari-Tcham, vers le S.E., se trouve Papisli, l'ancienne Hyrcanis (3). De la hauteur où est Sari-Tcham, on aperçoit très distinctement les maisons de Papisli, à mi-côte, et les minarets de Magnésie, au pied du Sipyle qui apparaît entièrement à cette distance, et avec des formes d'une grande netteté.

En avant de Sari-Tcham, au S.S.O., se dresse un mamelon qui est séparé du village par un ravin et dont les flancs sont couverts de pins et d'oliviers. A l'O. du mamelon, sur une terrasse qui est en contre-bas du sommet, se voient quelques ruines : un grand piédestal, un angle de fronton, des blocs de corniche et d'entablement. Au S. du mamelon s'élève une col-

(1) Foucart, *Exploration de la plaine de l'Hermus par M. Aristote Fontrier*, XI, p. 79 sqq.

(2) Μουσειον και βιβλιοθήκη, V, p. 61 ; Foucart, *Bull. de Corr. hellén.*, XI, p. 85.

(3) V. pour cette identification Fontrier, Μουσειον και βιβλιοθήκη, V, p. 41 ; Foucart, *Bull. de Corr. hellén.*, XI, p. 92.

line plus basse encore que la terrasse; sur les pentes de cette colline, du côté qui regarde Magnésie, des paysans, en creusant la terre, ont mis à jour des monuments anciens d'une importance considérable: c'est d'abord une inscription émanant de l'un des Séleucides et confirmant le droit d'asile à un temple d'Artémis Persique (1); c'est ensuite une colonne où est gravée une dédicace à l'empereur Claude (2); nous-mêmes, nous avons relevé sur un entablement de pierre rosée, long de 2<sup>m</sup>.25, l'inscription suivante en lettres de 10 centimètres:

ΑΙΣΑΡΙΑΣΕΠΤΙ

Κ]αίσαρι Λ. Σεπτι[μίω Σεουήρω . .

Cette inscription était gravée sur un monument dédié à l'empereur Septime-Sévère. Au dire des paysans, il a été trouvé au même lieu une statuette d'or représentant un cavalier; nous n'avons pu savoir ce qu'elle était devenue. Il est probable que si l'on entreprenait là des fouilles régulières, elles donneraient de bons résultats; peut-être mettraient-elles au jour ce temple d'Artémis Persique dont l'existence nous est révélée par l'inscription citée plus haut.

A 20 minutes de là, vers l'O., au pied de cette lisière de collines qui limite le massif éolien, est le petit village de Halemly. Nous y avons vu, chez un paysan, un mufle de lion en pierre grise assez friable; ce mufle devait faire partie de la décoration d'un temple (3).

Les monuments divers que nous venons de signaler prouvent qu'il y avait, entre Sari-Tcham et Halemly, une ancienne ville et il n'est pas douteux que cette ancienne ville ne soit *Ægæ*. Nous avons en effet acheté à Halemly plusieurs monnaies autonomes d'*Ægæ* portant au droit la tête d'Apollon et

(1) Foucart, *Bull. de Corr. hellén.*, XI, p. 81. Le marbre est maintenant à Magnésie; mais, d'après les renseignements que nous avons recueillis, il provient de l'endroit dont nous parlons.

(2) *Ibid.*, p. 84. Cette colonne est encore à l'endroit où les paysans l'ont trouvée.

(3) Cf. Paris, *Bull. de Corr. hellén.*, XI, p. 54 sqq.

au revers la chèvre avec le mot ΑΙΓΑΕΩΝ. La découverte de ces monnaies ne serait pas à elle seule une raison convaincante pour identifier Ægæ avec les ruines de Sari-Tcham. Aussi notre hypothèse s'appuie-t-elle sur une inscription que nous avons copiée près de Sari-Tcham, à Mafoullar-Keuï, et qui contient deux fois le nom d'Ægæ. La voici :

E. — *Mafoullar-Keuï*. — A 10<sup>m</sup>. à l'E. du hameau. Dalle de marbre blanc, à moulure, encastrée dans le tympan d'une fontaine, au bord du chemin qui descend à Sari-Tcham. Petites lettres :

ΠΑΚΟΥΙΑΡΟΥΦΑΤΟΠΕ  
 ΡΙΦΡΑΓΜΑΚΑΙΤΟΕΝΑΥΤΩ  
 ΜΝΗΜΕΙΟΝΚΑΤΕΣΚΕΥΑΣΕΝ  
 ΕΑΥΤΗΚΑΙΜΑΡΚΩΠΑΚΟΥΙΩΡΟΥ  
 ΦΩΤΩΓΛΥΚΥΤΑΤΩΤΕΚΝΩΚΑΙ  
 ΑΡΤΕΜΑΤΩΑΝΔΡΙ·ΜΗΔΕ  
 ΝΟΣΕΖΟΝΤΟΣΕΖΟΥΣΙΑΝΚΛΗ  
 ΡΟΝΟΜΩΝΗΣΥΝΓΕΝΩΝΗ  
 ΠΟΛΕΙΤΩΝΘΑΨΑΙΤΙΝΑΕΝΑΥ  
 ΤΩΗΤΗΣΣΟΡΟΝΕΝΗΑΠΟ  
 ΚΕΙΤΑΙΟΥΘΣΜΟΥΑΝΟΙΞΑΙ  
 ΗΘΕΙΝΑΙΤΙΝΑΕΙΣΑΥΤΗΝΗΑ  
 ΠΑΛΛΟΤΡΙΩΣΑΙΤΙΤΟΥΜΝΗΜΕΙ  
 ΟΥΗΤΗΣΣΟΡΟΝΚΑΤΑΜΗΔΕ  
 ΝΑΤΡΟΠΟΝ ΕΑΝΔΕΤΙΣΠΑΡΑΤΑΥ  
 ΤΑΤΙΤΟΛΜΗΣΗΠΟΙΗΣΑΙΑΠΟ  
 ΔΟΤΩΕΙΣΤΟΝΤΟΥΚΥΡΙΟΥΚΑΙ  
 ΣΑΡΟΣΦΙΣΚΟΝ·\*ΒΦΚΑΙΤΗ  
 ΑΙΓΑΕΩΝΒΟΥΛΗ\*ΙΑΦ  
 ΤΑΥΤΗΣΤΗΣΔΙΑΤΑΞΕΩΣΑΝ  
 ΤΙΓΡΑΦΟΝΑΠΕΤΕΘΗΕΙΣΤΟ  
 ΕΝΑΙΓΑΙΣΑΡΧΕΙΟΝ·ΟΜΟΙ  
 ΩΣΚΑΙΕΙΣΤΟΕΝΠΕΡΓΑΜΩ

Πακουία 'Ρούφα τὸ πε-  
 ρίφραγμα καὶ τὸ ἐν αὐτῷ  
 μνημεῖον κατεσκευάσεν  
 ἑαυτῇ καὶ Μάρκῳ Πακουίῳ 'Ρού-  
 5 φῳ, τῷ γλυκυτάτῳ τέκνῳ, καὶ  
 'Αρτεμᾶ τῷ ἀνδρὶ, μηδε-  
 νὸς ἔξοντος ἔξουσίαν κλη-  
 ρονόμων ἢ συγγενῶν ἢ  
 10 πολειτῶν θᾶψαί τινα ἐν αὐ-  
 τῷ, ἢ τὴν σορὸν, ἐν ἣ ἀπό-  
 κείται ὁ ὕός μου, ἀνοῖξαι,  
 ἢ θεῖναι τινα εἰς αὐτήν, ἢ ἀ-  
 παλλοτριῶσαι τι τοῦ μνημει-  
 15 ου ἢ τὴν σορὸν κατὰ μηδε-  
 νὰ τρόπον. Ἐὰν δέ τις παρὰ ταῦ-  
 τά τι τολμήσῃ ποιῆσαι ἀπο-  
 δότω εἰς τὸν τοῦ κυρίου Καί-  
 σαρὸς φίσκον \* Β Φ καὶ τῇ  
 Αἰγαέων βουλῇ \* Ι Α Φ.  
 20 Ταύτης τῆς διατάξεως ἀν-  
 τίγραφον ἀπετέθη εἰς τὸ  
 ἐν Αἰγαῖς ἀρχεῖον, ὁμοί-  
 ως καὶ εἰς τὸ ἐν Περγάμῳ.

Ægæ ne peut être placée à l'endroit même où se trouve cette inscription ; car il n'y a pas de ruines à Mafoullar et il est évident que le marbre a été apporté de Sari-Tcham qui n'est qu'à une heure de là, vers l'O., au sortir d'un vallon dont Mafoullar occupe le sommet.

L'identification d'Ægæ avec les ruines de Sari-Tcham, reposant sur la découverte de monnaies et sur celle d'un texte épigraphique, concordant avec les données des auteurs anciens, peut être regardée comme certaine. Ægæ occupait une heureuse position au bord de la riche plaine Hyrcanienne, au pied du massif éolien, à peu près à égale distance de Magnésie, d'Hyrcanis, de Hiérocésarée et de Thyatire (1).

Lorsqu'on quitte Sari-Tcham pour aller à Palamout, on traverse, au S.E. du village, un cours d'eau sur lequel est jeté un vieux pont dont l'arche est ruinée. Cette petite rivière est sans doute le Titnaïos, qui, d'après le témoignage des monnaies (2), arrosait Ægæ.

Nous ne dirons rien de l'histoire d'Ægæ ; nous renvoyons à l'article de M. Clerc (3). Nous rappellerons seulement qu'elle était une des douze villes que ruina le tremblement de terre de l'an 17 après J.-C. (4). Nous ferons observer aussi qu'elle est mentionnée dans le Synecdème de Hiéroclès, si l'on adopte la leçon — très vraisemblable — de Wesseling (5).

L'inscription publiée plus haut se termine ainsi : « La copie de cette décision sera déposée aux archives d'Ægæ et pareillement aux archives de Pergame ». Cette clause montre qu'Ægæ, comme les villes voisines d'Apollonis et d'Attaleia, se rattachait au *conventus juridicus* de Pergame. (V. Pline, *Hist. Nat.*, V, 32, 4).

(1) *Bull. de Corr. hellén.*, XI, pl. 14.

(2) Barclay V. Head. *Historia Numorum*, p. 478.

(3) *Bull. de Corr. hellén.*, XI, p. 294 sqq.

(4) Tacite, *Annal.*, II, 47. On remarquera que dans le texte de l'historien, les Ægæates sont nommés dans le voisinage immédiat des habitants d'Apollonis, d'Hyrcanis et de Hiérocésarée, ce qui est assez caractéristique.

(5) Constantin Porphyrogénète, éd. de Bonn, III, p. 443.

## II. ATTALEIA DE LYDIE.

L'identification qui a été faite précédemment d'Attaleia de Lydie avec Gurduk-Kaleh (1) a été, à Smyrne, l'objet de critiques auxquelles nous allons répondre. Les archéologues qui fixent à Mermereh l'emplacement d'Attaleia, s'appuient sur une inscription trouvée dans cette ville, et dont ils lisent ainsi le passage important : « . . . θήσει εἰς τὸ ἱερώτατον ταμεῖον Ἄτταλέων . . . » (2). Il a déjà été fait des réserves sur la lecture Ἄτταλέων. Nous sommes retournés à Mermereh; nous avons revu l'inscription, qui est aujourd'hui déposée au Konak : il faut renoncer à la lecture Ἄτταλέων et lui substituer celle d'ΑΤΤΙΚΑC : « θήσει εἰς τὸ ἱερώτατον ταμεῖον ἀττικᾶς . . . . . [χ]ιλίας : Il paiera au trésor impérial . . . milliers de [drachmes] attiques ». Ordinairement les amendes funéraires sont évaluées en deniers romains. C'est la première fois, croyons-nous, qu'une amende funéraire est évaluée en drachmes attiques. Nous ne proposerions donc qu'avec réserve la lecture ἀττικᾶς, si nous n'avions découvert, également en Lydie ou sur les confins de la Lydie, deux inscriptions avec la même formule.

Nous avons copié la première à Qaïa-Dibi, hameau qui se trouve à peu près à moitié chemin de Sari-Tcham (Ægæ) et de Palamout (Apollonis).

E. — A  $\frac{1}{4}$  d'h. du village, à l'E. ; longue pierre rosée, quadrangulaire, encadrée dans une fontaine au bord de la route; la pierre a été taillée et des lettres manquent :

< A I L I A T I	. . . K]αι[σί]α Τι . . .
Ο Ν Α Π Ι Ω Τ Ω	. . . οναρίω τῷ . .
Κ Α Τ Α Κ Λ Ι	. . . κατα . . .
Ο Ν Α Τ Ι Κ Α C	. . . ον ἀτικᾶς . .

(1) Radet, *Bull. de Corr. hellén.*, XI, p. 168 sqq.

(2) *Ibid.*, p. 172.

Χ Ε Ι Λ Ι Α Σ	5	. . . χειλίας . . .
Ε Ι Σ Α Ρ Χ Ε Ι		. . . εις ἀρχεῖ-
Ο Ν	§	ον.

L'inscription est très mutilée, mais nous n'avons à en retenir que les mots importants ἀττικὰς χειλίας, qui sont d'une lecture certaine.

La seconde inscription se trouve à Trakhala, bourg situé à 1/2 h. de Somah, dans la montagne qui domine cette ville.

Marbre formant le montant d'une fontaine. Des lettres manquent à droite :

ΑΥΡΓΛΥΚΩΝΜΑΜΩΙ		Ἀὐρ. Γλύκων Μάμω[νος
ΕΠΕΘΗΚΕΝΒΩΜΟΝΤΗ'		ἐπέθηκεν βωμὸν τῆ [μη-
ΤΡΙΜΟΕΧΙΩΒΛΗΘΗΔΣ		τρι Μοσχίω βλήθη δ. . .
ΣΑΝΕΚΤΗΕΣΥΝΓΕΝ		σαν ἐκ τῆς συγγεν[εί-
ΑΣΕΙΔΕΤΙΕΘΕΛΗΣ	5	ας. Εἰ δέ τις θελήσ[ει
ΑΝΥΞΑΙΘΗΣΕΙΙΣΤΟ		ἀνῶξει, θήσει ἰς τὸ [τα-
ΜΕΙΟΝΑΤΤΙΚΑΣΧ		μεῖον ἀττικὰς χ[ει-
ΛΙΑΣΠΕΝΤΑΚΟΙ		λίας πεντακοσί[ας.

Il résulte de ces exemples que l'évaluation des amendes funéraires en drachmes attiques s'employait concurremment avec l'évaluation en deniers romains, ce qui n'a rien d'étonnant puisque, selon Pline, la drachme attique et le denier romain avaient le même poids(1).

Si donc il faut lire dans l'inscription de Mermereh ἀττικὰς et non Ἀτταλέων, l'unique raison qu'on avait d'identifier Attaleia de Lydie avec Mermereh, disparaît. Il nous reste maintenant à établir que c'est bien Gurduk-Kaleh qui marque l'emplacement d'Attaleia.

Gurduk-Kaleh se dresse au bord du Lycus, sur la rive droite. Le sommet de la colline est garni, au sud, de pans de murs

(1) « Drachma attica denarii argentei habet pondus » *Hist. nat.*, XXI, 109.



qui reposent sur le rocher ; d'autres restes de murailles sont répandus sur la terrasse qui couronne le mamelon. On a trouvé dans ces ruines, assez insignifiantes du reste, des inscriptions qui ont été transportées au village voisin de Gueuktché-Ahmed. La colline de Gurduk-Kaleh est certainement une ancienne acropole.

A une  $\frac{1}{2}$  h. de là, au N. O., se trouve un vieux cimetière, planté de chênes, et rempli d'une quantité considérable de matériaux antiques, colonnes, piédestaux, architraves. Sur une des bases qui gisent dans le cimetière, nous avons relevé trois inscriptions que nous publions plus loin et dont deux mentionnent le nom d'Attaleia. Ces inscriptions nouvelles confirment, avec une certitude entière, l'identification qui avait été proposée. Attaleia s'étendait au pied de Gurduk-Kaleh, non du côté de Thyatire, mais vers le N., à l'entrée intérieure d'un bassin qui communique avec la plaine de Lydie par les pyles du Lycus.

E. — A moitié chemin entre Gueuktché-Ahmed et Seldjikli, dans un cimetière; base; face latérale de droite :

ΑΓΑΘΗΤΥΧΙ  
 ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ. Ι. ΔΙΑ  
 ΘΗΚΗΣΕΥ. . ΕΣΤΟΥ  
 ΚΑΠΙΤΩΝ. . ΣΩΡΑΙ  
 ΠΙΓΡΑΦΕΝ. . . ΑΜΜΙ  
 ΟΥΤΥΛΛΙΑΣΓΥΝΑΙΚΟΣ  
 ΑΥΤΟΥ  
 ΟΣΑΝΓΕΝΗΤΑΙΜΟΥ. ΙΗ  
 ΡΟΝΟΜΟΣΕΝΤΕΛΛΟ  
 ΜΑΙΑΥΤΩΤΡΙ. ΕΝ. ΙΑΙ 10  
 ΟΘΕΣΙΑΝΤΗΓΛΥΚΥΤΑΤΗ  
 ΜΟΥΠΑΤΡΙΔΙΑΤΤΑΛΕΙΑ  
 ΚΑΘΕΚΑΣΤΟΝΕΤΟΧΗ  
 ΜΕΡΑΝΜΙΑΝΜΞΑΝΔΙ  
 ΚΟΥΔ·ΑΠΙΟΝΤΟΣ 15

Ἄγαθῆ τύχ[η].  
 Κεφάλαιον [τῆς] δια-  
 θήκης Εὐ[αρ]έστου  
 Καπίτων[ος Φ]ω[κ]ῆ, [ἐ-  
 5 πιγραφὲν [ὑπὸ] Ἀμμί-  
 ου Τυλλίας γυναικὸς  
 αὐτοῦ.  
 Ὅς ἂν γένηται μου [κλ]η-  
 ρονόμος ἐντέλλο-  
 10 μαι αὐτῷ . . . . [ἐλ]αι-  
 οθεσίαν τῇ γλυκυτάτῃ  
 μου πατρίδι Ἀτταλείᾳ  
 καθ' ἕκαστον ἔτος ἡ-  
 μέραν μίαν. Μ(ηνὸς) [Ξ]ανδι-  
 15 κοῦ δ' ἀπίοντος.

ΕΠΙΣΤΙΑΤΙΓΟΥΑ.ΤΕ  
ΜΩΝΟΓ.ΒΤΟΥΑΠΟΛΛΩ  
ΝΙΟΥ.ΤΟ.Β.ΕΠΙΓΡΑΦΗ

Ἐπί στ[ρ]ατ[η]γοῦ Ἄ[ρ]τέ-  
μωνο[ς τ(ὸ)] β' τοῦ Ἀπολλω-  
νίου τὸ β'. Ἐπιγραφή.

E. — *Ibid.* Face latérale de gauche.

ΑΠΟΩΡΑΣΑ.ΕΩΣ.Ε  
ἘΘΗΣΕΤΑΙΤΟΕΛΕ  
ΟΝΕΚΠΡΟΣΟΔΩΝ  
ΠΕΡΙΒΟΛΟΥΤΟΥΑΓΟ  
ΡΑΣΘΕΝΤΟΣΠΑΡΑ  
ΕΥΒΟΥΛΟΥΑΝΤΙΦΑ  
ΝΟΥΣΕΙΣΒΑCCONEΥΑΡΕ  
ΤΟΥΦΩΚΑΤΟΝΥΟΝΚΑΘΩC  
ΚΑΙΟΑΞΙΟΛΟΓΩΤΑΤΟC  
ΑΣΙΑΡΧΗΣΚΑΙΛΟΓΙC  
ΤΗCΤΟΒ.ΠΟΛΥΒΙΟC  
ΕΝΤΕΥΧΘΕΙCΑΠΕΦΗ  
ΝΑΤΟΩCΕΑΝΤΙCΜΕ  
ΤΑΨΗΦΙCΤΑΙΗΠΑ  
ΡΕΑCΗΕΙCΟΙCΕΙΤΩΙΕ  
ΡΩΤΑΤΩΤΑΜΕΙΩ  
\* Β Φ

Ἀπὸ ὥρας α' ἕως ε'  
τ]εθήσεται τὸ ἔλε-  
ον ἐκ προσόδο<sup>ω</sup>ν  
περιβόλου τοῦ ἀγο-  
5 ρασθέντος παρὰ  
Εὐβούλου Ἀντιφά-  
νους εἰς Βάσσον, Εὐαρέ[σ]-  
του Φωκᾶ τὸν υἱόν, καθὼς  
καὶ ὁ ἀξιολογώτατος  
10 Ἀσιάρχης καὶ λογισ-  
τῆς τὸ β' Πολύβιος  
ἐντευχθεὶς ἀπεφῆ-  
νατο, ὡς ἔάν τις με-  
ταψηφίσῃται ἢ πα-  
15 ρέσῃ, εἰσοίσει τῷ ἱε-  
ρωτάτῳ ταμείῳ  
\* Β Φ.

E. — *Ibid.* Face antérieure.

ἸΓΑΘΗΤΥΧΗΙ  
..ΟΥΛΗΚΑΙΟΔΗΜΟCΟΑΤΤΑ  
ΕΑΤΩΝΒΑCCONEΥΑΡΕCΤΟΥ  
ΦΩΚΑΗΡΩΑΤΟΝΚΑΙΑΥΤΟΝ  
CΥΝΤΩΠΑΤΡΙΤΕΙΜΗΘΕΝ  
5 ΤΑΙΕΡΩCΥΝΗΤΟΥΠΑΤΡΙΟ.  
ΗΜΩΝΘΕΟΥΔΙΟCΔΙΑΤΕ  
ΗΘΟCΚΑΙΤΗΝΤΟΥΠΑΤΡΟC  
ΠΡΟΑΙΡΕCΙΝΚΑΘΩCΤΑΓΕΝΟ  
ΜΕΝΑΠΕΡΙΑΥΤΟΥΨΗΦΙC.. 10

Ἰγαθῆι τύχηι.  
Ἡ β]ουλὴ καὶ ὁ δῆμος Ὁ Ἀττα-  
λ]εατῶν Βάσσον, Εὐαρέστου  
Φωκᾶ, ἥρωα, τὸν καὶ αὐτὸν  
5 σὺν τῷ πατρὶ τεμνηθέν-  
τα ἱερωσύνη τοῦ πατρίο[υ  
ἡμῶν θεοῦ Διὸς διὰ τε [τὸ  
ἦθος καὶ τὴν τοῦ πατρὸς  
προαίρεσιν, καθὼς τὰ γενό-  
10 μενα περὶ αὐτοῦ ψηφίσμα-

ΤΑ ΠΕΡΙΕΧΕΙ . ΕΠ .  
 ΣΤΡΑΤΗΓΩΝ ΑΡΤΕΜ .  
 ΔΩΡΟΥ ΒΤΟΥ ΑΠΟΛΛΩ  
 ΝΙΟΥ ΠΡΩΤΟΥ ΚΑΙ ΜΗΝΟ  
 ΦΙΛΟΥ ΤΟΥ ΜΗΝΟΦΑΝΤΟΥ 15  
 ΚΑΙ ΜΗΝΟ ΔΩΡΟΥ ΕΥΦΗ  
 ΜΙΑΣ

τα περιέχει. Ἐπι  
 στρατηγῶν Ἀρτεμ[ι]-  
 δώρου β' τοῦ Ἀπολλω-  
 νίου πρώτου καὶ Μηνο-  
 φίλου τοῦ Μηνοφάντου  
 καὶ Μηνοδώρου. Εὐφ[η]-  
 μίας.

I. — L. 10. Nous n'avons pas pu déchiffrer le verbe qui précède l'accusatif ἐλαιοθεσίαν.

I. Résumé du testament d'Euarestos fils de Capiton et petit-fils de Phocas; copie gravée par les soins de sa femme Tullia. Les héritiers d'Euarestos devront faire, chaque année, pendant un jour, à sa chère patrie Attaleia, une distribution d'huile. L'acte est daté du 4 du mois de Xandicos, alors qu'Artemon fils d'Apollonios était stratège pour la seconde fois.

II. La distribution d'huile sera faite depuis la première heure jusqu'à la cinquième, avec les revenus de l'enclos qui a été acheté à Euboulos fils d'Antiphane, pour Bassos fils d'Euarestos, suivant la décision qu'a rendue en son audience l'honorable Polybios, Asiarque et *curator* (1). Si quelqu'un change ces dispositions ou les transgresse, il paiera au trésor impérial 2500 deniers.

III. Décret du sénat et du peuple d'Attaleia, en faveur de Bassos, fils d'Euarestos; il est honoré, en même temps que son père, à cause de sa piété envers le Zeus national d'Attaleia, à cause de sa conduite et de celle de son père.

Le décret est daté par le nom des stratèges. La fin de l'inscription présente quelque difficulté. A la 16<sup>e</sup> ligne on attend après καὶ Μηνοδώρου le nom du père. Le mot εὐφημίας est aussi embarrassant. Est-ce une formule de louanges pour le bienfaiteur honoré?

(1) Sur le λογιστής, cf. Le Bas et Waddington, *Inscr. d'Asie Mineure*, 604, 605, 1224; Paris et Holleaux, *Bull. de Corr. hellén.*, IX. p. 72.



ἥτις ἀρχὴν ἔξει τὴν πλαγίαν . . . . .  
 φιας ἢ τῶν ἀρχόντων ἔπανα. . . . .  
 νωι πᾶσαν τὴν πρόσοδον ε. . . . .  
 των καὶ τετελειωμένην ε. . . . .  
 15 . . . μηδέν τε ἀλλαγῆν[αι]. . . . .

Il s'agit probablement d'un règlement relatif à une donation faite à un temple de Thyatire; mais ces deux fragments sont trop mutilés pour essayer une restitution.

### III. SANDAINA.

E. — *Tchavdir*; village à 1 h.  $\frac{1}{2}$  de Kirk-Agatsch, au N.N.E., marbre encastré dans le bas d'une fontaine, au sortir du village, en allant vers Somah.

#### ΟΔΗΜΟΣ

ΟΣΑΝΔΑΙΝΕΙΤΩΝΜΗΙ.  
 ΦΙΛΟΝΚΛΕΟΜΕΝΟΥ.ΕΤ.  
 ΜΗΣΕΝΙΕΡΑΤΕΥΣΑΝΤΑ  
 ΤΑΤΕΠΡΟΣΤΟΝΘΕΟΝ 5  
 ΚΑΙΣΑΡΑΕΥΣΕΒΩΣΚΑΙ  
 ΠΡΟΣΤΗΝΙΑΤΟΙΙΙ.Ι  
 ΦΙΛΟΔΟΞΩΣ

#### Ὁ δῆμος

ὁ Σανδαινεϊτῶν Μη[νό-  
 φιλον Κλεομένου[ς] ἐτ[εί-  
 μησεν, ἱερατεύσαντα  
 τὰ τε πρὸς τὸν θεὸν  
 Καίσαρα εὐσεβῶς καὶ τὰ  
 πρὸς τὴν [κ]ατοι[χίαν  
 φιλοδόξως.

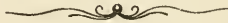
La ville, dont le nom nous est fourni par cette inscription, n'est pas du tout connue; aucun auteur ancien ne la mentionne et l'on ne possède pas de monnaies de Sandaina. Tchavdir, qui marque sans doute l'emplacement de Sandaina, est située sur les pentes de la petite chaîne qui borde à l'E. la vallée supérieure du Caïque. Cette chaîne décrit, depuis Sélédik, l'ancienne Stratonicee, une courbe de l'E. au N. E., de manière à se rapprocher du fleuve; puis, à Tchavdir, elle fait un

coude et incline vers le N.. Sandaina se trouvait donc à l'angle de la chaîne, au point où la vallée se resserre; elle était à 1 h.  $\frac{1}{2}$  de Stratonicee, au N. O., sur la route qui mène à Pergame.

La route qui, aujourd'hui, va de Thyatire à Pergame, suit le pied des montagnes qui bordent, à l'O., la vallée du Caïque; elle passe par Méder, Bakir et Kirk-Agatsch. Dans l'antiquité, la grande route devait suivre le pied de la chaîne orientale et passer par Attaleia, Stratonicee-Hadriano-polis et Sandaina. Ce côté de la vallée était le plus habité; c'est celui qui, aujourd'hui, garde le plus de restes antiques. Il paraît même qu'il y a moins de deux siècles, il s'y trouvait encore des ruines considérables. C'est, du moins, ce que nous apprend Paul Lucas. Nous croyons bon de citer ici ce vieux voyageur dont les indications sont toujours si précieuses. Paul Lucas se trouvait à Guélembéh qu'il appelle Quelembô: « Les habitants de ce Village, raconte-t-il, m'ayant dit qu'il y a à une lieue delà une Ville entièrement ruinée, où il se trouve plusieurs Monuments anciens, quelques inscriptions et les restes de quelques Ponts de pierre, sur la rivière qui passe aux pieds de cette ville, il ne me fut pas possible d'y aller, de peur de m'égarer, dans une route qui m'étoit inconnue; j'aime mieux qu'on m'accuse de négligence, que de ne pas avertir de ce détail ceux qui pourront un jour passer par le même chemin et qui auront peut-être plus de commoditez que je n'en avois alors » (1). La ville ruinée qui est à une lieue de Guélembéh, près d'une rivière, est certainement Stratonicee du Caïque (2).

G. RADET. H. LECHAT.

15 juillet 1887.



(1) P. Lucas, *Troisième Voyage*, I, p. 190.

(2) V. Radet, *Bull. de Corr. hellén.*, XI, p. 114 sqq.

## FOUILLES AU TEMPLE D'ATHÈNA CRANAIA

---

### LES EX-VOTO

---

(Planches III, IV, V)

---

Comme dans tous les temples grecs, il y avait au temple d'Athèna Cranaia un riche trésor d'ex-votô qui contribuait à l'élégante décoration du temple. Il était à craindre qu'il ne se fût conservé aucun de ces mille objets dont parlent les inventaires, et que leur petitesse, leur fragilité ou leur valeur pécuniaire exposent encore plus que les statues de marbre ou d'airain à la destruction ou au pillage. Et de fait, tous les ex-voto vraiment précieux ont disparu.

Les autres, et j'entends par là les vases et les figurines de terre-cuite, les menus objets de bronze, de verre, etc., ont été jetés hors du temple, et se sont conservés en grand nombre.

C'est sur le versant Est de la montagne, à l'endroit où sont marqués de gros rochers sur le plan du sanctuaire, et qui était, avant les fouilles, couvert de gazon et d'une épaisse couche de terre meuble (1), que presque tous les objets dont j'ai dressé plus loin le catalogue, ont été trouvés.

Ils avaient pénétré jusque dans les moindres anfractuosités du roc, qui en a beaucoup, et j'ai dû explorer avec soin, jusqu'à une distance de plus de trente mètres, tout le flanc de la montagne depuis le mur de soutènement. La terre était en cet endroit mélangée d'une quantité de fragments de poteries et

(1) Voy. *Bull. de Corr. hellén.*, XI, p. 46.

de figurines de terre-cuite. Il est évident que lors de la ruine du temple, on a volontairement rejeté hors de l'enceinte tous les objets qui encombraient l'édifice; ils se sont amoncelés dans les rochers, où la terre n'a pas tardé à les recouvrir.

Il est même à croire que cette accumulation de terres-cuites brisées en un même lieu est le résultat d'une destruction systématique; les objets n'ont pu rouler d'eux-mêmes du temple au milieu des rochers: on les y a jetés. Ainsi du reste s'explique que toutes les figurines — à peu d'exceptions près — aient été brisées, et que les morceaux d'une même figurine n'aient été que rarement trouvés à côté l'un de l'autre.

Il est même à remarquer que par suite de la façon dont les objets ont été précipités, il s'est établi un certain ordre dans le pêle-mêle des débris. Au pied même du mur de soutènement du temple, dans le creux des rochers, je n'ai trouvé que quelques figurines de terre-cuite, surtout des fragments de masques estampés, dont la terre est très légère, et qui, vu leur forme aplatie, n'ont pu rouler bien loin, et surtout les bandelettes de bronze, que leur légèreté même a retenues tout près du mur du haut duquel on les jetait. Quelques mètres plus bas, ont été recueillis de nombreux fragments de statuettes en terre-cuite; elles se sont brisées à l'endroit même où elles sont tombées, et les éclats, à cause de leur forme, n'ont pas rebondi très loin; mais au milieu de ces débris, j'ai à peine trouvé quelques têtes. Au contraire, quelques mètres plus bas encore, se trouvait une quantité fort grande de têtes, et très peu de fragments de corps. En une seule après-midi, j'ai recueilli 102 têtes, à 25 mètres environ du mur du temple. Les têtes, qui sont rondes, et qui, étant massives, ont du poids, ont été tout naturellement entraînées, et ont roulé sur elles-mêmes, jusqu'à ce qu'elles fussent arrêtées par d'autres débris ou par les rochers. C'est pour une raison analogue que j'ai trouvé sur cette même ligne un très grand nombre de disques, cônes et pyramides votives.

J'ajoute, et ce point est très important, que tous les objets recueillis sur ce penchant de la montagne, sont certainement



des ex-voto. Ils ne proviennent pas de tombeaux ; j'ai trouvé sur ce versant une seule tombe qui contenait simplement une petite lampe grossière en terre-cuite. Cette tombe était construite avec des briques, absolument comme celle qu'a publiée Stackelberg, *Graeber der Hellenen*, Taf. VII, n° 2.

Beaucoup des objets recueillis, et surtout des figurines de terre-cuite, ont par eux-mêmes une valeur artistique. Il serait intéressant d'étudier une à une les pièces les plus importantes de cette collection. Mais cet examen détaillé dépasserait les limites du travail actuel. Je me suis donc contenté d'indiquer à mesure, dans le catalogue ci-joint, les figurines ou fragments de figurines qui attirent particulièrement l'attention par la délicatesse du modelé, l'originalité du sujet, ou le mérite archéologique.

J'ai indiqué aussi, toutes les fois qu'il m'a été possible, la couleur de la terre et les détails particuliers de fabrication. On verra d'après ces renseignements sommaires que les ex-voto du temple d'Athèna Cranaia avaient les provenances les plus diverses. Un grand nombre de fabriques différentes sont représentées par des spécimens plus ou moins nombreux. Le genre qu'on est convenu d'appeler tanagréen est le plus souvent et le mieux représenté. Si l'on en juge par le nombre des têtes que j'ai recueillies, il devait y avoir dans le temple un véritable musée de figurines tanagréennes, surtout des jeunes filles et des femmes drapées dans les attitudes les plus gracieuses et les plus variées, modèles qu'avaient particulièrement aimés les coroplastes béotiens. On sait du reste quelle était la diffusion des types imaginés par les modeleurs de Tanagra ; on a retrouvé dans toute la Grèce, et jusqu'en Asie Mineure, à Myrina surtout, l'importation des moules tanagréens (1) ; Elatée est à si peu de distance de Tanagra qu'on peut admettre que les figurines tanagréennes recueillies au temple d'Athèna Cranaia proviennent directement des fabriques mêmes de cette ville.

(1) Voy. Pottier et Reinach, *La Nécropole de Myrina*, I, p. 169.

Mais, sans insister sur ces points de détail, je m'arrêterai sur les questions d'intérêt plus général que soulève à nouveau la collection d'ex-voto d'Elatée.

L'étude des figurines de terre-cuite, surtout de celles qui proviennent des fouilles de tombeaux, a donné lieu, dans ces dernières années, à de nombreuses théories et à de graves controverses. Il ne semble pas néanmoins que l'intérêt qui s'attache à ce genre de monuments soit près de s'épuiser, ni qu'on ait trouvé de solution définitive à toutes les questions qu'ils soulèvent.

La découverte d'Elatée, si elle n'enrichit pas le nombre des pièces particulièrement rares ou belles dispersées en Grèce ou en Europe, si les objets qui la composent n'ont été le plus souvent recueillis qu'en morceaux, n'en vaut pas moins par son ensemble, par son origine absolument certaine; elle présente des documents absolument sûrs, sur lesquels peut s'appuyer la solution de plus d'un problème obscur.

Ce n'est pas la première fois que des figurines de terre-cuite sont trouvées ailleurs que dans des tombeaux. M. Martha, (*Introd. au Catal. des figur. de la Société archéol. d'Athènes*, p. vii) énumère les temples autour desquels on a recueilli des monuments de ce genre. Ce sont, à Athènes et en Attique, l'Erechtheion, le temple d'Asclépios, le temple d'Artémis Agrotera; à Tégée, le temple de Déméter. Il faut y ajouter les temples des dieux étrangers, à Délos, dégagés par M. Hauvette-Besnault, (*Bull. de Corr. hellén.*, VI, p. 312), le temple d'Aphrodite à Chypre, le temple de Zeus à Olympie, (Bœtticher, *Olympia*, p. 235), celui de Zeus à Dodone (Carapanos, *Dodone et ses ruines*), celui d'Apollon Ptoos à Acræphiæ, (Béotie). Les textes épigraphiques, et en particulier les comptes des hiéropes du temple d'Apollon délien, mentionnent des offrandes du même genre.

Mais, sauf les objets de Tégée qui ont été décrits et étudiés avec soin, les ex-voto de terre-cuite ont peu excité l'attention des archéologues; tout l'intérêt s'est porté sur les figurines trouvées dans les tombeaux.

M. Pottier, dans sa thèse : *Quam ob causam Graeci in sepulcris figlina sigilla deposuerint*, a le premier montré que cette négligence était une faute, et que l'usage des ex-voto a une corrélation avec l'usage funéraire des terres-cuites. La découverte d'Elatée vient à point pour donner une grande force à la théorie qu'il soutient, car elle fournit des arguments nouveaux en faveur des idées personnelles qu'il propose contre les thèses qu'il combat.

Fort des textes anciens pour la première fois réunis et interprétés, des idées religieuses qui avaient cours dans l'antiquité hellénique, des observations personnelles que des fouilles très importantes et méthodiques lui ont permis de faire, M. Pottier a voulu établir que le monde des figurines représentant depuis les divinités que l'on adore jusqu'aux humbles animaux qui peuplent la demeure humaine, dont les tombes grecques sont pleines, n'ont par elles-mêmes aucune signification funéraire, l'intention des vivants leur donne seule tout leur sens. Pour établir ce principe, M. Pottier montre que des figurines absolument identiques se trouvent indifféremment, avec des usages divers, orner les maisons privées, les temples et les tombeaux. Il résulte naturellement de ce fait mis en évidence, que les terres-cuites n'avaient pas dans l'antiquité de sens funéraire, ni même religieux.

Mais, telle que la présente M. Pottier, cette démonstration soulève quelques difficultés. Il est établi que les terres-cuites trouvées dans les maisons et dans les tombeaux sont absolument de même nature, que les mêmes sujets se présentent ici et là, sans que leur présence soit expliquée par aucune intention identique; les mêmes divinités ornent les autels du foyer et les tombeaux des parents; les mêmes groupes familiaux ou grotesques, les mêmes monstres hideux ou obscènes servent à effrayer ou à distraire les enfants, et tiennent compagnie aux morts; les mêmes jeunes filles coquettement embéguinées servent de poupées, ou gisent pêle-mêle au milieu des ossements. Mais les terres-cuites trouvées dans les temples sont étudiées de moins près. M. Pottier ne s'y arrête guère, et n'a

pas cru devoir montrer qu'entre ces figurines aussi et celles des tombeaux il y a des ressemblances et des identités frappantes. Pourtant, si des découvertes faites dans certains temples, il semble qu'il y ait peu à tirer, il en est autrement pour quelques autres.

M. Martha (*loc. laud.*) signalant les ex-voto de l'Erechtheion, dit que ce sont des « représentations de style archaïque », mais il n'insiste pas, et ne dit rien des sujets représentés. Des deux mille figures recueillies à Tégée (Hagios Sostis) qui sont de modèles peu variés, l'immense majorité paraît se rapporter, dit encore M. Martha, directement au culte de Déméter, qui avait un temple dans cette ville.

D'ailleurs il n'est pas prouvé que ces figurines proviennent d'un temple; on veut y voir quelquefois les rebuts d'une fabrique installée près de là. On peut en dire autant des fragments de Tarse (*Gaz. des Beaux Arts*, novembre 1876). Le seul ex-voto de terre-cuite du temple de Zeus à Olympie qui soit publié, est une tête du dieu (Bœtticher, *Olympia*, Taf. VI).

M. Bœtticher (*ibid.*, p. 235), dit que les autres figurines sont des idoles à la main, où l'on croit reconnaître Héra, déesse locale de Pise. Des six statuettes recueillies par M. Hauvette-Besnault à Délos (*Bull. de Corr. hellén.*, VI, 312) quatre sont à coup sûr des imitations de l'art égyptien, et leur position hiératique semble marquer des rapports avec le culte des divinités de ce pays; les deux autres sont trop mutilées pour qu'on puisse en rien dire.

Mais les ex-voto de l'Asclépieion offrent la plus grande variété. La liste en comprend 32 numéros du catalogue de M. Martha (de la page 25 à la page 36, *passim*). On y trouve à la fois les coqs et les chiens dont la présence s'explique par le culte du dieu, et des bustes d'hommes et de femmes qui n'ont certainement aucun rapport direct avec Asklépios (1).

(1) M. Girard, dans sa thèse sur l'Asclépieion d'Athènes (p. 14), dit: « Rien ne prouve d'ailleurs que ces terres-cuites aient été particulières à l'Asclépieion; on en a trouvé de semblables ailleurs ». Les termes sont un peu vagues. Si M. Girard veut dire que ces terres-cuites n'ont pas de rapport, par

Les terres-cuites de Magradi (temple d'Artémis) offrent la même diversité (Martha, *Catal.*, n<sup>os</sup> 106, 130, 150, 151, 152, 168, 172, 173, 174, 175), mais pas une ne semble se rapporter au culte d'Artémis: ni les coqs renfermant des cailloux (n<sup>os</sup> 173, 174 etc.), comme les hochets d'enfants, ni le buste d'enfant chauve, bouffi et pleurant (n<sup>o</sup> 139) ne se rattachent au cortège de la déesse, ne rappellent la chasse ou les chasseurs. Enfin, quoique M. Pottier ne soit pas très explicite sur ce point, on a trouvé près des temples de l'ancienne ville de Kition, et des temples d'Amathonte et de Curium, à Chypre, une grande quantité de figurines qui sont probablement des ex-voto; là aussi, le mélange des sujets profanes et des sujets reconnus religieux est certain.

Ni les inventaires du Parthénon ni ceux de l'Asclépieion ne font mention d'ex-voto en terre-cuite; on sait pourtant que l'Asclépieion au moins contenait des offrandes de ce genre, mais elles n'avaient pas assez de valeur pour qu'on prit la peine de les cataloguer.

Je n'ai pas à faire l'étude des diverses collections que je viens d'énumérer. Le manque d'observations précises et de renseignements exacts sur leur découverte laisse trop de part à l'hypothèse. Mais les terres-cuites d'Elatée, dont l'usage et la provenance sont sûrs, ne permettent plus d'avoir aucun doute. M. Pottier a raison: les mêmes sujets, les mêmes personnages, les figurines sorties de moules tout-à-fait identiques, se trouvent dans les temples et se trouvent dans les tombeaux, sans que rien puisse ici ou là établir entre eux la moindre différence de signification. Les uns ont un sens funéraire parce qu'ils sont trouvés dans les tombeaux, les autres un sens religieux parce qu'ils sont des offrandes consacrées à une divinité. Il est impossible de trouver une autre raison.

Celle-là, du reste, n'est-elle pas satisfaisante? Ce qui frappe le plus à la lecture de notre catalogue, c'est le très-petit nom-

leur sens propre, avec le culte d'Asklépios, il a raison. mais on voit maintenant que cela même est un intérêt de plus, et qu'il ne faut pas faire fi de cette collection.

bre des figurines représentant la divinité même adorée dans le temple: deux exemplaires d'une idole informe casquée et portant un bouclier (Pl. V, n° 1), cinq têtes d'Athèna, dont une est d'identification un peu douteuse, un bouclier, voilà tout ce qui rappelle, parmi tant de figurines, et dans son propre temple, le culte d'Athèna. Cependant, a priori, ce genre de représentations devrait être le plus nombreux; on ne voit pas tout d'abord pourquoi d'autres divinités, Déméter, Aphrodite, Eros, Dionysos, de simples héros mythologiques, Lédà, Actéon, sont en nombre trois fois plus grand (voy. le catalogue), ni ce qu'Athèna pouvait trouver de particulièrement agréable à ces offrandes. Quand aux 800 figurines environ dont est composé le reste de la collection, elles présentent la même variété de types et de sujets que les plus riches collections de terres-cuites de la Grèce propre, d'Asie ou d'Italie. Les ressemblances avec les figurines de Tanagra sont surtout grandes; on y trouve dans la même proportion les masques estampés de femmes, rappelant les plus beaux profils de la statuaire grecque, les femmes gravement enveloppées dans les plis de leurs longs manteaux, les jeunes filles coquettement coiffées et drapées, les enfants rieurs; rien ne manque, ni les figurines obscènes ou grotesques, ni les masques comiques, ni les animaux familiers.

A toute cette catégorie d'ex-voto, il serait plus que téméraire de vouloir chercher une signification religieuse; mais de même qu'on peut se poser, à propos des terres-cuites funéraires, la question de savoir quelle idée poussait les survivants à les enfermer dans les tombeaux, de même on peut se demander quels motifs décidaient les fidèles au choix de telles offrandes.

Il n'y a pas ici à rechercher d'explication dans les mythes de la plus haute antiquité hellénique, dans les coutumes d'une civilisation primitive, dans les croyances religieuses perpétuées jusqu'aux plus belles années de l'âge classique.

L'offrande aux divinités est naturelle à toutes les religions. C'est par des dons, par des contributions volontaires que toute

puissance infernale ou céleste, comme toute puissance humaine, est adoucie et rendue favorable. Les prêtres, au nom du peuple assemblé, immolent des victimes, brûlent de l'encens et associent tous les fidèles aux cérémonies qu'ils célèbrent. Mais ces sacrifices propitiatoires ne suffisent pas à la piété ni aux ambitions des croyants; chacun en son nom, et par lui-même, veut gagner la faveur divine; chacun prend dans sa demeure un objet à lui, qui lui est particulièrement cher; il le porte au pied de son idole qu'un pareil sacrifice ne saurait laisser insensible. La nature de l'objet importe peu; tout le prix de l'offrande est dans l'intention. C'est ainsi que, de nos jours encore, partout où la renommée d'un miracle éclatant attire la foule des dévots, les sanctuaires les plus vénérés reçoivent en offrandes les objets les plus divers, auxquels il est le plus souvent impossible d'attacher la moindre idée religieuse; chaque fidèle est en cela son seul juge.

La nature de l'ex-voto change avec celui qui offre. Dès lors s'explique tout naturellement que bien des fidèles ne croient pas assez faire pour la divinité en se privant de quelque objet dont le long usage a pu diminuer à leurs yeux la valeur. Il faut un plus grand sacrifice; on se procure donc à prix d'argent une offrande choisie avec soin; à la déesse Athèna, on donnera une figurine qui la représente elle-même, tout en armes, ou une jolie statuette de jeune fille à la promenade, dont la vue gracieuse pourra réjouir ses yeux augustes; on n'aura qu'à choisir, selon ses ressources, ses idées et son goût, dans les riches boutiques des coroplastes.

Les ex-voto devaient en effet donner lieu à un commerce, comme de nos jours; il y en avait pour toutes les bourses et pour tous les goûts. Par ce commerce s'explique le grand nombre de figurines semblables, souvent sorties du même moule, que l'on trouve dans les temples. Les marchands avaient des séries d'objets similaires, dont quelques-uns étaient particulièrement à la mode à certaines époques. C'est ainsi que j'ai retrouvé un très-grand nombre de statuettes représentant des jeunes femmes drapées dans le goût et le style tanagréen, dont

le modèle délicat semble avoir plus que tout autre charmé les fidèles d'Athèna Cranaia. De même, à notre époque, des chapelles auxquelles s'attachent des faveurs et des grâces particulières, sont tapissées de cœurs d'or ou d'argent, tous semblables et de la même fabrique.

Tout ce que je viens de dire des terres-cuites s'applique aussi bien à toute une classe différente d'objets qui se sont trouvés à profusion dans quelques nécropoles, et qui, jusqu'à présent, n'ont été signalés que dans le temple de Zeus à Dodone. Ce sont, sans parler des vases, des objets de bronze, de fer, d'os et de terre-cuite destinés aux usages les plus divers de la vie publique ou familière, depuis les pointes de lances jusqu'aux petites spatules dont se servaient les femmes pour étendre leur fard. A Dodone ces objets s'étaient rencontrés en grand nombre; à Elatée j'en ai recueilli aussi, dont la ressemblance avec ceux de Dodone va quelquefois jusqu'à l'identité complète. Mais à Dodone, ils semblent constituer avec les plaques de bronze estampées et les lames de plomb inscrites, — sans parler des figurines de bronze qui peuvent être assimilées aux terres-cuites — tout le trésor des ex-voto; les terres-cuites sont en nombre infime et de provenance mal définie. A Elatée, ils sont mêlés en foule aux statuettes, absolument comme dans les tombeaux, et l'on peut dire dans la même proportion. La nécropole de Tanagra contenait une multitude de ces objets, mais on sait combien les fouilles ont été irrégulières et désordonnées; ils ont été dispersés, souvent perdus ou délaissés, parce que les paysans n'y attachaient aucune valeur. Les fouilles méthodiques de Myrina ont été particulièrement riches en objets de cette classe que MM. Pottier et Reinach appellent «le mobilier funéraire». (*La Nécropole de Myrina*, p. 197). Le catalogue dressé par eux a de grandes analogies avec celui-ci, si bien qu'on est tenté de dire «le mobilier religieux», comme ils ont dit «le mobilier funéraire».

M. Pottier, dans sa thèse, n'avait pas à s'occuper du mobilier funéraire, ou peut-être l'exemple de Dodone ne lui paraissait-il pas assez net, assez concluant, pour établir une as-



similation entre ces ex-voto et les objets de même nature trouvés dans les tombeaux, comme entre les figurines. Il me semble aujourd'hui que son argument principal tire quelque force nouvelle de la découverte d'un « mobilier religieux » en tout semblable au « mobilier funéraire ».

Plusieurs des objets qui composent cette partie du catalogue mériteraient une étude de détail; je veux seulement en signaler ici quelques uns qui me semblent particulièrement intéressants, parce que leur découverte dans un temple, leur qualité certaine d'ex-voto, a une valeur particulière.

Dans l'étude que je citais plus haut, MM. Pottier et Reinach admettent que « dans un petit nombre de pièces l'idée de la *substitution* paraît avec évidence ». La substitution consistait d'ailleurs à placer dans les tombeaux non point l'objet lui-même qu'on avait l'intention d'y déposer, mais un objet de moindres dimensions, ou de valeur moins considérable qui le remplaçait; c'était une façon de tromper honnêtement le mort. Pour les bijoux faux (1), je ne vois pas bien l'intérêt que les vivants avaient à faire un tel calcul; il me semblerait naturel que ces objets fussent rangés dans la catégorie ordinaire des ex-voto. Ce sont en effet des objets comme les autres, n'ayant ni plus ni moins de valeur funéraire ou religieuse.

Quant aux « terres-cuites qui rappellent ou remplacent les constructions élevées au-dessus du tombeau », parmi lesquelles MM. Pottier et Reinach mentionnent « un certain nombre de colonnettes doriques et corinthiennes isolées ». (op.l., p.243), je leur opposerai simplement une petite colonne ionique en os, probablement dorée, qui s'est trouvée isolée, comme les précédentes. Aucun trou n'est pratiqué dans cette colonnette, ce qui prouve bien qu'elle n'a pas été appliquée comme ornement à un autre objet.

A moins qu'elle ne représente à elle seule tout un temple, il est difficile d'admettre la signification attribuée aux colon-

(1) *Bull. de Corr. hellén.*, IX, p. 178.

nettes de Myrina. Je suis d'avis, comme le disent MM. Pottier et Reinach à propos d'autres objets (p. 245), qu'elles doivent être assimilées aux statuettes, et ne comportent pas une explication particulière.

Enfin j'appellerai l'attention sur une série d'objets qui ont soulevé de vives controverses, les cônes et les pyramides en terre-cuite, percés de trous; j'en ai recueilli plusieurs centaines, ainsi que des disques bombés, en forme de galets ou de lentilles. Ce n'est pas du reste la première fois qu'on découvre de tels monuments dans les temples; il s'en est rencontré dans les ruines de Dodone, (Carapanos, *Dodone et ses ruines*, pl. LXI); aux abords de l'Erechtheion, à Athènes (Homolle, *Bull. de Corr. hellén.*, 1, p. 53). Mon ami M. Holleaux en a ramassé un grand nombre au temple d'Apollon Ptoos. Mais au temple d'Athèna Cranaia, plus que partout ailleurs, le caractère en est très nettement marqué. Une pyramide porte le graffito Θεῶρις Ἀθανᾶ; un disque bombé les lettres ΑΚ, en monogramme, qui sont probablement les lettres initiales de la dédicace Ἀθανᾶ Κραναίᾳ. Les cônes, les pyramides, les disques bombés, sont donc ici des ex-voto; ils n'étaient déposés dans le temple qu'à titre d'offrande. MM. Pottier et Reinach, qui ont fait une ample moisson d'objets similaires dans les tombes de Myrina, publiant pour la première fois leur découverte dans le *Bulletin* (1885, p. 206), avaient adopté l'opinion de M. Dumont, « qui considérait ces objets comme des sortes de gâteaux funéraires exécutés en terre-cuite par substitution »; ils reconnaissaient nettement, sinon exclusivement, le caractère d'offrande funéraire qui leur était donné dès la plus haute antiquité. Depuis, MM. Pottier et Reinach ont modifié sensiblement leur opinion. Dans la Nécropole de Myrina, (p. 246 et suiv.), ils ont étudié avec un soin tout nouveau, comme cela n'avait jamais été fait en France, tous les monuments de ce genre dont ils ont pu constater l'existence (1), et ils sont

(1) MM. Pottier et Reinach ont signalé avec beaucoup de précision toutes les trouvailles de pyramides, cônes, disques bombés, fusaïoles de terre-cuite.

arrivés à cette conclusion que les usages en ont été fort variés; c'étaient tantôt des poids servant à peser les denrées, tantôt des poids servant aux métiers de tisserands ou aux filets de pêcheurs, tantôt des offrandes religieuses, tantôt des offrandes funéraires. Mais, si MM. Pottier et Reinach se demandent comment des objets d'une forme spéciale, simples ustensiles familiers à l'origine, ont pu prendre une signification religieuse ou funéraire, ils laissent la question en suspens, ou tout au plus, pensent que la solution, devant être cherchée dans les croyances de l'ancien Orient, reste en dehors de leur compétence. Il me semble, pourtant, que la réponse est toute simple; nous avons essayé de montrer comment une infinie variété de choses, par exemple les instruments de toilette féminine, épingles, broches, spatules, boîtes à fard, ont pris un sens religieux par la seule intention des dévots qui les consacraient à la divinité; pourquoi n'en serait-il pas exactement de même des cônes, pyramides ou disques en terre-cuite? Il suffit qu'un tisserand ou un pêcheur ait déposé dans un temple, en ex-voto, un des instruments de son travail, pour que l'habitude s'en soit répandue, pour que les coroplastes, par la suite, aient tenu dans leur boutique des objets de la même nature à la disposition des dévots. De plus, le grand nombre de ces objets que l'on trouve dans les tombeaux ou dans les temples s'explique par leur manque absolu de valeur; ils devaient être à si vil prix, que les plus pauvres pouvaient se les procurer. Il est donc inutile, à mon avis, de chercher bien loin une explication qui est à notre portée, et pour ma part je renoncerais même très volontiers, en ce qui concerne les cô-

J'ajouterai à cette longue liste 3 disques bombés qui sont importants à cause des inscriptions qu'ils portent:

*Catalogue de la Collection d'antiquités* de M. Olivier Rayet, 3 mars 1886, (cette brochure est sans doute postérieure à l'impression de la *Nécropole de Myrina*):

n° 37. Disque de terre-cuite; graffito B I B I A C; diam. 0,07.

n° 38. Disque de terre-cuite; les lettres en relief BA; diam. 0,07.

n° 39. Disque de terre-cuite; une roue à 9 rayons, en creux; diam. 0,07.

nes, les pyramides et les disques trouvés dans les tombes, à y voir des objets de substitution.

---

CATALOGUE DES EX-VOTO.

TERRES-CUITES.

*Figurines représentant Athèna.*

1. — Idole grossière représentant Athèna coiffée d'un haut casque en pointe. Un bouclier oblong est appliqué sur la partie gauche du corps. Le bras droit pend, à peine modelé en relief. Les pieds informes reposent sur un socle rond. La statuette est creuse, sans trou d'évent. H. 0,14; terre jaune. — Pl. V, 1.

2. — Idole semblable, acéphale. Trou d'évent rectangulaire. H. 0,11.

3. — Fragment. Grand bouclier ovale, bombé. On voit sur le bord, au sommet, les doigts d'une main qui s'appuyait sur le bouclier. Le bord opposé du bouclier est appuyé lui-même sur un fragment de socle, et à côté se voient les plis tombants d'une robe (Cf. le bouclier de l'Athèna Lenormant). H. 0,11.

4. — Tête casquée d'Athèna. La tête est penchée sur le côté gauche et légèrement relevée. Les détails du visage sont très soignés. Les yeux sont levés au ciel et l'expression est celle de l'inspiration ou de la douleur. Les cheveux séparés sur le front, s'échappent à flots du casque et tombent sur les épaules. Le casque lui-même qui est malheureusement très endommagé, est assez rejeté en arrière. Il est en tout semblable à celui que les artistes grecs et romains ont le plus souvent donné à la déesse Athèna ou Minerve (par exemple la Pallas Vellétri). Il était orné d'une aigrette qui est brisée. Le cou est terminé par une pointe qui servait à fixer la tête dans la pâte du corps de la statuette.

Terre rouge. H. 0,08; largeur du casque et du visage vus de profil 0,07.

L'attitude et l'expression particulière de cette tête d'Athèna lui donnent une place importante dans la série des représentations figurées de cette déesse. — Pl. V, 2.

5. — Fragment de tête sortie du même moule. La face manque; il ne reste que le casque à peu près complet, sauf la partie supérieure de l'aigrette.

6. — Tête plus petite, coiffée d'un casque du même genre. Relief de la figure endommagé. Terre jaune pâle. H. 0,055.

7. — Tête casquée d'Athèna. Les cheveux, formant un bourrelet saillant sur le front, tombent sur les épaules; ils sont surmontés d'une stéphané derrière laquelle se dresse le casque, aminci au sommet en lame de couteau. Travail médiocre. Terre jaune pâle. H. 0,055.

8. — Tête casquée d'Athèna. Les cheveux, sortant du casque, pendent sur la nuque. La figure, dont l'expression est souriante, est endommagée. Le casque affecte des formes tourmentées qui lui enlèvent toute idée d'armure défensive. C'est une simple coiffure de fantaisie. Terre rouge. H. 0,045.

*Figurines pouvant représenter des divinités ou des personnages mythologiques.*

1. — Femme assise sur un siège à dossier, les pieds réunis, les bras collés au corps et les mains posées sur les genoux. La tête manque. Style archaïque. Type de Déméter. — Cf. *Catalogue des fig. en terre-cuite du musée de la Soc. archéol. d'Athènes* par M. Martha, nos 21, 436, 588, 589 etc. — Supplément inédit à ce catal. par P. Paris, figurines d'Eleusis. Terre jaune vif. H. 0,08. — Heuzey, *Terres-cuites du Louvre*, pl. 11, 1, 2; pl. 14, 2; pl. 18, 4, 5.

2. — Figurine identique, acéphale, sortant du même moule.

3. — Fragment d'une figurine semblable, plus grande.

4. — Femme acéphale, assise sur un siège sans dossier, les bras collés au corps. Les avant-bras, qui reposaient sur les genoux, manquent. Ils avaient été moulés à part et se fixaient dans un trou ad hoc. La figurine, type de Déméter du même

genre que les trois précédentes, est plate par derrière. Terre jaune. H. 0,06.

5. — Déméter sortie du même moule. Acéphale. Terre plus pâle que la précédente.

6. — Fragment. Femme coiffée d'une étroite stéphané, la main droite au sein. Terre rouge brique. H. 0,09; L. 0,04. Type Déméter. Cf. Martha, passim.

7. — Fragment. Statuette du même genre; la tête est plus grosse; la stéphané est plus étroite. H. 0,06.

8. — Fragment de groupe, Aphrodite et Eros. La femme, coupée à mi corps, a l'épaule et le sein droit nus; elle est vêtue d'une tunique serrée à la taille sur laquelle une draperie fait écharpe. Le bras droit est coupé au-dessus du coude; sur le gauche est assis un petit enfant ailé qui pose une couronne sur la tête de la femme. La tête de cet Eros est indistincte, et toute la figurine est mal modelée, tandis que le corps d'Aphrodite est assez finement exécuté. Le visage, encadré par les cheveux qui tombent en boucles laisse beaucoup à désirer. Terre rouge (1).

9. — 2 Fragments de groupes plus grands. Même sujet. Aphrodite (?) est nue complètement. Eros (?) est à cheval sur le bras gauche. Les cheveux sont épars; la main droite soulève un voile qu'elle écarte de l'épaule.

10. — Torse de femme nue. Les bras et la tête manquent. La femme était assise, et sur le genou droit devait reposer un objet ou un autre personnage, (Aphrodite jouant avec Eros). Travail très soigné. De l'épaule droite tombe, comme un boudrier, une étroite bandelette qui fait écharpe entre les deux seins très finement modelés. Terre jaune et savonneuse, épaisse. H. 0,08. C'est un des plus jolis fragments de la collection.

11. — Partie inférieure d'un groupe, (Aphrodite et Eros?). Sur un socle rond à moulures, jambes croisées d'un personnage debout, nu, qui se tenait à côté d'une femme plus grande dont il reste le bas de la tunique talaire. Terre jaune grisâtre,

(1) Cf. Collection Lécuyer, pl. H3.

très sèche et très dure. Au revers et sur le socle restes de vernis noir. H. 0,07. Il se pourrait que ce fût le bas d'un vase à reliefs.

12. — Torse d'enfant nu (Eros?) marchant, la jambe droite en avant. La tête manque, et les jambes sont coupées à mi-cuisses. Restes de couleur rose tendre étendue sur un enduit blanc. Travail soigné. Terre jaune vif. H. 0,07.

13. — Fragment. Partie inférieure du corps d'une femme nue, vue de dos, assise sur une draperie. On voit, sur l'épaule droite, la naissance d'une aile. Aphrodite ou Psyché. Terre jaune, traces d'enduit blanc. H. 0,05; L. 0,06.

14. — Tête de femme. Le visage est assez endommagé, mais la coiffure est intacte. Les cheveux, ramenés en arrière, sont attachés au sommet de la tête sous une stéphané. Au-dessus du front, ils se séparent de façon à former une sorte de cavité où est fixé un croissant, les cornes en l'air. La stéphané et le croissant paraissent indiquer une Artémis; peut-être faut-il voir dans cette coiffure une simple fantaisie du coroplaste. Terre jaune. H. 0,06.

15. — Fragment. Tête et buste de Dionysos ou Silène barbu, nu, tenant contre l'épaule droite un objet indistinct, très volumineux. Le relief est très endommagé. Le revers de la figurine est plat. H. 0,045.

16. — Fragment. Léda et le cygne. Léda est nue, si ce n'est qu'une draperie est enroulée autour de son bras droit. La tête, le bras gauche, la poitrine, les jambes depuis le milieu des cuisses manquent. On voit que Léda levait le bras gauche au-dessus de la tête (sans doute pour retenir la draperie, qui passait derrière le dos). Du bras droit elle tient le cygne contre sa cuisse droite. L'oiseau a les ailes largement ouvertes, et il étend son long cou vers le sein de Léda, pour la caresser. Travail délicat. Terre jaune vif. H. 0,115.

17. — Autre fragment représentant le même sujet; comme tout le bas de la figurine est conservé, depuis la ceinture jusqu'aux pieds, il devient facile de restituer le groupe précédent, car celui-ci sort du même moule. Mais ce moule était

usé ou l'épreuve précédente a été retouchée à l'ébauchoir, car le relief est ici mou et peu distinct.

18. — Fragment. Femme assise sur un siège à dossier. Il ne reste que la partie gauche du corps depuis le cou jusqu'au genou, et une partie du siège. La femme tient de son bras gauche replié, contre son sein, un petit animal à longues oreilles qui peut être un faon ou un lièvre. (Artémis?).

Cf. Heuzey, *Terres-cuites du Louvre*, pl. 16 bis, 4; et 18 bis, 1; et le texte. — *Commission archéol. St-Pétersbourg*, atlas 1872, pl. III, n° 4.

19. — Fragment de femme debout, drapée, tenant contre son côté gauche un animal, sans doute un porc, de grosseur raisonnable. Elle le saisit à pleine main, par dessous le ventre, les pattes de l'animal, qui est presque vertical, pendent naturellement. (Déméter?). Terre rose à noyau noir. H. 0,14; L. 0,11.

Cf. Martha, *Catalogue*, 575-79; 678, 682, 683, 704. —

Heuzey, *Terres-cuites du Louvre*, pl. 18 bis, 2; et le texte.

20. — Fragment. Un chien lévrier, assis sur le train de derrière, lève le museau vers son maître dont on voit encore une jambe, serrée dans une étoffe collante, et retenue au milieu du mollet par une bandelette. Le revers est plat; le chien et les jambes du chasseur se détachent sur un fond plein. (Actéon?). Terre jaune. H. 0,06.

### *Figurines de pure fantaisie.*

#### I. — FIGURINES ARCHAÏQUES OU DE STYLE ARCHAÏQUE.

1. — Idole. Une plaque de terre jaune, épaisse de 0,01, représente vaguement une tête et un torse. La pâte, pincée à l'endroit où est supposée la face, forme un nez rudimentaire en bec d'oiseau. H. 0,06. L. 0,3.

2. — Femme grossièrement modelée. Elle est debout; la tête sort probablement d'un moule; les traits du visage sont sommairement indiqués; les cheveux, saillant en bourrelet,



encadrent la figure. Le cou est très long et gros; les seins, placés très bas et volumineux, sont très nets. Les deux bras, cassés au-dessus du coude, devaient se porter en avant. Le corps est enfermé depuis la taille dans une gaine ronde sans plis, représentant une robe. Les pieds écartés sortent de la gaine. La figurine est creuse. Terre jaune; H. 0,125. Pl. V, 3.

3. — Fragment de figurine en galette. Dessus d'un siège formé d'une plaque quadrangulaire; aux quatre angles une boule sert d'ornement. Les pieds de l'escabeau manquent. Sur un bord est assis un personnage en galette, les coudes au corps. La tête manque ainsi que les jambes.

Terre jaune à noyau noir, très cuite et légère. Enduit blanc, couvert d'un dépôt calcaire.

4. — Fragment de figurine articulée. Torse de femme nue assise. Seins opulents. Terre rouge. H. 0,07.

Cf. Martha, *Catalogue*, 521, 22, 23; 695, 96, 97; 796-805.

Heuzey, *Terres-cuites du Louvre*, pl. 40 bis, 6, etc.

5. — Fragment de grande statuette de femme debout, depuis le dessous des seins jusqu'au-dessus de la cheville. On voit les derniers plis d'un diploïdion, et une tunique talaire tombant à gros plis, avec un ressaut vers le bas.

Style très archaïque. La terre est rouge pâle avec des paillettes noires. Elle ressemble à de la terre de brique. L'épaisseur varie entre deux centimètres et deux cent. et demi. H. 0,21; L. 0,14. Le fragment a la forme d'une plaque, et il est probable que le derrière de la figurine n'était pas modelé.

6. — Fragment. Bras d'homme, depuis l'attache de l'épaule jusqu'au-dessous du coude. Une manche étroite tombe sans plis jusqu'au milieu du biceps. Le bras est massif.

Terre semblable à la précédente. L. 0,19.

7. — Fragment de tête d'homme. Bien que l'œil se présente de face, il semble que le coroplaste n'ait songé à faire qu'un profil, car le fragment est à peine bombé. Les cheveux sont ondulés et tombent bas sur le front. L'oreille est très haut placée (le lobe inférieur descend à peine au-dessous de l'œil), très

en arrière; elle est grande, plate, et mal dessinée. Terre semblable à la précédente. H. 0,17. L. 0,13. E. 0,02.

8. — Fragment de masque de femme. Restent quelques cheveux entourant le front étroit, et pressés sous une bandelette. Les yeux sont peu enfoncés et saillants, les paupières épaisses. La figure est longue et très étroite; la bouche est pincée, et les lèvres sont charnues. Terre rouge, friable. H. 0,09. Pl. V, 4.

9. — 3 fragments de masques et bustes estampés. Ce sont des mains posées sur des fragments de draperies laissant deviner des seins de femmes. Les doigts sont allongés, le pouce et l'index se rapprochent pour pincer l'étoffe ou tenir un objet.

Cf. Heuzey, *Monuments Grecs*, 1873, pl. I; *Bull. de Corr. hellén.*, 1886, pl. X.

10. — Tête de femme coiffée d'une haute stéphané décorée de palmettes. Les cheveux, disposés en trois rangées de petites boules qui sans doute veulent imiter des fleurs, encadrent tout le visage.

Restes d'enduit blanc. Travail soigné.

Terre bistre. H. 0,06.

Cf. Martha, *Catalogue*. Types de Locride.

11. — Tête analogue; stéphané sans ornements. Terre jaune clair. H. 0,075.

12. — Tête de femme coiffée du polos. La face manque. Les cheveux étagés et tressés, entremêlés de bandelettes, sont relevés sur les deux côtés, et forment deux masses, comme la coiffure des femmes arabes. Même style que les précédentes. Terre jaune pâle. H. 0,05.

13. — Même style. Tête de femme coiffée d'un polos qui se creuse en gorge sur le devant. Cheveux disposés en bandeaux ondulés. Mauvais moulage. Terre rouge. H. 0,05.

14. — 45 têtes de même style, coiffées d'un polos massif, creux ou disposé en demi cercle. La tête, généralement informe, est moulée avec le corps, ce qui fait qu'elle est souvent restée attachée à un fragment d'épaules. Le polos surmonte d'ordinaire une chevelure qui entoure le front et le visage d'épais bandeaux. Un voile tombe du polos. Terre jaune.

15. — 3 têtes de même style. La différence est dans la terre, qui est rouge, comme celle de la plupart des objets provenant de la nécropole d'Abæ et d'Hyampolis (Exarchos).

16. — 3 têtes de femme coiffées du polos. Terre jaune brique, peu cuite et lourde, recouverte d'un enduit blanc et d'un dépôt calcaire. Elles proviennent d'une fabrique spéciale que je ne puis déterminer (voir p. 57, n° 3, un objet de même origine). H. 0,05; 0,07; 0,07. L'une de ces têtes est attenante aux seins et à l'épaule droite.

17. — Tête et épaule de femme. Les cheveux sont divisés sur le front en deux bandeaux ondulés, et surmontés d'un haut polos (0,03). Traits émoussés. Terre jaune. H. 0,105.

18. — Tête de femme coiffée du polos. Les cheveux sont séparés en bandeaux très saillants qui se relèvent par dessous les oreilles en les couvrant. Terre rouge. H. 0,055.

19. — Tête semblable, plus petite. H. 0,03.

19. — Tête de femme coiffée d'un haut polos décoré de palmettes en relief. Les cheveux en bourrelet entourent le front et le visage. Terre rose clair, très lourde. H. du polos 0,03.

20. — 25 têtes coiffées de la stéphané. Traits émoussés; style médiocre.

## II. — FIGURINES DE STYLE ORDINAIRE.

1. — Femme drapée, marchant vers la droite, la jambe gauche infléchie en arrière. Terre jaune pâle. Pas de trou d'évent.

2. — Danseuse debout sur un socle quadrangulaire moulé avec la figurine. Le pied droit, porté en avant, déborde du socle. La danseuse est vêtue d'une robe qui flotte en arrière, et d'une ample draperie qui l'enveloppe tout entière; les différentes parties du corps, les seins, le ventre, les jambes, se dessinent sous l'étoffe collante. Une partie du visage est cachée. Coiffure élevée en diadème au-dessus du front. La main gauche est posée sur la hanche, relevant la draperie; la main droite tombe naturellement. Le revers de la statuette est ar-

rondi. Terre jaune assez épaisse portant des traces d'enduit blanc. Trou d'évent rectangulaire. H. 0,13.

Cf. Henzey, *Terres-cuites du Louvre*, pl. 47, 2 et 3.

Martha, *Catal.*, 605, 606 etc. — Collection Lécuyer, pl. 5.

*Compte-rendu Commission St-Pétersbourg*, 1876, pl. VI, 2.

3. — Autre exemplaire, plus petit (9,085). La tête manque. Trou d'évent triangulaire.

4. — Fragment. Danseuse dont il reste le torse; la main droite est posée sur la hanche; les bras sont nus, et la gorge décolletée en cœur. Une ceinture passe au-dessous des seins, et une draperie fait écharpe sur le ventre. Terre rose à noyau noir. H. 0,085.

5. — Autre fragment du même modèle, un peu moins complet.

6. — Femme debout sur une plaquette. Elle est vêtue d'une longue robe serrée à la taille. Des plis sont marqués par des traits en creux. Les pieds sortent au bas du vêtement. La tête et les bras manquent. Travail grossier. Terre rouge brique. H. 0,09.

7. — Figurine analogue, un peu plus petite. La tête est levée, le cou long et tendu, le menton en l'air. Beaucoup de raideur dans le mouvement général du corps et de la robe.

8. — Fragment. Femme nue debout; la main droite allongée le long du corps, le bras gauche relevé et soutenant un voile qui forme comme un fond. Le bras de la figurine manque; le reste est intact, mais très mollement modelé. Terre rouge clair, couverte d'un enduit blanc. H. 0,13.

9. — Fragment du même genre, moins complet.

10. — Fragment du même genre. La tête manque ainsi que le bas de la figurine. C'est le bras droit qui tient le voile derrière la tête, et le bras gauche qui pend. Terre rouge.

11. — Fragment identique, plus petit.

12. — Fragment. Femme nue, la main droite sur la hanche. Ébauche grossière. Terre jaune. H. 0,115.

13. — Autre fragment sortant du même moule. Le bras et le sein droits. Dans les deux fragments les membres se déta-

chent en relief sur un fond formé par le voile. H. 0,09. L. 0,07.

14. — Danseuse marchant rapidement vers la droite. Longue robe collante par devant, flottante sur les côtés. On peut la rapprocher des danseuses de Myrina, sauf qu'aucune des deux jambes n'est nue (*Bull. de Corr. hellén.*, VI, pl. XII). La tête manque et les bras sont cassés. Terre rouge friable; le revers est arrondi. H. 0,06.

15. — 4 fragments de danseuses, dans le genre des n<sup>os</sup> 8-13.

a. — Le voile est tenu de la main gauche.

b. — Le voile est tenu de la main gauche, mais le bras est moins levé.

c. — Le voile est tenu par la main droite, le bras gauche tombe.

d. — La tête est conservée, et l'on voit comment le voile est disposé par derrière.

16. — Fragment de danseuse nue, du même genre. Les détails apparaissent mieux que dans les fragments qui précèdent. Terre jaune. H. 0,10.

17. — Fragment de même genre, plus petit. Le voile couvre le derrière de la tête, et dessine la forme d'un chignon pointu. Terre rouge à noyau noir. H. 0,045. L. 0,05.

18. — Femme debout, drapée. La tête est rejetée un peu en arrière; la poitrine est saillante. Le bras droit pend et retient les plis de la robe légèrement soulevée. Le bras gauche manque; il portait un cygne que l'on aperçoit, appliqué contre le corps, un peu en arrière et à la hauteur du sein gauche. Le cou du cygne est replié sur lui-même, dans une attitude de repos. Le bas de la figurine manque. Le revers est plat, avec un trou d'évent rectangulaire très long. Travail indécis. Terre jaune, épaisse. H. 0,18.

19. — Sujet analogue, d'un travail plus fin; les draperies sont mieux traitées, mais d'un mouvement plus raide. Le bras droit est allongé le long du corps, et la main posée sur le bord de la robe. Le bras gauche soutient un canard. La tête et le bas de la figurine manquent. H. 0,16. Terre jaune.

Cf. cette figurine et les suivantes, Collection Lécuyer, pl. N.

20. — Fragment de figurine analogue. La tête manque. Modèle un peu plus petit.

21. — Femme acéphale, vêtue d'une simple tunique serrée à la taille et d'un himation qui couvre l'épaule et le bras gauche posé sur la tranche. Le bras droit pend le long du corps et porte un canard par le cou. Terre rose à noyau noir. H. 0,11.

22. — Fragment. Tête et buste de femme. Les cheveux forment un nœud sur le front et tombent des deux côtés de la tête. La main droite soutient contre l'épaule gauche un oiseau à long cou et à ailes étendues. Presque toute la tête est couverte d'un voile pendant. Terre rouge. H. 0,10.

23. — Fragment. Femme portant une colombe dont la tête est retournée en arrière et regarde vers la queue. La tête de la femme manque. Le costume est comme celui des statuettes précédentes.

24. — Fragment semblable.

25. — Fragment. Figurine de type et de mouvement identiques. La tête manque. La main gauche porte, au lieu d'un volatile, une grappe de raisin.

26. — Fragment. Femme portant des fruits, à gauche, du bras replié contre la taille.

27. — Fragment. Femme portant sur l'épaule gauche un objet indistinct, sans doute un plateau.

28. — Fragment d'hydrophore. Tête de femme portant une hydrie élevée; la main droite, relevée à côté de la tête, maintient l'hydrie qu'elle tient par une anse.

Cf. Martha, *Catal.* 346; 564-581, et les types de Locride.

29. — Fragment. Haut du corps d'une jeune femme enveloppée dans son manteau; la tête, voilée aussi par les plis de l'étoffe, n'a de découvert que le visage; elle s'incline gracieusement sur l'épaule gauche. Terre rouge. Type tanagréen.

30. — Fragment. Torse de femme drapée jusqu'au cou, le bras droit plié et tendant la draperie sur la poitrine. La chevelure est élevée en pointe. Le derrière de la tête est renforcé

par un pastillage. Trou d'évent rectangulaire. Terre jaune; type de Tanagre. H. 0,11.

31. — Fragment. Buste de fillette, vêtue d'une robe serrée à la taille; la gorge est décolletée en cœur; les bras sont nus; sur l'avant-bras gauche seulement s'enroule une draperie. Terre jaune pâle. H. 0,15. Type tanagréen.

32. — Fragment. Jeune fille dont le bras gauche et l'avant-bras droit manquent, ainsi que le bas du corps depuis la ceinture. La tête, un peu inclinée en avant, est très fine. Les seins naissants sont délicatement modelés. H. 0,09. Type tanagréen.

33. — Figurine semblable, mais sortie d'un moule un peu plus grand. Le bras droit est entier. Cette statuette complète heureusement la précédente.

34. — Fragment. Femme debout, acéphale. Le bras droit est replié de telle sorte que la main puisse se poser au-dessus du sein droit, à la naissance du cou. Le bras gauche pend avec souplesse. Le revers de la statuette est rond, sans modelé. Trou d'évent rectangulaire. Terre rouge revêtue par places d'enduit blanc. H. 0,18. Genre Tanagra.

35. — Fragment. Femme drapée d'une tunique talaire et d'un manteau qui laisse le bras droit pendant nu. Le bras gauche, replié contre la taille, tient le manteau qui forme en retombant deux grands plis parallèles. La tête manque. Le travail est très soigné. La figurine est formée de deux plaques ajustées l'une contre l'autre par les bords. Trou d'évent circulaire. Terre jaune pâle. H. 0,09.

36. — Fragment. Torse de femme drapée; large écharpe au-dessous de la taille. Trou d'évent rond. Terre jaunâtre tirant sur le gris.

37. — Fragment. Femme entièrement drapée d'un ample ἀμπεχόνιον, la main droite posée sur la hanche, l'autre pendante. La tête manque. Terre de brique épaisse, lourde et peu cuite. Le revers est plat. Trou d'évent en forme de fer à cheval. Genre Tanagra. H. 0,17.

38. — Fragment. Partie inférieure d'un corps de femme,

étroitement drapée, la main gauche est posée sur la hanche. Il y a une grande disproportion entre la hauteur et la largeur. Terre semblable à celle de la figurine précédente; enduit blanc recouvert d'un dépôt calcaire. H. 0,16. L. 0,045.

39. — Femme debout sur un socle rond, le pied gauche en arrière. Elle est vêtue d'une longue robe d'où sortent les pointes des pieds. Une ample draperie enveloppe les trois quarts du corps et s'enroule même autour du cou. Le bras droit est replié sous la draperie et la main est posée sur la poitrine. Le bras gauche pend naturellement et retient la draperie. Retouches nombreuses à l'ébauchoir. Traces d'enduit blanc. La tête manque. Terre jaune pâle. H. 0,12. Genre Tanagra.

40. — Femme sans tête et sans bras, vêtue d'une tunique qui laisse le sein gauche et l'épaule gauche à découvert. Les plis depuis la taille jusqu'aux pieds sont très accentués, et d'un modelé savant, bien qu'un peu raides. Terre rouge couverte d'un dépôt gris. H. 0,18.

41. — Femme debout, le bras droit replié sur la poitrine, la main saisissant les plis de la tunique; la main gauche posée sur la hanche. La tête manque; le modelé est mou. Revers plat, sans trou d'évent. Terre rouge. H. 0,14.

42. — Partie supérieure d'une femme, jusqu'à la taille. La tête est fruste; on voit seulement que les cheveux étaient ramenés des tempes au sommet de la tête où ils sont noués. Le cou est très long. Le bras droit nu, plié contre la taille, tient les plis d'un manteau qui revient par-dessus l'épaule gauche. Le bras gauche était écarté du corps, la main posée sur la hanche. Terre rouge, enduit blanc. H. 0,10.

43. — Fragment de femme nue, depuis le cou jusqu'aux genoux. Le bras droit soutient une draperie tombante dont on voit un autre morceau à la naissance de la cuisse droite. Modelé très fin; beau style. La terre est grise et ressemble beaucoup à celle des figurines qui, au musée de la Société Archéologique d'Athènes, sont indiquées comme provenant d'Amorgos.

44. — Torse de femme nue, acéphale. Le bras droit tombe



naturellement; le bras gauche, replié, se perd dans une draperie. Terre rouge. H. 0,55.

45. — Fragment. Torse de femme nue, debout. Le bras gauche, qui reste seul, tombe le long du corps, et, replié au coude, remonte vers l'épaule. La main devait supporter un objet (un coffret?) d'où s'échappait la draperie bordée d'une rangée de grosses boules qui couvre la partie inférieure du corps. Terre rouge. H. 0,10. L. 0,06.

Voy. fig. 11. Comparer pour la disposition générale Heuzey, *Terres-cuites du Louvre*, pl. 12, 2.

46. — Fragment. Femme debout, la jambe droite infléchie. Elle est vêtue d'une tunique talaire et d'un diploïdion qui fait des plis à droite et à gauche de la poitrine, mais non sur la poitrine. Les bras pendent. La tête manque. Revers plat; long trou d'évent. Terre jaune pâle avec des restes d'enduit blanc. H. 0,175.

47. — Même modèle, plus petit, mal dessiné. Grand socle quadrangulaire par devant, arrondi par derrière. H. 0,14.

48. — Fragment de femme debout, vêtue comme les précédentes; la main droite est repliée sur le sein. Terre jaune. H. 0,09.

Cf. Heuzey, *op. l.* pl. 14, 1, 5; pl. 17, 5.

49. — Fragment. Partie inférieure du corps d'une femme assise, les pieds croisés, le droit sur le gauche; elle est vêtue d'une tunique talaire et d'un manteau dont un pan roulé est posé en écharpe sur les genoux. Terre jaune. H. 0,12.

50. — Fragment du même genre. Femme assise, la jambe gauche croisée sur la droite. La main et le bras droits sont appuyés avec naturel sur la cuisse. H. 0,11.

51. — Fragment du même genre, plus petit. H. 0,08. Un pan de draperie tombe à gauche en plis réguliers. Travail très soigné; figurine de grand style.

52. — Fragment. Partie supérieure du corps d'une femme assise, le bras droit reposant sur la cuisse droite. Terre rouge. H. 0,08.

53. — Fragment de femme assise sur un siège à dossier

dont l'angle est décoré de deux palmettes. Elle est vêtue d'une tunique, d'un diploïdion, et d'une draperie faisant écharpe devant la taille. La tête manque, mais on voit une boucle de cheveux tombant sur l'épaule droite. Le bras, plié au coude, (l'avant-bras a disparu) s'appuyait sur le bras du fauteuil. Terre rouge enduite de blanc sur les palmettes du siège. H. 0,11.

54. — Fragment de femme assise sur un siège à bras. On ne voit que les jambes drapées, la gauche reculée en arrière sous le siège. Terre rouge très cuite et friable. H. 0,05.

55. — Fragment. Personnage (homme ou femme?) debout. Une sorte de chlamyde attachée par des agrafes très-bas sur l'épaule, enveloppe étroitement les bras qui sont courts et croisés sur la poitrine, puis tombe en plis jusqu'au milieu du ventre. A l'endroit du bas-ventre est appliqué un objet de forme confuse qui empêche de distinguer le sexe. La tête, qui est cassée, devait être penché vers la gauche, si l'on en juge d'après le mouvement du cou. La chlamyde fait un angle profond sur la gorge, et il semble qu'on distingue sous l'étoffe, à gauche, un sein de femme. Terre jaune à noyau noir. H. 0,07. Voy. fig. 12.

56. — Fragment. Fesses et cuisses d'un homme ou d'un enfant nu. Modelé très fin. Terre jaune. H. 0,055.

57. — Fragment. Enfant nu, couronné, les bras au corps. Il a les jambes écartées. (Peut-être était-il à cheval sur les épaules d'un autre personnage). Très indistinct. Terre rose. H. 0,06.

58. — Fragment d'une figure à double face. D'un côté, jambes d'un homme debout sur un socle rond. Les pieds sont chaussés de sandales, les jambes enfermées dans un pantalon; une tunique courte tombe jusqu'aux genoux. De l'autre côté on voit la robe, tombant à petits plis, d'une femme debout. Terre rose. H. 0,035. Statuette massive.

59. — Sur un socle quadrangulaire, jambes d'homme. Elles sont nues depuis le milieu de la cuisse. Le reste est couvert d'une tunique qui tombe plus bas à droite qu'à gauche.

L'espace entre les jambes écartées est plein. Terre rouge. H. 0,07.

60. — 194 fragments de statuettes du genre tanagréen, femmes, fillettes, assises, debout, etc.; quelques-uns sont très remarquables par l'exécution, mais le catalogue en est inutile.

61. — Fragment d'un grand buste estampé. Une ceinture nouée serre au-dessous d'un sein une draperie qui tombe à gros plis. Terre rouge brique à noyau noir, épaisse de 0,01.

62. — Fragment d'un masque de femme (1). Il reste un peu du front, le nez, l'œil droit, la joue droite, la bouche et le menton. Le nez, droit, continue la ligne du front; l'œil n'est pas très enfoncé; les joues sont assez saillantes. La bouche est petite avec les lèvres charnues; le menton est fort. Très beau style. Terre jaune. H. 0,085. — Pl. V, 5 et 5<sup>1</sup>.

62. — Fragment de masque de femme. Il reste un morceau du front, l'œil droit, le nez et la bouche. Le nez, droit, continue la ligne du front; la bouche est grande, avec les lèvres épaisses. Beau style. Terre rouge. H. 0,08.

63. — Masque de femme. Il reste le nez, la bouche à lèvres épaisses, le menton, gros et rond. Beau style. Terre jaune. H. 0,05.

64. — Masque de femme. Il reste le nez, qui est droit, la bouche, dont les lèvres sont épaisses, et le menton. Beau style. Terre jaune. H. 0,07.

65. — Fragment de masque de femme; manquent une partie du front, les cheveux, la joue gauche. Même style, mais modelé plus négligé. Terre rouge. H. 0,10.

66. — Fragment de masque de femme. Même style. Il manque le menton, les cheveux, un côté de la bouche. Les yeux sont très saillants. Beau travail. Terre rouge. H. 0,075.

67. — Masque de femme; fragment. Il ne reste que le nez, l'œil droit et une partie de la joue droite. Le nez est pointu, à bout relevé. Terre jaune, enduit blanc. H. 0,05. L. 0,05.

68. — Fragment de masque de femme. Les cheveux, l'œil

(1) Ce fragment appartient sans doute à un buste estampé comme ceux qui sont signalés plus haut, p. 424, n° 9.

gauche manquant; le bout du nez est cassé. Le nez ne prolonge pas la ligne du front. Beau style; travail peu soigné. Terre rouge. H. 0,075.

69. — 7 fragments de masques de femmes, de diverses grandeurs (variant entre H. 0,065 et 0,04), dont 3 de beau style.

70. — Fragment de masque de femme, coupé juste par le milieu du visage; la partie gauche manque. Les cheveux ondulés sont couverts d'un voile qui tombe derrière l'oreille, dont le lobe inférieur est découvert. Relief endommagé; style médiocre. Terre rouge. H. 0,10.

71. — Fragment de masque et buste estampé de femme. Côté gauche d'un visage encadré de larges cheveux ondulés qui tombent sur le côté. Terre jaune.

72. — Fragment de masque estampé. Chevelure; le visage manque. Une étoffe, nouée sur le devant du front, forme comme un bonnet d'où s'échappent par devant des cheveux ondulés; sur l'occiput, par-dessus l'étoffe, un haut chignon. Trou de suspension. Terre brun noir, très légère. (Exemplaire unique de cette fabrique). H. 0,04.

73. — Tête de femme. H. 0,09 (avec le cou). Les traits sont peu nets, rongés par l'humidité. Le bout du nez s'est effrité. Les cheveux sont relevés de la nuque vers le devant de la tête, en forme de bonnet phrygien. Le haut de cette coiffure est brisé. Sur le côté gauche ornement triangulaire en saillie (feuille de lierre?)

74. — Grosse tête de femme, avec la naissance du buste. Les cheveux, relevés par derrière, sont séparés depuis le front en gros bandeaux parallèles. Derrière la tête, chignon tressé en couronne. La tête est percée, en arrière, un peu au-dessus des oreilles, d'un trou destiné à recevoir un ornement (épingle de bronze?) La face est rongée. Terre jaune. H. 0,085.

75. — Grosse tête de femme, brisée à gauche. Les cheveux ondulés sont ramenés du front et des tempes en arrière. Le nez est rongé. Travail soigné. H. 0,09.

76. — Tête analogue, plus petite; les bandeaux plus sail-lants. H. 0,065.

77. — Tête analogue, encore plus petite. H. 0,045.

78. — Tête de femme, légèrement penchée sur la gauche. Les cheveux ondulés sont séparés au milieu de la tête en deux masses qui se terminaient par un chignon sur la nuque. Des deux côtés de la tête, des feuilles restant sans doute d'une couronne. Joli travail. H. 0,05. — Pl. IV, 15.

79. — Tête de femme dont les cheveux sont ramenés et noués sur la nuque. Une couronne épaisse, cylindrique, ornée de petits enfoncements en forme de cellules, est posée un peu en arrière; si l'en échappe, par devant, des feuilles de lierre appliquées après coup, et sur le devant deux grosses boules (des fruits?) H. 0,04. — Pl. IV, 16. Cf. Collection Lécuyer, pl. Q 3.

80. — 6 têtes de femmes de même genre. La couronne affecte des formes variées.

81. — Tête de jeune fille. Les cheveux, séparés au milieu de la tête en deux masses ondulées se rejoignent et tombent en lourde masse sur la nuque. La face est endommagée. Travail très délicat. H. 0,04.

82. — Tête de femme. Les cheveux, divisés sur le front, sont ramenés vers la nuque en gros bandeaux ondulés ne laissant voir que le bas de l'oreille d'où pend une boucle d'oreille; ils se réunissent en chignon ayant la forme d'une boule, assez bas, sur la nuque. Une bandelette torse retient les cheveux au dessus du front, et s'enfonce à droite et à gauche sous les bandeaux. Travail très fin. — Pl. V, 6.

83. — Quatre têtes coiffées de la même manière; seulement les bandeaux ne cachent pas autant l'oreille, et il n'y a pas de bandelette pour les maintenir au-dessus du front.

84. — Tête de jeune femme coiffée d'un grand chapeau dont les bords sont brisés. Il ne reste que la partie centrale, de forme conique, la pointe en l'air.

85. — Tête d'enfant, dont le visage est endommagé; il est coiffé d'une couronne par-dessus laquelle est posé un petit chapeau sans bords, un peu bombé. Joli travail. — Pl. IV, 1.

86. — Tête de femme, aux traits un peu forts, le menton

proéminent. Les cheveux séparés sur le sommet de la tête par une raie profonde, forment des bandeaux qui se réunissent par derrière en un lourd chignon. Travail très délicat. H. 0,06. Pl. V, 7.

87. — 275 têtes de femme analogues. Ce modèle, comme on le voit par le nombre, est de beaucoup le plus fréquent au temple d'Athèna Cranaia. La plupart des têtes cataloguées ici ensemble sont d'une rare finesse d'exécution. Les visages ont entre eux une grande ressemblance, et sont plutôt de femmes faites que de jeunes filles. Une plus grande liberté a été prise par les coroplastes pour traiter la coiffure. Toutes les chevelures sont séparées par une raie profonde sur le sommet de la tête, et nouées en gros chignon par derrière, assez au-dessus de la nuque. Un grand nombre sont divisées en plusieurs zones frisées ou ondulées par des raies parallèles à la raie du milieu. Les chignons semblent n'avoir pas été moulés avec le reste de la tête; beaucoup se sont trouvés décollés à côté de la tête; ils sont formés d'une pastille de pâte tordue et façonnée avec quelques coups d'ébauchoir. La terre prend diverses nuances, du rouge au jaune pâle. La hauteur, avec le cou qui est toujours resté attaché à la tête, varie de 0,06 à 0,035.

88. — Quatre têtes de même type, auxquelles on a ajouté une couronne en bourrelet.

89. — Tête de jeune fille, parée de boucles d'oreilles. Les cheveux sont divisés en bandeaux parallèles par des raies partant du front, et ramenés sur la nuque en deux coques élégantes. Toute la partie postérieure de cette coiffure est entourée d'un mouchoir joliment drapé, comme celui de quelques paysannes de nos jours, qui laisse échapper les deux coques. Très joli modèle; facture très souple. — Pl. IV, 2.

90. — Tête de jeune femme, parée de boucles d'oreilles. Le visage est assez fruste; les cheveux, ondulés sans symétrie, sont coiffés très en arrière, d'une petite calotte ronde. Joli modèle. — Pl. IV, 3.

91. — Tête de femme. Les cheveux, élevés en pointe au-dessus du front, sont entièrement enveloppés dans une sorte

de résille non transparente sur laquelle on voit, en creux, la trace de deux bandelettes qui la serrent; la résille finit en pointe tombante sur la nuque. — Pl. IV, 4.

92. — Tête de femme. Coiffure du même genre. La pointe de derrière est beaucoup plus mince, et la résille ne couvre pas toute la chevelure, qui forme des bandeaux *gaufrés* autour du front. Le nez est brisé. Modèle curieux. — Pl. IV, 5.

93. — Tête de femme. Coiffure du même genre. Les cheveux sont entièrement cachés sous la résille. Ils se dressent en haute pointe sur le front, et tombent par derrière très bas sur la nuque, comme une perruque à marteau. Le profil est très gracieux; le cou manque. Travail délicat. — Pl. IV, 6.

94. — Tête de jeune fille; le relief est fruste. Les cheveux sont emprisonnés dans un bonnet de la forme d'un bonnet de coton; la pointe se replie gracieusement. Cela ressemble à certains bonnets de mariniers normands. Boucles d'oreilles. — Pl. IV, 7.

95. — Tête de femme légèrement penchée sur la gauche. Coiffure du même genre que les précédentes. La pointe postérieure de la résille est courte et dressée horizontalement; sur le front, les cheveux, sous la résille, sont relevés en haut diadème. — Pl. IV, 8.

96. — Tête de femme. La face est assez abîmée et molle. Les cheveux forment diadème autour du front et des tempes; un haut chignon pointu se dresse sur l'occiput. Les cheveux ne sont pas indiqués, mais il n'est pas sûr qu'ils soient enveloppés comme ceux des têtes précédentes. — Pl. IV, 9.

97. — 12 têtes de jeunes filles et de jeunes femmes coiffées de capuchons et de résilles du même genre.

98. — Tête de femme, parée de boucles d'oreilles piriformes. Les cheveux forment un diadème qui s'élève en pointe au-dessus du front, et encadrent tout le visage jusqu'au-dessus des oreilles; ils sont régulièrement ondulés au moyen de stries parallèles. Par-dessus ce diadème de cheveux, une large stéphané à bord coupant, derrière laquelle se dresse une haute coiffure conique terminée en pointe. Beaucoup de fini dans le

détail de cette coiffure. Le cou est fort, et s'élargit par en bas. Terre jaune pâle. — Pl. V, 8.

99. — Petite tête de femme. Les cheveux disposés en diadème, se séparent en deux masses par une raie partant du milieu du front. Les différentes mèches sont marquées par des ondulations gracieuses. Terre jaune clair. — Pl. V, 9. Cf. Commission archéol. St-Pétersbourg, 1871, pl. III, 3, 4, 5; 1873, III, 1.

99 bis. — Tête de femme très petite, en terre rouge. La figure est presque indistincte. Les cheveux sont surmontés d'une large stéphané décorée de rayons convergents. Derrière la stéphané la tête n'est pas modelée.

100. — Tête de femme. Le visage est assez fruste; les oreilles portent des boucles. Les cheveux sont tirés du front en arrière, régulièrement peignés, et se dressent en diadème pointu au-dessus de la tête; ils se rattachent, par de petites boules à une étroite stéphané dont les cornes se rejoignent sur la nuque. Le revers est creux, et la tête n'est pas modelée. — Pl. IV, 10.

101. — Tête de jeune femme. Les cheveux, ramenés de la nuque et des tempes vers le sommet de la tête, sont réunis dans un nœud semblable à celui dont est coiffé l'Apollon du Belvédère. Le front est large; les yeux largement ouverts; la bouche sommairement indiquée; les lèvres entrouvertes et légèrement pincées. Caractère original. — Pl. IV, 11.

102. — Tête de femme parée de boucles d'oreilles. Les cheveux frisés encadrent le front et les tempes et cachent une partie des oreilles. Sur le sommet de la tête ils se dressent en deux cornes tordues. La tête est très plate par derrière, et les cheveux, séparés par une raie qui part du milieu des cornes pour se perdre au bas de la nuque, sont tirés à droite et à gauche vers les oreilles. (Intention comique?). — Pl. IV, 12.

103. — Tête de femme. Les cheveux frisés sont figurés par de petites appliques de terre-cuite affectant des formes bizarres, disposées sans aucune symétrie. La tête est tellement plate qu'elle en est presque difforme, comme la précédente.



104. — Tête de femme. Les cheveux, noués en chignon sur l'occiput, sont attachés sur le front par un ornement rond surmonté d'une petite boule, d'où partent quatre bandelettes qui séparent les cheveux en les comprimant, et se rejoignent sous le chignon. Boucles d'oreilles. Travail soigné. — Pl. V, 10.

105. — Tête de femme. Les cheveux ondulés sont noués en chignon sur l'occiput. Ils sont serrés par deux bandelettes qui se perdent par derrière dans la masse du chignon. Boucles d'oreilles. Travail très délicat. — Pl. IV, 17.

106. — Tête de femme coiffée de même, un peu plus petite.

107. — Tête de femme. Les cheveux sont serrés par des bandelettes, et la coiffure générale affecte une forme comique.

108. — 3 têtes de jeunes filles; les cheveux, divisés en bandeaux ondulés parallèles, du front à la nuque, sont réunis en chignon. L'une d'elle a une couronne en torsade; une autre a perdu le chignon. Boucles d'oreilles. Hs. 0,05; 0,045; 0,05.

109. — Tête de femme, coiffée d'un voile sur des cheveux ondulés. Terre jaune. H. 0,035.

110. — Fragment d'une tête semblable (partie antérieure) qui a été moulée en deux parties recollées ensuite.

111. — Tête de femme. Sur les cheveux disposés par derrière en chignon qui fait saillie sous l'étoffe, est posé un voile qui devait aussi envelopper les épaules. L'expression de la figure est grave. Le modelé est d'une extrême délicatesse, et l'ensemble de grand style. C'est la tête la plus belle de cette nombreuse série. — Pl. V, 11.

112. — Tête de femme de même style; mais la figure est malheureusement balafmée d'une fente. L'expression est plus vulgaire, et les traits sont moins finement modelés. Par derrière se voit une petite pastille de pâte prouvant que par-dessus le voile, au sommet du chignon, devait s'adapter un chapeau. — Pl. IV, 13.

113. — Tête de femme complètement embéguinée dans un péplos. Travail très délicat; beau style. — Pl. V, 12.

114. — 12 têtes de femmes embéguinées, d'exécution fine et soignée.

115. — Tête de femme embéguinée, la moitié du menton couverte. On voit au-dessus du front deux bandeaux plats surmontés d'une stéphané ornée d'oves en creux, et dentelée. Très jolie épreuve. Le chignon fait saillir le voile sur l'occiput. — Pl. V, 13.

116. — Tête de femme embéguinée. Par-dessus le voile, à la place où le chignon fait saillie, il reste un fragment de chapeau pointu dont la pointe est brisée.

117. — 25 têtes de femmes embéguinées, de style moins intéressant, quelques-unes assez endommagées.

118. — Tête d'enfant. L'expression du visage est souriante. Les cheveux, dressés en apex sur le front, tombent en boucles serrées à droite et à gauche, jusqu'au milieu du cou. Ils sont surmontés d'une stéphané dont le bord est festonné et dont la face est décorée d'oves juxtaposés, en creux. Les cheveux sont fouillés avec soin, les traits du visage très finement étudiés. Terre rouge à grain très menu. — Pl. IV, 14.

118 bis. — Tête d'enfant, identique, moins bien conservée.

119. — Tête d'enfant. Il semble qu'elle soit sortie du même moule, mais la stéphané est remplacée par une sorte de calotte qui s'adapte exactement au sommet de la tête.

120. — Tête d'enfant, sortie du même moule.

121. — Tête d'enfant. La figure et la disposition de la chevelure est identique, mais il n'y a pas trace de stéphané, ni de calotte sur la tête. L'exécution est toujours aussi délicate. — Pl. V, 14.

122. — Tête d'enfant. Epreuve identique.

123. — 125 fragments de têtes de femmes. Les têtes, ayant été moulées en deux parties, se sont décollées dans la terre, et il ne reste que la partie antérieure. Quelques-uns de ces visages sont délicatement modelés, mais il est très difficile de déterminer exactement les coiffures.

124. — 6 fragments de têtes de femmes tenant encore (sauf une) à un fragment de buste. La facture est nulle et le relief endommagé. Les cheveux sont dressés sur le sommet de la tête, et semblent enfermés dans un bonnet pointu ou conique.

125. — 28 fragments assez mal déterminés. Têtes de femmes tenant encore à un fragment de buste.

### III. — FIGURINES GROTESQUES OU COMIQUES.

1. — Fragment de femme grotesque. Femme obèse, le ventre proéminent, les cuisses énormes, les seins énormes. La tête manque, ainsi que les mains, toute la jambe gauche et la droite depuis le genou. Le bras droit, jusqu'au coude, s'appuie contre le corps, il est relevé depuis le coude et la main devait faire un geste devant la figure. Le bras gauche est replié contre la taille épaisse, et la main était tendue en avant. Terre rouge à noyau noir, avec des traces d'enduit blanc. H. 0,10. — Pl. III, n° 1.

2. — Vieille femme debout. Le ventre est gonflé, et la vieille fait avec les deux mains réunies devant la taille, le geste de le comprimer. Elle est vêtue d'une longue robe à manches courtes, qui tombe en petits plis jusqu'aux pieds. On devine sous l'étoffe la forme du ventre et des jambes. La figurine est massive, formée de deux plaques qui ont été trouvées décollées. Le revers est modelé, on y voit les plis de la robe, comme devant. Terre grise tirant sur le brun. — Pl. III, 2.

3. — Vieille femme nue, accroupie, les jambes très écartées. Le ventre énorme fait saillie comme une boule; les seins pendent sur le ventre. La vieille appuie ses coudes sur ses genoux, et appuie sa tête entre ses deux mains. Le sommet du visage manque. Ce qui reste est bouffi et grimaçant. Il semble que la jambe gauche soit couverte d'un bas qui retombe à retroussis au milieu du mollet. — Pl. III, 3.

4. — Vieille femme nue, accroupie, très semblable à la précédente, sauf la position des bras et le bas. La tête, beaucoup

plus grosse, s'appuie sur la main droite; le bras gauche est replié contre le corps, le coude en arrière, et la main tient contre l'épaule un objet rond indéterminé. La tête, qui est bouffie et vague, est percée d'un trou de part en part. — Pl. III, 4.

5. — Vieille femme nue, obèse, accroupie comme les deux précédentes. Les deux bras sont collés au corps, mais aucun ne soutient la tête. La figurine est posée sur un petit socle moulé avec elle. — Pl. III, 5.

Pour la position générale de ces trois grotesques, cf. Heuzey, *Figurines du Louvre*, pl. 51, 6.

6. — Vieille femme nue, debout, croisant les deux mains à côté de l'oreille gauche. La vieille est obèse, ventrue, les seins flasques et pendants. La partie postérieure a pris un développement exagéré, et elle est percée d'un trou obscène. Le haut de la tête manque; le nez, la bouche, le menton, les joues, qui restent, sont maussades et bouffis. La figurine est cassée à mi-mollet. — Pl. III, 6.

7. — Fragment. Vieille femme obèse, debout. La tête énorme, les traits épatés, le sourire bête. Le bras droit est replié contre le corps, et la main est appuyée sur la joue dont la pommette est très saillante. Le bras gauche manque; il tenait contre l'épaule un objet (une cassette?) qui a subsisté. La femme est nue; les seins sont petits et ronds, le ventre protubérant. Les jambes sont brisées suivant les plis des aines. Pl. III, 7.

8. — Vieille femme debout. Elle est coiffée d'un double étage de cheveux nattés formant diadème, et drapée tout entière dans un grand manteau. L'étoffe embéguine la tête et cache le bas du visage comme le *iashmak* turc, enveloppe tout le torse jusqu'au-dessous du ventre. Le bras droit, replié contre la taille, est étroitement enveloppé; la main gauche, posée sur la hanche, tend l'himation sur la poitrine et sur le ventre. La partie des jambes qui reste se distingue sous une jupe assez étroite. Le mouvement est gravement comique; l'expression du visage bouffi est vague. — Pl. III, 8.

Cf. Heuzey, *op.l.*, pl. 31, 3. — Collection Lécuyer, pl. Q2. Commission archéol. St-Pétersbourg, 1865, pl. VI, 6; 1869, III, 8, 9, 10, 11; 1875, III, 31.

9. — Bonhomme debout, les jambes légèrement écartées, les deux mains sur les hanches, les coudes en dehors. Au-dessous du ventre s'enroule une ceinture d'où tombe une sorte de caleçon formé de langues qui se recouvrent les unes les autres. Il y en a une triple rangée. C'est un accoutrement de mime ou de baladin. La tête manque. Terre jaune pâle. H. 0,07. — Pl. III, 9.

10. — Fragment de tête comique. Il reste les yeux, grands, à prunelle dilatée, les sourcils froncés vers la naissance du nez, le nez épaté, la bouche dont les lèvres sont sensuelles et bêtes. Terre jaune. Voy. Pl. II, dernière figure à droite, au fond.

11. — Fragment de masque tragique. Les yeux sont très largement ouverts et ronds; le nez, à arête plate très nette, est fin, et prolonge la ligne du front. La bouche est grande ouverte. Il ne reste rien de la chevelure. Beau style. H. 0,045. — Pl. III, 10.

12. — Masque comique. Les cheveux se dressent en toupet au-dessus du front, les sourcils sont froncés sur les yeux saillants et grands ouverts; la bouche béante; le menton proéminent. H. 0,03. — Pl. V, 15.

13. — Tête de personnage comique. Le crâne est chauve, les yeux sont formés de deux boules saillant hors de l'orbite très creuse. La bouche est contournée avec une expression de douleur ou de colère; la tête est penchée sur le côté gauche. H. 0,015. — Pl. III, 16.

#### IV. — ANIMAUX, FRAGMENTS DIVERS.

1. — Trois fragments de têtes de taureaux et de vaches, de grandes dimensions. Beau style.

2. — 4 colombes au repos. Ls. 0,06; 0,04; 0,023; 0,035.

3. — Colombe posée sur un fragment d'épaule de femme.

4. — Grande patte d'oiseau posée à plat sur une tablette.
5. — Dauphin recourbé d'un mouvement gracieux. L. 0,052.
6. — Carapace de tortue.
7. — Tête et pattes de devant d'un porc.
8. — Autre fragment de porc.
9. — 9 fragments de bras.
10. — Main tenant une pomme.
11. — Grande main fermée tenant un bout de draperie.  
Terre jaune pâle. H. 0,09; larg. 0,07.
12. — Poignet et main appuyés sur le rebord d'un cippe.
13. — 5 cornes d'abondance de 0,04 à 0,05.
14. — Deux éventails.
15. — Un tympanum tenu au bout d'une main, le pouce en dessus, les doigts allongés par-dessous.
16. — Boîte ouverte, représentée par deux disques accouplés. Larg. 0,052.
17. — 2 petites appliques rondes avec une rosace en relief (Boucles d'oreilles).
18. — Urne longue, au col allongé, fragment d'une statuette à laquelle elle servait d'accessoire.
19. — Fragments de chapeaux pointus portés par les femmes.
20. — Deux plaquettes carrées, comme celles qui servent de socle aux figurines tanagréennes, avec le guillochage qui servait à faire adhérer la statuette.

P. PARIS.

(A suivre)



## INSCRIPTIONS DE LYDIE

---

Les inscriptions qui suivent ont été pour la plupart copiées par moi au printemps de 1886. Cette année, M. Lechat et moi, nous avons découvert, dans les mêmes contrées, un certain nombre d'inscriptions nouvelles que mon compagnon de voyage veut bien me permettre de joindre aux premières. J'aurai soin d'indiquer les inscriptions qui ont été relevées pendant cette collaboration.

### I.—DE SARDES A THYATIRE.

En allant de Sardes à Thyatire on traverse la nécropole des rois de Lydie. Elle se compose d'une suite de *tumuli* élevés sur les bords du lac Gygée, aujourd'hui Mermereh-Gueul. Les Turcs ont donné à cette nécropole le nom de Bin-Tépé, c'est-à-dire Mille-collines. Toutes les pêcheries du lac sont concentrées au petit village de Balek-Iskelessi, (Echelle-aux-poissons), qui est situé sur la rive méridionale, à peu près à égale distance de chacune des extrémités.

1. — *Balek-Iskelessi*. — A 1/2 h. au sud du village, entre les mamelons de Bin-Tépé; marbre encastré dans le haut d'une fontaine abandonnée.

\_ΠΟΙΗΣΕΜΝΗ  
ΣΕΝΕΚΑ·ΑΝΘΥΠΑΤΟΥ  
ΣΙΛΒΑΝΩ·<sup>Η</sup>ΜΞΑΝΔΙΚΟΥ  
ΓΙ

. . . ἐποίησε μν[ήμη-  
ς ἔνεκα, ἀνθυπάτου  
Σιλβάνω, μ(ηνός) Ξανδικού  
(τρισκαιδεκάτη).

L. 4. Cf. μ(ηνός) Ξανδικού ὀκτωκαιδεκάτη en toutes lettres, *Bull. de Corr. hellén.*, XI, p. 99.

Les inscriptions funéraires en Lydie sont fréquemment datées par le nom du proconsul. Exemple: ἀνθυπάτω 'Ασιν[νίω] Σαβεινιανῶ . . . ἀνθυπάτω Αἰμιλίω 'Ιούνηω . . . (*Bull. de Corr. hellén.*, XI, p. 98, 99). On remarquera que, dans ces formules, le nom du proconsul n'est pas au génitif absolu, ce qui serait la forme grecque régulière. Cela vient de ce que le mot ἀνθυπάτω est la traduction littérale de l'ablatif absolu latin *consule*. Quand le texte grec ne traduit plus un mot latin, il revient à la forme du génitif. Ainsi le nom du mois, qui suit le nom du proconsul, étant un nom de mois grec, est au génitif, μηνὸς Ξανδικοῦ, μηνὸς 'Απελλαίου, (*l. c.*). Notre inscription fournit un exemple curieux de l'attraction exercée par les formes latines. La lecture ἀνθυπάτου Σιλβάνω est certaine. Le premier mot est au génitif, suivant la forme grecque; le second subit l'attraction de l'ablatif absolu latin.

La gravure des lettres indique une époque voisine de la République. Il est donc probable que le Silvanus mentionné dans l'inscription est M. Plautius Silvanus qui fut proconsul d'Asie à l'époque d'Auguste, probablement pendant l'année proconsulaire 4-5 après J.-C. (*Waddington, Fastes des prov. asiut.*, n° 64).

2. — Même endroit; stèle encadrée dans le bas de la fontaine.

Α Ν Τ Ι Ο Χ Ο Σ Α Ν Τ Ι Ο Χ Ο Υ  
 Ι Α Ι Θ Ρ Α Σ Ω Ν Ο Π Α Τ Ρ Ω Σ Ε Α  
 Υ Τ Ω Ν Θ Ρ Α Σ Ω Ν Ι Κ Α Ι Α Ν Τ Ι  
 Ο Χ Ω Τ Ω Ι Σ Ε Α Υ Τ Ο Υ Τ Ε Κ Ν  
 5 Ο Ι Σ Τ Ο Ι Σ Δ Υ Σ Τ Υ Χ Η Σ Π Α  
 Ρ Ω Ν Χ Α Ρ Ι Ν Μ Η Λ Α Β Ω Ν Μ Η  
 Λ Ε Δ . . Ε Ω Ω Ν Λ Ε Ι Σ Τ Η Ν Γ

'Αντίοχος 'Αντιόχου  
 [κ]αὶ Θράσων ὁ πάτριος ἐα-  
 υτῶν Θράσωνι καὶ 'Αντι-  
 όχῳ τ(ο)ῖς ἐαυτοῦ τέκν-



5 οἰς, τοῖς δυστυχῆς πα-  
 ρών, χάριν μὴ λαβῶν μη-  
 δ]ε . . . . .

Cette inscription ne présente pas un sens satisfaisant ; mais la lecture n'est pas douteuse.

3. — A 2 h. au Nord de Balek-Iskelessi, sur la route de Mermereh ; cimetière au bord de la route ; borne brisée en deux dans le sens de la hauteur. Grandes lettres ; basse époque.

Ο Ρ Ο C	Ὀρος
B A C I Λ Ε Ι Κ Ο	βασιλεικο[ῦ
G O O C A I A P	. . . . .

Cette borne était sans doute posée à la limite d'un domaine impérial.

Plusieurs des inscriptions qui suivent ont déjà été publiées par M. Aristote Fontrier en caractères cursifs. (Μουσεῖον καὶ βιβλιοθήκη, V, p. 50 sqq.). Les ayant copiées moi-même lors de mon passage à Mermereh en mai 1886, je crois devoir les reproduire ici, en y joignant le texte épigraphique. Ces inscriptions m'ont été indiquées par M. Apostolo Zinguni, que je remercie de sa complaisance si affectueuse.

4. — *Mermereh*. — Devant la maison de Bilbul-oglou-Meimet. Marbré servant de soutien au gond de la porte cochère. Petites lettres.

Ο Ν Τ Ο Σ Α Τ Τ Α Λ Ο	Βασιλεύ[οντος Ἀττάλο[υ
Μ Η Ν Ο Σ Π Α Ν Η Μ Ο	. . . . . μῆνος Πανήμο[υ
Α Σ Μ Η Ν Ο Δ Ο Τ Ο	. . . . . ας Μηνοδότο[υ
Α Τ Τ Α Λ	. . . . . Ἀττάλ . . .

5. — *Ibid.* — Lieux publics ; entablement formant le cham-

brante de la porte; fragment d'une traverse de marbre; lettres de 5 centimètres.

· ΚΑΙ ΑΡΤΕΜΙΔΙ ΠΕΡΣΙΚΗ ΚΑΙ ΤΩ ΙΔΗΜΩ  
· ΓΛΥΚΟΝ ΚΑΙ ΛΛΙ· ΑΝΔΡΟΣ ΜΗΤ... ΟΥΙΟΝΝΙ

. . . και Ἀρτέμιδι Περσικῇ και τῶι δῆμω[ι . . .  
. . Γλύκ[ω]ν και Ἀλέξ[ανδρος Μητρ[οδώρ]ου . . .

Sur le culte d'Artémis Persique en Lydie, v. P. Foucart, *Bull. de Corr. hellén.*, XI, p. 82 sqq.; p. 95 sqq.

6. — *Ibid.* — Chez le boulanger Petros.

Ω Ι Ω ΑΝΔΡΙ ΚΑΙ ΓΛΥ	ω [τ]ῷ ἀνδρῖ, και Γλύ-
Κ Ω ΝΑΠΟΛΛΟΝΙ Σ Μ Η	κων, Ἀπολλωνῖς, Μη-
Ν Ο Γ Ε Ν Η Σ Τ Ω Π Α Τ Ρ Ι	νογένης τῷ πατρῖ
Ε Π Ο Η Σ Α Ν Μ Ν Ε Ι Α Σ	ἐπόησαν μνείας
. Α Ρ Ι Ν	δ χ]ῆριν.

7. — *Ibid.* — Chez Panagiotis Kékaya. Dans la cour; dalle encastrée sous une galerie. Petites lettres.

ΑΥΡ·ΧΑΡΕΙΝΟΣ Β·ΚΑΙ·ΑΥΡ·ΒΕΤΤΗΝΙ  
ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΥ ΚΑΙ·ΑΥΡ·ΜΗΤΡΟΔΩΡ  
ΝΙΚΟΥ ΚΑΙ ΑΥΡ·ΓΛΥΚΩΝ ΚΑΙ ΑΥΡ ΠΛΟΥΤ  
·ΤΡΑΤΟΥ ΚΑΙ ΑΥΡ·ΗΡΑΚΛΕΙΔΗΣ Β·ΠΕΙΣ  
δ ΑΥΡ·ΕΠΑΓΑΘΟΣ Β·ΛΑΤΥΠΟΣ·ΚΑΙ /  
ΤΡΑΣ·ΚΑΚΟΚΡΑΙΟΥ·ΚΑΙ ΑΥΡ ΣΥΜΦ  
ΙΟΓΕΝΟΥ·ΚΑΙ·ΑΥΡ·ΠΑΠΙΑΣ ΠΑΠΙΑΝΟ  
ΝΕΙΚΩΝΤΑΤΙΑΝΟΥ·ΚΑΙ ΑΥΡ·ΣΤΡΑ  
·ΟΣ·ΙΑΤΡΟΣ·ΚΑΙ ΑΥΡ·ΑΠΟΛΛΩΝΙΣ·Σ

Αὐρ. Χαρεῖνος β' και Αὐρ. Βεττηνι[ανός  
Ἀρτεμιδώρου και Αὐρ. Μητρόδωρ[ος . . .  
ν]ικου και Αὐρ. Γλύκων και Αὐρ. Πλουτ . . .

- . τρατου και Αὐρ. Ἡρακλείδης θ' Πεισι. . .  
 5 Αὐρ. Ἐπάγαθος θ', Λάτυπος και . . .  
 . τρας, Κακοκράιου (?) και Αὐρ. Συμφ. . .  
 . ογενου και Αὐρ. Παπίας Παπιανο[ϋ . .  
 ν]εικων Τατιανοῦ και Αὐρ. Στρα. . .  
 . ος ἰατρὸς και Αὐρ. Ἀπολλωνίς Σ. . .

8. — *Ibid.* — Même endroit.

Ε Τ Ο Υ Σ Ν Γ . Φ Ι Λ Τ		Ἔτους νς. φίλτ[ατ-
Ο Σ Τ Ε Ι Μ Η Θ Ε Ι /		ος, τεμμηθει[ς ὑπ-
Ο Τ Ο Υ Κ Ο Ι Ν Ε Ι Ο		ὀ τοῦ κοινεῖο[υ
Χ Ρ Υ Σ Ω Σ Τ Ε Φ Α Ν		χρυσῶ στεφάν[ω.
Τ Ο Ν Β Ω Μ Ο Ν Ε Π C	5	τὸν βωμὸν ἐπ[οί-
Η Σ Ε Ν ς		ησεν.

9. — *Ibid.* — Maison d'Ouzoun-Oulou-Hassan. Marbre à moulure encastré dans l'escalier de la cour.

ΜΑΡΚΩΚΑΙΕΥΡΕΣΙΑΤΟΙΣ		Μάρκω και Εὐρεσία τοῖς
ΓΟΝΕΥΣΙ·ΚΑΙΦΙΛΙΠΠΗΤΗ		γονεῦσι. και Φιλίππη τῇ
ΓΥΝΑΙΚΙΣΥΝΚΑΙΦΙΛΙΠΠΩ		γυναικί. σὺν και Φιλίππω
ΚΑΙΑΡΤΕΜΙΔΩΡΑΤΟΙΣ		και Ἀρτεμιδώρα τοῖς
ΓΟΝΕΥΣΙΑΥΤΗΣΚΑΙΛΑΥ	5	γονεῦσι αὐτῆς, και Λαυ-
ΔΙΚΗΤΗΓΕΝΟΜΕΝΗΑΥ		δίκη τῇ γενομένη αὐ-
ΤΟΥΓΥΝΑΙΚΙΚΑΙΑΥΤΩΚΑΙ		τοῦ γυναικί. και αὐτῶ, και
ΙΟΥΛΙΑΝΗΤΗ	ΛΙ	Ἰουλιανῇ τῇ . . .
ΤΕ	=	. . . . .
ΑΥ	N	10 . . . . .
ΚΑ	ΝΑΙ	. . . . .
ΕΙΣΤ ΛΗΗΜΙΟΥ·ΡΑΚΛΙ		. . . . . Ἡ[ρακλ[εῖ-
Λ Η Ν Ι Ο Ν Ε Υ Ν Ι Υ Ο Φ Ο Ν		δ]ην [τ]ὸν σὺν[τρ]οφον.

10. — *Yéni-Keüi.* — Village situé à 3 heures de Mermereh, vers l'Est, dans la montagne. Les deux inscriptions qui suivent ont été copiées par M. Hadji-Ilias-Mélétiadis, notre cor-

respondant à Thyatire. Nous le remercions ici de son obligeance et de son dévouement.

Dans la maison d'Hadji-Ibrahim Karakoul-oglou.

Ε Τ Ο Υ Ρ Η Μ Υ Π Ε Ρ Ε Ξ Ε

Α Ν Θ Ο Σ Σ Τ Ρ Α Τ Ο Ν Ε Ι Κ Η Α Ν Θ Ο Ν  
 Ν Φ Ι Ο Ν Ε Τ Ω Ν Κ Γ Α Ρ Τ Ε Μ Ε Ι Δ Ω  
 [Ρ] Ο Σ Ε Ρ Μ Ο Γ Ε Ν Η Σ Ρ Ο Υ Τ Α Σ Μ Η Ν Ο  
 5 Ε Μ Η Σ Τ Ο Ν Α Δ Ε Λ Φ Ο Ν Τ Α Τ Ε Ι Α Σ  
 Υ Χ Η Σ Ω Τ Η Ρ Ι Σ Α Ι Δ Ε Λ Φ Α Ι Τ Α Τ Ε Ι Α  
 Α Ν Θ Ο Σ Α Ρ Τ Ε Μ Ι Δ Ω Ρ Ο Σ Α Ρ Τ Ε  
 Ι Δ Ω Ρ Ι Ω Ν Α Ν Θ Ο Σ Τ Ο Ν Π Α Τ Ρ Ο  
 Ζ Η Ν Α Σ Σ Υ Ν Τ Υ Χ Η Α Λ Ε Ξ Α Ν  
 10 Ε Α Τ Α Τ Ι Α Σ Τ Ο Ν Μ Η Τ Ρ Ω Σ Α Λ Ε  
 Α Ν Δ Ρ Ο Σ Α Γ Α Θ Ο Π Ο Υ Σ Τ Ο Ν Ι  
 Θ Ε Α Μ Η Ν Ο Γ Ε Ν Η Ο Ν Η Σ Ε  
 Σ Σ Ο Ι Μ Η Τ Ρ Ρ Α  
 Ι Κ Η Η Θ Ε Ι Σ Μ Ο Σ Φ Ω  
 15 Ε Τ Ω Ν Α Δ Ε Λ Φ Ω Γ Υ Ν Ε Κ Ε Σ Κ  
 Π Α Τ Ρ Ο Σ Κ Α Ι Μ Η Τ Ρ Ο Σ Υ Ν Γ Ε Ν  
 Τ Ε Ι Μ Η Σ Α Ν Α Ν Θ Ο Ν  
 Χ Α Ι Ρ Ε

"Ετου[ς] ρη', μ(ηνός) ύπερ[θερεταίου].

"Ανθος Στρατονείκη "Ανθον [τὸ-  
 ν [υ]ιὸν ἐτῶν κγ'. Ἄρτεμειδώ-  
 ρος, Ἐρμογένης. Ρούτας, Μηνο[γ-  
 5 ἐ[ν]ης τὸν ἀδελφόν. Τατεία, Σ[υντ-  
 ύχη, Σωτηρίς, αἱ (ἄ)δελφαί. Τατεία,  
 "Ανθος, Ἄρτεμίδωρος, Ἄρτε[μ-  
 ιδωρίων, "Ανθος, τὸν πάτρ[ω]ν.  
 Ζηναῶς, Συντύχη. Ἄλεξάν[δ-  
 10 ρ]α, Τατιάς, τὸν μήτρω[ν]. Ἄλέ[ξ-  
 ανδρος, Ἄγαθόπους τὸν ἴδιον

θε[ῖον. Τατεί]α, Μηνογένης . . .  
 . . . . .  
 . . . . . [α-

15 ἐ τῶν ἀδελφῶ[ν] γυνῆες κ[ε]  
 πατρός καὶ μητρός συγγεν[εῖς  
 ἐ]τεῖμησαν Ἄνθον.  
 Χαῖρε.

L. 3. Il semble qu'on voie un φ sur l'estampage. Dans ce cas il faudrait restituer νυ]νφίον au lieu de τὸ]ν [υ]ῖόν.

Cette inscription funéraire est rédigée comme une lettre de faire-part. En tête sont les noms du père et de la mère; puis viennent les frères du mort, puis les sœurs, puis les oncles et tantes du côté paternel, puis les oncles et tantes du côté maternel, puis les neveux, puis, après une lacune, les femmes des frères, enfin les parents du père et de la mère.

11. — *Ibid.*

Ε Τ Ο Υ Ε ρ Η Μ Λ Ω Ο Υ Β

Α Υ Ρ Η Λ Ι Ο Σ Α Π Ο Λ Λ Ω Ν Ι Δ Η Σ  
 Κ Α Τ Ε Ε Κ Κ Ε Υ Α Ε Τ Ο Μ Ν Η Μ Ε Ι Ο  
 Α Ρ Τ Ε Μ Ι Δ Ω Ρ Ω Τ Ω Π Α Τ Ρ Ω Ν Ι  
 5 Μ Ν Ε Ι Α Σ Χ Α Ρ Ι Ν Ε Τ Ρ Α Τ Ο Ν Ε Ι Κ Ο Σ  
 Κ Α Ι Τ Ρ Ο Φ Ι Μ Ο Σ Α Ι Τ Ε Ι Μ Η Σ Α Ν  
 Τ Ο Ν Π Α Τ Ρ Ω Ν Α Μ Ν Ε Ι Α Σ Χ Α Ρ Ι Ν

Κ Α Ι Ο Ι Λ Ο Ι Π Ο Ι Ε Υ Ν Γ Ε Ν Ε Ι Σ Π Α Ν  
 Τ Ε Σ Ε Τ Ε Ι Μ Η Σ Α Ν  
 10 Κ Α Ι Π Α Σ Ι Λ Ε Γ Ω Χ Α Ι Ρ Ι Ν Τ Ο Σ Π Ο  
 Λ Ε Ι Τ Α Ι Σ

Ἔτους ρη', μ(ηνός) Λώου ε'.

Αὐρήλιος Ἀπολλωνίδης

κατεσκεύασε τὸ μνημεῖον  
 Ἄρτεμιδώρῳ τῷ πάτρωνι  
 ὃ μνείας χάριν. Στρατόνεικος  
 καὶ Τρόφιμος ἐτέιμῃσαν  
 τὸν πάτρωνα μνείας χάριν.

καὶ οἱ λοιποὶ συγγενεῖς πάν-  
 τες ἐτέιμῃσαν.

10 καὶ πᾶσι λέγω χαίριν το(ῖ)ς πο-  
 λείταις.

L. 6. L'estampage porte ΑΙΤΕΙΜΗΕΑΝ.

L. 10. χαίριν p. χάριν.

12. — *Kenès*. — Sur la route de Mermereh à Ak-Hissar, 1/4 d'heure avant d'arriver à Kenès, dans un vieux cimetière abandonné; cippe en mauvais état; lettres très irrégulières.

	Υ Ζ Ε	.....
Ι	Κ . . . Κ . . . . .	το]ῖς [δε]σ[πόται]ς ἡμῶν..
ΙΙ	C          Ι Ι Ο Ν Β	.....
ΕΤΡ	C O N S T A N T I O	..... Constantio..
	T A N T I	..... [Cons]tanti..
	C O . S S I I I	..... coss I I I
	T C	.....
	Λ	.....

Borne milliaire avec dédicace à des princes de la famille de Constance Chlore, peut-être Constance II et Constans fils de Constantin.

13. — *Ibid*. — Même endroit. Pierre carrée, à moulure.

Δ Ι Ο Γ Ε Ν Η Σ Δ . . . Ε Ν Ο Υ	Διογένης Δ[ιογ]ένου
Κ Α Ι Η Ρ Α Κ Λ Ε Ι Δ Η Σ Δ Ι	καὶ Ἡρακλείδης Δι-
Ο Γ Ε Ν Ο Υ Ο Ι Α Δ Ε Λ Φ Ο Ι	ογένου οἱ ἀδελφοὶ

ΚΑΤΕΣΚΕΥΑΣΑΝΑΥ		κατεσκεύασαν αὐ-
ΤΟΙΣΚΑΙΓΥΝΑΙΞΙΚΑΙ	5	τοῖς καὶ γυναίξιν καὶ
ΤΕΚΝΟΙΣΚΑΙΓΥΝΑΙ		τέκνοις καὶ γυναί-
ΞΙΑΥΤΩΝΚΑΙΕΓΓΟ		ξὶ αὐτῶν καὶ ἐγγό-
ΝΟΙΣΜΗΔΕΝΟΣΕ		νοῖς, μηδενὸς ἔ-
ΧΟΝΤΟΣΕΤΕΡΟΥ		χοντος ἐτέρου . . .

14. — *Ibid.* — Dans le village; chez Hadji-Hassan; petit piédestal encastré au coin d'une terrasse, dans la cour.

ΑΓΑΘΗΙ . . . ΗΙ  
ΑΠΟΛΛΩΝΙΤΥΡΙΜΩ . . ΑΙΤΗΠΑΤΡΙ  
ΔΙΓΛΥΚΩΝΕΥΡΥΜΕΔΟΝΤΟΣ  
ΑΝΕΘΗΚΕΝ

Ἄγαθῆι [τύχ]ηι.  
Ἄπόλλωνι Τυρίμω[ι καὶ τῆ πατρι-  
δι Γλύκων Εὐρυμέδοντος  
ἀνέθηκεν.

Statue dédiée par Glykon, fils d'Eurymédon, à sa patrie et à Apollon Tyrimmien. Sur ce dieu, que nous voyons fréquemment honoré à Thyatire, v. Gronov., *Antiq. Græc.*, VII, p. 15 et c. 256; *C. I. G.*, commentaire du n° 3493; cf. *ibid.*, 3497, 3500. — Clerc, *Bull. de Corr. hellén.*, X, p. 421. — P. Foucart, *ibid.*, XI, p. 104. V. aussi, plus loin, les n°s 22, 29, 49, 57.

15. — *Ibid.* — Dans le magasin de Hadji-Meimet. Dalle; petites lettres.

ΤΑΥΤΗΝΤΗΝΣΤΗΛΗΝ		Ταύτην τὴν στήλην [ἀν-
ΕΣΤΗΣΑΝΟΙΥΙΟΙΚΑΙΟΙ		έστησαν οἱ υἱοὶ καὶ οἱ
ΦΡΑΤΟΡΕΣΤΑΥΤΗΝ		φράτορες ταύτην
ΟΣΑΝΚΑΘΕΛΗΗΑΔΙ		ὅς ἂν καθέλη ἡ ἀδι-
ΚΗΣΗΜΗΤΕΟΙΘΕΟΙ	5	κήση, μήτε οἱ θεοὶ
ΙΛΕΩΣΑΥΤΩΙΓΕΝΟΙ.		ἴλεως αὐτῷ γένοι[ν-

ΤΟΜΗΤΕΤΕΚΝΩΝ  
ΣΙΣΜΗΤΕΓΗΚΑΡΠΟ

το, μήτε τέκνων [ποίη-  
σις, μήτε γῆ καρπο[φόρος].

Stèle élevée à un personnage par ses fils et par les membres d'une phratrie. La mention de ces φράτορες est intéressante; car les associations connues sous le nom de phratries paraissent avoir été rares en Asie Mineure. Il est question d'une phratrie dans une inscription d'Assos (C. I. G., 3596).

16. — *Ibid.* — Dans le cimetière du djami; piédestal.

ΘΕΟΙΣ ΚΑΤΑΧΘΟΝΙ  
ΟΙΣ ΚΑΙ ΚΛΑΥΔΙΑΤΙΒΕ  
ΡΙΟΥΤ' ΑΙΚΙ ΠΑΥ  
ΛΗ . . . ΓΑΤΡΙ ΠΩΛΛΗ  
ΤΗ ΓΛΥΚΥΤΑΤΗ ΓΥΝΑΙ  
ΚΙΑ ΛΙΚΙΝΝΙΟΣ ΛΟΥΚΙ  
ΟΥΥΙΟΣ ΑΙΜΙΛΙΑΣ ΕΚΟΥΝ  
ΔΟΣ ΤΟΝ ΒΩΜΟΝ ΚΑΙ ΤΑ  
ΤΡΙΑ ΣΥΝΨΕΛΙΑ ΕΠΟΙ  
ΗΣΕΝ

Θεοῖς καταχθονί-  
οις καὶ Κλαυδίᾳ Τιβε-  
ρίου [γυν]αικί. Παύ-  
λῃ [τῆ θυ]γατρὶ, Πώλλῃ  
τῇ γλυκυτάτῃ γυναι-  
κί. Α. Λικίννιος Λουκί-  
ου υἱός, Αἰμιλίᾳ, Σεκού[ν-  
δος τὸν βωμὸν καὶ τὰ  
τρία συνψέλια ἐποί-  
ησεν.

10

Monument élevé aux Dieux Mânes et à trois femmes par L. Licinnius Secundus, de la tribu Emilia.

L. 9. συνψέλια, lat. *subsellia*; v. du Cange *Glossar. infim. græc.*, s. v.

17. — *Ibid.* — Dalle d'escalier chez Ali-Meïmet; grandes lettres.

Λ Ι Α Ι Σ Κ Α Ι Α Γ Ι Σ Η Η Ψ Ν Β Ι Ε Ρ  
Υ Η Ι Η Ν Ι Σ Π Α Ρ Α Ι Σ Δ Σ Λ Σ Α Γ Ι Σ  
Υ Ε Τ Ε Ι Γ Λ ζ Θ Ν Θ . +



. . . αίου καὶ ἀγίου ἡμ[ῶ]ν ἑ' ἱερ[έως] . . ?  
 . . . μ . . . ἰου παρὰ [τ]οῦ δούλου ἀγ(ιωτά)του . . ?  
 ἐν] ἔτει ςϞξθ' ν(οεμβρίου) θ'. †

Inscription datée du 9 novembre 6969 de la création du monde. L'année byzantine 6969 correspond à l'année 1460 après J.-C. (V. Reinach, *Traité d'épigr. gr.*, p. 213, 222, 477).

II.—THYATIRE.

18. — *Ak-Hissar*. — Chez Sélim-Zadeh-Raouf-bey. Grande colonne dans la cour.

B F

| Μ Ρ C A E S . Μ . Α Υ Ρ

Espace martelé      Ρ Ι Ο

F E L . Α Υ Γ . C O S . Ι Ι Ι

5                               $\overline{P} \overline{P}$

Η Λ Α Μ Π Ρ Ο Τ Α Τ Η

Θ Υ Α Τ Ε Ρ Η Ν Ω Ν Π Ο

Λ Ι Σ Κ Α Τ Ε Σ Κ Ε Υ Α

Σ Ε Ν Τ Α Σ Ο Δ Ο Υ Σ Ε Π Ι

10 Α Ν Θ Υ Π Α Τ Ο Υ Α Υ Φ Ι

Δ Ι Ο Υ Μ Α Ρ Κ Ε Λ Λ Ο Υ

M̄ Ā

B(eatæ) f(ortunæ).

Imp(eratore) Cæs(are) M(arco) Aur(elio)

[Antonino] Pio

Fel(ice) Aug(usto), cos. III,

5 p(atre) p(atriæ).

Ἡ λαμπροτάτη  
 Θυατε(ι)ρηνῶν πό-  
 λιν κατεσκευά-  
 σεν τὰς ὁδοὺς, ἐπι-  
 10 ἀνθυπάτου Αὐφι-  
 δίου Μαρκέλλου.  
 Μι(λλιάριον) α'.

Cette inscription a déjà été partiellement publiée par M. Homolle, d'après une copie empruntée à un journal de Smyrne, l'«*Ὀμηρος*», et seulement en caractères cursifs. (*Bull. de Corr. hellén.*, I, p. 101; Cf. Waddington, *ibid.*, VI, p. 292). L'inscription latine qui précède l'inscription grecque est omise dans la copie de l'«*Ὀμηρος*» et publiée ici pour la première fois. La provenance indiquée par l'«*Ὀμηρος*» est inexacte. L'inscription se trouve à Thyatire même, comme il a été indiqué plus haut.

Le proconsul mentionné par cette inscription est très certainement, comme l'a établi M. Homolle, L. Aufidius Marcellus, qui fut consul pour la deuxième fois et collègue de l'empereur Alexandre Sévère en 226. Quant au nom de l'empereur qui accompagne le nom du proconsul, il est en partie martelé sur la pierre; mais cet empereur, dont le prénom est M. Aurelius et qui est contemporain d'Aufidius Marcellus, ne peut être que Caracalla.

L'inscription que nous publions apprend deux choses: d'une part, que les Thyatiréniens ont exécuté leurs routes sous le troisième consulat de Caracalla; d'autre part, qu'à cette époque, Aufidius Marcellus était proconsul d'Asie. Or le troisième consulat de Caracalla est de 208. (Klein, *Fasti consul.*, p. 91; Wilmanns, *Exempl. inscr. lat.*, 1508, 1595). C'est donc en 208 que L. Aufidius Marcellus fut proconsul de la province d'Asie. Si l'intervalle moyen de treize ans, qui s'écoulait à cette époque entre le consulat et le proconsulat, a été observé, on devra reporter vers l'année 195 le premier consulat d'Aufidius.

19. — *Ibid.* — Même maison; dalle brisée, encastrée dans le pavé de la cour.

Ο Δ  
Λ Ε Υ Κ Ι Ο Ν Κ Ο  
Λ Ε Ν Τ Λ Ο Ν Ε  
Ν Α Τ Ο Υ Δ Η Μ  
Γ Ο Ν Ω Ν Α Ρ Ε Τ     5  
Α Σ Τ Η Σ Ε Ι Σ Τ

Ὁ δῆμος ἐτείμησεν  
Λεύκιον Κο[ρνήλιον . . . . υἱὸν  
Λέντλον εἰς ἕργετην καὶ πάτρω-  
να τοῦ δῆμ[ου . . . . ἐκ προ-  
γόνων, ἀρετ[ῆς ἕνεκεν καὶ εὐνοί-  
ας τῆς εἰς τὴν πόλιν . . .

Je ne sais à quel membre de la *gens* Cornélia se rapporte cette inscription. Mais le personnage qui y est mentionné devait vivre vers les premiers temps de l'empire, comme l'indiquent la forme des lettres et l'orthographe Λεύκιος pour Lucius. (Cf. Clerc, *Bull. de Corr. hellén.*, X, p. 401).

20. — *Ibid.* — Mosquée de Mousha-Djali-Effendi; dans la cour; pierre servant de seuil, engagée dans la maçonnerie.

Ι Μ Ο Σ  
Μ Ι Δ Ω Ρ Ο Ν Μ Η Θ Υ  
Υ Ι Ο Ν Π Ρ Υ Τ Α Ν Ι Ν  
Σ Τ Ρ Α Τ Η Γ Ο Ν Κ Α Ι  
Μ Μ Α Τ Ε Α Κ Α Ι Δ Ε     5  
Κ Α Π Ρ Ω Ν Κ Α Ι Τ Ρ Ι  
Τ Ε Υ Τ Η Ν Τ Ο Ν Α Ν Α Θ Ε Ν  
Τ Α Τ Η Β Ο Υ Λ Η Τ Ο Υ Σ Κ Η  
Π Ο Υ Σ Ε Ν Ο Ι Σ Τ Ε Θ Α Π Τ Α Ι  
Ε Ι Σ Τ Ο Ε Ξ Α Υ Τ Ω Ν Τ Η Ν     10  
Π Ρ Ο Σ Ο Δ Ο Ν Κ Α Τ Ε Τ Ο Σ  
Δ Ι Α Ν Ε Μ Ε Σ Θ Α Ι Τ Ο Ι Σ  
Β Ο Υ Λ Ε Υ Τ Α Ι Σ

Ὁ δῆμος  
Ἄρτε[μίδωρον Μηθου[ . . . .  
. . . . υἱὸν, πρύτανιν  
καὶ] στρατηγὸν καὶ  
5 γρα[μματέα καὶ δε-  
κάπρω[το]ν καὶ τρι-  
τευτὴν, τὸν ἀναθέν-  
τα τῇ βουλῇ τοὺς κή-  
πους ἐν οἷς τέθραπται  
10 εἰς τὸ ἐξ αὐτῶν τὴν  
πρόσοδον κατ' ἔτος  
διανέμεσθαι τοῖς  
βουλευταῖς.

Après Ἄρτεμίδωρον on attend un patronymique; mais je ne connais pas de nom d'homme commençant par Μηθου. Peut-être faut-il restituer Μηθου[μναῖον].

Artémidore est honoré par le peuple, pour avoir rempli différentes magistratures et pour avoir légué au sénat les jardins où il a été enseveli, en stipulant que le revenu de ces jardins serait partagé chaque année entre les sénateurs.

Le *τριτευτής* est un magistrat connu par plusieurs inscriptions, particulier, semble-t-il, à Thyatire et qui s'occupait probablement de la subsistance de la ville. (V. C. I. G., 3490, commentaire et renvois; Perrot, *Rev archæol.*, 1875, XXX, p. 49; Clerc, *Bull. de Corr. hellén.*, X, p. 411).

21. — *Ibid.* — Quartier Tépédjik; chez Khartali; dans la cour; marbre brisé; lettres liées.

- Ω Ν Α Υ

Ι Η Σ Τ Ο Υ Ι Ε Ρ Ο Υ Κ Α Ι Τ Ο

Α Ι Τ Ε Ι Μ Α Ι Τ Ω Ν Κ Υ Ρ Ι Ω Ν Α Υ

Ι Ο Ω Τ Ο Υ Τ Ω Ν · Σ Ε Β · Λ Α Β Ο Ὡ Σ Τ Ο Υ

5 Ο Υ Κ Α Τ Α Τ Ο Ε Π Ι Β Α Λ Λ Ο Ν · Ε Χ Ι Ἰ Ε Α Υ Τ Ο Υ

Θ Ε Τ Ο Σ Α Π Ο Α Ν Π Ε Λ Ω Ν Ω Ν Ε Ν Ε Φ Υ Τ Ε Υ Σ

Β Ο Ἰ Ε Σ Τ Ο Π Ο Ν Α Ρ Γ Ο Ν Ε Ν Λ Ο Φ Ω Κ Α Λ Ο Υ

Ζ Ω Φ Υ Ἰ Σ Α Ἰ Α Ε Μ Ε Ρ Ι Σ Ο Ἰ Ο Π Ρ Ο Σ Τ Ο Κ Υ

Υ Τ Ε Υ Τ Ι Κ Ω · Κ Α Θ Ι Ε Ρ Ω Θ Η Ε Ε Π Ι Α Υ Τ

10 Μ Ε Ν Ω Ν · Α Ν Θ

. . . . .

. . ης τοῦ ἱεροῦ καὶ τ[ο

. . αι τειμαὶ τῶν κυρίων αὐ . . .

. . θω τούτων σεβ[αστ. . ?], λαβόντος τοῦ τόπου μέρος ἐκάστ-

5 τ]ου κατὰ τὸ ἐπιβάλλον, ἔχιν τε αὐτοῦ . . .

θετος ἀπὸ ἀνπέλων, ὧν ἐνεφύτευσε . . . λα-

βόντες τόπον ἀργὸν ἐν λόφῳ καλου[μένῳ . . . .

ζω(ο)φυτῆσαντα ἐμερί[ζ]οντο πρὸς τὸ κυ . . . . [ἐμφυ-

τευτικῶ, καθιερώθη τε ἐπὶ αὐτ[ῶν . . . ἐμφυτευσ-

10 μένων· ἀνθ[υπατεύοντος . . ?

L. 5. Cf. ἔχιν δὲ τὴν ἐξουσίαν τοῦ τόπου, C. I. G., 3516.

L. 6. ἀνπέλων pour ἀμπέλων.

Il est fâcheux que cette intéressante inscription soit si mutilée. Elle se rapporte sans doute à une affaire de partage, analogue à celle qui divisait les habitants d'Æzani et qui fut tranchée par Hadrien. (Le Bas et Waddington, *Inscr. d'Asie Mineure*, 860). Des terres consacrées au Zeus d'Æzani avaient été réparties entre les habitants. Ce partage ayant donné lieu à des procès, l'empereur en ordonna un nouveau. Il s'agit probablement aussi dans notre texte d'un domaine sacré. On peut au moins le conjecturer d'après les mots τοῦ ἱεροῦ. Les mots ἐνεφύτευσ[ε, ἐμφ]υτευτικῶ ont ils trait à des plantations (de vignes, l. 6.) ou au genre de contrat connu sous le nom d'emphytéose? Pour les questions de baux, v. les inscriptions d'Olymos et de Mylasa, (Le Bas et Waddington, *Inscr. d'Asie Mineure*, 323 sqq., 414 sqq.).

22. — *Ibid.* — Chez le bin-bachi Ali-gha; dans le magasin; pierre encastrée à la partie supérieure d'une lucarne, intérieurement.

Ι Π Α Ι Δ Α

— Ε Τ Η Ν Τ Η Σ Π Ρ

— Η Σ · Υ Π Ο Τ Η Σ Π Ο Λ Ε Ω Σ

— Τ Ε Ι Ο Υ · Κ Α Ι Τ Υ Ρ Ι Μ Ν Η Ο Υ · Π Α

5 Ν Η Γ Υ Ρ Ε Ω Σ · Ε Υ Σ Ε Β Ω Σ · Κ Α Ι Μ Ε Γ Α Λ Ο

Φ Ρ Ο Ν Ω Σ · Π Α Ν Τ Α Φ Ι Λ Ο Τ Ε Ι Μ Η Θ Ε Ν Τ Α

Τ Η Π Α Τ Ρ Ι Δ Ι Τ Α Τ Ε Τ Ω Ν Α Γ Ω Ν Ι Σ Μ Α

Τ Ω Ν Θ Ε Μ Α Τ Α · Κ Α Ι Τ Α Σ Ε Π Ι Δ Ο Σ Ε Ι Σ

Τ Ω Ν Ε Π Ι Δ Ε Ι Ξ Α Μ Ε Ν Ω Ν Ε Κ Τ Ω Ν Ι Δ Ι

10 Ω Ν · Π Ο Ι Η Σ Α Μ Ε Ν Ο Ν · Κ Α Ι Τ Α Σ Ε Υ Σ Ε

Β Ε Ι Σ · Θ Υ Σ Ι Α Σ · Τ Ω Θ Ε Ω Δ Η Μ Ο Τ Ε Ξ

Λ Ε Ι Σ · Κ Α Ι Λ Α Μ Π Ρ Α Σ · Ε Π Ι Τ Ε Λ Ε Σ Α Ν

Τ Α · Τ Α Ι Σ Ε Υ Τ Υ Χ Ε Σ Ι Ν Ε Ο Ρ Τ Α Ι Σ · Κ Α Ι

Π Ρ Ω Τ Α Ι Σ · Τ Η Ν Τ Ε Β Ο Υ Λ Η Ν · Κ Α Ι

15 Τ Ο Ν Δ Η Μ Ο Ν Ε Σ Τ Ι Α Σ Α Ν Τ Α

- . . . . .  
 . . ἀγωνῶθ]έτην τῆς προ[ώτης ἀγ-  
 θεΐς]ης ὑπὸ τῆς πόλεως [Σε-  
 βασ]τείου (?) καὶ Τυριμνήου πα-  
 5 νηγύρεως εὐσεβῶς καὶ μεγαλο-  
 φρόνως, πάντα φιλοτειμηθέντα  
 τῇ πατρίδι, τὰ τε τῶν ἀγωνισμά-  
 των θέματα καὶ τὰς ἐπιδόσεις  
 τῶν ἐπιδειξαμένων ἐκ τῶν ιδί-  
 10 ων ποιησάμενον, καὶ τὰς εὐσε-  
 βεῖς θυσίας τῷ θεῷ δημοτε-  
 λεῖς καὶ λαμπρὰς ἐπιτελέσαν-  
 τα ταῖς εὐτυχέσιν ἑορταῖς καὶ  
 πρώταις, τὴν τε βουλὴν καὶ  
 15 τὸν δῆμον ἐστιάσαντα.

Il a déjà été parlé plus haut (n° 14) d'Apollon Tyrimnien. Il paraît qu'on célébrait en son honneur une panégyrie. V. C. I. G., 3493, une autre inscription de Thyatire où il est également question d'Apollon Tyrimnien et de panégyrie.

23. — *Ibid.* — A l'école hellénique. Pierre à moulure.

## ΖΩΝ

ΣΤΡΑΤΟΝΕΙΚΟΣΕΥΝΟ  
 ΜΟΥΚΑΤΕΣΚΕΥΑΣΕΝΤΟ  
 ΜΝΗΜΕΙΟΝΑΥΤΩΚΑΙ  
 5 ΓΥΝΑΙΚΙΚΑΙΤΕΚΝΟΙΣ  
 ΚΑΙΕΚΓΟΝΟΙΣΑΥΤΩΝΚΑΙ  
 ΘΡΕΜΜΑΣΙΝΚΑΙΑΠΕΛΕΥ  
 ΘΕΡΟΙΣΕΑΝΔΕΤΙΣΑΠΑΛ  
 ΛΟΤΡΙΩΣΕΙΤΟΜΝΗΜΕΙΟΝ  
 ΗΤΩΝΚΕΙΜΕΝΩΝΤΙΝΑΕΞΩ  
 10 ΒΑΛΗΗΕΚΚΟΨΕΙΤΗΝΕΠΙ  
 ΓΡΑΦΗΝΥΠΟΚΕΙΣΕΤΑΙΤΗ

## Ζῶν

Στρατόνεικος Εὐνό-  
 μου κατεσκευάσεν τὸ  
 μνημεῖον αὐτῷ καὶ  
 5 γυναικὶ καὶ τέκνοις  
 καὶ ἐκγόνοις αὐτῶν καὶ  
 θρέμμασιν καὶ ἀπελευ-  
 θέροις, ἐὰν δέ τις ἀπαλ-  
 λοτριώσῃ τὸ μνημεῖον,  
 10 ἢ τῶν κειμένων τινὰ ἔξω  
 βάλῃ, ἢ ἐκκόψῃ τὴν ἐπι-  
 γραφὴν, ὑποκείσεται τῇ

ΘΥΑΤΕΙΡΗΝΩΝΠΟΛΕΙ \* ΒΦ  
 ΤΗΣ ΔΕ ΕΠΙΓΡΑΦΗΣ ΑΠΕ . .  
 ΘΕΜΗΝΤΑΝΤΙΓΡΑΦΟΝ  
 ΕΙΣΤΟΑΡΧΕΙΟΝ

15

Θυατειρηνῶν πόλει \* βφ'.  
 τῆςδε ἐπιγραφῆς ἀπε[τι-  
 θέμην τ(ὸ) ἀντίγραφον  
 εἰς τὸ ἀρχεῖον.

Les mêmes formules se retrouvent dans d'autres inscriptions de Thyatire. (C. I. G., 3516 sqq.).

24. — *Ibid.* — Quartier de Seher-Keustu. Maison de Souyol-djou-oglou Yordan. Pierre encastrée devant la fenêtre, dans la cour.

ΠΑΤΡΟΣ ΜΕΝ  
 ΑΡΤΕΜΩΝΟΣ  
 ΙΜΙΛΥΚΙΔΕΩΣ  
 ΚΑΙ ΜΗΤΡΟΣ  
 5 ΑΜΜΙΟΙΟ  
 ΟΥΝΟΜΑΡΤΕΜΩΝ  
 ΨΑΨΕΝΔΑΔΕΛΦΟΣ  
 ΑΡΧΕΛΑΟΣ  
 ΣΩΜΕΜΟΝ  
 10 ΨΥΧΑΔΕΜΕΥ  
 ΠΡΟΣΑΣΤΡΑ  
 ΚΑΙΘΕΟΥΣΕΣΙ

Πατὴρ μὲν Ἀρτέμωνος ἰμί Λυκιδέως  
 καὶ μητὴρ Ἀμμίοιο, οὐνομ' Ἀρτέμων,  
 θ]άψεν δ' ἀδελφὸς Ἀρχέλαος σῶμ' ἐμόν,  
 ψ]υχὰ δὲ μεῦ πρὸς ἄστρα καὶ θεοὺς ἔσ[ιε.

L. 3. ἰμί p. εἰμί; l. 6, οὐνομ' p. ὄνομα; l. 7, θάψεν p. ἔθα-  
 ψεν; l. 9, σῶμ' p. σῶμα; l. 10, ψυχὰ p. ψυχή; μεῦ p. μου;  
 l. 12, ἔσ[ιε p. εἴσιε.

Inscription funéraire en vers iambiques; malgré la barbarie de l'orthographe, cette inscription est intéressante à plusieurs titres. D'abord, au patronymique Ἀρτέμωνος est joint

l'ethnique Λυσιδέως. De cet ethnique se déduit un nom de ville tel que Λυσιδῆ. Or Pline, énumérant les villes mysienes de la région du Caïque, cite justement une ville appelée *Lycide*. (Hist. Nat., V, 33, 3). Lycide n'était connue que par ce passage de Pline; on n'en possède pas de monnaies; il est donc important de voir l'existence de cette ville confirmée par un second témoignage. Quant à sa position géographique elle est ignorée. L'inscription ci-dessus étant de Thyatire on peut supposer que Lycide n'était pas très éloignée de cette grande ville. En effet, dans le chapitre où il est question de Lycide, Pline, outre Pergame, mentionne les Thyatiréniens. Il faudrait je crois chercher Lycide dans la contrée qui s'étend entre Thyatire et Pergame, sur les confins de la Mysie et de la Lydie.

Il est curieux d'autre part de retrouver dans une inscription funéraire la trace des idées stoïciennes qui s'étaient répandues dans l'empire romain. Le corps d'Artémon a été enseveli dans la terre; mais son âme est allée vers les astres et les dieux. Telle est en effet la destinée de l'âme dans la métaphysique stoïcienne.

25. — *Ibid.* — Même quartier. Maison de Djizmédji-Meïmet-Tehavouch. Pierre de l'escalier, dans la cour.

Ι Μ Ε Ι Ν Μ Ι Ν Τ Ο Ι	.....
Ν Ο Υ Σ Τ Ο Υ Χ Ρ Υ Σ Α	... Χρυσά[μ-
Π Ε Λ Ο Υ Ζ Ω Σ Α Κ Α Τ Ε	πέλου ζῶσα κατε-
Σ Κ Ε Υ Α Σ Ε Ν Α Υ Τ Η	σκεύασεν αὐτῇ [τὸ
Μ Ν Η Μ Ε Ι Ο Ν Κ Α Ι Α	ᾧ
Π Ο Λ Λ Ω Ν Ι Ω Π Α Π Ι	μνημεῖον καὶ Ἄ-
Ο Υ Κ Α Ι Π Ο Τ Α Μ Ω Ν Ι	πολλωνίῳ Παπί-
Τ Ω Υ Ω Α Υ Τ Ο Υ Κ Α Ι	ου καὶ Ποτάμωνι
Τ Υ Χ Η	τῷ ὑφ' αὐτοῦ καὶ
	Τύχῃ.

26. — *Ibid.* — Quartier du Konak. Chez Nicolaos Kaliviti. Marbre blanc servant de support à un poteau. — Copiée avec M. Lechat.



Π Ο Π Λ Ι Ο Σ Τ Α Τ Ε Ι Λ Ι  
 Ο Σ Π Α Υ Λ Λ Ι Α Λ Λ Ε Ι Δ Ι Α  
 Τ Η Ι Δ Ι . . . . . Ι Ε Π Ο Ι  
 Η Σ Ε Τ Ο . . . . . Ι Ο Ν

Πόπλιος Στατειλι-  
 ος Παύλλ[χ Γ]α[μ]ειδίχ (?)  
 τῆ ἰδί[χ γυναικ]ι ἐποί-  
 ησε τὸ [μνημεῖ]ον.

On trouve le nom Gamidianus dans *C. I. L.*, VII, 1065 ;  
 Cf. de Vit, *Onomastic.*, s. v.

27. — Chez le docteur Mavromatis. Petit piédestal. — Co-  
 piée avec M. Lechat.

Σ Ω Τ Η Ρ Ι  
 Α Υ Π Ε Ρ Λ  
 Ι Ι Ο Υ Τ Η Σ  
 Θ Υ Γ Α Τ Ρ Ο  
 Σ Ε Υ Χ Η Ν Η  
 Λ Ι Ω

Σωτηρί-  
 α ὑπὲρ λ[ύ-  
 τρ]ου (?) τ[ῆ]ς  
 θυγατρὸς  
 εὐχὴν [Ἡ-  
 λίω.

28. — *Ibid.* — Quartier Yénidjé. Maison d'Argyri Boyadj-  
 glou. Petit piédestal.

Π Ε Ρ Η Λ Ι Ο Σ  
 Π Ρ Α Ι Τ Ε Ξ Τ Α Τ Ο Σ  
 Α Σ Κ Λ Η Π Ι Ω Ι Σ Ω Τ Η  
 Ρ Ι Κ Α Ι Υ Γ Ε Ι Α Ε Υ Χ Η Ν

Περήλιος  
 Πραιτέξτατος  
 Ἀσκληπίω σωτ[ῆ]-  
 ρι καὶ Ὑγείᾳ εὐχὴν.

Le mot Περήλιος est très lisible sur l'estampage.

Dédicace à Asklépios et à Hygie. Nous savons qu'Asklépios  
 était à Thyatire l'objet d'un culte spécial. (V. Bœckh, *C.I.G.*,  
 3493, commentaire; Clerc, *Bull. de Corr. hellén.*, X, p. 415,  
 n° 23). Il y avait à Thyatire des Ἀσκληπιεῖα. (Clerc, *ibid.*,  
 n° 24).

29. — *Ibid.* — Quartier Hémetly. Maison d'Eskidji-Ibrahim.

Piédestal de marbre blanc. Lettres liées. — Indiquée par Nicolaos Hadji-Antika; copiée avec M. Lechat.

Α Γ Α Θ Η Ι ς Τ Υ Χ Η .  
 Η Β Ο Υ Λ Η Κ Α Ι Ο Δ Η Μ Ο Σ Ε Τ Ε Ι Μ Η . . .  
 Α Ν Δ Ρ Ι Α Ν Τ Ω Ν Α Ν Α Σ Τ Α Σ Ε Σ Ι Ν  
 Μ Η Τ Ρ Ο Δ Ω Ρ Ο Ν Μ Η Τ Ρ Ο Δ Ω Ρ Ο Υ  
 5 Α Γ Ω Ν Ο Θ Ε Τ Ι Σ Α Ν Τ Α Τ Ο Υ Π Ρ Ο  
 Π Ο Λ Ε Ω Σ Α Π Ο Λ Λ Ω Ν Ο Σ Τ Υ Ρ Ι  
 Μ Ν Ο Υ Λ Α Ν Π Ρ Ω Σ Κ Α Ι Ε Ν Δ Ο Ξ Ω .  
 Θ Ε Μ Α Σ Ι Ν Κ Α Ι Τ Ε Ι Μ Η Μ Α Σ Ι Ν  
 Π Ρ Ο Σ Τ Ο Υ Σ Α Γ Ω Ν Ι Σ Τ Α Σ Κ Α .  
 10 Τ Ο Ι Σ Λ Ο Ι Π Ο Ι Σ Α Ν Α Λ Ω Μ Α  
 Σ Ι Ν Π Α Ρ Ε Α Υ Τ Ο Υ Μ Ε Γ Α Λ Ο Ψ  
 . Ω Σ Κ Α Ι Ε Ν Τ Α Ι Σ Π Ε Ρ Ι Τ Ο Ν Θ .  
 . Ι Θ Ρ Η Σ Κ Ε Ι Α Ι Σ Κ Α Ι Ε Ν Π Α -  
 . . . . .

Ἄγαθῆι τύχη[ι.

Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος ἐτείμη[σαν  
 ἀνδριάντων ἀναστάσεις

Μητροδωρον Μητροδώρου  
 5 ἀγωνοθετ[ή]σαντα τοῦ πρὸ  
 πόλεως Ἀπόλλωνος Τυρί-  
 μνου λανπρῶς καὶ ἐνδόξω[ς,  
 θέμασιν καὶ τειμήμασιν  
 πρὸς τοὺς ἀγωνιστάς, κα[ὶ  
 10 τοῖς λοιποῖς ἀναλώμα-  
 σιν παρ' ἑαυτοῦ μεγαλοψ[ύ-  
 χ]ως, καὶ ἐν ταῖς περὶ τὸν θ[ε-  
 ὸν] θρησκείαις καὶ ἐν πᾶ[σιν  
 . . . . .

V. plus haut les renvois du n° 14; v. aussi la dissertation

de Bœekh sur l'épithète de  $\pi\rho\acute{o}$  πόλεως donnée à Apollon Tyrimnien. (C. I. G., 3493).

30. — *Ibid.* — Sur une autre face du même bloc. — Copiée avec M. Lechat.

Τ Ω Ν Δ Ε Σ Π Ο	Τῶν δεσπο-
Τ Ω Ν Η Μ Ω Ν	τῶν ἡμῶν
Κ Α Ι . . Ι . Ε Ω	καὶ [βασ]ι[λ]έω[ν]
Γ Ρ Α Τ Ι Α	Γρατι[ανοῦ]
Κ Α Ι Ο Υ Α Λ Ι . . 5	καὶ Οὐαλ[εν]-
. . . . .	τινιανοῦ . .]

Inscription en l'honneur de Gratien et de son frère Valentinien II qui avait partagé l'empire avec lui, à la mort de leur père Valentinien I<sup>er</sup>, en 375.

31. — *Ibid.* — Dans les fondations du Pambouk-Hân. Pierre grise, complète seulement à droite, à partir de la 4<sup>me</sup> ligne. Petites lettres. — Copiée avec M. Lechat.

. . . . .	. . . . .
Ξ Ν Α Ι Δ	. . . . .
Ι Ο Η Τ Η Σ	. . . . .
Κ Α Ι Τ Ο Υ Ε Υ Σ Χ Η Ι	. . . . .
Λ Σ Μ Ε Γ Α Λ Ο Μ Ε . . Ο Τ Ε	. . . . .
Ε Υ Π Ε Ρ Τ Ο Υ Β Α Σ Ι Λ Ε ὸ Σ 5	ὑπὲρ τοῦ βασιλέως
Ι Η Ν Α Ο Υ Σ Ι Α Σ Α Σ Μ Ε Ν Ε Κ Τ Ι	. . . . θυσίας ἅς μὲν ἐκ . .
Λ Π Ρ Ε Π Ε Σ Τ Ε Ρ ὸ Σ Τ Η Ι Τ Ε	. . . . πρεπεστέρως τῆι τε
Δ Ο Σ Ε Ι Λ Α Μ Π Ρ Ο Τ Ε Ρ Ο Ν	δόσει λαμπρότερον
Λ Μ Α Λ Ι Ξ Ε Ι Ν Π Ρ Ο Α Ι Ρ Ο Υ	. . . . .
Κ Ο ὸ Ι Ο Σ Μ Η Σ Ε Ν Τ Ο Γ Υ 10	. . . . ἐκ]όσμησεν τὸ γυ-
Ν Π . . Ε Ι Σ Α Ρ ὸ Γ Η Ο Υ Σ Π Α Ν Ι	μνάσιον] . . . . .
Τ Π Ρ Ο Σ Τ Ο Κ Α Ι Τ Ο Υ Σ Ε Κ Τ Ο Σ	. . . . .
. . . . .	. . . . .

32. — *Ibid.* — Quartier Pacha-Djami. Maison d'Alexander-Effendi. Pierre brisée; cartouches de feuillage. Petites lettres. — Copiée avec M. Lechat.

ΕΡΙΘΥΑΤΕΙΙ .	. . . ερι Θυατε[ιρ . . .
ΛΚΕΔΟΝΕΣ	Μα]κεδόνες

Thyatire avait reçu une colonie macédonienne, (Strabon, XIII, 4, 4). D'après la forme des lettres, notre inscription remonte aux successeurs d'Alexandre et doit être rapprochée d'une autre qu'a publiée M. Clerc, (*Bull. de Corr. hellén.*, X, p. 398).

33. — *Ibid.* — Au moulin de Herguelé, à 1/4 d'heure d'Ak-Hissar, sur la route de Palamout. Grand bloc de marbre; l'inscription a deux colonnes. — Copiée avec M. Lechat.

ΙΑΜΑΡΚΙΑΣΑΡΔΙΑ	ΣΕΛΛΙΩΙΣΑΠΙΕΤΩΙ
ΝΗΚΑΙΘΥΑΤΕΙΡΗ	ΓΛΥΚΥΤΑΤΩΙΤΕΚΝΩ
ΝΗΕΧΟΥΣΑΤΕ . . ΟΝ	ΚΑΙΣΕΛΛΙΑΙΕΜ
ΔΙΚΑΙΟΝΗΓΟΡΑ	ΤΗΙ
ΕΝΚΑΙΚΑΤΕΚ . Υ	5 "ΛΕΙΟ
ΑΕΝΤΗΝΣΟΡΟΙ	ΛΙ
Γ Α Μ Α Ι Α	
ΤΗΕΠΙΒΗΠΙΑ	
ΙΕΙΛΗΑΥΤΗΚΑΙ	
ΣΕΛΛΙΩΙΑΥΡΗΛΙΩ	10
ΙΙΙΙΕΤΩΙΤΟΙΕΛ	
ΤΡΙΩΣΑΙΔΙ	

. . . Μαρκία Σαρδια-  
νή και Θυατειρη-

Σελλίωι Σαπίετωι  
γλυκυτάτωι τέκνω[ι

νῆ, ἔχουσά τε . . . . .	καὶ Σελλίαι . . . . .
δικαιον, ἡγόρα-	. . . . .
σεν καὶ κατεσα[ε]υ-	5 . . . . .
ασεν τὴν σορὸν	. . . . .
. . . . .	
. . . τῆ ἐπὶ βῆ[μ]α . .	
. . . . . ἀντῆ καὶ	
Σ]ελλίωι Ἀύργλίωι	10
. . . . .	

## III.—DE THYATIRE A JULIA GORDUS.

La route qui va d'Ak-Hissar à Gœrdis, l'ancienne Julia Gordus, franchit une région de montagnes abruptes d'une traversée très difficile. A 6 heures d'Ak-Hissar, on atteint le pied d'un pic extrêmement escarpé, qui domine tout le réseau des chaînes environnantes et que les Turcs nomment *Schahan-Qaïa* (1). Nous en avons fait l'ascension et nous avons découvert au sommet les ruines d'une ancienne place. Le haut du pic se découpe en deux pointes; l'une, au N., est proprement *Schahan-Qaïa*; l'autre, au S., s'appelle *Yédi-Koulé*, les Sept-Tours. Cette pointe est en effet garnie de sept tours, cinq à l'E., carrées, une au S., ronde, et une dernière, plus petite, en contre-bas de la précédente. Les tours, ainsi que les murs qui les réunissent, sont bâties en gros blocs rectangulaires assemblés sans ciment. Dans l'enceinte comprise entre les tours s'ouvre une sorte d'immense citerne construite de la même façon.

Entre *Schahan-Qaïa* et *Yédi-Koulé* s'étend une terrasse dont le milieu est occupé par une petite mare. Près de la mare est une chênnaie où des assises en bossage sont à demi enfouies dans la terre. Au sortir du bois, vers l'Est, se dresse une co-

(1) Ce pic, appelé *Schapan-Kaja* par Kiepert, est inexactement placé dans la carte de ce géographe. *Schahan-Qaïa* se trouve à peu près à égale distance de Thyatire et de Julia Gordus, non pas au nord, mais au sud de la route qui réunit ces deux villes.

lonne isolée; plus au Sud, sur le bord oriental de la terrasse, une double rangée de colonnes lisses et de blocs restés debout couronne un tertre formé de débris, fûts, entablements, piédestaux, briques. La pierre employée pour tous les monuments de Schahan-Qaïa est un calcaire gris et friable.

Nous n'avons trouvé aucune inscription parmi ces ruines et nous ne savons pas le nom de la ville ancienne qui était là.

Dans les villages qui avoisinent la route de Thyatire à Julia Gordus nous avons relevé les inscriptions suivantes :

34. — *Yaguerdé*. — A la fontaine du village, sur la route d'Ak-Hissar. Pierre servant de montant; brisée en haut; petites lettres. — Copiée avec M. Lechat.

/ . . L N O Σ T O  
 Τ Ο Ν Α Δ Ε Λ Φ Ο Ν Α Θ Η Ν Α Ι Σ Σ Τ Ρ Α Τ Ο Ι  
 Ε Ι Κ Η Τ Ο Ν Π Α Τ Ρ Ω Ο Ν Η Ρ Α Κ Λ Ε Ι Δ Η Σ  
 Α Π Φ Ε Ι Ι Τ Ο Ν Π Α Τ Ρ Ω Σ Α Ρ Ι Σ Τ Ο Γ Ε Ν Η  
 5        Ν Ϛ . . Δ Ω Σ . . Ο Ι Ν . . . Σ Ι Ο Υ Λ Ι Α Τ Ο Ν  
       Λ Ι Α Ρ Ι Ο Ν Τ Ρ Ο Φ Ι Μ Ο  
       Κ Α Λ Λ Ε Ν Ε Ι Κ Η Τ Ο Ν Θ Ρ Ε Ψ Α Ν Τ Α Σ  
       Ρ Ο Σ Φ Ο Ι Β Ο Σ Ο Ν Η Σ Ι Μ Ο Σ Ι / /  
       . . Γ Ι Σ Σ Ι Ω . Τ Ρ Ο Φ Ι Μ Ι Ω Ν Τ Ε Λ Ε Σ Φ Ο  
 10    Ι Ι Ω Ν Φ Ι Λ Α Ρ Γ Υ Ρ Ο Σ Π Ο Λ Υ Ε Ι Δ Ο Σ Τ Ι Μ Η Σ  
       Φ Ι Λ Η Τ Ο Σ Α Λ Ε Ξ Α Ν Δ Ρ Ο Σ Α Π Ο Λ Λ Ω Ν Ι Α  
       Τ Ε Λ Ε Σ Φ Ο Ρ Ι Α Γ Λ Υ Κ Ω Ν Ι Σ Τ Ε Ρ Τ Ι Α  
       Α Μ Π Ε Λ Ι Σ Η Α Θ Η Ν Α Ι Σ Φ Ο Ι Β Η Ο Ν Η Σ Ι  
       Μ Η Τ Ρ Ο Φ Ι Μ Η Κ Α Ρ Π Ο Σ Ξ Α Ν Θ Ο Σ  
 15                                Σ Μ Ο Υ Σ Α Ε Λ Π Ι Σ Π Ρ Ε Π Ο Υ  
                                   Ε Ι Ρ Η Ν Η Ν Α Ι Σ Ε Υ Τ Υ Χ  
       Α Σ Ι Λ Ι Α Τ Ρ Ο Φ Ι Μ Ο Σ Ε Υ Ρ Ε Τ Ο Σ  
                                   Ε Λ Π Ι Σ Τ Ο Ν Θ Ρ Ε Ψ Α Ν Τ Α  
                                   Ν Γ Ε Ν Ε Ι Σ Κ Α Ι Υ Ι Δ Ε Ι Σ Κ Α Ι  
 20                                Τ Ε Σ Ε Τ Ε Ι  
                                   Ε . Ο Υ Ι Ξ  
                                   Ι Α Ι Σ Υ Ι

. . . . .  
 τὸν ἀδελφὸν, Ἀθηναῖς, Στρατο[ν-  
 εἰκη τὸν πατρῶν, Ἡρακλείδης,  
 Ἀπφεί[α] τὸν πάτρως, Ἀριστογένη[ς],  
 5 . . . . . Ἰουλία τὸν  
 . . . . . Τρόφιμο[ς] . . .  
 Καλλενεῖκη τὸν θρέψαντα, Σ . . .  
 ρος, Φοῖβος, Ὀνήσιμος, . . .  
 . . . . . Τροφιμίων, Τελεσοφο-  
 10 ρίων, Φιλάργυρος, Πολύειδος, Τιμήσιος,  
 Φιλητὸς, Ἀλέξανδρος, Ἀπολλωνία,  
 Τελεσοφρία, Γλυκωνίς, Τερτία,  
 Ἀμπελίση, Ἀθηναῖς, Φοῖβη, Ὀνησί-  
 μη. Τροφιμη, Κάρπος. . . Ξάνθος.  
 15 . . . . . Μοῦσα. Ἐλπίς, Πρέπου[σα].  
 . . . . . Εἰρήνη, Ναῖς, Εὐτύχ[α].  
 Ἀσιλία. Τρόφιμος, Εὐρετος,  
 . . . . . Ἐλπίς τὸν θρέψαντα . .  
 . . . συ]γγενεῖς καὶ υἱεῖς καὶ . .  
 20 . . . . . πάν]τες ἐτεί[μῃσαν] . . .  
 . . . . .  
 Χαῖρε κ]αὶ σὺ [παροδίτα.

Plusieurs des noms de cette liste sont nouveaux.

35. — *Ibid.* — Pierre servant aussi de montant, sur le côté gauche de la fontaine. — Copiée avec M. Lechat.

ΠΑΥΛΑΚΑΙΦΡΟΥΚΤΟΣ	Παῦλα καὶ Φρούκτος
ΚΑΙΕΥΞΕΝΟCΜΕΤΑΤΕ	καὶ Εὐξενος μετὰ τε
CΥΝΤΡΟΦΩΝΤΑΤΙΑΝ	συντρόφων Τατίαν
ΤΗΝΑΔΕΛΦΗΝ	τὴν ἀδελφὴν.
ΧΑΙΡΕΤΕ	5 Χαίρετε.

36. — *Ibid.* — Au djami; petite colonne de marbre supportant un poteau, à l'intérieur; mauvaise gravure; lettres irrégulières. — Copiée avec M. Lechat.

Δ Ι Ι Κ Ε Ρ Α Υ Ν Ι Ω  
 Τ Ε Ι Μ Ο Θ Ε Ο Σ  
 Υ Π Ε Ρ Τ Ο Υ Θ Ρ Ε Ψ Α Ν Τ Ο Σ  
 Ε Υ Χ Η Ν

Διὶ Κεραυνίῳ  
 Τειμόθεος  
 ὑπὲρ τοῦ τρέψαντος  
 εὐχὴν.

37. — *Kaïedjik*. — Au tchechmé d'Arab-Bounar, dans le bas du village. Marbre à moulure, encastré dans le tympan de la fontaine. — Copiée avec M. Lechat.

Ε Τ Ο Υ Σ Τ Ζ Μ Η Δ Υ Σ Τ Ρ Ο Υ · Ι · Μ Ε Ν Ε  
 Κ Ρ Α Τ Η Σ Κ Α Ι Α Φ Φ Ι Ο Ν Κ Α Τ Ε Σ Κ Ε Υ  
 Α Σ Α Ν Τ Ο Μ Ν Η Μ Ι Ο Ν Τ Ο Ι Σ Γ Λ Υ Κ Υ Τ Α  
 Τ Ο Ι Σ Τ Ε Κ Ν Ο Ι Σ Ρ Ο Υ Φ Ι Ω Ν Ι Κ Α Ι Μ Ε Ν Ε  
 5 Κ Ρ Α Τ Η Κ Α Π Ε Τ Ω Λ Ε Ι Ν Α Κ Α Ι Α Ρ Τ Ε  
 Μ Ι Δ Ω Ρ Α Τ Η Τ Ε Θ Ρ Α Μ Μ Ε Ν Η Κ Α Ι Α Υ  
 Τ Ο Ι Σ Κ Α Ι Τ Ο Ι Σ Ι Δ Ι Ο Ι Σ Η Μ Ω Ν Τ Α Υ Τ Α  
 Κ Α Ι Β Ω Μ Ο Ν

Ἔτους τζ', μη(νός) Δύστρου ι', Μενε-  
 τράτης καὶ Ἄφφιον κατεσκεύ-  
 ασαν τὸ μνημεῖον τοῖς γλυκυτά-  
 τοις τέκνοις Ῥουφίῳ καὶ Μενε-  
 5 κράτῃ Καπετωλείῳ, καὶ Ἄρτε-  
 μιδώρῃ τῇ τεθραμμένη, καὶ αὐ-  
 τοῖς, καὶ τοῖς ἰδίοις ἡμῶν, ταῦτα  
 καὶ βωμόν.

38. — *Yenoba*. — Dans la maison de l'imam; marbre brisé en haut, à gauche et en bas. — Copiée avec M. Lechat.

· · · · Λ Ω Ν Ι Ο Σ Κ Α Ι Α Φ Φ Ι  
 Α Σ Σ Τ Ρ Α Τ Ο Ν Ε Ι Κ Ο Ν Τ Ο Ν  
 Ι Δ Ι Ο Ν Θ Ρ Ε Π Π Τ Ο Ν Ε Τ Ε Ι Μ Η  
 Σ Α Ν Μ Ε Ν Α Ν Δ Ρ Ο Σ Κ Α Ι Σ Τ Ρ Α  
 · · Ν Ε Ι Κ Η Τ Ο Ν Σ Υ Ν Τ Ρ Ο Φ Ο Ν  
 · Ε Ν Ε Κ Ρ Α Τ Η Σ Ο Γ Α Ν Β Ρ Ο Σ  
 · · Μ Ο Γ Ε Ν Η Σ Κ Α Ι Μ Ε Ν Α Ν

Ἄπολλ]ώνιος καὶ Ἄφφι-  
 ᾶς Στρατόνεικον τὸν  
 ἴδιον θρεπτὸν ἐτείμη-  
 σαν, Μένανδρος καὶ Στρα-  
 5 το]γείκη τὸν σύντροφον,  
 Μ]ενεκράτης ὁ γανθρός,  
 Ἐρ]μογένης καὶ Μέναν-



... ΣΤΟΝΜΗΤΡΩΝΑΑΜΘ	δρο]ς τὸν μήτρωνα (?), 'Αμ-
... ΟΝΣΥΝΤ... ΝΤΑΤ	μία τ]ὸν σύντ[ροφο]ν, Τατ..
... ςΓ...	10

L. 8. Μήτρωνα est peut-être une faute du graveur pour μήτρων.

39. — *Déré-Keuï*. — Devant la fontaine du djami. Grande stèle à fronton. — Copiée avec M. Lechat.

ΕΤΟΥΣ ΕΓΜ̄	'Ετους σγ', μη(νός)
ΞΑΝΔΙΚΟΥΗΙ	Ξανδικού ηι'.
Couronne	
ΑΣΚΛΑΣΚΑΙΑΜΜΙΑΣ	'Ασκλᾶς καὶ 'Αμμιάς
ΗΡΑΚΛΙΔΗΝΥΕΙΟΝ	'Ηρακλίδην υἱόν,
ΜΗΝΟΔΩΡΟΣΑΠΟΛ	5 Μηνόδωρος, 'Απολ-
ΛΩΝΙΣΑΣΚΛΑΣΤΟΝ	λωνίς, 'Ασκλᾶς τὸν
ΑΔΕΛΦΟΝΑΦΙΑΣΔΑΕΡΑ	ἀδελφόν. 'Αφιάς. Δάερα,
ΜΟΣΧΙΝ	Μόσχι(ο)ν,
ΠΟΠΛΙΣΑΔΕΛΦΙΔΗΑΔΕΛ	Ποπλίς, 'Αδελφίδη ἀδελ-
ΦΟΝ	5 φόν,
ΜΗΝΟΔΩΡΟΣΚΑΙΑΦΙΑΣ	Μηνόδωρος καὶ 'Αφιάς
ΑΣΚΛΑΝΥΙΟΝΟΙΠΑΠΟΙ	'Ασκλᾶν υἱόν, οἱ πάπποι,
ΟΙΠΑΤΡΩΟΙΣΥΝΤΡΟΦΟΙ	οἱ πατρῶ, οἱ σύντροφοι,
ΟΙΣΥΝΓΕΝΙΣΕΤΙΜΗ	οἱ συγγενῆς ἐτίμη-
ΣΑΝ	15 σαν.
ΧΑΙΡΕ	Χαῖρε.

La lecture est partout certaine.

L. 4. Υἱόν équivalent à υἱοῦν, petit-fils. Asklas et Ammias sont en effet les grands-parents, puisque le père et la mère, Ménodoros et Aphias, sont nommés à la ligne 11.

L. 9. 'Αδελφίδη est un nom propre, ce ne peut être le substantif ἀδελφιδῆ, nièce, à cause du mot ἀδελφόν qui suit.

L. 12. Πάπποι est pour πάπποι.

40. — *Ibid*. — Dans le bas de la même stèle; petites lettres. — Copiée avec M. Lechat.

ΕΤΟΥΣΣΙΔΜΠΕΡΙΤΙΟΥΙΓ     Ἔτους σιδ', μ(ηνός)Περιτίου ιγ',  
 ΑΜΜΙΑΣΜΗΝΟΔΩΡΟΝΤΟΝ     Ἄμμιας Μηνόδωρον τὸν [έ-  
 ΑΥΘΕΥΙΟΝ     αὐτῆς υἱόν.

41. — *Tchitak*. — Au tchehmé d'Esset-Déré, à 10 minutes du village, au N.E. Marbre encastré dans le tympan de la fontaine; brisé à gauche; grandes lettres. — Copiée avec M. Lechat.

ΟΥΠΟΤΙΟΣΟΛΛΑΜ	.....
ΥΤΡΙΒΙΣΤΥΣΠΥΛΕΩ	. . . τ[ο]ὺς πυλεῶ-
ΙΣΕΚΤΩΝΙΔΙΩΝ	να]ς ἐκ τῶν ἰδίων
ΑΤΑΣΚΕΥ·ΣΑ	κ]ατασκε[υά]σα[ς
ΝΕΣΤΗΣΕΝ	5 ἀν]έστησεν.

42. — *Hémit*. — A la fontaine du djami; marbre blanc, à moulure, encastré dans le tympan. — Copiée avec M. Lechat.

ΕΤΟΥΣ·Τ·ΜΔΕΙΟΥ	Ἔτους τ', μ(ηνός) Δείου
ΔΑ·Τ·ΑΥΡΛΙΜΝΕΟΣ	δα', Τ. Αὐρ. Λίμνεος
ΚΑΤΕΣΚΕΥΑΣΕΝΤΟ	κατεσκεύασεν τὸ
ΜΗΜΕΙΟΝΜΗΝΟ	μνημεῖον Μηνο-
ΓΕΝΕΙΤΩΓΛΥΚΥΤΑ	5 γένει τῷ γλυκυτά-
ΤΩΠΑΤΡΙΚΑΙΜΗΤΡΙΑΙ	τῷ πατρὶ, καὶ μητρὶ, [έ-
ΑΥΤΩΤΕΚΑΙΣΥΝΒΙΩ	αὐτῷ τε, καὶ συνβίω,
ΚΑΙΤΕΚΝΟΙΣΟΥΔΕΝΙ	καὶ τέκνοις. Οὐδενὶ
ΔΕΤΕΡΩΕΞΟΝΗΤΕ	10 δ' ἐτέρῳ ἐξὸν ἦ τε-
ΘΗΝΑΙΜΕΤΑΞΥΕΙΔΕ	θῆναι μεταξὺ, εἰ δὲ
ΜΗΘΗΣΕΙΤΩΤΑΜΕΙΩ	μὴ, θήσει τῷ ταμείῳ
* Φ	* φ'.
ΧΑΙΡΕ ΚΑΙΣΥ	Χαῖρε καὶ σύ.

43. — *Gueudjek*. — Chez Nizam-Meïmet. Petit piédestal de marbre. — Copiée avec M. Lechat.

ΥΣΤΡΑΤ	Ε]ύστρατ[ος
ΝΕΙΚΙΑΝΣ	Νεικιαν[ὸ-
ΣΥΠΕΡΤΗ	ς ὑπὲρ τῆ-

Σ Σ Ω Τ Η Ρ Ι /		ς σωτηρί[α-
Σ Τ Ο Υ Υ Ο Υ	5	ς τοῦ ὑοῦ.
Ο Υ Λ Ι Α - -		· 'Ιουλία [τοῖς
Ε Π Η Κ Ο . . .		ἔπηκό[οις
Θ Ε Ο Ι Σ Α Ν .		θεοῖς ἀν[έ-
Θ Η Κ Α Τ Ο Ν Γ		θηκα τὸν [βω-
. . . . .	10	μόν].

44. — *Ibid.* — Chez Hadji-Moussa. Grande stèle de marbre.  
— Copiée avec M. Lechat.

En haut, dans une couronne :

Ο Δ Η Μ Ο Σ	'Ο δῆμος
Σ Τ Ε Φ Α Ν Ο Ι	στεφανοῖ.

Plus bas :

Τ Α Τ Ε Ι . Μ Ε Ν Ι Π Π Ο Υ	Τατει[α] Μενίππου
Γ Υ Ν Η Δ Ε Μ Η Ν Ο Δ Ο Τ Ο Υ	γυνή δὲ Μηνοδότου
Χ Α Ι Ρ Ε	χαῖρε.

45. — *Karsoumia.* — Au cimetière du djami; piédestal enfoncé dans la terre; lettres liées.

Λ Α Β Α Σ Κ Α Ν Ι  
· Ε Υ Σ Α Ν Τ Α Ε Τ Ε Ι Ι Ι Ζ  
Τ Η Σ Α Ν Τ Α Ε Μ Β Ο Λ Ο Υ Τ Η Σ Κ Ρ  
Τ Ι Σ Τ Η Σ Β Ο Υ Λ Η Σ Ε Λ Ε Ω Ν Η Σ Α  
5 Τ Α Σ Τ Ρ Α Τ Η Γ Η Σ Α Ν Τ Α Ε Ν Δ Ο Ξ  
Κ Α Ι Π Ο Λ Υ Δ Α Π Α Ν Ω Σ Α Π Ο Δ Ο  
Χ Ε Α Γ Ε Ν Ο Μ Ε Ν Ο Ν Τ Ω Ν Δ Η Μ Ο  
Σ Ι Ω Ν Γ Ρ Α Μ Μ Α Τ Ω Ν Σ Ε Ι Τ Ω Ν Η Σ  
Τ Α Ε Ν Κ Α Ι Ρ Ω Δ Υ Σ Κ Ο Λ Ω Α Π Ο  
10 Δ Ε Κ Τ Η Ν Γ Ε Ν Ο Μ Ε Ν Ο Ν Τ Ω Ν  
Π Ο Λ Ε Ι Τ Ι Κ Ω Ν Χ Ρ Η Μ Α Τ Ω Ν  
Α Γ Ο Ρ Α Ν Ο Μ Η Σ Α Ν Τ Α Φ Ι Λ Ο Τ Ι  
Μ Ω Σ Κ Α Ι Ε Ι Σ Τ Ο Ν Ε Π Ε Υ Ω Ν Ι  
Σ Μ Ο Ν Τ Ο Υ Ε Λ Α Ι Ο Υ Π Ο Λ Λ Α Α Ν Α

15 Λ Ω Σ Α Ν Τ Α Κ Α Ι Τ Α Λ Ο Ι Π Α Τ Η Σ Α Ρ  
 Χ Η Σ Α Ν Α Λ Ω Μ Α Τ Α Ε Ν Δ Ο Ξ Ω Σ  
 Κ Α Ι Π Ρ Ο Θ Υ Μ Ω Σ Ο Ι Κ Ο Θ Ε Ν Α Ν  
 Λ Ω Σ Α Ν Τ Α Β  
 - Ι Ν Α Σ Τ Α -

. . . . .  
 . . . . . εύσαντα ετ . . . . .  
 τήσαντα ἐμβόλου τῆς κρ[α-  
 τίστης βουλῆς, ἐλεωνήσα[ν-  
 5 τα, στρατηγήσαντα ἐνδόξ[ως  
 καὶ πολυδαπάνως, ἀποδο-  
 χέα γενόμενον τῶν δημο-  
 σίων γραμμάτων, σειτωνήσ[αν-  
 10 τα ἐν καιρῷ δυσκόλῳ, ἀπο-  
 δέκτην γενόμενον τῶν  
 πολειτικῶν χρημάτων,  
 ἀγορανομήσαντα φιλοτί-  
 μως καὶ εἰς τὸν ἐπευω-  
 σμὸν τοῦ ἐλαίου πολλὰ ἀνα-  
 15 λώσαντα καὶ τὰ λοιπὰ τῆς ἀρ-  
 χῆς ἀναλώματα ἐνδόξως  
 καὶ προθύμως οἰκοθεν ἀν[α-  
 λώσαντα.  
 . . . . .

L. 2-3. Le mot βουλῆ, ne s'appliquant jamais au sénat ro-  
 main, désigne le sénat de Thyatire. L'ἐμβολον est le *rostrum*  
 latin. (Cf. *C. I. G.*, 4662 b.). Il s'agit donc ici de la tribune  
 qu'avait, à l'instar du sénat romain, le sénat de Thyatire.

L. 13. On connaît le verbe ἐπευωνίζω; le substantif ἐπευω-  
 νισμὸς est nouveau.

46. — *Ibid.* — Maison d'Afiounou-Mohammed. Petit pié-  
 destal dans la cour.

Α Υ Ρ Η Ο Ν Η Σ Ι Μ ,  
 Μ Ε Τ Α Τ Ω Ν Ε '

Αὐρη. Ὀνησίμ[η,  
 μετὰ τῶν ἐ[αυ-



Φ	.....
)	.....
\ B     )	.....
P O T	.....
Θ Ι     Ι Ο	5 .....
Τ Υ Ρ Ι Μ Ν Α Ι	Τυρίμνα . . .
Π Α Υ Λ Ο Ν Π Α Υ	Παῦλον Παύ[λου . .
Θ Υ Α Τ Ε Ι Ρ Η Ν Σ	Θυατειρην[ῶν . .
Σ Α Ε Ν Δ Ο Ξ Ω	σα ἐνδόξως . .
Ι Ε Ι Ι Ο	10 .....
Γ Υ Ρ Ι Ν	γύριν . . .
Ι Ϛ	.....

Voir plus haut ce qui a été dit d'Apollon Tyrimnien, (nos 14, 22, 29).

50. — *Seldjikli*. — Devant la maison de Hadji-Ahmed. Piédestal. — Copiée avec M. Lechat.

Κ Ι Σ Σ Ι Ω Ν Κ Α Ι	Κισσίων και
Μ Α Ρ Κ Ι Α Μ Α Ρ Κ Ι	Μαρκία Μαρκι-
Α Ν Ω Τ Ω Τ Ε Κ Ν Ω	ανῶ τῶ τέκνω
Τ Ω Τ Λ Υ Κ Υ Τ Α Τ Ω	τῶ (γ)λυκυτάτῳ
Ε Π Ο Ι Η Σ Ε Ν Μ Ν Ι	5 ἐποίησεν μνι-
Α Σ Χ Α Ρ Ι Ν	ας χάριν.

51. — *Ibid.* — Chez Kapakly-Ismaïl. Petit piédestal encastré dans l'escalier. — Copiée avec M. Lechat.

Τ Ρ Υ Φ Ω Ν Ι Σ	Τρυφώνι[ . . ?
Α Σ Κ Λ Η Π Ι Ω	'Ασκληπίῳ
Ε Ψ Χ Η Ν	εὐχὴν.

52. — *Guélembeh*. — Au Tcharchi-Djami, sous une galerie; petit piédestal supportant un poteau. — Copiée avec M. Lechat.

Α Σ Κ Λ Η Π Ι Α Κ Η	'Ασκληπιακή
Α Σ Κ Λ Η Π Ι Δ Η	'Ασκληπίδη
Τ Ω Π Α Τ Ρ Ι	τῶ πατρὶ
Μ Ν Ε Ι Α Σ Χ Α Ρ Ι Ν	μνείας χάριν.

53. — *Ibid.* — Au bas du tcharchi, dans la rue; piédestal de pierre grise. — Copiée avec M. Lechat.

ΑΣΚΛΑΣΙΕΡΕΥΣ  
ΤΗΓΥΝΑΙΚΙΤΑΤ  
ΙΑΝΗΜΝΙΑΣΧ  
ΑΡΙΝ

Ἀσκλᾶς ἱερεὺς  
τῆ γυναικί Τατ-  
ιανῆ μνίας χ-  
άριν.

54. — *Khoumetli.* — Cour du djami; piédestal enfoncé dans le sol; inscription très mutilée.

Ι Ε Ο Σ Τ Ο Ν Π Ρ Ω Τ Ο Ν Π Λ Η Ρ Ο  
Τ Ο Σ Η Μ Α Σ Ι Ν Ε Π Τ Α Τ Α Σ /  
Α Ν Ε Ι Σ Α Τ Ρ Α Π Ο Υ Σ Ε Ι Σ Α Ι Δ Ι  
5 Ἰ Τ Ε // Η Ν . Ε Ι Μ Ι Δ Ε Τ Ι Σ Μ Α Κ  
ᾠ Ν Π Α Ν Τ ᾠ Ν Φ Ι Λ Ο Σ Ο Υ Δ Ε Ν  
Ι Ο Ρ Ο Σ . Π Ρ Ω Τ Α Π Α Λ Α Ι Σ Τ Ρ Ε  
Ἰ Σ Ε Ι Τ Α Κ Α Ι Ε Υ Τ // Α Π Ε Λ Ο //  
Ι Π Α Σ Α Ι Σ Μ Ο Υ Σ Α Ι Σ Π Ε Φ  
10 Ἰ Μ Ε Ψ Ι Ο Υ Ε Υ Χ Η Ν Γ  
Ν Α Τ Ν Ε Ω Ν Η Ρ Ι Ι  
Ν Α Ι Ι Σ Μ Ε Μ Ε Ν Τ Ο Ι  
Α Γ Ι Α Ν Π Ο Ν Ο Ν Ι Ζ Ι Ι Μ Η Δ Ε  
Ο Ι Ι Ι Ο Ι Σ Τ Η Σ Α Ν Τ  
Α Ι Ι Ε Τ Ε . ᾠ Σ Ι  
15 Ι Δ Ο Ι Π Υ Ε Τ Ε Κ Α Ι Σ  
Α Γ Α Θ Η Σ Ψ Υ Χ Ξ  
Ε Ν Ν Ε Ν Ο Ι Ω Σ Ε Ν Ο Ν Ε Ι Ρ Ο Ι  
Ο Ι Ν Ο // Τ Α Φ Ο Ν Η Ι Ω Ν Ε Σ Τ Ι Ο  
Ο Σ Θ Α Ν Α Τ Ο Σ Ⓝ

55. — *Elezler.* — Godjou-Tchechmé; dalle formant le pilier droit de la fontaine; lettres de 8 centimètres; brisée aux deux bouts.

Τ Ι Β Β Η Ν Η Ι Α Ρ Κ Α Τ Ι Δ Α Σ Π Υ Ρ Ι

56. — *Bakir*. — Chez Teufik; stèle à relief.

Ο Ο Δ Η Μ Ο Σ Ε Τ Ι Μ Η Σ  
 Ε Ν Α Τ Τ Α Λ Ο Ν Θ Ε Ο  
 Δ Ο Τ Ο Υ Η Ρ Ω Α  
 Η Ρ Ω Α

Ὁ δῆμος ἐτίμησεν  
 Ἐν Ἀτταλον Θεο-  
 δότου ἥρωα,  
 ἥρωα.

57. — *Kirk-Agatsch*. — Dans l'église arménienne; piédestal servant de pilier, derrière l'autel; la pierre est coupée à droite et à gauche.

ΟΥΛΗΚΑΙΟΔΗΜΟΣ  
 ΑΙΛΙΟΝΠΑΥΛΛΟΝ  
 ΙΙΑΝΟΝΥΙΟΝ·Π·ΑΙ  
 ΥΠΑΥΛΛΟΥΤΟΥ  
 ΞΣΤΟΥΑΠΟΛΛΩ 5  
 ΚΑΙΣΤΕΦΑΝΗΦΟ  
 ΚΑΙΠΡΥΤΑΝΕΞΣ  
 ΑΓΩΝΟΘΕΤΟΥΚΑΙ  
 ΙΕΡΕΞΣΤΗΣΑΣΙΑΣ  
 ΥΛΠΙΑΣΜΑΡΚΕΛ 10  
 ΤΗΣΙΕΡΕΙΑΣΤΗΣ  
 ΕΜΙΔΟΣΚΑΙΑΓΩΝΟ  
 ΔΟΣΚΑΙΑΡΧΙΕΡΕΙ  
 ΗΣΑΣΙΑΣΑΓΩΝΟΘΕ 15  
 ΑΝΤΑΚΑΛΩΣΚ/  
 ΞΣΚΕΥΑΣΑΝΤΑΤ  
 ΤΥΛΑΙΟΝΤΟΥΤ  
 ΞΣΤΟΥΤΥΡΙΜΝΟΥ

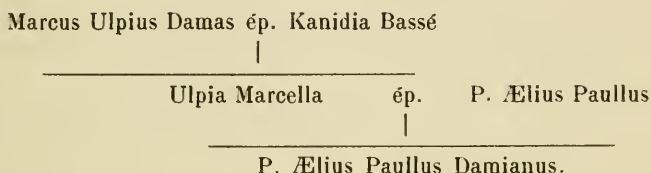
Ἡ β]ουλή καὶ ὁ δῆμος  
 Π.] Αἴλιον Παῦλλον  
 Δαμ]ιανόν, υἱὸν Π. Αἰ-  
 λίου] Παύλλου τοῦ [ιε-  
 ρέ]ως τοῦ Ἀπόλλω[νος  
 καὶ στεφανηφόρο]υ  
 καὶ πρυτάνεως [καὶ  
 ἀγωνοθέτου καὶ [ἀρχ-  
 ιερέως τῆς Ἀσίας [καὶ  
 Ο]ύλπιας Μαρκέλ[λας  
 τῆς ἱερείας τῆς [Ἀρ-  
 τ]έμιδος καὶ ἀγωνο[θέ-  
 τι]δος καὶ ἀρχιερεί[ας  
 τ]ῆς Ἀσίας, ἀγωνοθε[τή-  
 σ]αντα καλῶς κ[αὶ κα-  
 τα]σκευάσαντα τ[ὸ προ-  
 π]ύλαιον τοῦ τ[εμεί-  
 νο]υς τοῦ Τυρίμου.

Les restitutions m'ont été fournies par le docteur Delagramatis, qui avait copié l'inscription avant que la pierre ne fut mutilée. Je lui exprime ici toute ma gratitude. Je remercie aussi tout particulièrement mon hôte Spirakis Dikmoglou, le papas Paraskevas Papadimou et l'agent de la Régie Kostis Abadjoglou, qui tous m'ont guidé dans mes recherches avec



un dévouement et une obligeance inépuisables. C'est sur les conseils de Spirakis Dikmoglou que j'ai été à Yamourli où j'ai trouvé les lettres d'Hadrien récemment publiées (1).

L'inscription provient certainement de Thyatire. En effet il y est fait mention, (l. 18), de  $\text{Τυριάνας}$ , dieu national de Thyatire; d'autre part, la mère du personnage honoré, Ulpia Marcella, est connue comme ayant exercé à Thyatire les prêtrises et les charges qui lui sont attribuées ici. (*C. I. G.*, 3507, 3508). Voici, d'après les inscriptions, le tableau généalogique de cette famille, qui était une des grandes familles sacerdotales de Thyatire :



58. — *Ibid.* — Devant l'église grecque en construction; colonne provenant de Sélédik, (Stratonicee-Hadrianopolis).

Α Σ Κ Λ Α Σ Β	'Ασκαλᾶς β'
Ν Ε Ο Σ	νέος.
Ε Π Ι Σ Τ Ρ Α Τ Η -	'Επί στρα[τ]η[γ]οῦ
- Ι Κ Α Ι Γ	. . . . .

Je ne crois pas qu'on puisse restituer  $\text{στρατηγῶν}$ , car il ne paraît y avoir eu qu'un nom au-dessous.

59. — *Ibid.* — Dans la cour du Konak; borne engagée dans le mur et la palissade.

IMP. CAES. I. SEPTIMI O S	Imp. Cæs. [I]. Septimio
SEBERO. PIO. PERTINACEIO	Se<v>ero, Pio, Pertinac<i>.

(1) *Bull. de Corr. hellén.*, XI, p. 108 sqq.

AVG. ARABICO  
ΑΓΑ...ΤΥΧΗΙ  
ΑΥΤΟΚ...ΚΑΙΣΑΡΙ

Aug. Arabico.  
'Αγα[θῆι] τύχηι  
Αὐτοκ[ράτορι] Καίσαρι . . . .

L. 2. Le Β grec, se prononçant comme le V latin, lui a été substitué par le graveur.

Septime-Sévère prend les titres de Pius et d'Arabicus à partir de 195. (Wilmanns, *Exempl. inscr. lat.* II, p. 517).

60. — *Ibid.* — A la fontaine qui est devant l'ancienne école grecque. Brisée aux deux bouts.

Ο Κ Ρ Α Τ Ο Ρ Α Τ Ρ Α Ι Α Ν Ο Ν Α Δ Ρ Ι Α Ν Ο Ν Κ Α Ι Σ Α Ρ Α Σ  
Α Ι Π Α Ν Ε Λ Λ Η Ν Ι Ο Ν Ι Ο Υ Λ Ι Α Μ Ε Ν Υ Λ Λ Ε Ι Ν Α Α Ρ Χ  
Η Σ Γ Α Ι Ο Υ Ι Ο Υ Λ Ι Ο Υ Π Α Τ Ε Ρ Κ Λ Ο Υ Π Α Τ Ρ Ο Σ Ι Δ Ι Ο Υ Α  
Ι Δ Ι Ο Ν Ε Υ Ε Ρ Γ Ε Τ Η Ν

Αὐ]τοκράτορα Τραϊανὸν Ἀδριανὸν Καίσαρα Σ[εβαστὸν,  
. . . κ]αὶ Πανελλήνιον, Ἰουλία Μενυλλείνα ἀρχ[ιέρεια  
. . . ης Γαίου Ἰουλίου Πατέρκλου πατρὸς ἰδίου α. . .  
. . . . . ἴδιον εὐεργέτην.

Inscription en l'honneur d'Hadrien. — Cf. Μουσεῖον καὶ βιβλιοθήκη, I, p. 112: Ἀδριανὸν est omis à la ligne 1.

61. — *Ibid.* — Borne près du tchechmé de Tach-Direk.

..ΙΣΚΥΡΙΟΙΣΗΜΩΝ	Το]ῖς κυρίοις ἡμῶν
..ΟΥΑΛΕΡΙΩΚΩΣΤΑΝΤΕΙΝΩΣΒ	Φλ.] Οὐαλερίῳ Κωσταντείνῳ σε]β(αστῶ),
..ΛΙΟΥΛΙΩΚΩΣΤΑΝΤΙΩ	Φ]λ. Ἰουλίῳ Κωσταντίῳ,
ΙΛΙΟ...ΩΚΩΣΤΑΝΤΙ	Φ]λ. Ἰουλίῳ Κώσταντι,
ΤΟΙΣΣΕΒΒ	5 ἀνεική]τοις σεβ(αστοῖς).

Inscription en l'honneur des trois fils de Constantin le grand: Constantin II, Constance et Constant. Ils arrivent à l'empire en 337; Constantin II est tué en 340. L'inscription est comprise entre ces deux dates.

Constantin II porte ici le prénom de Valerius; on ne le lui connaissait pas; ses prénoms ordinaires sont Flavius Claudius; mais il n'y a rien d'étonnant à ce que ce prince ait eu un prénom qu'avait son père, appelé de son nom complet C. Flavius Valerius Aurelius Claudius Constantinus. On voit, sur une monnaie, Constance, dont les prénoms habituels sont Flavius Julius, porter, comme son frère, le prénom de Valerius. (Eckhel, *Doctrin. Numor.*, VIII, p. 113).

62. — *Ibid.* — Dans la cour de Babal-oglou Emin. Piédestal. Lettres liées.

PIANECΛIII,CEN	. . . . .
IONBΩMONMNEIACXAPINEI	τ]ὸν βωμὸν μνείας χάριν. Εἰ
ΔΕΤΙCΕΤΕΡΟCΘΕΛΗCΕΙΑΛΛ	δέ τις ἕτερος θελήσει ἄλλ[ον
ΚΑΤΑΘΕCΘΑΙΔΩCΕΙICTOIEΩΤΤΟ	καταθέσθαι, δώσει ἰς τὸ ἰε(ρ)ώτ(α)το[ν
TAMEIONATTIKAC ΒΦ 5	ταμεῖον ἀττικᾶς βφ'.

L. 5. Voici un nouvel exemple d'amende funéraire évaluée en drachmes attiques. Nous le rapprocherons de ceux que nous avons précédemment cités. (*Bull. de Corr. hellén.*, XI, p. 397).

63. — *Ibid.* — Chez Yorgi Mousketa. Petite stèle.

ΜΟCΧΙΑΝΟCΟΥΟCΤΩ..	Μοσχινὸς ὁ υἱὸς τῶ [πα-
ΤΡΙΚΑΙΑCΚΛΑΠΩΝΤΩ... .	τρὶ καὶ Ἄσκλᾶ Πώντῳ [τῶ πα-
ΤΡΙΚΑΙΜΟCΧΙΟΝΤΩΑΝΔ. .	τρὶ καὶ Μόσχιον τῶ ἀνδ[ρι
ΚΑΙΑCΚΛΑΠΩΝΤΟΝΠΑΤΡC	καὶ Ἄσκλᾶ Πώντων πατέρ[ω-
ΝΑΝΜΝΕΙΑCΧΑΡΙΝΑΙΤΕΙ 5	να . . μνείας χάριν <έ>τεί-
ΜΗCΑΝ·ΑΙΡΕΠΑΡΟΔΙΤΑ	μησαν. [Χ]αῖρε παροδίτα.

64. — *Ibid.* — Chez le même; petite stèle.

Σ Υ Μ Φ Ο Ρ Ο Σ	Σύμφορος
Τ Ρ Ο Φ Υ Μ Η Τ Η	Τροφύμη τῆ
Ε Α Υ Τ Ο Υ Γ Υ	ἑαυτοῦ γυ-

Ν Α Ι Κ Ι Ε Π Ο Ι		ναικι ἐποί-
Η Σ Ε Ν Μ Ν Η	5	τσεν μνή-
Μ Η Σ Χ Α Ρ Ι Ν		μης χάριν.

65. — *Ibid.* — Devant l'église grecque en construction. Dalle brisée en deux.

Τ Ε Λ Ε	Φ Ο Ρ Ο Ε	Τελέ[σ]φορος
Μ Α Ρ Κ	Λ Λ Α	Μαρκ[έ]λλα
Τ Η Γ Λ Υ	Υ Τ Α Τ Η	τῆ γλυ[κ]υτάτη
Ε Υ Ν Β Ι Ε	Μ Ν Ε Ι Α Ε	συνβι[ε] μνείας
Χ Α	Ρ Ι Ν	5
		χάριν.

66. — *Ibid.* — Même endroit; piédestal.

Ο Ν Η Ε Ι Μ Ο Σ		Ὀνήσιμος,
Α Ν Τ Ι Ο Χ Ο Σ		Ἄντιοχος
Κ Α Ι Ε Π Ι Κ Τ Η Τ		καὶ Ἐπικτήτ[α]
Τ Ο Ι Ε Θ Ρ Ε Ψ Α Σ Ι		τοῖς θρέψασι
Μ Ν Ε Ι Α Ε Χ Α Ρ Ι Ν	5	μνείας χάριν.

67. — *Ibid.* — Orta-Djami; entablement brisé en deux; un des fragments est encastré dans l'escalier, l'autre dans le mur de la terrasse.

Σ Τ Ρ Α Τ Ο Ν Ε Ι Κ Ο Σ Κ Α Ι	Σ Τ Ρ Α Τ Ο Ν Ε Ι Κ Ο Ω Τ Ω Ι Δ Ι Ω Τ Ε Κ Ν Ω Ι
Τ Ο Η Ρ Ω Ο Ν	Ω Μ Ν Ε Ι Α Σ Χ Α Ρ Ι Ν

Στρατόνεικος καὶ [. . . Σ]τρατονείκω τῶ ἰδίω τέκνω  
τὸ ἥρῳον μνείας χάριν.

68. — *Ibid.* — Hammam de Rasim-bey. Dans la salle de bain; piédestal. — Copiée avec M. Lechat.

Α Ρ Τ Ε Μ Ω Ν Ι	Ἄρτέμωνι
Α Ρ Ι Σ Τ Ο Δ Η Μ Ο Υ	Ἄριστοδήμου
Ω Ο Ι Ε Υ Μ Β Ι Ω Τ Α Ι	οἱ συμβιωταί.

69. — *Tchifté-Keüi*. — A Moussa-Hodja; en haut du village; piédestal devant la fontaine. — Copiée avec M. Lechat.

Θ	Α	Κ	Ρ	Ι	Κ	Ο	Λ	Ο	Σ	Ε	Υ	Τ	Υ	'Ακρικoλος	Εὐτυ-	
	Χ	Ι	Α	Τ	Η	Φ	Ι	Λ	Α	Ν	Δ	Ρ	Ω	χίξ	τῆ	φιλάνδρω
Κ	Α	Ι	Τ	Ω	Π	Α	Τ	Ρ	Ι					καὶ	τῷ	πατρὶ
	Ν	Ε	Ι	Κ	Η	Φ	Ο	Ρ	Ω					Νεικηφόρω		
Μ	Ν	Ε	Ι	Α	Σ	Χ	Α	Ρ	Ι	Ν		5		μνείας	χάριν.	

70. — *Baïat*. — Chez Hadji-Chérif; piédestal devant l'escalier. — Copiée avec M. Lechat.

Α	Λ	Ξ	Α	Ν	Δ	Ρ	Ω	'Αλεξάνδρω							
Α	Ρ	Χ	Ι	Μ	Υ	Σ	Τ	Η	ἀρχιμύστη						
Ο	Θ	Ι	Α	Σ	Ο	Σ		ὁ θίασος							
Ε	Τ	Ε	Ι	Μ	Η	Σ	Ε	Ν	ἑτείμησεν						
Μ	Ν	Ε	Ι	Α	Σ	Χ	Α	Ρ	Ι	Ν		5		μνείας	χάριν.

Intéressante dédicace d'un thiasse à son ἀρχιμύστης. C'est la première mention certaine qui soit faite d'un ἀρχιμύστης; elle prouve que la restitution ἀρμιχύσ[της] dans *C. I. G.*, 2052, est exacte.

71. — *Karidj-Agatsch*. — Au moussafir-oda; piédestal supportant un poteau.

Dans une couronne:

Κ	Λ	Ε												Κλε-	
	Α	Ν	Δ	Ρ	Ω									άνδρω	
Κ	Α	Ι	Π	Α	Υ	Λ	Η							καὶ	Παύλη
	Τ	Ο	Ι	Ε	Γ	Λ	Υ							τοῖς	γλυ-
	Κ	Υ	Τ	Α										κυτά-	

Plus bas:

Τ	Ο	Ι	Ε	Γ	Ο	Ν	Ε	Ο	Υ	Σ	Ι	Ν	τοῖς	γονε<ο>ῦσιν
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	------	-------------

M N E I A C  
X A P I N

μνείας  
χάριν.

72. — *Ibid.* — Maison de Hussein. Piédestal à moitié enfoui dans la cour.

M H T P O Δ Ω P A  
M O C X I A N Ω  
T Ω C Y N B I Ω  
E Π O I H C E N  
M N E I A C  
X A P I N

Μητροδώρα  
Μοσχιανῶ  
τῶ συνβίῳ  
ἐποίησεν  
μνείας  
χάριν.

5

73. — *Boghaz.* — Pont de Boghaz, à moitié chemin entre Sélédik et Somah, sur le Bakir-Tchaï (Caique). Dalle encadrée sous une des petites arches. — Copiée avec M. Lechat.

Π Ο Μ Π Η Ι Ο Σ Α Π Ο Λ Λ Ι  
Ν Α Ρ Ι Ο Σ Δ Ε Κ Ο Υ Ρ Ι Ω Ν  
Β Ε Τ Ρ Α Ν Ο Σ Κ Α Ι Κ Λ Α Υ Δ Ι  
Α Σ Α Β Ε Ι Ν Α Ο Ι Γ Ο Ν Ε Ι Σ  
Κ Α Ι Κ Λ Α Υ Δ Ι Α Π Ο Μ Π Η Ι Α Η  
Α Δ Ε Λ Φ Η Π Ο Μ Π Η Ι Ω Π Α Υ  
Λ Ω Η Ρ Ω Ι Α Ν Ε Θ Η Κ Α Ν  
Ζ Ω Ν Τ Ε Σ Μ Ν Η Μ Η Σ Χ Α  
Ρ Ι Ν  
Ε Π Ι Μ Ε Λ Η Θ Ε Ν Τ Ο Σ  
Λ Ο Υ Κ Ι Ο Υ Δ Ο Μ Ι Τ Ι Ο Υ  
Α Σ Κ Α Ν Ι Ο Υ

Πομπήϊος Ἀπολλι-  
νάριος δεκουρίων  
βετρανὸς καὶ Κλαυδί-  
α Σαθεΐνα οἱ γονεῖς  
καὶ Κλαυδία Πομπηία ἡ  
ἀδελφὴ Πομπηίῳ Παύ-  
λῳ ἥρωι ἀνέθηκαν  
ζῶντες μνήμης χά-  
ριν.  
Ἐπιμεληθέντος  
. Λουκίου Δομιτίου  
Ἀσκανίου.

5

10

L. 3. Βετρανὸς pour οὔετρανός.

G. RADET.



## RAPPORT SUR LES FOUILLES DE MANTINÉE

---

*Mantinée, le 21 septembre 1887.*

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Des pluies persistantes m'obligent à interrompre en ce moment de l'année les fouilles dont vous m'avez confié la direction. Cette première campagne a duré trois mois, du 23 juin au 20 septembre; les travaux ont été conduits avec une moyenne de quarante ouvriers.

J'ai l'honneur de vous soumettre, dans un exposé très-sommaire, les principaux résultats de ma mission.

### **Topographie et Architecture.**

Le champ des recherches à Mantinée est très étendu, bien que naturellement limité par les murs de la ville. L'enceinte forme une figure voisine de l'ellipse, d'une lieue environ de circuit, et dont le grand axe va du N. au S. Il m'a paru intéressant de dresser un plan complet de la ligne des murs, avec les tours et les portes actuellement subsistantes (1).

(1) Les relevés ont été exécutés au tachéomètre, avec la plus grande exactitude, grâce au concours obligeant de M. Felice de Billi, jeune ingénieur italien au service de la Grèce. Je ne saurais trop le remercier de la peine qu'il s'est imposée, avec un parfait désintéressement, pour m'aider à mener à bien cette tâche, que, réduit à mes propres ressources, je n'eusse probablement ni achevée ni même entreprise. Après les fatigues communes que nous a coûtées pendant quatre jours l'arpentage du terrain, il a bien voulu consacrer ses loisirs à la confection d'un plan en couleur, dont la réduction accompagnera dans le *Bulletin* mes prochains articles sur Mantinée. Je ne puis non plus passer sous silence les services que m'a rendus le corps des ponts et chaussées hellénique, en particulier son chef, M. Ghinnis, ingénieur du nome de Tripolis. En mettant à ma disposition ses instruments et ses outils, il n'a pas peu contribué à me faciliter mon travail

A peu près au centre de l'espace enclos s'élève le monticule artificiel du théâtre. J'ai fait dégager les parties organiques de cet édifice. On a retrouvé les premières lignes de gradins, avec les escaliers qui les divisent en *κερκίδες*. Les places réservées au sénat local sont indiquées par une inscription. Les escaliers extérieurs, le mur de l'*άνάλημμα*, les *πάροδοι*, deux *ὄδραγωγεία* ont été retrouvés et permettent de reconstituer le théâtre dans ses détails. Les trois murs de la scène ont été suivis dans leurs arrachements. Toutes ces constructions sont d'époque romaine.

D'après Pausanias, les principaux édifices de la ville se trouvaient groupés dans le voisinage du théâtre. J'ai dégagé les restes de plusieurs d'entre eux, mais leur identification est encore incertaine. Contre l'aile Sud du théâtre sont deux constructions quadrangulaires, malheureusement fort mutilées. Rien n'empêche d'y reconnaître les débris de deux temples, dont l'un peut avoir été celui d'Héra, mentionné par Pausanias. Près de l'aile droite, a été découvert un édicule rectangulaire qui renfermait un tombeau romain et deux urnes funéraires. Derrière la scène sont deux autres constructions, en moellons et en briques, rectangulaires aussi, d'assez basse époque; je ne saurais en préciser la destination. Enfin, à 78 mètres au Sud-Est de l'angle méridional du théâtre, a été mis au jour un édifice isolé, dont les fondations en conglomérat présentent un bel appareil hellénique, à blocs équarris munis de bossages. La surface supérieure de ce soubassement est revêtue d'un dallage en plaques de calcaire soigneusement ajustées, qui supportaient une colonnade, comme le prouvent des trous de scellement très bien conservés. Le plan général est le suivant: une façade centrale, regardant le Nord, en retrait sur deux ailes. Ce premier dispositif semble avoir subi des remaniements. On lui ajouta un portique orienté vers le Sud. De cette seconde colonnade il subsiste, en place, la base et la partie inférieure de quatre fûts, en conglomérat revêtu de stuc. Le style en est romain. A droite et à gauche de l'entrée, devant la façade Nord, deux piédestaux supportaient des sta-



tues colossales; deux autres bases plus petites sont encore en place. A vingt mètres en avant de l'aile occidentale, on a retrouvé un édicule rectangulaire, peut-être un autel monumental.

La découverte d'une inscription de l'époque romaine a permis de fixer l'emplacement de l'agora. Elle se trouvait, non pas au Nord de la ville, comme le pensait E. Curtius, mais assez près du centre, à 100 mètres à l'Est du théâtre. Elle formait un grand rectangle, dirigé de l'Est à l'Ouest, bordé au Sud par une longue ligne de portiques qui la rattachaient au théâtre. Le développement de ces portiques mesure 152 mètres. En avant, du côté Sud, à la hauteur de l'agora, on a dégagé les restes d'une base carrée et deux exèdres, l'une complètement circulaire, l'autre hémicyclique. Dans l'emplacement même de l'agora, une construction rectangulaire, dallée avec des pierres empruntées à des monuments plus anciens, me paraît avoir été un marché romain. A l'Est, le péribole de l'agora est formé par des murs de basse époque, au Nord par un beau mur à appareil polygonal, à l'Ouest par un ensemble de constructions en briques incomplètement dégagées.

En dehors de ce groupe d'édifices antiques, ramassés aux abords du théâtre, le sol de la ville recèle de nombreuses ruines byzantines. J'en ai exploré une dizaine, dans lesquelles ont été retrouvés des fragments intéressants d'architecture et de sculpture et quelques inscriptions. Nous avons une série fort curieuse de vingt-cinq chapiteaux, permettant de suivre les différentes phases des ordres, depuis l'époque archaïque jusqu'aux siècles romains; — des fragments d'architrave ionique non identifiés, et les pièces de l'épistyle et du stylobate d'un portique attendant au temple d'Antinoüs et au gymnase d'Hadrien.

Enfin, sur une longueur de 480 mètres, j'ai reconnu par des sondages le pavé d'une rue. Elle part de la porte Sud-Est la plus voisine de la Xénis et se dirige à l'intérieur de la ville dans la direction de la porte Nord-Est, qui fait face à l'Alésion.

### Sculptures.

1°. — Une stèle en marbre blanc. Elle représente une jeune femme drapée, debout, de grandeur naturelle. En face d'elle, la partie inférieure d'un tronc de palmier. La main droite tient un objet plat, peut-être une feuille. La tête manque. — Le style est encore voisin de l'archaïsme.

2°. — Trois panneaux en marbre blanc, sculptés en bas-relief et représentant chacun trois personnages. Le sujet est, sans aucun doute, la lutte musicale d'Apollon et de Marsyas. Les Muses assistent au concours; six d'entre elles seulement sont présentes, car le quatrième panneau où figuraient les trois autres n'a pas été retrouvé. Il paraît très-vraisemblable d'attribuer ce monument au piédestal de la statue de Latone par Praxitèle. Pausanias en parle et dit qu'il représentait Μοῦσα καὶ Μαρσύας ἀγλῶν. Sur neuf têtes, sept sont conservées (1).

3°. — Un bas-relief funéraire, en marbre blanc, à deux personnages: un éphèbe nu, tenant un strigile, et une femme drapée. Les têtes sont mutilées.

4°. — Une statuette de femme, drapée. La main gauche tient un oiseau, tandis que le bras droit s'appuie sur une colonnette. La tête manque. Travail romain.

5°. — La partie inférieure d'une statue romaine drapée.

6°. — Le buste d'une statuette de jeune homme, nu, avec une chlamyde qui descend de l'épaule gauche.

7°. — Une face et un crâne de statue, très-mutilés.

8°. — La partie inférieure d'un bas-relief funéraire, de basse époque.

9. — Il faut ajouter un Satyre, qui, s'il n'a pas été trouvé dans les fouilles, provient néanmoins de Mantinée. Il a été découvert à dix minutes de la porte Nord-Est de la ville, par un paysan, dans son jardin. La tête, le bras droit, la jambe

(1) Les planches de ces bas-reliefs seront publiées dans le prochain numéro du *Bulletin*.

gauche et la jambe droite au-dessous du genou manquent. Le bras gauche soutient une peau de bête dont la tête et les pattes pendent le long du corps.

10°. — Une base cubique surmontée de deux pieds nus plus petits que nature; la jambe gauche s'adapte exactement au-dessus de la cheville du pied correspondant.

11°. — Environ une vingtaine de fragments de pieds, de bras et de mains, les uns plus petits que nature, les autres plus grands, quelques-uns ayant appartenu à des statues colossales.

---

### Inscriptions.

Elles sont au nombre d'une trentaine. Voici les principales:

Un texte archaïque, en dialecte arcadien, de loi ou de règlement religieux. Il est divisé en deux colonnes et gravé sur une grosse pierre calcaire convertie plus tard en base de statue. 36 lignes.

Une dédicace de Philopœmen et de ses compagnons d'armes après la bataille de Mantinée où fut tué Machanidas. Elle est datée de la quatrième stratégie du général des Achéens. 23 lignes.

Un décret des Antigoniens en faveur d'Epigoné, fille d'Artémon, bienfaitrice de la ville. 12 lignes.

Un autre texte honorifique rappelant les libéralités du même personnage. Il donne sur l'agora et sur les édifices qui l'entouraient de précieuses indications topographiques. 41 lignes.

Un hermès avec dédicace d'un agoranome. 4 lignes.

La dédicace, sur une architrave, d'un portique consacré par un certain Euryclys à la ville de Mantinée et à Antinoüs divinisé. 3 lignes.

Un couvercle demi-cylindrique de sarcophage, en marbre blanc. L'intérieur est couvert de noms propres écrits au hasard.

Un autel consacré à Julia Augusta divinisée.

---

### Objets divers, bronzes, céramiques etc.

De nombreux objets en bronze, en os, en fer, en terre, tels que miroirs, strigiles, pointes de flèches, agrafes, aiguilles, épingles, hameçons, instruments de chirurgie, tablettes en ivoire, débris de plaques minces, ornementées au repoussé, clefs, pots etc. ont été trouvés dans un tombeau romain près du théâtre et en différents endroits.

Les monnaies sont au nombre de plus de cent, de Mantinee, de Tégée, d'Argos, de Sicyone, de Némée et des principales villes du Péloponnèse, avec des pièces romaines et égyptiennes.

On a trouvé aussi une quinzaine de tessères en terre rouge, grise ou jaune, les unes lenticulaires, les autres rectangulaires, portant en général un nom propre suivi de son patronymique. Elles proviennent surtout du théâtre et de la scène.

Les tuiles et fragments de céramique avec marques de fabrique et dédicaces, les lampes ornementées ou inscrites sont au nombre de douze.

J'ai aussi recueilli des fragments de figurines et de masques en terre-cuite.

Je ne dois pas oublier deux objets de l'âge néolithique dont la présence dans des édifices d'époque romaine est un fait assez curieux : ce sont deux petites haches en serpentine polie, trouvées près du théâtre. Sur la colline de Ptolis, l'ancienne acropole de Mantinee, ont été recueillis quelques fragments de silex, et de vases peints du style mycénéen.

Enfin, dans une chambre voisine de l'agora, on a dégagé deux parties d'une mosaïque représentant des animaux.

GUSTAVE FOUGÈRES.



## TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

---

CLERC. — Inscriptions de la vallée du Méandre. Tralles, Nysa, Attuda, Laodicée et Colosses, p. 346-354.

COUSIN (et DESCHAMPS). — Le sénatus-consulte de Panamara, p. 226-239. — Emplacement et ruines de la ville de Kῶ; en Carie, p. 305-311. — Inscriptions du temple de Zeus Panamaros. Une famille sacerdotale: Tibérius Flavius Æneas et ses enfants, p. 373-391. — (et DIEHL). — Inscriptions de Lagina, p. 5-39 et p. 145-163.

DARESTE. — Inscriptions de Gortyne, p. 239-244.

DESCHAMPS (et COUSIN). — Le sénatus-consulte de Panamara, p. 226-239. — Emplacement et ruines de la ville de Kῶ; en Carie, p. 305-311. — Inscriptions du temple de Zeus Panamaros. Une famille sacerdotale: Tibérius Flavius Æneas et ses enfants, p. 373-391.

DIEHL (et COUSIN). — Inscriptions de Lagina, p. 5-39 et p. 145-163.

DUCHESNE. — Macedonius, évêque d'Apollonias en Lydie, p. 311-317.

FOUCART. — Exploration de la plaine de l'Hermus par M. Aristote Fontrier, p. 79-107. — Les fortifications du Pirée en 394-393, p. 129-144. — Note sur une inscription d'Olympie, p. 289-296. — Liste d'affranchissements de la ville d'Halos en Phthiotide, p. 364-372.

FOUGÈRES. — Fouilles de Délos (avril-août 1886): Dédicaces grecques et latines, p. 244-275. — Fouilles de Mantinée (juin-septembre 1887), p. 485-490. — Bibliographie, p. 302-304.

HOLLEAUX. — Tête de femme trouvée dans les ruines du sanctuaire d'Apollon Ptoos, p. 1-5. — Fouilles au temple d'Apollon Ptoos: Fragments de statues archaïques, p. 177-200. — Statue archaïque trouvée au temple d'Apollon Ptoos, p. 275-288. — Fouilles au temple d'Apollon Ptoos: Statuettes archaïques, p. 354-363.

KONTOΔΕΩΝ. — Ἐπιγραφαὶ ἀνέκδοτοι, p. 212-213. — p. 296-301.

LATYSCHEW. — Inscription de Chersonésos, p. 163-168.

LECHAT. — Fouilles au Pirée sur l'emplacement des fortifications anti-ques, p. 201-211. — Bibliographie, p. 223-224. — (et RADET). — Notes de géographie ancienne. I. La ville d'Ægæ en Eolie. II. Attaleia de Lydie. III. Sandaina, p. 391-404.

ΠΑΝΤΕΛΙΑΔΗΣ. — Ἐπιγραφαὶ τῆς νήσου Κῶ, p. 71-79.

PARIS. — Fouilles à Elatée. — Le temple d'Athéna Cranaia, p. 39-63. — Inscriptions du temple d'Athéna Cranaia, p. 318-346. — Les ex-voto, p. 405-444. — (et RADET). — Inscriptions de Pisidie, de Lycaonie et d'Isaurie, p. 63-70.

RADET. — Lettres de l'empereur Hadrien à la ville de Stratonicee-Hadriapolis, p. 408-428. — Notes de géographie ancienne: Attaleia de Lydie, p. 168-175. — Acrasos, p. 176. — Inscriptions de Lydie, p. 444-484. — (et LECHAT). — Notes de géographie ancienne. I. La ville d'Ægæ en Eolie. II. Attaleia de Lydie III. Sandaina, p. 391-404. — (et PARIS). — Inscriptions de Pisidie, de Lycaonie et d'Isaurie, p. 63-70.



## TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

### ARCHÉOLOGIE

SCULPTURES. — Tête de femme trouvée dans les ruines du sanctuaire d'Apollon Ptoos (M. M. *Holleaux*), p. 1-5. — Fouilles au temple d'Apollon Ptoos: fragments de statues archaïques (M. M. *Holleaux*), p. 177-200. — Statue archaïque trouvée au temple d'Apollon Ptoos (M. M. *Holleaux*), p. 275-288.

BRONZES, TERRES-CUITES, VASES ETC. — Fouilles au temple d'Apollon Ptoos. Statuettes archaïques (M. M. *Holleaux*), p. 354-363. — Fouilles au temple d'Athéna Cranaia. Les ex-voto (M. P. *Paris*), p. 405-444.

EPIGRAPHIE. — Inscriptions de Lagina (MM. C. *Diehl* et G. *Cousin*), p. 5-39. — Inscriptions de Pisidie, de Lycaonie et d'Isaurie (MM. G. *Radet* et P. *Paris*), p. 63-70. — 'Επιγραφαὶ τῆς νήσου Κῶ (M. Σ. K. Παντελίδης), p. 71-79. — Lettres de l'empereur Hadrien à la ville de Stratonicee-Hadrianopolis (M. G. *Radet*), p. 108-128. — Inscriptions de Lagina (MM. C. *Diehl* et G. *Cousin*), p. 145-163. — Inscription de Chersonésos (M. B. *Latyschew*), p. 163-168. — 'Επιγραφαὶ ἀνέκδοτοι Κρήτης, Ἰασοῦ, Τράλλεων, Πισιδίας, Συναδῶν (M. A. Κοντολέων), p. 212-223. — Le sénatus-consulte de Panamara (M. G. *Cousin* et G. *Deschamps*), p. 226-239. — Inscriptions de Gortyne (M. R. *Dareste*), p. 239-244. — Fouilles de Délos (avril-août 1886): Dédicaces grecques et latines (M. G. *Fougères*), p. 244-275. — Note sur une inscription d'Olympie (M. P. *Foucart*), p. 289-296. — 'Επιγραφαὶ Χαλκηδόνος, Σμύρνης, Τράλλεων, Μαγνησίας τῆς ὑπὸ Σιπύλῳ καὶ τῆς ἐν Πισιδίᾳ Σπάρτης (M. A. Κοντολέων), p. 296-301. — Fouilles d'Elatée. Inscriptions du temple d'Athéna Cranaia (M. P. *Paris*), p. 318-346. — Inscriptions de la vallée du Méandre. Tralles, Nysa, Attuda, Laodicée et Colosses (M. M. *Clerc*), p. 346-354. — Liste d'affranchissements

de la ville d'Halos en Phthiotide (M. P. Foucart), p. 364-372. — Inscriptions du temple de Zeus Panamaros. Une famille sacerdotale: Tib. Flavius Æneas et ses enfants (MM. G. Deschamps et G. Cousin), p. 373-391. — Inscriptions de Lydie (M. G. Radet), p. 444-484.

#### TOPOGRAPHIE, HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Fouilles à Elatée: le temple d'Athéna Cranaia (M. P. Paris), p. 39-63. — Exploration de la plaine de l'Hermus par M. Aristote Fontrier (M. P. Foucart), p. 79-107. — Notes de géographie ancienne: Attaleia de Lydie. — Acrasos (M. G. Radet), p. 168-176. — Les fortifications du Pirée en 394-393 (M. P. Foucart), p. 129-144. — Fouilles au Pirée sur l'emplacement des fortifications antiques (M. H. Lechat), p. 201-211. — Emplacement et ruines de la ville de Κῶς en Carie (MM. G. Cousin et G. Deschamps), p. 305-311. — Macédonius, évêque d'Apollonias en Lydie (M. L. Duchesne), p. 211-317. — Notes de géographie ancienne: I. La ville d'Ægæ en Eolie. — II. Attaleia de Lydie. — III. Sandaina (MM. G. Radet et H. Lechat), p. 391-404. — Fouilles de Mantinée (juin-septembre 1887) (M. G. Fougères), p. 485-490.

#### BIBLIOGRAPHIE

Les Cavaliers Athéniens, par M. Albert Martin (M. H. Lechat), p. 223-224. — Les archives de l'Intendance sacrée à Délos (315-166 av. J.-C.) par M. Théophile Homolle. — De antiquissimis Dianæ simulacris deliacis, par le même (M. G. Fougères), p. 302-304.





## TABLE DES PLANCHES

---

- I. Plan du temple d'Athéna Cranaia à Elatée.  
II. Fragments de chéneaux et antéfixe provenant du temple d'Athéna Cranaia.  
III. IV. V. Terres-cuites d'Elatée.  
VI. Ornements en terre-cuite provenant du temple d'Athéna Cranaia.  
VII. Tête de femme trouvée dans le sanctuaire d'Apollon Ptoos.  
VIII. Torse de statue archaïque trouvé dans le sanctuaire d'Apollon Ptoos.  
IX. X. XI. Bronzes trouvés au temple d'Apollon Ptoos.  
XII. Bronze trouvé au temple d'Apollon Ptoos.  
XIII. XIV. Statue archaïque trouvée au temple d'Apollon Ptoos.  
XIV (bis). Plaine de l'Hermus.



15 décembre 1887.

ATHÈNES  
TYPOGRAPHIE DE PERRIS FRÈRES  
PLACE DE L'UNIVERSITÉ



Plan de la Ville de ...

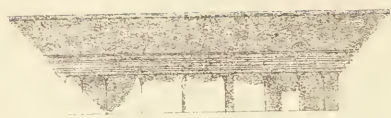
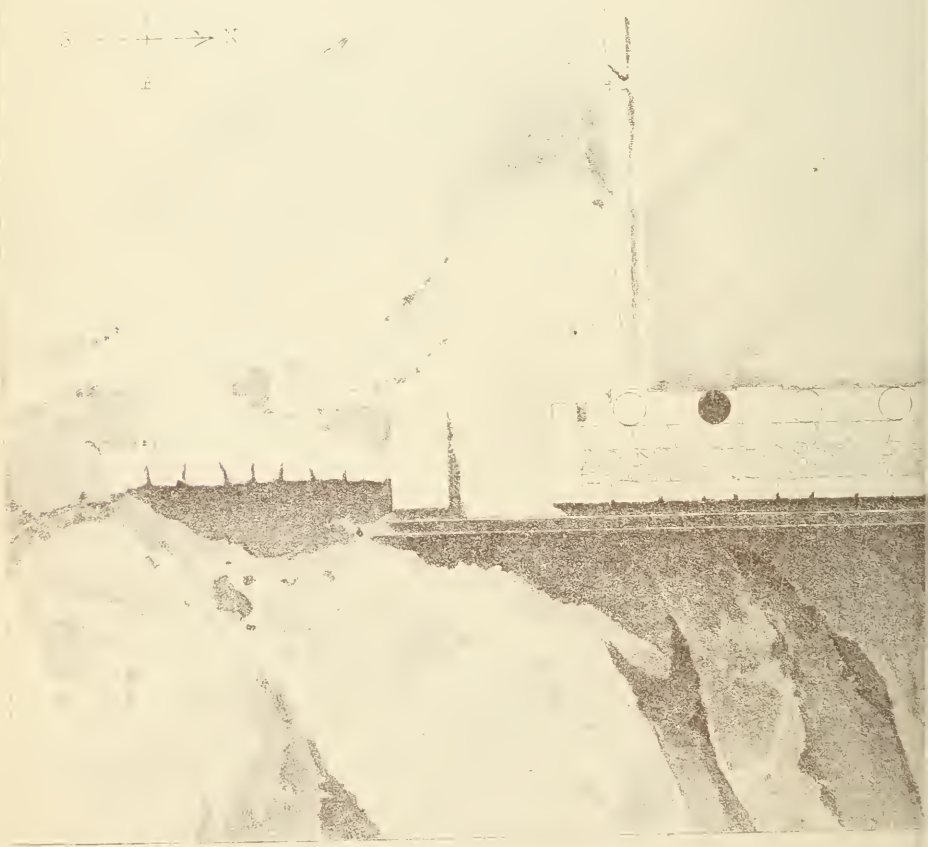
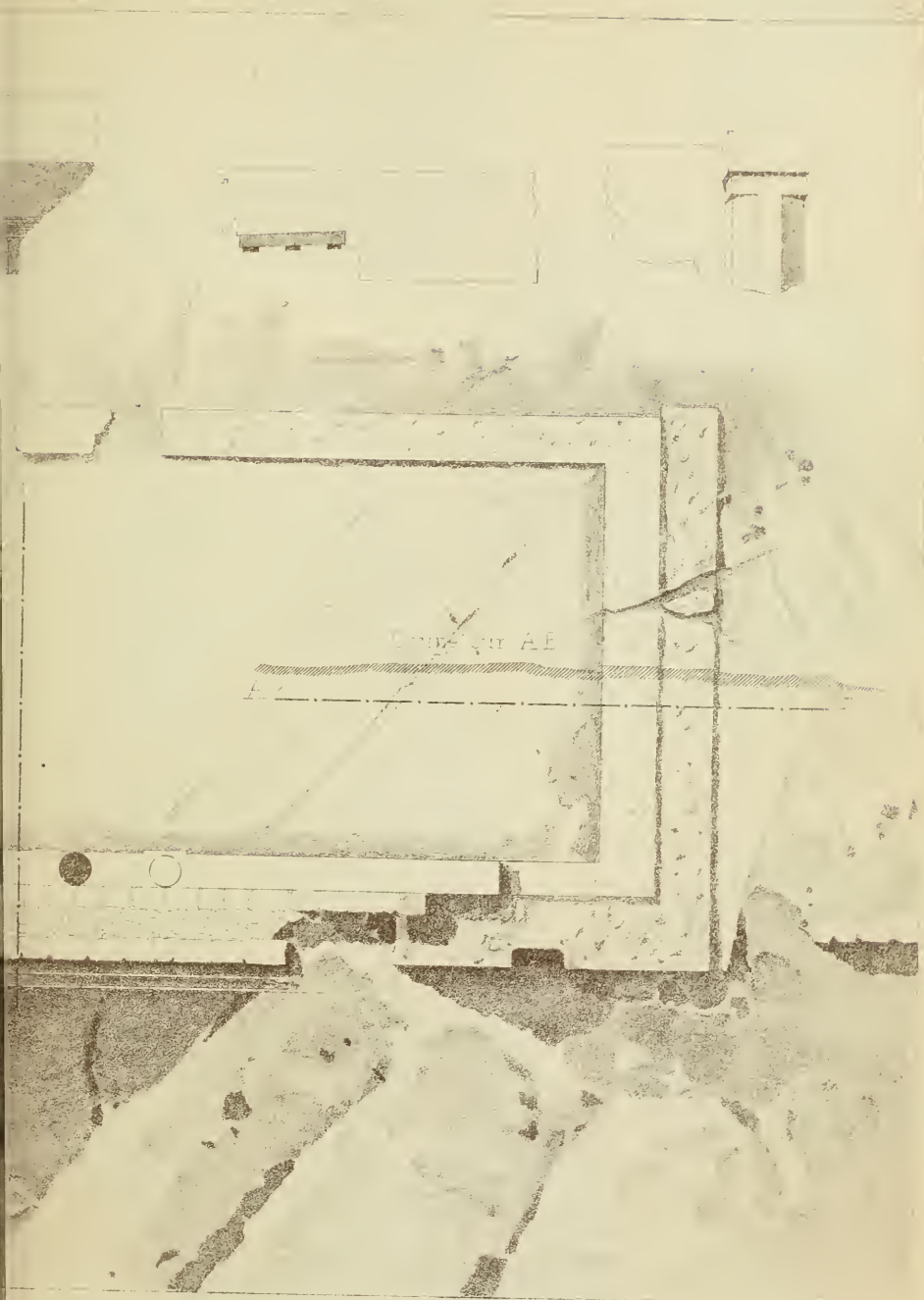


Fig. 1. Plan.

Fig. 2. Section.



THE NA CRANIA



THE NA CRANIA

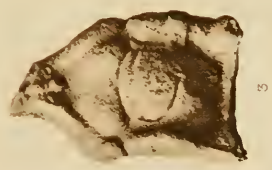
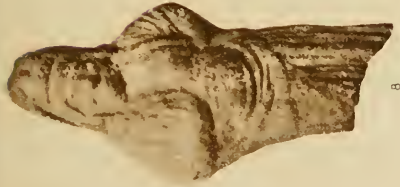
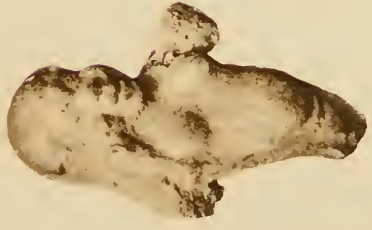
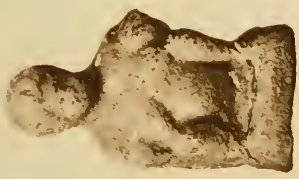
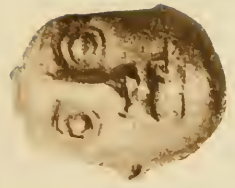




*Altegypt. Dargestell. Paros*











12



13



14



11



15



13



8



15



16



7



6



2



3



4



14



17



5





5



3



5



4



2



12



16



15



10



9



1



14



8



11



7



6



12















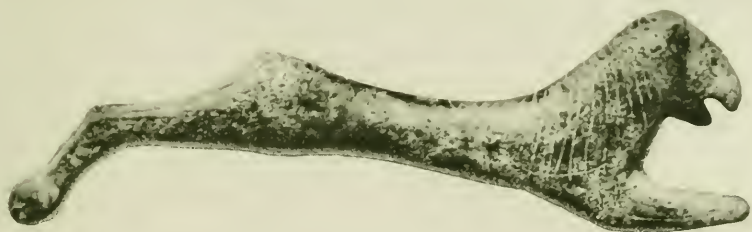
*Heliog. Dujardin, Paris*





*Heliog. Dujardin Paris*





*Hélog. Dujardin. Paris*







*Heliog. Dujardin. Paris*













K. Grundmann Athènes

PLAINE DE L'HERMUS













DF  
10  
B9  
v.11

Bulletin de correspondance  
hellénique

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

